

# **BIOGRAPHIE**

**UNIVERSELLE,**

**ANCIENNE ET MODERNE.**

**SUPPLÉMENT.**

~~~~~  
**THA — VAN.**  
~~~~~



Imprimé par HARRI et Charles NOBLET, rue St-Dominique, 56.

# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NEUF.

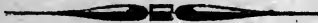
RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

---

TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME.



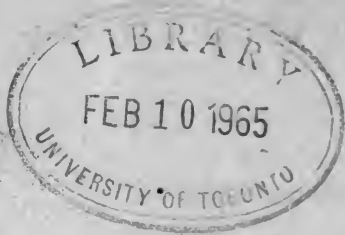
A PARIS,

CHEZ BECK, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 20.

---

1857



960673

CT

143

M5

1811

U.84

---

# SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUATRE-VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

---

## MM.

A. B—ÉÉ. BOULLÉE.  
A—B—T. BEUCHOT.  
A—G—S. DE ANGELIS.  
A—L—E. D'ALLONVILLE.  
A—L—M. MÉLLIN.  
A—P. PÉRICAUD.  
A—Z—O. AZARIO.  
B—D—R. BADICHE.  
B—F—S. BONAFOUS.  
B—L—M. BLUMM.  
B—L—U. BLONDEAU.  
B—M—S. BIGOT DE MOROGURS.  
B—N—D. BERTRAND.  
B—N—T. BRUNET.  
B—P. DE BEAUCHAMP.  
B—U. DE BAULIEU.  
B—V—E. DE BLOSSEVILLE (Erd<sup>h</sup>).  
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.  
C—F—E. CAPEFIGUE.  
C—H—N. CHAMPION.  
C—L—T. COLLOMBET.  
C—M—P. PILLET.  
C—P. CAP.  
C—P—E. CAPEFIGUE.  
C—R—E. DE CARRIÈRE.  
D—B—S. DUBOIS (Louis).

## MM.

D—G. DEPPING.  
D—S—E. DASSANCE.  
D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.  
F—A. DE FORTIA D'URBAN.  
F—T—E. DE LA FONTENELLE.  
F—Z. DE FELETZ.  
G—G—Y. DE GRÉGORY.  
G—T—R. GAUTHIER.  
G—Y. GLEY.  
J—N. JOURDAIN.  
L. LEFÈVRE CAUCHY.  
L—C—J. LACATTE-JOLTOIS.  
L—D—É. LEROY-DUPRÉ.  
L—M—X. J. LAMOUREUX.  
L—T. DE LAURENTIE.  
L—T—E. LETRONNE.  
M—DJ. MICHAUD JEUNE.  
M—G—R. MIGER.  
M—ON. MARRON.  
M—R—T. MURET (THÉODORE).  
M—Z. MANTZ.  
P—E. PONCE.  
P—S. PÉRIÈS.  
ST—T. DE STASSART.  
VAL. P. PARISOT.  
Z. Anonyme.

---





# AVIS

SUR CE QUATRE-VINGT-QUATRIÈME VOLUME ET SUR LA PROMPTE  
TERMINAISON DU SUPPLÉMENT DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

---

Une fois encore nous sommes obligé de n'aborder nos lecteurs qu'à la faveur d'une apologie pour expliquer nos retards ; mais ils peuvent compter que ce sera la dernière.

Une longue et douloureuse maladie, non-seulement nous a brisé la plume entre les doigts, mais nous a tenu des mois entiers dans l'impossibilité de stimuler la collaboration, de coordonner les matériaux, d'opérer ce que d'autres appelleraient la révision, et ce que nous nous contenterons de nommer la revue des travaux précieux qui n'ont cessé de s'accumuler autour de nous. Bien d'autres obstacles sont venus s'adjoindre à cette cause première d'inaction et nous ont barré la route... Nous en avons déjà touché deux mots ailleurs ; il serait superflu d'y revenir.

Nous aimons mieux dire au public que définitivement et pleinement toute trace de ces entraves s'est évanouie, et que désormais nous cheminerons d'un pas rapide et sans crainte de ne pas atteindre le but souhaité.

Ce but est proche maintenant : deux volumes suffisent pour y toucher.

Et nous aussi nous pourrions dire, EXEGI MONUMENTUM. Non ! nous ne verrons pas, après avoir fait le tour du monde, notre embarcation sombrer au port. Non ! les bibliothèques qui possèdent nos quatre-vingt-trois volumes n'auront pas un Colysée inachevé. Non ! après avoir épuisé les vingt-deux lettres les plus chargées, les plus riches de l'alphabet, nous ne nous arrêterons pas au W, à l'X, à l'Y. Non ! ceux qui, chez nous, ont lu BLUCHER

ne chercheront pas en vain WELLINGTON. Ce n'est pas en vain qu'après avoir assisté au développement de CHAMPOLLION, on sera curieux de savoir ce qu'a pu dire l'adversaire de Champollion, le D<sup>r</sup> YOUNG ; ce n'est pas en vain qu'au sortir des vingt ou trente colonnes consacrées à HERSCHELL, on voudra connaître aussi cet illustre astronome que l'Allemagne oppose à tous, le baron de ZACH.

Tous ces noms, Zach, Young, Wellington, et quantité d'autres aussi célèbres ou plus piquants encore, garantissent à nos fidèles lecteurs que la fin de l'ouvrage ne sera pas moins digne d'intérêt, pas moins grave, pas moins variée que le commencement.

Nos mesures sont prises pour marcher rapidement et à la satisfaction de tous.

Quantité d'articles tout prêts attendent avec impatience, dans nos cartons, l'instant qui doit les livrer à la main du compositeur ; pour les autres, nous nous sommes entouré de collaborateurs qui n'ont pas vu les premières phases de la Biographie, mais qui sauront se tenir à sa hauteur, tout en sympathisant sur quelques points avec les légitimes aspirations du jour.

Loin d'y perdre, l'œuvre y gagnera.

Elle n'y perdra pas même cette teinte de convictions religieuses et monarchiques qui fut de tout temps son caractère ; mais sous ces principes, bases éternelles des sociétés quelles que soient les variations politiques, circulera comme un sang nouveau, un souffle plus jeune, plus large, plus sympathique peut-être et plus en harmonie avec les besoins et les idées que quatre-vingts ans d'expérience ont fait connaître, ont décidément inoculé à l'Europe.

---

# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

## SUPPLÉMENT

### T

**THABAUD** *de Bois-la-Reine* d'après cette réserve, qu'il serait favorable au sursis; mais, loin de là, il s'y opposa formellement, vota contre l'appel au peuple et pour l'exécution immédiate; ce qui le rangea irrévocablement du parti des plus fougueux montagnards. Toutefois il se montra peu dans la cruelle époque de la terreur, et ne s'y fit remarquer que par sa constante adhésion aux mesures de violence et d'oppression. Il n'eut qu'une mission de surveillance à l'armée de réserve qui fut créée sous les murs de Paris en 1792. S'étant rangé du parti thermidorien, après la chute de Robespierre, il fit partie de la commission qui fut chargée de poursuivre Joseph Lebon, et il eut beaucoup de part à sa condamnation. Lorsque la Convention nationale fut dissoute (1795), Thabaud devint, par la voie du sort, membre du conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit la même année. Alors il obtint des directeurs, ses collègues, une de ces sinécures qu'ils réservaient à leurs amis, et devint administrateur de la loterie nationale. Elu de nouveau député, l'année suivante, par son départe-

**THABAUD** *de Bois-la-Reine* (GUILLAUME), conventionnel régicide, né à Châteauroux, le 27 nov. 1755, de l'une de ces familles de la bourgeoisie que la révolution trouva si disposées au renversement de la noblesse dont elles convoitaient les privilèges, était avant 1789, prévôt de la connétablie de Châteauroux, et ; bien qu'il ne pût se dissimuler que cette charge, alors très-honorable, serait supprimée par les novateurs, il se montra l'un de leurs plus chauds partisans, et fut, en conséquence, dès le commencement de la révolution, administrateur du district, puis député du département de l'Indre à la Convention nationale, où il se réunit, dès les premières séances, aux plus ardents révolutionnaires. Son opinion dans le procès de Louis XVI est assez remarquable pour que nous la citions textuellement. « Je vote pour la peine de mort, dit-il, parce que je suis intimement convaincu des crimes de Louis Capet; mais je me réserve de modifier mon opinion, pour déterminer le moment de l'exécution du jugement. » On dut penser,

ment, il entra au conseil des Anciens, d'où il ne sortit que par la révolution du 18 brumaire, à laquelle cependant il ne s'était pas montré fort opposé. S'étant alors retiré dans son département, il y vécut en paix, jouissant d'une fortune qui s'était passablement accrue par les vicissitudes de la révolution. Le gouvernement impérial le créa baron; et ce fut dans cette position que le trouva la chute de Napoléon en 1814. Cette révolution ne parut pas d'abord l'atteindre, mais en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, lorsqu'il vit la plupart de ses anciens collègues reparaitre sur la scène, il accepta la nomination du département de l'Indre à la chambre des représentants, où il se fit peu remarquer. Il se hâta aussitôt après la dissolution de cette chambre de retourner dans ses terres; et il se flattait d'y vivre en paix, lorsque la loi d'exil qui fut prononcée contre les régicides en 1816, le força de quitter la France. Il se réfugia en Belgique, et ne revint qu'après la révolution de 1830 dans sa patrie, où il mourut quelque temps après.

M—DJ.

**THADÉE** de MESSINE, agronome du treizième siècle, a écrit en 1261, *Historia hierosolymitana*, qui se trouve parmi les manuscrits du collège de Saint-Clément à Prague, avec la note suivante qu'on lit en tête: A. D. 1362, *Nic. de Cremsir Archidiaconus Boleslaviensis D. Sup. Caroli IV, Pronotarius emit hunc libellum pro 30 sol. den. in Avinione, et libenter emisset meliorem, si tanta ibi tunc omnium rerum caristia non fuisset.* G—Y.

**THAER** (ALBERT), agronome célèbre, était né en 1752, à Celle, dans le pays de Hanovre. Fils d'un médecin, il se destina lui-même à

cette profession, et se rendit à Gœttingue pour y faire ses études. La dissertation : *De actione systematis nervosi in febribus intermittibus*, qu'il composa pour obtenir le grade de docteur, appela sur lui l'attention publique. Reçu docteur en 1774, il retourna dans sa ville natale, pour s'y vouer à la pratique de la médecine; mais cette carrière sembla d'abord lui offrir peu d'attraits, et il parut la négliger pour s'appliquer à l'étude de la philosophie. Il prit alors une part très-active à plusieurs travaux littéraires; ce qui l'amena à vivre dans l'intimité d'hommes fort distingués par leur savoir. Cependant il n'abandonna pas entièrement la pratique médicale, et même il acquit la réputation d'un docteur dont l'œil pénétrant et le cœur sensible avaient auprès des malades les meilleurs résultats. Nommé médecin de la cour dans la Grande-Bretagne, il devint médecin ordinaire du roi de Prusse, en 1777. Cependant, quelle que fût l'estime qu'il avait acquise dans son art, son extérieur froid et sa sensibilité excessive lui en rendirent la pratique très-difficile. Il ne pouvait supporter la vue de ses amis, quand il les croyait en danger, et se voyait forcé de s'éloigner d'eux. Ce caractère de faiblesse, si contraire aux nécessités médicales, le força de chercher des distractions dans la culture des fleurs. Mais ce goût ne put l'occuper longtemps. Voulant se créer une sphère d'action plus vaste, plus féconde en résultats, et qui lui fit oublier les pénibles moments qu'il passait au lit des malades, il se tourna vers l'agriculture en grand, qui lui parut réunir ces avantages. Ayant commencé par lire tout ce qui

avait paru dans son pays sur l'économie rurale, il fut peu satisfait des systèmes allemands, et recourut aux ouvrages anglais, où il trouva ce qu'il désirait. Dès ce moment toute son existence appartint à l'agronomie. En 1794, il publia son *Introduction à l'étude de l'agriculture anglaise*, dont le succès surpassa son attente. Ayant renoncé à la pratique médicale, il ne voulut plus être que consultant; donna tous ses soins à l'exploitation d'une petite propriété qu'il possédait près de Celle, et fit paraître une espèce d'ouvrage périodique sous ce titre : *les Annales d'agriculture de la Basse-Saxe*. Il commença aussi alors son institut pour l'instruction des agriculteurs, devenu si célèbre. Lorsqu'en 1803, les Français occupèrent l'électorat d'Hanovre, ne pouvant supporter la présence des étrangers dans sa patrie, Thaer accepta l'offre qui lui avait été faite de se rendre dans les États prussiens, et il y reçut le titre de conseiller privé au département de la guerre; puis il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin, et continua les *Annales d'agriculture*, qu'il avait commencées à Celle. Ce journal parut sous son nom jusqu'à l'année 1824, époque à laquelle l'Académie d'agriculture de Berlin se chargea de sa publication. Voulant qu'il unît la pratique à la théorie, le roi de Prusse lui donna en ferme une partie du bailliage de Wallup sur l'Oder, afin qu'il y poursuivît son institut agricole. Mais comme, suivant les vues du célèbre agronome, le terrain extrêmement fertile de ce bailliage ne convenait pas à un établissement qui devait servir en même temps de ferme expérimentale et modèle, il vendit cette

ferme et acheta avec le prix qu'il en reçut la terre de Mœglin, où il fonda l'institut agricole qui devait tant ajouter à sa célébrité. Cet établissement s'ouvrit en 1806 dans les circonstances les plus difficiles. Il eut néanmoins dès lors un très-grand succès, et l'année suivante le fondateur obtint le titre de conseiller d'Etat. En 1810, lors de la création de l'université de Berlin, Thaer fut nommé professeur d'agriculture et en même temps rapporteur de tous les objets d'agriculture auprès du ministre de l'intérieur. Dans la même année il donna ses *Principes raisonnés d'agriculture*, ouvrage dont le mérite a été partout reconnu, et qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. En 1815, il devint intendant général des bergeries royales; et deux ans après, le roi lui conféra l'ordre de l'Aigle-Rouge, 3<sup>e</sup> classe. En 1823, il provoqua l'assemblée qui fut réunie à Leipzig pour l'examen des laines. Ce fut l'année suivante qu'il célébra un jubilé en commémoration de sa réception au doctorat qu'il avait obtenu un demi-siècle auparavant. Cette fête fut un hommage éclatant rendu à ses services. Le roi de Prusse lui fit exprimer sa parfaite satisfaction, et les rois d'Angleterre, de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, lui envoyèrent des décorations avec des lettres pleines de bienveillance. Ses nombreux amis et ses élèves lui témoignèrent leur estime et leur reconnaissance par les démonstrations les plus vives. La classe des cultivateurs elle-même lui envoya une députation, pour le remercier des services qu'elle avait reçus de lui. Plus tard Thaer a toujours parlé avec une



douce émotion, de ce jour mémorable, où il avait acquis la preuve qu'il s'était rendu utile, non-seulement à sa patrie, mais au monde entier. Depuis cette époque, tout en conservant son activité, il vécut au sein de sa famille, heureux du bien qu'il avait fait. Sans nous étendre sur la vie politique de cet agronome, nous dirons que sa morale était fondée sur une excessive bonté, sur une bienfaisance, une philanthropie vraie et qui ne se démentit jamais. Ses écrits sont remarquables par la clarté, la concision et l'excellence des préceptes. Comme professeur, il était chéri de ses disciples, que séduisaient toujours son humeur gaie et ses paroles à la fois instructives et entraînantes. Aimant particulièrement la société des jeunes hommes, dans les commencements de la maladie qui l'a mis au tombeau, il fut toujours entouré de jeunes gens avides d'instruction, et dont il s'était fait de véritables amis. Il mourut au milieu d'eux dans la terre de Mœglin, qu'il a rendue à jamais célèbre, le 26 octobre 1828. On a traduit ses écrits en plusieurs langues. Ceux qui l'ont été en français sont : I. *Principes raisonnés d'agriculture*, trad. de l'allemand par le baron Crud, Genève 1811-16, 4 vol. in-4<sup>o</sup>, fig.; seconde édition. Paris 1828, et année suiv. 4 vol. in-8<sup>o</sup> et atlas. II. *Description des nouveaux instruments d'agriculture les plus utiles*, trad. de l'allemand par Mathieu de Dombasle, Paris, 1821, in-4<sup>o</sup> avec 25 planches. M.—DJ.

**THAI-TSOUNG**, XLV, 253, col. 2, lig. 10, et lig. 2 de la note: O-lo-peu, lisez: O-lo-pen.

**THAMAS**. Voyez Thahmasp, XLVI, 226.

**THARIADES**. Voy. Zadriadès, LII, 37.

**THARIN** (CLAUDE - MARIE-PAUL), naquit à Besançon le 24 octobre 1787. Son père était avant la révolution conseiller au parlement de cette ville. Depuis longtemps une branche aînée, dont le chef portait le titre de comte de Tharin, avait quitté la Franche-Comté, pour s'établir à Turin, où elle avait occupé des places importantes. Le jeune Tharin annonça, dès son enfance, les plus heureuses dispositions; il fit de brillantes études dans la maison paternelle, et, après avoir remporté le premier prix (en philosophie, il suivit, comme externe, pendant quatre ans, le cours de théologie au séminaire de Besançon. Après la mort de son père, sa mère l'envoya, en 1806, au séminaire de Saint-Sulpice. A cette époque, la sage et habile direction de l'abbé Emery attirait dans cet établissement l'élite de la jeunesse française, qui se destinait au service des autels. Sous un chef justement vénéré comme le guide et le modèle des prêtres, le jeune élève se distingua par des progrès rapides dans la piété et dans la science théologique. Il reprit ses cours, et sa constante application, le charme de son caractère, lui concilièrent l'estime de ses maîtres et l'affection de ses condisciples. On sait quel éclat ont eu toujours dans l'Eglise de France les catéchismes de Saint-Sulpice, et combien de talents s'y sont révélés, qui ont été depuis l'honneur du sacerdoce. L'abbé Tharin fut employé à cette œuvre importante à laquelle le rendait très-propre une instruction solide, une parole facile, élégante, et l'art de répandre de l'intérêt sur les vérités élémentaires de la reli-

gion. Tout ce qu'il voyait de piété et de modestie, de simplicité et de vertus évangéliques dans ses maîtres lui inspira le dessein, qu'il exécuta en 1814, d'entrer dans leur société. Ordonné prêtre en 1811 par le cardinal Maury, il dut remplacer comme directeur et comme professeur les sulpiciens que Napoléon avait expulsés au moment de ses démêlés avec le saint-siège. M. Jablart, vicaire général de Paris, avait été nommé supérieur du séminaire, et, malgré la diversité des caractères, la plus parfaite harmonie régna toujours entre le chef et ses coopérateurs. On doit cette justice à ce vertueux ecclésiastique, c'est qu'il s'appliqua constamment à maintenir dans toute leur pureté la règle et les usages consacrés par une heureuse expérience. Mais le cardinal était tourmenté par le besoin d'innover sans cesse. Comme il ne trouvait pas l'abbé Jablart assez souple à ses desseins, il mit à sa place l'abbé Tharin, qu'il crut plus disposé à entrer dans ses vues, et à adopter ses plans de réforme. Le nouveau supérieur eut le bon esprit de ne pas se plier aux caprices et aux boutades du cardinal ; la règle de Saint-Sulpice fut religieusement respectée, et plus d'une fois, sans trop déplaire, il sut faire entendre des vérités utiles. Déjà l'empire touchait à sa fin ; la persécution contre l'Eglise allait cesser, et l'abbé Tharin appelait de tous ses vœux le moment où il pourrait remettre entre les mains de ses anciens maîtres les fonctions qu'il n'avait acceptées que pour épargner à la religion de plus grands malheurs. Au commencement de la Restauration, il écrivit contre le cardinal Maury dont l'administration avait été si fâcheuse

pour le diocèse de Paris, et si irrégulière dans son principe. Il adressa une lettre anonyme à tous les chanoines de la métropole qui s'empressèrent de révoquer les pouvoirs du cardinal. Bientôt celui-ci fut obligé de quitter l'archevêché, et il se mit en route pour l'Italie, sans perdre toutefois l'espoir de recouvrer la faveur des Bourbons. Un *Mémoire* apologétique de sa conduite qu'il publia à cette occasion fut solidement réfuté par l'abbé Tharin. Ce *Mémoire* ne justifiait rien ; exemples et raisons, tout pouvait être contesté, et on prouva très-bien à l'auteur qu'il devait renoncer à une apologie impuissante, pour recourir à la clémence du juge. Vers le même temps Grégoire publia un pamphlet intitulé : *de la Constitution française de 1814*. L'abbé Tharin, lui répondit par sa *Défense des droits sacrés du trône*. L'ouvrage est pseudonyme ; il parut sous le nom de Louis de Beaupré. Les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice étant rentrés en 1814 dans l'administration du séminaire de Paris, l'abbé Tharin s'attacha à leur société. Il y professa la morale jusqu'à l'époque des Cent-Jours, et fit alors un voyage à Rome. A son retour il fut nommé supérieur du séminaire de Bayeux ; et dans ce nouvel emploi il se montra digne de l'estime et de la confiance qu'il avait inspirées. Un mélange heureux de douceur et de fermeté lui gagna tous les cœurs ; mais une ardeur excessive pour le travail qu'il ne savait pas modérer, avait profondément altéré sa santé, et il dut abandonner ses fonctions. Ce fut à Bayeux en 1818 qu'il composa ses *Nouvelles Considérations philosophiques et critiques sur la société des Jésuites et sur les causes*

*et les suites de leur destruction.* On peut affirmer hardiment que cet ouvrage a été la cause de la haine qui s'acharna contre l'abbé Tharin, lorsque la confiance de Charles X l'eut appelé auprès du duc de Bordeaux, pour diriger son éducation. Probablement ceux qui firent alors retentir la France de leurs craintes et de leurs doléances hypocrites, n'avaient pas lu le premier mot de la *Défense des Jésuites*; mais le titre seul n'était-il pas un péché irrémissible? La postérité aura de la peine à croire que des mots et des fantômes aient si longtemps ému le peuple français, qui s'estime avec raison un peuple brave et spirituel. Au reste l'abbé Tharin procède d'après les lois d'une rigoureuse logique. S'il se prononce pour les Jésuites, ce n'est qu'après avoir bien pesé et les torts qu'on leur impute et les apologies qu'ils opposent. Sa méthode est excellente; ses raisonnements concluants, et son style, quoique vif et animé, est exempt d'aigreur et d'amertume. On peut même regretter qu'il n'ait pas profité de tous ses avantages, tant l'histoire lui fournissait de preuves et de documents à l'appui de sa thèse! Il était au sein de sa famille, espérant que quelques jours de repos lui suffiraient pour recouvrer ses forces, et qu'il pourrait ensuite rentrer dans la société de Saint-Sulpice, à laquelle il était tendrement attaché; mais d'après l'avis formel des médecins il dut renoncer à cet espoir et accepter les lettres de grand-vicaire que lui offrit M. Courtois de Pressigny, archevêque de Besançon. Ce choix fut universellement applaudi; le diocèse fut administré avec beaucoup de sagesse et ne se ressentit nullement des absences

prolongées que le prélat était obligé de faire à Paris comme pair de France. Pendant que l'abbé Tharin était occupé de ses nouvelles fonctions, on songeait à l'élever à l'épiscopat. Les sièges d'Angoulême, de Langres et de Metz lui furent successivement offerts; il sut faire agréer ses refus et repoussa des dignités et des honneurs que sa modestie lui présentait comme supérieurs à son mérite et à ses services. Mais enfin le prince de Croy, ayant été transféré à Rouen, voulut l'avoir pour son successeur à Strasbourg, et il triompha, non sans peine, de sa résistance. La lettre pastorale que ce nouveau prélat publia le 19 janvier 1824 à l'occasion de sa prise de possession, est admirée comme un monument de haute éloquence. Il ne fut que deux ans évêque de Strasbourg, et il y fit briller dès le premier moment, ses talents pour l'administration. Jaloux de procurer à son peuple de saints prêtres, il remit en honneur les lois de la discipline ecclésiastique. Il vécut toujours dans les meilleurs rapports avec les autorités de son diocèse. La douceur de ses mœurs, son affabilité, sa modestie, un rare désintéressement, une charité vraiment chrétienne, toutes ces précieuses qualités étaient relevées par une physionomie heureuse, des manières nobles, aisées, et une conversation élégante sans effort. A peine fut-il nommé, en 1826, précepteur du duc de Bordeaux, que toute la presse libérale, jeta un long cri d'épouvante. C'en était fait de la charte, la monarchie s'engageait dans des écueils, l'ultramontanisme allait tout envahir. Nous ririons aujourd'hui de toutes les inepties que l'on débita gravement à cette époque sur la *Cama*

*rilla*, espèce de tribunal secret où les affaires du royaume étaient censé réglées avant d'être discutées au conseil du roi, et dont l'évêque de Strasbourg aurait été le président. Le fait est que cet évêque n'eut aucune influence ni à la cour, ni auprès des ministres, qu'il fut même abreuvé d'amertumes par ceux qui auraient dû lui rendre sa tâche plus facile, que les dégoûts et les contradictions portèrent une rude atteinte à sa constitution, déjà fort délicate, et l'obligèrent d'interrompre ses fonctions. Il partit pour Nice, dont le climat tempéré lui fit quelque bien ; mais il ne put jamais reprendre toute son énergie, et, vers les derniers temps de la Restauration, quelques dissentiments étant survenus entre le gouverneur du prince et lui, il quitta définitivement la cour. Nous avons sous les yeux un *Mémoire*, qu'il présenta en 1827 au roi, sur l'éducation du duc de Bordeaux. Ce mémoire est écrit avec beaucoup de talent et de sagesse ; il mériterait d'être imprimé, et nous ne doutons pas qu'il ne servît à redresser l'opinion publique, qui s'est montrée trop longtemps injuste à l'égard de ce prélat. Ce fut sans doute après les événements de juillet qu'il se déclara le partisan de Richemont, le dernier imposteur qui ait pris le nom de Louis XVII, ce qui étonne, quand on songe au caractère de Tharin et à la place qu'il occupait à la cour de Charles X. On ne voudra jamais croire qu'une fable aussi ridicule ait fait tant de dupes en France et jusque dans les plus hauts rangs. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, il vécut dans une profonde retraite, soit en Italie, soit dans le midi de la France, et enfin à Paris auprès de M. de

Janson, avec qui il était intimement lié. Il mourut le 14 juin 1843, après avoir reçu tous les secours de la religion avec la foi la plus vive et le calme le plus édifiant. Ses dernières paroles furent : *Dieu seul, le reste n'est rien.* — Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Tharin, a publié en 1834, un livre qu'on ne saurait trop méditer, et qui a eu deux éditions. Il est intitulé : *du Gouvernement représentatif*, vol. in-8°. L'auteur ne dissimule pas qu'il regarde le gouvernement représentatif, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, comme une des plus grandes plaies de l'Europe, et il lui préfère, sans balancer, une monarchie absolue, mais tempérée. Dans ce dernier système le pays est mieux administré, les libertés publiques plus respectées, les lettres, les sciences plus florissantes, et le peuple plus heureux. Cet ouvrage, au moment où il parut, fut amèrement censuré ; il n'exciterait pas aujourd'hui les mêmes réclamations. En 1835, parurent les *Méditations religieuses et politiques par M. Tharin, ancien évêque de Strasbourg* (1). Cet ouvrage fit quelque sensation malgré le silence des journaux. Deux traductions italiennes, qui se succédèrent en peu de temps, prouvent qu'on avait su l'apprécier dans la péninsule. On a encore de M. Tharin : *les Gémissements et les Espérances de la*

---

(1) Quand Tharin fut chargé de donner ses soins au duc de Bordeaux, il se démit quelques jours après de son évêché de Strasbourg, ce qui n'empêcha pas la faction libérale de crier contre l'ambition du prélat. En vain il adhéra en 1826 à l'exposé des sentiments des évêques sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel, il n'en fut pas moins signalé comme le chef des ultramontains. Telle est la justice des partis !

*Religion catholique en France, ou de l'Etat présent et de l'Avenir de l'Eglise de France.* Quelques critiques reprochèrent à l'auteur d'avoir trop rembruni ses couleurs. L'avenir s'est chargé de le justifier. Nous ne blâmerons pas un pieux évêque d'avoir montré dans cet écrit une foi vive, un profond attachement à la religion et un ardent désir de la voir recouvrer son empire sur les cœurs.

D—S—E.

**THARREAU** (le baron **JEAN-VICTOR**), général français, né vers 1770, dans un village de l'Anjou, près de Chollet, d'une famille considérée, fit d'assez bonnes études, et venait de les achever, lorsque la révolution commença. Plein d'enthousiasme pour la guerre, il s'enrôla en 1792, dans un bataillon de volontaires nationaux du département de Maine-et-Loire, dont il devint bientôt l'adjutant-major, puis le commandant. Dès le commencement de 1794 il était général de brigade et chef d'état-major de l'armée des Ardennes. C'était le temps de l'horrible terreur qui désola si cruellement la France. Tharreau n'en approuva pas les excès, et il le témoigna assez haut pour que les représentants du peuple en mission près de cette armée crussent devoir le priver de son emploi. Il ne le recouvra que par la chute de Robespierre, après le 9 thermidor. S'étant alors rendu dans la capitale, il y fit connaissance de Bonaparte qui, se trouvant dans une position semblable à la sienne, lui donna de fort bons conseils. Tous deux rentrèrent dans leur grade à la même époque; et, lorsque Napoléon allait débiter en Italie dans sa brillante carrière, Tharreau se rendit à l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau. Il

s'y distingua surtout dans la fameuse retraite de 1796, où on lui donna le commandement d'une division, bien qu'il ne fût que général de brigade. Chargé de flanquer l'aile droite; souvent privé de communications et forcé de combattre à la fois les corps autrichiens de Frœlich et de Wolf, qui furent encore renforcés par celui du comte de Saint-Julien, il prouva que les talents et la valeur peuvent quelquefois suppléer au nombre. Après s'être éminemment distingué à la prise et reprise de Kempten, et au combat de Ravensbourg, il ramena en France sa division, couverte de gloire et n'ayant fait que de légères pertes. Il fut un des généraux chargés de la défense de Kell. On sait ce que fut la longue résistance de cette place à des forces de beaucoup supérieures. Tharreau y eut une grande part. Cependant ce ne fut que deux ans plus tard, en 1799, qu'il obtint le grade de général de division, et qu'il se rendit en cette qualité à l'armée d'Helvétie, sous les ordres de Masséna qu'il seconda merveilleusement aux batailles de Zurich et de Winterthur, où il commandait quatre divisions. Après cette glorieuse campagne, Tharreau passa au commandement supérieur de Strasbourg qu'il conserva jusqu'en 1800, où Moreau lui donna un nouveau témoignage d'estime, en l'appelant au conseil qui fut chargé d'arrêter le plan de la belle campagne que termina la victoire de Hohenlinden, à laquelle il eut encore une très-grande part. Ce fut à cette époque que commencèrent les secrètes divisions qui devaient avoir, entre les armées du Rhin et d'Italie, des résultats si funestes. Tharreau, très réservé par



caractère, y prit peu de part ; mais trop franc pour dissimuler, il laissa quelquefois pénétrer sa pensée. On l'envoya d'abord en Italie, où il commanda une division sous les ordres de Murat. Il ne revint en France que vers la fin de 1802, pour cause de santé. C'était le temps où Napoléon marchait ouvertement au pouvoir absolu ; Tharreau le comprit sans peine. Admirateur très sincère de son talent, il ne vit qu'avec peine le projet de changer la forme d'un gouvernement pour lequel il avait si longtemps combattu, et refusa sa signature, quand il fut question de voter pour le consulat. Quelques jours après, le ministre de la guerre le mit hors de service en lui écrivant toutefois dans un style poli : « Je vous prévien que, d'après le travail arrêté par le premier Consul, vous êtes en activité. Vous restez à la disposition du gouvernement, et jouirez, en attendant une destination, du traitement de 15,000 francs. Croyez au plaisir que j'ai à vous transmettre cette preuve de l'estime du gouvernement et de la considération qu'il attache à vos services. » Lorsqu'il fut question de l'élection à l'empire, Tharreau opposa d'abord la même résistance, mais quand l'Empereur fut définitivement proclamé, il n'hésita pas à lui prêter serment. Depuis cette époque, il fut laissé chez lui dans la même position, recevant très régulièrement le même traitement. A chaque époque où il vit recommencer la guerre, il écrivit pour offrir ses services, mais on n'y répondit pas. Cependant un peu avant le manifeste contre la Prusse, le prince Joseph étant venu à Strasbourg, Tharreau fit

plusieurs reconnaissances militaires avec lui, et il en reçut quelques témoignages d'estime. Ce prince lui écrivit ensuite de Paris : « J'es-  
« père que vos vœux seront rem-  
« plis, et je m'en féliciterai. » Cette lettre lui fit concevoir l'espérance d'être prochainement employé ; mais il lui fut impossible d'en faire la demande à l'empereur, qui, peu de temps après, passa par Strasbourg. Désespéré de ce contretemps, et voyant que la guerre avec la Russie allait commencer, il écrivit au ministre de la guerre, que n'étant point habitué à entendre tirer le canon d'aussi près, sans être de la partie, il allait se rendre à Poitiers pour affaires de famille. Il n'avait point reçu de réponse à cette lettre quand, à son grand étonnement, il fut nommé baron, et s'étant rendu à Paris pour remercier l'Empereur et lui réitérer ses offres de service, il fut très bien reçu et nommé commandant de la première division des grenadiers, aux ordres du maréchal Oudinot, ce que Napoléon lui annonça très gracieusement en disant : « A présent vous voilà à même de réparer le temps perdu. » La guerre d'Autriche en 1809, commença bientôt, et dès le début, en entrant à Vienne, Tharreau fut blessé assez grièvement pour qu'on ne le regardât, comme hors de danger, que le quinzième jour. Ayant alors appris que sa division allait passer le Danube, il essaya ses forces en voiture, et trois jours après il la rejoignit sur la rive gauche du fleuve, au moment où le général Régnier venait le remplacer par ordre de l'empereur : « Mais vous n'êtes pas de fer, lui dit Napoléon, qui était présent ; la journée sera chaude ; vous ne pourrez

« pas la supporter. » — « Sire, « j'aurai toujours assez de force « pour combattre. » Et il se mit à la tête de sa division. Déjà un feu terrible avait commencé sur tous les points. Bientôt le maréchal Oudinot fut blessé et forcé de se retirer. Tharreau prit le commandement de tout le corps d'armée et avec son sang-froid et son courage ordinaires, il en dirigea tous les mouvements pendant le reste de cette sanglante journée. Il ne s'arrêta qu'à la nuit close, et lorsque tout combat eut cessé. Alors atteint d'un accès de fièvre il alla s'asseoir auprès d'un bivouac, et ne s'éloigna du champ de bataille que lorsqu'on l'emporta sur un brancart. Pendant ce temps l'Empereur lui avait fait expédier un ordre de se rendre en Westphalie pour y rétablir sa santé ; mais il parvint à le faire révoquer, et resta avec sa division qu'il commandait encore à Wagram, où il eut un cheval tué sous lui, et perdit deux aides de camp et son chef d'état-major qui tombèrent à ses côtés. Après cette terrible et glorieuse campagne il ramena en France le corps d'Oudinot qu'il commanda par intérim, et reçut de l'Empereur l'autorisation de retourner dans sa famille, où il resta jusqu'au mois de mars 1812. A cette époque, mis à la tête de la première division du corps westphalien, commandé par Vandamme, sous les ordres immédiats du roi Jérôme, il partit pour cette guerre de Russie qui devait être si terrible et si funeste. Le roi ayant été forcé de retourner dans ses États, Tharreau s'était flatté de commander son corps d'armée ; mais le duc d'Abrantès s'étant alors trouvé sans commandement, il fallut lui donner

celui que laissait vacant le départ du roi, et Tharreau se vit déçu d'un espoir très-fondé. Il ne continua pas moins de combattre avec le plus entier dévouement. Le corps westphalien avait alors passé le Borysthènes, et il était sur le flanc de l'armée russe dont il pouvait couper la retraite sur Moscow. Tharreau s'en aperçut, et ne voulant pas perdre un moment, il mit en marche sa division pour commencer une opération dont il attendait les plus heureux résultats. En même temps il fit prévenir le général en chef par son aide de camp Crozet. Mais contre son attente sa proposition fut mal accueillie. « Je ne le souffrirai pas, » dit Junot ; et sur de nouvelles instances, sur la déclaration formelle de Tharreau qu'il répondait du succès, le duc d'Abrantès ne répliqua que par ces dures paroles : « Je le ferai fusiller, s'il ne s'arrête pas. » Il fallut suspendre un mouvement déjà commencé, et renoncer à une opération dont le succès lui paraissait infaillible, ainsi que cela est très-exactement indiqué dans le quatorzième bulletin, daté de Smolensk le 23 août. « Les fuyards, » y est-il dit, « se re- « tiraient sur les hauteurs de Va- « lontina ; cette position fut enlevée « par le 18<sup>e</sup> de ligne ; et sur les « quatre heures après midi la fu- « sillade s'engagea avec toute l'ar- « rière-garde de l'ennemi, qui pré- « sentait environ quinze mille hom- « mes. Le duc d'Abrantès avait « passé le Borysthènes à deux lieues « sur la droite de Smolensk ; il se « trouvait débouché sur les der- « rière de l'ennemi, et pouvait, en « marchant avec décision, intercep- « ter la grande route de Moscow, et « rendre difficile la retraite de cette

« arrière-garde... » Le roi de Naples qui se trouvait près de là, et qui depuis longtemps connaissait Tharreau, accourut à lui, dans le moment décisif, et ayant reconnu à quel point son projet était bien conçu, lui en fit compliment, et se rendit auprès de Junot, pour l'y faire consentir; mais ce fut en vain; rien ne put convaincre ce général. On a reconnu plus tard que, dès lors, il commençait à être atteint du mal qui a terminé sa vie. Ainsi le malheureux Tharreau vit échapper une occasion du plus bel exploit qui eût illustré sa carrière. Il se résigna, reprit tristement le chemin de Moscow, et trois semaines après il était blessé à la jambe dans la sanglante journée de la Moscowa; et n'ayant pas voulu se retirer il était frappé d'une seconde balle qui lui traversa la poitrine. Il mourut glorieusement sur le champ de bataille, comme tant de fois déjà il avait pensé mourir. M—DJ.

**THÉAULON** (MARIE-EMMANUEL-GUILLAUME-MARGUERITE DE LAMBERT), l'un des auteurs dramatiques les plus féconds de notre époque, né à Aigues-Mortes le 14 août 1787, de la même famille que l'archichancelier Cambacérès, fut destiné au barreau, dès l'enfance, et envoyé à Montpellier pour entrer dans cette carrière. Après avoir fait ses premières études au lycée de cette ville, où il fut admis par le moyen d'une bourse que lui fit obtenir l'archichancelier, il fut placé chez un avocat de Nismes, pour y recevoir les premiers éléments de cette profession. Mais il s'en dégoûta bientôt, et, entraîné par son goût pour la poésie, il composa quelques pièces de vers assez remarquables, entre autres une ode sur la victoire d'Iéna, que venait de remporter Napoléon. Le succès qu'il

obtint par ce début lui fit concevoir l'espérance d'en obtenir de plus considérables. Comprenant que cela serait difficile dans la province qu'il habitait, il se munit de bonnes lettres de recommandation pour son illustre cousin, et s'achemina vers la capitale, où il arriva vers la fin de 1808. C'était le temps où sa Majesté Impériale s'occupait de bien autre chose que de poésie. Théaulon ne fut pas aussi promptement accueilli que sa position l'exigeait; et en attendant Cambacérès ne put faire mieux que de lui obtenir une commission d'inspecteur des domaines. Peu satisfait d'une aussi mince faveur, il ne se rendit pas au poste qui lui était assigné; et s'étant dès lors lié avec plusieurs auteurs dramatiques, notamment M. Dartois, ils composèrent ensemble, pour le théâtre du Vaudeville quelques pièces qui réussirent assez bien, entre autres *les Fiancés*, *les Femmes soldats*, *les Femmes volantes*. Ce succès ne suffisant pas à l'ambition ou peut-être aux besoins de l'auteur, il partit pour l'Allemagne, où une commission d'inspecteur des hôpitaux militaires lui fut donnée, toujours par la protection de Cambacérès. Cette fois il n'hésita pas à l'accepter, et, après quelques mois d'exercice, il passa en Italie en la même qualité. Pendant son séjour à Milan il fit représenter un vaudeville, à l'occasion du retour de l'armée, qui revenait triomphante de Wagram, ce qui lui valut, de la part du prince Eugène, une gratification de cinquante napoléons, dans une belle boîte ornée de son chiffre. Cet encouragement ne fut pas perdu; Théaulon se hâta de revenir à Paris, et il y composa, sous le titre d'*ode sur la naissance du roi de*

*Rome*, une des meilleures pièces qui aient été publiées sur ce grand sujet. Elle valut à l'auteur une gratification impériale qui surpassa celle du prince Eugène. Mais déjà le trône de Napoléon semblait fort ébranlé, et toute la France attendait dans l'anxiété l'issue de la crise dont il était menacé. Enfin le 31 mars 1814 vit entrer les armées coalisées dans Paris, et une grande partie des habitants arbora la cocarde blanche. Théaulon ne fut pas des derniers à se ranger du parti royaliste, et il composa la première chanson qui ait été faite en l'honneur des Bourbons. Louis XVIII était à peine entré dans la capitale, qu'il fit représenter avec M. Dartois *les Clefs de Paris, ou le Dessert de Henri IV, trait historique en vaudeville*. Il donna encore dans cette même année plusieurs pièces du même genre, et dans toutes il montra pour la cause royale un très-grand dévouement; ce qui le plaça dans une position embarrassante quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, en 1815: toutefois il se fit inscrire sur la liste des volontaires royaux, et n'hésita pas à suivre le roi à Gand. Il ne fit cependant aucun service militaire auprès de S. M., et se borna, pendant son séjour dans la Belgique, à concourir à la rédaction d'un journal intitulé *le Nain rose*, qui n'eut que quelques jours d'existence. Lors du retour du roi, Théaulon le précéda de quelques heures à Paris, et il y fit afficher en même temps que la déclaration de Cambrai, et sortant des mêmes presses (voy. Talleyrand LXXXIII, 157), une espèce de proclamation dont le titre était: *Voici le Roi*. Cette annonce de l'arrivée du monarque dans la capitale fut d'un très-bon effet, et ce fut,

de la part de Théaulon, un acte de dévouement et de courage incontestable. Nous ignorons s'il en fut récompensé convenablement. Depuis ce second retour de Louis XVIII il donna encore, pour la même cause, un grand nombre de pièces de théâtre. Sa fécondité était telle qu'il eut part dans la même année à plus de cinquante productions dramatiques, dont il composa notamment la plus grande partie. En 1820, à l'époque de la naissance du duc de Bordeaux, il fit un tour de force encore plus remarquable; ce fut de donner le même jour aux trois principaux théâtres, une pièce différente, savoir à l'Opéra *Blanche de Provence* en trois actes avec M. de Rancé; au théâtre-Français, *Jeanne d'Albret ou le Berceau*, en un acte avec MM. Carmouche et Rochefort; à l'Opéra-Comique, *le Panorama de Paris, ou c'est Fête partout*, avec M. Dartois. Cette fécondité ajouta beaucoup à sa réputation, et lui fit enfin accorder en 1823 la croix de la Légion-d'Honneur. Il obtint à la même époque un triomphe plus éclatant, et que l'on pourrait nommer *exotique*; ce fut d'être appelé à Berlin pour y faire le poème d'un opéra, dont Spontini composa la musique, et qui fut représenté à l'occasion du mariage du prince Royal. Ce grand événement ayant été retardé, le séjour de Théaulon en Prusse se prolongea longtemps; mais il en revint comblé de présents et d'honneurs. A son retour il fit un voyage en Provence et en Languedoc, où il alla pour la dernière fois visiter sa famille. C'est alors qu'il fit jouer à Toulon *Owinska, ou la Guerrière polonaise*. Revenu à Paris, il y reprit ses travaux dramatiques jusqu'à la révolution de

1830 qui vint en arrêter le cours. Dans aucun siècle ni dans aucun pays, on ne trouve un auteur qui ait autant produit en si peu de temps. Le nombre des pièces qu'il a composées en quelques années, seul ou en société, s'élève à 250. Nous en donnerons une liste abrégée, mais qu'il a fait imprimer lui-même dans les derniers temps de sa vie, sans l'annoncer comme complète. Au théâtre du Vaudeville dans l'intervalle de 1810 à 1827 : *le Piège, Stanislas en voyage, l'Arbre de Vincennes, le Marin ou les deux ingénues, le Prince Chéri, Stanislas ou les rois, la Déesse à l'enclère ou le nouvel Opéra, les Portraits, le Dragon de vertu, la Somnambule mariée, la Mère au bal et la Fille à la maison, la Fiancée de Berlin, le bénéfice de Minette, parade, Héloïse ou la nouvelle Somnambule, l'Homme à la Carriole ou Monsieur Quatre-Sous*, en trois actes, *le vieux Marin ou la Campagne imaginaire*, imité de M<sup>me</sup> de Staël. Les principales pièces que Théaulon a données au Vaudeville, en collaboration avec MM. Dartois, Moreau, Ourry, Capelle, Dupin, Fulgence, Brazier, Désaugiers, Dumersan, Carmouche, Ramond, Vulpian, etc., sont : *les Pages au sérail, les Anglais à Bagdad, la Jérusalem déshabillée, parodie de la Jérusalem délivrée, le Cimetière du Parnasse, parodie de Typo-Saïb, Numéro 15 ou la nuit avant la noce, les Bêtes savantes, Paris à Peking ou la Clochette de l'Opéra-Comique, les Folies du Jour, l'Ermite de Sainte-Avelle, le Parnasse Gelé, ou les Glisseurs littéraires, le Gueux parodie du Marin, les Paris anglais ou la Conversation criminelle, la Suite du Folliculaire ou l'article en suspens, la Solliciteuse,*

*l'Homme d'affaires ou les Rosses et le Fiacre, le Courrier des Théâtres ou la Revue à franc étrier, la Girafe ou une journée au Jardin du Roi, etc.* Au Théâtre des Variétés depuis 1815 jusqu'à 1830 : *le Château d'If, le Mariage à la hussarde, le Diable d'argent, la Géorgienne à Londres ou les Réformateurs, l'Auberge du grand Frédéric, les Blouses, Stanislas, suite de Michel et Christine, Pique-Assiette, le Grenadier de Fanchon, le Bénéficiaire, le Commissaire du bal ou l'ancienne et la nouvelle mode, le Chiffonnier ou le Philosophe nocturne, les trous à la Lune ou Apollon en faillite, M. Bonaventure ou les inconvénients de la Diligence, M. François ou chacun sa manie, le Candidat ou l'Athénée de Beaune, le Médecin des Théâtres ou les consultations, les trois Faubourgs ou samedi, dimanche et lundi, parodie des trois quartiers, John Bull au Louvre, le Bal de l'avoué ou les Quadrilles historiques, les trois Couchers ou l'Amour en poste.* A l'Opéra-Comique, de 1816 à 1821, avec MM. Dartois et de Rancé, *le Roi et la Ligue, le Mari pour étrennes, Charles de France, la Bataille de Denain, le Sceptre et la Charrue, Jeanne d'Arc ou la délivrance d'Orléans, les fleurs du Château.* (Seul) *la Rosière*, en trois actes, *la Clochette, le petit Chapeyron rouge, l'Oiseau bleu.* Au Théâtre-Français de 1816 à 1825, avec MM. de Rancé, Dartois, Rochefort, Carmouche, Gersin, etc., *l'Anniversaire* en un acte et en vers, *Henri IV et Mayenne*, en trois actes ; *le Laboureur, le Château et la Ferme*, à l'occasion du sacre de Charles X. A l'Opéra avec M. de Rancé, *don Sanche ou le château d'amour* en trois actes, 1825. A l'Odéon (seul)

*l'Artiste ambitieux ou l'Adoption*, comédie en cinq actes et en vers, *l'Indiscret*, idem. Au Gymnase-Dramatique de 1822 à 1827, avec divers : *le Zodiaque de Paris*, à propos de celui de Denderah, *les Femmes romantiques*, *le Magasin des lumières*, *l'Homme fossile*, *mes Derniers vingt sols*, *Perkins Warbeck ou le Commis marchand*, *l'Écrivain public*, *Sainte-Perine ou l'Asile des vieillards*, *le Combat des coqs*, *la Fête des Marins ou la Saint-Charles à Dieppe*. (Seul) *la Veuve du soldat*, 1825; *le Paysan perverti ou Quinze ans de Paris*, 1827, drame en trois journées; *l'Héritage*, comédie, *le Lendemain d'un bal*, vaudeville, et *le Vol*, drame. Au Théâtre des Nouveautés, de 1827 à 1830, avec divers, *Tami Bontemps ou la Maison de mon oncle*, *M. Jovial ou l'huissier chansonnier*, *Leda ou la jeune servante*, *le Barbier châtellain ou la Loterie de Francfort*, *M. du Croquis ou le peintre en voyage*, *une matinée de Stanislas*, *Jean ou le Pouvoir de l'éducation*, pièce en quatre parties; *Angiolina ou l'épouse du Doge*, drame en trois actes; *la Tyrolienne*, pastorale imitée de Goethe; *Jovial en prison ou le Buteur*, *le Bandit*, drame en deux actes, *le Bal champêtre au cinquième étage*. (Seul) *Faust*, drame en trois actes mêlé de chants, *la Recette ou le sixième acte du Bénéficiaire*, *le Mari aux neuf femmes*, *Raphaël*, drame en trois actes mêlé de chants. On conçoit comment tant de pièces que les circonstances avaient fait naître, ont cessé d'être jouées lorsque ces circonstances n'ont plus été les mêmes; ce qui a causé un grand préjudice à l'auteur. Il en avait achevé trois du même genre, que la police de

Louis-Philippe ne lui permit pas de faire représenter, et qui ne le seront probablement jamais. La première de ces pièces est tirée de *l'Histoire du roi Clovis*; la seconde intitulée *le traité d'Amiens*, et la troisième *Henri V ou l'an 1880*. La révolution de 1830 plaça Théaulon dans une position fâcheuse, et après avoir eu au théâtre un des plus grands succès de cette époque, il mourut à Paris sans laisser à sa famille d'autre bien, qu'un nom honorable et sans reproche. M.—Dj.

**THÉBAUDIN** (PIERRE-ALEXANDRE-MARIE, baron de Dordigné) d'une famille noble du Maine, naquit à Paris, le 14 juin 1783. Quoique enfant encore à l'époque de notre première révolution, les impressions qu'il en reçut, restèrent gravées dans sa mémoire, et c'est à partir de ces instants d'orages qu'il se prépara à en devenir un des plus courageux adversaires. A l'âge de vingt ans il épousa M<sup>me</sup> de Vendé, jeune personne d'une famille distinguée, aussi remarquable par sa beauté que par les grâces de son esprit et les qualités de son cœur. Heureux dans son intérieur, possesseur d'une belle fortune, se livrant avec ardeur et passion à l'étude de l'histoire et des langues mortes et vivantes, il vit paisiblement s'écouler la longue et glorieuse période de l'empire, sans chercher à l'entraver dans sa marche, bien que toutes ses sympathies ne fussent point pour elle. Il salua avec joie, en 1814, le retour des Bourbons. Sans ambition personnelle, il ne sollicita aucunes fonctions, ni charges de cour, et continua sa vie heureuse et d'études. Cependant, après la seconde Restauration, Louis XVIII le créa baron. Au bout de quelque

années du rétablissement des Bourbons, l'esprit perspicace du baron de Dordigné ne tarda point à lui faire entrevoir l'abîme qui se creusait sous leurs pas. Il fit part en haut lieu de ses alarmes, et donna de sages conseils pour un changement de direction ; mais comme beaucoup d'autres ses avis furent inutiles ; le char était lancé dans une mauvaise voie et il s'y brisa. La révolution de 1830 l'affligea vivement sans le surprendre ; mais à partir de ce moment, il entra en lutte contre toutes les révolutions survenues en Europe, à la suite de celle de Paris. Son énergie, ses sacrifices pécuniaires et son dévouement ne connurent aucunes bornes. Il fit plusieurs voyages en Angleterre, en Allemagne, pour rendre des services aux exilés. On se rappelle qu'en 1832, une courageuse princesse fut appelée en Vendée. Nous ne prétendons émettre ici aucune opinion sur le plus ou moins d'opportunité de la prise d'armes, fixée au 24 mai, par un ordre donné au nom de la duchesse de Berry. Le 22, il y eut un contre-ordre envoyé aux chefs nommés pour coopérer à cette levée de boucliers ; mais ce contre-ordre ne put parvenir assez tôt à tous. Le baron de Dordigné, n'en eut aucune connaissance, et obéissant au premier ordre il se rendit, avec quinze cents hommes qui avaient foi en lui, au rendez-vous assigné pour le combat. Ses efforts furent vains ; on le pense bien. Comme François I<sup>er</sup>, le brave Breton ne put que s'écrier : « *Tout est perdu, fors l'honneur !* » En 1833, il fut condamné à mort, par contumace, et ses propriétés furent sequestrées. Alors reportant toute sa foi monarchique à

la cause de don Miguel et de Charles V, il écrivit pour la défense de ces deux rois détrônés des ouvrages pleins de zèle et de savoir. Il fit mieux encore, lui, époux, père de famille, étranger au métier des armes, et parvenu à l'âge de cinquante ans, il alla guerroyer comme un simple volontaire dans l'armée de Sa Majesté très-fidèle, et s'y distingua par plusieurs beaux faits d'armes. Le roi Miguel, touché d'un si généreux dévouement, le nomma commandeur de l'ordre du Christ. C'est en Portugal que ce moderne *croisé* vendéen connut la famille royale d'Espagne, qu'il s'y attacha, et lui rendit par la suite de très-grands services. Les malheurs de don Miguel le ramenèrent en Angleterre, et il y resta une année. En 1835, une circonstance douloureuse, la maladie, suivie bientôt de la mort, de M<sup>me</sup> de Dordigné, le força de rentrer en France, où durant plusieurs années, il vécut sous un nom supposé. En 1838, le terme fixé par la loi étant arrivé, il se constitua prisonnier à Orléans, pour y purger sa contumace. La cour d'assises, cette fois, l'acquitta. Redevenu ainsi libre, il passait une grande partie de ses journées dans les bibliothèques publiques, à faire des recherches historiques, ou bien, nouveau *Blondel*, il allait servir, consoler les familles exilées sur diverses terres étrangères. En 1848, il alla en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, présenter ses hommages à d'illustres hôtes, desquels il reçut l'accueil le plus bienveillant. Il alla également à Brunsée saluer une auguste princesse, qui l'honorait de sa confiance. Après ces différentes courses, il retourna à Londres, pour voir de nouveau le roi don Miguel. La



mort de cet homme si dévoué à toutes les légitimités fut pour ces royaux représentants un événement pénible, et qui ajouta beaucoup à leur propre infortune. Don Miguel, la duchesse de Berry, le comte de Chambord et la duchesse d'Angoulême, parlèrent de la perte du baron de Dordigné avec un attendrissement qui toucha profondément ceux qui en eurent connaissance. C'était un homme éminemment bon, généreux et d'une obligeance extrême. Son érudition ne le rendait point pédant ; loin de là, il était simple, modeste, conteur aimable, gracieux et spirituel. Avec des opinions sévères, il était très-tolérant pour celles des autres, et d'un esprit conciliant. Toujours excellent catholique, il eut le bonheur, durant sa maladie, en pleine connaissance, d'avoir plusieurs entretiens religieux avec un de nos plus célèbres orateurs, le R. P. Ravnian. Ses derniers voyages, pendant lesquels il fit, avec une grande célérité, près de mille lieues, avaient considérablement altéré sa santé. De sinistres pressentiments l'avertirent de sa fin prochaine, et il en parlait fréquemment. Quinze jours avant sa mort, il dit à un ami qui était venu le visiter : « Nous ne nous reverrons plus ! » Sa prédiction ne fut que trop justifiée ; il mourut le 11 juillet 1849. Son imagination vive, dévorante, a abrégé son existence ; et c'est bien de lui qu'on peut dire : *la lame a usé le fourreau*. Quelques jours avant sa mort, un ami lui ayant demandé s'il lui serait agréable d'apprendre les nouvelles du jour, il fit entendre qu'il en serait bien aise. On lui annonça l'entrée de l'armée française dans la capitale du monde chrétien. — « Et le pape,

« demanda-t-il vivement, est-il « rentré à Rome? — Non, lui « fut-il répondu. — Oh! alors « tout n'est pas fini, répliqua tristement le pauvre mourant. » Sa dernière pensée lucide fut donc pour le Saint-Père émigré. La mort, enleva le baron de Dordigné au moment où il terminait plusieurs ouvrages sur les langues mortes. Les livres qu'il a publiés de son vivant, sans y mettre son nom, par excès de modestie, sont : 1<sup>o</sup> *Légitimité portugaise*, Paris, 1830, in-4<sup>o</sup> de 800 pages ; 2<sup>o</sup> *D. Carlos et D. Miguel, — Oui ou non, est-il de l'intérêt des puissances légitimes et monarchiques de laisser périr dans la Péninsule la monarchie et la légitimité?* Paris, 1838, in-4<sup>o</sup>. 3<sup>o</sup> *Leuchtenberg et Cobourg*, Paris, in-4<sup>o</sup>. Z.

**THÉBIT**, ou plus régulièrement **THABIT ben GORRAH**, astronome et médecin arabe célèbre, naquit à Harrân en Mésopotamie, l'an 221 de l'hég (835 de J. C.). Il exerça dans sa jeunesse le métier de changeur de monnaies. Habile dans les langues arabe, grecque et syriaque, il ne tarda pas à se distinguer. Le sabéisme, dont il était sectateur, fut le sujet de ses premières études ; mais comme, dans ses ouvrages, il en attaqua les principaux dogmes, les innovations qu'il prétendit y introduire en irritèrent les sectateurs purs. Ils le traduisirent devant le juge, qui prononça son exil. Obligé d'errer longtemps, il rencontra enfin dans un village de la Mésopotamie Mohammed ben Moûça (*voy.* Moûça ben Chakir), revenant de l'Asie Mineure, et qui, informé de son mérite, le fit venir à Baghdâd, l'y reçut dans sa maison, l'instruisit dans l'astronomie et le présenta



au Khalife Mohamed qui le mit au nombre de ses astronomes, et dont il devint le favori. Sa fortune à la cour fut brillante et rapide. L'aménité de son caractère le rendit de plus en plus cher au souverain. Il se fixa définitivement à Baghdâd, où sa famille habitait encore longtemps après lui. Thébit a composé de nombreux ouvrages en arabe et en syriaque, sur la musique, la médecine, l'astronomie et le sabéisme. Il mourut en 288 de l'hég. (900 de J. C.), avec la réputation de l'un des plus savants de son siècle. J—N.

**THÉGAN**, chroniqueur du ix<sup>e</sup> siècle, connu seulement par une *Vie de Louis le Débonnaire*, était d'origine franque, et d'une illustre famille, selon les Bénédictins. On ignore la date de sa naissance. Il fut charévêque de Trèves, dignité qui consistait à suppléer l'archevêque dans ses fonctions. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où elle lui fut conférée; les uns disent qu'il la dut à l'archevêque Amallaire, mort en 814; les autres, à Hetti qui lui succéda. Dans cette importante charge Thégan déploya une infatigable activité par des prédications pour la réforme des mœurs, alors très-dissolues, dans les contrées qu'il administrait. On le voit en relations avec tous les savants, et lui-même s'occupant beaucoup de travaux littéraires, ainsi que nous l'apprend Wilfrid Strabon, qui s'écrie en parlant de lui: « Nous admirons en toi tous les dons de l'esprit, du sage, ta doctrine, tes mœurs, tes vers, ton caractère; nous admirons aussi tous les dons extérieurs de ton corps, ta taille, ta force, tes mains, tes traits. » Mabillon n'hésite pas à reconnaître Thégan dans Thigambert, qualifié évêque, qui fit, le 25 octobre 844, à

l'abbaye de Prom, la cérémonie de la translation des reliques de saint Chrysanthé et de sainte Darie, apportées de Rome par l'abbé Marcward. L'année de sa mort ne peut être précisée, mais Wilfrid Strabon, qui mourut en 849, dit dans la préface qu'il a consacrée à l'ouvrage de Thégan: « Nous avons connu nous-même cet homme instruit. » Ces termes prouvent qu'il n'existait plus à cette époque. La chronique de Thégan a pour titre: *de la Vie et des Actions de l'empereur Louis le Pieux*; elle a été publiée pour la première fois, en 1588, par Pithou, et fait partie de toutes les grandes collections imprimées. Depuis, le président Cousin en a donné une médiocre traduction dans son *Histoire de l'empire d'Occident*. Celle de M. Guizot, notre collaborateur, dans les *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, lui est bien supérieure. L'œuvre de Thégan contient surtout des détails intéressants sur l'état de la société au temps de Louis le Débonnaire, le caractère et la vie privée de ce prince. Mais la chronique de l'*Anonyme*, dit l'*Astronome*, sur le règne de cet empereur est beaucoup plus complète et présente les faits avec plus de suite et de développements. Elle complète, pour ainsi dire, Thégan; et ces deux documents, également curieux, sont indispensables pour écrire l'histoire du successeur de Charlemagne.

G—Y.

**THELLEZ** ou **TELLEZ** (GABRIEL), écrivain dramatique espagnol du premier mérite et, à coup sûr l'un des esprits les plus originaux qui aient existé, s'est caché sous le pseudonyme de *Tirso de Molina*, et ce n'est que depuis peu d'années que la critique, hors de la Péninsule, a paru se douter de l'existence d'un

auteur aussi remarquable. On sait qu'il vit le jour à Madrid ; mais on ne possède pas la plus légère notion sur son compte jusqu'à l'an 1620. Vers cette époque, déjà âgé de cinquante ans, il entra dans l'ordre de la Merci, et il mourut, en 1648, à Soria dans un couvent, dont il était devenu prieur en 1645. Il avait précédemment été revêtu de la charge d'historiographe de son ordre pour la Nouvelle-Castille, et il avait le bonnet de docteur en théologie. Ce n'est qu'à ses pièces de théâtre qu'il doit sa célébrité, et sous le rapport de la fécondité, il faut reconnaître qu'il ne le cède pas à Lopez de Vega. Il annonce dans un de ses ouvrages qu'avant 1621, il avait composé plus de 300 pièces. On ne sait s'il continua de se livrer à une occupation aussi profane lorsqu'il fut entré dans la vie monastique ; ce qui est peu vraisemblable. La majeure partie de ses écrits a éprouvé le même sort que les compositions d'Aristophane et de Ménandre, bien qu'elles soient séparées de nous par un intervalle bien moindre. Le temps les a détruites, et le recueil de ses œuvres ne contient que 59 comédies ; encore en est-il, sur ce nombre, huit qui reviennent à divers écrivains. Quatorze autres sont éparses dans divers recueils, et trois se rencontrent dans *los Cigarrales de Toledo* (Madrid, 1621). Nous ne saurions mieux donner une idée du mérite de Thellez qu'en reproduisant le jugement que porte à son égard, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1840), un écrivain qui a fait une étude sérieuse du théâtre espagnol : « Le génie de « Tirso de Molina est d'une nature « tellement singulière qu'il ne com- « porte aucune comparaison. Il ne

« faut chercher dans ses comédies ni « l'art de disposer un sujet avec ré- « gularité, ni celui d'enchaîner, de « préparer les incidents, de manière « à les rendre vraisemblables. Soit « par l'effet de sa propre nature, « soit par celui de ses habitudes « sociales, il est certain qu'on « trouve dans ses écrits l'empreinte « d'une grossièreté de mœurs qui « forme un contraste étrange avec « la délicatesse exquise de la plu- « part des maîtres de l'école espa- « gnole. Mais ces imperfections s'ef- « facent devant les rares et admi- « rables qualités qui donnent à ses « ouvrages une physionomie si « particulière. Il est supérieur à « tous ses rivaux par la richesse et « la variété de sa poésie. Nul n'a « possédé comme lui, le secret des « innombrables ressources de la « langue castillane ; nul n'a su la « manier avec cette merveilleuse « facilité, et en faire un instrument « aussi souple, aussi flexible. Ses « dialogues sont un modèle achevé « de naturel, de grâce et de malice. « Sans doute Tirso a peu de scru- « pules sur les moyens d'amener « des effets puissants ; tout y est sa- « crifié, convenance, vraisemblance, « possibilité même ; mais le plaisir « qu'on éprouve à voir se dévelop- « per en liberté cette ingénieuse et « brillante imagination est si vif, « qu'on lui pardonne les expé- « dients bizarres par lesquels elle « s'ouvre trop souvent la carrière. » — Les écrits de Thellez peuvent se partager en trois classes. Dans la première, nous rangerons les drames historiques. Ils sont bien loin d'être sans mérite. Nous trouvons dans la *Prudencia en la mu- ger* un tableau animé et fidèle des luttes de la royauté et de l'aristocratie castillane, pendant le moyen

âge. La *Eleccion por la virtud* présente un développement plein d'intérêt du caractère à la fois pieux, austère et ambitieux que le poète, d'accord avec l'histoire, prête à Sixte-Quint. Les *Exploits des Pizarres* reproduisent avec une vérité frappante, l'indomptable énergie, l'esprit aventureux, les passions effrénées des premiers conquérants de l'Amérique, l'admiration qui s'attachait à leurs succès prodigieux, les fabuleuses exagérations qu'y mêlait la crédulité populaire. Dans la *Republica al revés*, on rencontre une esquisse vigoureuse des tracasseries et des querelles de famille qui troublaient la cour des monarques dégénérés du Bas-Empire. Malgré un talent poétique très-distingué, malgré une habileté remarquable à tirer parti des traditions et des circonstances locales, aucun de ses drames historiques n'est resté au théâtre parce que l'intérêt s'éparpille sur un trop grand nombre de personnages, et qu'il y a trop de confusion et de prolixité. — Les comédies religieuses de Thellez forment une seconde classe; les sujets sont puisés dans la Bible ou dans la légende. On ne se souvient plus de la *Vida y muerte de Herodes*, de la *Joya de las montañas* (*Santa Orosia*), de la *Venganza de Tamar*, quoiqu'il y ait dans cette dernière composition des beautés du premier ordre. *La Muger que manda en casa* reproduit avec beaucoup d'énergie les traits de Jézabel; *los Lagos de san Vicente* rappellent la légende de sainte Casilde, fille d'un roi maure, qui se convertit à la foi chrétienne, et se consacra à la vie solitaire. Le plus important des drames de cette classe porte un titre qu'il faut paraphraser, pour le bien tra-

duire : *El condenado por desconfiado*, *Homme damné pour avoir désespéré*. Un ermite, après des années d'austérités, vient à douter des promesses célestes; il se laisse entraîner au désespoir, il se regarde comme prédestiné aux flammes infernales; il veut s'étourdir en se livrant à tous les excès; il meurt couvert de crimes, dévoré de remords, mais n'osant pas faire à la clémence divine un appel dont il n'espère rien. Dans le même moment, un brigand, un assassin dont l'existence n'a été qu'une série de forfaits, mais qui n'a jamais désespéré entièrement de la bonté de Dieu, expire sur un échafaud, repentant et contrit. Son âme s'élève vers le ciel tandis que celle de l'ermite est plongée dans l'abîme. Des inspirations admirables, une exaltation et une foi ardente se mêlent dans cette œuvre étrange à des bouffonneries très-déplacées. — C'est dans les comédies d'intrigues de Thellez qu'il faut chercher ses véritables titres de gloire. On regarde en ce genre comme un de ses chefs-d'œuvre *Don Gil de las calzadas verdes*, pièce qui jouit encore, après deux siècles et demi, d'une extrême popularité sur le théâtre de Madrid. L'intrigue est, comme d'usage, un modèle de complication et de vivacité. Les incidents se croisent et se multiplient; les héroïnes rivalisent d'audace, de pétulance, de malice et de grâce. *Marta la Piadosa* met sur la scène, avec une hardiesse dont personne ne se scandalisait sous Philippe III, un tartufe femelle qui se livre à la fougue de ses passions, tout en affectant les dehors d'une piété rigide. Citons encore, comme présentant des caractères charmants, comme offrant en foule des traits vraiment comiques,

des expressions pittoresques et originales, *el Vergonzoso en palacio* (le Courtisan timide), *la Villana de Vallecas*, *el Amor y la Amistad*. Ce sont encore de fort jolies comédies que la *Celosa de sí misma* (la jalouse d'elle-même); *No hay pero surdo que el que no quiere vir*, *Esto sí que es negociar*, etc. Nous ne pouvons ici indiquer, même très-succinctement, le sujet de ces diverses pièces et des autres comédies de Thellez que nous passons sous silence; nous renvoyons pour plus amples détails, à la notice de M. Louis de Viel-Castel dans la *Revue* indiqué ci-dessus (4<sup>e</sup> série, tome XXII, page 488-507), et à l'estimable ouvrage de M. de Puibusque (*Historie comparée des littératures française et espagnole*) Les personnes familiarisées avec la langue allemande consulteront avec fruit l'ouvrage de M. A. F. von Schack sur le théâtre espagnol (*Geschichte der dramatischen literatur und kunst in Spanien*, Berlin, 1845, tome II, p. 545-608). C'est ce qu'on a écrit de plus complet et de plus étendu au sujet de Thellez. — Un seul drame de cet auteur, *Achille*, est puisé dans la mythologie; il met en scène les efforts d'Ulysse pour amener le fils de Thétis au siège de Troie. — Nous ne terminerons pas cet article sans mentionner une des comédies de *Tirso* qui fit le plus de bruit lors de son apparition. Le *Burlador de Sevilla y Convidad de Piedra* est le premier type de tous les *Don Juan*, de tous les *Festins de Pierre* qui ont paru sur les théâtres de l'Europe. Thellez avait emprunté à de vieilles traditions cette terrible et bizarre légende devenue si célèbre, et son drame, quoique parfois il ne soit pas sans mérite, ne montre

cependant que dans un degré assez médiocre les brillantes qualités de l'auteur qui nous occupe. Il contient néanmoins le germe du chef-d'œuvre de Molière et des pièces justement oubliées des Villiers, des Dorimont et autres, durant la période qui vit l'école française régner sur le théâtre espagnol. Thellez a revu le jour à une époque très-peu éloignée de nous. Le public a accueilli avec enthousiasme de charmantes compositions encore pleines de grâce et de fraîcheur; le roi Ferdinand VII en faisait ses délices. Ajoutons qu'il est difficile, hors de la Péninsule, d'apprécier et même de comprendre cet écrivain. Thellez, par la nature des sujets qu'il a traités, par le ton de ses plaisanteries, par ses continuelles allusions à l'histoire, aux usages, aux locutions familières de son pays et de son temps, est essentiellement Espagnol, et Espagnol du dix-septième siècle. Il y a dans ses drames beaucoup de passages inintelligibles aujourd'hui, même à Paris, pour quiconque ne s'est pas livré à une étude approfondie de l'histoire et de la langue castillanes. Essayons maintenant de donner un aperçu bibliographique de ses écrits. La première partie des *Comedias del maestro Tirso de Molina, publicadas por el autor*, parut à Madrid en 1626; elle contient douze comédies, et elle fut réimprimée à Séville en 1627, et à Valence en 1631. La seconde partie, imprimée à Madrid en 1627, eut les honneurs d'une seconde édition dans la même ville en 1635, mais sur les douze pièces que contient ce volume, quatre seulement sont regardées comme étant de la composition de Thellez. La troisième partie fut mise au jour à Tortosa, en 1634, par Francisco Lucas de Avila, un des parents de notre

auteur; elle fut réimprimée en 1652. La quatrième partie est datée de Madrid, 1635, et la cinquième l'année suivante. Nous avons dit que trois comédies se rencontraient dans *los Cigaralles de Toledo*. D'autres pièces de Thellez se trouvent dans divers recueils. La collection, aussi importante que rare des *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios*, Madrid, 1652-1604, 48 volumes in-4<sup>o</sup>, renferme, tome VI, le *Burlador de Sevilla* et, tome XXVI, *desde Toledo a Madrid*. Deux autres comédies se trouvent au tome XXVII, une au tome XXXI, et une au tome XXXIII. Sept autres pièces se rencontrent dans d'autres collections qu'il serait trop long de signaler en détail. En 1839, deux littérateurs espagnols, MM. Hurtzembusch et A. Duran ont entrepris à Madrid, la publication du *Teatro escogido de fray Gabriel Thellez conocido con el nombre de el maestro Tirso de Molina*. Cette édition est en douze volumes petit in-8<sup>o</sup>; les onze premiers contiennent chacun trois pièces: le douzième, sous le titre d'*Apendice, comedias abreviadas y fragmentos*, donne en abrégé trois pièces, des fragments de onze autres et l'analyse de trente pièces qui n'ont été réimprimées, ni en abrégé, ni en entier. N'oublions pas de dire que quatre comédies de *Tirso* ont été comprises dans le *Tesoro del teatro español*, publié à Paris, chez Baudry. — Gabriel Thellez est aussi l'auteur d'un recueil de nouvelles intitulé *Deleytar aprovechando*, Madrid, 1635, in-4<sup>o</sup>, réimprimé dans la même ville en 1765, mais qui n'offre rien de fort remarquable. *Los Cigarales de Toledo* renferment aussi des *Nouvelles* et l'une d'elles, *los Tres maridos burlados* figure dans le tome

1<sup>er</sup> du *Tesoro de Novelistas españoles*, Paris, Baudry. Afin de donner une idée de la rareté des ouvrages de Thellez et du prix qu'y attachent les bibliophiles, nous dirons qu'un célèbre littérateur espagnol, Mayans, avait, à force de peine et de temps, réuni sept volumes des écrits de cet auteur, et qu'en 1828, à la vente publique, faite à Londres, de la bibliothèque de Mayans, ces sept volumes s'élevèrent, à la chaleur des enchères, jusqu'au prix de 26 livres sterling 10 shillings (près de 700 francs). B—N—T.

**THÉMINES** (ALEXANDRE - FRANÇOIS - AMÉDÉE - ADON - ANNE-LOUIS-JOSEPH DE LAUZIÈRE de), évêque de Blois, naquit à Montpellier, le 13 février 1742. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il devint grand-vicaire de Senlis et aumônier du roi. Thémines n'avait que 34 ans lorsque Louis XV l'éleva à la dignité épiscopale. Il fut sacré à Paris, le 6 octobre 1776, et il alla prendre le gouvernement de son diocèse, où il montra des talents, de l'instruction et du zèle, mais aussi un peu de cette singularité qui devait signaler sa longue carrière. Nous ne savons quel intérêt mal entendu de la religion le porta à supprimer plusieurs fêtes que des réclamations générales le forcèrent ensuite de rétablir. A l'assemblée du clergé de 1788, on fut surpris de le voir opiner pour demander au roi le retour du parlement de Paris, alors exilé à Troyes. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut remplacé par le fameux Grégoire, qui fut sacré le 31 mars 1791. Malgré le nouveau prélat intrus, Thémines ne se montra nullement disposé à quitter son

siège. Il avait même prévenu, par une vigoureuse lettre pastorale du 11 février 1791, les fidèles de son diocèse contre les innovations de l'assemblée nationale. Mais comme sa présence importunait les perturbateurs, on employa la terreur et les menaces pour l'éloigner. Un attroupement de séditieux se rassembla de nuit autour de sa demeure, en proférant contre lui des cris de mort. Le lendemain, le directoire du département l'invita à *sortir dans le jour de la ville de Blois, et dans deux jours de l'enclave du département*. Il se retira d'abord en Savoie et publia de Chambéry, le 25 juin 1791, une lettre longue et motivée contre l'élection de Grégoire et contre ses adhérents. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'à la même époque Grégoire affecta de faire en chaire l'éloge d'un évêque que son *intrusion* avait forcé de s'expatrier. De Chambéry, Thémines passa en Espagne où il habita la ville de Saint-Sébastien. Il y trouva son ancien collègue, S. E. Mgr. de la Neuville, évêque de Dax. Ces deux prélats ainsi réunis se consacrèrent avec un noble empressement, au soin de consoler et de secourir tous les Français que la persécution avait chassés de leur patrie. L'armée républicaine ayant pénétré, en 1792, en Espagne, les émigrés furent forcés de s'éloigner de la frontière. Thémines, s'était retiré à l'intérieur du royaume, dans un couvent. Là il édifia tous les religieux par sa profonde piété; et lorsqu'une autre invasion l'obligea de chercher un asile en Angleterre, des regrets touchants et unanimes l'accompagnèrent à son départ. Il était encore en Espagne, à Pontevedra,

lorsqu'il écrivit le 21 octobre 1801, au pape Pie VII, qu'il le priait de le regarder comme démis de son siège, si la plus grande partie de ses vénérables collègues lui avaient fait le sacrifice de leurs chaires. Ce sacrifice avait été fait, et cependant il s'engagea de nouveau dans une voie d'opposition et de résistance; il fut le reste de sa vie un des plus opiniâtres adversaires du concordat de 1801. On a dit souvent qu'un pareil traité qui créait, en quelque sorte, une nouvelle Eglise de France sur les débris de l'ancienne, n'avait pu être conclu qu'en violant toutes nos libertés. C'est là une erreur trop facilement adoptée par l'irréflexion, et qu'ont également propagée par une bizarrerie inconcevable ceux qui tiennent à ces maximes et ceux qui les rejettent. Pour avoir une juste idée de nos antiques libertés, il faut consulter Bossuet, plutôt que les compilations sans autorité des Fevret et des Pithou, qu'a toujours repoussées l'épiscopat français. Or Bossuet, dont on ne récusera pas l'autorité, dit formellement, dans sa *Déclaration du clergé de France*, que malgré tous nos canons et toutes nos coutumes, malgré toutes nos libertés, il n'est rien dans tout le droit ecclésiastique que le pape ne puisse faire, quand la nécessité le commande. Et en s'exprimant ainsi, il n'est pas moins l'interprète du bon sens que de la plus pure doctrine et de la plus saine tradition. Si les lois sont faites, non pour le mal, mais pour le bien, elles laissent par là même au pape le droit et le pouvoir d'examiner dans quel cas elles sont nuisibles ou profitables, et dans quel cas aussi, par conséquent, il peut s'élever au-dessus d'elles sans les violer. Au reste les

évêques qui se démentirent de leurs sièges n'étaient pas moins gallicans que leurs collègues qui ne crurent pas devoir suivre leur exemple. Il suffit de nommer le cardinal de la Luzerne et le cardinal de Bausset. Ce fut pendant son séjour à Londres que Thémises s'avisait de se déclarer pour le gouvernement de fait, que Napoléon exerçait en France. Il écrivit à sa *Majesté Impériale et Royale* une lettre, datée du 14 juin 1811, qu'il finissait par la formule de *soumis et fidèle serviteur et sujet*. Une si étrange démarche de la part d'un évêque qui avait fait valoir, parmi ses motifs d'opposition au concordat, la fidélité qu'il devait au roi, étonna tout le monde. En vain ses collègues s'efforcèrent de prévenir cet éclat, toutes leurs tentatives furent infructueuses. Thémises envoya et fit imprimer cinq lettres qu'il réunit dans un volume. La première était, comme nous l'avons dit, adressée à Napoléon ; la seconde, du 30 juin, même année, au prince de Talleyrand, les trois autres au pape, au concile de 1811, au clergé et aux fidèles de son diocèse. Se prétendant administrateur de la province ecclésiastique de Paris, pour le spirituel, il consentait à reconnaître Napoléon pour son souverain, à condition que celui-ci, à son tour, reconnaîtrait ses pouvoirs et sa juridiction. On pense bien que le marché ne fut pas accepté. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le libraire de Londres qui avait acheté le manuscrit fut averti des dangers d'une pareille publication pour la cause des Bourbons, et, sans être arrêté par ses intérêts particuliers, il brûla l'édition presque entière. Thémises dut être un peu honteux d'avoir ainsi blessé un prince que sa

position devait lui rendre plus vénérable et plus sacré, et de s'être aliéné le cœur de ses collègues et de tous les Français qui partageaient son exil. Tous les salons de l'émigration lui furent fermés, et il vécut pendant quelque temps dans la retraite ; mais il paraît qu'il se réconcilia depuis avec les évêques, et qu'il recouvra les bonnes grâces de Louis XVIII. Il ne rentra cependant pas en France avec la Restauration. Le 25 août 1817, il officia pontifiquement, à l'occasion de la fête de St-Louis, dans la chapelle catholique de *King's-Street*, en présence de l'ambassadeur de France ; et il prononça un long discours, dans lequel il déclara qu'il *était et serait évêque de Blois, jusqu'à la mort*. Le 15 octobre de la même année, il écrivit au roi qu'il eût à faire cesser dans son diocèse le scandale de son absence et de son silence, et que le moment en était arrivé. Il paraît que le roi n'en jugea pas de même, car le prélat ne retourna point à Blois. Voulant à toutes forces éclairer la religion du prince, il lui écrivit le 20 décembre une seconde lettre. Cette fois il ne parle plus de son retour dans son ancien diocèse, il se contente de maltraiter la cour de Rome, qu'il accuse d'*expressions et de formes toutes profanes et anti-apostoliques*, ce qui n'est ni vrai, ni respectueux. Dans sa dernière lettre, du 27 décembre, il s'annonçait comme *l'évêque antique de la métropole*, et disait qu'il en remplissait les devoirs sous le voile, dans la discrétion et les mesures que les circonstances et le respect commandaient. On ne voit pas trop quel est l'objet précis de cette lettre, à moins qu'on n'y reconnaisse un acte de juridiction qu'a voulu faire *l'évêque antique*. En



1829 Thémimes quitta l'Angleterre et se retira à Bruxelles. Cette brusque détermination dans un âge si avancé étonna ses amis. Frappé par une maladie mortelle, il appela à ses derniers moments le curé de Saint-Jacques de Caudenberg M. T'Sas. Celui-ci voulut s'assurer de ses sentiments et lui demanda s'il avait exercé des pouvoirs dans son ancien diocèse depuis le concordat de 1801. Sur la réponse affirmative du prélat, il lui fit sentir que son zèle l'avait mené trop loin et qu'il ne pourrait lui administrer les sacrements, qu'il ne se déclarât obéissant au souverain pontife. Le malade fit quelques difficultés ; mais il sut gré au vertueux ecclésiastique de sa franchise, et il l'invita lui rendre d'autres visites. Dans une nouvelle entrevue il parut étonné, ébranlé, mais non encore converti. Enfin après de mûres réflexions, il se soumit aux bulles auxquelles il avait été si longtemps rebelle, et il adhéra à la déclaration exigée, en 1818, par M. Poynter, de tous les prêtres français résidant dans le district de Londres. Il renouvela, en présence du nonce Capaccini, sa rétractation et son adhésion aux mesures prises par Pie VII, sur les affaires de l'Eglise de France. Un acte en fut dressé par devant notaire et envoyé à Rome. Thémimes mourut le 3 novembre 1829. M. de Sausin, évêque de Blois, instruit de la mort de son prédécesseur, publia, à cette occasion, un mandement empreint d'une charité évangélique, et où il se félicitait du retour sincère à l'unité, d'un prélat qui, depuis plus de vingt-cinq ans, était regardé comme le chef d'un parti. Des services solennels furent célébrés à Blois, à Vendôme, et dans l'ancien diocèse

qu'avait administré de Thémimes. Ce prélat fit à l'hospice des Ursulines de Bruxelles un legs de 25,000 francs, et un autre de pareille somme à un hôpital de la Vendée.

D—S—E.

**THÉNAË** ou **TEINA** (*Eari-Bagi*) ou roi d'Otahiti, est le premier souverain de cette île intéressante, sur lequel on ait obtenu quelques détails précis ; car les plus anciennes traditions n'ont conservé que le nom de Taaroamanahouni, l'un des ancêtres de la famille régnante, et rapportent seulement qu'il vivait en des temps reculés. Thénaë eut trois fils : Oamamo, mari de la fameuse Obérea, Whappay ou Otez et Toritaha. Suivant l'usage national il perdit le pouvoir, et changea de nom le jour de la naissance de son premier fils ; il rentra même dans l'obscurité la plus complète. Il paraît qu'il ne prit aucune part aux événements qui firent passer la couronne de la tête de Témarré sur celle d'Otou, l'un et l'autre ses petits-fils. On ne connaît pas l'époque précise de la mort de Thénaë, qui porta sur la fin de sa vie le nom de Pomaré ; il n'a pas été placé sous ce nom dans la liste des rois d'Otahiti, et Pomaré I<sup>er</sup> ne fut que son petit-fils. Ce nom paraît venir de deux mots *po*, nuit et *maré* rhume ou toux ; signifiant ainsi : *enrhumé pendant la nuit*.

B—V—E.

**THÉNARD** (MADemoiselle). Cette actrice, dont la carrière fut longue et très-profitable à la société du Théâtre-Français, avait débuté à la Comédie-Française en 1777, dans le rôle d'Idamé de l'*Orphelin de la Chine*. — Elle joua encore alors dans un ou deux autres rôles, et quitta Paris pour la province ; puis revint à Paris, pour



fortifier ses heureuses dispositions par un travail incessant. Elle reparut au Théâtre-Français, alors au faubourg Saint-Germain, et y joua dans les rôles d'Alzire, de Mérope, de Zelmire, etc., en y joignant ceux d'amoureuses dans la comédie. Elle parvint ainsi au titre de sociétaire à quart de part. Ce ne fut que quinze ans plus tard qu'elle prit les rôles à caractère, et qu'elle s'y fit une bonne et durable réputation qui se continua jusqu'à la fin de sa carrière. M<sup>lle</sup> Thénard était excellente dans les pièces de Molière, et très-remarquable dans la baronne de la *Fausse Agnès*; de M<sup>me</sup> Abraham de l'*École des bourgeois*, à côté de Fleury, de Molé, de Préville, et près de M<sup>elles</sup> Contat, Joly, Demerson, et tant d'autres grands talents, sans y paraître jamais déplacée. Sa figure, qui manquait d'animation, parut un peu froide dans les premières années, mais finit par prendre une grande mobilité. Dans ses derniers emplois elle devint un modèle par son expression comique et son jeu de franche allure. Enfin, cette actrice, dont se ressouvient encore quelques amateurs, fut une sociétaire très-précieuse pour son théâtre. Par une rare exception elle fut toujours sans caprices, sans mauvais vouloir, toujours prête à jouer. Lorsqu'elle n'assistait pas aux assemblées du répertoire de la semaine, elle écrivait au semainier : « Ne me consultez pas, mettez-moi sur l'affiche en telles pièces qu'il sera utile. On peut toujours compter sur moi, à moins que le diable ne s'en mêle. » Habitée qu'elle était de mêler à sa conversation quelques petits jurons qui égayaient ses camarades et ses amis,

dont elle ne manqua jamais ; car c'était une excellente femme, pleine de cœur, de générosité, et bien-faisante à l'excès. — Elle eut deux fils et une fille qui suivirent la même carrière. (*Voyez l'article suivant.*) Après avoir pris sa retraite vers 1826, avec une pension de 7,000 fr., vu ses longs services, elle perdit la vue, tout en conservant assez de gaieté, et vécut avec sa fille, qui lui prodigua tous les soins possibles. M<sup>lle</sup> Thénard mourut en 1846, dans un âge très-avancé. Z.

**THÉNARD aîné** (ÉTIENNE-ANT.), fils de la précédente, débuta à la Comédie-Française dans les rôles de valets ; ce qui était pour lui une tâche difficile, venant après les Prévile, les Dugazon, les Laroche, etc. Il y réussit néanmoins ; le public lui donna de grands encouragements et l'administration le seconda de son mieux, tant se faisait sentir le besoin d'un comique qui doublât Dugazon et Dazincourt. Sa mère lui fut aussi d'un grand secours, et ne voulut pas être témoin d'un échec pareil à celui de son frère (Auguste), lequel avait débuté sans succès l'année précédente. En 1806, Thénard aîné jouait les premiers comiques à Lyon, où il fut très-bien accueilli, à ce point que les Lyonnais redoutaient que le théâtre de Paris ne le leur enlevât, ce qui arriva au commencement de 1807. Appelé en effet à Paris, il y débuta, de nouveau le 3 nov. suivant par le rôle de *Pasquin*, dans le *Dissipateur*. Il avait alors vingt-huit ans. Sa figure manquait de mobilité ; mais son organe, la distinction de son jeu, le firent parfaitement accueillir. Il se montra ensuite plus avantageusement encore dans le rôle de Desmazes de la *Fausse Agnès*. A l'époque de ses débuts, Dazincourt

et Dugazon vivaient encore; mais l'âge arrivait, et ils aidèrent franchement à l'engagement d'un comique qui devait leur succéder. Thénard fut donc engagé et, en 1809, il se trouva chef d'emploi des valets, remplaçant Dugazon et Dazincourt. En 1810 il fut reçu sociétaire et, en moins de deux ans, son talent se fortifia tellement qu'il surpassa tous ses rivaux. Son jeu avait gagné une animation, un comique remarquable et de très bon goût, ne hasardant pas de charges blâmables. Acteur studieux, et fort laborieux, doué d'une très grande mémoire il était toujours prêt, sachant par cœur tout son Molière et les autres maîtres de la scène. C'était un Figaro aussi pétillant que rusé Mascarille. Il mourut à Paris, en octobre 1825, jouissant de sa pension de retraite, et emportant les regrets de la société, à laquelle il avait appartenu. — Son frère (*Auguste*), qu'on surnommait *Coco Thénard*, qui n'avait point réussi à son début, comme nous l'avons dit, joua ensuite sur plusieurs théâtres de Paris, et notamment à celui de l'Impératrice, où il eut quelque succès. — Sa sœur, *M<sup>lle</sup> Thénard*, n'a pas cessé d'être pensionnaire et une actrice très-remarquable du Théâtre-Français. — Son *fil*s s'est fait remarquer à l'Opéra-Comique, dans les rôles de jeunes premiers, autrement dit : *Ellevius*. Bon musicien, il chantait avec goût, et jouait la comédie avec une distinction remarquable. Il quitta Paris, vers 1833, pour le théâtre de Bruxelles, où il était aussi fort goûté; et il est mort dans cette ville. Z.

**THENAUD (JEAN)**, nommé à tort Thavoud, par Lacroix du Maine, et Terraud, par le P. Labbe,

était né vers le milieu de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, probablement dans l'Angoumois, peut-être même dans la capitale de cette province. Il paraît que sa famille n'était pas riche; mais il dut à la protection de Louise de Savoie le moyen de faire ses études, et de se livrer à son goût pour les courses lointaines. Ayant pris l'habit de Saint-François, il devint maître ès-arts, docteur en théologie et prieur du couvent des cordeliers d'Angoulême. Le 2 juillet 1511, il partit pour le Levant; parcourut diverses contrées, visita les lieux saints, et, au retour de ses pérégrinations, en publia une relation intitulée : *Le Voyage et itinéraire d'oultrc mer*, etc. Paris, en la rue Neufve-Notre-Dame, à l'enseigne Saint-Nicolas; petit in-8<sup>o</sup>, goth. de 64 feuillets. Ce volume curieux et fort rare, est sans date et sans nom d'imprimeur; mais on croit qu'il parut chez la veuve de Jean Saint-Denis, laquelle demeurait à l'adresse ci-dessus (*Man. du lib.* 4). Les autres productions de J. Thenaud sont restées inédites. En voici les titres, accompagnés de quelques détails extraits du grand et bel ouvrage, dans lequel M. Paulin Paris, décrit, avec autant de science que de goût, les nombreux manuscrits français, etc. de notre bibliothèque impériale (1). *I. Lignée de Saturne*, composée pour « Louis XII, au moment de la conquête du Milanais. » Outre le manuscrit de cette pièce, déjà cité, par le P. Labbe, le P. de Montfaucon (*Biblioth. Bibliothecar. Manuscriptor.*), en mentionne un autre qui, lorsqu'il sera examiné par M. P.

(1) C'est aussi à M. Paris que nous avons emprunté le peu qu'on sait de la Biographie de Thenaud.

Paris, lui offrira peut-être de nouvelles particularités sur l'auteur. Il se pourrait qu'il en recueillît aussi dans les deux suivants, qu'il n'a encore fait qu'indiquer. II. *La Marguerite de France*, « c'est-à-dire l'histoire du gouvernement français. » III. *Traité des Divinités poétiques*. IV. *Le Triumphe des vertus*, ouvrage allégorique, divisé en trois parties, précédées d'une *Epistole* à Louise de Savoie et d'un *Prologue de l'explorateur*. « Dans ce livre singulier, dit le P. Montfaucon, Thenaud s'est proposé de faire une sorte de *Pèlerinage de la vie humaine*. Précurseur de Rabelais (dont il a quelquefois la verve), il nous fait passer en revue, comme le curé de Meudon, les états de la société, les écueils de la vie, les vices et les vertus que l'on doit éviter ou tenter de pratiquer. Il y a, dans l'exécution de ce plan de la philosophie, de l'érudition et quelquefois de la profondeur. » On voit par cette analyse que Montfaucon avait donné une idée peu exacte de ce livre, en le désignant ainsi : *Histoire du temps de François 1<sup>er</sup>, remplie de digressions morales, louanges et exhortations audit Roi*. M. P. Paris, pense que l'espèce de *poème en prose* du prieur d'Angoulême a été écrit vers 1518, et il ajoute que : « ceux qui voudront approfondir l'histoire des premières années du règne de François 1<sup>er</sup>, et étudier l'esprit, le caractère, et juger l'état de l'opinion publique au moment même où Calvin allait bouleverser toute la morale chrétienne, feront bien de lire attentivement le *Triumphe des vertus*. » Un autre stimulant à la curiosité, encore signalé dans cette œuvre, c'est que Thenaud y a en-

tremêlé « des morceaux précieux, « comme la description de la Tou- « raine et celle de l'Angoumois, « la description des jeux; l'apolo- « gie des tournois; les considéra- « tions sur la noblesse; les condi- « tions que doivent avoir les bonnes « nourrices, etc., etc. » Quant au style, il est « pédantesque dans les « dédicaces, mais moins entaché « de ce défaut dans le corps de la « composition. » V. *La Cabale chrétienne* (1), en vers, dédiée à François 1<sup>er</sup>. « Thenaud, suppose que l'esprit de Charles d'Angoulême, père du roi, apparaît à son fils; qu'il lui explique sa façon d'exister dans l'autre monde, le système des hiérarchies célestes, enfin la filière des rapports qui sont établis entre les dominations angéliques et les hommes. » Cette production n'a pas l'intérêt de la précédente, et les passages qu'on en rapporte, n'annoncent pas dans l'auteur un grand talent poétique (Voy. *Manuscrits français*, etc., par M. Paulin Paris, I, 286 — 292, IV, 136 — 144, et VII, 78 — 82). On ignore l'époque de la mort de Thenaud. B—L—U.

**THÉODECTE**, orateur et poète tragique grec, florissait vers le milieu du quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Il était né dans l'Asie Mineure, à Phasélis (2), ville de Lycie, sur les bords de la mer, non loin du mont Taurus. Son père, qui se nommait Aristandre, lui procura une brillante éducation, et lui fit suivre l'école de Platon et celle d'Isocrate. Suivant Suidas, Thé-

(1) *La sainte et très-chrétienne cabale métrifiée*. (Montfaucon).

(2) Aujourd'hui Fionda ou Fironda, en turc Tehrova, dans l'Anatolie, province de la Turquie d'Asie.

decte aurait eu aussi pour maître Aristote; mais nous pensons que le philosophe de Stagire fut seulement son ami. En examinant les dates, on voit qu'ils étaient à peu près de même âge, si Théodecte n'était l'aîné. Aristote lui dédia un de ces traités de rhétorique (1). Au rapport d'Etienne de Bysance (*De Urbibus*, au mot *Phaselis*), Théodecte était d'une grande beauté, et nous savons par Cicéron (*Tusc.*, I, 24), et par Quintilien (*Inst. Or.* XI, 2), qu'il avait une mémoire si prodigieuse qu'il lui suffisait d'entendre une seule fois la lecture d'un poème, quelque étendu qu'il fût, pour le retenir. Il composa différents ouvrages dont il ne reste que quelques fragments, d'abord plusieurs oraisons, des préceptes en vers sur l'art oratoire; ensuite 50 tragédies, dans le nombre desquelles on cite *OEdipe*, *Ajax*, *Alcméon*, *Bellérophon*, *Hélène*, *Oreste*, *Philoctète*, *Tydée* et *Mausole* (2). Il donna cette dernière

pièce lors du concours ouvert par Artémise, pour célébrer la mémoire du roi de Carie, son époux et son frère, l'an 355 avant Jésus-Christ. Théodecte avait fait aussi, pour le même concours, une oraison funèbre de ce prince, mais elle n'eut point l'approbation des auditeurs (1). Celle que prononça Théopompe obtint le prix. Flavius Josèphe (*Ant. jud.*, liv. XIII, ch. 2), raconte que le poète phasélitain, ayant mis dans une de ses tragédies, certains passages des livres saints, devint aussitôt aveugle, et ne recouvra la vue qu'après avoir reconnu sa faute et demandé pardon à Dieu. Au dire du même auteur, Théopompe, que nous venons de nommer, ayant eu le dessein d'insérer quelque chose de ces mêmes livres dans son histoire, perdit l'esprit pendant trente jours, et ne reentra dans son bon sens qu'à force de prières et de repentir (2). Ces assertions, qu'il est permis de révoquer en doute, ne pouvaient échapper à Voltaire. Il en a fait l'objet de quelques réflexions caustiques, dans l'introduction de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et il y est encore revenu dans son *Dictionnaire philosophique* et dans ses *Mélanges*. On croit que Théodecte, mourut à

(1) Thurot, à la page xvj du savant discours préliminaire de sa traduction de l'Herminès, de Jacques Harris, parle d'un Théodecte qui seconda Aristote dans son travail grammatical, pour établir les divisions systématiques dans les mots: c'est sûrement le même Théodecte que celui dont nous esquissons la notice.

(2) Dans sa courte mais substantielle et élégante *Histoire de la Littérature Grecque* (Paris, Hachette, 1850, in-12), M. Alexis Pierron, professeur au lycée Saint-Louis, caractérise ainsi Théodecte et ses pièces: « En voici un qui supprime, dans la tragédie, les caractères, les sentiments et la poésie même, et qui transforme la tragédie en un plaidoyer. Ses personnages sont des avocats qui soutiennent des thèses les uns contre les autres, et avec toute la science, avec toutes les subtilités des plus consommés sophistes; et ce poète remporte le prix au théâtre..... La scène d'une de ses pièces, intitulée *Lyncée* était au tribunal d'Argos: Da-

» naüs et Egyptus étaient les deux parties  
» adverses; et le premier finissait par être  
» condamné à mort, grâce au talent dé-  
» ployé par Lyncée, dans la défense de son  
» père. »

(1) Sur ce fameux concours et la part qu'y prit Théodecte, consultez Aulu-Gelle (*Noct. att.*, x, 18), et les *Recherches sur l'Histoire de Carie*, par l'abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (xiii, 242, édit. in-12).

(2) On pense que Josèphe avait puisé ces récits, comme le reste du chapitre qui les contient, dans l'*Histoire des Septante*, par le faux Aristée (Voy. ce nom, II, 47).

Athènes peu d'années après le décès de Mausole, et à l'âge de 41 ans. Ses concitoyens lui élevèrent une statue sur la place publique de Phasélis (1). Plutarque, dans la vie d'Alexandre le Grand, rapporte que, pendant le séjour que ce conquérant fit dans cette ville, il alla, après souper, danser autour de cette statue et lui jeter des couronnes. « Il honorait ainsi, d'une manière agréable, la mémoire de ce philosophe et le commerce qu'il avait eu avec lui par l'entremise d'Aristote et de la philosophie » (trad. de Ricard). Théodecte laissa un fils qui fut orateur et poète comme lui. Il avait publié des Commentaires historiques, sept livres de Rhétorique, un Eloge d'Alexandre, roi d'Epire et d'autres livres. Tout cela est perdu.

B—L—U.

**THÉODISÈLE**, *Voy. THEU-DISÈLE*, XLV, 373.

**THÉODORE**, prêtre de la Grande-Laure ou Rhaithu, monastère de la Palestine, a écrit vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, un discours dogmatique intitulé : *Præparatio et meditatio in ejus gratiam qui discere cupit quomodo facta sit Incarnatio divina, et quæ ab Ecclesiæ alumnis contra eos qui non rectè de eâ senserunt, dicta sint*; latin, Paris, 1556, in-8<sup>o</sup>, et dans les Bibliothèques des Pères, Paris, 1589-1609-1618 et 1677. gr. lat.; Genève 1576 et 1580, in-4<sup>o</sup> gr. lat. avec l'histoire du concile de Nicée, par Gélase Cyzi-

que, Paris, 1599, in-8<sup>o</sup>, item. gr. lat. dans *Auctario bibl. Patr.*, Paris, 1624, et dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1644 et 1654. Dans cet ouvrage savant, l'auteur réfute les erreurs des Manichéens, de Paul de Samosate, d'Apollinaire, de Théodore de Mopsueste, de Nestorius et d'Eutychès, auxquels il oppose les définitions de l'Eglise. G—Y.

**THÉODORE**, abbé du monastère de Groyland, dans le royaume des Mericiens, s'est illustré par un dévouement, qui mérite d'être comparé à celui des anciens Romains. Il gouvernait sa maison depuis soixante-deux ans, lorsqu'en 870 les Normands désolaient et dévastaient l'Angleterre. Théodore, apprenant qu'un de leurs détachements s'approchait, ordonna à trente de ses religieux, qui étaient dans la force de l'âge, de prendre avec eux les reliques de l'Eglise, les titres du monastère, et d'aller se cacher dans les marais voisins. Gardant avec lui les plus âgés et les enfants que l'on élevait dans le monastère, espérant que le soldat barbare aurait pitié d'eux, il se revêtit de ses habillements sacrés, et les conduisit au chœur, pour chanter l'office, en attendant ce qui pourrait arriver. Il avait célébré une messe solennelle et, après avoir communiqué, il distribuait le pain eucharistique à ses vieillards et à ses enfants, lorsque les Normands se précipitèrent dans l'église, en poussant des cris de fureur. Un des chefs, s'avançant vers l'autel, fit tomber du premier coup Théodore. Les enfants et les vieillards furent cruellement frappés, pour les forcer de découvrir où étaient cachés les trésors de l'église. Comme ils ne pouvaient rien montrer, ils furent tous mis à mort. Un enfant de dix ans, appelé Tugar,

(1) L'auteur inconnu des *Vies des dix Orateurs grecs*, insérées dans les *OEuvres Morales* de Plutarque, dit dans celle d'Isocrate, que ce tombeau de Théodecte était auprès de Cyamite (proche d'Athènes), le long du chemin sacré qui mène à Eleusis, et qu'on y voyait sa statue avec celles des plus fameux poètes. Pausanias parle aussi de ce tombeau dans son *Voyage en Grèce*.

voyant que l'on faisait mourir sous ses yeux le sous-prieur qui s'était sauvé avec lui dans le réfectoire, pria les soldats à grands cris de ne point l'épargner et de lui ôter la vie. Un des soldats ayant pitié de sa jeunesse, lui jeta son manteau sur les épaules, lui disant de le suivre, et seul il fut conservé dans cet effroyable massacre. Après avoir tout égorgé, les Normands, furieux de ne trouver aucun trésor, mirent le feu au monastère, qu'ils avaient pillé pendant trois jours. C'était le 26 août 870. Le jeune Tugar s'étant échappé, revint à Groyland, où il retrouva les trente religieux qui, après avoir quitté leurs marais, étaient occupés à éteindre l'incendie. Il leur raconta ce qui s'était passé en leur absence. Après avoir répandu beaucoup de larmes, ils reprirent leur travail. Ayant ensuite remué les décombres pendant trois jours, ils trouvèrent devant l'autel, leur saint abbé Théodore, sans tête, dépouillé de ses habits, à demi brûlé, écrasé par la chute des poutres, et enfoncé en terre. Ils découvrirent successivement les autres victimes. Deux religieux, plus que centenaires, avaient été égorgés, comme ils cherchaient à fuir dans le parloir.

G—Y.

**THÉODORE**, métropolitain de Carie, fut au ix<sup>e</sup> siècle un des prélats les plus distingués de l'Église d'Orient. Parfaitement instruit dans les lettres grecques et arabes, il écrivit contre les Mahométans, les Juifs et les hérétiques qui désolaient cette Église. Ayant pris le parti de Photius, il abandonna le schisme, et, à la tête des évêques qui étaient tombés dans la même faute, il se présenta à la seconde session du huitième concile général, tenu en 869, demandant à être réconcilié avec l'Église, ce qui

lui fut accordé. Le patriarche Ignace, lui ayant rendu le pallium, il prit séance au concile selon son rang. Théodore se distingua dans cette assemblée par sa sagesse et sa doctrine. Cependant comme il avait, à l'instigation de Photius, souscrit à la prétendue déposition du pape Nicolas, les légats du pape Adrien, qui, au nom du Souverain-Pontife, présidaient le concile de Constantinople, n'osèrent prendre sur eux de rétablir Théodore dans ses fonctions épiscopales. Sans doute ils s'étaient chargés de solliciter cette faveur, aussitôt après leur retour à Rome, mais ayant été en chemin dépouillés, arrêtés, le patriarche Ignace, qui n'entendait point parler d'eux, écrivit en 871 au pape Adrien pour le consulter sur différents sujets et aussi pour demander que Théodore fût rétabli dans ses fonctions, comme métropolitain de Carie. « C'est moi, disait le patriarche, qui l'ai ordonné et il a beaucoup souffert pour la bonne cause. Sans doute, il a eu un moment de grande faiblesse, mais il s'est repenti, et il a publiquement demandé pardon aux Pères assemblés sous votre présidence, à Constantinople. » A cette lettre, le patriarche avait joint quelques présents pour le pape, un Évangile grec-latin corrigé avec soin, une étole couverte de plaques d'or, une chasuble précieuse, et de la thériaque d'une vertu éprouvée. L'empereur joignit ses prières et ses présents à ceux du patriarche. Sans doute le pape se prêta à leurs vœux, mais nous n'avons point sa réponse à ce sujet. Le savant Gretsar, de la société de Jésus, a publié en grec et en latin, quarante-deux opuscules de Théodore, que l'on surnomma Abucara ou Père de Carie, Ingolstadt,

1606, in-4°, d'où ils ont été réimprimés en latin dans la Bibliothèque des Pères, Cologne 1618 et Lyon 1677; en grec et en latin dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1644, 1654. Voyez la version latine de Générard dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1576 et 1579. Les plus remarquables parmi ces opuscules sont les suivants, selon l'ordre observé dans l'édition du Père Gretsar. 2° *Explanatio vocum quibus philosophi utuntur, et confutatio hæresis Acephalorum, Severianorum, id est Jacobitarum.* 3° *Dialogus cum præfecto cursus publici Emeseño qui petierat ut ratiocinatione demonstraret Deum esse.* 4° *Epistola continens de Christo fidem orthodoxam Chalcedonensis concilii, missa à B. Thoma patriarchâ Hierosolymitano ad hæreticos in Armenia, arabicè vero dictata à Theodoro Abucara, et in græcum sermonem translata à Michaele presbytero et syncello Ecclesiæ Hierosolymitanæ*(1). 5° *Quare, sicut dicimus, humanitas Christi est ipsa humanitas Petri et Pauli, et unius cujusque hominis, non sic dicimus, corpus Christi quod sumus et participamus, idem est Petri et Pauli et cujusvis corpus.* 6° *Exemplum quo ostenditur quomodo macula peccati Adami, et per incarnationem Salvatoris nostri, expiatio ad universum genus humanum pervaserit...* 8° *Interrogatio Arabum contra Christianum.* 9° *Quæstio, ab Agoreno, eidem Christ. proposita.* 10° *Adversus*

*Judæum dissertatio.* 11° *Adversus Nestorianum data est mihi omnis potestas.* 12° *Interrogatio contra Nestorianum.* 13° *Interrogatio altero adversus Nestorianum.* 14° *Dialogus cum Nestoriano.* 16° *Quæstio ab infideli Abucaræ proposita...* 18° *Ex concertationibus cum Saracenis, ex ore Joh. Damasceni.* 19° *Mahometem non esse ex Deo.* 22° *Dialogus cum Saraceno, ostendens panem mysticâ benedictione fieri corpus Christi.* 23° *Quod Christus homo factus sit simul verus Deus* 24° *Alio in conventu Saracenus...* 25° *Disceptatio cum Saracene de autore boni et mali.* A. Arnold de Nuremberg a publié, d'après un manuscrit anglais, l'opuscule suivant: *de Unione et Incarnatione, quodque persona fuerit incarnata, divina autem natura humanæ unita in persona Dei Verbi*, gr. lat., Paris, 1685 in-8°. Ce qu'il y a de plus remarquable dans les opuscules de Théodore, ce sont ses dialogues ou disputes avec les Mahométans. Ayant établi la divinité de notre religion par les prophéties et les miracles de Jésus-Christ, il faisait voir que la mission de Mahomet ne s'appuie sur aucune preuve raisonnable. En conversant avec un musulman qui ne pouvait comprendre la doctrine catholique sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il le préparait en lui disant : « Votre mère ne vous a pas mis au monde aussi grand que vous êtes; le Dieu tout-puissant vous a fait croître par la nourriture que vous avez prise. Le pain est devenu votre corps, vous ne savez comment, en se mêlant avec votre sang et en se répandant dans vos veines. Représentez-vous que le mystère de l'Eucharistie s'opère d'une manière encore plus

(1) Cette lettre dogmatique du patriarche de Jérusalem, écrite en arabe par Théodore, fut, comme on voit, traduite, par un prêtre de Jérusalem. Il est probable que parmi les opuscules de Théodore, il en est d'autres qui auront été également traduits de la langue arabe.



mystérieuse. Le prêtre, ayant mis sur la sainte table le pain et le vin, fait sa prière; à son invocation, le Saint-Esprit descendant sur l'offrande, transforme par le feu de sa divinité, le pain et le vin dans le corps et le sang de Jésus-Christ. » Théodore est appelé *épiscopus Kararón* ou *Cararum*. On ne sait si c'est Carie en Palestine ou Charon en Mésopotamie, ou Carie en Asie Mineure (roy. ABACORA, IGNACE et PHOTIUS). G—Y.

**THÉODORE** (SANTABAREN), imposteur célèbre par ses relations avec l'hérésiarque Photius et les empereurs d'Orient, Basile I<sup>er</sup> et Léon VI. Elevé à Constantinople dans le monastère de Stude, il fut fait évêque par Photius (voyez ce nom). A l'époque de sa première intrusion sur le siège patriarcal de Constantinople, son protecteur ayant été chassé, Théodore lui conseilla, dit-on, de faire prendre à l'empereur des breuvages préparés par ses enchantements, afin de changer en amitié la haine que l'on avait inspirée à ce prince contre Photius. Quoi qu'il en soit, celui-ci ayant réussi vers l'an 878 à s'insinuer de nouveau près de Basile, recommanda Théodore au prince comme un religieux d'une science, d'une sainteté extraordinaire, et qui possédait même le don de prophétie. L'empereur voulut le voir et, en peu de temps, il gagna si complètement ses bonnes grâces, que le prince voulut l'avoir constamment auprès de lui. (Voy. Basile, t. III, p. 479.) Se flant sur cette faveur, Théodore engagea l'empereur à chasser le patriarche Ignace (Voyez ce nom) et à mettre de nouveau Photius sur le siège patriarcal. Cette première tentative n'ayant point réussi, Photius,

quoique déposé par un concile général, reprit, de concert avec Théodore, ses fonctions épiscopales qu'il exerça publiquement. Saint Ignace étant mort de vieillesse, peu de temps après, Photius remonta aussitôt sur son siège, et, afin de récompenser les bons offices que Théodore lui avait rendus, il lui promit tous les évêchés qui seraient à sa convenance dans les environs de Constantinople. On commença par le siège archiepiscopal d'Euchaite que l'on ôta par force à l'évêque titulaire; et on continua en venant à d'autres églises que Théodore désignait et dont Photius l'investissait au mépris des canons. Ainsi chargé d'évêchés, Théodore fut nommé protothroné ou évêque du premier siège dépendant du patriarche, qui, dans les cérémonies, le faisait asseoir près de son trône patriarcal. Peu après, l'empereur Basile ayant perdu presque subitement son fils aîné, Constantin, qu'il avait fait couronner empereur, et les catholiques disant hautement que cette mort était une punition du ciel, qui voulait venger les crimes commis par Photius et Théodore, ces deux intriguants recoururent à leurs supercheries ordinaires; ils osèrent mettre Constantin au nombre des saints, consacrer, sous l'invocation de son nom, des églises, des monastères, et Théodore réussit même, à ce que l'on assure, à faire paraître à l'empereur, comme il traversait une forêt, un fantôme à cheval, revêtu d'or, qui disparut aussitôt que ce prince l'eut embrassé, le prenant pour son fils. Théodore prit une part très-active au faux concile, qui fut tenu, en 879, à Constantinople pour le rétablissement de Photius. Après la mort de Constantin, les affections et les espé-



rances de l'empereur Basile avaient passé sur son second fils, le prince Léon qu'il avait eu de l'impératrice Eudoxie et qui était couronné depuis l'an 870 (*Voy. Léon VI t. XXIV, p. 141*). Ce jeune prince qui, ayant depuis succédé à son père, fut surnommé le Sage, le Philosophe, ne pouvait se souvenir sans en être affligé, du crédit que Théodore avait pris sur l'esprit de son père ; il en parlait hautement comme d'un vil séducteur qui avait abusé constamment de lui, de la confiance de l'empereur. Théodore résolu de s'en venger. Sous l'apparence de donner au jeune prince un conseil d'ami, il lui dit : « Etant le premier, après votre père, vous devriez, lorsque vous le suivez dans ses promenades ou à la chasse, porter de quoi le défendre si cela devenait nécessaire. » Il n'était sans doute point d'usage alors que ces princes portassent l'épée ou d'autres armes en temps de paix ; Léon, donna dans le piège et, devant suivre son père à la chasse, il mit un couteau dans ses brodequins, ce que Théodore se hâta d'aller annoncer à l'empereur, en lui insinuant que son fils voulait lui ôter la vie, qu'il n'avait qu'à lui faire tirer ses brodequins ; qu'il y trouverait ce que le prince y avait caché. Etant sortis ensemble, comme à l'ordinaire, l'empereur, pour s'en assurer, demanda un couteau, dont il feignit d'avoir besoin. Léon qui ne se doutait de rien se hâta de tirer le sien. Basile, le tenant pour convaincu, le fit jeter en prison, après lui avoir ôté ses brodequins rouges (c'était une marque de la dignité impériale). D'après les instigations de Théodore, le père aurait peut-être fait crever les yeux à son fils, si le sénat n'avait

LXXXIV.

apaisé son ressentiment ; mais il le laissa détenu dans une dure captivité. L'empereur étant mort quelque temps après, Léon qui lui succéda, instruit que Photius et Théodore avaient formé un complot pour élever sur le trône impérial une de leurs créatures, fit instruire leur procès ; mais on ne put les convaincre, Théodore ayant rétracté les aveux qu'il avait faits auparavant. L'empereur le fit frapper de verges et lui fit crever les yeux, puis il le relégua en Natolie. Quelques années après, il le rappela à Constantinople et lui donna une pension sur une église. Théodore survécut au prince, n'étant mort que vers l'an 912. G—Y.

**THÉODORE (MÉLITÉNIOTE)**, grand sacellaire ou sacristain de l'église patriarcale de Constantinople, vécut, à ce qu'il paraît, dans le même temps que Constantin Méliténote, qui, archidiacre du patriarche de Constantinople, mourut avec son prélat en exil l'an 1284. Allâtius a publié de ce dernier : *Constantini Meliteniote, de unione latinorum et græcorum et de processione Spiritus Sancti liber*, gr-lat., Rome, 1639, in-4°. Théodore Méliténote a écrit en trois livres un *Traité d'astronomie* qui n'a pas été publié. L'introduction et le premier chapitre de cet ouvrage, tirés d'un manuscrit appartenant à la bibliothèque d'Isaac Vossius, ont été publiés sous ce titre : *Theodori Meliteniote, magni sacellarii magnæ Ecclesiæ Constantinopolitanæ præmium in astronomiam*, gr-lat., Paris, 1663, in-4°. Ce petit ouvrage étant très-rare, Fabricius l'a réimprimé dans sa *Bibliotheca græca*, t. IX, p. 199. Il se trouve à la Bibliothèque royale, en grec manuscrit, n° 2290. G—Y.

3

**THÉODORIC.** *Foy. THIERRI, XLV, 410.*

**THÉODOSE** (dom), infant de Portugal, fils aîné de Jean IV, naquit en 1632. Ce prince, orné des qualités les plus brillantes, et qui vécut trop peu, pour le bonheur de sa patrie et de sa famille, est digne des regards de la postérité. Il était âgé de huit ans, lorsqu'il vint à Lisbonne, après l'exécution du complot qui porta son père sur le trône de Portugal en 1640. A la vue de ce jeune prince, le peuple ne put contenir les transports de sa joie, et l'accueillit par de touchantes et vives acclamations. Les états du royaume, le reconnurent pour le successeur légitime de Jean IV; après quoi ils lui prêtèrent serment de fidélité, sur la croix et le livre des Évangiles.

Au commencement de 1649, le roi forma une maison à l'infant Théodose, et lui permit d'assister à tous les conseils. Le jeune infant reçut cette permission comme une faveur singulière. Jaloux de s'instruire dans le grand art de régner, il se rendit assidûment aux conseils, et n'y parla jamais, sans donner des marques de la pénétration, de la justesse et de l'étendue de son esprit. Ses discours inspiraient de l'admiration à tous les ministres et au roi lui-même, qui, dit-on, en témoignait quelque jalousie. Nul prince ne méritait, en effet, plus d'estime que dom Théodose. Aux grâces, à la majesté qui brillaient dans ses traits, il joignait une dextérité rare dans toutes les sortes d'exercices. Il parlait plusieurs langues, était instruit dans la religion, l'histoire, les mathématiques, les belles-lettres et la politique. Outre ces qualités brillantes, il avait des mœurs pures,

une âme généreuse, sincère, capable d'amitié. Enfin, il n'était possible à personne de l'approcher, sans éprouver du respect et un profond attachement. Théodose fit éclater d'une manière touchante la magnanimité de son caractère, dans une circonstance où l'on délibéra en présence du roi, si l'on prendrait la défense de deux princes palatins, neveux de l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, poursuivis jusque dans le port de Lisbonne, par le général anglais Black. Quelques-uns des membres du conseil ayant cherché à faire sentir qu'il était de l'intérêt du Portugal d'abandonner les deux fugitifs, le jeune prince indigné se leva de son siège avec vivacité. « Nous ne pouvons, s'écria-t-il, violer les droits sacrés de l'hospitalité envers les princes palatins, qu'en nous couvrant d'opprobre. Une action si honteuse livre nos noms au mépris de la postérité. Le devoir du roi est d'éviter le déshonneur et que cette action attirerait sur lui et sur toute la nation. Cependant, si les Anglais sont capables de raison, il est de la prudence de négocier avec eux pour écarter l'orage; mais, s'ils persistent dans leur injustice, nous ne pouvons éviter d'en venir aux dernières extrémités. La justice sera de notre côté, et le ciel daignera favoriser notre cause. D'ailleurs, espérons que notre fermeté produira un bon effet. Les Anglais, par une violence mal entendue, ne voudront point s'exposer à perdre tous les avantages qu'ils tirent de notre alliance. Il est de leur intérêt, par rapport à leur commerce, de nous ménager. Ainsi, avant d'en venir à une infraction ouverte, on doit espé-

« rer qu'ils réfléchirent sur des « conséquences si contraires à leurs « intérêts. » Cet avis, exprimé avec feu, entraîna le roi et la majorité du conseil. Des députés furent immédiatement envoyés auprès des Anglais, pour essayer ce que pourrait sur eux le langage de l'humanité. Ils ne voulurent rien entendre. Alors on se mit en devoir de les combattre ; mais ils disparurent promptement. Ainsi furent sauvés les deux princes par la générosité de l'infant Théodose. Vers la fin de l'année 1651, la guerre entre le Portugal et la Castille était suspendue, et ne se poursuivait qu'avec une extrême lenteur. Théodose, qui touchait à sa dix-huitième année, voyant cette inaction avec un vif regret, conçut le projet d'aller, à l'insu même de son père, se mettre à la tête de l'armée, pour combattre les Castillans. Déjà l'amour de la gloire commençait à fermenter dans son jeune cœur. Plein du souvenir de ses ancêtres, il lui tardait de les imiter sur le champ de bataille ; et d'ailleurs, les gentils-hommes qui l'entouraient se plaisaient à l'entretenir dans ces dispositions. Enfin, ne pouvant supporter l'oisiveté il partit de Lisbonne, emmenant deux seigneurs de sa maison, et se dirigea vers l'Alentejo, d'où il s'empressa d'appeler auprès de lui les principaux chefs de l'armée. Bientôt il parut dans Elvas, à la tête d'un détachement d'infanterie et de cavalerie, et déjà il se disposait à se jeter sur la Castille, lorsque son père, informé d'une démarche qu'il avait vue avec déplaisir, lui envoya l'ordre de revenir à Lisbonne. Il obéit, avec douleur. Revenu auprès du roi, il en reçut un froid accueil. Pour le consoler, son père le créa

généralissime de ses armées. Mais que lui importait ce vain titre, puisqu'il ne lui était pas permis de s'en montrer digne dans les combats ? Quelque temps après, craignant l'ambition de son fils, le roi, l'écarta des affaires. L'infant, doué d'une ardente sensibilité, fut atterré par ce nouveau coup ; il murmura, il se plaignit. Alors il devint mélancolique et sombre. Sa santé s'altéra et bientôt en proie à une fièvre lente, à des vomissements de sang contre lesquels tous les secours de l'art furent impuissants ; il mourut le 15 mai 1653. La nation entière pleura le trépas d'un prince aussi brave, aussi vertueux. F—A.

**THÉOFRIDE**, ou **THÉOFROY** vingt-quatrième abbé d'Epternac (ordre de saint Benoît, au diocèse de Trèves), fut un des hommes les plus remarquables de son temps. Il entra dès sa plus tendre jeunesse à l'abbaye d'Epternac, et l'on prétend qu'il s'y trouvait déjà en 1031, lors de la translation des reliques de saint Willibrod, apôtre de la Frise, par l'abbé Humbert. Il y étudia avec ardeur les lettres sacrées et profanes ; acquit une parfaite connaissance des langues latine, grecque et même hébraïque. Sa science et sa piété lui méritèrent l'estime et l'affection de l'abbé Régimbert, sous lequel il vécut trente ans simple religieux. En 1078, cet abbé le choisit pour coadjuteur, mais, étant mort, trois ans après, Théofride rencontra un compétiteur, et fut obligé d'aller à Rome demander justice. Le pape Grégoire VII la lui rendit, en le maintenant en possession, par décision du 18 novembre 1083. Théofride gouverna son abbaye avec une grande sagesse, s'occupant sans cesse de l'instruction de ses religieux, et de leur bien spiri-

tuel et temporel. Il obtint pour eux, de plusieurs grands personnages de l'époque, divers privilèges et concessions utiles. On a conservé une lettre qu'il adressa en leur faveur à l'empereur Henri IV (voy. *Gall. christ.*, XIII, col. 339 des Preuves). On voit dans cette lettre, écrite vers l'an 1101, que, malgré son grand âge, Théofride n'avait pas oublié son Horace. Il termina sa longue et vertueuse carrière dans les premiers jours d'avril 1110. Théofride a composé plusieurs ouvrages, savoir : I. *La Vie de saint Luitwin*, archevêque de Trèves, mort en 713. II. *La Vie de sainte Irmine* (1), que quelques-uns nomment Herminie, abbesse d'Orreen (*Horreum prope Treviros*). Ces deux vies n'ont pas été imprimées. III. *La Vie de saint Willibrod*, en 36 chapitres, insérée dans les recueils de Surius. IV. Quelques sermons de *Cultu et Veneratione Sanctorum*, imprimés dans les Bibliothèques des Pères. V. *Flores epitaphii Sanctorum libri quatuor...*, Luxembourg, Hubert Reulandt, 1619, in-4° « *Opus* (dit le P. Jean Roberti, jésuite (voy. ce nom), qui en a été l'éditeur et qui y a joint des notes et la vie de l'auteur en 15 pages), *Opus multâ pietate, eruditione multigenâ et vere floridâ refertum.* » Théofride l'avait dédié à Brunon, archevêque de Trèves,

---

(1) Fille de Dagobert II. Mariée au comte Hermann, elle perdit son époux le jour même de ses noces. Ce malheur la déterminâ à renoncer au monde et à se consacrer à Dieu, dans l'abbaye d'Orreen, dont sainte Modeste était abbesse. Irmine lui succéda et mourut en 711. Elle donna par testament presque tout ce qu'elle possédait à l'abbaye d'Epternac, et fut remplacée à Orreen, par sainte Anastasie (*Gall. Christ.*

dont il était le confesseur. Il ne faut pas confondre l'abbé d'Epternac, avec saint Théofride qui vivait en 720, et dont il est question à l'art. Leonius (XXIV, 169) B.—L.—U.

**THÉOPHANE** surnommé, on ne sait pourquoi, *Cerameus*, c'est-à-dire, le *Potier*, naquit, dit-on, à Taormine en Sicile, et devint archevêque de cette ville. Vainement nous avons cherché d'autres renseignements relatifs à cet écrivain ecclésiastique. On est même peu d'accord sur le temps où il a vécu. L'éditeur de ses sermons ou homélies grecques le fait fleurir dans le neuvième siècle; Guill. Cave, vers le milieu du onzième, et Schœll notre collaborateur, se fondant sur l'autorité de Saxius, dans le douzième. Cette dernière opinion paraît la plus probable. Quoi qu'il en soit, les sermons de Théophane sont fort estimés. Il en a composé soixante-deux pour tous les dimanches et fêtes de l'année. L'archevêque y explique l'Évangile d'une manière convenable, s'attachant surtout au sens littéral, sans toutefois négliger le sens moral et allégorique. Son style, suivant Cave, est clair, simple, coulant, même assez pur et sans aucune affectation. François Scorse, jésuite de Palerme, a traduit les sermons en latin, et a publié sa traduction avec le texte accompagné d'amples prolégomènes et de savantes notes, sous ce titre : *Theophanis Ceramei, archiepiscopi tauromenitani, homiliæ in Evangelia dominicalia et festa totius anni, gr. — lat., nunc primum editæ et notis illustratæ, Lutetiæ Parisiorum, magna navis* (seb. Cramoisy), 1644, in-folio. Un autre jésuite, le P. Gretser (voy. ce nom, XVIII, 458), avait déjà inséré deux de ces homélies dans son volumi-

neux recueil intitulé : *de Sanctâ Cruce*. Aubert Lemire, et d'autres après lui, ont confondu Théophane Céramée, avec Théophane Confesseur (*voy.* ce nom, XLV, 328). A l'art. Matthœi (Chr. Fred.), de la *Biogr. univ.* (XXVII, 468), on cite, de cet helléniste, un écrit qui a pour titre : *de Theophane Ceremea*, Dresde, 1788, in-4° de 16 pages. Nous ignorons si cet écrit est relatif à l'archevêque de Taormine.

B—L—U.

**THÉOPHILE**, évêque d'Antioche, à l'époque de Marc-Aurèle, fut païen avant de se convertir au christianisme. Élevé à l'épiscopat, il adressa à un adorateur des idoles nommé Autolyceus, un ouvrage divisé en trois livres, et consacré à combattre les fables du paganisme, à démontrer la vérité de la doctrine nouvelle. Cet écrit est loin d'être sans mérite ; il a échappé au naufrage qui a englouti la majeure partie des productions de l'antiquité. La première édition du texte grec, accompagné d'une traduction latine, est due à C. Gessan, qui la fit paraître à Zurich, en 1546, avec divers écrits de quelques autres écrivains ecclésiastiques. On retrouve dans les recueils de Fronton du duc de Gallandi, d'Oberthür ces trois livres à *Autolyceus*, dont J. Fell, à Oxford, en 1684, et J. Chr. Wolf à Hambourg en 1724, ont donné des éditions séparées en revisant le texte sur des manuscrits et en y joignant des notes. W. F. Thienmann a publié à Leipzig, en 1834, une traduction allemande, avec une introduction et un commentaire. Théophile avait composé d'autres ouvrages qui sont perdus. Il faut déplorer la disparition des écrits dans lesquels il combattait les erreurs de Marinon et d'Her-

mogène. Faute de renseignements suffisants, l'histoire intéressante, à bien des égards, des hérésies qui troublèrent le berceau du christianisme, est demeurée fort obscure. Théophile mourut l'an 181 de notre ère. Sa vie et ses écrits ont été mentionnés avec détails par un grand nombre d'auteurs dont on trouvera l'indication dans le vaste répertoire bibliographique de J. G. Th. Grüsse *Lehrbuch einer Literaturgeschichte*, Dresde, 1838, tom. I. p. 944. Ajoutons qu'il a été l'objet de deux dissertations spéciales, l'une de T. Grabener : *de Theophilo Antiocheno dissertatio*, Dresde, 1744 ; l'autre de J. C. Walpurger. *Theophilus Antiochenus boni pastoris in Ecclesia typus*, Chemnitz, 1735. in-4°.

B—N—T.

**THÉOPHILE**, écrivain grec dont les œuvres dramatiques rentrent dans la catégorie qui a obtenu des critiques le nom de comédie moyenne. Nous connaissons les titres des sujets de sept de ses pièces, dans les *Protides* et dans *Néoptolème* où il avait traité des sujets mythologiques. Dans le *médecin (Iathros)* il attaquait Callimédon, l'antagoniste de Démosthènes, et dans les *Joueurs de flûte* il se moquait de Laïs. Il avait donné à d'autres pièces le titre de la *Béotie*, *d'Épidaure*, etc. De tout ceci il ne reste rien, si ce n'est quelques vers noyés dans les quinze livres du curieux recueil qu'a compilé Athénée, et qui est d'un si grand prix pour la connaissance des mœurs et de la littérature de la Grèce.

B—N—T.

**THÉOPHILE** d'Alexandrie fut élevé, en 385, à l'importante dignité de patriarche de cette ville, et mourut, le 27 octobre 412, après vingt-sept ans d'épiscopat. Il prit une

part fort active aux disputes qui, de son temps, agitèrent l'Église, eut avec saint Jean-Chrysostome des démêlés très-vifs, et composa un grand nombre d'ouvrages qui, pour la plupart, sont perdus, notamment celui qu'il avait consacré à combattre certaines opinions d'Origène. Son *Cycle pascal*, qui embrassait 418 années, à partir du premier consulat de Théodose, en 380, peut inspirer quelques regrets. Il reste de lui trois épîtres pascales que saint Jérôme jugea dignes d'une traduction latine, quelques autres lettres à Ammonius, à Porphyre, aux évêques Agathon et Ménas, un fragment sur la résurrection et quelques autres morceaux disséminés dans des collections ecclésiastiques et patriotiques. On peut consulter, pour plus amples détails, Tillemont, Dupin, Ceillier, et surtout Renaudot, *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, pag. 103. et suivantes.

B—N—T.

**THÉOPHILE** (surnommé **PROTOSPATHARIUS**), médecin grec, vivait suivant Fabricius, au commencement du septième siècle, sous le règne de l'empereur Héraclius. On n'a aucuns détails sur sa vie. Seulement on sait qu'il cultivait avec distinction la philosophie péripatéticienne. On ajoute qu'il était moine, ce qui ne s'accorde pas beaucoup avec son surnom qui signifie chef des porte-lances ou épées, c'est-à-dire probablement, des satellites ou gardes du souverain. Il n'est pas impossible cependant que Théophile ait porté la lance ou l'épée avant de revêtir l'habit monastique. Quoi qu'il en soit, on a sous son nom les ouvrages suivants, qui sont encore quelquefois consultés par ceux qui s'occupent de l'art de guérir: *J. De hominis fabrica libri V,*

(*græce*), Paris, Guill. Morel, 1555, in-8°; *Idem, lat., Junio Paulo Crasso interprete*, Ibid., 1556, in-8° (1). Cette traduction latine par Crasso, médecin de Padoue, avait paru pour la première fois à Venise, en 1536, in-8°. Elle a eu plusieurs éditions, pour lesquelles nous renvoyons aux bibliographes spéciaux. La dernière et la meilleure du texte grec, accompagné d'une traduction nouvelle, a été publiée par. — A. Greenhill, sous ce titre: *de Corporis humani fabrica libri V, gr. et lat., cum annotationibus et varietate lectionum*; Oxford, 1842, in-8°. Cet ouvrage est un bon abrégé du traité de Galien *de Usu partium*. « Il contient quelques détails exposés avec plus d'exactitude et de précision qu'ils n'avaient été par le médecin de Pergame. L'auteur a pour but principal de démontrer la sagesse du créateur dans la construction et la disposition du corps humain. » *Biogr. médic.* (Panckoucke). II. *Iatrosophistæ* (Théophile) *de urinis liber singularis* (*gr. et lat.*), Paris, Fréd. Morel, 1608, pet. in-8°. La traduction, que l'on regarde comme très-fautive, est de l'imprimeur Morel lui-même. Deux autres l'avaient précédée, l'une par Pontius Virunius, l'autre par Albanus Torrinus; mais, comme elles ne sont plus d'usage, il serait inutile d'en indiquer les éditions. Le texte et la traduction de Fréd. Morel, corrigés, etc., ont reparu dans le tome VIII des œuvres d'Hippocrate et de Ga-

(1) A la suite de cette traduction de l'ouvrage de Théophile, se trouve celle d'un traité de Soranus d'Ephèse *de Vulnæ et pudendo muliebri*, latine, interprete Joann. Bap. Rosario. (Voyez le n. 1195 du Catalogue de Gaignat.)

lien, par René Chartier. Enfin Thomas Guidot, ou Guidott, a donné à Leyde, en 1703, avec une version nouvelle, l'édition la plus recherchée du *de Urinis libellus*. On en peut voir le titre développé dans le Manuel de M. Brunet. III. *De excrementis tractatus, gr. et lat.*, publié par Guidott dans le vol. précité. IV. *Commentarii in aphorismos Hippocratis*, Venise, 1549, in-8°; Spire, 1581, in-8°. Cette traduction, sans texte, est de Louis Corradus. L'auteur y est désigné sous le nom de *Philothée*, synonyme de Théophile. Le texte n'a été rendu public qu'en 1836, par Dietz, dans ses *Scholia in Hippocratem et Galenum*. Leipzig, 2 vol. in-8°. Ces commentaires, comme ceux de Stephanus et de Damascius, imprimés dans le même recueil, ne sont encore, en grande partie, qu'un extrait de ceux de Galien sur les aphorismes du prince de la médecine; mais, au dire des maîtres, c'est un extrait clair et précis, qui ne manque pas de vues particulières, etc. Le docteur Daremberg les cite plus d'une fois, dans les notes savantes et concises qui enrichissent son élégante et fidèle traduction des chefs-d'œuvre d'Hippocrate, en un seul volume (format anglais), lequel n'est pas un des moins précieux de la collection *Charpentier*. V. *Philareti* (Théophile) *de Pulsuum scientiâ commentarius*, Bâle, 1533, in-8°, et dans *Artis medicæ principes* de Henri Etienne; c'est une traduction seulement, par A. Torinus. Le texte grec était encore inédit quand Schœll écrivait son histoire de la littérature grecque. Nous ne savons s'il a été publié depuis. Ce même Schœll, qui nous a fourni les principales données de cet article, prétend que Stephanus ou Etienne d'Athènes, nommé ci-

devant, était disciple de notre Théophile, et qu'il a mis par écrit la doctrine de son maître *sur la différence des Fièvres*, etc. B—L—U.

**THÉOPHILE**, moine et poète latin de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, était né à Brescia, et appartenait à la congrégation de Sainte-Justine, ordre de Saint-Benoît. Il nous apprend lui-même que, dès sa plus tendre jeunesse, il s'était voué au culte des muses, et que rien n'avait jamais pu l'en détourner. Il fit quelques voyages dans le Nord, notamment en Hongrie. A cela près, sa carrière fut calme, tranquille, et ne fournit aucun événement marquant à rapporter. On ignore l'époque de sa mort. Tout entier à l'étude et aux devoirs de son état, il ne donna que peu de temps à la composition; aussi son bagage poétique n'est-il pas considérable. En voici le détail : 1<sup>o</sup> *De Vita solitaria et civili, dialogus* (en vers hexamètres). Les interlocuteurs sont un ermite nommé Maur et le chevalier Pyrrhus. Chacun vante le genre de vie qu'il a embrassé, et prétend qu'il doit obtenir la préférence. Théophile ne prononce pas entre eux. Il offre son Dialogue à Gui d'Ubaldo de Montefeltro, duc d'Urbino, et, dans une pièce qui le précède, il prie la muse Calliope d'assurer à l'ouvrage la faveur de ce protecteur éclairé des lettres. (*Voy. Montefeltro*, XXIX, 485). 2<sup>o</sup> *De Vita et moribus S. Bernardi abbatis Clare vallensis, carmen encomiasticum* (en vers élégiaques). Ce poème consiste en un prologue et sept chants ou chapitres, les huit pièces contenant ensemble environ 400 distiques. Dans le prologue Théophile suppose que la Sainte-Vierge lui apparaît en songe, et lui ordonne de célébrer les vertus et



les belles actions de saint Bernard, dont elle fait un magnifique éloge. Le premier chapitre est intitulé : *Divi Benedicti pro instauratione monasticæ Religionis prolata supplicatio, et accepta à Deo promissio*. On se tromperait si l'on pensait que cela n'a point de rapport au sujet du poème. Théophile, dans ce morceau, nous représente saint Benoît, demandant à Dieu par d'instantes prières la réforme de l'ordre dont il fut le fondateur. Le Tout-Puissant se rend aux vœux de Benoît, et lui promet que Bernard sera non-seulement le réformateur de cet ordre, mais encore le restaurateur de l'Église entière. Les quatre chapitres suivants sont consacrés aux diverses circonstances de la vie de Bernard, sa pieuse enfance, son entrée à Cîteaux, son établissement à Clairvaux, la ferveur de son zèle, ses austérités, ses occupations monastiques, ses travaux apostoliques, ses combats contre le schisme, ses voyages, ses miracles, enfin sa mort glorieuse. Dans le sixième chapitre, Bernard est élevé au-dessus des héros de l'antiquité et des plus illustres martyrs de la foi chrétienne. Dans le septième et dernier, on loue les écrits du grand saint, et l'on en recommande la lecture aux gens de tous les états. Par une courte épître en prose, Théophile dédie son œuvre à Louis Martinengo qui avait bien voulu se charger du soin de la corriger. A l'occasion des corrections de son ami, il compare ses vers à Bacchus qui, n'ayant pu recevoir le complément de l'existence dans le sein de Sémélé, le reçut dans la cuisse de Jupiter. Cette comparaison est d'assez mauvais goût, mais c'était le goût du temps. 3<sup>o</sup> *Hymni novem*

(en vers saphiques), trois pour l'office de saint Benoît, trois pour l'évangéliste saint Luc, et trois pour celui de sainte Justine. Le poète adresse ces hymnes au président de sa congrégation, le R. P. Simon, qui l'avait engagé à les composer. Les poésies que nous venons d'analyser rapidement ont été réunies sous le titre de *Theophili Brixiani carmina*, en un vol. in-4<sup>o</sup> de 37 feuilles, à la fin duquel on lit : *Impressit Brixia Bernardinus Minsinta Papiensis... anno theogonia MCCCXCVI*. Avant la souscription, on a placé une lettre d'Élie Cavriolo (*Capreolus*) à Augustin Æmilio par laquelle on voit que ce fut Cavriolo qui détermina Théophile à rendre public le *Dialogue sur la vie solitaire et civile*. Cette première édition du *Carmina* est rare. Du Verdier en cite une de Rome, in-4<sup>o</sup> (*in officina Radulphi Lalisseau*), dont il n'indique pas la date. Il y en a sûrement d'autres, mais nous ne les connaissons pas. Le P. Mabillon a réimprimé le n<sup>o</sup> 2 ci-dessus dans le second tome des *Opera sancti Bernardi*, édit. de 1690 (col. 1293-1304). Il l'a mis sous le nom de *Philothée* (à peu près synonyme de *Théophile*), ne sachant, dit-il, si ce nom est feint ou véritable, mais croyant l'auteur, sinon de Brescia, du moins Italien et religieux de Clairvaux. Sur ce dernier point il était dans l'erreur. — C'est dans le *Specimen var. litterat. Brixianæ* du savant cardinal Quirini, que nous avons puisé nos principaux renseignements sur la personne du moine-poète de Brescia (*voy.* les pages 279 à 284 de la seconde partie). Le cardinal ne parle point de la réimpression du *Carmin encomiasticon S. Bernardi*, par Mabillon. B—L—U.



**THÉOPHYLACTE**, célèbre écrivain ecclésiastique grec, naquit, suivant l'opinion la plus commune, à Constantinople, non pas au neuvième siècle, comme le soutenaient le cardinal Duperron et quelques autres, mais dans la première moitié du onzième. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il reçut les ordres sacrés, puis professa longtemps la rhétorique avec distinction. Il mérita par sa piété et ses lumières l'estime de l'impératrice, femme de l'empereur Michel Ducas, surnommé *Parapinace*. Il paraît que c'est à cette princesse qu'il dut la haute dignité à laquelle il parvint. Nommé archevêque d'Acride (aujourd'hui Okri ou Okrida) (1), métropole de la Bulgarie, vaste province, qui venait d'être soumise à l'empire d'Orient, Théophylacte travailla avec le plus grand zèle à la propagation de la foi dans cette contrée encore en partie barbare. L'époque précise de sa mort est inconnue. Schœll la place vers 1107 (*Hist. abrég. de la Littér. gr., sacrée et ecclésiast.*, 2<sup>e</sup> édit. p. 293); d'autres, vers la fin du siècle précédent. L'archevêque d'Acride avait composé beaucoup d'ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ceux que nous possédons consistent en divers traités de Théologie, et en Commentaires qui s'étendent sur presque tout le Nouveau Testament et sur quelques livres de l'Ancien, notamment sur les petits prophètes, Jonas, Habakuc, Nahum et Osée. On regarde l'auteur comme un des principaux interprètes de l'Écriture sainte. Son

style est assez remarquable pour le temps de décadence, de troubles et de confusion où il a vécu. Sa doctrine en général est pure, mais il n'eut pas le courage, dit Feller, de se déclarer entièrement contre le schisme et les erreurs des grecs, comme il paraît par son Commentaire sur le troisième chapitre de saint Jean, où il blâme les latins de ce qu'ils disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Les PP. dominicains Jean-Bernard-Marie de Rubeis et Boniface Finetti (*Voy. ces noms, XXXIX, 217 et LXIV, 162*), ont réuni les écrits de l'archevêque et les ont publiés, avec une traduction latine, sous le titre d'*Opera omnia...* Venise, Bertella, 1754—63, 4 vol. in-fol. C'est donc par erreur que M. l'abbé Cailiau, missionnaire de France, a avancé dans son *Introductio ad sanctorum Patrum lectionem* (1), p. 427, qu'il n'existe aucune édition générale de Théophylacte. Les meilleures éditions séparées des productions les plus marquantes contenues dans la collection de Venise, sont: 1. *Enarrationes in quatuor Evangelia (gr.)*, Romæ, (per Ant. Bladum), 1542, in-fol. Il y a de cette belle édition des exemplaires imprimés sur vélin. — Les mêmes *Enarrationes* sous le titre de *Commentarii, etc. (gr. et lat.)*, editi studio J. P. (Joanæ Pico, suivant Barbier, anonymes, 21549), Paris, 1631, in-fol. (L'édition que

(1) Le savant et respectable auteur de ce livre estimable (qui fait partie du tome VIII du *Thesaurus Patrum*), termine ainsi l'article substantiel qu'il a consacré à l'archevêque d'Acride: « Hic clauditur Græcorum Latinorum series, nihil que jam in his tam fecundis Græciæ pluggis, nisi sterilitas; nihil sub tam splendido quondam cælo, nisi tenebræ deprehenduntur. »

(1) On trouve des détails intéressants sur cette ancienne ville, dans le *Voyage de la Grèce*, par Pouqueville, liv. VII, chap. 6.

cite le savant bibliographe est de 1635, *cum notulis et variis lectionibus.*) La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait un manuscrit renfermant la traduction en langue slave de ces commentaires sur les Évangiles : c'était un des livres légués à cette bibliothèque, par Monseigneur de Coislin, évêque de Metz (*Voy. Biblioth. Bibliothecarum manus. nova*, du P. de Montfaucon, p. 1042). II. *Commentarium in Acta Apostolorum*, (*gr. et lat.*) a Laur. Sifanio, Cologne, 1568, in-fol., édition rare; si l'on en croit Ch. Nodier (*Biblioth. sacrée grecque-latine*, p. 347). III. *Commentarii in epistolas S. Pauli* (*gr. et lat.*) ab Augustino Lindello, Londres, 1636, in-fol. — Environ soixante ans auparavant, le littérateur Christophe Persona (*Voy. ce nom*, XXXIII, 438) avait déjà publié une version latine de ces commentaires, ainsi intitulée: *Anastasius (Theophylactus) in epistolas S. Pauli, e græco in latinum translatus, Romæ, per Uldaricum Galium, alias Han 1477*, in-fol., édition recherchée et peu commune, mais moins chère qu'autrefois. Pour ce commentaire sur saint Paul et pour les précédents, Théophylacte a largement mis à profit les *Homélies* de Saint-Jean Chrysostome. IV. *Epistolæ* (*gr.*); Joan Meursius *nunc primum è tenebris erutas edidit, cum notis...* Leyde, 1617, in-4°. — Les mêmes, avec une traduction latine, par Vincent Marinier, de Valence, Cologne, 1622, in-4°. Ces lettres, au nombre de 75, ont été aussi insérées dans la Bibliothèque des Pères. V. *Institutio regia (Pædeia basilikè*, Paris, Impr. royale, au Louvre, 1651, in-4°, bonne édition, donnée par le savant P. Pousines, jésuite (*Voy. ce nom*, XXXV,

586); réimprimée dans le premier volume de *Banduri Imperium orientale*, faisant partie de la Byzantine, et dans le dix-neuvième volume de cette même Byzantine, édition de Venise. Ce traité de l'éducation d'un prince a été composé pour l'instruction du jeune Constantin Porphyrogénète, à la prière de l'impératrice Marie, sa mère, dont nous avons parlé ci-devant. Enfin, on trouve quelques opuscules de Théophylacte dans le *Fasciculus anecdotorum*, de Jean-Louis Mingarelli (*Voy. ce nom*, XXIX, 79).

Pour un épitre de l'archevêque, traduite en latin par Alard d'Amsterdam, et publiée avec des poésies de la façon du traducteur, dans la dernière moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, consultez le *Bulletin du Bibliophile*, neuvième série, p. 607. B—L—U.

**THÉOPOMPE**, écrivain dramatique grec, vivait deux siècles avant l'ère chrétienne. Tout ce que nous savons de sa biographie, c'est qu'échappé à une maladie grave, il consacra par reconnaissance à Esculape une table de marbre sur laquelle il avait inscrit les remèdes auxquels il croyait devoir sa guérison. Suidas le cite comme contemporain d'Aristophane, et il ajoute que Théopompe avait composé vingt-quatre pièces de théâtre. Il nous est parvenu les titres d'une vingtaine; les unes telles que *le Voluptueux*, *les Guerrières*, *les Aphrodisies*, paraissent avoir pour but de fronder les vices de l'époque; les autres, telles que *les Syrènes*, *Phrynée*, *Thésée*, *Admète*, *Pénélope*, étaient consacrées à la reproduction sur la scène de quelques-unes de ces légendes dont les Grecs ne se lassaient jamais. Deux autres pièces, *Némée* et *Pamphile* portaient les noms de deux de ces *hétaïres*

ou courtisanes, qui jouent dans la civilisation hellénique un rôle tout particulier. Tout cela a malheureusement péri, sauf quelques vers ou lambeaux de vers, que l'érudition germanique a soigneusement recueillis, et qu'on retrouve, accompagnés d'explications savantes, dans le grand ouvrage de Meinecke, sur les comiques grecs. B—N—T.

**THERAVY** ou **TERAVY** (PIERRE-SULPICE DE PASTORET, chevalier de); ce nom est le pseudonyme sous lequel l'abbé d'Autrey a publié en Piémont et en France quelques ouvrages devenus très-rare. Pierre-Sulpice de Pastoret était le petit-fils du baron de Solmezzane; il naquit à la cité d'Aoste en 1648, et fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Son aïeul, qui dirigea son éducation, l'envoya d'abord à l'université de Turin, puis à Strasbourg, qui n'était pas encore une ville française. Le jeune Pastoret y contracta des inclinations peu conformes à la profession rigoureuse qu'on voulait lui faire embrasser. Il s'y lia avec l'abbé de Watteville qui n'était pas chartreux encore, courut avec lui l'Allemagne, alla ensuite servir en Hongrie, où il se trouva près d'un de ses frères, y fut légèrement blessé et revint en Piémont, puis en Provence. Son aïeul avait cessé de vivre; sa famille, dépouillée en France de la fortune qu'avaient déjà deux fois renouvelée pour elle ses riches alliances, et en Piémont des fiefs qui avaient été accordés au baron de Solmezzane, s'était confinée dans les montagnes de Seillans. Une aventure tragique, dont Pierre de Pastoret ne souffrit jamais qu'on rappelât le souvenir devant lui, le ramena aux sentiments religieux. Il prit les ordres et se retira au mo-

nastère d'Autrey, dans le diocèse de Toul. Autrey, dont l'illustre Gerson avait été l'abbé, était une abbaye de plus de réputation que de revenu. Pierre de Pastoret y consacra ses jours à l'étude, à l'exercice des devoirs qu'il aimait d'autant plus qu'il les avait méconnus d'abord, et surtout à l'obscurité dont il s'enveloppait avec une humilité infatigable. Devenu abbé d'Autrey en 1699, il y vécut vingt et un ans encore, et y mourut en 1720. L'évêque de Toul avait exigé de lui qu'il publiât quelques-uns des ouvrages sortis de sa plume, mais Pierre de Pastoret n'y consentit qu'à la condition de déguiser son nom, et c'est sous celui de chevalier de Teravy, anagramme d'Autrey, qu'il publia son *Explication des cérémonies historiques de l'Eglise*, 2 vol. in-8°, Poulaniversson, 1709; son *Saggio sopra l'Origini dell' illustrissima citta d'Aosto*, 1 vol. in-4°, Aoste, 1700, si toutefois l'ouvrage italien n'est pas une traduction. Il avait réuni et mis en ordre les matériaux nécessaires à la publication des mémoires du baron de Solmezzane. Ces mémoires, saisis en 1794, avec la plupart des titres de famille, dans le cabinet du chancelier de Pastoret, petit neveu de l'abbé d'Autrey, ont été comme les autres papiers perdus ou brûlés, et n'existent plus que par fragments. L'abbé d'Autrey avait eu l'idée de refondre la *Concordanti a Bibliorum*, dans un autre ordre et avait fait à cet égard d'immenses travaux qui sont demeurés inutiles.

**THERRIN** (ANDRÉ-CHARLES), littérateur et critique, naquit à Paris en 1746. Elève boursier de l'Université, il fit d'excellentes études, et par des succès scholastiques toujours soutenus, il mérita

la confiance du recteur, qui le fit appeler, en 1768, à la place de professeur d'humanités au collège de Nancy, après la suppression des jésuites, qui n'eut lieu en Lorraine qu'à la mort du roi Stanislas. Il occupa cette chaire jusqu'en 1776, époque à laquelle le collège fut remis aux chanoines réguliers de Saint-Sauveur, qui furent loin d'égalier leurs devanciers. Therrin ayant épousé une nièce de l'abbé Lionnois, principal du collège, auteur d'une *Histoire de Nancy*, se fixa dans cette ville, où il entreprit la publication d'un *Journal littéraire*, qui prit bientôt sa place parmi les meilleures feuilles périodiques des provinces. Il en parut vingt-quatre volumes, in-8° et in-12, de 1778 à 1787. Quelques articles portent la signature de Therrin; mais, il n'a pas mis son nom au plus grand nombre de ceux qu'il a rédigés. Éclairé du bon goût et du bon sens qui le caractérisaient, il déclara une guerre à toute outrance, à des écrivains tels que Rélif de la Bretonne, Thouvenel, infatué des illusions de la baguette divinatoire, etc. Il eut même le courage de s'attaquer à la Harpe, pour sa tragédie de *Jeanne de Naples*. En 1777, il s'était fait recevoir avocat au parlement de Paris, mais il n'exerça pas cette profession. A l'époque de la révolution, il se rangea dans le parti de la résistance, ou plutôt d'une opposition modérée. Il fournit cependant plusieurs articles aux *Actes des Apôtres*. Il était digne, par son esprit, de figurer parmi les rédacteurs de cette feuille spirituelle et d'un royalisme très-piquant. Il fit imprimer à Nancy, en 1790, une parodie très-remarquable d'un arrêté de la *Garde-ci-*

*toyenne* de cette ville, sous le titre d'*Arrêté pris dans la petite compagnie des petits volontaires assemblés en école buissonnière*, in-4°. Cette facétie, dans un temps où l'on ne riait déjà plus, n'eut pas moins beaucoup de succès. Craignant d'être accusé d'incivisme, ce qui pouvait alors devenir très-périlleux, Therrin accepta la place de secrétaire-greffier du district, et, en cette qualité, il rendit tous les services qui dépendaient de lui, soit en éclairant les administrateurs, sur les besoins de l'instruction publique, soit en adoucissant, dans leur exécution, les mesures qui pouvaient froisser les intérêts de ses concitoyens. Mais ses opinions, peu favorables au développement indéfini du système démocratique, le désignèrent bientôt aux rigueurs du pouvoir. Porté sur la liste des suspects, il eut le bonheur d'échapper à l'arrestation, et alla chercher un asile dans un village près de Paris, où il ne fut pas découvert et d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre. A cette époque, la protection et l'amitié de M. Coste, premier médecin des armées, lui procurèrent l'emploi de secrétaire de l'inspection générale du service de santé, place qu'il occupa jusqu'en 1812. Tout à coup il fut destitué, malgré les vives réclamations des inspecteurs généraux, pour avoir, dit-on, laissé échapper quelques *bons mots*, qui remontèrent jusqu'à la personne de l'Empereur. Néanmoins, après la campagne de Russie, il obtint sa réintégration dans les bureaux du ministère de la guerre, par suite des sollicitations de son fils, chirurgien principal des armées, qui avait été décoré de la croix d'officier de la Légion-

d'Honneur, sur le champ de bataille de Wagram, où il fut blessé. Therrin père mourut à Paris, en 1815, dans un âge avancé.

L—M—X.

**THÉSIGNY** (FRANÇOIS-DENIS DRUILLIER de), auteur dramatique, né à Paris vers 1760, entra fort jeune dans la carrière des finances, y fit une brillante fortune et devint trésorier de France; mais la révolution vint bientôt changer cette heureuse position. Il fut longtemps arrêté comme *suspect* et n'échappa à l'échafaud que par la chute de Robespierre. Ayant alors recueilli quelques débris de sa fortune, il se livra sans ménagement à ses goûts de luxe et de dépense, fréquentant beaucoup les spectacles et les maisons de jeu. Ce fut dans les coulisses du Vaudeville qu'il rencontra mademoiselle Desmarres, l'une des plus jolies comédiennes de ce temps-là, qu'il s'en éprit sérieusement et finit par l'épouser. Mais, comme il arrive trop souvent en pareil cas, cette union dura peu, et elle finit par un divorce. Après la mort de Thésigny, qui eut lieu en 1825, deux enfants de M<sup>lle</sup> Desmares, s'étant présentés comme héritiers légitimes de Thésigny, leur prétention fut repoussée par les tribunaux. Dans les dernières années de sa vie, il avait acquis une connaissance du théâtre suffisante pour composer lui-même ou de société avec son ami, Alissan de Chazet, des vaudevilles qui furent joués avec quelque succès, et concoururent à combler le déficit qu'avait essuyé sa fortune. Nous croyons devoir donner la liste à peu près complète de ces pièces, qui, sans cela, courraient grand risque d'être perdues pour l'histoire.

I. (Avec Chazet) *la petite Métromanie*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée sur le théâtre du Vaudeville, le 25 fructidor an V, imprimée l'an VI, in-8°.

II. (Avec le même) *l'Anglomanie*, en deux actes, jouée le 21 pluviôse an VII, non imprimée.

III. (Avec le même) *le Beaunois ou un Tour à Paris*, en un acte, joué le 21 pluviôse an XI, non imprimée.

IV. (Avec Maurice Séguier) *l'Un pour l'Autre*, en un acte, jouée le 28 messidor an X, imprimée en l'an X (1802), in-8°.

V. (Avec Philippon de la Madeleine) *Catinat à Saint-Gratien*, en un acte, jouée le 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802), imprimée en l'an XI (1802), in-8°.

VI. (Avec Maurice Séguier) *les Usuriers*, en un acte, jouée le 3 brumaire an XI (25 octobre 1802), non imprimée.

VII. (Avec Philippon de la Madeleine) *le Voyage aux mines de Sainte-Marie*, en un acte, jouée le 30 thermidor an XI (18 août 1803), non imprimée.

Toutes ces pièces ont été jouées sur le théâtre du Vaudeville, où Thésigny a encore donné avec Tournay un autre ouvrage intitulé: *Point de bruit* et qui en a fait si peu que nous n'avons pu en retrouver la moindre trace. A—B—T.

**THEUDOSIE** (*martyre amiénoise.*) En 1842, les ouvriers occupés à déblayer les sentiers souterrains des catacombes de Sainte-Priscille, sur la voie Salare, à Rome, découvrirent au milieu de beaucoup d'autres, une tombe scellée d'un beau marbre blanc, sur lequel était gravée en caractères très-purs l'inscription suivante :

AVRELIÆ THEVDOSIÆ  
BENIGNISSIMÆ ET  
INCOMPARABILI FEMINÆ  
AVRELIUS OPTATUS  
CONJUGI INNOCENTISSIMÆ.  
DEPOS. PR. KAL. DEC.

NAT. AMBIANA.

B. M. V. (bene merenti fecit.)

A Aurélie Theudosie,  
très bénigne

et incomparable femme

Aurélius Optatus à son épouse

déposée la veille des kalendes de décembre  
a fait cette épitaphe à elle bien méritante.

Cette tombe, ouverte en présence de l'autorité, renfermait le corps de la sainte, et celui d'un enfant placé à côté d'elle. Une fiole de sang, incrustée dans le mur du sépulcre, révélait la présence d'une martyre. L'épitaphe donnait un grand intérêt à cette découverte, aussi précieuse à la piété qu'à la science. Ce n'était plus seulement ici un de ces martyrs dont les noms ne sont connus que de Dieu et ne sont inscrits que dans le livre de vie. C'était une sainte dont le nom propre reparaisait aux regards de la terre pour la première fois depuis seize ou dix-sept cents ans, car les catacombes où elle était cachée remontent à cette époque. Son époux, Aurélius Optatus, avait pris soin de nous faire connaître non-seulement le nom, mais la patrie de cette femme incomparable. Le nom de Theudosie indiquait déjà, selon la remarque de quelques écrivains, une origine gallo-romaine; car la syllabe *Theu* ou *Theud* comme on le voit par le nom de *Theudésèle*, treizième roi des Visigoths, n'appartient pas à la langue romaine. Ainsi que la seconde moitié du nom de Theudosie, elle a dû caractériser plusieurs noms personnels, usités dans la Gaule Belgique, dont le territoire d'Amiens faisait partie. Mais ce qui ne permet aucun doute sur l'origine de sainte Theudosie, et ce qui fait de son épitaphe une véritable

rareté archéologique, ce sont les derniers mots *nat. ambiana*, née amiénoise ou de nation amiénoise. Les actes de cette sainte étant ignorés, nous ne connaissons ses vertus que par son martyre et par les courts, mais touchants éloges, que nous en a faits son mari. Son histoire datera de sa tombe.

C'est en 1842 que cette tombe fut découverte. La première pensée de Mgr l'évêque de Porphyre, qui présidait à l'extraction de ces précieuses reliques, en sa qualité de sacriste du pape, avait été de rendre la sainte à sa patrie, et de l'envoyer à l'évêque d'Amiens; mais il l'accorda à Mgr Pallavicini. Ce prélat, qui était alors préfet du palais apostolique, s'est retiré depuis avec le titre d'archevêque de Pirgi *in partibus*, à Gènes, où il emporta les reliques de sainte Theudosie. Mgr de Salinis fut informé de l'existence de ces reliques par M. le comte de l'Escalopier, un de ses diocésains aussi recommandable par sa piété que par sa science. En se rendant à Rome, comme député du concile d'Amiens, dont il portait les actes, pour les soumettre au saint-siège, sa Grandeur s'arrêta à Gènes, pour solliciter de Mgr Pallavicini la concession de la sainte-martyre. Ce prélat n'y consentit qu'autant qu'on lui donnerait en échange un corps saint, de nom propre, avec la pierre de son épitaphe. Ces deux conditions étaient difficiles à remplir, car on ne possédait que deux autres corps saints, de nom propre, et depuis quelque temps il avait été défendu de livrer les pierres tumulaires où sont inscrits les épitaphes des martyrs, parce qu'on les recueille dans un musée chrétien. Mais Mgr de Salinis, que le pape

combla de ses bontés, pendant son séjour à Rome, obtint de Sa Sainteté le corps de saint Victor avec l'épithaphe et la fiole de sang, et les remit à Mgr Pallavicini, qui voulut bien alors se dessaisir du corps de sainte Theodosie. Mgr de Salinis, de retour en France, déposa les saintes reliques dans la chapelle des religieuses Augustines du faubourg du Roule à Paris. Transportées plus tard dans le diocèse d'Amiens, elles furent d'abord placées dans l'église de Saint-Acheul, sur le tombeau de saint Firmin. Le 11 oct. 1853, on procéda à la recognition canonique, et, le lendemain 12, eut lieu la cérémonie de la translation solennelle. Tout le clergé du diocèse s'était rendu à Amiens avec un nombreux concours de fidèles qu'on évalue à deux cent mille personnes. Jamais cérémonie de ce genre n'eut tant d'éclat et ne fut ordonnée avec tant de goût. Trois cardinaux. LL. EE. le cardinal Morlot, archevêque de Tours, le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster (Angleterre), le cardinal Gousset, archevêque de Reims métropolitain, les archevêques de Bogota (Nouvelle Grenade), de Dublin, de Tuam (Irlande), de Sens, de Cambrai, de Babylone, les évêques du Mans, d'Arras, de Tournay, de Bruges, de Namur, de Gand (Belgique), de la Basse-Terre (Guadeloupe), d'Alger, de Lausanne (Suisse), de Beauvais, de Versailles, de Soissons, de Poitiers, d'Angoulême, de Mallos, d'Archiéri, d'Adras, et enfin Mgr l'évêque d'Amiens, donnaient par leur présence un caractère imposant et tout à fait extraordinaire à cette solennité. La procession, qui formait, un cortège triomphal autour de sainte Theodosie, et qui célébrait son retour avec tant de

pompe, occupait une immense ligne qui s'allongeait sans fin. En tête s'avançaient les députations des doyennés d'Amiens, portant devant elles les bannières et les principales reliques de leurs églises; venaient ensuite les nombreuses confréries, les religieux et les religieuses, le clergé de la ville et enfin la sainte placée sur un char de triomphe et suivie des évêques, archevêques et cardinaux, qui formaient le cortège. La ville d'Amiens se montra digne de cette majestueuse cérémonie, et ses habitants firent à leur illustre et glorieuse compatriote un accueil digne d'eux et d'elle. La fête se prolongea pendant plusieurs jours, les prélats célébrèrent les saints offices. Plusieurs firent le panégyrique de la sainte. Ce fut le cardinal Wiseman, qui parla le premier jour, l'évêque de Poitiers le deuxième, et M. l'abbé Combalot, le troisième. Un immense auditoire remplissait la cathédrale. Mais il fallait élever à la sainte martyre un monument qui répondît à ces saintes émotions; la piété de l'Impératrice se chargea de ce soin, en visitant la basilique d'Amiens, dont S. M. l'Empereur lui faisait admirer les voûtes hardies, elle demanda à Mgr de Salinis, quelle était la somme nécessaire à la construction de la chapelle qu'il destinait à sainte Theodosie. Le prélat consulta l'architecte M. Viollet le Duc, qui était présent et qui évalua à *trente mille francs* la restauration de cette chapelle dans le style du XIII<sup>e</sup> siècle. Sa Majesté l'Impératrice mit aussitôt cette somme à la disposition de Mgr de Salinis.

Pour conserver la mémoire de ces pieux événements il a été publié, sous les auspices de monsei-



gneur l'évêque d'Amiens, un volume in-8° intitulé, *le Livre de sainte Theudosie*. C'est dans cet intéressant ouvrage que nous avons trouvé, avec la description de cette fête religieuse, digne des plus beaux temps de notre histoire, une savante notice sur sainte Theudosie, composée par M. l'abbé Ph. Gerbet, alors vicaire général d'Amiens, et aujourd'hui évêque de Perpignan. Sans doute qu'il nous sera permis, pour compléter notre insuffisante esquisse, d'emprunter l'épilogue de ce beau monument de piété, d'éloquence; et, que dans l'intérêt de l'histoire, Monseigneur de Perpignan ne trouvera pas mauvais que nous ayons pris cette liberté.

« La beauté d'une fête ne résulte pas seulement de ce qui frappe les yeux : elle dépend aussi d'un autre spectacle, que les réalités visibles découvrent à l'âme. Il faut que la pompe matérielle, nécessairement renfermée dans d'étroites limites, ouvre, à la pensée un grand horizon dans les lieux et dans les temps. Tel est le caractère de la solennité qui vient de s'accomplir à Amiens. Elle a figuré, à un degré bien remarquable, la perpétuité religieuse. En rapprochant les nefs de notre cathédrale des vieux arceaux des catacombes, elle nous a fait parcourir toute la durée des siècles chrétiens; car il n'y a pas de solution de continuité dans l'histoire des saints; elle n'est ni bornée, ni interrompue, elle est imminente. L'histoire de l'Église nous fait contempler ce qu'on pourrait appeler la grande procession de la sainteté dans le temps. Les martyrs des premiers siècles, dont sainte Theudosie a été la contemporaine, sont les chefs de file de cette longue suite d'âmes héroïques, qui se sont

passé, de siècle en siècle, le flambeau de la vie divine allumé au Cénacle. A l'ombre de l'enseignement qui conserve invariablement la foi, il y a dans l'Église une transmission inaltérable de sainteté; et le culte perpétuel des saints est lui-même une des garanties de la perpétuité de la foi. A mesure que chaque âge en produisait de nouveaux, comment l'Église universelle se serait-elle accordée à répudier les croyances des hommes auxquels elle venait d'élever des autels? Si l'on a toujours aimé les saints, d'un amour véritable et fécond qui a continué leur esprit et leurs œuvres, c'est qu'on a toujours cru aux vérités qui ont fait les saints. La tradition des dogmes a été scellée dans les cœurs par la tradition de l'amour. — « Voilà ce que nous a rappelé la solennité de sainte Theudosie. Aux yeux de quiconque sait réfléchir, sa petite châsse conserve le reflet de la foi et de la sainteté de tous les siècles chrétiens qui nous ont précédés, comme ces feuilles merveilleuses, sur lesquelles le soleil trace lui-même des images, gardent l'impression ineffaçable de ses rayons disparus. La perspective qu'elle nous ouvre dans le temps se combine avec d'autres aspects, qui embrassent une vaste étendue de contrées et d'églises contemporaines. Il faudrait remonter bien haut pour retrouver dans une cérémonie religieuse une aussi imposante réunion d'évêques de divers pays. C'était comme un grand concile que la châsse de sainte Theudosie avait convoqué et que la piété avait rassemblé autour d'elle. Nous avons été plus heureux que ne le furent nos pères, lors de la translation solennelle des reliques de saint Fir-

min : quatre ou cinq Évêques de la province y assistaient. Les cinq parties du monde ont concouru à former le cortège épiscopal de notre martyr. A la vue de ce qui fixait les regards, la pensée parcourait successivement les principales régions de la terre. Voilà comment cette fête a représenté l'universalité des lieux, aussi bien que la perpétuité des temps. Mais la perpétuité et l'universalité religieuses ne sont possibles qu'au sein d'une société divine. Cette diversité de races, de nationalité, de langues, se confondant dans une parfaite unité de foi au dix-neuvième siècle comme au troisième, est le miracle du catholicisme : hors de lui, on ne voit qu'une ombre d'unité dans des croyances nationales, ou que des divisions sans fin dans celles de ces croyances qui ne sont pas renfermées dans les limites d'un pays. Ces pontifes, habituellement dispersés dans toutes les zones du globe, ne se sont réunis dans les rues de notre ville, autour d'un cercueil, avec les mêmes sentiments, que parce qu'ils sont constamment unis à la chaire de la vie éternelle. C'est ce centre, unique dans le monde, d'une société répandue partout, qui a donné à cette cérémonie ces vastes proportions, qui lui a communiqué son unité, qui a été, si j'ose ainsi parler, la clef de voûte de ce grand arc de triomphe, soutenu par des évêques de tous les pays sur la tombe d'une femme d'Amiens.

La papauté, apparaissant au milieu de cette fête par le fait même de l'universalité catholique qu'on y voyait représentée, et qui n'existe que par elle, y était aussi présente, d'une manière plus spéciale, sous

d'autres rapports. N'est-ce pas vers Rome que s'est dirigée Theodosie en quittant notre vieille cité? N'y a-t-elle pas reçu, comme les autres fidèles de cette époque, les bénédictions d'un pape des catacombes? N'a-t-elle pas versé son sang non loin de cette place où saint Pierre, mourant sur une croix, a donné au Sauveur le témoignage suprême de cet amour qui l'avait fait choisir pour être le pasteur de toute l'Eglise? N'a-t-elle pas eu sa bienheureuse sépulture dans une de ces cryptes creusées, agrandies ou habitées par les souverains-pontifes de cette époque? Et quand son histoire terrestre a dû recommencer, ce sont les fouilles ordonnées par les papes qui nous l'ont rendue. C'est de la bonté du saint-père que notre évêque l'a obtenue avec une reconnaissance qui est devenue la nôtre; c'est à l'occasion, et peut-être aussi comme une récompense du concile d'Amiens, dont il soumettait les actes au saint-siège, que le Père commun dispensateur des trésors de l'Eglise, a fait ce don au diocèse d'Amiens. Puisse la nouvelle de ce qui vient de se passer parmi nous, portée au Vatican, y donner au cœur du bien-aimé Pie IX une consolation égale à notre amour; et lui faire distinguer, parmi les bruits de cette fête, les bénédictions des deux cent mille âmes qu'elle a rassemblées! Cette fête n'a duré que quelques jours; mais elle survivra dans un monument aussi durable que la basilique où elle a été célébrée. Elle sera immortalisée dans une chapelle digne de notre céleste concitoyenne, digne de notre cathédrale, grâce à la munificence d'une princesse, plus empressée d'offrir à la tombe d'une sainte le

tribut de sa vénération et de sa piété que de recevoir les hommages dont elle est environnée sur le trône. De pareils actes ont toujours porté bonheur; la foi le sait et l'histoire le prouve. On doit avoir confiance dans l'avenir lorsqu'on a droit de compter sur la reconnaissance des saints. L'auguste bienfaitrice peut espérer que Dieu répandra autant de sérénité sur sa vie que la chapelle de sainte Theodosie aura de beauté.»

C.—R.—L.

**THÉVENIN** (PANTALÉON), qui notre ancien bibliothécaire, La Croix du Maine, qualifie d'*homme docte et grand philosophe*, était né à Commercy, et florissait dans le xvi<sup>e</sup> siècle. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. On ignore également les principales circonstances de sa vie. Ses ouvrages nous apprennent seulement qu'il se trouvait à Paris en 1578, où il harangua le duc de Lorraine, Charles III, à son arrivée dans la capitale, et lui présenta un petit recueil de sonnets, que ce prince reçut, dit l'auteur, *de face joyeuse*. Thévenin paraît avoir eu, au moins pendant un certain temps, l'emploi de conseiller ou de secrétaire du duc. En 1580, il était à Pont-à-Mousson, d'où, vers la fin de cette année et sur l'ordre de son souverain, il se rendit à La Mothe, lors de la tenue des états du Bas-signy, pour y terminer on ne sait quelle affaire compliquée, dont il parle énigmatiquement dans un sonnet qu'il s'adresse à lui-même (1).

En 1584, il habitait encore Pont-à-Mousson, où probablement il passa le reste de ses jours, attaché peut-être de quelque manière à l'Université qui répandait déjà sur cette ville un très-grand éclat. Thévenin était lié d'amitié avec les hommes les plus distingués de la Lorraine, entre'autres les deux Le Pois, Antoine et Charles, célèbres médecins. (Voy. leurs art. XXXV, 149 et suivants). Voici la liste de ses productions: 1<sup>o</sup> *Sonnets à Messieurs princes, contes (sic), et autres seigneurs et gentils-hommes de Lorraine, etc. Le tout dédié à Son Altesse*, Nancy, veuve de Jean Janson, 1581, in-4<sup>o</sup>. L'abbé Goujet, n'a point connu ses sonnets, ou du moins il n'en fait aucune mention dans sa Bibliothèque française. Le volume qui les contient renferme aussi des anagrammes, des devises et autres poésies passablement versifiées, mais empreintes du mauvais goût de l'époque. 2<sup>o</sup> *L'Hymne de la Philosophie de Ronsard, commenté, etc.*, Paris, Jean Febvrier, 1582, in-4<sup>o</sup>. Ce commentaire est dédié au cardinal Charles de Vaudémont et à Charles de Lorraine,

---

M. Dumont, né à Commercy, ancien avocat à Saint-Mihel et maintenant juge au tribunal civil de cette ville, a aussi donné une notice sur notre Thévenin, dans sa très-remarquable Histoire de la ville et des Seigneurs de Commercy. Bar-le-Duc, Norma Rolin, 1843, 3 vol. gr. in-8., fig. et cartes. Ce beau livre, qui a exigé d'immenses recherches et quinze années de travail, qui est écrit avec beaucoup d'élégance et parfaitement imprimé par un typographe, également enfant de Commercy, ce beau livre, disons-nous, a été bien accueilli non-seulement en France, mais encore à l'étranger, et a déjà valu à M. Dumont l'honneur d'être associé à plusieurs corps savants, notamment la société des Sciences, Lettres et Arts, de Nancy.

(1) On peut voir ce sonnet dans les Recherches, de M. Beaupré, de Nancy, sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine, ouvrage excellent, qui nous a été fort utile pour la rédaction de cet article.

évêque de Metz (1). Il est enrichi de sentences, de passages et d'histoires extraits de divers auteurs anciens et modernes. Thévenin y a ajouté un *Traité général de la nature, origine et partition de la philosophie*. 3°. Traduction latine de la *Grammaire française* de P. de La Ramée (Ramus), Francfort, 1583, in-8° 4°. Traduction latine de la *Vie de Théodore de Bèze*, composée en français, par Jérôme Bolsec, Ingolstadt, 1584, in-8°; réimprimée en 1589, si l'on en croit D. Calmet, qui s'est trompé, en disant l'ouvrage de Bolsec en latin et la traduction de Thévenin en français. 5°. *La Semaine ou Création du monde, de Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, illustrée de commentaires, etc.* Paris, Hiérosme de Marnef et la veuve de Guillaume Cavellat, 1585, in-4°. Dans ses annotations, que La Croix du Maine trouvait *fort laborieuses*, Thévenin a montré qu'il possédait à fond toutes les connaissances qu'on pouvait avoir de son temps; mais les sciences ayant fait depuis lors d'immenses progrès on ne lit pas plus aujourd'hui les commentaires du savant Lorrain, que ceux de l'érudite Senlisien Simon Goulard, et que le poète lui-même qu'ils ont expliqué et qui eut pourtant une réputation européenne. Thévenin faisait aussi des vers latins. D. Calmet en rapporte quelques-uns dans sa Bibliothèque Lorraine, et Draudius en cite un

recueil sous ce titre : *Pantaleonis Thevennini disticha sacra et alia carmina*. Ingolstadt, Sartorius, 1585, in-4° (*Bibliotheca classica*, première édition, page 1130 et 1160). B.—L.—C.

**THEVENIN** (NICOLAS), prêtre au diocèse de Saint-Claude, théologal et directeur du séminaire de cette ville, naquit à la Mouille. Comme beaucoup d'autres prêtres qui restèrent fermés dans la foi, il fut exilé pour elle en 1792. Après avoir été curé de ce village, il le fut aussi de Saint-Claude, puis archi-prêtre et officiel du diocèse. Thévenin est mort à Saint-Claude le 2 juillet 1834, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On a de lui plusieurs écrits imprimés, qu'il publia au commencement de la révolution pour prémunir les fidèles contre les erreurs de la constitution civile du clergé. Les principaux sont un *Catéchisme dogmatique sur la Religion et l'Église*; un *Discours d'un prêtre catholique du mont Jura*. L'abbé Thévenin avait déjà fait paraître avant la révolution un petit écrit fort curieux sous le titre de *Catéchisme curial*, etc. Z.

**THEVENOT** (COULON DE), ancien membre de l'Académie des sciences et de l'Institut, est considéré comme le créateur en France de l'art tachygraphique ou sténographique. Il naquit en Gascogne vers 1740, et fit ses premières études à Toulouse, puis à Bordeaux. Dès l'âge de onze ans, il se flatta d'avoir retrouvé le secret, perdu depuis longtemps, d'un art très-connu dans l'antiquité, et dont Xénophon s'était servi pour recueillir les leçons de Socrate, et Tiron celles d'Ennius, de Philalgius et de beaucoup d'autres pour les discours des orateurs de

(1) M. Beaupré rapporte, dans ses recherches, deux passages intéressants de cette dédicace, relatifs à la protection que le duc Charles III accordait aux sciences aux lettres, et aux services que ce grand prince leur a rendus, en fondant l'Université de Pont-à-Mousson, etc.

Rome, mais qui, par la multiplicité des signes, exigeait de longues études, une mémoire prodigieuse, et n'avait pu faire de grands progrès. Toutes ces difficultés semblaient même l'avoir condamné à un éternel oubli, quand Coulon osa entreprendre de le réhabiliter. Il avait déjà fait connaître plusieurs essais, lorsqu'en 1767 il lut à l'Académie des sciences un *Discours très-remarquable sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire*, qui fut imprimé dans la même année in-4°, et suivi, l'année d'ensuite, d'une autre publication intitulée *l'Art d'écrire, réduit à parallélogrammes rectangles, et nonrectangles*, 1768, in-8°. Ces essais lui firent une sorte de réputation; le lycée de Bordeaux, où il était plus particulièrement connu, lui fit faire son buste où l'on plaça ces deux vers :

C'est lui qui de nos jours a trouvé l'art sublime  
De peindre la parole aussitôt qu'on l'exprime.

Coulon de Thévenot publia encore dans la même année : *Tableau tachygraphique ou Moyen d'apprendre de soi-même à écrire aussi vite que la parole*, vol. in-8°; seconde édition, Toulouse, 1783; puis : *Tachygraphie fondée sur les principes du langage, de la grammaire et de la géométrie*, ouvrage qui a eu vingt éditions, et dont M<sup>lle</sup> Coulon a publié la dernière en 1827, in-4° avec trois planches. On doit penser que *l'art d'écrire aussi vite que la parole*, ainsi perfectionné dut acquérir beaucoup d'importance par la révolution, et surtout par l'établissement du système parlementaire. Coulon s'en flatta d'abord, et il fut persuadé qu'il allait y trouver d'amples moyens d'existence. Il s'en déclara donc, dès le commen-

teurs; et on le vit dans toutes les assemblées, principalement dans celle des Jacobins dont il recueillait les séances qu'il vendait à plusieurs journaux. Ne se bornant point à cette industrie, il parcourait les lieux publics, s'arrêtant derrière chaque groupe, un crayon à la main. Il finit même par se mettre aux gages de plusieurs partis et notamment du général de la garde nationale, Lafayette, à qui il faisait des rapports quotidiens sur tout ce qu'il entendait. Mais il éprouva bientôt dans ce triste métier une grande contrariété, ce fut d'être atteint d'une surdité presque complète. Alors, ne pouvant plus fréquenter les assemblées ni parcourir les places publiques, il se borna à faire des élèves, et donna des leçons chez lui avec l'assistance de sa fille à qui il avait appris son art, et qui l'enseignait avec beaucoup d'intelligence. Il continuait dans le même temps à travailler pour M. de Lafayette, et à lui rendre d'utiles services. Il l'accompagna même, en 1792, à l'armée du Centre dont il était le général en chef, et y fut chargé de la correspondance intime. Revenu à Paris, après la révolution du 10 août, lorsque le héros des deux mondes eut pris la fuite, Coulon de Thévenot fut vu d'un mauvais œil par le parti dominant, et il n'échappa qu'avec beaucoup de peine au système de terreur alors si redoutable. Plus tranquille après sa chute, mais pressé par le besoin, il se chargea de débrouiller des ballots d'actes mortuaires venus pêle-mêle de l'armée, et il en expédia 250 mille en trois semaines. Réformé de cet emploi, il en trouva un autre dans les hôpitaux militaires; vécut ainsi péni-

blement jusqu'en 1814, où il mourut dans le moment où le retour du duc d'Orléans, qu'il avait autrefois connu à la société des Jacobins, lui aurait offert quelques ressources. Ce fut sa fille (M<sup>lle</sup> Félicité) qui en profita, en publiant sous ses auspices divers ouvrages de tachygraphie et en donnant à la duchesse et à ses enfants des leçons de cet art qui probablement lui furent bien payées. M—D J.

**THIARD** (HÉLIODORE DE), comte de Bissy, neveu de Pontus, évêque de Châlons (*Voy.* Pontus, etc. XLV, 389) était fils de Claude de Thiard, grand écuyer du Charolais, et de Guillemette de *Montgomery*. Il naquit au château de Bissy en 1558, et fut page du roi Charles IX en 1573, puis écuyer d'Henri III, et guidon d'une compagnie d'ordonnance, à l'âge de 17 ans. Au combat de Grésilles, il défendit son étendard contre huit soldats de la ligue, qui ne purent le lui arracher, et, dans cette lutte, il reçut plusieurs blessures. Successivement capitaine de cinquante, soixante et cent hommes d'armes, il se distingua dans tous les combats que les troupes du roi eurent à soutenir contre la ligue. En 1591, le baron de Vitteaux, gouverneur de Verdun-sur-Saône, seule place forte de la Bourgogne, se laissa enlever cette forteresse par Guionville, un des chefs de la ligue, mais, peu de temps après, ayant réuni quelques troupes d'infanterie, il s'y introduisit par escalade pendant la nuit, et s'en rendit maître. Mais cette place était dénuée d'artillerie, de munitions, et les fortifications en étaient très-délabrées. Les finances du roi n'étant pas assez florissantes pour qu'il pût y subvenir, le comte de Bissy, résolut d'y suppléer par ses pro-

pres ressources, et il se procura à cet effet tout l'argent nécessaire. Nous croyons devoir donner textuellement l'arrêt en vertu duquel cet argent fut rendu à ses héritiers. C'est une pièce curieuse et importante dans l'histoire. (1) Bientôt la pla-

---

(1) A tous ceux qui ces présentes verront, les gens tenant les requêtes du palais et conseillers du roi notre sire en sa cour du parlement, commissaires en cette partie, salut, comme différend ait été par devant nous entre messire Pontus de Thiard, ancien évêque de Châlons-sur-Saône, conseillers du roi en son conseil d'état privé, et son aumônier ordinaire en son nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Héliodore de Thiard, chevalier, seigneur de Bissy, son neveu, lieutenant et gouverneur pour le roi à Verdun, demandeur d'une part; et messire Guillaume de Gadagne, chevalier aussi conseiller roi, seigneur de Bothéon et de Verdun, sénéchal de Lyon, tant en son nom que comme héritier de défunt Gaspard de Gadagne son fils, défendeur, d'autre part; pour raison de ce que le sieur demandeur disait que le sieur de Bissy ayant été établi par le roi, gouverneur et capitaine de la ville de Verdun sur Saône, la plus importante place qui tint en Bourgogne pour ledit roi, icelui sieur de Bissy aurait été nécessaire, trouvant ladite place toute nue, icelle munir de canons, artillerie et toute espèce d'armes et munitions, et ce à ses propres frais : les affaires du roi ne permettant pas de bailler deniers à cet effet, si bien et si opportunément pour la conservation d'icelle au service du roi, et pour le défendeur qui en est seigneur domanial, que en icelle aurait soutenu deux sièges signalés, et par eux causé la ruine de la ligue en Bourgogne, serait revenu au mois de juillet 1593, qu'icelui seigneur de Bissy en une charge contre les ennemis du roi, fut blessé à mort, fait prisonnier de guerre et décédé en leurs mains. Incontinent après son décès, le sieur de Tavannes, lieutenant pour le roi en Bourgogne, s'achemina es ville et château de Verdun pour donner ordre à la conservation d'icelle, ce qu'il ne pouvait faire sans retenir les canons, armes et munitions y étant, desquels fut fait inventaire, à la réquisition du demandeur, par commandement et en présence dudit sieur de Tavannes; et d'autant que lesdits canons armes et mu-



ce fut en état de défense. Aussitôt après il prit lui-même l'offensive, et, maître du cours de la Saône, il intercepta toutes les communications avec Châlons, ce qui nuisit beaucoup aux habitants. Le vicomte de Tavannes, qui venait d'être nommé pour la ligue lieutenant général de la province de Bourgogne (1592), voulut faire rentrer Verdun sous son obéissance, et, avec un corps nombreux, vint mettre le siège devant cette place; mais tous ses efforts furent inutiles. Après deux mois, vaincu dans toutes ses tentatives, il fut obligé de se retirer.

ditions appartenant aux enfants dudit Seigneur de Bisay, comme ayant été achetées par leur père et de ses deniers, le seigneur de Tavannes en composa et s'obligea en son propre et privé nom envers ledit demandeur, au nom de tuteur desdits enfants mineurs et de damoiselle Guillemette de Montgomery leur aïeule paternelle, à la somme de 6500 écus, estimation faite desdites armes et munitions, avec promesse d'en payer la somme au premier janvier 1594. Ladite obligation passée, etc. Depuis et tôt après le défendeur envoya son fils en ladite ville et château de Verdun comme en son propre héritage, duquel, ainsi que ledit défendeur est propriétaire, seigneur et fait moyennier envers ledit seigneur de Tavannes que envers le roi quo le gouvernement en est baillé à son dit fils. Le défendeur ni son fils ne pouvaient non plus garder ladite place sans en réserver lesdits canons, armes et munitions; c'est pourquoi ledit feu Gaspard de Gadagne, qui s'était acheminé sur les lieux, pria ledit seigneur de Tavannes, de la part de son père et de la sienne, leur vouloir laisser lesdites armes et munitions; ce qui fut accordé par ledit sieur de Tavannes, moyennant que ledit fils s'obligeât par devant notaires et témoins le 24 dudit mois, avec promesse de faire ratifier son père dans un mois, à la somme de 6500 écus envers ledit, à l'acquit dudit seigneur de Tavannes. Peu de temps après, ledit Gaspard de Gadagne fut tué dans une rencontre proche dudit Verdun, parayant qu'avoir fait ratifier son père. Après son

Héllodore le suivit de près, et vint à son tour s'établir devant Châlons. Ayant attiré la garnison dans une embuscade, il la tailla en pièces. Ces succès ne donnaient pas les moyens de pourvoir à la solde des troupes, le roi Henri IV, qui alors était à Rouen, et auquel le comte de Bissy rendait directement compte de ses opérations, l'autorisa à lever des contributions dans tous les environs; et par là, il assura sa domination dans toute la contrée, et le mit à même de pousser ses excursions jusques au delà de Châlons; ce qui excita de plus en plus le mécontentement

décès, inventaire fut fait de ses biens, meubles, chevaux, armes et équipages, canons, armes et munitions qui étaient auxdites villes et château de Verdun, et qui se trouvaient les mêmes, et presque toutes celles qui avaient été délaissées par ledit feu seigneur de Bissy, desquelles et de tous meubles le défendeur se saisit par le sieur de Sabran, son frère, lieutenant audit Verdun; les fit mener à Lyon, etc. Le demandeur prie le défendeur d'acquitter l'obligation; lequel lui en donne assurance par lettre; et néanmoins comme le demandeur voit comme il ne tenait compte d'y satisfaire, il est contraint de faire procéder par saisie desdits canons, artillerie, armes et munitions, et des biens meubles restant à Verdun, et fait donner assignation au défendeur à comparoir à Dijon, pour voir confirmer la saisie, et soi condamner à payer. Il comparait, souffre quelque procédure, et néanmoins après il décline la juridiction du parlement de Dijon. Débouté de son declinatoire, il se pourvoit au grand conseil, et par arrêt dudit conseil lesdites parties ont été renvoyées en cette cour. Tout vu et considéré; nous avons condamné et condamnons ledit défendeur, en son nom, à payer audit demandeur la somme de 6500 écus, mentionnée audit procès, et dont est question, à lui due pour les causes et moyens contenus en icelui procès, avec l'intérêt de ladite somme au denier douze, depuis le 4<sup>er</sup> janvier 1594, jusqu'au plein et entier paiement, sauf audit défendeur, son recours contre qui il appartiendra, etc.



des habitants, alors près de se révolter et de reconnaître le roi. Ils envoyèrent même une députation à Pontus de Thiars, leur évêque, tout dévoué à la cause de Henri IV, et qui avait été rejoint par son neveu, Héliodore, pour l'engager à un accommodement. Tavannes, voulant empêcher ce commencement de révolte, fit un dernier effort, et vint une seconde fois assiéger Verdun; mais cette tentative fut encore inutile. Dans toutes leurs sorties, les troupes du comte de Bissy battirent les assiégeants, et Tavannes fut obligé de lever le siège (1). Mais cette victoire lui coûta cher. Il avait épousé Marguerite de Busseuil, d'une des plus anciennes familles de Bourgogne. Cette jeune femme qui aimait passionnément son mari n'avait jamais voulu le quitter pendant tous les sièges qu'il avait eu à soutenir. Avec l'aide des dames de Verdun, elle pourvoyait au besoin des blessés et à la surveillance des subsistances. Comme, lors du dernier siège la poudre commençait à diminuer, elle voulut se charger de la distribuer elle-même aux soldats. L'usage des cartouches n'était pas établi à cette époque, et, peu avant la levée du siège, un jour où elle était occupée de cette distribution, un soldat s'étant approché avec sa mèche allumée en laissa tomber une étincelle sur le baril qui sauta en éclats. La malheureuse dame fut emportée avec tout ce qui l'entourait. Elle était âgée de 19 ans, et douée de tous les attraits de son sexe. Sa mort glorieuse fut célébrée dans une élogie en vers latins par Jacques

Guyon, auteur bourguignon, et imprimée à Autun, en 1658, vol. in-4°. Peude jours après la levée du siège, Héliodore, qui avait des intelligences dans la ville de Beaune, conçut le projet de l'enlever à la ligue, et s'en approcha avec une partie de ses troupes; mais le duc de Mayenne, qui venait d'arriver dans la province, ayant été averti, entra pendant la nuit dans la place, et se porta, le lendemain, avec un corps de cavalerie considérable, au-devant d'Héliodore, qui, voyant son projet découvert, ordonna la retraite; mais (comme le dit Tavannes, dans ses Mémoires), il ne voulut pas se retirer sans avoir abordé l'ennemi, et *la rencontre eut lieu dans les environs de la Chartreuse, sur un terrain tout coupé de fossés et de sillons très-profonds. Son cheval s'abattit en faisant une passade et pendant qu'il faisait ses efforts pour le relever, il fut percé en cinq ou six endroits par des gendarmes de la compagnie de Nagut. Sa compagnie le croyant mort se retira, et il fut obligé de se rendre. On le porta à Beaune, où il mourut huit jours après, non sans soupçon que sa mort eût été avancée par ceux qui pensaient ses plaies.* On l'enterra à l'abbaye de Mézières, ordre de Cîteaux, où il lui fut élevé un mausolée sur lequel était placée une lance de cuivre qui, enlevée en 1793, est aujourd'hui dans la chapelle du château de Pierres, habitation de ses descendants. Après la mort d'Héliodore, Gadagne fut nommé gouverneur de Verdun, et Tavannes de la Province de Bourgogne. Alors ce dernier s'engagea à faire restituer les 6,500 écus aux héritiers d'Héliodore. Mais Gadagne fut tué lui-même peu de temps après. Plus tard un procès s'enga-

(1) Histoire de Châlons, par le Jésuite Pérry.

gea entre les deux familles, et se termina par l'arrêt que nous avons cité plus haut. M—DJ.

**THIARD** (CLAUDE DE), comte de Bissy, commandant dans les Trois-Evêchés, gouverneur d'Auxonne et chevalier des ordres du roi, naquit au château de Pierres en 1620. Comme tous ses ancêtres, il entra fort jeune au service, et fut guidon, à l'âge de seize ans, dans le régiment de Lamothe-Houdancourt. En 1641 il y obtint une compagnie, et fit toutes les campagnes d'Espagne, dans ce régiment dont il fut nommé colonel, le 23 février 1649. Il se distingua dans toutes les affaires qui eurent lieu pendant cette guerre, notamment à Lérida, à Collioure et à Taragone où il eut un cheval tué sous lui. Revenu de ce pays, il fut envoyé à l'armée qui assiégeait Arras. En 1664, Louis XIV voulant envoyer un corps auxiliaire au secours de l'empereur Léopold qui était vivement pressé par les Turcs, le comte de Bissy fut chargé de conduire vingt-six officiers en Hongrie, où une petite armée se rassembla sous les ordres du comte de Coligny, et l'infanterie en fut commandée par le duc de la Feuillade. Le comte de Bissy conserva le commandement de la cavalerie. L'armée fédérée, sous les ordres de Montécuculli, se composait d'Autrichiens, de troupes de l'empire et des auxiliaires français. Le 27 juillet, on se trouva à Kermens en face de l'armée turque, qui voulut passer le Raab. Ce furent les vingt-six escadrons de Bissy qui reçurent le premier choc et qui empêchèrent l'ennemi de s'établir sur la rive gauche; ce qui ne découragea pas le grand vizir. Le 1<sup>er</sup> août il attaqua l'armée confédérée, et, quoique les troupes de l'empire eussent

lâché pied à la première décharge et que les Autrichiens fussent arrivés trop tard au secours du corps français, ce corps n'en défit pas moins, à lui seul, l'armée ottomane; lui enleva une partie de son artillerie et fit sur elle un butin immense. Le comte de Bissy eut la plus grande part à l'issue glorieuse de cette journée; ce qui lui valut deux lettres autographes de Louis XIV, en témoignage de sa satisfaction. Plusieurs seigneurs de la cour ayant alors manifesté le désir d'aller servir comme volontaires dans cette campagne, le roi y consentit, et en plaça le plus grand nombre dans l'escadron Bissy. En 1667, ce général se distingua encore au siège de Lille. L'année suivante Louis XIV ayant voulu prendre possession de la Franche-Comté, deux corps de troupes furent dirigés sur cette province; l'un sous les ordres de M. le prince, se porta sur Besançon, l'autre sous ceux du comte de Bissy, après avoir traversé Dôle, se dirigea sur Gray, dont le roi le nomma gouverneur. Mais la Franche-Comté, et Gray par conséquent, ayant été rendus à l'Espagne, ce prince pour l'en dédommager lui donna le gouvernement d'Auxonne, qui, jusqu'en 1789, est resté héréditaire dans sa famille. Après avoir été successivement employé, dans les années suivantes, en Lorraine et à la seconde conquête de la Franche-Comté, il fut nommé lieutenant général et commandant de la province des Trois-Evêchés, puis lieutenant général de la Lorraine, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Le 4 novembre 1700, le marquis de Barbesieux lui écrivit pour lui faire connaître l'intention du roi, de lui conférer la dignité de ma-

réchal de France; à la première promotion, mais avant l'exécution de cette promesse, le comte de Thiard mourut, en novembre 1701, à Toul, dont son fils, depuis cardinal, était évêque et lui administra les sacrements. Le comte de Bissy, comme tous les membres de sa famille, cultiva les lettres autant que ses fonctions militaires le permirent. Il était fort lié avec le poète Santeuil, qui fit pour lui le distique latin qui se trouve encore aujourd'hui sur le frontispice du château de Pierres, restauré en 1672. Il a laissé un journal manuscrit de son expédition de Hongrie, où l'on trouve des détails assez curieux sur les usages de cette époque. Dans la narration qu'il donne du retour des troupes françaises, après la paix qu'amena la bataille de Saint-Gothard, il dit : « L'Empereur voulut faire des présents à tous les officiers de l'armée française et, quand il fut expliqué qu'il voulait donner de l'argent, *on lui fit dire que les troupes du roi n'en prenaient jamais mais que de leur maître*; ce qui engagea l'empereur à les défrayer dans toute l'étendue de ses Etats par lesquels elles devaient passer. Il envoya des commissaires qui faisaient fournir les vivres nécessaires dans tous les endroits de la route. » Dans ses mémoires Saint-Simon, ennemi déclaré du cardinal de Bissy, et par conséquent de son père, s'exprime ainsi sur son compte : « Le vieux Bissy, ancien lieutenant général et commandant depuis longtemps en Lorraine et dans les Trois-Evêchés mourut à Metz (c'est à Toul) fort regretté pour son équité, sa discipline *et la netteté de ses mains*, » preuve que c'était alors, comme au-

jourd'hui, chose rare. Le comte de Bissy eut un grand nombre d'enfants, outre le cardinal, Claude de Thiard, tige de la branche des comtes de Bissy; Ponthus-Auxonne de Thiard, colonel de cavalerie, tué à la bataille d'Hochstett en 1704; un abbé de Saint-Faron de Meaux, Claude de Thiard, grand-croix de Saint-Jean de Jérusalem, grand-prieur de Champagne. Son fils aîné, Jacques de Thiard, marquis de Bissy, naquit en 1649; en 1676 il obtint le régiment de son père. Brigadier en 1693; gouverneur d'Auxonne en 1701, après la mort de son père, lieutenant général en 1704, il fit toutes les campagnes de cette époque, quitta le service en 1704, par suite d'un démêlé avec le ministre Chamillard, et mourut le 2 janvier 1744. J. de Thiard avait épousé en 1681, Marguerite de Harcourt, seule héritière de cette illustre famille, qui mourut en couche l'année suivante et lui laissa une grande fortune. M—DJ.

**THIARD** (ANNE-LOUIS DE), marquis de Bissy, fils de Anne-Claude et de Thérèse de Chauvelin, naquit à Paris le 6 mai 1715. Mousquetaire à quinze ans, il eut une compagnie dans le régiment de Villars cavalerie, qu'il rejoignit au camp de la Saône. A dix-sept ans il fut nommé colonel du régiment d'Anjou cavalerie; servit en cette qualité à l'armée du Rhin et se trouva au siège de Philisbourg. En 1736, il obtint la charge de commissaire-général de la cavalerie, l'une des plus importantes de l'armée, en remplacement du marquis de Clermont-Tonnerre, nommé mestre-de-camp général de cette arme; et, le même jour, il fut nommé brigadier des armées du roi. La guerre s'étant rallumée en

1741, il fut employé dans l'armée du maréchal de Maillebois, et désigné pour commander la cavalerie, il hiverna avec elle en Westphalie. L'année suivante, il fut chargé du commandement de la cavalerie bavaroise, et la rejoignit au camp de Nider-Altkirch commandé par le duc d'Harcourt et ensuite par le comte de Saxe. Il s'y distingua dans plusieurs occasions et rejoignit ensuite l'armée de Maillebois sur les frontières de Bohême où il contribua à la levée du siège de Braunau. Le 20 février 1743 il fut fait maréchal de camp; lorsque son père et son grand père étaient également officiers généraux en activité, de manière que Delille aurait pu dire de cette famille ce qu'il a dit de celle des Condé :

**Trois générations vont ensemble à la gloire.**

Désigné pour continuer à conduire la cavalerie de l'armée de Bavière, sous le duc de Broglie qui fut bientôt obligé de quitter ce pays pour se rapprocher du Necker, le comte de Bissy, ayant commandé l'arrière-garde, supporta tout le poids de la retraite. Il ramena néanmoins ses troupes en Alsace sans être entamé, et acheva la campagne sous les ordres du maréchal de Noailles. En 1744 il fut nommé gouverneur de Pontarlier, lorsque déjà il avait reçu des lettres de service pour commander la cavalerie de l'armée d'Italie, sous les ordres du prince de Conty. Le 1<sup>er</sup> avril, il se trouva au passage du Var, à la prise des châteaux d'Apremont, de Nice, de Castel Novo, de la Turbie, etc., opérations préliminaires de la grande attaque que le prince de Conty et l'infant don Philippe,

qui commandaient l'armée combinée, méditaient sur les retranchements de Villefranche et du mont Alban. Le 19, à six heures du soir, l'armée se mit en marche pour commencer l'action avant le jour. Bissy, quoique le plus jeune maréchal de camp, eut le commandement de la colonne qui devait soutenir les Espagnols sous les ordres du marquis del Campo Santo. Le 20, l'attaque commença, dès le matin sur toute la ligne. Bissy s'empara d'abord des batteries qui flanquaient la gorge de Villefranche, et il pénétra jusqu'au haut du col; puis, ayant fait un mouvement par sa gauche, il s'empara des hauteurs du mont Gros, d'où il prit à revers la seconde ligne de l'ennemi. Cinq bataillons piémontais qui les défendaient, y furent faits prisonniers, ainsi que le comte de la Suze, fils naturel du roi et général en chef de l'armée ennemie. Les drapeaux et l'artillerie restèrent aux mains des vainqueurs. Les troupes espagnoles et les autres colonnes ne prirent qu'une légère part à l'action, dont tout le poids resta sur le marquis de Bissy. En rendant compte à son souverain de ce combat, le général espagnol qui avait combattu à ses côtés, écrivit : « *Il se présentera des occasions où nous ferons aussi bien que les Français, car il n'est pas possible de faire mieux...* » La reddition de Villefranche et de Montalban fut la suite naturelle de cette victoire. Le 2 mai la nouvelle en arriva au roi qui avait déjà ouvert en personne la campagne de Flandre. Le marquis de Bissy s'était conduit avec tant de valeur et de présence d'esprit dans les différents ordres qu'il eut à donner, que le roi le nomma chevalier de

ses ordres, quoiqu'il eût à peine atteint sa vingt-neuvième année et qu'il fût bien éloigné de l'âge requis par les statuts. Le ministre de la guerre donna connaissance de cette faveur au marquis de Bissy et à son père, par des lettres qui sont conservées précieusement dans la famille. L'affaire de Montalban entraîna la soumission de tout le comté de Nice, et l'on procéda aussitôt à l'investissement de Cony. Les Piémontais, ayant risqué une attaque pour dégager cette place, furent battus, et le marquis de Bissy se distingua encore dans cette occasion. Ce fut lui que le prince de Conti chargea d'en porter la nouvelle au roi, qu'il rejoignit à Strasbourg, où il venait d'arriver après la maladie dont il avait été atteint à Metz. Toutes les troupes que commandait le prince de Conti ayant été réunies à l'armée du maréchal de Saxe, le marquis de Bissy les suivit; mais il n'arriva en Flandre qu'après la bataille de Fontenoi, qui avait été livrée le 30 avril 1745. Il assista à celles de Raucoux et de Laufeld. En 1747, il fut renvoyé sur le théâtre de ses premiers exploits, et désigné pour commander la cavalerie du maréchal de Belle-Isle. Dès l'ouverture de la campagne, il trouva occasion de se signaler. L'armée française, ayant passé le Var, se porta avec rapidité sur Nice, et la colonne de Bissy qui avait la tête de l'attaque engagea l'affaire avec tant de vivacité que le comte de Lintrum, général en chef de l'armée ennemie eut à peine le temps de sortir de Nice avec les cinq bataillons qui en formaient la garnison, non sans avoir perdu beaucoup de monde. Cette affaire ayant amené la pre-

mière évacuation du comté de Nice, le maréchal de Belle-Isle se porta sur la rivière de Gênes pour forcer le général autrichien, de Schullenburg, à lever le siège de cette ville, dont la population, fatiguée des exactions autrichiennes, s'était révoltée contre la garnison et l'avait chassée de ses murs. Aussitôt que le maréchal en eut connaissance, il y envoya le marquis de Boufflers qui mourut subitement à Gênes. Bissy fut désigné pour le remplacer, mais les Anglais étant maîtres de la mer, il fut contraint de suivre la voie de terre, et ne parvint à son poste qu'après une marche pénible et difficile. « Les premiers soins (dit « l'historien des *Révolutions de* « *Gênes*), furent de réprimer les « courses que faisaient les enne- « mis, qui occupaient encore divers « postes au delà des montagnes. « Il envoya des partis lever des con- « tributions dans le Parmesan, le « Montferrat et le Lortonnois. Rassuré « sur les dangers présents, il songea à prévenir ceux de l'avenir, « et donna des ordres pour réparer « et augmenter les défenses de « Gênes et de ses postes extérieurs. « Enfin il tourna son attention « vers l'isle de Corse, dont il n'a- « vait pas été possible de s'occuper, « tant qu'il s'était agi du salut de « la capitale. » En conséquence, il fit passer en Corse le comte de Choiseul avec cinq cents hommes, qui battirent les rebelles aussitôt après leur débarquement, et leur firent lever le siège de Bastia. « Ainsi (continue le même his- « torien) les affaires des Génois se « rétablissaient partout. Les re- « belles de Corse étaient réduits à la « dernière extrémité, les Etats de « la république étaient délivrés,

« dans leur meilleure partie, des  
 « Autrichiens et des Piémontais ;  
 « les troupes du maréchal de Bel-  
 « le-Isle avaient forcé le château  
 « de Vintimille de se rendre le  
 « 1<sup>er</sup> juillet. Quels que fussent  
 « les efforts des ennemis, Gènes  
 « était en état de ne plus craindre  
 « leurs attaques. Lorsque le duc de  
 « Richelieu s'y rendit, il trouva  
 « cette ville bien fortifiée, pourvue  
 « de munitions, et défendue par  
 « vingt-cinq mille hommes tant des  
 « troupes de la république que  
 « des détachements de l'armée de  
 « France et d'Espagne, et redoutant  
 « peu que les Autrichiens osassent  
 « tenter encore une fois le siège,  
 « comme ils affectaient de le pu-  
 « blier. » Le lendemain, M. de Belle-  
 Isle se rendit à Paris, où il reçut le  
 grade de lieutenant général. Le  
 9 avril suivant, le roi lui conféra le  
 régiment et la charge de mestre-  
 de-camp général de la cavalerie,  
 vacante par l'élévation du marquis  
 de Clermont-Tonnerre à la dignité  
 de maréchal de France. Le 15 du  
 même mois il fut appelé à l'armée  
 de Flandre, et investi du comman-  
 dement de toute la cavalerie, com-  
 me sa charge lui en donnait le droit.  
 L'hiver s'était passé en négocia-  
 tions, et la paix pouvait être consi-  
 dérée comme certaine. On a dit  
 alors que M<sup>me</sup> de Pompadour l'avait  
 signifié aux plénipotentiaires avant  
 leur départ. La diplomatie ne diffé-  
 rait plus que sur des choses insi-  
 gnifiantes ; cependant pour hâter  
 la paix, le maréchal de Saxe, qui  
 commandait l'armée de Flandre,  
 voulut faire quelques démonstra-  
 tions, et vint mettre le siège devant  
 Maëstricht. La tranchée ayant été  
 ouverte, Bissy, quoique comman-  
 dant en chef de la cavalerie, récla-  
 ma son jour ; et le 29 avril, il re-

leva la tranchée. « Dans la nuit sui-  
 « vante, il fit attaquer la flèche de  
 « droite qui fut emportée. L'an-  
 « gle saillant du chemin couvert  
 « fut couronné ; on prolongea le  
 « débouché de la droite vers la  
 « troisième parallèle, et on combla  
 « une espèce d'avant fossé qu'on  
 « rencontra à la gauche. » Dans  
 cette situation la place ne pouvait  
 plus tenir, mais un boulet fracassa  
 la jambe du marquis ; l'amputation  
 fut indispensable, et le lendemain  
 la paix fut proclamée... Le maréchal  
 de Saxe, ayant jugé la blessure mor-  
 telle, avait expédié à Versailles  
 un courrier qui en rapporta le  
 cordon bleu pour le malheureux  
 marquis ; mais il ne put le recevoir,  
 car il était mort, le 3 mai, à l'âge de  
 trente-trois ans, universellement re-  
 gretté, dans l'abbaye de Hocht, près  
 Maëstricht, où son père lui fit élever  
 un superbe mausolée. Le boulet qui  
 le frappa fut le dernier de cette  
 guerre. Avant d'expirer, entendant  
 les salves tirées en réjouissance de  
 la paix, qui venait d'être procla-  
 mée, il s'en inquiétait auprès du  
 maréchal, qui le visitait souvent :  
 ce sont des *housarderries*, répon-  
 dit celui-ci ; et il expira peu d'ins-  
 tants après. Le roi, voulant reporter  
 sur la famille la bienveillance dont  
 il honorait le marquis, l'autorisa à  
 joindre le collier de l'ordre à ses ar-  
 moiries, et aujourd'hui ce collier  
 entoure le frontispice de la grille,  
 placée à l'entrée du château de Pier-  
 res, résidence de ses descendants.  
 Les désordres et le vandalisme de  
 1793 et de 1830 n'ont pu atteindre  
 ce glorieux trophée, il subsiste en-  
 core dans son intégrité. Le marquis  
 de Bissy ne brilla pas uniquement  
 par sa bravoure chevaleresque, il  
 se fit encore remarquer par son  
 esprit, par les grâces de sa personne



et cette magnificence dont l'influence, en ce temps-là, agissait sur toutes les classes de la société. A la fortune que sa famille possédait en Bourgogne, son père avait joint celle plus considérable encore des Harancourt, dont il avait été, par sa mère, l'unique héritier. Son père la lui avait abandonnée, et il en jouissait avec une grande libéralité. Le marquis de Bissy ne fut pas marié, il avait refusé les plus riches partis. Une liaison qui, à la cour, n'était un secret pour personne, l'attachait depuis longtemps à une dame d'une famille illustre; mais un obstacle insurmontable jusque-là s'était opposé à l'union des deux amants. Cet obstacle venait d'être levé, et l'union allait être enfin célébrée quand la mort vint frapper le marquis de Bissy. M—Dj.

**THIARD de Bissy** (AUXONNE-THÉODORE) était le fils du comte *Claude*, qui mourut en 1810, et le neveu du comte *Henri-Charles*, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794, (*voy.* ces deux noms XLV, 394 et suiv.). Il fut le dernier rejeton de cette illustre race, étant mort en 1853, ne laissant que deux filles, dont l'une est devenue l'épouse du marquis de Bouillé et l'autre celle du marquis d'Étampes. Le comte de Thiard naquit en 1770, et fut, comme la plupart de ses ancêtres, destiné à la profession des armes. Selon l'usage, trop ordinaire à cette époque dans les plus grandes familles, il ne reçut pas une éducation très-soignée. Entré à quinze ans dans le régiment du roi infanterie, il s'y trouvait un des plus jeunes officiers, lorsque la révolution commença. Loin de s'en montrer partisan, comme il a fait plus tard, il concourut avec beaucoup de zèle, ainsi que la plupart

de ses camarades, à la répression des désordres, auxquels se livra la garnison de Nancy en 1790 (*voy.* Bouillé, V, 311). Il émigra bientôt après, pour se rendre à l'armée des princes, où il n'obtint pas, dès son début, le grade qu'il croyait dû à sa naissance et surtout à sa vanité, qui fut toujours fort grande. Cependant il s'y tint d'abord assez bien et, doué de quelque valeur, il se fit remarquer dans plusieurs occasions. Mais contre toute attente, il arriva que dans le quartier d'hiver qui suivit la première campagne, se voyant relégué dans un triste village de la forêt Noire, il conçut la pensée de compléter son éducation qu'il reconnaissait lui-même être restée fort imparfaite, et se mit à lire chez un ministre protestant, où il était logé, des livres dont il n'avait pas même soupçonné l'existence. Comme ces livres étaient, ainsi que la plupart de ceux de cette époque, empreints de toutes les fausses doctrines du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'opéra aussitôt en lui une révolution dont il a senti l'influence pendant le reste de sa vie. Il n'abandonna toutefois pas encore le drapeau de la monarchie, et continua de servir dans cette brave armée de Condé qui fut soumise à tant d'infortunes. On doit bien penser que, plus d'une fois, il eut à supporter pour ses nouvelles opinions de graves démêlés avec ses camarades; ils allèrent jusqu'à le soupçonner de s'être mis, dès lors secrètement, en relation avec le parti républicain qui dominait en France. Nous pensons qu'il était incapable d'une telle bassesse; mais il est bien sûr que, dès ce temps là il faisait tous ses efforts pour sortir d'une position aussi embarrassante. Lorsque, vers le commencement de l'année 1800, peu de temps après



la révolution du 18 brumaire, le gouvernement consulaire permit à ceux des émigrés, qui voulurent se soumettre à lui de revoir leur patrie, Thiard hésita d'autant moins à revenir en France, que son père, parvenu à un âge avancé, conservait une fortune considérable, dont la révolution n'avait pu le dépouiller sous aucun prétexte, et qui allait lui échapper s'il persistait à rester émigré. C'était, il faut en convenir, pour le jeune comte un puissant motif de hâter son retour. Très-bien accueilli par le nouveau gouvernement, il fut nommé membre du conseil général du département de Saône-et-Loire, puis chambellan à la nouvelle cour. C'est en cette qualité qu'il assista au sacre de l'empereur Napoléon, en 1804, à Paris, puis à celui de Milan, l'année suivante. Il entra ensuite dans la diplomatie et fut envoyé à Bade, pour y négocier ou plutôt, pour y imposer au grand-duc, un traité dont la conséquence immédiate fut de fournir trois mille hommes à l'armée impériale. Dès qu'il eut rempli cette facile mission, le comte de Thiard se rendit à Carlsruhe, où il fit accepter pour épouse à l'électeur la princesse Stéphanie de Beauharnais, puis à Stuttgart, où il remplit une mission plus délicate et non moins importante, ce fut de demander la main d'une princesse de Wurtemberg, pour le prince Jérôme, frère de Napoléon. Le succès de ces missions fut si agréable à l'empereur, qu'aussitôt il proposa au négociateur d'être son ministre à Florence, ou de remplacer M. de Rémusat dans la charge de grand-maître de sa garde-robe. Thiard, préférant la carrière des armes, se rendit à Raguse où il concourut, sous les ordres de Lauriston, à la défense de

cette place qui soutenait un siège contre les Russes. Dès qu'elle fut délivrée, il alla joindre l'empereur en Prusse, où venait d'être remportée la mémorable victoire d'Iéna. Nommé aussitôt gouverneur de Dresde, il força l'électeur de Saxe à rester dans sa capitale, puis à se séparer des Prussiens, et il contribua beaucoup ensuite à le faire proclamer roi. Napoléon fut tellement satisfait du zèle de Thiard dans toutes ces circonstances, qu'il l'autorisa à communiquer directement avec lui, ce qui était un témoignage de la plus haute confiance. Mais le comte ne jouit pas longtemps de cette faveur. Resté toujours attaché à ses premières opinions, il ne voyait qu'avec peine Napoléon marcher au pouvoir absolu, et n'ayant personne à qui il pût faire part de ses chagrins à cet égard, il les communiquait à sa femme dans des lettres qui furent interceptées à la poste par ordre du souverain maître. Ce prince lui ayant témoigné son mécontentement, il s'en montra vivement offensé et, dès le lendemain il envoya sa démission de tous ses emplois. Selon son usage, Napoléon ne fit aucune réponse à ce premier message; mais Thiard en ayant envoyé un second, puis un troisième, l'empereur, poussé à bout, lui infligea un ordre d'exil immédiat dans ses terres de Saône-et-Loire. Cette disgrâce dura deux ans, et ne finit que par l'intercession du roi de Saxe qui n'avait pas cessé de porter beaucoup d'intérêt au comte de Thiard. Bien que rendu à la liberté, selon ses vœux, celui-ci continua de vivre fort retiré, soit dans ses terres, soit à Paris, où il se trouvait en 1814, faisant le service de simple officier dans la garde nationale, lorsque l'armée des puis-

sances alliées se présenta pour s'en emparer. On a dit que, placé dans le parc de Mousseaux, il y montra de la valeur, ce dont nous ne doutons point; mais ce n'était pas assurément pour la royauté des Bourbons qu'il croyait combattre. Le gouvernement provisoire, que dirigeait Talleyrand, le nomma aussitôt après la capitulation adjudant-commandant de la garde nationale, et dès qu'il fut entré dans sa capitale; Louis XVIII le rétablit sur les contrôles de l'armée, lui donna la croix de Saint-Louis, comme à tous les généraux de l'armée impériale, et reçut en conséquence son serment de fidélité. Mais rien de tout cela ne pouvait faire revenir le comte de ses anciennes opinions. Dès le mois de janvier suivant, on le trouva compromis dans un complot contre le gouvernement royal, et il fut destitué, puis réintégré quelques jours après, quand on connut le départ de l'île d'Elbe. Alors, dans le trouble où cette nouvelle mit tous les esprits, on le nomma commandant du département de l'Aisne, et on le chargea de réunir tout ce qu'il pourrait de troupes, pour marcher contre les frères Lallemand et Drouet d'Erlon, qui s'étaient insurgés, non pour la cause de Napoléon, mais pour celle du duc d'Orléans, comme cela a été prouvé depuis. Le comte de Thiard refusa positivement de les combattre, et s'exposa à toutes les conséquences que pouvait avoir une telle désobéissance. Mais la fuite de Louis XVIII le tira bientôt de toute inquiétude à cet égard. Il se hâta d'accourir auprès de Napoléon; mais, reçu un peu froidement, il retourna dans le département de Saône-et-Loire et chercha vainement à s'y faire nommer

député par la faction révolutionnaire. Ses intrigues avec ce parti ayant encore une fois été découvertes par la police, il fut arrêté et subit un emprisonnement de six mois. Voulant à tout prix l'éloigner, mais n'osant pas user de violence, le gouvernement royal lui offrit des passe-ports pour l'étranger, qu'il refusa fièrement. Sur l'ordre de quitter Paris, qui lui fut donné par le préfet de police, il se rendit à la prison de l'Abbaye, demandant à être jugé. N'ayant pu l'obtenir, il sortit de la prison et retourna chez lui avec la même fierté qu'il en était sorti. C'était dans le mois de mars 1816, à l'époque qu'on a osé nommer *la terreur de la royauté*! Retourné dans son département l'année suivante, le comte de Thiard, vivement appuyé par le parti révolutionnaire, fut près d'être nommé membre de la chambre des députés; mais ce ne fut qu'en 1820 que le collège électoral de Saône-et-Loire lui fit cet honneur, à une grande majorité. Ce ne fut pas, comme on le pense bien, par ses talents oratoires qu'il se distingua dans cette assemblée, mais par son attachement aux doctrines les plus démocratiques. Constamment assis à côté de Manuel, de Benjamin Constant et du général Foy il ne monta que rarement à la tribune, et ne prononça de sa place que quelques phrases entrecoupées sur des questions dont on ne pensait pas qu'il se fût jamais occupé, telles que l'enseignement mutuel, le concordat, le traitement des évêques et l'indemnité des émigrés, pour laquelle il reçut toutefois onze cent mille francs, sans se plaindre et sans dire aux ministres du roi, comme il avait fait dans une autre

occasion, qu'il redoutait les Grecs, même quand ils lui faisaient des présents. Ce présent, que lui fit la Restauration, ajouta beaucoup à sa fortune déjà si considérable, et dont il ne faisait guère usage que dans l'intérêt de son parti, soit à la ville, soit à la campagne, où il habitait son magnifique château de Pierres. Plusieurs de ses collègues y avaient un appartement. Celui de Benjamin Constant portait le nom de ce député, et il l'a conservé longtemps après sa mort. Réélu plusieurs fois, le comte de Thiard était encore membre de la chambre des députés en 1848. Alors il fut nommé envoyé de la République française en Suisse, où il resta jusqu'à la révolution de 1852. A cette époque, il revint à Paris, où on le vit exprimer des opinions tout à fait différentes de celles qu'on lui avait vu professer jusqu'alors, et se vanter hautement d'avoir fait célébrer un service à la mémoire de Louis XVI, le 21 janvier 1853. Il mourut en 1854, dans son hôtel de la rue Jean-Goujon, aux Champs-Élysées, après avoir rempli ses devoirs de religion et demandé à Dieu pardon de ses erreurs. M—Dj.

**THIBAudeau** (ANTOINE-RENÉ, HYACINTHE), député aux états généraux de 1789, était avocat à Poitiers, et par conséquent fort enclin à la révolution, lorsqu'il fut nommé député du tiers-état par la sénéchaussée du Poitou. Doué de facultés oratoires assez distinguées, il marqua cependant peu dans cette assemblée, où on le vit constamment voter avec le parti révolutionnaire, dont toutefois il n'adoptait pas les principes exagérés. Revenu après la session dans sa province, qui était devenue le département de la Vienne, il y fut

élu président du tribunal criminel. En 1793, il remplissait les fonctions de procureur général, dans lesquelles il eut souvent occasion de manifester son caractère de modération et de prudence, ce qui le compromit plusieurs fois avec les hommes sanguinaires de cette époque, surtout après la révolution du 31 mai. Il fut alors accusé, ainsi qu'un de ses fils, de favoriser le parti de la Gironde qui avait été vaincu. Incarcéré comme suspect, son fils aîné, qui siégeait alors à la Convention nationale se crut obligé de prendre sa défense. Il est probable que ce fut à ce zèle filial que celui-ci dut son salut. Ce ne fut toutefois qu'après la mort de Robespierre, au 9 thermidor, qu'il recouvra la liberté. Après la révolution du 18 brumaire, où son fils avait joué un des principaux rôles, Antoine Thibaudeau fut nommé président du tribunal d'appel de la Vienne, et deux ans plus tard appelé au corps législatif par le sénat conservateur. C'est alors qu'il fit une chute grave dont il pensa mourir. Rentré dans la vie privée, il retourna à Poitiers et y mourut vers 1804. On a de lui un ouvrage peu connu sous le titre d'*Abrégé de l'histoire du Poitou*, Paris, 1788, 6 volumes in-12. Z.

**THIBAudeau** (ANTOINE-CLAIRE), conventionnel, conseiller d'État, préfet, sénateur. — Chaque jour voit disparaître quelques-uns des derniers membres de la convention nationale, et Thibaudeau, je crois, en termine la liste; sombre cortège aux funérailles de la maison de Bourbon. Qui peut nier la culpabilité des régicides? mais ceux-là furent plus coupables encore qui préparèrent par leurs doctrines la révolution elle-même: les

bras n'agissent que lorsque la pensée est mûre. Diderot fut le précurseur de Marat, comme le baron d'Holbach l'avait été de Chaumette, et J.-J. Rousseau de Robespierre. Quand toute une génération récitait les vers de la tragédie de *Brutus* par Voltaire, quoi de plus simple qu'on en conclût classiquement au régicide ? Pour les puritains et les têtes rondes, rien de plus légitime que l'échafaud de Charles I<sup>er</sup>. A qui doit-on reprocher ces anomalies ? La faute en est toujours aux pouvoirs qui laissent grandir et triompher les fausses opinions. — Thibaudeau naquit à Poitiers, en 1767, fils d'un avocat distingué, député aux états généraux (*Voy.* l'article qui précède). Son éducation, confiée aux oratoriens, fut toute classique; l'oratoire faisait des Romains et des citoyens d'une république en France et sous la monarchie de Louis XVI. Le jour de l'expulsion des jésuites, l'éducation des jeunes gens, confiée aux oratoriens, prépara la chute de la maison de Bourbon. Savants dans l'antiquité, ceux-ci nourrissaient la génération nouvelle de la vertu des Aristide et des Gracques. Thibaudeau, avec la renommée et les opinions de son père, fut élu à la Convention nationale qui imprima au pouvoir une si sombre énergie. Il vint s'asseoir, à vingt-cinq ans, au sein de cette assemblée, dont le premier vote fut l'acclamation de la république. Rien de plus logique. Les colléges, les écoles chantaient depuis vingt ans les vertus des héros républicains de l'antiquité. De l'éducation, la république passa dans le gouvernement. On devait s'y attendre. Thibaudeau vota la mort de Louis XVI, sans hésitation et sans remords, comme un

acte nécessaire au nouveau pouvoir, et il vint immédiatement siéger sur cette partie de la montagne, où s'asseyaient les ministériels de la révolution, car chaque système a ses ministériels; le comité de salut public eut les siens, dont les types furent Siéyès et Cambacérès, qui secondèrent constamment le comité. Les Mémoires de Thibaudeau disent qu'il n'aimait pas Robespierre, et cependant il vota constamment avec lui contre les cordeliers, les girondins; il ne l'abandonna que le lendemain du 9 thermidor, parce qu'il n'était plus au pouvoir. Thibaudeau fit dès lors partie de cette majorité qu'on appela thermidorienne, et qui se composait de ces deux éléments : les débris des montagnards dantonistes, terroristes, ne brisant le pouvoir de Robespierre que par peur ou par vengeance, puis la partie la plus tempérée de la Convention qui se serait arrangée d'une formule de royauté avec le duc d'Orléans ou Louis XVIII (alors régent). Thibaudeau, d'une fermeté de caractère incontestable, avait parfaitement compris que, pour les votants de la mort de Louis XVI, il n'était pas de transaction possible avec la maison de Bourbon; il fallait pour les conventionnels ou le maintien d'une république modérée, ou l'institution d'une dictature (empire ou consulat), née de la révolution elle-même, et garantissant tous ses principes et tous ses droits. En attendant, Thibaudeau appuya de ses votes les nouveaux comités formés après le 9 thermidor, s'opposant de toutes ses forces à la réaction royaliste. Il combattit également l'anarchie ou ce qu'on appelait alors la queue de Robespierre, et se fit surtout remar-

quer dans la résistance de la convention, lors de l'insurrection des faubourgs, au 13 prairial. J'ai toute estime pour la fermeté de Boissy d'Anglas, mais j'imagine qu'en sauvant la tête sanglante de Féraud, le président de la convention dut avoir quelques souvenirs ou quelques remords des insurrections, que l'assemblée législative avait elle-même provoquées, et que ses amis les girondins avaient inspirées aux faubourgs. Les gouvernements, nés de l'insurrection ont pour premier châtiment l'insurrection elle-même. Thibaudeau fut un des membres du comité de l'instruction publique; classique et quelque peu lettré, il y fit du bien à la manière des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après le 9 thermidor, tenant le milieu entre les montagnards et les royalistes, il présida l'assemblée dans le mois d'avril 1795, et parla alors souvent des objets d'administration, présenta des rapports sur la marine, sur l'enseignement, et sur la suppression du *maximum* et des commissions exécutives. Il obtint ensuite la révision des lois révolutionnaires, et, ce qui causa un peu de surprise, il fit hautement l'éloge de l'ancien comité de salut public et de son système de gouvernement, déclarant qu'il n'aurait pas gouverné trois mois s'il n'avait pas eu le droit de vie et de mort sur la Convention elle-même. Dans l'émeute de germinal, an III, il fit preuve de courage contre l'insurrection des démocrates, et fut aussitôt après nommé membre du comité de sûreté générale. Dans l'insurrection de prairial (20 mai 1795) qui suivit de près, il déploya encore beaucoup d'énergie et proposa des mesures de rigueur contre les chefs (*Voyez*

Goujon, XVIII, 181, et Tissot dans ce volume), voulant qu'on s'en tint à la déportation pour Collet, Billaud-Varennes et Barrère, avec qui il avait été plus particulièrement lié. Plus tard, il repoussa avec la même énergie les projets des royalistes qui dirigeaient les sections de Paris, aux approches du 13 vendémiaire an IV, et se déclara prêt à combattre ce qu'il appelait *l'anarchie royale*, l'accusant hautement de vouloir décapiter la convention et rétablir la monarchie. Deux jours après, il s'éleva avec force contre Tallien et Fréron qu'il accusa de favoriser l'anarchie, déjoua le projet, formé alors par le reste de la montagne réuni aux dantonistes de thermidor, de maintenir le gouvernement révolutionnaire, et mérita par sa vigueur à combattre ainsi toutes les factions le surnom de *Barre de fer*. Après la chute de la convention, il entra au conseil des Cinq-Cents, et ne se sépara pas plus de la politique du directoire qu'il ne l'avait fait de celle des comités de la convention, où il trouvait les régicides, ses anciens collègues. S'inquiétant moins des droits et de la liberté que du triomphe de la révolution, il s'associa franchement à toutes les mesures du directoire contre les divers partis qui troublaient la quiétude des satisfaits de la révolution. Intimement lié avec Régnault de Saint-Jean d'Angély, il fut initié au mouvement du 18 brumaire en faveur de Bonaparte, et il ne vit dans le consulat que le gouvernement du comité de salut public qui se faisait homme dans une intelligence supérieure. Tous les intérêts de la révolution se trouvaient satisfaits; Thibaudeau entra presque aussitôt au conseil

d'Etat, à cette première époque où les principes du droit politique et civil furent solennellement discutés, et il fit partie de cette fraction du conseil d'Etat opposée sans doute au retour des formes de l'ancien régime, de la vieille société mais qui accepta et grandit le pouvoir matériel du consulat. Thibaudeau vota d'une façon maussade le concordat, le retour des émigrés, la Légion-d'Honneur, mais il accorda volontiers le pouvoir discrétionnaire au premier consul dans les questions de gouvernement, ce qui était, je le répète, une tradition du comité du salut public. Aussi Napoléon jugea-t-il qu'il ferait de lui un excellent préfet, ferme dans la pensée, prompt dans l'action. Un moment désigné pour le département de la Gironde, il fut nommé à Marseille, où il remplaça Charles Delacroix, esprit d'une grande tempérance et d'une certaine élégance diplomatique. Le consulat était un gouvernement de force et de volonté. Un préfet n'était qu'une espèce de représentant en mission avec les plus vastes pouvoirs, situation qui devait plaire à Thibaudeau. Il administra fortement dans la transition du consulat à l'Empire. Créé comte, commandeur de la Légion-d'Honneur, il garda le titre de conseiller d'Etat, comme s'il n'eût été que détaché à une préfecture. Son zèle fut grand pour Napoléon ; il fit exécuter les lois de la conscription surtout, avec une rigueur dont il est resté de tristes souvenirs à Marseille. Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1808, époque où les circonstances devinrent plus graves pour le département des Bouches-du-Rhône. Deux personnages importants vinrent alors l'habiter, Char-

les IV, roi d'Espagne, et l'ancien directeur Barras. Charles IV était resté en lui-même un personnage fort insignifiant, mais on craignait qu'il ne fût enlevé par les vaisseaux anglais, qui alors dominaient toute la Méditerranée, et détruisaient chaque jour les batteries de la côte. Le séjour de Barras était une autre inquiétude pour Thibaudeau : l'ex-directeur, longtemps son collègue, son supérieur, ne se gênait pas pour rappeler son passé ; jamais la population de Marseille n'avait été favorable au préfet ni au régime qu'il représentait. Quand vinrent les jours difficiles, il se forma plus d'un complot. Le plus grave fut celui qui correspondit à la conspiration Mallet, tentative de fusion des jacobins et des royalistes. La police de Thibaudeau fut surprise, comme celle de Savary, et la répression fut d'autant plus inflexible que les événements avaient été moins prévus. Avec la fermeté de son caractère, Thibaudeau dissimula nos échecs et nos revers à une population mécontente, et ce ne fut que le 13 avril 1814, qu'il fit communiquer les actes du sénat sur la déchéance de Napoléon. Il quitta Marseille sous un déguisement, et vint se réfugier à Paris, où les ennemis de la restauration trouvèrent bientôt un refuge assuré.

Il était trop facile de conspirer en 1814, pour que tous les adversaires des Bourbons ne le fissent pas, Thibaudeau resta fidèle à la cause de la révolution et de l'empire ; il ne devait rien aux Bourbons ; nul reproche ne peut donc lui être adressé. Après le 20 mars, il fut porté à la nouvelle chambre des pairs. Toujours dévoué à la cause impériale, il ne se laissa ni leur-



rer ni conduire par Fouché, Carnot et d'autres mécontents ; il défendit la cause de Napoléon II avec énergie. A la seconde restauration, la loi de 1816 contre les régicides lui imposa l'obligation de quitter la France : il s'y résigna sans murmurer, visita la Suisse, l'Allemagne. Prague lui fut ensuite assigné comme résidence ; il y retrouva Fouché. C'est là que Thibaudeau écrivit ses premiers ouvrages. Rappelé en 1819, il fit paraître des Mémoires sur la convention nationale, où il règne un ton franc et sévère, sans hypocrisie ; ce qu'il a fait, il le dit, l'avoue et s'efforce de le justifier. Ensuite viennent ses *Mémoires sur le consulat*, simple collection de procès-verbaux, mais curieux par les détails. Thibaudeau s'y pose comme l'expression de la révolution et le défenseur des principes qu'elle a voulu faire triompher.

Deux ans après cette publication, vinrent les journées de juillet. Si Thibaudeau put les saluer comme l'expression de quelques-unes de ses idées, il n'y trouva pas sa place : le parti orléaniste n'avait jamais été le sien. Il l'avait repoussé, en 1792, par la république ; en 1799, par le consulat ; et plus tard, en 1815, il ne s'était engagé qu'avec ses principes : la république ou l'empire ; il y resta fidèle. On vit le vieux conventionnel reprendre la parole aux funérailles de l'abbé Grégoire, et le saluer comme étant resté fidèle à la révolution ; il l'appela même son honorable complice, comme pour lui donner un brevet justificatif du vote régicide.

Vers l'année 1839, on annonça *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thibaudeau. C'est un ouvrage en dix volumes, exact, froid,

avec les qualités de l'auteur, et ses défauts, surtout l'absence d'une portée politique, et nulle élévation de pensées. Du reste sous plus d'un rapport préférable à une autre histoire de l'empire dont on fit plus de bruit, avec ses inexactitudes, son terre à terre de récits, et ses ridicules prétentions à la science militaire. Thibaudeau a le mérite au moins de raconter ce qu'il a vu, ce qu'il a pratiqué, ce qu'il sait. Son ouvrage n'eut pas un éclatant succès. Le vieux conventionnel continua à s'effacer sous le gouvernement de Louis-Philippe, jusqu'à sa chute, et il resta également en dehors de la république de 1848 ; mais il fut compris dans la liste des sénateurs après le 2 décembre 1852, sans doute comme l'expression de son dévouement à la fortune de la révolution et de l'empire. Thibaudeau avait alors plus de quatre vingts ans. Il siégea peu au sénat et finit sa vie, ainsi qu'il l'avait commencée, fermement dévoué aux principes de la révolution et de l'Empire, qui, selon lui, en avait été la consécration forte et dictatoriale. On a encore de lui, avec Bourdon de la Crosnière : I. *Recueil des actes héroïques et civiques du républicanisme français*, Paris, 1794 et années suivantes, publiés par numéros, dont Bourdon a rédigé les quatre premiers et Thibaudeau les autres. II. *Histoire du terrorisme dans le département de la Vienne, 1795*, in-8°. III. Beaucoup de Discours et Rapports aux assemblées dont il a fait partie. IV. Dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Marseille, un discours sur le musée, un autre sur la bibliothèque de cette ville, et un troisième sur le xviii<sup>e</sup> siècle, etc. — Son fils a traduit de l'anglais : *Le*



*Ministère de la réforme et le Parlement réformé*, 1833, in-8°, et il a, de plus, concouru à la rédaction de plusieurs journaux entre autres du *National*.

(C.—F.—E.)

**THIBAUT (JEAN)**, médecin empirique français, avait vu le jour dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, on ne sait en quel lieu, ni en quelle année. Outre l'art de guérir, il pratiquait l'astrologie; se mêlait de prédications, et prenait le titre de *médecin ordinaire du roi Louis XII*. Il paraît qu'il ne fit pas fortune en France, car il se retira dans les Pays-Bas, où il fut, à ce que l'on croit, attaché à la maison de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. En 1529, il se trouvait à Cambrai, lors du célèbre traité conclu entre cette princesse et Louise de Savoie. Témoin des fêtes qui se donnèrent, à cette occasion, il en écrivit une sorte de relation, sur le titre de laquelle il se qualifie d'*astrologue de l'Impériale Majesté et de Madame*. Nous ne pouvons dire s'il resta au service de Marguerite jusqu'à la mort de celle-ci, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1530; mais dans le courant de cette même année, il s'était rendu à Malines, où une maladie épidémique, la suette anglaise, faisait force ravages. Les médecins de cette ville, ayant voulu le troubler dans l'exercice de sa profession, il eut recours au fameux H.-C. Agrippa, qui adressa au parlement de Malines une attestation, datée d'Anvers, en faveur du médecin français (*Voy. Agrip. Epist.* vi, 7), dont il fait un grand éloge, déclarant que si, lui Agrippa, ou quelqu'un des siens était malade, il aurait plus de confiance dans les lumières et l'expérience de l'honorable maître Thibaut, que dans celle d'aucun des

docteurs de Malines. On ignore l'effet que produisit cette pièce fort injurieuse pour ces derniers. Ce qu'il y a de certain, c'est que bien-tôt après Thibaut abandonna les Pays-Bas et vint à Paris, prétendant y avoir été appelé par le roi lui-même, et s'intitulant en conséquence *médecin ordinaire et astrologue de Francois 1<sup>er</sup>*. Mais, dès qu'il eut traité quelques malades, les médecins de la capitale lui intentèrent un procès qui, de la prison, aboutit pour Thibaut à l'interdiction de tout exercice de la médecine (*Voy.* sur cette affaire, qui se passait en 1536, des détails plus circonstanciés dans l'*Histoire de l'Université de Paris*, par Crévier, V, 307—310). Toutefois notre Esculape ne semble pas avoir tenu beaucoup de compte des arrêts portés contre lui. « Il était encore à Paris en 1538, dit l'historien que nous venons de citer, et il tâchait toujours, ajoute-t-il, de tirer parti de son admirable talent de guérir les maladies par la connaissance des astres. On pense qu'il mourut en 1545. Il avait composé et fait imprimer (c'est encore Crévier qui parle), un livre mêlé de médecine et d'astrologie, qu'il reconnaissait. Il en désavouait un autre qui lui était attribué, et qui consistait en *pronostications et almanachs*. Le parlement ordonna que trois docteurs de la Faculté examinaient ces livres en présence de deux commissaires de la cour, qui en firent leur rapport, etc. Le résultat fut, dit-on, la censure des deux ouvrages. L'almanach, ou les almanachs en question, étaient réellement coupables de plusieurs torts du même genre. Sa manie de prophétiser l'avait plus d'une fois fait tourner en ridicule. La Monnoie

rapporte ce passage d'une *Épître de l'Ane au Coq* qui circulait manuscrite :

« As-tu oûi parler du veau  
Naguère né avec deux têtes?  
C'est signe que les grosses bêtes  
Porteront pour deux cornes quatre;  
De fait Jean Thibaut le folâtre  
L'a tout ainsi pronostiqué. »

Jean se vantait un jour d'avoir fait un livre, auquel apparemment il n'avait pas mis son nom, et qu'un autre s'appropriait (probablement les *Tables du soleil et de la lune*, etc., que La Croix du Maine mentionne comme imprimées à Paris, par Chrétien Wechel). Melin de Saint-Gelais, rabattit l'orgueil de Jean par cette épigramme :

Maistre Jean Thibaut va jurant  
Qu'il n'est ny fol, ni esventé,  
Et encore moins ignorant,  
Et qu'il a tout seul inventé  
L'escriit qu'un autre s'est vanté  
D'avoir fait du tourner des cieux.  
Maistre Jean Thibaut faites mieux,  
Donnez-luy le livre et l'estoffe,  
Et l'on tiendra votre envieux  
Pour un très-mauvais philosophe (1).»

Voici maintenant, d'après nos anciens bibliothécaires et le *Manuel du libraire*, les titres des productions de Thibaut : 1<sup>o</sup> *La Physiologie des songes et visions fantastiques des personnes, avec l'exposition d'iceux, selon le vrai cours de la lune*, Lyon, Jacques Moderne, sans date, petit in-8<sup>o</sup>. Le *Dictionnaire Bibliograph.* de Caillean, indique une édit. de Lyon, 1478, pet. in-12, fig. en bois, contenant aussi les *Songes de Daniel, le prophète, translats de latin en francais*; mais le savant au-

teur du *Manuel* remarque avec raison que la date de 1478 ne peut être exacte, puisque Thibaut, vivait encore vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. 2<sup>o</sup>. *Le Triumphe de la paix célébrée en Cambray, avec la déclaration des entrées et yssues des Dames, Roix, Princes et Prélats...* (à la fin) *en Anvers, par moy, Guillaume Vorsterman* (1529), petit in-4<sup>o</sup> goth. de 12 feuilles non chiffrées, avec fig. en bois. M. Brunet, qui a connu cet opuscule le présente comme curieux et rare. III. *Les Tables du soleil et de la lune*, etc. (*Voy.* ci-devant). IV. *Prognostication nouvelle de frère Thibaut*, Lyon, petit in-8<sup>o</sup>, goth. V. Diverses autres *Prognostications*, pour les années 1539 à 1544, imprimées à Paris et au Mans. VI. *Tre-sor du remède préservatif et guérison bien expérimentée de la peste et fièvre pestilentielle*, etc., Paris, 1544. VII. *Grande et merveilleuse Prophétie, commençant l'an 1545 jusques en l'an 1556*, Le Mans, Denis Gaingnot, 1545. Ce dernier article ne parut qu'après la mort de l'auteur. Pour ne rien laisser à désirer de ce qui concerne Thibaut, nous ajouterons que, dans son épître dédicatoire du n<sup>o</sup> III ci-dessus au cardinal de Lorraine, il promettait deux livres pour connaître les mutations des vents, gresles, tonnerres, tempêtes, et les lieux où seront leurs effets. S'il a fait ces livres, ils sont demeurés inédits, aussi bien que celui qu'il avait terminé, et qui était intitulé : *Table de la Dignité des planettes, et Maisons de la Lune* (1). — La Croix du Maine,

(1) Les œuvres de Saint-Gelais, édit. de 1719, renferment deux autres épigrammes contre Thibaut.

(1) Une copie, si ce n'est l'original de cette table, faisait partie des nombreux manuscrits rassemblés par la reine Chris-

a consacré quelques lignes à un Odoare Thibaud, mathématicien à Louvain, qui publia, à Paris, chez Guill. Niverd, une *Pronostication pour 1550*, et à Rouen, chez Guill. de la Mothe, une *Pronostication pour 1551*. Cet Odoare, n'était-il pas le fils ou le parent de Jean qui précède ? B.—I.—U.

**THIBOUVILLE** (HENRI LAMBERT D'ERBIGNY, marquis de), homme de beaucoup d'esprit, mais littérateur médiocre, naquit à Paris en décembre 1710. Il suivit d'abord la carrière des armes, et devint, jeune encore, mestre de camp (colonel) des dragons de la reine. D'après le passage suivant du journal historique de Collé, Thibouville n'aurait pas eu la bravoure qui distingua toujours la noblesse française. « Quand la guerre se déclara, « il alla pour joindre son régiment « qui servait en Italie; la peur le « saisit à Lyon, et il ne put se dé- « terminer à poursuivre sa route. « On nomma à son régiment, et il « revint déshonoré à Paris avec « soixante-dix mille livres de ren- « tes. Tout méprisé qu'il était, il fut « reçu partout, etc. » Il y a probablement de l'exagération dans ce récit. Collé n'est pas plus favorable aux mœurs du colonel qu'à son mérite militaire. Il l'accuse d'un vice honteux qui effectivement lui a été reproché par d'autres, (*Voy. surtout ce que dit Marmontel dans le troisième livre de ses Mémoires*), et auquel, malgré son attachement pour Thibouville, Voltaire a fait allusion, en accolant le nom du marquis à celui du duc de Villars, dans un

vers des premières éditions d'un poème trop fameux (1). Quoi qu'il en soit, Thibouville se maria, et comme tous les grands seigneurs d'une époque très-peu exemplaire, il eut des maîtresses, entre autres une jeune et jolie actrice, nommée Mélanie de Laballe qui débuta à la Comédie française, en 1746, dans le rôle d'Agnès de l'*École des Femmes*, et mourut de la petite vérole, le 16 novembre 1748, âgée de 16 ans. A l'occasion de cette liaison, qui ne put être longue, on répandit dans le public une épigramme fort licencieuse, rapportée à la page 418 du onzième tome des OEuvres de Voltaire, édit. de Beuchot. Le goût de Thibouville pour le théâtre, et son talent pour la déclamation l'avaient mis de bonne heure en relation avec l'auteur de *Zaïre*. Pendant quarante ans, ces deux hommes, entre lesquels il y avait pourtant une si grande différence de génie, furent liés intimement (2). Plus de cinquante lettres de Voltaire sont adressées à Thibouville et, dans maint autre endroit de sa vaste correspondance, le grand homme parle du marquis presque toujours sur le ton d'une vive affection. Une fois où deux seulement il se plaint de lui et le tance, mais avec une douce colère, sur ce qu'il avait fait des changements à ses pièces, notamment à *Sophonisbe* et aux *Lois de Minos*. Il paraît qu'il reconnut plus tard,

(1) Dans une lettre à Thibouville, où Voltaire se plaint d'interpolations faites à son poème, on voit qu'il veut indirectement désavouer ce vers; mais on connaît la valeur de ces désaveux obligés du malin vieillard.

(2) En 1767, Voltaire disait de Thibouville: « Il est mon ami depuis 30 ans. » (Lettre du 19 septembre au duc de Richelieu).

tine de Suède, et achetés, après sa mort, par le pape Alexandre VII, qui en enrichit la bibliothèque du Vatican (Montfaucon, bibliothèque Bibliothecar., t. 1, 32.)

au moins quant à la dernière, que les changements provenaient du fait de Marin (V. Marin, t. XXVII, page 158), ou de l'imprimeur Valade. Comme le comte d'Argental, le marquis de Thibouville fut constamment l'intermédiaire de Voltaire auprès des acteurs qui jouaient ses pièces. Il se chargeait, en un mot, de tout ce qui était relatif à leur représentation et même à leur publication. Nous n'en dirons pas davantage, tout le monde pouvant consulter les lettres du patriarche de Ferney. Thibouville lui survécut six ans, et ne mourut que le 16 juin 1784, à Paris, suivant les uns, et à Rouen suivant d'autres. Voici la liste de ses productions qui toutes ont paru sous le voile de l'anonyme : I<sup>o</sup> *Thélamire*, tragédie en 5 actes, représentée le 6 juillet 1739, Paris, Le Breton (ou Prault, fils), 1739, in-8°, et La Haye, Benj. Gibert, 1740, pet. in-12, édition où l'on a rétabli sur le manuscrit de l'auteur les vers supprimés dans celle de Paris. « Le plan de cette pièce, toute d'invention, quoiqu'un peu compliqué, offre de l'intérêt. La versification en est facile, mais faible (1). » Elle n'eut que quatre représentations. Le chevalier de Mouhy assure qu'elle est de M<sup>lle</sup> Denise lebrun : nous croyons qu'il se trompe. II. *L'École de l'amitié*, roman, Amsterdam, 1757, 2 vol. in-12. Collé prétend « qu'on n'a point lu ce roman et qu'il ne valait pas la peine de l'être. » Voltaire écrivait cependant à l'auteur, le 8 mai 1757 : « Votre roman, mon cher *Catilina*, fait les délices des Déli-

ces. » III. *Le Danger des passions, ou Anecdotes syriennes* (1) et *égyptiennes*, Paris, 1758, 2 vol. in-12. « M<sup>me</sup> Denis est malade, mon cher ami, écrivait encore Voltaire à Thibouville, je lui lis d'une voix cassée vos histoires amoureuses d'Egypte et de Syrie. Vous faites nos plaisirs dans notre retraite. » IV. *Réponse d'Abeilard à Héloïse* (héroïde.) Paris, 1758, in-12. V. *Namir*, tragédie en 5 actes, représentée le 12 novembre 1759, non imprimée. Suivant Grimm qui traite cette pièce d'*insipide*, la représentation n'en fut point achevée. Le Kain, qui remplissait le rôle principal, fut obligé, au milieu du quatrième acte, de s'avancer vers le parterre et de dire : « Messieurs, si vous le trouvez bon, nous aurons l'honneur de vous donner la petite pièce. » Le parterre ne se fit point presser. Fréron remarqua toutefois, dans l'*Année littéraire*, qu'il avait vu de plus mauvaises pièces accueillies avec plus d'indulgence. VI. *Qui ne risque rien n'a rien*, Paris, Vente, 1772, in-8°. VII. *Plus heureux què sage*. Ibid., id., id. Ces deux pièces qu'on peut appeler des *Proverbes* sont en vers et ont chacune trois actes. B.—L.—U.

**THIEBAULT** (TIMOTHÉE-FRANÇOIS), né en 1700, à Nancy en Lorraine, d'une famille très-nombreuse dans cette province (*Voy.* ci-après et Thiebault Dieudonné XLV, 406), fut fait, par le roi Stanislas, conseiller d'Etat et lieutenant-général au bailliage de cette ville. C'était un des jurisconsultes les plus habiles de son temps. Membre de l'académie de Nancy, il publia plu-

(1) Voy. *Mémoires biog. et littér. sur le dép. de la Seine-Inférieure*, par M. Guilbert. II, 393 et 394, où se trouvent cités quelques vers de *Thélamire*.

(1) Et non *sérieuses*, comme on le lit dans les dictionnaires de Chaudon, Feller et autres.

sieurs ouvrages estimés dans cette contrée, et mourut à Bains en 1771. Ses écrits sont : I. *Tableau des avocats*, vol in-12, 1739. II. *Histoire des lois et usages de la Lorraine dans les matières bénéficiales*, 1763 in-fol. III. *La Femme jalouse*, comédie en cinq actes et en vers. z.

**THIEBAULT**, professeur de théologie, curé de Sainte-Croix, puis supérieur du collège de Saint-Simon, à Metz, fut député du clergé de la province de Lorraine, aux états généraux de 1789, et vota dans toutes les occasions contre les innovations révolutionnaires. Forcé de s'expatrier après la session, il se réfugia en Allemagne, et mourut à Lesenfeld sur le Mein, le 8 avril 1795. On a de lui plusieurs écrits ascétiques fort estimés, savoir : I. *Homélies sur les Evangiles de tous les dimanches et principales fêtes de l'année*, Metz, 1761, 4 vol. in-12. II. *Homélies sur les Epîtres des dimanches et principales fêtes de l'année*, Metz, 1761, 4 vol. in-12. III. *Doctrine chrétienne en forme de prône, où il est traité de la foi, de l'espérance et de la charité, des sacrements et des grâces dont ils sont les canaux, du péché, des passions qui en sont les sources, des vertus qu'il faut leur opposer*, Metz, 1772, 6 vol. in-12. IV. *Explication littérale, dogmatique et morale des Evangiles des dimanches et fêtes principales de l'année en forme d'homélies*, Metz 1776, 4 vol. in-12. L'abbé Thiebault a encore publié, lorsqu'il était député à l'assemblée nationale, plusieurs ouvrages de controverse sur la *Constitution civile du clergé*, et sur des questions politiques de cette époque.

**THIEBAULT** (Claude), né à Verdun-sur-Meuse en 1751, fut imprimeur dans cette ville et y publia

pendant trois ans le premier *Annuaire statistique* qui ait paru en Lorraine, puis d'autres écrits de sa composition, savoir : I. *Instruction d'un père à son fils*, 1794, in-12. II. *Tableau moral du département de la Meurthe*, in-12, 1806. III. *Dictionnaire géographique, statistique du département de la Meurthe*, 1811. Lors des événements de la révolution, ayant été transporté à Nancy, il y rédigea pendant plusieurs années le *Journal de la Meurthe*. — Un autre **THIEBAULT**, habitant d'Epinal, puis de Nancy, n'est connu que de nom et par des compositions dont le titre et l'époque de publication indiquent assez l'esprit, savoir : I. *Almanach civique du département des Vosges*, Epinal, 1792, in-12. II. *La Guerre de la Vendée, pièce révolutionnaire, en trois actes et en prose*, Nancy, 1793, in-8°. 3° *le Mariage républicain, pièce révolutionnaire, en un acte et en prose*, Nancy, 1793, in-8°. IV. *Annuaire de la République française, pour l'an IV*, 1795, in-8°. V. *Livres de comptes faits par le calcul décimal, à l'imitation de Barrême*, Nancy, 1795, in-16. VI. *La Révolution française*, pièce en trois actes et en prose, Nancy, 1796, in-8°. VII. *Tableau moral du département de la Meurthe*, Nancy, chez l'auteur, in-8°. M—DJ.

**THIEBAULT** (PAUL-CHARLES-FRANÇOIS), général français, était le fils de Dieudonné Thiebault (*Voy. ce nom*, XLV, 406). Il naquit à Berlin le 14 décembre 1769 et quitta la Prusse avec son père après la mort de Frédéric II. Il fut d'abord destiné à la carrière du barreau ; mais les premiers symptômes de la révolution s'étant alors manifestés, il en embrassa la cause avec beaucoup d'enthousiasme, et fit partie, dès le commencement, de la garde

nationale parisienne. Il était un des grenadiers qui allèrent à Versailles, sous les ordres de Lafayette, dans la journée du 5 octobre 1789, afin d'y défendre la famille royale contre les brigands partis de Paris pour l'assassiner. On sait que tous les efforts de ces grenadiers et de leur général se réduisirent à sauver quelques gardes-du-corps, et qu'ils escortèrent ensuite Louis XVI, pour le ramener prisonnier dans sa capitale, et que ce prince ne cessa pas, dans ce lamentable voyage, d'avoir sous les yeux les têtes de ses gardes fidèles. Thiébault, ayant continué de faire partie de la même troupe, assista d'une manière à peu près aussi impassible à la funeste attaque des Tuileries, au 10 août 1792. Il se rendit aussitôt après à l'armée du Nord comme simple grenadier dans le bataillon de la butte des Moulins. La valeur qu'il déploya, dans le mois de novembre, aux affaires de Blaton et de Bernissart lui fit obtenir le grade de sergent. S'étant alors lié avec l'adjutant général de Jouy, cet officier, qui était employé à l'état-major de Dumouriez et qui, plus tard, est devenu un des premiers écrivains de notre époque, lui fut d'un grand secours pour son avancement. D'abord nommé lieutenant, puis capitaine aide de camp de Valence, Thiébault était à côté de ce général, lorsqu'il fut blessé à la bataille de Nerwinde, le 18 mars 1793. S'étant enfui avec Dumouriez, le 1<sup>er</sup> avril suivant, lorsque ce dernier abandonna son armée pour passer à l'ennemi, il fut assez heureux pour rencontrer en Danemark l'envoyé de la République, Grouvelle, qui, en le prenant pour secrétaire, le sauva de toutes les conséquences de l'émigration alors si fu-

nestes. Dès que l'orage fut passé, il se hâta de revenir en France et y fut nommé adjoint de l'adjutant général de Jouy, puis employé à la défense de Valenciennes, du Quesnoy et au déblocus de Maubeuge. Il fit ensuite les campagnes de Belgique et de Hollande sous les ordres de Pichegru. Revenu dans l'intérieur, il prit part à la journée du 13 vendémiaire an IV, dans les rangs de l'armée conventionnelle, passa à l'armée d'Italie et prit part à la campagne de 1796, par laquelle Napoléon Bonaparte débuta dans sa glorieuse carrière. En 1799, il faisait partie de l'armée qui s'empara de Naples, sous Championnet, et il fut nommé adjutant général à la suite du combat qui eut lieu dans le faubourg de Capoue, livré aux flammes par les Français, pour mettre fin à la fusillade qui partait de toutes les maisons. L'année suivante, il était à Gênes avec Masséna. La valeur qu'il déploya dans plusieurs occasions, notamment à la prise du fort de Guezi, lui valut le grade de général de brigade. Plus tard il fut employé dans le corps d'armée destiné à envahir le Portugal ; mais cette expédition n'ayant pas eu lieu, il fut envoyé à la grande armée, et fit, sous les ordres de l'Empereur, la célèbre campagne d'Austerlitz. Au début de cette bataille, il s'empara du village de Pratten, et bientôt après commença pour sa brigade cette lutte, pendant laquelle trois mille cinq cents Français résistèrent aux efforts de vingt mille Autrichiens et Russes, qu'ils repoussèrent, et, en gardant les hauteurs, coupèrent en deux l'armée des alliés, et l'empêchèrent de reformer sa ligne de bataille, ce qui fut un fait décisif pour cette grande victoire. Vers

le soir, après avoir enlevé le château de Sakolnitz, Thiébauld voulut s'emparer, à la tête de cent vingt hommes, des six derniers canons qui restaient aux Russes de ce côté; et il s'en empara effectivement; mais il fut frappé d'une balle de mitraille qui lui brisa le bras droit à l'épaule, blessure dont la guérison fut regardée comme un phénomène. Ce ne fut pas le seul malheur que ce général essuya dans cette terrible journée; son aide de camp et ses deux officiers d'ordonnance tombèrent morts à ses côtés. Ses blessures étant encore ouvertes dans la campagne d'Iéna, il fut nommé gouverneur de Fulde; où il se montra si juste et si probe que les habitants lui firent présent d'une très-belle épée en or. L'année suivante, il passa en Portugal avec Junot, et revint en France par suite de la capitulation de Lisbonne, que signa ce général. Après avoir obtenu une audience de l'Empereur qui l'accueillit très-bien, il fut envoyé en Espagne et nommé gouverneur de la Biscaye et de la Vieille-Castille, avec le grade de lieutenant-général. Il eut à combattre dans ces contrées un grand nombre de guerillas, et parvint à les soumettre sans avoir pu jamais disposer de plus de cinq mille hommes. En 1810, il fut nommé chef d'état-major du 9<sup>e</sup> corps destiné à renforcer l'armée de Masséna, qui se préparait à l'invasion du Portugal; mais cette opération ne s'étant faite qu'en partie, il quitta cette armée, et fut nommé gouverneur des provinces de Salamanque, Toro, Zamora, Ciudad-Rodrigo et Almeida. C'est alors qu'il fut créé baron. Joignant à une administration sage et régulière une grande modéra-

tion, il obtint dans ces contrées l'estime de tous les habitants et laissa à Salamanque deux véritables monuments. Le premier est une place qui mit en regard le palais épiscopal et la cathédrale, à laquelle son nom a été donné; le second est un rapport sur l'université contenant l'histoire de cette école célèbre, ce qui lui valut d'en être nommé docteur. Son administration dans ce pays dura quinze mois, et son départ y causa les plus vifs regrets. En 1813 il passa en Allemagne, où il fut gouverneur de Hambourg sous Davoust. Après la chute du gouvernement impérial, il revint à Paris, se soumit au roi Louis XVIII; en reçut la croix de Saint-Louis, le commandement d'une division militaire et fut un des lieutenants-généraux du corps d'état-major général, créé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr en 1816. Conservé ainsi sur la liste des généraux en activité, il resta dans la même position jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1852. Thiébauld a publié : 1<sup>o</sup> *Les soupers du jeudi*, 1789, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Essai sur la réorganisation des quartiers généraux et des états-majors*. Paris, 1800, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Manuel des adjudants généraux et des adjudants employés dans les états-majors divisionnaires des armées*. Paris, 1800, in-8<sup>o</sup>; 4<sup>o</sup> *Manuel général du service des états-majors généraux et divisionnaires*, 1813, in-8<sup>o</sup>; 5<sup>o</sup> *Journal des opérations militaires, du blocus, du siège et du blocus de Gènes*, en 1800, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. Paris, 1801, seconde édition augmentée, 1801, in-8<sup>o</sup>; 6<sup>o</sup> *Du chant et particulièrement de la romance*. Paris, 1813. in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage n'a pas été destiné au commerce; 7<sup>o</sup> *Rapport général et historique sur l'université de Salamanque* (en es-



pagnol), 1811, in-8°; et *Recueil de pensées*, 1811, in-8°; 8° *Discours prononcé sur la tombe du maréchal Masséna* le 10 avril 1817, in-8°; 9° *Relation de l'expédition de Portugal en 1807 et 1808 par le 1<sup>er</sup> corps d'armée de la Gironde devenu armée de Portugal*, avec plans et cartes. Paris, 1817, in-8°; 10° *de l'Influence d'une noblesse héréditaire et du droit de primogéniture sur la civilisation et la liberté*. Paris, 1825, in-8°; 11° *Avènement du nouveau Czar*. Paris, 1826, in-8°; 12° *Lettre à Lord Wellington*, in-8°, 1814. Écrit qui n'a pas été destiné au commerce; 13° *Réponse à M. Dupin, avocat, sur le droit d'aînesse*, suivie de quelques remarques suggérées par les écrits de MM. Persil et Duvergier de Hauranne. Paris, 1826, in-8°. — Le général Thiébaut a de plus concouru aux *Annales des faits et sciences militaires*, à l'*Encyclopédie moderne* et au *Spectateur militaire*.

M—DJ.

**THIÉBAUT DE BERNEAUD** (ARSENNE), né à Sedan, le 14 janvier 1777, d'une famille nombreuse en Champagne et en Lorraine, achevait ses études, lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes de bonne foi comme son père, et s'enrôla en 1792, dès que la guerre fut déclarée, dans un régiment de hussards. S'étant distingué dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de Kaisers-Lautern, en décembre 1793, il y reçut cinq blessures graves, et fut déclaré, par un décret de la convention, avoir bien mérité de la patrie. Ne pouvant plus alors supporter les fatigues de la guerre, il se retira avec le grade honoraire de capitaine; entra dans l'administration du département

des Vosges, puis dans celui de la Meurthe et au ministère de l'intérieur sous Benezec. En 1796, sur l'ordre du directeur Carnot, il fut chargé d'une mission importante à l'armée où Moreau commandait. Ayant joint ce général sur un champ de bataille, Thiébaut ne put en rester spectateur impassible. C'était avec un corps de Français émigrés que combattait l'armée républicaine, et il eut le bon-heur, a-t-il dit, de sauver la vie d'un officier supérieur hessois, dont il épousa la fille dix ans plus tard. Thiébaut de Bernaud était à peine âgé de vingt ans, lorsqu'il revint à ses premières études et qu'il osa reprendre le travail de Bacon et de Diderot sur les connaissances humaines. Quoique bien au-dessous de ses modèles, l'ouvrage du jeune philosophe obtint le suffrage de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, dont on connaît assez les dispositions favorables aux auteurs de ces sortes de productions; et il fut imprimé aux frais de l'État. Cependant, il faut en convenir, ce succès n'était dû à aucune intrigue, comme il arrive trop souvent dans des circonstances semblables, puisque l'auteur était hors de France, d'où la révolution du 18 brumaire, tout à fait contraire à ses principes de républicanisme l'avait forcé de sortir. Sa joie ne fut pas moins grande lorsqu'il en reçut la nouvelle; mais elle ne put interrompre le cours des voyages qu'il avait entrepris. Son plan, dont l'exécution devait durer plusieurs années, embrassait à la fois l'Italie et les îles, l'Illyrie, l'Épire, la Grèce et son archipel, l'Ionie, l'Égypte, les côtes de la Mauritanie, et la péninsule hispanique. Mais

les événements politiques qui survinrent, apportèrent de grands obstacles à cette entreprise, et Thiébaud se vit, à son grand regret, forcé de borner ses courses scientifiques à l'Italie, aux îles qui l'avoisinent et à quelques parties de la Grèce. C'était surtout d'antiquités et d'histoire naturelle qu'il s'occupait et qu'il entretenait ses correspondants de Paris. En 1804 il leur écrivit sur la fièvre jaune qui venait d'éclater à Livourne ; et sa lettre, communiquée à l'Institut, y fut l'objet d'un rapport très-honorable. A l'exemple de ses amis Valentin et Devèze, il s'y montrait anticontagioniste ; ce qui est devenu l'opinion de la plupart des médecins. On croit qu'il dut alors à ses travaux, sur cet important sujet, l'honneur de la décoration de la Légion-d'Honneur que le ministre de l'intérieur lui envoya sans qu'il l'eût demandée ; mais toujours fortement attaché à ses principes de démocratie, il la refusa fièrement, préférant, pour les avances qu'il avait faites, un dédommagement en argent, qu'il demanda et ne reçut pas, quel que fut le pressant besoin qu'il en eût. Revenu à Paris, en 1808, Thiébaud de Berneaud s'y lia de plus en plus avec Tissot (*Voy.* ce nom dans ce vol.), dont il partageait depuis longtemps les opinions et les travaux politiques. Il publia divers écrits de science, de littérature, travaillant en même temps à la rédaction de plusieurs ouvrages collectifs, notamment la *Bibliothèque physico-économique*, à laquelle il concourut pendant dix ans, et les *comptes rendus de la Société linnéenne*, dont il fut le secrétaire pendant sept ans, depuis sa réorganisation, jusques et y compris l'année 1826, dans laquelle il pro-

duisit seulement six numéros in-8°. Dans les dernières années de sa vie, il avait obtenu un emploi à la bibliothèque Mazarine. C'est dans cette position qu'il est mort en 1840. Ses ouvrages publiés sont : I. *Annuaire de l'industrie française ou Recueil par ordre alphabétique des inventions, découvertes et perfectionnements dans les arts, utiles et agréables, qui se font à Paris et dans les départements, contenant l'état actuel des manufactures, fabriques, ateliers et autres établissements d'industrie française avec les noms des inventeurs, etc.* 1811 et 1812, 2 vol. in-12. Sonnini a eu part à la première année. II. *Traité du père de famille*, Paris, 1799, in-8°. III. *Voyage à l'isle des Peupliers*, Paris, in-8°. IV. *Exposition du tableau philosophique des connaissances humaines*, d'après Bacon et Diderot, ouvrage dont nous avons parlé. V. *Voyage à l'isle d'Elbe suivi d'une notice sur les isles de la mer Tyrrhénienne*, 1808, 8° avec cartes. VI. *Du génét considéré dans ses rapports avec les différentes espèces et des avantages qu'il offre à l'agriculteur, etc.*, 1810, in-8°. VII. *De l'orme*, 1811, in-8°. VIII. *Préjugés particuliers à l'agriculture*, 1812, in-8°. IX. *Description de la Lemberline, machine à pétrir le pain*, 1813, in-8°. X. *Voyage à Ermenonville*, où se trouve un éloge de M<sup>me</sup> Charlotte de Berneaud qui venait de mourir, par Al. Tissot, ami de Thiébaud, Paris, 1819, in-12. XI. *Notice historique et bibliographique des journaux et feuilles périodiques, de politique, de littérature et de sciences, publiés tant en France qu'en diverses parties du globe*, Paris, 1821, in-8°. XII. *Exposition de la doctrine botanique et du système*

*de physiologie végétale que Théophraste employait dans ses cours privés*, 1822, in-8°. XIII. *Manuel du cultivateur*, Paris, Roret, 1829, in-8°. *Manuel du vigneron*, ibid., 1823. *Mémoire sur les dahlia*s, 1834, in-8°. XIV. *Traité de l'éducation des animaux domestiques*, 2 vol. in-12, 1823. Plus un grand nombre d'éloges historiques, notamment celui de Boussornet, de Palissot-de-Beauvois, de Rozier, de Sonnini, de *Thouin*, et quelques notices de naturalistes, dans cette *Bibliographie universelle*. M.—DJ.

**THIEFFRIES** de Beauvois (le comte FÉLIX - GASPARD), né, vers 1750, de l'une des familles les plus distinguées de la noblesse de Flandres; fut, dès son enfance destiné à la profession des armes, et entra à dix-sept ans comme sous-lieutenant dans le régiment de Bourgogne, cavalerie, où il devint capitaine en 1779. Son zèle pour le service le conduisit, à cette époque, en Allemagne, où il visita la cour de Joseph II et celle du grand Frédéric. Sans se laisser entraîner par la contagion des idées philosophiques qu'avaient adoptées ces deux princes, il y acquit des connaissances utiles dans le métier des armes, et fut particulièrement distingué par le roi de Prusse. Revenu dans sa patrie il y vit bientôt éclater les premiers symptômes de nos révolutions. Son dévouement à la monarchie ne fit qu'augmenter à la vue des dangers dont elle était menacée. Dès 1790, jouissant d'une fortune considérable il organisa à Valenciennes une société de royalistes auxquels il donna l'exemple du dévouement en faisant don au roi d'une année de ses revenus, pour remplir le déficit dont la révolution allait être le prétexte. Ce sacrifice

fut suivi de beaucoup d'autres, et le comte de Thieffries fut nommé chevalier de Saint-Louis, dans le mois de mai 1791. Il était, comme nous l'avons dit, capitaine dans le régiment de Bourgogne, et il se trouvait en cette qualité à l'invasion de la Belgique que le général Biron commandait dans le mois de mai 1792. On sait dans quelle déroute furent mis les Français, dès le premier jour, et l'on en attribua la cause à des cris de *sauve qui peut* qui partirent de leurs rangs, dès le commencement de l'attaque. Ce qu'il y a de sûr c'est que le comte de Thieffries en fut considéré comme l'un des instigateurs, et que les soldats furieux le poursuivirent pour l'assommer. Ne pouvant plus rester en France, il se rendit à Coblenz où Monsieur, frère de Louis XVI, le chargea d'aller seconder le colonel des carabiniers, Malsaigne, pour faire émigrer ce beau régiment. Cette affaire qui pouvait être décisive dans de pareilles circonstances n'échoua que par l'imprévoyance de deux officiers qu'on avait été obligé de mettre dans le secret. Le comte de Thieffries rejoignit alors l'escadron des gentilshommes de Flandre et d'Artois, avec lesquels il fit la campagne de cette année, sous les ordres du duc de Bourbon. On sait à quelle inactivité cette troupe fut condamnée. Elle était campée au nombre de cinq mille hommes près de Charleroi, au moment de la bataille de Jemmapes, et pouvait y arriver en peu de temps; le fils du prince de Condé, demanda avec beaucoup d'instance à former l'aile gauche de l'armée autrichienne; mais cet honneur lui fut obstinément refusé par le général autrichien Clerfayt. Condamné alors, sur

ce point, à une immobilité qui lui déplut toujours, le comte de Thieffries rentra secrètement en France, et alla offrir ses services aux royalistes de la Vendée qui commençaient à s'insurger, et qui le chargèrent de préparer leur entrée à Orléans, où déjà ils étaient près d'arriver. Mais on sait par quels horribles moyens la convention nationale empêcha cette opération, qui alors eût été décisive. Obligé de se cacher dans le village de Verchères près Housdan, Thieffries y fut découvert et il n'échappa à une mort certaine que par la générosité des autorités du lieu, qui consentirent à le garder sous leur garantie. Il resta dans cette position jusqu'à la chute de Robespierre, et retourna alors vers les Vendéens (sep. 1794), que commandait Charrette. Il eut avec ce général plusieurs entrevues à la Roche-sur-Yon; assista à quelques affaires d'avant-poste et fut chargé d'aller recruter des officiers pour les armées royales qui en avaient le plus grand besoin. Revenu dans le département du Nord, il y fut bientôt reconnu et conduit dans les prisons de Douai, où il fut enfermé pendant deux ans, dans un cachot, et n'en sortit que pour être déporté en Allemagne. Il profita du séjour assez long qu'il fit à Berlin pour envoyer à Vienne au baron de Thugut, premier ministre, un Mémoire fort étendu sur la situation de l'Europe, sur les progrès de la démocratie, les dangers que couraient tous les trônes, et l'insuffisance des mesures qui jusque-là avaient été prises pour y remédier. Une seule page de ce Mémoire dont l'autographe est sous nos yeux, suffira pour en faire connaître l'importance... « Les provin-

« ces de Bretagne, de Normandie, « et circonvoisines, y est-il dit, ont « fait souvent demander des armes « sans pouvoir en obtenir; et l'on « s'est plaint sans cesse dans les ar- « mées de la Vendée que l'amirauté « d'Angleterre n'envoyât pas les « munitions de guerre que l'on « avait promises. C'est ce qui fit « échouer le plan des opérations de « l'armée, lorsqu'elle se porta sur « Paris, dont elle approcha à dix- « huit lieues. Le manque de muni- « tions l'obligea d'enterrer ses ca- « nons, découragea les troupes, et « les força de rétrograder sur le « Mans où elles perdirent une ba- « taille sanglante. Si l'on avait « donné à un prince du sang des « moyens d'aller commander ces « armées, lorsqu'elles étaient en « bon état, et non quand le comte « d'Artois est venu à l'Île-Dieu, et « qu'elles étaient diminuées des deux « tiers, on se serait plus aisément « convaincu que l'on voulait réta- « blir la maison de Bourbon, mo- « tif pour lequel elles se sont bat- « tues avec tant de courage et de « constance. Le défaut d'un chef « qui aurait anéanti par sa su- « prématie tout principe de rivalité « et de discorde parmi les diffé- « rents commandants de cette ar- « mée, lui a été bien préjudiciable. « Il aurait mis plus d'ensemble dans « le but des opérations de chaque « corps d'armée; il eût été le centre « où se seraient portés tous les « moyens de l'intérieur, et le ren- « dez-vous de tous les bons Fran- « çais, ou plutôt tous lui auraient « remis les armes, et l'on ne se se- « rait pas malheureusement per- « suadé que l'on ne voulait qu'en- « tretenir la guerre civile pour se « rendre plus parfaitement maître « du royaume et le démembrer. On

« a retenu trop long temps à Jersey et  
 « Guernesey , beaucoup d'officiers  
 « qui s'étaient destinés pour les ar-  
 « mées de la Vendée et de la Bre-  
 « tagne, où il y en avait très peu  
 « de capables d'instruire cette es-  
 « pèce d'hommes si courageux, à  
 « se servir de leurs armes, à les  
 « aguerrir si promptement et à met-  
 « tre de l'ordre dans les mouve-  
 « ments de leurs divers corps. Tou-  
 « tes ces circonstances ont fait douter  
 « de l'appui sincère des puissances  
 « coalisées. Un événement inatten-  
 « du mit le découragement à son  
 « comble parmi les royalistes qui,  
 « quoique dispersés, agissaient  
 « partout, et dissipa une armée for-  
 « mée à Caen, sous la dénomination  
 « d'armée du Calvados, qui était  
 « déjà parvenue à Vernon, à vingt  
 « lieues de Paris, en août 1793, ce  
 « fut la conquête des villes du Hai-  
 « nault au nom de l'empereur.  
 « Cette formalité a inquiété tous les  
 « Français, procuré aux républi-  
 « cains un véhicule dont ils se sont  
 « servis pour inspirer de l'animosité  
 « aux troupes, qui ne se souciaient  
 « pas de se battre pour eux... J'ai été  
 « témoin de la sensation que cette  
 « prise de possession a causée aux  
 « armées de la Vendée, dont je  
 « suis un des créateurs, et ce n'a  
 « pas été sans peine que je suis par-  
 « venu à persuader que c'était une  
 « pure formalité, qui n'avait d'au-  
 « tre but que d'encourager les  
 « troupes autrichiennes. » Les craintes  
 des royalistes n'étaient que trop  
 fondées, et la suite des événements  
 l'a assez démontré ; mais le comte  
 de Thieffries avait grand tort d'ad-  
 dresser son mémoire à Thugut qui,  
 bien qu'il ait été considéré long-  
 temps comme ennemi de la révolution,  
 ne la combattit pas toujours  
 avec franchise (*Voy.* Thugut, XLV,

573). Il lut cependant exactement  
 ce mémoire, et fit compliment  
 au comte de son zèle *pour la bonne*  
*cause* ; mais il ne changea rien au  
 machiavélisme de sa diplomatie.  
 Quant au comte de Thieffries, las  
 de parler à des sourds en Allema-  
 gne, il revint en France, ce qui  
 était alors fort dangereux pour un  
 émigré, et pour lui plus particuliè-  
 rement, par la raison que, tous ses  
 biens étant vendus, il fallait pour  
 rassurer les acquéreurs qu'ils n'eus-  
 sent rien à craindre des proprié-  
 taires, et, pour cela, on faisait im-  
 pitoyablement fusiller tous ceux  
 que l'on pouvait atteindre. C'était le  
 moyen qu'avaient adopté les pentar-  
 ques du directoire, et ils avaient, en  
 conséquence, créé des commissions  
 auxquelles il suffisait de constater  
 l'identité et l'inscription sur la fa-  
 tale liste. Thieffries courut donc  
 encore une fois de très-grands dan-  
 gers, et il parvint à s'y soustraire  
 avec autant de bonheur que de cou-  
 rage. Il parvint même à rejoindre  
 les Vendéens, qui vers la fin de l'an-  
 née 1799, furent près de réunir de  
 grandes forces et d'anéantir la ré-  
 publique ébranlée par les victoires  
 de la troisième coalition. Le comte  
 de Thieffries eut, une grande part à  
 ce mouvement. Mais la révolution du  
 18 brumaire vint bientôt donner à  
 la politique de cette époque une autre  
 direction. Thieffries revint à Paris et,  
 grâce aux adoucissements que le  
 nouveau gouvernement apporta  
 aux lois de l'émigration, il put y  
 vivre en paix jusqu'en 1810, époque  
 à laquelle il se rendit à Vienne et où  
 il chercha à lier quelques nouvelles  
 intrigues dans l'intérêt des Bourbons.  
 L'ambassadeur de France qui en fut  
 informé, demanda son expulsion à plusieurs

reprises et ne put l'obtenir. Ce ne fut qu'après la chute du gouvernement directorial qu'il revint en France, où, protégé par le système de tolérance envers les émigrés qu'avait adopté Napoléon, il put vivre paisiblement, restant, en apparence, étranger à la politique, jusqu'en 1810; mais, à cette époque, voyant le gouvernement impérial s'engager dans des guerres imprudentes, il se rendit à Vienne pour y observer les événements, et voir s'il pourrait en profiter pour la cause des Bourbons, dont il ne désespéra jamais. Il y trouva peu de dispositions favorables, et revint en France, où il était en 1814, au moment de la restauration. On conçoit toute la joie qu'il eut de cet événement et la part qu'il y prit. Son seul chagrin alors fut de le voir tourner au profit du parti révolutionnaire (*Voy. Talleyrand, LXXXIII*), et de ne pouvoir apporter aucun remède aux fausses mesures qui furent adoptées. Après la révolution de 1815, il se réfugia dans le département du Nord, et fut arrêté, puis traduit à la police correctionnelle, pour avoir refusé de signer l'acte additionnel. Envoyé par suite en surveillance à Clermont en Auvergne, il échappa aux gendarmes en fuyant, et ne fut complètement libéré de cette condamnation que par le second retour de Louis XVIII. Alors, ne doutant pas que pour lui des jours de bonheur et de réparation ne fussent enfin arrivés, il se présenta plusieurs fois à S. M., et lui fit parvenir ses mémoires, appuyés des recommandations les plus pressantes. Il n'obtint à la fin qu'une pension viagère de 600 fr. et le grade de chef de bataillon. Le comte de Thieffries répondit à

cette insuffisante faveur par une nouvelle demande dont nous extrayons un passage qui explique assez toute sa vie et toutes les conséquences de son zèle bourbonnien. «... Voilà, sire, dit-il au roi, quelle a été ma conduite et une partie de mes services, pendant les cinquante ans que j'ai eu l'honneur de consacrer au service de votre auguste famille, et pour récompenser un dévouement éprouvé par tant de sacrifices, une vie si souvent exposée aux plus grands dangers, la perte entière d'une fortune considérable, de longues fatigues, de longs voyages, de longues douleurs physiques et morales, la captivité avec toutes ses horreurs, des menaces de mort... à 75 ans j'ai reçu un brevet de chef de bataillon avec 600 fr. de pension! Et c'est le seul moyen de vivre qui me reste... » Louis XVIII fut inexorable; et le comte de Thieffries eut encore assez de force pour supporter son infortune, il ne se jeta pas par la fenêtre comme le malheureux Fauche Borel, et vécut assez longtemps pour voir tomber un pouvoir qu'il avait servi avec tant de zèle! Il ne mourut qu'après la révolution de 1830, et put encore répandre des larmes sur les malheurs de Charles X! On a imprimé du comte de Thieffries : I. *Mémoires sur l'agriculture et le commerce*, Paris, 1822, in-8°. II. *Sa conduite politique et ses services militaires*, br. in-8°, Paris, 1825. III. *Administration générale du royaume*, manuscrit trouvé aux Tuileries le 29 août 1829, et publié par Nogues, compositeur typographe, vol. in-8°, Paris 1830. — *Thieffries (Louis-Denis)*, frère du précédent, lieutenant aide-major des Cent-Suisses,

commandait cette troupe le 6 octobre 1789, lorsqu'elle accompagna à Paris Louis XVI entraîné par la populace sous les ordres de Lafayette. Il continua à rester près du prince jusqu'au voyage de Varennes, et n'émigra point, mais fut souvent incarcéré ; il est mort à la même époque que son frère. — Trois autres officiers de la même famille émigrèrent en 1792, et subirent aussi toutes les conséquences de leur dévouement à la cause monarchique. Ils moururent dans le plus profond oubli. M—DJ.

**THIÉBAUT**, *Voy.* THÉOBALD, XLV, 265.

**THIER** (JEAN du), chevalier, seigneur de Beauregard, naquit, dans les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, à Sens (Yonne), où son père, Olivier du Thier, était receveur des domaines. Dès sa jeunesse il s'attacha au célèbre Anne de Montmorenci, depuis connétable ; fut son secrétaire et travailla sous lui aux affaires les plus importantes de l'Etat jusqu'en 1544, époque de la disgrâce de ce haut personnage. Il le suivit en exil et, l'année suivante, n'en fut pas moins pourvu d'une charge de secrétaire du roi. Il remplaça aussi son père comme receveur à Sens, et garda ces deux emplois jusqu'à la mort de François I<sup>er</sup>. A l'avènement de Henri II, en 1547, le connétable, rappelé à la cour, et jouissant de la plus grande faveur auprès du nouveau monarque, n'oublia pas du Thier, et le récompensa de sa fidélité, en le faisant nommer l'un des quatre *conseillers et secrétaires des commandements et finances* que le roi établit pour expédier seuls les affaires de son royaume. Plus tard, en avril 1559, ces fonctionnaires reçurent le titre de *secrétaires d'E-*

*tat*, et furent ainsi les premiers en France honorés de ce nom. Du Thier eut dans son département le Piémont, Rome, Lyon, le Dauphiné, Venise et tout le Levant. Il donna tant de preuves de sa capacité et de son intégrité, qu'en 1553, le roi le nomma encore contrôleur-général des finances. Il mourut en septembre 1559, n'ayant eu de sa femme Marguerite de Pelletan, qu'une fille, Jeanne du Thier, qui ne se maria point et fut dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis. (Pour des détails plus circonstanciés, consultez *l'Histoire des secrétaires d'Etat*, par Fauvelet du Toc.) Les grandes places qu'occupa du Thier ne l'empêchèrent point de cultiver la littérature. Il savait l'italien, faisait des vers, protégeait les poètes, et se montrait en général le Mécènes des gens de lettres de son temps. C'est le témoignage que lui rend Ronsard, qui le loue dans plusieurs de ses ouvrages, et dit, dans un *Discours* en vers qu'il lui adressa :

Tu n'es pas seulement poète très-parfait ;  
Mais si en nostre langue un gentil esprit fait  
Epigramme ou sonnet, épistre ou élégie,  
Tu lui as tout soudain ta faveur eslargie, etc. »

Joachim du Bellay ne parle pas moins avantageusement de du Thier (*Voy.* l'Épître qui est en tête de ses *jeux rustiques* (1). Les poésies que

(1) Dans une de ses harangues, le célèbre Ramus vante la générosité de du Thier, qui, ayant été chargé d'expédier les ordres du roi en faveur de l'Université, après la fameuse affaire du *Pré-aux-Clercs*, « ne voulut, dit-il, aucun salaire de sa peine, sinon que l'Université lui en sceust gré, et en eust souvenance. » (Crévier, *Histoire de l'Université de Paris*, vi. 36). « Ainsi, ajoute l'Historien, les secrétaires d'état se faisaient payer alors de leurs expéditions, comme les greffiers des cours de justice. »



notre secrétaire d'Etat peut avoir composées n'ont jamais vu le jour. On n'a de lui qu'un opuscule facétieux en prose, publié sept ans après sa mort, et que les amateurs recherchent, mais ne trouvent qu'assez difficilement. Il est intitulé : *Les Louanges de la Folie, traité fort plaisant en forme de paradoxe traduit d'italien*, etc., Paris, Hertman Barbe, 1566 ; aussi Poitiers, chez les de Marnef et Bouchet frères, même date, petit in-8°. Le *Bulletin du bibliophile*, 6<sup>e</sup> série, p. 95, en annonce une édit. de Lyon, Benoist Rigaud, 1567, également petit in-8°. On l'a aussi réimprimé dans le recueil de *Paradoxes*, traduit en grande partie d'Ortensio Landi (*Voy. ce nom, gr. cap. 331*), édit. de Rouen, Nic. Lescuyer, 1583, in-16, et dans une ou deux autres édit. du même recueil. L'auteur original du petit écrit dont du Thier a donné la version ou plutôt l'imitation, est Ascanio Persio, comme on l'a déjà dit d'ailleurs à son article (*ger. cap. 497*). Cette bagatelle, plus rare encore que la traduction française, a paru en Italie sous le titre de *la Pazzia, stampata in India pastinaca* (1), *per messer non mi biasimate*, etc., petit in-8°, sans date ; autre édit. en 1551, sans nom de lieu (*Voy. le Man. du*

*libr.*, au mot *Pazzia*). — Jean du Thier eut un neveu auquel Lacroix du Maine, dans sa *Bibliothèque*, à l'article de l'oncle, donne le prénom d'Olivier, et, à l'article qu'il lui a spécialement consacré, celui de Julien (1). Ce gentilhomme qui florissait en 1574, était, suivant l'ancien bibliothécaire, *un excellent poète latin et français, et un grand musicien*. Il avait aussi traduit en notre langue l'histoire romaine de *Velleius Paterculus* ; mais il paraît qu'on n'a imprimé de lui que le mauvais sonnet qui se trouve à la fin de la *Bibliothèque* que nous venons de citer (édit. in-4°), parmi les pièces destinées à la célébrer ainsi que son auteur. B—L—U.

**THIERRY (JEAN)**, savant du XVI<sup>e</sup> siècle, sur la vie duquel on ne trouve aucuns renseignements. Il naquit à Beauvais, mais ne nous est connu que par la mention que font de lui, dans leurs bibliothèques, La Croix du Maine et du Verdier, et par le témoignage que lui rend le célèbre imprimeur Robert Estienne, dont il fut le collaborateur pour la rédaction du *The-saurus linguæ latinæ*. Dans la préface de ce Dictionnaire, si remarquable alors, Robert déclare qu'il est infiniment redevable à la coopération de Jean Thierry, sans laquelle, il reconnaît qu'il aurait eu peine à achever cette entreprise. Ce qu'il ajoute sur ce savant de

---

C'est possible ; mais il est bon de remarquer que les quatre secrétaires d'alors faisaient le travail des neuf ou dix ministres d'aujourd'hui, et n'avaient chacun que trois mille livres tournois par an, pour leurs gages, pensions et entretenement.

(1) Ce mot, au propre, veut dire *panais*, et au figuré, *jaserie*, *babill*, etc. suivant le vocabulaire de la *Crusca*, on le joint *alcuna volta per is chezzo all'India* (l'Inde jaseuse, babillarde). *Ficcar pastinache* signifie à peu près la même chose que *ficcar carote*, c'est-à-dire, *habler*, *craquer*, en faire accroire, en donner à garder.

---

(1) Fauvelet du Toc nous apprend qu'à la mort de Jean, ses biens passèrent aux enfants de Marie Thier, sa sœur, qui avait épousé Antoine le Crec, écuyer, sieur des Grands-Maisons. Ces enfants reprirent probablement le nom et les armes de leur oncle ; mais parmi eux et leurs descendants mentionnés par Fauvelet, nous ne voyons aucun individu portant le prénom de Julien.

Beauvais, est trop honorable pour ne pas le rapporter ici en propres termes : « *Vir in optimis quibusque authoribus valde exercitatus, acriusque judicio præditus, qui in dè ab initio instituti laboris itaci operam dedit, ut omnia relegeret, eaque tamquam supremus artifex inchoata et adhuc rudia perpoliret...* (Voy. *Annales de l'impr. des Est.*, par M. Ant. Aug. Renouard). Jean Thierry travailla aussi à perfectionner d'autres lexiques, latins et français, qui furent très-utiles à cette époque. De plus, il revit avec le plus grand soin, corrigea et enrichit de doctes et curieuses annotations la traduction française de Columelle (Voy. ce nom), que Claude Cotereau, de Tours, avait publiée en 1551, et la dernière édition qu'il en donna, Paris, Kerver, 1555, in-4<sup>o</sup>, est encore fort recherchée, plusieurs personnes préférant cette ancienne version à celle qui parut dans le siècle dernier. Nous avons pensé que ces services rendus aux lettres par Thierry, lui méritaient une place dans la *Biographie universelle*. Nous mentionnerons encore son opuscule, devenu fort rare, et qui ne peut plus avoir qu'un intérêt de curiosité : *De Mihi et Nihil tum scribendis tum proferendis*, 1440, in-8<sup>o</sup> : « Faut-il écrire et prononcer « *mihi, nihil*, ou bien *michi nichil*? « Voilà bien le sujet de cet opuscule, « mais, comme il ne m'est point « tombé sous la main, j'ignore « quel fut l'avis de son auteur. » (Renouard). B—L—U.

**THIÉRY (JEAN)**, riche commerçant, naquit à Reims, le 8 nov. 1608, et mourut à Venise en 1676, fils de Simon Thiéry et de Françoise Chopin. Il quitta Reims jeune encore, dans l'espoir de trouver une

existence plus heureuse, et dirigea ses pas vers l'Italie. On ne dit pas dans quelle partie il s'arrêta; seulement, on sait qu'il s'attacha à un sieur Athanas Tipaldi, Grec de Napoli de Romanie, qui l'intéressa dans son commerce et finit par le faire héritier de tous ses biens, qui étaient considérables. Thiéry en fut reconnu possesseur, non sans quelques contestations. Après la mort de son bienfaiteur il augmenta encore considérablement sa fortune. Se voyant ensuite dans un âge avancé, il conçut le projet de transmettre ses richesses à ses héritiers inconnus. Pour cela il fit le 10 février 1654, un testament qui fut reçu par le notaire de l'Etat vénitien à Corfou. Par ce testament Jean Thiéry appelle à sa succession les Thiéry de Champagne, c'est-à-dire le fils de son père Simon Thiéry et de sa mère Françoise Chopin (autrement dit son frère), et déclare que les papiers et actes nécessaires pour se mettre en possession de ses biens, se trouveront à la chancellerie du providéiteur, où ils sont enregistrés, de même que ceux d'Athanas Tipaldi. Jean Thiéry laissa en mourant à ses héritiers plus de *cinquante-six millions*, ce qui serait immense aujourd'hui et ce qui l'était encore d'avantage à cette époque. Il institua Nicolas Mourac, son exécuteur testamentaire. Il n'y a pas encore quarante ans que plusieurs personnes de Reims croyant avoir des droits à cette riche succession comme arrière-parents du testateur, faisaient de nouvelles démarches pour obtenir quelque chose de tant de biens; mais ils n'avaient pu y réussir, et nous ne pensons pas qu'il en soit jamais autrement.

**THILLAYE** (NICOLAS) fut le chef d'une famille dont plusieurs membres se consacrèrent à l'étude des sciences naturelles, et y obtinrent des succès tels que son nom appartient réellement à l'histoire. Jusqu'à présent néanmoins aucun écrivain n'en a fait mention, si ce n'est le biographe de la *Seine-Inférieure*, Guilbert, de qui nous empruntons la plupart des faits qui composent cette notice. N. Thillaye, né en 1709, à Lisieux, et mort à Rouen en 1784, fut un mécanicien distingué dans la construction si utile des pompes à incendie. Il obtint pour cet objet un privilège du roi, en 1747, sur un rapport très-bien motivé, que fit l'Académie des sciences. Il est en outre auteur d'un *Manuel*, volume in-12, publié à Rouen, en 1766, sur une *machine pneumatique* également de son invention, et sur la machine économique de Papin, (V. Papin, XXXII, 524, — **THILLAYE** (Noël-Vincent), fils du précédent, né à Rouen, en 1749, eut part aux travaux de son père, et publia en 1778 : *Analyse en général des pompes à incendie, en particulier de celles de Rouen*. On lit à la page 3 de ce volume, un Mémoire que N. Vincent avait fait avec son père, et qui avait été couronné par l'Académie de Copenhague, en 1772, et dans le même ouvrage la solution du problème suivant : « Trouver la meilleure manière de « construire la pompe à incendie, « de sorte que la machine ait non-« seulement dans toutes ses parties « une force suffisante, mais encore « qu'elle soit dans un juste rapport « avec les lois de l'Hydraulique, et « que les leviers sur leurs soutiens, « s'adaptent de telle façon aux poids et aux puissances qu'elle

« soit simple, le moins possible  
« sujette à des réparations, com-  
« mode à être transportée, et mise  
« en action dans les lieux les plus  
« étroits, et enfin la plus propre à  
« éteindre promptement toutes les  
« sortes d'incendies. » N. Vincent  
Thillaye mourut au Val-de-la-  
Haie, en 1802. Z.

**THILLAYE** (JACQUES, FRANCOIS, RENÉ), second fils de Nicolas. (Voyez l'article qui précède), naquit à Rouen, en 1750; fit ses études médicales dans cette ville, et se livra aussitôt après au commerce de la droguerie et de l'épicerie. Ne négligeant point pour cela l'étude des sciences il lut plusieurs mémoires à la Société d'histoire naturelle de cette ville, et devint un de ses membres les plus distingués. Celui qu'il présenta, en 1782, était, sous le titre de *Flora Normandica*, une description fort exacte des plantes qui croissent en Normandie. Six mois après, il présenta à la même Société un *Essai analogique des végétaux et des animaux, ou Traité de la génération des plantes*. Cette analogie se manifeste dans les deux règnes par la reproduction qui s'opère au moyen des parties sexuelles. Ce Mémoire, accompagné de planches dessinées par Thillaye lui-même, fixa les regards de l'Académie. En 1789 un morceau de spath calcaire, trouvé dans les environs de Rouen, fournit au savant naturaliste l'occasion de présenter un autre Mémoire à la même Société; et, dans la même année, il lui soumit un travail plus important sous le titre d'*Histoire naturelle des trois règnes de la côte Sainte-Catherine*, que l'auteur range dans la classe des montagnes secondaires par lits ou stratifiées.

Ce fut dans la dernière année de sa vie, que J. Thillaye présenta à la même Société son ouvrage le plus important dans lequel, sous le titre de *Description allégorique de la botanique*, il a fait une histoire de cette science depuis 1683 jusqu'en 1739, où la botanique parvint à l'apogée de sa gloire, lorsque Linné remplit l'Europe de l'enthousiasme dont lui-même était pénétré. La réputation de Thillaye s'étendit alors dans la capitale, et la Société d'histoire de cette ville l'associa à ses travaux, ce dont il la remercia en lui envoyant un *Mémoire sur la reproduction des Algues et des Lichens*. Ce savant mourut en 1791. Il avait formé chez lui un très-beau cabinet d'histoire naturelle, où étaient placés, selon les meilleures méthodes, des animaux, des minéraux, des végétaux de tous les genres, et qui fut toujours ouvert aux amis de la science. Z.

**THILLAYE** (JEAN-BAPTISTE-JACQUES), frère du précédent, né à Rouen, en 1752, fut un des médecins les plus distingués de son temps. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, sous le célèbre Lecot, il vint à Paris, pour suivre le cours de chimie, qui s'y faisait alors avec beaucoup de célébrité. Il remporta plusieurs prix ; devint prévôt de l'école pratique, puis membre du collège de l'Académie de chirurgie, et enfin professeur d'anatomie et chirurgien en chef de l'hôpital St-Antoine. Thillaye était remarquable moins par la profondeur que par la variété de ses connaissances. La flexibilité de son talent était telle, sa mémoire si prodigieuse qu'il pouvait, au besoin, suppléer la plupart des autres professeurs, et que souvent il improvisa des leçons mé-

thodiques et très-étendues sur plusieurs branches de la médecine.

Il mourut le 5 mars 1822. J.-B. Thillaye avait fait insérer beaucoup de *Mémoires et Dissertations*, dans divers recueils, et publié en outre : I. *Traité des bandages et appareils*, troisième édition, Paris, 1815. C'est l'ouvrage le plus complet qui existe sur ce sujet. II. *Eléments d'électricité et de galvanisme*, trad. de l'anglais et augmenté de notes, 1816, in-8° — Son fils L. J. S. THILLAYE, professeur de chimie et conservateur des collections de la faculté de médecine de Paris, dont il a publié un catalogue, a composé pour la collection Roret : I. *Manuel du fabricant de produits chimiques*, volume in-18. II. *Manuel du fabricant d'indienne*, volume in-18, avec planche. — Enfin un autre Thillaye (Antoine), de la même famille, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Paris, a publié un *Mémoire sur la fabrication de la tourbe*, inséré dans les *Annales de chimie* du 31 mai, 1806. Z.

**THILLOYS** (GEORGE), poète du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, était petit-fils d'Edmond du Boullay (*voy. ce nom*, V, 326) (1), héraut d'armes, historiographe et ambassadeur du duc de Lorraine, Antoine. Il habitait Reims qui était probablement le lieu de sa naissance, et prenait les titres de bachelier en théologie, et de rhétoricien, c'est-à-dire, comme le croyait l'abbé Goujet, de professeur de rhétorique au collège de Reims. L'époque de sa mort est ignorée.

(1) Voyez aussi sur Emond du Boullay (c'est ainsi qu'il écrivait son nom), et sur ses ouvrages, de curieux détails dans les *Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*, par M. Beaupré de Nancy, page 105 à 112.

On a de lui une tragédie, en 5 actes et en vers, extrêmement rare, et dont ne parlent ni Godart de Beauchamps, ni les frères Parfaict, ni enfin, la bibliothèque attribuée au duc de LaVallière. Elle est intitulée : *l'Amphithéâtre de Reims. Solyman II, quatorzième empereur des Turcs*, Reims, S. de Ferigny, 1617, petit in-8°. L'autour l'a dédiée à M<sup>me</sup> Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims (1). Goujet prétend que la versification de Thilloys n'est pas supportable; cependant, sous le n° 993 du catalogue de Soleinne, on cite de notre poète quelques vers qui ne sont pas mal tournés. Ils font partie d'une scène que le rédacteur du catalogue trouve « vraiment fort belle. » Ce rédacteur, M. Paul Lacroix, après avoir dit que le rhétoricien de Reims « donnait de belles espérances » ajoute « qu'il y a çà et là dans sa pièce des traits d'une grande force. » L'exemplaire de *Soliman II*, appartenant à M. de Soleinne, a été vendu 55 francs. B.—L.—U.

**THILLOYS** (GEORGES), petit fils d'Edmond du Boulay (2), né sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, fit imprimer à Reims chez J. Foigny, en 1617, lorsqu'il n'était encore que bachelier en théologie et rhétoricien au collège de l'Université de cette ville, une tragédie en cinq actes et en vers, intitulée *l'Amphithéâtre du grand collège de Reims. Solyman*

*II, quatorzième empereur des Turcs*, in-12 de 112 pages. Cette tragédie, passable pour le temps, a pourtant de très-grands défauts, si on la compare, je ne dis pas aux pièces de Jean et Jacques de Lattaille et de Robert Garnier, pour le plan et l'ensemble de l'ouvrage, qui pourtant florissaient près d'un demi-siècle avant lui. On pourra en juger par les vers suivants, qui sont les premiers de cette tragédie. C'est Solyman qui parle.

C'est moi qui du grand Caire eslève la puissance  
Et qui, prince d'Asie, abaisse la vaillance  
Des rois plus indomptés. Jadis les seuls Persans  
Ont osé de mes lois, en terre et mer puissans,  
Enfreindre la rigueur, et à tous faisant tête,  
Arrêter en un point le cours de ma conquête :  
Mais sages faicts trop tard, ils sentent de mon bras  
Le foudre impétueux aux plus rudes combats.  
Ils ploient sous ma force, et ma seule parole  
Les faies comme fuyards de l'un à l'autre pôle  
Annoncer mes grandeurs, voulant d'un commun sort  
Être pour moi vainqueurs, ou encourir la mort.

L—C—J.

**THINGWALL** (JEAN), ministre luthérien suédois, né en 1667; fit de bonnes études à Upsal; entra dans la carrière ecclésiastique, et fut nommé aumônier de la cour. Charles XII, satisfait de ses talents et de sa conduite, le nomma son premier aumônier, et le prit à sa suite dans la campagne de Pologne. Thingwall ayant été atteint d'une maladie mortelle près de Sendomir, en 1702, le roi lui fit donner les secours qui pouvaient le soulager, se rendit plusieurs fois auprès de lui, et répandit des larmes, lorsqu'il le contempla dans le cercueil. L'éloquence du premier aumônier de Charles produisit le plus grand effet dans l'armée, et un poète lui fit cette épitaphe :

Qui stetit eloquio viventis, sæpe retentus  
Fistula, facundis obstupuit que sonis ;  
Præteriens media laudes ad murmuranda  
Sanus et humidis nomina jactet aquis.

(1) Cette abbesse était l'un des quatorze ou quinze enfants de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le *Balafre* comme son père, et de Catherine de Clèves, comtesse d'Eu et de Nemours, veuve en premières noces d'Antoine de Croy, prince de Porcien. Renée de Lorraine mourut le 26 juin 1626, dans un âge peu avancé.

(2) Voyez ce nom dans la *Biographie*, t. v.

On a de Thingwall un *Panégry-rique* en latin, Upsal 1687, et un autre dans la même langue, Stockh. 1700.

C.—AU.

**THION DE - LA - CHAUME** (CLAUDE-ESPRIT), médecin militaire, naquit à Paris, le 16 janvier 1750. Son père qui exerçait la profession de banquier le destinait à la carrière du barreau, mais ses goûts le portaient vers l'étude des sciences naturelles, et il obtint de ses parents la permission d'étudier la médecine. Il suivit avec assiduité les leçons des professeurs et les visites des malades dans les hôpitaux; aussi, après quelques années d'application fut-il reçu, avec honneur, licencié de la Faculté de Médecine. Trop jeune encore pour songer à exercer l'art de guérir à Paris, il forma le projet d'entrer dans la médecine militaire: mais en attendant qu'il pût le faire, et pour des raisons restées inconnues, il quitta la capitale et se rendit à Reims. Il acquit dans cette ville tous ses grades, jusqu'à celui de docteur, qui lui fut conféré en 1773; il travaillait déjà, vers cette époque, dans la presse médicale, et on possède de lui différents articles publiés dans un dictionnaire de médecine édité par M<sup>me</sup> Duchêne; il fit également paraître un livre sur les maladies vénériennes. Ces travaux, qui ne sont pas sans mérite, se ressentent néanmoins de la jeunesse et du peu d'expérience pratique de l'auteur. On le nomma peu de temps après médecin de l'hôpital militaire de Monaco, place de guerre alors occupée par les Français. Le peu de malades qu'il eut à traiter dans cet hôpital lui permit de rédiger des observations, dont il enrichit différentes publications médicales périodiques; il

apprit la langue italienne afin de s'initier aux principes de la médecine pratiquée à Turin, à Pavie, à Bologne et en général dans les grands centres de population de la péninsule; il occupa cette position pendant cinq années. Nommé en 1778 médecin de l'hôpital militaire d'Ajaccio, il étudia immédiatement la topographie de la Corse, et particulièrement celle de la ville où il allait exercer son art; il réunissait toutes ses observations en un mémoire qui a pour titre: *Topographie d'Ajaccio et recherches préliminaires sur l'île de Corse en général*. Ce travail, dans lequel Thion donne les instructions nécessaires pour fonder avantageusement une colonie, contient d'excellents préceptes hygiéniques. Si on les avait suivis, on n'aurait pas eu à déplorer la mort prématurée de plusieurs millions de nos semblables dans les localités malsaines des pays chauds. Thion s'attache particulièrement à indiquer dans son mémoire quelles sont les maladies qui sévissent ordinairement sur les soldats. En 1782, il obtint, à titre d'encouragement de la société royale de médecine, un prix qui attira sur lui d'une façon toute particulière, l'attention de ses chefs; on le nomma premier médecin du corps de troupes destiné à s'emparer de Minorque. Cette position nouvelle lui fournit l'occasion d'apprendre l'Anglais et d'étudier, dans le texte même, les productions de beaucoup de médecins qu'il ne connaissait que par leur nom et le titre de leurs ouvrages. Les Français opérèrent rapidement une descente dans l'île de Minorque, et s'emparèrent peu de temps après de la ville de Mahon. L'armée française fut alors dirigée sur Gi-

braltar, et Thion l'accompagna en qualité de médecin en chef.

Au commencement du mois de septembre de l'année 1782 il eut à traiter un grand nombre de malades atteints d'une affection fort grave. C'était un typhus qui sévissait sur les escadres française et espagnole, alors mouillées dans la baie d'Algésiras. Les malheureux, attaqués par l'épidémie, tombaient dans un accablement et un assoupissement profonds. Leur langue était sèche, noire, fendillée; leurs mains tremblotantes; les muscles du visage entraient en convulsion; toute la surface de leur corps, recouverte d'une éruption noirâtre, inspirait un sentiment d'horreur et de pitié. Cette maladie, très-contagieuse, fit beaucoup de victimes parmi les médecins, les apothicaires et les infirmiers. L'hôpital de la marine étant encombré, Thion eut l'heureuse idée de faire dresser des tentes dans la plaine, et d'y placer les malades à mesure qu'on les débarquait; cette mesure pleine de sagesse contribua à sauver un grand nombre de malheureux voués à une mort certaine. Nous ferons toutefois remarquer qu'il faut se trouver comme Thion de la Chaume, dans des conditions spéciales et dans un climat chaud pour créer un hôpital dans une plaine et sous la tente. Cette méthode est généralement fort mauvaise pour les malades à cause des intempéries atmosphériques, de l'humidité et des émanations marécageuses auxquelles ils se trouvent exposés. Comment d'ailleurs pouvoir administrer d'une manière convenable les remèdes à un grand nombre d'individus ainsi placés? Un beau ciel comme celui du midi de l'Espagne, un temps sec, une loca-

lité exempte de marécages et des nécessités imprévues, peuvent seuls autoriser le médecin à installer ses malades en rase campagne. Le traitement employé par Thion consistait dans l'administration des vomitifs, des purgatifs et des toniques. Après avoir épuisé ses forces à soigner ses malades, il contracta lui-même le typhus, mais plus heureux que la plupart de ses collègues, il parvint à se rétablir. Après la conclusion de la paix il revint en France, où il trouva toute la sympathie et la considération qu'il méritait si bien, pour son dévouement et ses talents très-remarquables.

Le ministre de la guerre l'accueillit surtout avec une distinction spéciale; lui fit accorder une pension par le roi Louis XVI et contribua aussi à le faire nommer médecin par quartier de la maison du comte d'Artois, qui fut depuis Charles X. Ce prince avait apprécié par lui-même à Algésiras le zèle et la capacité de Thion de la Chaume. Les honneurs accordés à ce médecin, bien loin de ralentir son ardeur pour l'étude, l'excitèrent davantage à entreprendre de nouveaux travaux. Il rédigea un très-long mémoire pour répondre à cette question proposée par la société de médecine: « Indiquer quelles sont  
« les maladies qui règnent le plus  
« communément parmi les troupes,  
« pendant la saison d'automne;  
« quels sont les moyens de les prévenir, et quelle est la méthode  
« la plus simple, la plus facile et la  
« moins dispendieuse de les traiter. » Ce genre d'étude répondait très bien aux travaux antérieur de Thion, et il obtint le prix. Son ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, il indique les maladies qu'il a eu l'occasion



d'observer avec le plus de fréquence pendant l'automne en Corse. Dans la seconde, il examine les moyens qu'on doit employer pour prévenir les maladies. Enfin, dans la troisième, il fait connaître le traitement le plus avantageux. Thion signale principalement les fièvres intermittentes, les dysenteries, les catarrhes, les fièvres putrides et les rhumatismes. Il prétend avec raison, que les bons vêtements, en s'opposant à la suppression brusque de la transpiration préservent souvent de ces maladies. Il conseille de donner aux soldats une nourriture tonique, et de l'eau-de-vie étendue d'eau. Il prône les bons effets de l'exercice et vante surtout la propreté ainsi que les campements bien choisis. Thion se plaint qu'on enrôle *sans distinction* tous ceux qui se présentent pour servir. Cette dernière question est moins importante depuis que les armées ne sont plus recrutées que par la conscription. On doit remarquer qu'une armée de soixante mille hommes qui se met en marche pour aller combattre en pays ennemi ne présente souvent, le jour de la bataille, que les deux tiers ou même la moitié de l'effectif qu'elle accusait au moment de son départ. Il est donc indispensable de choisir des hommes vigoureux, afin qu'ils puissent supporter les longues marches, les privations et les rudes travaux de la grande guerre. En parlant du traitement des fièvres intermittentes automnales, Thion condamne la diète et la saignée. Il conseille la serpentina de Virginie, le safran, le nitrate de potasse et les purgatifs salins. En lisant ce long et consciencieux mémoire écrit sur les maladies de l'automne, on est fâché de voir que Thion n'a pas

bien jugé la valeur réelle du quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. Malgré les écrits de Morton, de Sydenham et de Torti, qu'il connaissait et les cures nombreuses rapportées par ces auteurs au moyen de l'écorce du Pérou, Thion emploie ce médicament seulement lorsque les fièvres traînent en longueur et menacent de provoquer des altérations organiques. Il l'accuse à tort de produire lictère, l'asthme et les hydropisies. Ce manque d'appréciation à l'égard d'un médicament aussi précieux, le conduit à lui préférer comme fébrifuge la petite centaurée, la german-drée, la quintefeuille, le houx et la camomille. L'auteur termine son travail par des conseils hygiéniques précieux pour tous, mais particulièrement pour ceux qui se proposent de se fixer aux Antilles. Ces conseils sont d'autant mieux fondés que l'auteur a passé plusieurs années à étudier les maladies qui règnent dans les pays chauds. Cette prédilection toute particulière de Thion pour ce genre de travail lui fit entreprendre la traduction d'un ouvrage anglais de Lind, intitulé : *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds et sur les moyens d'en prévenir les suites*. Cette traduction est l'œuvre de Thion la plus estimée. Elle est bien faite, et enrichie d'un grand nombre de notes qui éclaircissent le texte, développent les propositions présentées par le médecin anglais, et rectifient même parfois ses erreurs. Lind est un de ceux qui ont indiqué les moyens à employer pour rendre potable l'eau de la mer. Thion fait remarquer avec raison qu'un médecin distingué, appelé Poissonnier, a perfectionné la méthode en inventant un appareil dis-

tillatoire qui permet d'obtenir de l'eau douce en abondance pendant les longues traversées. Après avoir tant observé dans ses voyages, Thion de la Chaume résolut de se fixer à Paris, pour y exercer la médecine, et se maria avec une personne fort aimable. Cette union était une grave imprudence pour un homme d'une constitution délicate et menacé de phthisie pulmonaire depuis longues années. Les fatigues et la maladie contractée à Algésiras avaient d'ailleurs achevé de ruiner les forces de ce praticien courageux. Ses connaissances médicales et son esprit observateur auraient dû pourtant lui inspirer plus de circonspection. Mais il est rare qu'un médecin soit bon juge quand il s'agit de lui-même. Quelque temps après son mariage, Thion de la Chaume fut pris d'une toux violente, compliquée d'un crachement de sang, signe certain d'une maladie incurable. C'est alors que commença entre lui et la mort une lutte dans laquelle il devait succomber. Il partit pour Montpellier, dit Vicq-d'Azyr, un de ses biographes, « moins dans l'intention d'y chercher un climat plus doux, que pour dérober aux yeux d'une épouse et d'une mère chéries l'affreux spectacle de sa destruction. » Thion trouva dans la ville de Montpellier le régiment de Vermandois auquel il avait consacré ses soins pendant son séjour en Corse. Les officiers de ce corps donnèrent à leur ancien docteur les marques du plus touchant intérêt et adoucèrent un peu ses derniers moments. L'état-major vint officiellement lui offrir les vœux du régiment pour le rétablissement de sa santé ; mais la phthisie ne laissait aucun espoir de guérison, et Thion de la Chaume

s'éteignit le 28 octobre 1786. Cet homme de bien s'était fait remarquer pendant toute sa vie par une grande pureté de mœurs et une fermeté d'âme qui imprimèrent une sorte de respect à tous ceux qui avaient partagé les hasards et les fatigues de sa vie aventureuse. Ses ouvrages publiés sont : I. *Un Tableau des maladies vénériennes*, Paris, 1773, in-8°. II. *Topographie d'Ajaccio, et Recherches préliminaires sur l'isle de Corse*, en général. III. *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds*, trad. de l'anglais de Jacques Lind, avec des notes ou traductions. 2 vol. in-12. Paris, 1785. IV. *Mémoires inédits dans le Recueil de la Société royale de médecine* pour 1789, sur la question proposée par cette société, *relativement aux maladies qui règnent le plus communément parmi les troupes pendant la saison de l'automne*. V. *Mémoires sur la maladie épidémique qui a régné dans les vaisseaux parmi les troupes de France, faisant partie de l'escadre combinée à leur débarquement à Algésiras* (journal de médecine militaire publié en 1785, tom. II). Vicq-d'Azyr a donné sur Thion de la Chaume, une courte notice dans les *Mémoires de la société de médecine*, pour 1789. Rousset, a inséré dans le sixième volume du *Journal de médecine militaire*, un Eloge de Thion de la Chaume qui fournit une appréciation plus étendue de cet auteur. L—D—é.

**THIOTA**,<sup>1</sup> prétendue prophétesse allemande du IX<sup>e</sup> siècle, après avoir causé de grands troubles dans le diocèse de Constance (1), vint s'établir à Mayence,

(1) Sous l'évêque Salmon Ier, l'un des grands personnages auxquels le moine

vers le milieu de l'année 847, au commencement de l'archiépiscopat du célèbre Raban-Maur. Cette aventurière assurait que Dieu lui avait révélé beaucoup de choses connues de lui seul, notamment l'instant précis de la fin du monde qui, disait-elle, devait arriver cette même année. Une foule innombrable de personnes des deux sexes, frappées de terreur, accoururent vers elle, la comblèrent de présents et se recommandèrent à ses prières. Ce qui est plus surprenant, des ecclésiastiques, en grand nombre, la suivaient, et lui obéissaient aveuglément, la tenant pour un être inspiré du Ciel. Arrêtée enfin par l'ordre de Raban, elle fut amenée en présence de douze évêques et de plusieurs abbés, assemblés en concile (1) et présidés par l'archevêque. Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, Thiota avoua son im-

posture, mais elle ajouta qu'elle lui avait été suggérée par un certain prêtre, que l'amour du gain l'avait déterminée à écouter. On la déclara coupable d'avoir, contrairement aux lois de l'Église, exercé le ministère de la prédication, et on la condamna en conséquence à être fustigée publiquement. Après l'exécution de la sentence, elle se retira on ne sait où, couverte de honte, de confusion, et l'on n'entendit plus parler d'elle. *Voy. les Annales si-vegesta Francorum (an 847)*, publiées, pour la première fois, en 1588, par P. Pithou, en tête de son recueil des historiens de France et depuis, plus complètement et plus correctement, dans les collections d'André Duchesne et de D. Bouquet. On trouve quelques mots sur Thiota à l'art. Mayence du *Dictionnaire de Moréri*, et à la page 241, t. 2 du *Dictionnaires des livres condamnés au feu*, de Peignot.

B.—L.—U.

Otfrid dédia sa *Traduction paraphrasée de l'Évangile en vers rimés théologiques ou francisques* (*Voy. Otfrid, xxxii, 925*). La ville de Constance a eu deux autres évêques du nom de Salomon. Le premier a siégé de 882 à 890, et le second du 3 janvier 890 à l'année 920. Nous ne savons lequel de Salomon II ou de Salomon III, est auteur d'un dictionnaire latin peu connu, dont M. Brunet donne ainsi le titre : *Salemonis (sic) ecclesiæ constantiensis episcopi glosse ex illustrissimis collecte auctoribus incipienti feliciter. Augusta, in monasterio SS. Uladrici et Alæ, circa, 1475,* in-fol. de 286 feuillets imprimés à 2 col. en lettres rondes, sans chiffres, réclames ni signatures. Du Cange a parlé assez longuement de ce Dictionnaire, à l'art. XLII de la préface de son *Glossarium med. et infim. latinæ*, mais il ne paraît pas avoir su qu'il était imprimé.

(1) Ce concile, réuni à Maience, au mois de septembre 847, dans l'abbaye de Saint-Alban, eut pour principal but de remédier aux usurpations des biens ecclésiastiques. On y fit 31 canons, etc. (Alletz, *Dictionnaire des Conciles*.)

**THOL** (VAN), ancien libraire hollandais, bibliographe laborieux, avait été transporté en France par suite des révolutions qui agitèrent son pays. Il se trouvait à Paris lorsque commencèrent les nôtre et y prit autant de part que cel à qui fut possible. Reconnaisant d ses services, le pouvoir de ce temps-là, ne pouvant faire mieux, le nomma conservateur du dépôt de livres provenant des bibliothèques des couvents supprimés, que l'on avait formé à Corbeil, et de l'ancienne bibliothèque des jésuites de la rue Saint-Antoine. Ces précieux dépôts furent confiés à ses soins, jusqu'à ce qu'ils fussent distribués dans divers établissements publics. Van Thol s'acquitta toujours de ses devoirs avec autant de zèle que d'intelligence. Au milieu des occupa-

tions pénibles dont il ne négligeait aucun détail, il travaillait à un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en français*. Cet ouvrage n'ayant pu paraître avant celui de Barbier, sur le même sujet, Van Thol y avait renoncé; mais, lorsqu'il fut question de réimprimer le livre de Barbier, il consentit à y insérer les articles qu'il avait rédigés, en les distinguant par les initiales V. T. Ainsi, les travaux du savant hollandais ont trouvé la destination qui leur convenait le mieux à côté de notre savant bibliographe. Van Thol mourut à Paris le 27 mars 1823.

C—M—P.

**THOMAS** ou **TOMASO**, chroniqueur dalmate, naquit à Spalatro (l'ancienne Salone), dans la première année du XIII<sup>e</sup> siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de l'église métropolitaine de sa ville natale. Bientôt après, c'est-à-dire en 1230, le chapitre lui conféra la dignité d'archidiacre, en l'absence de l'archevêque Guncell, qui se fâcha et réclama avec force, mais à ce qu'il paraît inutilement. On prétend, ce qui ne ferait pas l'éloge du prélat, que son antipathie pour le chanoine provenait de ce qu'il avait remarqué en lui des mœurs très-austères, un zèle ardent et un grand amour de la justice. On ne dit pas toutefois que Thomas ait eu à souffrir des mauvaises dispositions de Guncell à son égard. Pendant près de trente-huit ans il remplit dignement ses fonctions d'archidiacre, employant ses loisirs à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut en 1208 et fut enterré à Saint-François, paroisse de l'un des faubourgs de Spalatro. On mit sur sa tombe une épitaphe honorable qui nous

a été conservée, sous le titre d'*Historia Salonitana*. L'archidiacre a laissé un monument intéressant de ses recherches. Resté longtemps inédit, il a été enfin publié avec notes, par un compatriote de l'auteur, Jean Lucius (*Voy. ce nom*, XXV, 273), à la fin de l'ouvrage que celui-ci a consacré à la Dalmatie, leur commune patrie, et à la Croatie, sa voisine. Outre la vie des archevêques de Salone et de Spalatro, l'histoire ou chronique de Thomas, divisée en 51 chapitres, fait connaître, non-seulement les choses anciennement arrivées dans la province et les contrées adjacentes, mais encore les événements contemporains, dont celui qui les raconte avait été en grande partie le témoin oculaire. Les récits de l'archidiacre, presque toujours attachants, renferment des détails qu'on ne trouve point dans les historiens qui ont narré les mêmes faits. Trois de ces récits, la prise de Zara par les Vénitiens, la croisade d'André II, roi de Hongrie, en 1217, et l'invasion des Tatars ou Mongols en 1241, ont fourni à l'académicien Michaud, qui fut notre collaborateur, des extraits curieux pour sa *Bibliothèque des Croisades*, (voir les pages 301 à 306 de la 3<sup>e</sup> partie de cet ouvrage). Pour un manuscrit de l'*Historia Salonitana* conservé à la Bibliothèque nationale, et contenant une continuation de l'ouvrage, par Mic. Nadio, *Voy. J. Manoscritti italiani* du docteur Marsand. 1. 571. B—L—U.

**THOMAS ILLYRIQUE (FRÈRE)**, célèbre prédicateur du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, appartenait à l'ordre des Frères-Mineurs. Il se disait de *Auximo*, ce qui signifie probablement qu'il était né à Osi-

mo, ville des Etats de l'Eglise. Peut-être sa famille était-elle originaire de l'ancienne Illyrie, d'où son surnom d'*Illyricus*. Peut-être encore ce mot latin n'est-il qu'une traduction du mot Esclavon, qui aurait été le véritable nom de notre cordelier. Quoi qu'il en soit, on n'a que peu de renseignements sur sa vie, et nous ne savons à quelle époque il vint résider au couvent de son ordre à Toulouse, où il parait qu'il enseigna d'abord la théologie. La *Biographie toulousaine*, qui lui consacré une notice au mot Illyrico, nous apprend qu'il prêchait souvent sur les places publiques, et qu'il opérait de nombreuses conversions. Quant à toutes les réflexions qu'elle fait à ce sujet, nous dirons seulement que le frère Thomas ne se bornait pas à prêcher, mais qu'il adressait des lettres aux chrétiens en général, au parlement, aux élèves des écoles, etc. La *Biographie* donne les titres de quatre, écrites en latin, et assure qu'elles ont, toutes, été réunies et imprimées à Toulouse, *in vico arietis, per Joannem magni Joannis* (rue de la Porterie, chez Jean Grandjean); mais comme elle n'indique ni la date, ni le format de ce recueil, seul ouvrage qu'elle attribue au frère Thomas, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Duverdier (supplém. Biblioth. Gesner, p. 232) cite un autre recueil renfermant aussi des lettres et différents opuscules, dont quelques-uns doivent être curieux. Comme le titre du volume en fait bien connaître le contenu, nous le transcrivons entièrement : *Thomæ Illyrici, minoritæ verbî Dei præconis opuscula quædam; videlicet quatuor Epistolæ primâ ad Adrianum VI. Secunda ad illustr.*

*Ducem sabaudia. Tertia ad Lugdunenses. Quarta ad Reverendiss. Episc. Valentia. Clypeus status papalis vel sermo popularis de ecclesiæ clavibus, et specialis tractatus de potestate summi pont. contra Lutherum. Conclusiones mi quædam circû electionem sum Pontif. Casus septem in quibus sum. Pontifex est auferibilis de Papatu. Modus se habendi tempore Schismatis. Confutatio conclusionum quarundam Lutheri. Invectiva in quosdâm malos Christianos. Conditiones veri Prelati.* Turin. Ange de Sylva, 1523, in-4°. Outre ces deux recueils (si toutefois le premier existe réellement), nous avons : *Sermones aurei in alma civitate tholosma proclamati a fratre Thoma Illyrico de Auximo... Sacræ Theologiæ professore et verbo Dei præcone... per universum mundum.* Toulouse, J. de Guerlin, 1,521. in-4°. C'est sans doute un de ces sermons qui a été traduit en français, sous ce titre : *Le Sermon de Charité, avec les probations des erreurs de Luther, fait et composé par frère Illyrique, translaté de latin en francais par le poligraphe, humble conseiller, secrétaire et historien du noble prince Damour, régnant au parc d'honneur* (Nicolas Wolquier, plus connu sous le nom de Nicole Volcy ou Volki, né à Sérouville, près de Briey). *Imprimé à Saint-Nicolas-du-Port, le 26 août 1525, par Jérôme Jacob.* Pet. in-4° goth. de 20 f. (1) Ce mince volume, que ne mentionnent ni Lacroix du Maine, ni Duverdier, ni Dom Calmet, est d'une excessive rareté. On ne con-

(1) M. Brunet dit qu'une édition de Paris, 1525, in-8°, est indiquée sous le no 703 du catalogue Sèpher.

naît aucune autre impression du typographe lorrain, Jérôme Jacob, à l'égard duquel il sera bon de consulter les *Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*, par M. Beaupré. p. 46-48) (1). Quant au traducteur, voyez des détails intéressants sur plusieurs de ses productions, aux pages 100 et suivantes des mêmes *Recherches*. Voyez aussi l'article Molkir XLIX, 435).

Duverdier met encore sous le nom du cordelier de Toulouse : *Dévotes oraisons en francoys, avec une chanson d'amour divin, comprise sur les sermons du frère Thomas Illyric, pour induire et inciter le peuple à dévotion*. Paris, 1528. Enfin, le n° 8,129 de la *Bibliotheca Croftsiana* a révélé à M. Brunet l'existence d'un vol., intitulé : *Prophétie faicte par frère Thomas Illyric, translattée d'italien* (sans lieu ni date, vers 1530), in-4<sup>o</sup> goth. Nous devons ajouter à ces détails, que le bon frère cordelier se délassait quelquefois de ses tra-

vaux apostoliques en composant des vers latins. En voici quatre dans lesquels il fait l'éloge de Toulouse. Ils donneront une idée de sa manière et du goût de l'époque :

*« Inter præclaras quas Jupiter edidit urbes,  
Antiquum nomen nostra Tholosa gerice;  
Floruil et Roma, quondam viguistis Athenæ;  
Vobis eripuit nostra Tholosa farem. »*

B.—L.—U.

**THOMAS (HUBERT)**, diplomate, antiquaire et historien du xvi<sup>e</sup> siècle, était né à Liège; de là vient que plusieurs écrivains ne le citent que sous le nom de *Leodius*. Après avoir fait de très-bonnes études, dans lesquelles entrèrent celles de notre langue et de la jurisprudence, il fut pendant sept ans secrétaire de l'assesseur du tribunal impérial qui siégeait à Worms. S'étant marié ensuite, il devint secrétaire de Louis V, dit *le Pacifique*, électeur palatin. Au décès de ce prince, en 1544, son frère et successeur Frédéric II, surnommé *le Sage*, appela Hubert dans son conseil, et le chargea d'écrire ses lettres françaises. Il lui confia aussi diverses missions importantes près de l'empereur Charles-Quint, des rois de France et d'Angleterre, François I<sup>er</sup> et Henri VIII, et de presque tous les princes de l'Italie. Enfin il l'emmena avec lui dans quelques-uns de ses voyages, notamment en France et en Espagne. Thomas survécut à son souverain, mais on ne sait rien de positif sur les dernières années de sa vie, et l'on ne connaît pas plus l'époque précise de sa mort que celle de sa naissance. On a de lui : 1<sup>o</sup> *De Tungris et Eburonibus aliisque inferioris Germaniæ populis*, Strasbourg, 1541, in-8<sup>o</sup>; Anvers, 1584 et 1630, même format; se trouve aussi dans la col-

(1) Pour avoir une idée parfaitement exacte de ce personnage, il faut lire la *Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcys, historiographe et secrétaire du duc Antoine*, insérée dans les *Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy*, pour l'année 1848, pages 80-163 (On a tiré à part un petit nombre d'exemplaires). Cet excellent morceau est dû à M. Aug. Digot, membre titulaire de ladite Société, avocat et docteur en droit, auteur de plusieurs autres *Notices*, non moins remarquables, sur les Lorrains célèbres, imprimées dans les mêmes *Mémoires* pour les années précédentes, et aussi publiées séparément. Nous désirons vivement que ce littérateur distingué qui possède toutes les qualités d'un bon biographe, continue son travail, et achève la galerie si bien commencée, des illustrations d'un pays qu'il honore par son talent et ses sentiments patriotiques.

lection de Schardius (*Voy. Schard*, xli, 83). Cet ouvrage est savant et curieux, mais on a reproché à l'auteur d'adopter sans examen des traditions populaires. « Buffon, dit Feller, ne s'en est pas assez délié en rapportant sur sa parole l'histoire du prétendu port de Tongres, dans un temps où cette ville n'existait pas encore (1). » 2<sup>o</sup> *Bellum Sickingense*, c'est-à-dire histoire de la guerre que François de Sickingen fit, en 1522, à Richard de Greiffenclau, archevêque de Trèves. Nous ne croyons pas que cette pièce ait été imprimée séparément. Elle est insérée dans le 3<sup>e</sup> volume des *Scriptores rerum Germanicarum*, de Marquard Treher. Dom Calmet, dans le 32<sup>e</sup> livre de son *Histoire de Lorraine*, a beaucoup parlé de Sickingen et de sa guerre contre Richard. Barthélemy Latomus a fait sur cette guerre un poème en vers héroïques (Cologne, 1523, in-4<sup>o</sup>), et il y est encore revenu dans l'*Oratio funebris* de l'archevêque de Trèves, qu'il publia également à Cologne, en 1531, in-4<sup>o</sup>. Voir le portrait que Gaillard a tracé du célèbre aventurier Sickingen dans le 1<sup>er</sup> chapitre du second livre de l'*Histoire de François I<sup>er</sup>*. Voir aussi son article dans cette Biographie (Lxxxii, 201). (2). 2<sup>o</sup> Une

pièce du même genre que la précédente, sur les troubles causés en Allemagne par le soulèvement des paysans en 1525. Elle est aussi insérée dans le 3<sup>e</sup> vol. de Freher. Ce volume et le recueil de Schardius contiennent plusieurs autres histoires particulières de cette fameuse révolte des paysans, excités en dernier lieu par Thomas Muncer, chef des anabaptistes, apôtre du communisme, fougueux novateur, qui prétendait réformer la Réforme elle-même, et qui traitait Luther et ses sectateurs avec un souverain mépris, les accablant d'injures et d'invectives, que ceux-ci lui rendaient avec usure. La révolte de 1525 fut encore le sujet de la *Rusticiade*, poème latin en six livres, du chanoine de Saint-Dié, Laurent Pillade (*Voy. ce nom*, Lxxvii, 223), et de deux anciens ouvrages français, celui de Volkir (*Voy. ce nom*, xlix, 435), et celui qu'indique M. Brunet (*Man. du Libr.*, 1, 451), sous le titre de *Brefue compilation des presdivines victoires*, etc. On a publié un livre intitulé : *La guerre des paysans*, par Alexandre Weill. Paris, Amyot, 1847, in-12. Cet ouvrage curieux est écrit avec chaleur et renferme des pages éloquentes ; mais c'est, d'un bout à l'autre, la glorification des paysans révoltés, et le panégyrique de leurs chefs. L'auteur traite fort mal tous ceux qui s'opposèrent à ces hordes farouches et cruelles. Il se montre surtout très-injuste à l'égard du duc de Lorraine, Antoine, en peignant comme un *tyran altéré de sang*, etc., ce prince qui mérita au contraire le titre de *Bon*, qui fut surnommé *Prince de paix*, et qui

« (1) Huber Thomas dit dans sa description du pays de Liège que la mer environne à trois lieues les murailles de la ville de Tongre, qui maintenant est éloignée de 35 lieues, ce qu'il prouve par plusieurs bonnes raisons, et entre autres il dit qu'on voyait encore de son temps les anneaux de fer dans les murailles auxquelles on attachait les vaisseaux qui y arrivaient. » (Buffon, art. xix des *Preuves de la Théorie de la Terre*.)

(2) M. Alexandre Weill, dans l'ouvrage dont nous parlons plus loin, fait de Sic-

kinghen un grand homme et un héros presqu'accompli.



préserva son pays et peut-être la France entière, de l'incendie, du pillage et de la dévastation (1). (Voy. son art., LXXII, 102. Consultez aussi la brochure publiée sous ce titre : *Le duc Antoine et les Rustauds, lettres au journal l'Univers, suivies*, etc. Vergner, 1849, grand in-8°. Le savant M. Guerrier de Dumast, membre de la Société des sciences, lettres et arts, de Nancy, auteur de cette brochure remarquable, s'appuyant sur les historiens contemporains, a victorieusement réfuté les accusations calomnieuses dont le duc de Lorraine a été l'objet. 4° *Annales de vitâ et rebus gestis illustrissimi principis Frederici II, comitis Palatini...* (en 14 livres). Francfort, 1624, grand in-4°, avec les portraits de la plupart des rois et princes dont il est question dans l'ouvrage. On a joint au vol. l'opuscule suivant de Thomas : *De Heidelbergæ Antiquitatibus, cum Chronico brevi ejusdem civitatis*, etc. Cette vie de Frédéric II, non mentionnée par

oubli à l'art. consacré à cet électeur (xv, 591), est aujourd'hui assez difficile à rencontrer. Elle est fort intéressante et contient des détails et des anecdotes qu'on chercherait vainement ailleurs (1); mais, parmi ces dernières, il en est qui paraissent hasardées, entre autres, comme on l'a déjà remarqué (xiv, 245), dans la notice sur Jacques Le Febvre, dit d'Étapes, celles qui sont relatives aux derniers instants de cet homme célèbre, mort à Nérac, chez la reine de Navarre. On peut les voir dans les *Mélanges historiques* de Colomniès ou dans le *Colomesiana*. 5° *Stemma Leostenianum, seu Genealogia illustrium et generosorum Dominorum ac heroum comitum in Loweinstein* (sortis de la maison palatine)... à *Friderico victorioso... ad nostra usque tempora... cum iconibus*, etc. Francfort, 1624, in-4° (2). Le Dictionnaire de Moréri (dern. édit.) donne à ce vol. rare la date de 1644; c'est une faute d'impression, à moins que la généalogie des comtes de Loweinstein, n'ait été réimprimée, ou publiée avec un nouveau titre. Dans les œuvres de la savante Olympia-Fulvia Morata (édit. de Bâle, 1580, in-8°), on lit une lettre de Hubert Thomas à André Grundler, mari

---

(1) Qui se serait jamais imaginé, qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la capitale de la civilisation, et sous un régime de liberté qui venait d'atteindre les dernières limites du possible, on verrait se renouveler, avec plus de fureur encore, les scènes horribles qui ensanglantèrent l'Allemagne et l'Alsace, il y a plus de 300 ans, à une époque de barbarie et d'oppression, où le peuple encore privé de presque tous ses droits, avait du moins des raisons de chercher à se soustraire au joug qui pesait sur lui? Qu'ils sont coupables les nouveaux Muncer qui, par leurs funestes doctrines, leurs principes anti-sociaux, leurs déclamations violentes et sauvages, ont brisé tous les freins, déchainé toutes les mauvaises passions, encouragé les instincts et les appétits brutaux, détourné du droit chemin une foule d'honnêtes ouvriers, et ont ainsi appelé les plus affreux malheurs sur notre belle et chère patrie!

---

(1) C'est dans le Xe livre de cet ouvrage que Thomas fait le magnifique éloge de la *table savante* de François I<sup>er</sup>, rapporté par l'abbé Goujet dans son *Mémoire sur le Collège de France*, (1, 58 et 59).

(2) Pour le développement du titre consulter la *Bibliotheca Germanica* de Michel Hertz, *pars quarta*, art. *Comites, Leostenii*. Nous devons dire que, dans l'édition que nous avons de cette Bibliothèque (Erfurt, 1670, in-fol.), Hertz ne nomme pas l'auteur du *Stemma Leostenianum*. Nous ne l'attribuons à Thomas que d'après Moréri.

de cette dame. A la suite des Lettres de Clénard (Hanau, 1606, in-8°), on a placé des *Excerpta* du n° IV ci-dessus, *Annales de Vitâ*, etc. (1) Au jugement de Feller, Thomas « écrivait bien en latin ; son style [est assez pur, élégant, et du plus grand intérêt. » B—L—U.

**THOMAS** (EDME), antiquaire et historien, naquit à Dijon, le 9 février 1581, de Jacques Thomas, doyen du parlement de Bourgogne. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint official, chantre et chanoine de l'église cathédrale d'Autun. En 1629, il fut élu doyen de la Chapelle-aux-Riches de sa ville natale, et il conserva ce bénéfice jusqu'en 1638. Sa mort arriva le 28 octobre 1660. Pendant trente années, nous dit-il lui-même, il s'était agréablement et utilement occupé de l'histoire de la ville d'Autun, ramassant soigneusement les monuments et les inscriptions échappées aux barbares et aux injures du temps (2) et recueillant les mémoires composés par d'autres sur l'objet favori de ses études. Il donna d'abord au public un de ces mémoires qu'il avait recouverts, et qu'il attribue à Jacques Beauté, médecin d'Autun, mort vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il est intitulé : *De antiquis Bibractes, seu Augustodini, monumentis,*

*libellus anonymi cujusdam*, etc. Autun, Blaise Simonot, sans date, in-4° de 8 p. ; puis bientôt après, il fit commencer à Lyon, chez l'imprimeur nommé ci-dessus, l'impression de cette histoire, impression malheureusement interrompue à la 104<sup>e</sup> page, par la mort de l'auteur. Ce fragment intéressant, manquant de frontispice et de préface, est aujourd'hui fort recherché et ne se rencontre que difficilement. Il est fâcheux que Thomas n'ait pu terminer un ouvrage qui, à la vérité, n'était pas très-bien écrit, et dans lequel il payait quelquefois son tribut à la crédulité de l'époque, mais où l'on trouvait, suivant l'abbé Papillon, « plusieurs recherches importantes, et une judicieuse critique en plusieurs endroits. » On peut voir dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (où nous avons puisé à peu près tout ce qui précède), le détail des chapitres manuscrits qu'avait laissés Edme Thomas, et qui sont peut-être perdus maintenant (1). Papillon avertit que le P. de Montfaucon et, d'après lui, Schelhorn, Jean Leclerc, le P. Le-long et Lenglet du Fresnoy, ont présenté bien à tort Jean Aubery ou Aubry (*Voy.* ce nom, III, 7), né dans le Bourbonnais, comme l'auteur de l'*Histoire de l'antique cité d'Autun*. A l'article de ce médecin, dans la *Biographie médicale*, publiée par Panckouke, on ne s'est pas souvenu de cet avertissement. B—L—U.

**THOMAS** (THOMAS) (2), né le 1<sup>er</sup> mars 1703, à Charmes-sur-Mo-

(1) L'insertion de cet *Excerpta* dans un vol. publié en 1606, a fait croire au philologue Le Duchat (*Ducaliana*, pag. 182), que l'ouvrage de Thomas paraissait dès cette année. Il ajoute même que peut-être il était imprimé dès avant 1606. Nous ne connaissons que l'édit. de 1624, mais il est probable qu'elle n'est pas la première.

(2) Thomas avait aussi réuni un grand nombre de médailles antiques. Sa collection était, selon lui, l'une des plus considérables de la France. Il paraît qu'elle fut dispersée après son décès.

(1) Il paraît qu'on les a retrouvés, car on a publié, en 1846, à Autun, chez Dejust-sieu, un gros vol. in-4° intitulé : *Histoire de l'antique cité d'Autun, par Edm. Thomas, etc., illustrée et annotée.*

(2) Durival et M. Quérard le nomment Claude : nous avons suivi D. Calmel.

selle (Vosges), entra chez les capucins ; se fit recevoir docteur en théologie, professa longtemps cette science avec distinction, et, après avoir été définitif de sa province, mourut à Nancy, vers 1760. Il avait publié en 1750 un ouvrage théologique, 6 vol. in-8°, dont la partie morale avait paru l'année précédente, sous ce titre : *Totius Theologiae moralis luculentatae dilucidata elucidatio*, 3 vol. in-8°, dédié à Benoît XIV, qui l'en remercia par une lettre affectueuse écrite de sa propre main et datée du 25 septembre 1751 (1). Le livre fut aussi bien accueilli du public que du souverain pontife. Il se répandit dans toute l'Europe et servit à l'enseignement dans un grand nombre d'écoles, suivant ce que nous apprend Dom Calmet, dans la notice qu'il a consacrée au P. Thomas, et dont celle-ci n'est guère qu'un extrait. L'abbé de Senones loue beaucoup la théologie du capucin de Charmes. Feller la loue également. « Elle est claire, dit-il, méthodique, et une des plus orthodoxes qui aient paru dans ces derniers temps. Entre les sentiments controversés parmi les catholiques, l'auteur embrasse pour l'ordinaire le plus solidement établi et le plus éloigné des extrémités. » Le savant capucin donna lui-même un abrégé de son cours, intitulé : *Compendium Theologiae universae ad usum examinandorum*, etc. Cet abrégé, très-bien fait, eut le plus grand succès. On l'a souvent réimprimé. Nous ne connais-

sons pas la date de la 1<sup>re</sup> édition. Feller en cite une de Liège, Bas-sompierre, 1791, faite sur la cinquième, et M. Quérard en indique une nouvelle, Strasbourg, Leroux, 1819, que dans un endroit il dit in-12, et dans un autre in-8° (1).

B—L—U.

**THOMAS (LE PÈRE)**, prêtre catholique, fut en 1840, victime de l'un des crimes les plus horribles qui aient épouvanté le monde. Né vers 1770, dans les provinces méridionales de France, il entra fort jeune dans l'ordre des Franciscains. Obligé de fuir, par les persécutions révolutionnaires, il se réfugia en Asie, où, après avoir longtemps erré, il se fixa, vers 1807, à Damas, et y devint prêtre desservant de l'hospice des Missions, et chapelain de la Légation française ; ce qui le plaça à plusieurs titres, sous la protection de notre consulat en Syrie. Parvenu à un âge avancé, ce vénérable ecclésiastique trouvait encore assez de force dans sa bonté et ses vertus chrétiennes, pour porter des secours et des soins aux pauvres comme aux riches de toutes les contrées, de toutes les croyances. Français ou Musulmans, Juifs ou Chrétiens, tous avaient les mêmes droits à sa charité, à sa bienfaisance. Comme il pratiquait la médecine avec quelque succès, on l'appelait à chaque instant dans tous les quartiers de cette cité populeuse ; et jamais il ne fit défaut à l'infortune. Le 5 février 1840 il allait se mettre à table lorsqu'on vint lui dire qu'il était attendu dans le

(1) Plusieurs cardinaux, auxquels le P. Thomas avait sûrement fait hommage de son livre, lui adressèrent des remerciements et des félicitations.

(1) Par erreur M. Quérard a placé deux fois le capucin Lorrain dans la *France Littéraire*, l'une sous le nom de Descharmes (Claude), et l'autre sous son vrai nom de Thomas.

quartier des Juifs chez les frères Herrari, pour un danger pressant. Aussitôt il quitte tout, et dit à son domestique qu'il ne tardera pas à revenir; mais la distance était grande. Il arriva accablé de fatigue, et fut à peine entré dans cette maison d'Israélites, que huit individus le saisirent, l'entraînèrent dans un appartement isolé, où il fut lié, baillonné, puis étendu sur le carreau, et après une heure d'agonie dans cette cruelle position, égorgé comme le plus vil des animaux. Son sang écoulé goutte à goutte, fut recueilli dans un vase de cuivre, puis transvasé dans une bouteille que l'on porta au grand-prêtre des Juifs qui l'avait demandé, et qui l'attendait pour un sacrifice d'expiation..... Et pendant ce temps, le fidèle domestique, inquiet sur le sort de son maître, était allé le chercher, se dirigeant vers le quartier où il lui avait dit qu'il se rendait. Il s'adressa d'abord non loin de la maison des Herrari, à une troupe d'Israélites, sans doute apostée pour le guetter, et qui lui dirent que le père Thomas était en ce moment chez eux occupé à vacciner des enfants, que l'opération allait se terminer, et que s'il voulait entrer, il pourrait encore l'aider. Le zélé serviteur, ravi de retrouver son père (c'est ainsi qu'il appelait Thomas), entre aussitôt; et à l'instant, il est saisi, lié et entraîné au même supplice, que déjà avait subi son maître, dans une maison voisine. Par ce second assassinat, les auteurs du premier avaient sans doute pensé que les traces de celui-là auraient à jamais disparu; mais si la Providence permet quelquefois que les plus grands crimes restent impunis, elle ne veut pas tou-

jours qu'ils soient ignorés... Quelques personnes avaient vu les victimes se rendre au quartier des Juifs, et elles les avaient vus entrer dans les maisons où ils devaient être immolés!... Quand la disparition de ces deux malheureux fut connue, dès le lendemain, de graves soupçons se dirigèrent sur la famille Herrari, et toute la ville se mit en rumeur. Le père Thomas y était connu de tous, et chéri depuis si longtemps!... M. Ratti-Menton, alors consul à Damas, en fut bientôt informé, et aussitôt ce digne représentant de la France se livra aux plus actives recherches pour connaître les auteurs du crime. Dès qu'il eut quelques renseignements, il se hâta de les porter aux autorités musulmanes, et de requérir leur assistance; ce qui fut accordé avec autant de franchise que de loyauté, il faut le reconnaître. Beaucoup d'Israélites, notamment les frères Herrari, chefs de l'une des maisons les plus opulentes de la contrée, furent arrêtés et interrogés; une procédure fut commencée, et les prévenus subirent de longs interrogatoires, où tous, sans déguisement, se reconnurent coupables. On a même dit que plusieurs s'en glorifièrent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils furent parfaitement d'accord sur toutes les circonstances du crime. Nous avons sous les yeux une copie des pièces de la procédure, et nous savons que le texte en est déposé aux archives du ministère des affaires étrangères. Ne pouvant les donner tout entières, nous citerons la plus importante, celle qui résume toute les autres; c'est la déclaration du rabbin Moïse (Mousa) Abouel Afie, qui, soit pour éviter la mort, soit, comme il le dit lui-même, parce

que tant qu'il serait Juif, il ne pourrait pas parler selon la vérité, dans une affaire qui intéressait la religion, se fit Musulman, et prit le nom de Mahomet-Effendi. C'est sous ce nom que le 3 de la lune de Maharrain (année turque 1256), il fit la déclaration suivante, adressée par écrit au shériff-pacha gouverneur de Syrie. « J'ai l'honneur « d'exposer à votre Excellence, con- « formément à ses ordres, les cir- « constances relatives à l'assassinat « du père Thomas. Étant désor- « mais assuré de la conservation « de ma vie, par ma croyance dans « le Dieu tout-puissant, et à son « prophète Mahomet, à qui j'a- « dresse les plus ferventes prières « et les plus humbles salutations, « je déclare la vérité. Le rabbin « Jacob Antable m'avait dit, dix à « quinze jours auparavant, *qu'il « avait besoin de sang pour l'ac- « complissement du précepte de la « religion*, et qu'il en avait parlé « aux frères Herrari ; que l'affaire « aurait lieu chez eux, qu'ils lui en « avaient donné parole, et que je « devais être de la partie. Je répon- « dis que le sang me faisait hor- « reur. — Il faut absolument que « vous en soyiez, répliqua-t-il, « quand même vous resteriez de- « hors. Il y aura aussi Mouza Salo- « nique et Joseph Loniado. J'ai « promis dans l'idée que les Herrari « ne consentiraient pas à ce crime. « Le mercredi, 1<sup>er</sup> de mars, je sor- « tis après l'aser pour aller à la « synagogue ; je trouvai dans la « rue David Herrari qui me dit : « Venez, j'ai besoin de vous. — Je « vais à la prière, répondis-je, je « reviendrai ensuite. — Marchons « ensemble, me dit-il, que je vous « raconte une affaire. — Il m'ap- « prit alors que le père Thomas

« était chez lui, et qu'on l'égorgerait « à la nuit (1). Je lui dis : Est-ce « que le grand rabbin vous a indi- « qué celui-là ? ou vous a-t-il seu- « lement demandé du sang pour la « fête ? — C'est celui-là que nous « tenons, me dit-il, ne craignez « rien, vous serez présent. J'allai « chez lui, et je le trouvai assis « dans la chambre meublée ; j'y vis « le père Thomas lié. Ensuite, « après le coucher du soleil, et « avant l'euché, on l'égorgea, et on « le transporta dans l'autre cham- « bre. Ce fut David Herrari qui l'é- « gorgea ; mais il fut enlevé par « Aaron son frère. Ils reçurent le « sang dans une bassine de cui- « vre ; le versèrent dans une bou- « teille de verre blanc, et me di- « rent : portez-le sur-le-champ au « rabbin Jacob. Celui-ci était à at- « tendre dans la première cour. En « me voyant il entra dans la biblio- « thèque. — Il est trop tard, lui « dis-je ; prenez ce que vous m'a- « vez demandé. Il prit la bouteille, « et la plaça derrière les livres. Je « le quittai et m'en fus chez moi. « J'ignore ce qu'on fit du corps et « des effets du père, puisque, quand « je sortis, on n'avait encore rien « fait. Mais en revoyant David et « ses frères plus tard, je leur dis que « cette affaire nous occasionnerait « du chagrin, à cause des recher- « ches qu'on ne manquerait pas de « faire, et que nous avions eu tort « de prendre un homme si connu. « Ils me répondirent : « On ne pourra « rien découvrir ; les habits sont « brûlés, en sorte qu'il n'en reste « point de trace, et les chairs sont « jetées dans le canal par des do-

(1) Selon le rit hébraïque la victime ne doit être sacrifiée qu'après le coucher du soleil.

« mestiques petit-à-petit jusqu'à ce  
 « qu'il n'en reste plus rien (1). D'ail-  
 « leurs, ajouta-t-il, j'ai une très-  
 « bonne cachette, je puis l'y met-  
 « tre et l'en faire sortir au fur et à  
 « mesure. Cessez donc de nous ef-  
 « frayer, et armez-vous de coura-  
 « ge. Pour ce qui regarde le domes-  
 « tique, Dieu sait que je n'en ai  
 « aucune connaissance, si ce n'est  
 « que le lendemain jeudi avant  
 « midi, ayant rencontré David,  
 « Isaac et Joseph Herrari, Isaac dit  
 « à David : Comment l'affaire s'est-  
 « elle passée ? à quoi David répon-  
 « dit : N'y pense plus, l'autre aussi  
 « a eu son affaire ; et ils se mirent  
 « à s'entretenir à voix basse. Je les  
 « laissai, pour aller à mes affaires,  
 « car j'ai eu l'honneur de vous di-  
 « re que je ne fréquentais pas les  
 « grands ; et les Herrari sont de ce  
 « nombre. Quant au sang, à quoi  
 « pouvait-il servir ? si ce n'est à la  
 « célébration du festin (*azimes*).  
 « ainsi que je lui dis verbalement.  
 « Combien de fois les Juifs n'ont-  
 « ils pas fait cela ? Combien de fois  
 « les gouvernements ne les ont-ils  
 « pas surpris ? C'est ce qui se voit  
 « dans un de leurs livres intitulé *Fa-  
 « der adourout*, où il est fait men-  
 « tion de plusieurs faits de ce genre  
 « à la charge des Juifs (2). L'au-

(1) D'après les déclarations faites par les autres prévenus, et qui, ainsi qu'on l'a dit, sont parfaitement d'accord avec celle-là, il fut reconnu qu'en effet le cadavre du père Thomas et celui de son domestique avaient été coupés en morceaux et renfermés dans des sacs avec les débris de leurs vêtements, pour être portés dans un égout où on les retrouva un mois plus tard. On y retrouva aussi la calotte du père Thomas que tout le monde connaissait. Quant aux ossements, ils avaient été pilés sur le pavé et réduits en poussière.

(2) Dans un ouvrage intitulé *L'Histoire universelle de l'Église catholique* par Rohr-

« teur prétend que ce sont des ca-  
 « lomnies, et démontre la manière

backer, on trouve beaucoup d'assassi-  
 nats commis par des Juifs, ainsi que celui du père Thomas. Nous nous bornerons à la citation suivante : « A cette même époque, (le <sup>xiii</sup> siècle) les Juifs avaient une bien  
 « mauvaise renommée en Occident. Le roi  
 « de France, Philippe-Auguste, éprouvait  
 « pour eux une grande aversion, quoiqu'ils  
 « fussent puissants dans son royaume et  
 « particulièrement à Paris. Voici la cause  
 « qu'en assigne son biographe Rigord : Co-  
 « prince avait souvent ouï dire que tous les  
 « ans, dans la semaine sainte, ces juifs, par  
 « mépris de la religion chrétienne, égor-  
 « geaient un chrétien comme en sacrifice,  
 « dans des lieux souterrains. Comme ils  
 « persévérèrent longtemps dans cette mé-  
 « chanceté diabolique, ils en avaient été con-  
 « vaincus bien des fois, du temps de son  
 « père, et consumés par le feu. C'est ainsi  
 « que fut tué et crucifié par les Juifs, Ri-  
 « chard dont le corps repose à Paris dans  
 « l'église de Saint-Innocent, au lieu nom-  
 « mé Champeaux, où nous avons ouï qu'il  
 « se fait des miracles... Un autre contem-  
 « porain, Robert, abbé de Saint-Michel at-  
 « teste la même chose sous l'an 1171. Thi-  
 « baut, comte de Champagne, dit-il, fit brû-  
 « ler plusieurs juifs demeurant à Blois,  
 « parce que, ayant crucifié un enfant au  
 « temps de Pâques, au mépris des chrétiens,  
 « ils l'avaient mis dans un sac et jeté dans  
 « la Loire, où il avait été trouvé. Les Juifs  
 « convaincus de ce crime furent livrés au  
 « feu, excepté ceux qui reçurent la foi chré-  
 « tienne. Ils ont fait la même chose en Nor-  
 « wège, en Angleterre au temps du roi  
 « Etienne ; à Gloucester au temps de Henri II ;  
 « enfin en France, dans le château de Pon-  
 « toise, à saint Richard qui fut transporté  
 « à Paris et enseveli dans l'église Saint-  
 « Merry... On trouve encore dans la chroni-  
 « que de l'anglais Gervais, qu'un enfant  
 « nommé Robut, tué en Angleterre, par  
 « les Juifs à Pâques, l'an 1181, fut enterré  
 « dans l'église où l'on a dit qu'il faisait un  
 « grand nombre de miracles. Voilà ce que  
 « disent d'un commun accord les auteurs  
 « français et anglais de l'époque. Dans les  
 « temps modernes, des Juifs et autres ont  
 « prétendu que ce sont des calomnies, mais  
 « d'après les historiens de l'époque même,  
 « les Juifs assassins ont été convaincus ju-  
 « ridiquement... Dire, comme on a fait de  
 « nos jours, que les Juifs n'ont pu commet-  
 « tre de pareils crimes par la raison que la

« dont on a procédé contre les Juifs dans cette accusation. Voilà tout ce que je sais sur l'affaire du père Thomas. » Cette déclaration, si franche, si vraie, est, comme nous l'avons dit, le résumé de toutes les pièces de ce mémorable procès. Selon la méthode des musulmans, l'instruction fut rapide, et une condamnation en fut l'inévitable conséquence. On ne doutait pas que l'exécution ne suivît de près. Mais pendant ce temps, cette affaire était devenue celle de l'Europe entière ; les auteurs du crime avaient trouvé des protecteurs. Ils appartenaient à une secte longtemps opprimée, longtemps dispersée, que toutes les nations repoussaient, mais que la révolution et la corruption du siècle ont rendue puissante, dont les princes et les rois sont devenus tributaires ! On n'imagine pas toutes les intrigues, tous les moyens qui furent mis en œuvre pour sauver ces misérables, pour jeter un voile sur le crime le plus odieux, le plus manifeste. Nous n'avons pas oublié les apologies qui en furent faites dans des

pamphlets, dans des journaux en crédit, et où l'on alla jusqu'à insulter aux victimes. Mais ce qui doit étonner davantage, ce que la postérité aura sans doute plus de peine à comprendre, c'est que de hautes puissances soient intervenues dans ce procès, que leurs agents, leurs représentants aient demandé la grâce des assassins, qu'ils aient excusé le meurtre d'un malheureux prêtre que tant de vertus recommandaient ! Nous-même, après quinze ans de doutes et de recherches, ne sommes arrivés à une entière conviction que par la lecture des pièces les moins récusable. Nous ajouterons à ce que nous en avons cité, la note qui fut envoyée, par le consul d'Autriche, aux consuls de France, d'Angleterre, de Prusse et de Russie, pour qu'ils voulussent bien se réunir à lui, afin de détourner le coup, près de frapper les assassins du père Thomas et de son domestique. Nous terminerons par la belle et honorable réponse que fit à ce diplomate notre digne consul général M. Cochelet. Ces deux pièces ne permettent pas de conserver un seul doute sur les faits ni sur la part qu'y prirent les agents des hautes puissances. Si l'on n'y voit pas leur adhésion à l'invitation du consul autrichien, on ne peut pas douter que cette adhésion ait eu lieu, et que le digne représentant de la France soit resté le seul qui l'ait refusée formellement, et de la manière la plus honorable.

*Projet de note* rédigé par M. Laurin, pour être remis au vice-roi d'Égypte. « C'est avec la plus grande satisfaction que les sous-signés consuls généraux d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Rus-

---

« loi du Dieu qu'ils professent y est contraire, c'est supposer que l'homme ne pourrait violer la loi de Dieu, et qu'un criminel ne peut l'être ; mais il y a bien autre chose. Au-dessus de la loi divine, au-dessus de la Bible, le Juif met une loi rabbinique, le Talmud. Or, le Talmud, non-seulement permet au juif, mais lui commande et lui recommande de tromper et de tuer les chrétiens, quand il en trouve l'occasion. C'est un fait hors de doute, et qui mérite toute l'attention des peuples et des rois. » On avait lu tout cela et beaucoup de récits analogues depuis longtemps, et quelques personnes en doutaient encore ; mais depuis que l'assassinat du Père Thomas est devenu la confirmation de tant d'autres, depuis que c'est un fait irrévocablement acquis à l'histoire, est-il possible de douter ?



« sie, viennent d'apprendre qu'en  
 « conformité des ordres que, mu  
 « par un sentiment d'humanité et  
 « de justice, S. A. le vice-roi d'E-  
 « gypte avait daigné transmettre à  
 « Damas, on y a suspendu immé-  
 « diatement la procédure pénible,  
 « et la *torture* d'abord employée  
 « pour tirer *des aveux* des Juifs  
 « accusés de l'assassinat du père  
 « Thomas et de son domestique.  
 « Animé sans doute des vues  
 « éclairées qui, depuis des siècles,  
 « ont fait abolir en Europe la pour-  
 « suite des Juifs, accusés de sacri-  
 « fices humains, le vice-roi a dai-  
 « gné exprimer itérativement aux  
 « soussignés sa sollicitude de sou-  
 « mettre cette affaire à une inves-  
 « tigation scrupuleuse et impar-  
 « tiale, en ajoutant qu'elle accueil-  
 « lera avec plaisir toute proposition  
 « faite dans l'intérêt de l'humani-  
 « té, tendant à ce but et fondée  
 « sur ces dispositions bienveil-  
 « lantes; les soussignés ont l'hon-  
 « neur de soumettre au jugement  
 « éclairé de S. A. l'opinion que rien  
 « ne saurait peut-être mieux as-  
 « surer la découverte de la vérité,  
 « et garantir en même temps les  
 « accusés de toute injustice, que  
 « si S. A. voulait permettre à ces  
 « derniers, ainsi que cela se prati-  
 « que en Europe, de choisir eux-  
 « mêmes, ou de faire désigner par  
 « leurs co-religionnaires un ou  
 « deux avocats chargés d'assister  
 « aux interrogatoires, de prendre  
 « leur défense, et autorisés à requé-  
 « rir tous les éclaircissements qui  
 « leur paraîtraient nécessaires à  
 « une instruction régulière et com-  
 « plète. On parviendra probable-  
 « ment de cette manière à met-  
 « tre au jour, bien des faits et  
 « des circonstances restés dans  
 « l'obscurité jusqu'à présent, et

« propres à porter la conviction  
 « dans l'esprit des juges impartiaux  
 « et intègres que S. A. daignera  
 « charger de prononcer sur cette  
 « affaire. »

Nous n'avons pas besoin de dire  
 que les *tortures* dont parle M.  
 Laurin avec tant de sensibilité, s'é-  
 taient bornées à de légères fusti-  
 gations d'un barbier et d'un do-  
 mestique des frères Herrari qui, per-  
 suadés que leurs maîtres nieraient  
 tout comme ils le leur avaient pro-  
 mis en ordonnant le crime, nièrent  
 eux-mêmes d'abord avec fermeté,  
 mais finirent par tout avouer quand  
 ils se virent dénoncés par ceux-là  
 mêmes qui le leur avaient fait com-  
 mettre. Les citations que nous  
 avons faites, d'après l'historien  
 Rohrbaker, et beaucoup d'autres,  
 que nous aurions pu y ajouter,  
 prouvent assez que la dénonciation  
 de *poursuites contre les Juifs ac-*  
*cusés de sacrifices humains* n'é-  
 tait pas aussi chimérique que le di-  
 rent en 1840 MM. les représentants  
 des hautes puissances; et ils ne l'i-  
 gnoraient pas, ceux qui demandè-  
 rent que la procédure fût recom-  
 mencée, qu'on y fît intervenir des  
 avocats! Comment l'auteur réel de  
 cette note n'a-t-il pas craint de se  
 trahir par cette étrange proposi-  
 tion? Comment n'a-t-il pas rougi  
 de mettre ainsi à découvert un  
 avocat trop célèbre, qui depuis a  
 rempli de hautes fonctions et que  
 tout le monde savait avoir joué un  
 grand rôle dans cette affaire? On  
 sait assez, au reste, que cette pro-  
 position n'eut aucune suite, et que  
 sans avoir besoin de recommencer  
 une procédure où les faits n'étaient  
 que trop avérés, trop constants, les  
 condamnés furent *graciés*, et que  
 dès-lors, dans toute l'Europe, le  
 silence le plus absolu fut com-

mandé et sévèrement observé sur cette scandaleuse affaire. Si nous ne craignons pas de l'interrompre aujourd'hui, c'est que, grâce à Dieu, la face de l'Europe est un peu changée depuis l'an 1840, c'est que les ministres n'y sont plus les mêmes, et que nous sommes bien assurés qu'aujourd'hui les assassins du père Thomas ne trouveraient plus de protecteurs. Pour compléter notre récit, nous y ajouterons la réponse que fit, à la date du 7 mai 1840, au consul général d'Autriche, le consul général de France Cochet. Cette noble réponse explique tout, et elle mérite de parvenir à la dernière postérité. Nous faisons tout ce qui dépend de nous afin qu'il en soit ainsi, et pour tout le reste nous nous plaçons sous la protection du pouvoir qui, aujourd'hui mieux qu'en ce temps-là, accorde son appui aux défenseurs de la vérité et de la justice.

« Monsieur, je viens de recevoir  
 « la circulaire que vous avez cru  
 « devoir adresser aux consuls-généraux des grandes puissances à  
 « Alexandrie, ainsi que le projet de  
 « note que vous leur proposez de  
 « mettre sous les yeux du vice-roi.  
 « Je regrette, quant à moi, de ne  
 « pouvoir donner suite à l'ouverture que vous me faites, et je  
 « vous en donnerai les motifs que  
 « vous apprécierez sans doute,  
 « lorsque vous serez mieux informé des circonstances de l'affaire  
 « dont il s'agit. Le P. Thomas, religieux de la mission française des capucins en Syrie, desservant l'hospice français à Damas, et son domestique protégé français, ayant subitement disparu, M. le comte de Ratti-Menton, consul de France à Damas, a dû en prévenir l'autorité locale,

« qui a fait des recherches et a découvert des traces de leur assassinat. Les auteurs présumés, étant des rayas israélites de Damas, ont été arrêtés, leur procès a été instruit par l'autorité locale, une condamnation s'en est suivie, à l'exécution de laquelle le consul de France a cru devoir demander un sursis, afin de continuer les recherches relatives au meurtre du domestique. Il s'agit donc d'une affaire entre le consulat de France à Damas, partie plaignante, et l'autorité locale appelée à juger, et à punir les rayas. Les consuls-généraux d'Autriche, d'Angleterre, de Prusse et de Russie ne peuvent intervenir en faveur de ceux-ci que dans un but d'humanité, afin d'empêcher l'emploi de moyens rigoureux qui, malheureusement, n'ont pas encore été retranchés de la législation musulmane; or, monsieur, je n'ai attendu l'intimation de personne pour prendre l'initiative à cet égard, et aussitôt que j'ai été informé du crime, j'ai écrit à M. de Ratti-Menton: « Vous veillerez à ce que les poursuites et les arrestations, qui auront lieu, pour arriver à connaître la vérité, soient faites avec les ménagements qui sont dans notre législation; nous devons veiller à ce que la vérité se découvre sans que l'on soit obligé d'employer des mesures qui répugnent à nos mœurs, et qui ne sont plus de notre époque. » C'était la seule initiative que je pusse prendre dans une affaire judiciaire, et je l'ai prise aussitôt que le crime m'a été dénoncé. Si la législation du pays permet aux condamnés d'appeler de la sentence prononcée contre

α eux, ou si le conseil de Franco  
 α à Damas provoque la révision  
 α de la procédure, dans le cas où il  
 α aurait eu des motifs de soup-  
 α çonner les juges de partialité,  
 α nous n'avons ni vous, ni moi, ni  
 α nos collègues le droit de nous y  
 α opposer. Quant à faire revoir la  
 α procédure et accorder aux con-  
 α damnés le droit de choisir des  
 α défenseurs, S. A. le vice-roi est  
 α libre de faire, à cet égard, ce  
 α que prescrit la législation mu-  
 α sulmane, et il n'a pas besoin du  
 α concours de MM. les consuls-gé-  
 α néraux des grandes puissan-  
 α ces, car ce n'est pas d'une affaire  
 α politique qu'il s'agit, mais d'un  
 α assassinat, dont la poursuite et  
 α le jugement appartiennent à  
 α l'autorité locale. Quant à moi,  
 α monsieur, après avoir fait tout  
 α ce qu'un sentiment d'humanité  
 α me prescrivait, je cherche à con-  
 α server la plus grande impartia-  
 α lité, dans ce qui se rattache à un  
 α épouvantable assassinat, dont la  
 α procédure a déjà passé sous mes  
 α yeux, et a été transmise aujour-  
 α d'hui même au département des  
 α affaires étrangères, qui appréciera  
 α toutes les circonstances du  
 α crimé ; *je ne crois pas, d'ailleurs,*  
 α *devoir me constituer le défen-*  
 α *seur de quelques rayas, meur-*  
 α *triers d'un religieux franciscain*  
 α *sous la protection de la France,*  
 α APRÈS TOUTES LES OFFRES ENOR-  
 α MES D'ARGENT ET DE CADEAUX  
 α FAITES A TOUS LES EMPLOYÉS DU  
 α CONSULAT DE FRANCE A DAMAS,  
 α pour chercher à ébranler les con-  
 α victions de M. le comte de Ratti-  
 α Menton, et l'engager à retirer la  
 α plainte. Je déplore plus que per-  
 α sonne la publicité qui a été don-  
 α née à l'affaire de Damas, et les  
 α révélations auxquelles elle a

α donné lieu. Ce n'est pas à l'épo-  
 α que où nous vivons que l'on ren-  
 α dra responsable des interpréta-  
 α tions criminelles, que les rabbins  
 α ignorants et fanatiques, vivant  
 α au milieu de peuples exaltés par  
 α leurs religions respectives, ont  
 α pu faire des écritures, une nation  
 α qui jouit depuis longtemps de  
 α l'émancipation la plus large, et  
 α qui est admise en France et en  
 α Angleterre à l'exercice des droits  
 α civils et politiques. J'ai l'hon-  
 α neur, monsieur, de vous ren-  
 α voyer la circulaire adressée à nos  
 α collègues, et la note qui y est  
 α jointe, en vous priant de met-  
 α tre sous leurs yeux la réponse  
 α que j'ai cru devoir vous faire. »

Nous voudrions pouvoir dire que  
 M. Cochelet a reçu la récompense  
 d'une conduite aussi honorable ;  
 mais nous l'ignorons complète-  
 ment. Quant à M. Ratti-Menton,  
 nous savons que peu de temps  
 après l'événement il fut envoyé en  
 Chine pour remplir des fonctions  
 diplomatiques d'un rang inférieur  
 à celles qu'il remplissait à Damas,  
 et que plus tard il a été envoyé à  
 Athènes, où nous pensons qu'il est  
 encore.

M—DJ.

**THOMAS** (JEAN - BAPTISTE),  
 peintre célèbre, né à Paris, le 31  
 octobre 1781, est mort en cette ville  
 le 15 janvier 1854. On a de lui : *Un*  
*an à Rome et dans ses environs*, re-  
 cueil de dessins lithographiques  
 représentant les costumes, les usa-  
 ges et les cérémonies civiles et re-  
 ligieuses des Etats-Romains, et gé-  
 néralement tout ce qu'on y voit de  
 remarquable pendant le cours d'une  
 année. Paris, 1823, in-fol. de 44  
 pages de texte et 72 planches.  
 A. J. B. Thomas obtint, au con-  
 cours de 1816, le premier grand  
 prix de peinture. Ses principales

compositions sont : 1<sup>o</sup> *Le Christ chassant les vendeurs du temple*. Ce tableau a été donné par la ville de Paris à l'église de Saint-Roch ; 2<sup>o</sup> *Achille de Harlay résistant aux menaces de Bussy-Leclerc* ; 3<sup>o</sup> *La journée des Barricades*. Ce tableau et le précédent appartiennent au Conseil-d'Etat ; 4<sup>o</sup> *La procession de Saint-Janvier à Naples* ; 5<sup>o</sup> *Ermite cherchant un abri par un temps orageux*.

A—B—T.

**THOMAS** (CHARLES - JEAN - ETIENNE), conventionnel régicide, fut exilé comme tel en 1816, bien que, dans le procès de Louis XVI, il eût voté pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Du reste, ce n'était pas un méchant homme, ni un révolutionnaire très-ardent. Amené à la Convention nationale en septembre 1792 par les illusions, les fausses doctrines qui alors entraînaient toute la France et qui naguère ont été bien près d'entraîner l'Europe entière, il croyait de bonne foi qu'une république, gouvernée par des charlatans et des avocats, rendrait les Français plus heureux qu'ils ne l'avaient été sous leurs rois. Il n'avait certainement aucune raison d'en vouloir à Louis XVI, et il ne niait pas que ce fût un excellent homme. Cependant il le condamna à mort, tout en espérant le sauver par l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Il est bien permis de croire que les menaces des Montagnards ses collègues, les vociférations des tribunes et celles de la populace qui entourait la salle eurent quelque influence sur son vote, et qu'il en eût été tout autrement s'il eût obtenu que ce vote eût lieu par un bulletin secret, comme il l'avait demandé. Au reste il est juste de dire que la voix du représentant Thomas, au

premier appel, ne compta pas pour la mort, toutes celles auxquelles la condition indivisible du sursis était jointe ayant été déclarées nulles ; mais il n'en fut pas de même de la demande de sursis qui termina le procès. En 1816, ainsi que ceux de ses collègues qui se trouvaient dans le même cas, il se flatta d'échapper à l'exil par cette exception. Une consultation fut même demandée pour cela à l'illustre défenseur du malheureux roi ; et qui mieux que de Sèze aurait eu le droit de décider une pareille question. Nous savons personnellement que son avis fut selon les désirs de Thomas ; mais les ministres de Louis XVIII, alors mécontents de n'avoir pu faire amnistier les régicides de toutes les catégories, et voulant rejeter sur la chambre tout l'odieux de la loi, bien loin de l'adoucir, comme on l'avait espéré, firent au contraire tous leurs efforts pour en augmenter la rigueur. Après ce déplorable procès, Thomas n'avait pris d'autre part aux travaux de l'Assemblée, que par son invariable, mais silencieuse adhésion aux mesures les plus violentes. Lorsque la session fut terminée, en 1795, il passa par le sort au Conseil des cinq cents, d'où il sortit en 1797, pour se retirer dans le département de l'Orne qui l'avait envoyé à la Convention nationale, et qui l'envoya en 1815 à la Chambre des représentants. Bien que, selon sa coutume, il eût mis tous ses soins à ne pas se faire remarquer à cette époque d'incertitude, sa seule présence à cette chambre suffit pour le faire comprendre dans la loi d'exil comme régicide *relaps*, ainsi qu'il fut dit dans la discussion. Il se réfugia d'abord en Angleterre, d'où il fut

bientôt obligé de sortir par une mesure générale que prit le ministère britannique. Alors il se rendit en Belgique, où il resta à peine une année, le ministère français, par une nouvelle bizarrerie du système de l'époque, s'étant hâté d'annuler complètement en sa faveur la loi d'exil qu'il avait d'abord combattue, puis exécutée avec une excessive rigueur ! Thomas s'empessa de profiter de cette indulgence inespérée pour revenir dans sa patrie ; mais il profita peu de ce bienfait, car il était mort quand survint, en 1830, une révolution qui aurait pu lui faire espérer de plus grandes faveurs.

M—DJ.

**THOMAS (ARTUS)**. *Voy. VINGÈRE*, XLVIII, 458—59, note 1.

**THOMASSIN (JEAN-FRANÇOIS)**, né à Rochefort près de Besançon vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, se livra fort jeune à l'étude de la médecine, et après avoir pratiqué à Dôle en Franche-Comté, fut nommé premier chirurgien à l'hôpital militaire de Neuf-Brisach, puis à Besançon et enfin chirurgien-major du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval. Thomassin était associé-correspondant de l'Institut et membre de plusieurs sociétés savantes. Il mourut, en 1828, à Besançon, où il s'était retiré et où il était membre du jury de médecine. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Dissertation sur le charbon malin, ouvrage couronné à l'Académie de Dijon*, 1780, 2<sup>e</sup> édition 1783 in-8<sup>o</sup> ; — 2<sup>o</sup> *Remarques et observations sur les pustules malignes, pour servir de réponse à quelques parties du Traité de Lumbrux par M. Chambon* ; — 3<sup>o</sup> *Observations sur quelques points de la structure de l'œil en réponse à la section 8<sup>e</sup> des Mémoires et observations de M. Pallier*. 1783, in-8<sup>o</sup> ; — 4<sup>o</sup> *Dis-*

*sertation sur l'extraction des corps étrangers des plaies et spécialement de celles faites par des armes à feu*. Strasbourg, 1788, in-8<sup>o</sup> ; — 5<sup>o</sup> *Mémoire sur l'ensevelissement des morts, par M. Durand, précédé de quelques réflexions sur les propriétés du principe de la vie*. Strasbourg, 1789, in-8<sup>o</sup> ; — 6<sup>o</sup> *Observations intro-chirurgicales pleines de remarques curieuses et d'événements singuliers, par Covillard ou Couillard (1639), avec des additions considérables, par J.-F. Thomassin*. Strasbourg, 1791, in-8<sup>o</sup> ; — 7<sup>o</sup> *Dissertation sur la pustule maligne* ; Strasbourg, 1791, in-8<sup>o</sup> ; — 8<sup>o</sup> *Description abrégée des muscles avec la nouvelle nomenclature rédigée en faveur des commençants d'après les anatomistes les plus connus*, Besançon, Paris, in-8<sup>o</sup>, 1800. L'ancien *Journal de médecine* contient un grand nombre d'articles produits par Thomassin, la plupart de polémique sur des sujets de l'art médical et chirurgical, en 1778 et 1779.

F—z.

**THOMPSON OU THOMSON**. (*Voy. RUMFORD*, XXXIX, 312.)

**THOMSEN (JEAN-HENRI)**, né en 1749 dans le duché de Schleswick, est connu par ses élégies et ses pièces anacréontiques. Il tient en ce genre une place distinguée parmi les poètes allemands. La fille d'un riche fermier, dont il était épris, ayant été forcée par ses parents d'épouser un négociant, en mourut de chagrin. Cet événement inspira à Thomsen ses premières élégies qui parurent en 1772 dans l'*Almanach de Voss*. D'autres poésies furent publiées dans l'*Almanach des Muses*, imprimé à Gottingue. Thomsen mourut en 1777, à peine âgé de vingt-huit ans. Fleischer, Fortel et Reichard ont mis plusieurs

de ses pièces en musique. Sa vie, avec une notice de celles de ses poésies légères qui sont encore en manuscrit, a été publiée par Gessen: Copenhague, 1783. B—N—D.

**THOMSON (WILLIAM)**, auteur anglais, docteur ès-lois, né en 1746, à Burnside, dans le comté de Perth, fils d'un charpentier peu fortuné; montra de grandes dispositions dès son enfance, fut d'abord envoyé dans une école, puis à l'université de Saint-André où les succès qu'il obtint lui procurèrent la protection du comte de Kinnoul, qui le fit son bibliothécaire et voulut lui faire avoir un bénéfice. En conséquence il entra dans les ordres et fut placé auprès d'un ministre protestant où son caractère et quelques aventures amoureuses l'obligèrent bientôt à quitter l'Écosse. Il se rendit dans la capitale avec une pension de cinquante livres sterling que lui assura son noble protecteur. Bientôt après son arrivée à Londres, il fut employé à revoir et à compléter l'histoire de Philippe III, roi d'Espagne, par le docteur Waston, et s'acquitta si bien de cet emploi qu'il obtint une grande réputation et l'amitié des personnages les plus célèbres du temps dans les sciences et la littérature. L'université de Glasgow lui conféra gratuitement les degrés de docteur ès-lois. Il était devenu auteur de profession. L'une de ses premières occupations fut de composer un commentaire sur la Bible qu'il publia sous le nom d'Harrison. Il fut aussi l'éditeur d'une nouvelle traduction de Joséphe, et outre quelques ouvrages de sa composition, il traduisit et publia l'histoire de la Grande-Bretagne, d'Alexandre Cuninghame. Il était aussi employé à rendre compte

des débats du Parlement, et parmi les nombreux journaux périodiques auxquels il travaillait, on peut citer l'*English review*, le *European magazine*, le *Political-Herald* et le *Whitchall Evening Post*. En 1792, il adressa au docteur Parr une lettre sur les révolutions politiques; que ce docteur publia avec de grands éloges à la suite de sa réplique à M. Curtis. Le Dr Thomson a aussi compilé pendant dix ans la partie historique de l'*Annual-Register* de Dodley, et a été l'éditeur d'une infinité d'ouvrages qui ont paru sous d'autres noms, particulièrement l'*Histoire de la guerre d'Amérique* de Stedman. Il est mort en 1818. On a de lui : 1° *L'homme dans la lune*, 2 v. in-12, 1782; — 2° *Voyages en Europe, Asie et Afrique*, in-8°, 1782; — 3° *Mémoires de la guerre en Asie*, de 1780 à 1784, 2 v. in-8°, 1788; — 4° *Manmuth ou la nature humaine développée sur une grande échelle, dans un voyage avec les croyants dans les parties centrales de l'Afrique*, 2 v. in-12, 1789; — 5° *Lettres de la Scandinavie*, in-8°; — 6° *Appel au peuple d'Angleterre au sujet de l'affaire d'Hastings*, in-8°, 1788; — 7° *Histoire de la Grèce de Goldsmith, avec une continuation depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à la prise de Constantinople*, 2 v. in-8°; — 8° *Voyages dans les Hébrides*, in-8°, 1793; — 9° *Introduction à l'histoire du procès de M. Hastings*, in-8°, 1796; — 10° *Mémoires militaires*, deuxième édition, in-8°, 1805; — 11° *Voyage d'Acerbi au cap Nord*, traduit de l'italien, in-4°; 12° *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane*, par Stedman et Thomson, traduit par Henri, 3 vol. in-8°. Paris 1799. Z.

**THOMSON** (Mistriss), femme du précédent, était aussi distinguée par ses vertus que par ses talents littéraires. Elle a publié : 1° *Les Labyrinthes de la vie*, nouv., in-12 ; — 2° *Sensibilité excessive*, in-12 ; — 3° *Les fatales folies*, nouv., in-12 ; — 4° *L'orgueil des ancêtres*, 4 v. in-12, 1804. Z.

**THOMSON** (THOMAS), géologue et chimiste anglais, était membre des sociétés royales de Londres et d'Édimbourg, des sociétés linéenne et géologique, et de l'académie impériale de St-Petersbourg. Il naquit à Édimbourg, fut professeur de chimie à Glasgow, publia un grand nombre de Mémoires et rapports aux sociétés ou académies dont il était membre. Il était en outre rédacteur du *Journal de Nicholson* et d'autres recueils. Il fit beaucoup de voyages scientifiques en Suède, en France et en Italie, où il s'était lié avec plusieurs savants, notamment avec Dolomieu. Son procédé ingénieux par lequel, au moyen d'un fer à gaufre, sculpté *ad hoc*, il fit, dans l'éruption du Vésuve du 13 août 1805, un certain nombre de médailles ou gaufres de laves, fut mentionné dans tous les journaux du temps. Un de ces médaillons était à la mémoire de Dolomieu, portant d'un côté : *Memoriae Deodat. Dolomieu Galli*, de l'autre : *Thomson anglus. suum cuique*. Thomas Thomson a publié en anglais : 1° *Système de chimie*, 4 vol. in-8°, 1802, 3<sup>e</sup> édit., 1807, traduit en français par Riffault, avec une introduction par le sénateur Berthollet, 9 vol. in-8°, avec 300 tables et planches, Paris, 1809 ; supplément au même ouvrage également trad. par Riffault, 1822, in-8° ; — 2° *Éléments de chimie établis par les expériences*, trad.

avec l'assentiment de l'auteur, Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; — 3° *Voyage en Suède* pendant l'automne de 1812. 1813, in-8°. C—M—P.

**THORIGNY** (J.—BAPTISTE BEAUFORT DE), né à Paris, le 18 septembre 1761, entra au service à l'âge de 14 ans, dans le régiment de Languedoc d'où il passa dans celui d'Orléans-Dragons. Successivement fourrier, sergent-major et adjudant sous-officier, il obtint un avancement rapide, au moment de la Révolution. Nommé adjudant-major dans la 31<sup>e</sup> division de gendarmerie à pied, il fit en cette qualité, sous Dumouriez, la première campagne de l'armée du Nord, et fut nommé adjudant-général avec le grade de colonel le 23 mars 1793, après la bataille de Nerwinde où il s'était distingué. La valeur qu'il montra dans les affaires de Commines, Warwick, à la prise de Bréda et au siège de Gertruidenberg, lui valut le grade de général de division. A l'armée des côtes de Cherbourg dont il eut le commandement par intérim, il obtint quelques succès contre les royalistes de la Bretagne et les Vendéens. On lui attribua encore quelques faits d'armes qui lui valurent un décret de la Convention déclarant qu'il avait bien mérité de la patrie. A l'époque du 9 thermidor, Thorigny, se trouvant à Paris, se joignit au parti qui triompha en renversant Robespierre ; et il retourna à l'armée d'où il revint encore pour la révolution du 1<sup>er</sup> prairial, où la Convention triompha des Jacobins du faubourg Saint-Antoine qui vinrent l'attaquer au lieu de ses séances. A la journée du 13 vendémiaire an IV (octobre 1795), le général Beaufort de Thorigny commandait



la légion de police qui attaqua les royalistes de la rue Lepelletier. Il retourna ensuite à l'armée du Nord alors sous les ordres de Jourdan, puis sous ceux de Hoche; et y resta jusqu'au 18 fructidor, époque à laquelle il fut appelé à Paris par le parti qui triompha sous les ordres d'Augereau. En 1798 il obtint le commandement de la 4<sup>e</sup> division de l'armée dite d'Angleterre, destinée à une descente que l'on annonça avec tant de faste et qui ne fut pas même tentée. De là il passa dans le département de la Charente-Inférieure, où il resta jusqu'en 1800, époque à laquelle il fut réformé par le gouvernement consulaire. Rentré au service le 20 août 1809 comme commandant de l'Isle de Cadsan sous les ordres de Bernadotte, lors de l'invasion des Anglais, il partagea la défaveur de cette entreprise faite sous les auspices de Fouché (*Voy.* Fouché 378, 64), et fut réformé de nouveau dans le mois de novembre suivant, puis mis définitivement à la retraite le 15 janvier 1810. Beaufort de Thorigny vivait retiré à Due, près Versailles, lorsqu'il y reçut sa nomination à l'emploi d'inspecteur des droits-réunis dans le département du Cantal, emploi qu'il occupa jusqu'en 1814. Les événements de cette époque le ramenèrent bientôt à Paris, et le 17 janvier 1815, il fut créé chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, puis admis à la retraite. Nous ne pensons pas qu'il ait obtenu d'autres faveurs du gouvernement royal. Il est mort en 1830.

Z.

**THORLAKSEN** (JEAN), poète islandais, était pasteur au village de Bøgiså. Cette place, qui l'obligeait d'administrer deux paroisses, ne lui rapportait que cent cinquante

francs par an, et il avait plusieurs paroisses à administrer. Une petite cabane entre les montagnes, au milieu d'une nature sauvage, était sa demeure. Sa chambre à coucher qui était aussi son cabinet de travail, où l'on entrait par une porte de quatre pieds de haut, contenait à peine un lit, une table et une chaise. Thorlaksen cultivait la poésie nationale; il traduisit en islandais *le Paradis perdu* de Milton, et les quatorze premiers chants de *la Messiade* de Klopstock; mais trop pauvre pour publier ces ouvrages, il les laissa manuscrits. Le voyageur anglais Headerson, en visitant l'Islande, fit connaissance avec ce poète caché dans les montagnes. Étonné de son talent, il intéressa pour Thorlaksen les amis de la littérature du Nord en Angleterre, par le récit qu'il en fit dans la relation de son voyage. On envoya des secours au pasteur islandais, et le gouvernement danois lui assigna une petite pension. Thorlaksen est mort au commencement de 1820, dans un âge très-avancé. Nous ne croyons pas qu'on ait imprimé quelque chose de ses poésies.

D—G.

**THORLAQUE**, évêque de Skalholtz, en Islande, s'est acquis une certaine célébrité dans ce pays, par l'ardeur avec laquelle il a cherché à y introduire les principes de Grégoire VII dans leur plus sévère application. Né en Islande en 1133, s'étant distingué dans ses études et ayant reçu la prêtrise, il vint à Paris, pour y suivre les écoles de l'Université. De là il se rendit à Lincoln en Angleterre, et, après une absence de six ans, il entra dans un monastère du diocèse de Skalholtz, duquel il était prieur en 1168 et abbé en 1172. L'évêque de

Skalholtz, vieux et infirme, le désigna pour son successeur, et après sa mort, Thorlaque se rendit en 1177 près du prélat Eystein, archevêque de Berghen qui, en lui donnant la consécration épiscopale, exigea sans doute de lui la promesse qu'il introduirait en Islande le nouveau droit ecclésiastique que ce prélat cherchait à établir en Norwège sous le nom de Gullfior. Il s'agissait surtout d'enlever aux laïcs le droit de patronage, de leur ôter la propriété des biens dont ils assignaient le revenu aux églises qu'ils dotaient, et pour y arriver, d'excommunier et de jeter des interdits. Peu après son retour dans son diocèse, Thorlaque annonça ses intentions. En 1179, ayant été invité à venir consacrer une nouvelle église érigée dans son diocèse par un riche propriétaire appelé Sigurde, en arrivant, il lui dit : « Avant de faire cette consécration, cédez à l'Église de Jésus-Christ la propriété des terres dont vous avez assigné les revenus pour l'entretien du culte dans le nouveau temple. » — « C'est un droit nouveau que vous voulez introduire, dit Sigurde ; il est contraire aux usages des Islandais. » — « Ce droit en vertu duquel j'agis, reprit l'évêque, a été introduit en Norwège par l'archevêque Eystein qui, comme légat apostolique, a reçu du souverain pontife pouvoirs et instructions. Ce droit est actuellement en vigueur dans toute l'Église chrétienne. » — « Ce dernier fait ne me paraît rien moins que certain, répondit Sigurde, et en supposant qu'il soit parfaitement exact, que prouverait-il ? Les nations de la terre réunies n'ont point le droit d'imposer aux Is-

landais de nouveaux usages. » On discuta pendant deux jours ; mais l'évêque parlant d'excommunication et d'interdit, Sigurde céda, et la consécration de l'église étant faite, l'évêque lui laissa en ferme les terres dont la propriété lui avait été cédée. Cet exemple fut suivi par plusieurs autres grands propriétaires qui ne voulurent point s'exposer à faire une vaine résistance ; et Thorlaque crut que son procès était gagné sans appel. Malheureusement pour lui, les Islandais suivaient de loin le bruit des contestations élevées entre le roi Swerre et l'archevêque Eystein. Thorlaque ne trouvait plus la même condescendance, et au moment où il discutait vivement avant de consacrer une église nouvellement bâtie, on apprit qu'un légat envoyé de Rome n'avait point trouvé accès près de Swerre, que l'archevêque et quelques autres prélats s'étaient réfugiés en Suède, et que Swerre en appelait à son épée pour repousser ces nouveaux usages. A ces nouvelles, Thorlaque consacra l'église, laissant la propriété des biens-fonds au patron, et tant qu'il vécut, il ne parla plus de ces nouvelles prétentions. Il mourut en 1193, et à raison de son zèle, de sa piété, et de la pureté de ses mœurs, les Islandais, aussitôt après sa mort, commencèrent à l'invoquer. Cependant l'Église de Rome ne l'a point mis au nombre des saints. Ses successeurs immédiats imitèrent la modération qu'il avait montrée dans les derniers temps de son épiscopat, et l'Islande, jusqu'à la réformation du quinzième siècle qui vint tout changer, sut concilier son respect pour les anciens usages avec la vénération due au Saint-Siège.

**THORNDICKE** (STERBURT), chanoine de l'église de Westmunster, à Londres, où il est mort en 1672, a laissé plusieurs ouvrages en anglais sur les matières ecclésiastiques : I. *Sur le régime primitif des églises*. Cambridge, 1641, 8°. — II. *Des Synodes ou assemblées religieuses et du culte public de Dieu, d'après les règles et la discipline des apôtres*. Cambridge, 1642, 8°. — III. *Epilogue des tragédies de l'Église anglicane, ou réflexions sur les controverses en matière de religion et leur solution*. Londres, 1659, fol. — IV. *De la manière et du droit de terminer les controverses de l'Église*. Londres, 1670, fol. — V. *De l'omission des peines qui est demandée par la réformation légitime*. Londres, 1670, 8°. — VI. *Origine ecclésiastique ou des droits et du pouvoir de l'Église chrétienne*. Londres, 1674, fol. — VII. *Poids égaux, ou examen de la religion pesée, telle qu'elle est à présent, au poids et à la mesure du sanctuaire*. Londres, 1680, 4°. On a critiqué avec raison cet ouvrage quant au fond et quant à la manière de l'auteur ; cependant on y trouve des faits et des aveux importants et précieux pour l'histoire de l'Église anglicane, considérée telle qu'elle était vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. — VIII. *Variantes dans la version syriaque de l'Ancien testament*. Tom. 6 de la Polyglotte.

G—Y.

**THORNTON** (ROBERT-JOHN), médecin anglais, fils de Bennell Thornton, né en 1760 (voy. ce nom, XLV, 495), l'un des éditeurs du traducteur de Plaute, perdit son père en 1768, et fut élevé à l'Université de Cambridge, où il fit ses études pour entrer dans l'état ecclésiastique. Son goût l'entraînait

vers l'étude de la médecine et de la botanique ; il suivit les cours des hôpitaux de Guy, de St-Thomas, et commença à pratiquer à Londres, lorsqu'il eut pris ses degrés. Ses succès comme médecin n'ont pas été remarquables, quoiqu'il ait fait parler de lui par un nouveau traitement des affections pulmonaires. Il ne réussit pas davantage en publiant un ouvrage magnifique sur la botanique avec des gravures coloriées, d'une grandeur extraordinaire. Les dépenses qu'entraîna la publication de cet ouvrage furent très-considérables, et les produits loin de répondre à l'attente de l'auteur, qui se vit obligé de recourir au parlement, pour obtenir la permission de disposer de ses productions par loterie. Le docteur Thornton a fait des cours publics sur la botanique devant des sociétés choisies, ainsi que l'hôpital de Guy. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Extraits médicaux sur la nature de la santé et les lois du système nerveux*, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> édition, 1798 ; 2<sup>o</sup> *Le Symbole du politique, ou extraits politiques*, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, 1799 ; 3<sup>o</sup> *La Philosophie de la médecine*, 5 vol. in-8<sup>o</sup>, 4<sup>e</sup> édit., 1809 ; 4<sup>o</sup> *Gravures pittoresques de botanique pour essais sur le système sexuel de Linnée*, 2 v. fol. 1799 à 1804 ; 5<sup>o</sup> *Faits décisifs en faveur du vaccin*, 6 vol. in-8<sup>o</sup>, 4<sup>e</sup> édition, 1803. Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de *Preuves de l'efficacité de la vaccine, suivies d'une réponse aux objections contraires, contenant l'histoire de cette découverte*, par Gos. Dufour, dédié à l'archichancelier Cambacérès, vol. in-8<sup>o</sup>. Paris, 1817 ; 6<sup>o</sup> *Planches du cœur pour éclaircir la circulation du sang*. 4 vol. ; 7<sup>o</sup> *Éléments de botanique*, 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; 8<sup>o</sup> *Le Temple*

de Flore, 5 vol. in-fol. ; 9<sup>o</sup> *L'Herbier de famille, ou système complet de botanique médicale*, in-8<sup>o</sup>, 1810 ; 10<sup>o</sup> *L'École de Virgile*, in-12, 1813 ; 11<sup>o</sup> *Explication de l'école de Virgile*, in-12, 1814. Le docteur Thornton a inséré divers articles dans le *Magasin philosophique*, le *Monthly magasin* et autres journaux. Il est mort en 1827. L.

**THORNTON** (THOMAS), ancien lieutenant-colonel anglais de la milice de York occidental, célèbre dans l'histoire de la chasse, est le fils d'un gentleman qui, lors de la rébellion de 1745, leva une compagnie de volontaires pour la défense du gouvernement, et les commanda lui-même. Thomas Thornton naquit à Londres et fut élevé à l'université de Glasgow. Lorsqu'il vint prendre possession de ses biens de Thornville-Royal, il se fit distinguer par son adresse pour la chasse, et entre autres particularités, il rétablit l'art de la fauconnerie sur une échelle très-étendue. A la paix d'Amiens, il vint en France, uniquement pour examiner l'état de la chasse dans ce pays. Il a publié : 1<sup>o</sup> *Voyage de chasse dans le nord de l'Angleterre et dans les montagnes d'Ecosse*, in-4<sup>o</sup>, 1804 ; 2<sup>o</sup> *Voyage de chasse en France*, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, 1806 ; 3<sup>o</sup> *Justification de la conduite du colonel Thornton dans ses affaires avec M. Burton*, in-8<sup>o</sup>, 1806.— **THORNTON** (le très-honorable *Edward*), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès de la cour du Brésil, et conseiller privé, naquit dans une des classes inférieures de la société, mais reçut une excellente éducation dans une école dépendante de la paroisse St-Paul de Londres. De là il fut envoyé à l'université, aux frais de la paroisse,

et s'y distingua tellement que les supérieurs le désignèrent à un grand seigneur anglais comme le plus propre à être gouverneur de son fils. Après avoir voyagé comme tel pendant plusieurs années, il entra dans la carrière diplomatique, et exerça l'emploi de consul dans différents endroits.— **THORNTON** (Thomas), ancien agent diplomatique anglais, a publié en 1821 : *État actuel de la Turquie, ou description de la Constitution politique, civile et religieuse du gouvernement, et des lois de l'Empire Ottoman, des finances, des établissements militaires de terre et de mer, des sciences, des arts libéraux et mécaniques, des mœurs, des usages et de l'économie domestique des Turcs*, etc., auquel on ajoute *l'État géographique, civil et politique des principautés de la Moldavie, de la Valachie, d'après les observations faites pendant une résidence de quinze ans, tant à Constantinople que dans les autres parties de l'Empire turc*, traduit de l'anglais par M. de S. (De Saucé, officier d'artillerie, prisonnier en Angleterre.) Z.

**THORWALDSEN** (ALBERT), statuaire danois, fut un des plus célèbres de notre époque, dans cet art difficile. Il était né à Copenhague, le 15 novembre 1770, d'une famille islandaise, et fils d'un sculpteur en bois fort habile, qu'il seconda dans sa profession, dès sa première jeunesse. A l'âge de onze ans il commença ses études élémentaires à l'Académie des Beaux-Arts de Copenhague, et sept ans après il obtint la première médaille d'or pour un bas-relief représentant *Héliodore chassé du Temple*. Il composa encore plusieurs autres bas-reliefs, tels que *Numa et Égérie*, *Hercule et Omphale*, qui ajou-

tèrent beaucoup à sa réputation, et que l'Académie jugea dignes d'être placés dans le palais du prince royal de Danemark. Enfin en 1789, il remporta le grand prix (seconde médaille), par un de ses plus beaux ouvrages : *Saint-Pierre guérissant un boiteux à l'entrée du Temple*, ce qui lui valut, selon l'usage, une pension pour aller perfectionner ses études à l'étranger. Il se rendit aussitôt à Rome, en passant par l'Angleterre et la France, où il séjourna quelque temps. Depuis il quitta peu la capitale du monde chrétien, qui doit être aussi considérée comme la patrie des arts; et il y exécuta de nombreux et admirables travaux, ne revenant en Danemark qu'à de longs intervalles, et pour n'y séjourner que peu de temps. Il y mourut cependant en 1844. Thorwaldsen était décoré des principaux ordres de l'Europe, et officier de la Légion-d'Honneur de France. Il était aussi de la plupart des académies, associé étranger de l'institut et de l'ordre du Mérite de Prusse, où le roi voulut, aussitôt après sa mort, que le grand poète Oehlenschlaeger fût décoré de la même croix que Thorwaldsen avait portée. Il était aussi professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Copenhague, de celle de Florence, et membre de celles de Bologne, de Milan, de Vienne, de Munich, etc. Ne pouvant donner une liste complète de ses nombreuses productions, nous nous bornerons aux plus remarquables, savoir : *Jason, Gany-mède, Adonis, Mars, Psyché, Hébé, Mercure, les Grâces, le lion de Suisse, les douze Apôtres, Poniatowski* (statue équestre), *le tombeau de Pie VII dans l'église de Saint-Pierre de Rome, la remise*

*de Briséis, Hector insultant Pâris, la naissance de Vénus, la vengeance ou Bacchus et l'Amour foulant le raisin, l'entrée d'Alexandre à Babylone, les Trois Marins, l'Annonciation, le Baptême de Jésus-Christ, le tombeau du cardinal Consalvi au Panthéon à Rome, les Trois Grâces, les Trois Anges, saint Thomas guérissant un aveugle, etc.*

Z.

**THOUVENOT (PIERRE)**, général français, célèbre par ses liaisons avec Dumouriez, et les services qu'il lui rendit en 1792, dans ses négociations avec les Prussiens. Né en 1757, il reçut une assez bonne éducation; mais, bien que fort enclin à la carrière des armes, il n'y entra réellement qu'à l'époque où Dumouriez, l'ayant pris sous sa protection, lui donna le grade de colonel, pendant qu'il tenait le porte-feuille de la guerre, et l'emmena ensuite comme son aide-de-camp à Maulde, puis à l'armée du Centre, lorsqu'il en prit le commandement, après la révolution du 10 août et la fuite de Lafayette. Devenu le confident intime du nouveau général en chef, Thouvenot fut chargé de ses négociations les plus secrètes avec le duc de Brunswick, dans des circonstances de la plus haute importance. Dumouriez a dit que *par prudence* il refusa alors de se rendre lui-même auprès du roi de Prusse, pour y conférer sur les plus graves intérêts, et qu'il préféra y envoyer son aide-de-camp Thouvenot. Ce fut le 24 sept. 1792, quatre jours après la fameuse canonnade de Valmy, que celui-ci parut au château de Hans, où il eut avec le duc de Brunswick une longue conférence. Quoi qu'en ait dit Dumouriez, dans ses mémoires, où il a fait tous ses

efforts pour reculer la date de ses rapports avec les Prussiens, il est bien sûr (comme on peut le voir dans sa notice **LXIII**, 145 et suiv.) que tout était conclu et formellement arrêté avant la canonnade du 20 septembre à Valmy, et qu'il ne restait plus que les sommes à payer, et le jour du départ à fixer. Dans cette nouvelle conférence, à laquelle présida Thouvenot, et qui eut lieu en présence du diplomate Luchesini et de l'aide-de-camp Manstein, on ne parla guère que de choses vagues; et tout se passa en politesses, en compliments réciproques. Mais plusieurs autres entrevues eurent lieu les jours suivants; et l'on y fixa l'époque du départ, ainsi que les sommes à payer préalablement, de la part de la France. On y parla aussi de la position de Louis XVI, dont le roi de Prusse avait recommandé que l'on s'occupât sérieusement. Sans rien promettre de positif, Thouvenot assura que ce prince serait *respecté* et même rendu à la *liberté*. Enfin, il fut convenu que Frédéric-Guillaume se retirerait bientôt entièrement de la coalition. Le dernier point à traiter, celui auquel les deux partis semblèrent mettre le moins d'importance, fut celui des émigrés prisonniers de guerre, que la Prusse, ne reconnaissant plus pour ses alliés, comme elle l'avait d'abord annoncé dans ses manifestes, refusa positivement d'admettre dans les cartels d'échange. Les conférences se terminèrent par une convention militaire qui fixa le jour et le mode d'évacuation du territoire. Il fut positivement convenu que cette évacuation se ferait complètement en vingt jours; c'est-à-dire, en la moitié du temps que le duc de Brunswick avait mis à l'enva-

hir; ce qui était encore beaucoup, car les Prussiens s'arrêtèrent à plusieurs reprises, et chaque fois les colonnes françaises eurent ordre de s'arrêter aussi. Ainsi finit cette mémorable expédition, entreprise en apparence pour le salut de Louis XVI, pour le rétablissement de sa monarchie, et qui se termina au moment où commençait sa captivité, au moment où fut annoncé le procès qui devait le conduire à l'échafaud! Et certes, ce n'était ni par faiblesse, ni par impuissance que les rois abandonnaient ainsi leur allié à son malheureux sort; on peut voir sur cela la notice consacrée à Dumouriez, dans notre **LXIII<sup>e</sup>** volume, et aussi dans le premier volume de la précieuse collection des *Mémoires d'un homme d'Etat*. Quant à Thouvenot, après avoir rempli avec beaucoup d'habileté cette importante mission, il continua à tenir le premier rang dans l'état-major de Dumouriez, et le seconda très-bien dans les invasions de la Belgique, de la Hollande, comme aux batailles de Jemmappes et de Nerwinde. Après ce dernier événement il eut aussi quelque part aux négociations avec le prince de Cobourg, et s'enfuit avec son général en chef, lorsque les commissaires de la Convention nationale vinrent pour l'arrêter à Saint-Amand dans les premiers jours d'avril 1793. Depuis cette époque il supporta toutes les infortunes de l'émigration jusqu'au temps où Napoléon, devenu empereur, ne craignit pas de laisser rentrer dans leur patrie, les hommes de tous les partis qui voulurent bien se soumettre à son pouvoir. Thouvenot ne fut pas un des derniers à profiter de cet avantage. Inscrit, en 1806, sur la liste des ma-

réchaux-de-camp, il fit en cette qualité dans l'armée impériale la campagne de cette année, et fut gouverneur de la place d'Erfurt, puis de celle de Stettin. Plus tard il passa en Espagne, et fut nommé général de division le 25 novembre 1813. Il commandait en cette qualité à Bayonne, lorsque Louis XVIII fut proclamé roi, et fut assez bien accueilli de ce prince, qui le confirma dans son grade et lui donna la croix de Saint-Louis, mais ne l'employa pas activement. Thouvenot mourut dans la retraite en janvier 1815.

M.—DJ.

**THUILLIER** (JEAN-LOUIS), collecteur de plantes parisiennes, naquit à Creil (Oise), le 22 avril 1757; fut d'abord simple jardinier, et ne dépassa guère cette profession dans le cours de sa vie, bien qu'il ait publié sous son nom deux éditions d'une Flore des environs de Paris. Il s'adonna à la connaissance pratique des plantes, surtout de celles qui croissent autour de la capitale, et devint très-fort sur leur nomenclature. Doué d'une très-bonne vue et d'un jarret infatigable, il faisait 10 et 12 lieues par jour, pour trouver des plantes, et fut le plus ardent préparateur de végétaux qu'on ait jamais vu. Il n'a peut-être été dépassé en ce genre que par les collecteurs suisses. Faisant un commerce assez considérable de plantes préparées pour herbier, il en fournissait les amateurs parisiens, surtout de celles rares ou qu'il croyait nouvelles. Il vendait aussi des herbiers complets, et c'est ainsi qu'il en procura un à Delaborde, fermier général, en 1790, et plus tard un autre, à Benjamin Delessert, qui est aujourd'hui le seul connu pour être de Thuillier. Quant à lui, il

n'en avait pas de complet, mais seulement des amas de certaines plantes d'un débit plus assuré. Aussi à sa mort on vendit son magasin de plantes, mais on ne trouva pas d'herbier. Il faisait aussi des herborisations payées par les élèves, les herboristes, etc., dans la campagne, et l'affiche portait, en outre, que le professeur vendait, échangeait des plantes, les nommait, etc. Thuillier était donc un véritable marchand, et sous ce rapport il mériterait peu de figurer dans cette Biographie; mais ce même homme a fait paraître, sous son nom, deux éditions d'un ouvrage intitulé, la 1<sup>re</sup> *Flore des environs de Paris*, 1 vol. in-12. Paris, 1790; la 2<sup>e</sup>: la *Flore des environs de Paris, ou distribution méthodique des plantes qui y croissent naturellement*, 1 vol. in-8°. Paris, an VIII (1799). Thuillier n'avait pas assez d'instruction pour publier un livre; il a fourni les plantes et les localités où elles se trouvent, mais une plume amie en a eu la rédaction. On ignore qui a rédigé l'édition de 1790; Claude Richard est connu pour avoir donné la seconde, et fait les phrases latines insérées dans cette édition des espèces nouvelles. Ces deux ouvrages, qui sont suivant le système de Linné, ont eu assez de succès, surtout pour la première édition des descriptions, à cause de sa simplicité et de la commodité de son format. Ils ont éveillé et entretenu le goût de la botanique rurale parmi la jeunesse parisienne. Vers 1803, Thuillier voulut faire paraître la *cryptogamie* des environs de Paris, dont il n'était nullement question dans la 2<sup>e</sup> édition de sa Flore, et à peine dans la première, il s'adressa à M. Amédée



de Saint-Fargeau, à qui il remit successivement les familles dans cette grande série végétale, sans dire les localités, car il y avait toujours, dans ses affaires, des restrictions commerciales. Déjà M. de Saint-Fargeau avait décrit les *algues*, les *fougères*, les *hépatiques* et les *mousses*, lorsque des exigences en style un peu rustique de la part de Thuillier ne lui permirent plus de continuer ce travail. Nous le possédons, offert par l'auteur, tel qu'il l'a laissé. Thuillier n'était pourtant pas un homme sans mérite. Il fut longtemps inspecteur du marché aux champignons sur la halle de Paris, ainsi que des végétaux qu'on y vend aux apothicaires. Il empêchait souvent les quiproquos si dangereux en ce genre, par sa surveillance assidue. Il a fait connaître un certain nombre de plantes nouvelles dans nos environs, bien que toutes celles qu'il croyait telles ne le fussent pas. Il a répandu le goût des herborisations, et indiqué les localités, les plus riches de nos environs. Aussi MM. L. de Jussieu et C. Richard aimaient-ils à l'avoir lorsqu'ils faisaient leurs herborisations. Il se réservait pourtant le monopole de quelques-unes, contenant les plantes les plus rares. Il s'échappait dans ses courses, et donnait à ceux qui herborisaient avec lui ces plantes qu'il allait recueillir, sans faire connaître le lieu précis de leur *habitation*. On doit dire, comme excuse de cette conduite, que Thuillier était peu fortuné, et qu'il avait besoin de la vente de ses plantes pour vivre. Il est mort le 22 novembre 1822, au collège Charlemagne, où il était logé depuis longtemps comme ancien jardinier de cet établissement.

M—R—T.

**THUISY** (le chevalier **CHARLES DE**), né le 14 novembre 1753, au château de Saint-Souplet, était le frère cadet du marquis de Thuisy, né en 1751 et mort en 1834. Il fut d'abord page de la comtesse de Provence; et, dès son bas âge, chevalier de l'ordre de Malte. Il fit ses caravanes en 1785. Revenu en France, il entra dans le régiment de Noailles-Dragons, où il était capitaine, lorsque la Révolution commença. Forcé d'émigrer en 1792, il fit la première campagne de cette époque dans l'armée des princes, et se rendit en Angleterre après le licenciement. Retiré avec sa famille à Richmond, près de Londres, non seulement il supporta noblement la perte d'une fortune considérable, mais il sut trouver accès auprès des ministres, et, grâce au crédit qu'il obtint, il rendit de nombreux services. Le chevalier de Thuisy aimait à rappeler la belle conduite de plusieurs nobles familles anglaises, à l'égard des émigrés laïcs et surtout des prêtres. Il citait notamment la marquise de Buckingham et M<sup>me</sup> Locke (1). Le voisinage de Twickenham amena quelques relations entre les fils du duc d'Orléans et le chevalier de Thuisy, qui ne leur sacrifia toutefois aucun de ses principes. Rentré en France en 1802, avec 300 fr., il dut à la rencontre de son sellier (Duchesne, sellier de Monsieur, depuis Louis XVIII), chez lequel il avait laissé une voiture, et qui s'empressa dé-

(1) La marquise de Buckingham fit faire une brasserie pour cinq cents prêtres envoyés dans le château de Winchester, et elle forma pour eux une bibliothèque. Mme Locke passait, avec ses filles, dix mois de suite à North Bury Parck, pour travailler aux objets qu'elle distribuait aux prêtres. La charité de ces dames était inépuisable.

licatement de le lui rappeler, en lui offrant trente louis pour le prix de cette voiture, les moyens de se rendre à Reims pour savoir ce qu'étaient devenues ses propriétés et celles de son frère. M. de Tastet, banquier à Londres (1), lui avait donné généreusement des lettres de crédit pour MM. Basterèche et Récamier. Le chevalier n'en voulut pas faire usage, mais il intéressa M. Récamier au sort d'une malheureuse veuve qui avait perdu son mari dans un naufrage. Elle obtint du gouvernement Batave, grâce à ses généreux protecteurs, le paiement d'une lettre de change qui avait été perdue dans cette catastrophe. Le chevalier de Thuisy fit élever, et établit les deux filles de cette dame, lorsqu'elles devinrent orphelines. Arrivé à Reims, il trouva Chalerauge vendu; un des acquéreurs demandait 17,000 fr. M. Paté, teinturier à Reims (2), qui avait déjà offert au chevalier de Thuisy, qu'il ne connaissait que de nom, 40,000 fr. pour aller à Coblenz, mit le même empressement à lui prêter la somme dont il avait besoin; et ce prêt fut fait, comme il fut accepté, avec la plus grande délicatesse. Réal avait acheté, de seconde main, une maison appartenant au chevalier de Thuisy; *il ne la lui rendit pas; mais il lui rendit des ser-*

vices (1), comme nous le verrons bientôt. Le premier fut de le délivrer de la surveillance à laquelle il devait rester soumis pendant dix ans, après sa radiation de la liste des émigrés, et de le laisser librement écrire à sa famille en Angleterre.

Grâce à Réal, le chevalier de Thuisy obtint avec des peines inouïes, pour les ducs de Richmond, la restitution de leur duché d'Aubigny, donné par Louis XIV à la fameuse duchesse de Portsmouth. M. de Thuisy parvint lui-même à recueillir les débris de la fortune de sa famille, et son infatigable activité ne se borna pas à ce qui le concernait. Il fut l'intermédiaire de nombreuses négociations relatives à l'ordre de Malte. Mais sa généreuse intervention se fit surtout sentir dans l'affaire des *cardinaux noirs*. On se souvient à peine aujourd'hui de ce qu'eurent à souffrir, pendant plus de quatre ans, les cardinaux qui avaient été appelés à Paris, pour y assister aux solennités du mariage impérial (1810), et qui, n'ayant pas voulu y paraître, reçurent l'ordre de quitter leurs couleurs, et furent exilés (2). Peu de personnes ont connu les tribulations qu'eurent à supporter ces prélats, par suite de leur refus, et l'on sait bien moins encore tout ce qu'ils trouvèrent de secours et de consolations dans la bienfaisance de quelques personnes généreuses, à la tête desquelles il faut placer l'abbé Legris Duval et le chevalier de Thuisy. L'abbé Duval donna la pre-

(1) M. de Tastet était d'origine française. Henri IV avait doté son écusson d'une fleur de lys. Avant de conclure un marché, M. de Tastet ouvrait l'armoire où se trouvaient ses parchemins; y jetait un coup-d'œil rapide, et quand le gentilhomme s'était consulté, la résolution du banquier était prise.

(2) Il était le fils d'un laboureur qui lisait l'Imitation pendant que ses chevaux mangeaient l'avoine. On aime à trouver réunis la probité et les sentiments chrétiens.

(1) Expressions de Réal lui-même.

(2) M. Artaud, *Histoire de Pie VII*, ne donne pas exactement le nom des lieux où ces prélats furent envoyés.

mière impulsion. Le jour de la Pentecôte (1810), les cardinaux récalcitrants reçurent de la police l'ordre de quitter Paris. Une lettre adressée aux maires des villes où chacun d'eux dut se rendre, contenait l'invitation de les traiter avec égard, mais sans éclat.

Le cardinal Mattéi, doyen du sacré Collège, fut envoyé à Rethel, avec le cardinal Pignatelli; les cardinaux Brancadoro et Consalvi, à Reims; Louis Ruffo, archevêque de Naples et Litta, à Saint-Quentin; Salluzzo et Galaffi à Charleville; Della Sômaglia et Scotti à Mezières; Gabrielli à Montbard; Oppizoni, archevêque de Bologne, à Saulieu; Di Pietro à Auxonne. Le cardinal Pacca était dès lors prisonnier à Fenestrelles, et son secrétaire Pedecchini, après avoir été traîné de prison en prison, était arrivé à Vincennes. Le cardinal Oppizoni fut si bien reçu à Saulieu que la police de Paris donna ordre de lui faire quitter cette ville sur-le-champ, pour l'envoyer à Montbard, puis à Semur, où, avec le cardinal Gabrielli, il se trouva réuni au cardinal di Pietro. La police eut connaissance de leurs relations avec le souverain pontife, et les trois cardinaux furent enlevés de Semur pour être enfermés à Vincennes. Ce fut sans doute dans cette circonstance qu'eut lieu une curieuse conversation de Réal avec le cardinal Gabrielli. Réal la raconta, en 1814, au chevalier de Thuisy pour lui prouver, disait-il, que *la police était bien faite, et qu'elle savait tout*. Le cardinal ignorait le motif de l'ordre donné pour son retour à Paris. Après avoir dit la messe à Saint-Sulpice, il se rendit chez Réal qui lui annonça qu'il était chargé de l'interroger, — « Un

« interrogatoire ne convient pas à  
« mon caractère; je m'y refuse.  
« On n'interroge qu'un accusé. Je  
« ne puis consentir qu'à une con-  
« versation. — Eh! bien, causons  
« donc, Monseigneur, répliqua  
« Réal : « Vous avez reçu une  
« lettre du pape. » Réal ajoutait que  
le cardinal avait nié; mais il est  
plus probable qu'il fit une réponse  
évasive. — « Vous avez reçu une  
« lettre du pape... voulez-vous que  
« je vous dise ce qu'elle contenait;  
« le premier, le second mot de la  
« lettre?... — vous m'en défiez?...  
« Eh bien! le premier mot, le se-  
« cond étaient... — C'est assez, je  
« ne devais pas convenir que j'eus-  
« se reçu une lettre du pape, et je ne  
« concevrai jamais comment vous  
« avez pu la connaître, puisque je  
« l'ai jetée au feu après l'avoir lue.  
« Je ne l'ai montrée à qui que ce  
« soit, et des mains du pape, elle  
« n'a passé que dans celles de la  
« personne qui en a été chargée.  
« — Je conçois votre étonnement,  
« Monseigneur, et je regrette de ne  
« pouvoir vous dire que vous êtes  
« le maître de retourner chez vous.  
« — Eh! où m'enverrez-vous donc,  
« Monsieur? — A l'hôtel de la For-  
« ce. — Mais y serai-je bien? — Je  
« l'espère, Monseigneur. » Le car-  
dinal crut qu'il s'agissait d'un hô-  
tel semblable à ceux du faubourg  
Saint-Germain. Il sort de chez Réal  
et monte en voiture. On arrête de-  
vant une petite porte; le cardinal  
descend, et reste tout surpris de se  
trouver à l'entrée d'une prison.....  
Un grand bras nu, comme pour ne  
lui laisser aucun doute, écarte une  
énorme toile qui masquait la por-  
te; et présente des clefs d'une gros-  
seur convenable... Entré dans la pri-  
son, le cardinal trouva deux hom-  
mes qui depuis furent condamné

à mort, et avec lesquels il passa quinze jours. Ensuite il fut conduit à Vincennes, où il resta, ainsi que ses deux collègues de Semur, jusqu'en février 1813, époque à laquelle, voulant donner au pape une apparence de liberté, on fit venir à Fontainebleau tous les cardinaux prisonniers et exilés. Lors du départ de S. S., le 24 janvier 1814, chaque cardinal reprit la route d'un nouvel exil. Brancadoro fut envoyé à Orange; Consalvi, à Béziers; Mattei, à Alais; Pacca, à Uzès; Louis-Ruffo, à Grasse; Gabrielli, au Vigan; Salluzzo, à Saint-Pons; Scotti, à Toulon; Litta, à Nismes; Della Somaglia, à Draguignan; Galaffi, à Lodève; Oppizoni, à Carpentras; Dugnani, à Brignoles. Ils partirent successivement, du 27 au 29 janvier, sans savoir où on les conduisait. Chaque cardinal avait un gendarme dans sa voiture.

Pendant toute cette persécution, l'association que présidait l'abbé Duval vint au secours des prélats victimes de leur refus courageux. Il faut citer tous les Montmorency qui firent le noyau de cette pieuse collecte, laquelle, pendant trois ans et dix mois, ne produisit pas moins de quarante mille francs par an. Des sommes de dix et douze mille francs furent données, à plusieurs reprises; la princesse de Chimay; (1) sa digne amie, la duchesse de Duras; la princesse de Poix; madame de Cordoue, née de Montboissier, qui fut mandée à la police pour y être interrogée et dont les sages réponses ne compromirent personne; madame Leclere, mère

de madame de St-Fargeau, qui fut longtemps la trésorière générale des cardinaux (1); mesdames de Croisy et de la Rianderie; l'abbé de Bonnefoi; l'abbé Perreau, qui fut arrêté le 4 janvier 1811, et chez lequel on trouva quatre mille francs destinés aux cardinaux (2); le comte de Roucy et l'abbé de Selve, à Liège; M. et madame de Grosbois. M. de Grosbois adressa le cardinal di Piétro, envoyé subitement à Auxonne, au chevalier de Berbis (3),

---

(1) Madame Leclerc habitait l'Abbaye-aux-Bois. C'était une personne distinguée par sa piété et son mérite. Elle mourut avant la fin de la persécution des cardinaux. Il était convenu que jamais elle ne demandait rien personnellement.

Sa fille unique, connue sous le nom de Mme Émilie de Saint-Fargeau, avait épousé M. Daniel le Pelletier de Saint-Fargeau, frère consanguin de Michel le Pelletier. Ce fut cette dame qui facilita, en 1830, le départ de M. de Polignac.

(2) Un petit chiffon de papier apprit à ses amis ce qu'il était devenu. L'abbé Perreau resta à Vincennes jusqu'en 1814, ou s'il en sortit auparavant, ce fut pour entrer à la Force.

(3) Le chevalier de Berbis, né en 1770, appartenait à l'une des familles les plus honorables de la Bourgogne. Soldat dans l'armée de Condé, il supporta avec courage les dures épreuves de l'émigration. Il ne rentra en France, sous le Directoire, que pour rester caché pendant dix-huit mois. Ne sortant que la nuit, sa seule distraction consistait dans la lecture, et sa vue en demeura affaiblie pendant toute sa vie. Le consulat lui rendit la liberté, et la Restauration seule le fit sortir de son isolement; envoyé à la chambre, il devint un des membres les plus actifs du côté droit, et prit part aux travaux de tous les comités. Il eut beaucoup de crédit sous le ministère de M. de Villèle, et le refus qu'il fit de deux directions générales prouva qu'il ne voulut pas profiter pour lui-même de sa position à la chambre et au château.

La révolution de 1830 trouva le chevalier de Berbis fidèle à la cause pour laquelle il avait pris les armes dans sa jeunesse, et que sa parole avait défendue dans son âge mur

---

(1) Il ne faut pas confondre la princesse de Chimay, dont il s'agit ici, avec celle qui fut Mme Tallien. (Voy. Chimay, LXI, 10).

qui eut pour ce respectable vieillard tous les soins d'un fils. M. de Grosbois fit le voyage de St-Quentin pour porter des secours et des consolations à l'archevêque de Naples, Louis Ruffo; puis il alla à Réthel, à Mézières, dans tous les lieux où avaient été exilés les défenseurs de la foi. Madame de Grosbois s'occupait particulièrement des cardinaux Gabrielli, di Pietro et Oppizoni pendant toute la durée de leur séjour à Semur. Sa sollicitude les suivit à Vincennes, et à Fontainebleau, en 1814, où malgré le froid extrême et les glaces qui couvraient les chemins, madame de Grosbois alla porter, dans un mauvais cabriolet de place, une somme assez considérable; enfin le chevalier de Thuisy qui allait de porte en porte, quand les fonds manquaient (1). C'était lui qui presque chaque mois, se chargeait de porter ou d'envoyer les secours aux cardinaux exilés. Il allait à Réthel, à Mézières, à Charleville, etc.

---

Casimir Perrier se trompait en lui offrant la pairie en 1832. Dès lors le chevalier de Berbis se consacra tout entier aux bonnes œuvres. Il était le conseil et le patron de toutes les institutions charitables; sa bourse était toujours ouverte. Les frères des écoles chrétiennes et les autres établissements de bienfaisance de Dijon ont conservé précieusement sa mémoire. Il mourut en janvier 1852. L'article du *Speclateur*, de Dijon, d'où nous avons tiré ces détails, ne parle pas des soins touchants donnés par le chevalier de Berbis au cardinal di Pietro. On ne peut attribuer ce silence qu'à l'extrême modestie du chevalier. Ses amis mêmes ne se doutaient pas de tout le bien qu'il faisait.

(1) Le bon chevalier, dans une de ses visites, souffla une des bougies qui étaient sur la cheminée, disant qu'on en avait assez d'une pour causer, et il demanda le prix de l'autre qu'on lui donna, car il recevait les plus modiques sommes pour augmenter le trésor auquel il attachait tant de prix.

La parfaite intimité des deux cardinaux Mattei et Pignatelli, envoyés ensemble à Réthel, déjoua le calcul de la police, qui n'avait pas oublié qu'au conclave de 1800, à Venise, ils s'étaient trouvés dans deux partis différents. Le chevalier de Thuisy s'occupait surtout du cardinal Consalvi, qui avait eu la plus grande part à la détermination des cardinaux. Quand il fut envoyé à Reims, le chevalier adressa chaque mois en billets de banque le montant de sa collecte à M. Ruinard, de Brimont. Ce dernier les convertissait en argent, et le cardinal faisait, à son tour, sa distribution par l'intermédiaire de commissionnaires fidèles (souvent c'étaient des rouliers). Les cardinaux avaient avec eux leurs secrétaires, un et quelquefois deux domestiques. Pendant trois ans et demi les secours n'ont jamais manqué. Le dix du mois ne se passait pas sans que le chevalier pût faire son envoi de 3,600 francs et quelquefois davantage.

Dans ces prodiges de charité, il serait injuste d'oublier le cardinal Fesch. Le chevalier fut en rapport avec lui par l'intermédiaire de monseigneur Isoard, auditeur de Rote pour la France, qui demeurait chez le cardinal Fesch. Du reste, le chevalier ne vit jamais ce dernier qui ne voulut venir que très-secrètement au secours des cardinaux noirs; mais il voyait presque tous les jours monseigneur Isoard, et demandait par lui à l'abbé Lucote et au père Pouillard, qui était à la tête du musée du cardinal, ce qui manquait à la collecte de chaque mois. Le chevalier ne lui a jamais demandé moins de trois mille francs à la fois, et en 1814, lorsque le pape quitta Fontainebleau, il reçut 5,000 fr. Le chevalier avait conservé une vive

reconnaissance pour cette conduite du cardinal Fesch envers des collègues qui ne partageaient pas toutes ses opinions.

Les fréquentes visites de monseigneur Isoard au chevalier avaient dû attirer l'attention de la police qui *était si bien faite et qui savait tout* ; mais Réal ferma les yeux, rendit les dénonciations inutiles, et força le fameux Desmarests, directeur de la police secrète, à déchirer un rapport dirigé contre le chevalier de Thuisy, et qui roulait principalement sur son attachement aux cardinaux. On lui reprochait, dans le même rapport, l'oubli de sa fortune perdue, en le qualifiant d'hypocrisie !

Lorsque le cardinal Consalvi fut envoyé à Béziers, le chevalier l'adressa au marquis de Saint-Geniez. Le cardinal fut plus tard secrétaire d'état de sa Sainteté. Du reste, il ne voulut jamais être à la charge de la charité publique, et préféra vendre tout ce qui pouvait devenir des moyens d'existence, et ne point détourner pour la sienne ce qui était nécessaire à celle de ses confrères (1).

Quant au cardinal Despuig, qui n'assista pas au mariage pour cause de mauvaise santé, on ne l'exila pas. Il eut la permission de retourner en Italie et alla mourir à Modène. Ce prélat avait pourvu dignement aux besoins du pape Pie VI, mort à Valence, en Dauphiné, et sous Pie VII, il prit part aux secours qui furent envoyés aux cardinaux noirs.

Le pape étant à Fontainebleau eut besoin de vêtements chauds. Madame la princesse de Chimay (1) voulut lui en faire passer ; le domestique du chevalier de Thuisy ne put les faire remettre (2). Le colonel de gendarmerie qui gardait le pape,

(1) Il serait injuste de ne pas consacrer ici une note à la princesse de Chimay, Laure de Fitz-James, dame du palais de Marie Leczinska, et dame d'honneur de la reine Marie Antoinette, morte en 1815. Il suffira de dire, pour faire connaître sa charité, qu'elle fut, avec le chevalier de Thuisy et l'abbé Legris Duval, l'âme de la généreuse association qui vint au secours des cardinaux noirs. Elle fut aussi un des derniers modèles des grandes manières d'autrefois, et Napoléon ne l'oublia pas, lorsqu'il voulut reconstituer une cour et faire renaître l'ancienne étiquette. Mais la digne princesse repoussa noblement les ouvertures qui lui furent faites : « Je suis bien vieille, dit-elle, j'ai perdu la mémoire, je ne me souviens que des vertus et des malheurs de mes maîtres... » Cette réponse si digne de l'amie de la reine, ne doit pas être oubliée par la *Biographie*.

La digne amie de la princesse de Chimay, Louise-Charlotte-Henriette-Philippine de Noailles-Mouchy, duchesse de Duras, morte le 12 février 1832, à l'âge de 85 ans, ne doit pas non plus être oubliée. Un cœur aimant peut se rencontrer sous une extérieur froid et sévère : telle était Mme de Duras. La sensibilité la plus profonde se joignait chez elle à des vertus mâles et fortes. Elle avait plus d'instruction que les femmes n'en reçoivent ordinairement, et elle quittait souvent l'étude pour se livrer à l'exercice de l'équitation, où elle excellait. On l'a vue donner des conseils aux gardes qui, sous ses yeux, guidaient mal leurs montures. Ces allures un peu cavalières n'excluaient pas la dignité, et n'ôtèrent rien au mérite, tout à la fois brillant et solide de Mme de Duras.

Mesdames de Chimay, de Duras, de Choiseul, de Grosbois, etc., étaient le centre de cette société où le chevalier de Thuisy était si bien apprécié.

(2) M. Adrien de Montmorency, depuis duc de Laval, et ambassadeur de France à Rome, fut plus heureux, et cette fois la soutane blanche échappa à la surveillance de la police.

1) Le chef du gouvernement avait été d'autant plus irrité de la résistance du cardinal Consalvi, qu'ayant traité avec lui, en 1801, la grande affaire du concordat, il s'était attendu à plus de condescendance de sa part, dans cette occasion.

surveillait, pendant la messe, les images que contenaient ses livres.

Le 31 mars 1814 fit cesser cette persécution (1) et la *caisse des cardinaux*, comme on l'appelait, put fournir encore aux dépenses de quelques serviteurs fidèles, et payer leur voyage.

Le chevalier de Thuisy conserva des relations avec le cardinal Consalvi, jusqu'à sa mort, arrivée le 24 janvier 1824. On ne peut pas douter qu'il n'ait vu avec bonheur le retour des Bourbons. Il vécut tranquille au sein de ses nombreux amis, de ses pauvres. Au moment de sa mort, il s'occupait encore de sa chapelle de Vergeur où il repose. Ses relations avec la famille d'Orléans avaient cessé en 1830. Le chevalier de Thuisy est mort à Paris, dans les derniers jours de mars 1840, à l'âge de 86 ans. Cette longue existence ne fut troublée par aucune infirmité.

Nous devons à de précieuses communications les curieux renseigne-

(1) On sait que l'empereur Napoléon déplorait amèrement à Sainte-Hélène les persécutions qu'il avait exercées contre le pape et contre l'Église catholique; mais on n'a pas assez remarqué que ce fut précisément après les conférences de Tilsitt, en 1808, que cette persécution commença, et qu'on a tout lieu de croire, puisqu'il l'a lui-même confessé dans les derniers temps de sa vie, que c'était dans ses conversations avec le czar qu'il en avait conçu la première pensée. Alexandre lui avait dit, à plusieurs reprises, que son pouvoir en Russie était bien mieux établi que le sien ne l'était en France, puisqu'il réunissait à la fois sur sa tête la puissance civile et la puissance religieuse. etc., qu'il lui serait facile d'obtenir en France les mêmes avantages... On sait que sur ce point Napoléon n'était que trop facile à persuader. De là l'exil de Pie VII, des cardinaux, la ruine de la Papauté, et tant d'autres calamités que son illustre neveu a dignement réparées dans la personne de Pie IX!

ments que contient cette notice. Nous la terminerons par un éloge qu'a fait de lui M. le vicomte Henri de la Tour du Pin. M—DJ.

« Une noble famille et la société viennent de faire une perte sensible, une de ces pertes que rien ne répare.

« Le chevalier Ch. de Thuisy est mort à Paris, après avoir été un modèle des plus rares qualités, des plus véritables vertus; et, ce qui est rare aussi, un type de ces manières nobles, aisées, faciles qui ajoutent tant de prix à tout ce qui est solide. Ce fut à l'époque de la révolution, que le chevalier de Thuisy montra tout ce qu'il y avait d'élévation et de ressources dans son esprit et dans son caractère. Rentré en France sous l'empire, après son émigration, il s'occupa avec une habileté remarquable, de refaire la fortune de sa famille, et il y parvint par toutes les voies que l'adresse peut joindre à la persistance et à la droiture. Son nom se trouve mêlé à nombre de choses nobles, utiles ou importantes. Que de services il a rendus, et avec une obligeance sans égale, particulièrement à l'époque où la persécution jeta le souverain Pontife, et les membres du sacré Collège dans l'exil et les prisons sur le sol français! Que de bonnes œuvres, que de bonnes actions il fit simplement, courageusement, et avec une suite qui arrive au terme qu'on se propose. Il laisse à ses amis un précieux souvenir, et il en compte beaucoup dans les rangs les plus élevés de la société; il laisse à ses neveux plus qu'une fortune noblement recouvrée, je dis une réputation sans tache et justement honorée. Il laisse à ses pauvres et à ses voisins, dans sa terre de Vergeur, un souvenir qui ne s'effacera



point. Ils sont rares les hommes qui font à eux seuls, dans l'intérêt de tout un pays, plus que ne pourrait faire une administration active et paternelle. Le chevalier de Thuisy est mort comme il avait vécu, avec religion, dignité et calme ; il s'est éteint, pour ainsi dire, sans douleur ; il avait voulu expressément les funérailles les plus modestes ; les amis mêmes ne devaient pas être invités : leur nombre à son convoi a prouvé qu'ils n'avaient pas besoin de l'être ; qu'ils avaient tous et par eux-mêmes, connu sa dernière heure. C'est ainsi qu'il en est de ceux qui ont su laisser des regrets. »

*(Extrait de l'Echo français, du 7 avril 1840.)*

**THULEN** (JEAN-PHILIPPE), peintre, naquit à Malines en 1618, d'une famille noble et distinguée ; reçut l'éducation la plus soignée, et fit de rapides progrès dans les sciences et dans les arts. Mais son penchant pour la peinture l'emporta sur tous les autres, et ce n'est qu'en lui permettant de s'y livrer qu'on put lui faire continuer ses études. Il entra dans l'école de Daniel Seghers, où bientôt il égala son maître, mais sans que l'égalité des talents pût faire naître entre eux la moindre trace de jalousie ; même lorsqu'ils eurent à exécuter des ouvrages en concurrence ou au concours. Van Thulen et Seghers ont peint chacun pour l'abbaye près d'Anvers un tableau qu'on y voit encore, et l'on ne sait auquel des deux ouvrages donner la préférence. Le plus bel éloge qu'on puisse donner à Van Thulen, c'est que ses productions soutiennent le parallèle avec celles de son maître. Elles sont peintes avec la même facilité. Il pensait et composait avec

autant de soin ; la transparence et la légèreté de sa touche offrent la même perfection. Peut-être seulement son coloris a-t-il moins de vivacité que celui de Seghers. Ses ouvrages représentent ordinairement des guirlandes de fleurs d'espèces différentes, sur lesquelles on voit diverses espèces d'insectes peints avec beaucoup de soin et de délicatesse. Le milieu représente des figures de saints, ou de petits sujets historiques que des peintres habiles, tels que Podenbourg et autres, peignaient le plus souvent. Ses principaux ouvrages furent recherchés et acquis par la cour de Bruxelles et par celle d'Espagne. Comme il était seigneur de la terre de Cowenberg, il a rarement marqué ses tableaux de son nom de Van Thulen ; il les signait ordinairement Jean ou Philippe Cowenberg, titre de sa seigneurie. Van Thulen mourut en 1667. Il eut trois filles : Marie-Thérèse, née en 1640 ; Anne-Marie, née en 1644 ; et Françoise-Marie, en 1645, qui cultivèrent avec succès le même genre de peinture que leur père, ainsi que le portrait. Il eut aussi un fils qui cultivait également la peinture, mais sans s'élever au-dessus de la médiocrité.

P—s.

**THUM** (THÉODORE), né le 8 novembre 1586, à Hausen, dans le duché de Wurtemberg, fut nommé en 1618 professeur de théologie à l'Université de Tubingen, où il mourut le 22 octobre 1630, et considéré comme un des plus savants théologiens protestants de l'Allemagne. Il prit part à toutes les discussions qui s'élevèrent sur les matières controversées de son temps, disputant avec tant de feu, que les élèves des Universités voisines accouraient à Tu-

bingen, quand ils savaient que Thum devait y parler. Il attaqua vivement les professeurs de l'Université de Guessen, qui lui répondirent sur le même ton. Le duc de Wurtemberg fut si mécontent de la violence avec laquelle il se jetait sur tous ceux qui ne pensaient point comme lui, qu'il le fit arrêter et enfermer dans une forteresse, où il mourut au bout de deux ans.

Entre autres écrits, il a publié :

I. *Tractatus Historico-Theologicus de festis Judæorum et Christianorum*. Tubinge, 1,624. 4°. — II. *De triplice Christi officio, prophetico, regio et sacerdotali*. Ibid. 1,626. 4°. — III. *De verbo Dei, de libris canonicis et apocryphis, unde sibi canonicæ auctoritatem habeant; de editionibus Bibliorum authenticis; de Bibliorum versionibus*, ib. 1625. 4°. — IV. *Impietas wigeliana*. Ib. 1668, 4° — V. *De bello tam offensivo quam defensivo*. Ib. 1668. 4°. — VI. *Scultetus orthodoxus, seu responsio ad thema de imaginibus*. Hanore, 1681. 4°. G.—Y.

**THUN** (JOSEPH), archidiacre de Nykoepingen (Suède), né en 1661, mourut en 1772. Il était très-versé dans la littérature grecque et latine. Jean Christ Wolff a fait imprimer à Hambourg ses poésies grecques, sous le titre de *Poëmata Thuniana græca*. Une partie de ce recueil avait été imprimée auparavant à Stockholm. On a encore de Joseph Thun. *Vita Erici palmkiöcle*, stalh p. 4 d. C—AU.

**THUN** (FRANÇOIS - JOSEPH, comte de), fameux charlatan, qui entretenait pendant plusieurs années des liaisons mystiques avec Lavater, et se fit à Vienne, lieu de sa naissance, une sorte de réputation par ses guérisons miraculeuses. Il parcourut ensuite l'Alle-

magne, et se rendit à Leipsick, à la foire de 1794. L'affluence des malades qui vinrent implorer son secours, fut telle, que l'on ne pouvait approcher l'hôtel où il logeait. Tout son secret consistait en un certain pouvoir magique, qu'il disait être attaché à sa main droite. Il l'appliquait sur le siège de la maladie pour déplacer le mal, disperser les forces et guérir le malade qui, ordinairement, disait être soulagé. Comme il ne suffisait plus lui-même à cette application miraculeuse, il communiqua son pouvoir à ses aides-charlatans, et pour plus de sûreté, on bandait les yeux au malade pendant qu'on le touchait. La ruse ayant été découverte, le comte fut obligé de quitter Leipsick. Il mourut dans l'obscurité où il était rentré. G—Y.

**THUNBERG** (CHARLES PIERRE), médecin et botaniste voyageur, fut élève et successeur du grand Lintz, Il naquit à Joukoping en Smoland, province de Suède, le 11 novembre 1743. Son père, teneur de livres dans l'administration des mines, faisait en même temps un petit commerce. Il mourut jeune, laissant ses enfants dans une position malaisée, mais qui s'améliora au second mariage de leur mère, Marguerite Stazkman, avec Gabriel Forsberg, négociant. Le jeune Thunberg suivit les écoles de sa ville natale, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et s'y distingua tellement qu'on l'envoya en 1761 à Upsal pour compléter son éducation. Il se livra surtout à l'étude de la médecine, de l'histoire naturelle, et fut un des derniers élèves de l'illustre Linnée, qui avait alors soixante-trois ans, mais qui professa jusqu'en 1776, c'est-à-dire presque jusqu'à sa mort, arrivée en 1778. Au bout de

neuf années, en 1770, il se distingua aux exercices dits *linnéens* sous la présidence du *divin (sic)* Linnée, ainsi que s'exprime l'auteur dont nous extrayons ces détails. Le sujet était *De venis resorventibus*. Il obtint le doctorat en soutenant une thèse : *De Ischiade*, ou celle de Sidrèn. A cette époque une fondation faite par Kœhzing mettait à la disposition des directeurs de l'université, à déployer en trois années, une somme de 3,300 écus de cuivre (environ 1,400 francs) destinée aux élèves distingués, mais peu fortunés, qui désiraient perfectionner leurs études par des voyages. Thunberg que son instruction désignait au *stipendium Kohzeanum*, ainsi qu'on nommait cette fondation, accepta avec joie en la complétant de son faible patrimoine. Parti d'Upsal le 13 août 1770, le 15 il quitta la Suède, arriva à Amsterdam le 1<sup>er</sup> octobre, en passant par le Danemark. Muni de recommandations pour Buzenann, botaniste hollandais, qui avait autrefois vendu un herbier de Zeylan à Linnée, qui le publia sous le titre de : *Flora Zeylanica* (Stockolm 1747), il fut accueilli de ce savant avec d'autant plus de joie, qu'il le mit sur-le-champ à l'étude des plantes, d'insectes, etc., de l'Inde qu'il avait dans son cabinet, non nommés, et que l'élève de l'auteur du système sexuel lui classa et nomma à sa grande satisfaction. La haute idée que ces travaux fit concevoir à M. Buzenann et à son fils, leur fit penser à l'indiquer au gouvernement des Provinces-Unies comme propre à exécuter une reconnaissance complète des productions de la nature, dans la belle colonie du cap de Bonne-Espérance, mission qu'il remplit plus tard. Thun-

berg continua sa marche sur Paris, en passant par le Havre et Rouen. villes sur lesquelles il donne de curieux détails. Il signale aux environs du Havre la présence du *Crucianella maritima*, que nul, je crois, n'y a observé depuis. Arrivé à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1770, il y visita les principaux monuments, le jardin du roi, la manufacture des Gobelins, surtout les académies et les hôpitaux, dont il suivit les visites et les leçons des professeurs de cette époque, Sabatier, Tenon, Louis, Macquer, Rouelle, etc. Le 25 avril 1771 il assista à la séance de l'Académie de chirurgie, où Lafaye montra à ses collègues une femme privée de sa langue depuis deux ans et qui était parvenue à parler ce nouveau : sur quoi Lacondamine fit cette boutade :

Qu'une femme sans langue,  
Ne fasse de harangue,  
Je le crois bien ;  
Que femme avec sa langue,  
Ne fasse de harangue,  
Je n'en crois rien.

Il quitta Paris le 18 juillet et retourna en Hollande où il arriva le 30. Les Burmann redoublèrent alors leurs efforts pour lui faire obtenir la mission de faire connaître les plantes du Cap, mission qu'il accepta avec joie. De riches amateurs firent les frais de ce voyage dont les résultats devaient enrichir la mère patrie. D'un autre côté Linnée l'avait engagé fortement à visiter le Japon, dont les productions étaient encore plus inconnues que celles du promontoire africain, et ses protecteurs lui laissèrent entendre qu'ils pourvoiraient aussi à cette dernière excursion. Après s'être préparé par des études préalables à rendre son travail fécond, et muni de lettres de recom-

mandation, il partit avec le grade de chirurgien surnuméraire de la compagnie hollandaise, à la condition de rester deux années au moins au Cap, avant d'aller plus loin. Parti le 30 décembre 1771 du Texel, il débarqua le 17 avril 1772, au Cap, où il se mit sur-le-champ à étudier les plantes, les cultures, les productions du pays. Il rapporte qu'on laboure en juin et juillet ; qu'on sème en avril et mai ; il assure que les terres se reposent ensuite dix, douze et quinze ans, ce qui prouve leur abondance et le peu de population du pays, à cette époque ; usages, au surplus, qui avaient encore lieu en France, dans quelques provinces pauvres du centre, il y a vingt-cinq ou trente ans. Le blé rapporte au Cap de huit à vingt-cinq pour un, suivant la bonté de la terre, car il ne saurait être question de fumure dans des terres qu'on laisse si longtemps en jachères. Comme chez nos pères les habitants font quatre repas par jour, et aux mêmes heures, ce qui est à nos yeux la preuve de leur sobriété, car quand on les fait grands on n'en fait qu'un. L'hiver cesse avec les derniers jours d'août, de sorte que ce pays offre le contraste du nôtre pour les saisons, ce qui faisait dire à Bernardin de Saint-Pierre, séjournant au Cap, à son retour de l'île de France, et retournant dans sa patrie, qu'il verrait deux printemps cette année, phrase qui lui valut la connaissance de J. J. Rousseau, curieux de connaître un homme qui était aussi favorisé de la nature. Thunberg, après avoir visité les environs du Cap, dont il décrit les habitants, les mœurs, les productions (parmi lesquelles le vin de Constance n'est pas oublié), s'enfonça dans l'intérieur des terres,

où il fit plusieurs voyages, notamment en Cafrerie, et dans le pays des Hottentots Bochimans (1). Peuplade à laquelle les colons faisaient alors une rude guerre. Thunberg, toujours étudiant, signale toutes les curiosités qu'il eut occasion d'observer, non sans périls dans ces pérégrinations lointaines. Pendant trois années de voyages et d'excursions répétées, il recueillit tous les matériaux de sa flore du Cap dont nous parlerons plus bas. Pendant ce temps des arrangements pour son voyage au Japon avaient été consentis ; il partit du Cap le 2 mars 1775 en qualité de chirurgien surnuméraire, sur le vaisseau la *Loo*, bâtiment qui allait à Batavia dans l'île de Java, où il arriva le 18 mai 1775. Peu après son débarquement il fut nommé premier chirurgien à bord du vaisseau amiral, destiné pour le Japon, qui ne devait partir que trois mois après ; ce qui lui laissa le loisir d'herboriser tout ce temps dans cette île, et d'en connaître les productions, d'observer les mœurs des habitants dont il entretient ses lecteurs, ainsi que des aliments dont ils se nourrissent. Il dressa même un vocabulaire des différents dialectes de l'île, pour l'usage des voyageurs. Le 20 juin 1775, il partit pour le Japon où il resta près d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 25 juin 1776. Il indique les précautions minutieuses qu'on prend envers les Hollandais dont on dévalise en quelque sorte les vaisseaux, sauf à

(1) Thunberg ne parle pas des prétendus tabliers des femmes de cette race, non plus que des protubérances postérieures attribuées aux femmes hottentotes, ce qui ferait supposer qu'il n'en a jamais eu connaissance.

réintégrer à bord les canons, les munitions, les armes, etc., qu'on en avait retirés. Thunberg accompagna l'ambassadeur hollandais à la Cour de l'empereur du Japon à Jeddo, ce qui le mit à même de décrire toutes les cérémonies usitées pour arriver à ce monarque. Il mentionne aussi une fête célébrée dans cet empire, chaque année depuis l'expulsion des catholiques romains, laquelle consiste à faire marcher les hommes sur l'image de la Vierge et sur le crucifix en haine du christianisme, surtout des Portugais qu'ils avaient naguère reçus chez eux, et qui voulurent les convertir à cette religion, et même les subjuguier. (*Voyage au Japon*, édit. de 1794, p. 325.) Les Hollandais sont aujourd'hui la seule nation de l'Europe que les Japonais consentent à recevoir moyennant une multitude de précautions humiliantes qu'ils subissent en vue de leur commerce avec cet empire. Thunberg donne des détails curieux sur ce pays et un long vocabulaire de sa langue. Revenu à Batavia le 4 janvier, il continua d'en examiner les productions pendant la moitié de l'année. Il se rendit même à Ceylan, dont la flore était fort incomplète et y resta jusqu'au 6 février 1778, qu'il reprit le chemin du Cap, puis celui de la Hollande, chargé de richesses végétales de l'Inde, du Japon et du nord de l'Afrique, après une absence de près de sept ans. Il revint en Suède, à Ystard, le 14 mars, ayant passé d'Amsterdam en Angleterre, visitant pendant quelques mois Londres et d'autres villes. Il apprit à son arrivée que pendant son absence il avait été nommé démonstrateur de botanique à l'Université d'Upsal. Il remplaça momentanément Linné fils qui

était le titulaire pendant un voyage que celui-ci fit à l'étranger. Le 7 novembre de cette même année il fut nommé professeur extraordinaire de la même chaire, et, à la mort de Linné fils (1784), il devint professeur ordinaire de botanique et de médecine, place qui comblait tous ses vœux; le roi ajouta en 1785, à cette faveur, l'ordre de Vasa, dont il fut nommé commandeur en 1815, dignité qu'aucun professeur académique n'avait obtenue jusque-là, pas même le grand Linné. L'étude des immenses matériaux botaniques rapportés par Thunberg occupa le reste de ses jours. Après les avoir étudiés, reconnus et mis en ordre, il les sépara en deux groupes principaux, ceux récoltés au Cap et ceux provenant du Japon, ce qui donna lieu à deux ouvrages principaux, la *Flora Capensis*, et la *Flora Japonica*. Le premier forme un volume in-8° de 800 pages, imprimé à Stuttgart en 1823, mais qui avait été précédé d'un *Prodromus plantarum Capensium*, qui vit le jour à Upsal en 1793, avec 3 planches. La flore du Cap est un ouvrage rempli de bonnes descriptions, à la manière linnéenne, bien comparative à une synonymie courte, mais exacte. Il a aussi fait un Essai de réforme du système botanique de Linné, qui a été adopté partout, si ce n'est par Hœnke, dans son édition *Genera plantarum*, et dans l'édition de *Species plantarum*, par Gosselin, ouvrages de Linné, réimprimés et modifiés après sa mort. Willdenow dans son *Prodromus Floræ Berolinensis* et Schuller dans la *Flora Austriaca* ont aussi suivi la réforme de Thunberg. Sa *Flora Japonica*, ouvrage moins complet, à cause des difficultés apportées par le gouvernement de ce pays, qui

garda à vue les voyageurs. Il parut en 1784, un vol. 8°, avec 39 planches, également suivant le système sexuel. L'auteur donne à part un recueil de 40 planches, intitulé : *Icones plantarum Japonicarum*, in-folio, Upsal, 1794-1805. Mais ces deux ouvrages étaient loin de suffire aux descriptions des objets rapportés par notre botaniste ; il fit soutenir une multitude de thèses, sous sa présidence, pendant les 49 années qui s'écoulèrent depuis son retour jusqu'à sa mort, arrivée le 8 août 1828. On en trouve le catalogue dans la *Bibliotheca Botanica* de Pritzel, p. 294. La plupart sont relatives à l'établissement de nouveaux genres, de nouvelles espèces, etc. Les *Voyages* forment les parties les plus curieuses des œuvres de ce laborieux savant, qui fait tant d'honneur à sa patrie. Ils ont paru sous le titre de *Via in Europea, Africa, Asia*, etc., (en suédois), Upsal, 1788-93, 4 vol. in-8°, avec 10 planches. Il en existe deux traductions allemandes, une anglaise et deux françaises. La plus estimée de ces dernières, est celle de Langlès, notre collaborateur, revue pour l'histoire naturelle par Lamarche, Paris, 1796, 2 volumes in-4°, et 4 vol. in-8°, avec des notes (fort courtes) de Laurack. Curt Springel en a fait un précis avec des remarques de J.-R. Forster, qui a été traduit en français, sous le titre de : *Voyages en Afrique, en Asie et au Japon*, in-8°, Paris, 1794. Thunberg appartenait à toutes les sociétés savantes de Suède, et à la plupart de celles de l'Europe. Associé correspondant de l'ancienne Académie des Sciences de Paris, il devint membre de l'Université en la même qualité en 1795. L'université de Leyde fit de vains efforts

pour l'avoir comme un de ses professeurs, et la Russie fut également obligée d'y renoncer malgré les offres les plus brillantes. Il avait épousé, à l'âge de 41 ans, Brigitte Charlotte Zuda, dont le père était inspecteur de l'Académie de Stockholm. Elle mourut le 8 août 1815 sans lui avoir donné d'enfant. Linné a dédié au savant, dont nous venons de faire connaître la vie et les travaux, un genre de plante du Cap, la famille des Heanthacen, sous le nom de *Thunbergia*, et dont la principale espèce, le *Talala* est cultivée maintenant chez les amateurs, dont elle orne les tonnelles de ses belles fleurs nankin sur un fond noir. Thunberg fut, sans nul doute, un des plus dignes successeurs de Linné. En 1826 l'Académie de Stockholm fit frapper une médaille en son honneur. « Ces deux illustres naturalistes, a dit un savant Suédois, suivirent la même carrière dans une route différente. Linné chercha partout des lois générales, Thunberg s'arrêta aux spécialités; Linné devança son temps, Thunberg fut toujours du sien; Linné ne chercha pas à augmenter le nombre des plantes connues, Thunberg en décrivit des millions; Linné mit en ordre les matériaux des temps passés, Thunberg accumula des connaissances nouvelles. » Thunberg était fortement constitué, et jusqu'au dernier terme de sa vie il jouit de la meilleure santé. Son caractère franc et cordial le fit aimer de toutes les personnes qui le connaissaient, et surtout du corps d'étudiants qui, aussitôt après sa mort, fit frapper une médaille *A la mémoire de son professeur bien-aimé*. Cette médaille a pour emblème le portrait en buste de Thunberg, et

au revers cette inscription : *Inspec-  
tori suo paternæ per XXIV annos-  
curæ memores stud. Sinuentus apud  
Smolandrid M. DCCC. XVIII.*

M—R—T.

**THUNGEN** (JEAN-CHARLES, comte de), feld-maréchal autrichien, né en Franconie, le 5 février 1648. Ayant servi avec distinction dans l'armée de l'empire, il fut, en 1677, commandant à Wurzburg, puis à Strasbourg. En 1683, il commandait les troupes du cercle de Franconie, et s'étant distingué en Hongrie contre les Turcs, il fut, en 1686, fait général des armées impériales et commandant de la forteresse de Cinq-Églises. En 1690, l'électeur de Mayence lui confia le commandement des troupes et des forteresses de son électorat. En 1704, il reprit la ville d'Ulm, occupée par les Français. Après avoir commandé en chef pendant quelque temps l'armée de l'empire, il mourut le 8 octobre 1709, au camp de Spire. Son corps fut transporté à l'église de Freudenthal, dans le royaume de Wurtemberg, où l'on voit son tombeau. Il ne dut son avancement qu'à sa valeur et à la sévérité avec laquelle il faisait observer la discipline. Quand on paraissait hésiter, il faisait d'une voix élevée le seul jurement qu'il connût : *Cela se fera*, disait-il, *aussi vrai que je m'appelle Hans Karl* (Jean-Charles); et il n'y avait plus de réplique possible, il fallait obéir. — **THUNGEN** (Adolphe Sigismond, baron de), neveu du précédent, aurait pu arriver à la réputation que son oncle s'était acquise, si la mort ne l'avait arrêté dans sa carrière. Il fit, très-jeune, ses premières armes contre les Turcs. En 1735 il leur enleva la ville de Nissa ou Nischà en Servie.

Ayant été en 1741 nommé général de l'artillerie, il chassa en 1745 les Français et les Bavares qui occupaient le Palatinat, et prit Neumark de vive force. En 1746, il entra en Bohême et en Silésie, et le 4 juin il se distingua par sa valeur à la bataille de Hohenfriedberg. Ayant eu le pied emporté par un boulet, il tomba entre les mains de l'ennemi et mourut le même jour. G—Y.

**THURA** (LAURENT), évêque et poète danois, naquit en 1656, dans l'île de Laaland, à Naskov, petite ville où son père exerçait les fonctions du ministère pastoral. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Copenhague, il fut pendant neuf ans recteur de l'école de Koëge ou Kioge, et en 1690 il partit, accompagné de quelques jeunes nobles, pour visiter les universités étrangères. Ce voyage dura cinq ans, pendant lesquels Laurent augmenta beaucoup la somme de ses connaissances, et s'acquit l'estime et l'amitié d'un grand nombre de savants, surtout en Angleterre et dans les Pays-Bas. De retour dans sa patrie, il desservit jusqu'en 1702 l'église hollandaise de Copenhague, puis fut nommé pasteur et en même temps préposité à Aarhus dans le Nord-Jutland. Enfin en 1714, son souverain l'appela à l'évêché de Ribe ou Riben qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée en 1731. Il avait fait en 1720 de sages règlements pour son école diocésaine, et en 1721, à la sollicitation de ses nombreux amis, il s'était déterminé à publier, en un vol. in-4°, à Copenhague, la collection de ses poésies danoises, auxquelles il avait joint quelques poésies latines. Les unes et les autres furent bien accueillies. Il laissa en mourant une traduction de *Pia desideria*, du



P. Hermann Hugo, qui doit avoir été imprimée, et une histoire (en vers) de Jean de Rotsgaard, que le fils de celui ci, le célèbre Frédéric de Rotsgaard (*Voy. ce nom, xxxix, 61*), ami de Thura, s'empressa de donner au public. — THURA (*Albert*), maître-ès-arts, fils aîné de Laurent, mort peu d'années après son père, avait été d'abord recteur de Kolding, et ensuite pasteur à Leirskon (*Diction. de Moréri, dern. édit.*). Il composa des vers latins et danois, et quelques opuscules en prose ; mais le principal titre d'Albert à la reconnaissance de ses compatriotes, c'est son application constante à l'étude de l'histoire littéraire du Danemark. Il consigna le résultat de ses recherches à ce sujet dans les deux ouvrages suivants, que les travaux récents et plus complets de Nyerup et de ses collaborateurs n'ont pas fait entièrement oublier : 1° *Idea historiae litterariae Danorum, in duas partes divisa*, etc., Hambourg, 1723, in-8° (dédié au prince héréditaire de Danemark, depuis roi sous le nom de Christian VI). Dans la Préface, l'auteur nous apprend lui-même que, deux ans auparavant, il avait déjà publié comme *specimen* deux chapitres de cet ouvrage intéressant (Copenhague, 1721, in-4°). L'*Idea*, etc., est terminée par d'amples *Index* (des personnes et des choses), dont le premier contient près de 1408 noms. 2° *Gynæceum Danicæ litteratum, feminis Danorum eruditione vel scriptis claris conspicuum*, Altona, 1732, in-8°. Ce livre, recherché et peu commun est le complément du précédent. Albert Thura avait deux frères, dont l'un servit avec distinction dans la marine danoise, et l'autre fut officier supérieur d'in-

fanterie et intendant des bâtiments du roi.

B—J.—U.

**THURA (LAURITZ DE)**, général Danois, second fils du précédent, naquit le 4 mars 1706. Ayant, par ordre du roi Christian VI, voyagé pour étendre ses études dans l'architecture, il fut, à son retour en 1733, nommé architecte de la cour, en 1744 colonel dans le génie, en 1753 major-général, et en 1754 architecte en chef du royaume et commandant le génie. Il mourut, le 6 septembre 1759, au milieu des matériaux qu'il rassemblait pour publier une *Description du Danemark avec le plan de ses édifices et constructions les plus remarquables*. Il avait publié les deux premiers volumes de *Vitruve*, traduits en Danois. Lorsque la mort le surprit, les planches pour le troisième volume de ce bel ouvrage étaient gravées et le manuscrit prêt à être donné à l'impression, qui s'est faite depuis. Lauritz de Thura avait encore publié : 1° *Le Vitruve danois, qui contient les plans, les élévations et les profils des principaux bâtiments de Danemark, en danois, allemand et français*. Kiøbenhavn, 1746, 2 vol. in-fol. fig. 2° *Description circonstanciée de la résidence royale et capitale de Copenhague, aussi bien que des provinces allemandes qui dépendent du roi, avec une explication en danois*, etc. Kiøbenhavn (1). 1748, gr. in-4° fig.

G—Y.

(1) Ce mot ou plutôt ces deux mots danois (*Kjøbenhavn*), dont nous avons forgé Copenhague, signifient le *Port des Marchands*. Voyez la curieuse *Introduction* pag. xiii de l'excellent *Dictionnaire géographique et statistique, rédigé sur un plan nouveau*, par Adrien Guibert (et M.M.F. Desenne et Verd de Saint-Julien). Paris, Jules Renouard et comp., un vol. grand in-8° de 2000 pages à 5 trois colonnes.

**THUREY** ou **TUREY** (GUILLAUME DE) était doyen de l'Eglise de Lyon lorsqu'il en fut élu archevêque, en 1358, après la mort de Raymond Jaquet. L'année suivante, il rendit, sur les plaintes réunies des reclus de Lyon, une ordonnance par laquelle il rétablit en leur faveur l'ancienne aumône que le chapitre primatial avait depuis longtemps cessé de leur faire, de trois années de seigle par an, et de dix deniers par semaine, aumône dont il paraît que l'origine remontait au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Alors les reclus continuaient, comme ils l'avaient fait sans interruption, à enseigner gratuitement à lire, à écrire, et même la grammaire. Ce n'étaient donc point des moines oisifs, comme l'ont dit plusieurs auteurs et notamment Saint-Foix dans ses *Essais sur Paris* (tome 3, p. 310 de ses *OEuvres*). En 1361, Guillaume de Thurey fit commencer le registre des actes capitulaires de son église, dont la volumineuse et importante collection se trouve maintenant dans les archives de la préfecture du Rhône. Vers le même temps, les chanoines d'Ainay avaient fait compiler le précieux cartulaire de leur antique abbaye, cartulaire où l'on trouve des diplômes des rois de France et des chartes antérieures au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle (1). Un différend s'était élevé entre l'archevêque et le Chapitre, au sujet de la dépouille des prêtres de l'église primatiale; une transaction du 26 juin 1363 mit fin à ces débats. Il fut convenu qu'à la mort d'un chanoine titulaire, l'ar-

chevêque aurait, pour sa part dans la dépouille, 15 florins de bon or, pour celle d'un simple chanoine, 10 florins, et 6 pour celle d'un chapelain perpétuel. Cette même année 1363, un corps d'Anglais s'étant arrêté à Savigny, bourg à cinq lieues de Lyon, d'où il ravageait les campagnes, le Chapitre promit cent florins à un *maréchal* qui avait promis de les chasser; mais, pour trouver cette somme, il fallut mettre en gage les chandeliers d'argent de la cathédrale. Tel était alors l'état de la province, que, par lettres patentes de Charles V, tous les habitants de Lyon et même les ecclésiastiques furent contraints de faire la garde de la ville. Il est à présumer qu'en 1364, Philippe de Thurey avait résigné ses fonctions épiscopales, ou avait fui, car le roi tenait alors le temporel de l'archevêché, et le Chapitre, qui s'était saisi de la régale, l'avait remise à l'évêque d'Autun. Le 12 mai de l'année suivante, Guillaume décéda et fut remplacé par Charles d'Alençon, prince du sang.

A—P.

**THUREY (PHILIPPE DE)**, neveu de Guillaume, conseiller d'Etat de Charles VI, fut élu archevêque de Lyon vers 1339, après la mort de Jean de Talaru qui avait succédé à Charles d'Alençon. De longs et scandaleux démêlés eurent lieu sous son épiscopat au sujet de l'administration de la justice dans la ville et baronie de Lyon. Des lettres patentes du 3 avril 1393, l'ayant autorisé à chasser de la ville et du palais de Roanne les officiers du roi, Philippe de Thurey fit mettre ces lettres à exécution par un nommé Givry. Celui-ci, précédé de plusieurs ecclésiastiques portant des falots, s'était rendu à l'hôtel de Roanne, et en avait expulsé le séné-

(1) Ce Cartulaire est aujourd'hui dans la belle bibliothèque de M. Coste, conseiller honoraire à la cour Impériale de Lyon, un des membres de la société des Bibliophiles français.

chal. Il avait ouvert les prisons à deux criminels, enlevé de la salle des plaidoiries le tableau des ordonnances royales, permis à un nommé Cartula de monter à reculons sur un âne, et de traîner dans les rues, en criant : *Tout est gagné, nous n'avons plus de roi!* un panonceau où étaient peintes les armes du roi. Plainte fut portée au Parlement de Paris qui, par arrêt du 5 octobre 1394, cassa les lettres patentes du 3 avril 1393 ; punit Givry et Cartula, et condamna l'archevêque à payer des dommages-intérêts aux officiers du roi qui furent immédiatement rétablis. Malgré cet arrêt, Philippe troubla encore plus d'une fois les officiers royaux dans l'exercice de leurs fonctions. En 1409 il assista au concile de Pise. L'année suivante, il fit la *relevation* du corps de saint Irénée, de saint Epipode et de saint Alexandre. Il mourut le 28 novembre 1415, et eut pour successeur Amédée de Talaru. Voyez les *Notes et documents pour servir à l'Histoire de Lyon*, par l'auteur de cet article ; Lyon, 1839, in-8°.

A—P.

**THURIOT** de la Ronsière (JACQUES-ALEXANDRE) était, avant la Révolution, un très-mince avocat du barreau de Reims, qui se hâta, dès les premiers symptômes de désordre, de se rendre dans la capitale, où il fut bientôt un des agents d'insurrection qui, payés et dirigés par le comité du Palais-Royal, préparèrent tous les soulèvements, et plus particulièrement celui du 14 juillet 1789. Déjà plusieurs émissaires étaient entrés, sous différents prétextes, dans l'intérieur de la Bastille, afin de connaître l'état de cette forteresse, et par toutes sortes de moyens ils avaient cherché à intimider le gouverneur. (*Voy.* de

Launey, xxiii, 406). Thuriot s'y rendit dans la matinée du 14, et réitéra les menaces de la veille sans obtenir plus de succès. Sorti fort mécontent, ou du moins s'efforçant de le paraître aux yeux de la populace, il parvint bientôt à l'ameuter, et concourut ainsi de tout son pouvoir à un événement qui eut tant d'influence sur le renversement de la monarchie. Devenu aussitôt membre de la première assemblée électorale, qui s'empara de tous les pouvoirs et dirigea tous les complots, il ne sembla plus s'occuper que d'affaires politiques, sans néanmoins se faire trop remarquer. Il fut nommé, en 1790, lors de la formation des premières autorités, juge au tribunal du district de Sézanne ; et, en 1791, député à l'Assemblée législative par le département de la Marne, où il avait d'abord habité. Il ne se hâta pas de faire connaître, au moins publiquement, le système qu'il devait suivre. Mais lorsque le parti le plus exalté lui parut assuré du succès, il s'y plaça décidément au premier rang, et, dès le mois de mars, 1792, il provoqua des mesures de rigueur contre l'émigration. Il parla ensuite contre le ministre de la guerre, Narbonne, qui avait envoyé à l'armée, de sa propre autorité, un règlement militaire, et, pour ce fait seul, il le déclara digne de mort. On sait qu'à cette époque, il faisait partie avec Barère, Couthon, Robespierre, Chabot, etc., du fameux comité de Charenton, où se préparèrent les catastrophes du 10 août et du 21 janvier. On a cité, dans quelques discours qui furent prononcés dans les séances de ce comité, et l'on peut être assuré que ceux de Thuriot ne furent pas les moins vio-

lents. C'est en sortant de l'une de ces réunions qu'il menaça, à la tribune de l'Assemblée, d'une insurrection de la part du peuple de Paris, si l'on n'augmentait pas sur-le-champ les secours pécuniaires qui lui étaient accordés. Il s'opposa ensuite à la cérémonie que l'Assemblée ordonna, malgré son opposition, pour célébrer en l'honneur de Simoneau, maire d'Etampes, qui avait été tué par une émeute, dans l'exercice de ses fonctions. Le 25 mai, il se déclara vivement contre les prêtres insermentés, et pressa leur déportation. Le 2 juillet il prononça un long discours, tendant à obtenir le licenciement de l'état-major de la garde constitutionnelle, ou plutôt la désorganisation de cette garde, qui inquiétait les chefs de l'insurrection, au moment où ils se préparaient à attaquer Louis XVI dans son palais. Il demanda en même temps que la patrie fût déclarée en danger, ce qui était alors un grand moyen d'agiter et d'ameuter la populace. Thuriot y eut plus d'une fois recours, et dans cette occasion il y ajouta la permanence des sections de Paris, qu'il proposa de décréter, puis la vente des biens d'émigrés et l'arrestation du ministre Tarbé qu'il fit envoyer à l'Abbaye. C'était ainsi que se préparait la terrible journée du 10 août, où Thuriot, parlant au nom de la fameuse commune de Paris, fit rendre un décret d'accusation contre d'Abancourt, ministre de la guerre, et Laporte, ministre de la liste civile. Il fit en même temps décréter des visites domiciliaires, sur la proposition de Danton. Le lendemain, il demanda, en présence de Louis XVI, qui était encore, avec sa famille, dans une loge de journaliste, que les statues

des rois de France fussent brisées. Dans ce même moment, la populace attaquait celle de Louis XV; toutes furent immédiatement mises en pièces. Le 14, on rapporta, sur sa motion, la loi qui ordonnait la formation d'une cour martiale, et l'on y substitua le tribunal du 17 août. Le 29 du même mois, il fit attribuer à ce tribunal le droit de juger sans appel les prévenus de contre-révolution. Nommé à la Convention par le département de la Marne, il fit décréter, le 4 décembre, que tous les membres absents eussent à revenir à leur poste, et demanda, le 12, que Louis fût jugé sous trois jours, déclarant hautement qu'il devait porter sa tête sur l'échafaud..... Thuriot fut un des quatre commissaires chargés, dans la même séance, d'aller demander à ce malheureux prince le nom des conseils qu'il voulait choisir. Quelques jours après il déclara, à la tribune des Jacobins, que si la Convention usait d'indulgence envers le TYRAN, il irait lui-même lui brûler la cervelle... Dans tous les appels, il vota pour la mort sans appel et sans sursis. Enfin, il fut un de ceux qui repoussèrent avec tant de cruauté l'intervention du roi d'Espagne en faveur de son cousin. « Quoi! dit-il, ce despote casse sa neutralité au jugement de Louis! Loin de nous toute influence étrangère. Nous devons prononcer avec une fermeté républicaine. Calculez les mouvements des cours de Madrid et de Londres; tout est d'accord; tout est en harmonie. Mais nous sommes montés à une hauteur, où toutes les puissances de l'Europe ne sauraient nous atteindre... Je

« fais la motion de décréter qu'au-  
 « cun mémoire présenté désormais  
 « relativement au procès de l'accu-  
 « sé ne soit lu avant que nous ayons  
 « statué sur son sort... » Quelques  
 jours avant le jugement, Thuriot  
 attaqua violemment Brissot, Ver-  
 gniaud, Louvet et autres chefs de  
 la Gironde, qu'il accusa de s'être  
 vendus au roi, d'avoir intrigué  
 pour le maintenir sur le trône. Mais  
 ce qui est plus bizarre, dans la mat-  
 tinée du 21 janvier, lorsqu'on an-  
 nonça que l'attentat était consom-  
 mé, Pétion ayant pris la parole pour  
 parler du rapprochement des par-  
 tis, d'union dans l'Assemblée, fut  
 interrompu de toutes parts, et ac-  
 cusé par Thuriot lui-même d'avoir,  
 comme maire, laissé égorger dans  
 les prisons, au 2 septembre : « Je l'ac-  
 « cuse, s'écria-t-il, de faire le pro-  
 « cès à ceux qui ont assassiné, tan-  
 « dis qu'il devrait monter le pro-  
 « cès sur l'échafaud, comme as-  
 « sassin du peuple!... » Il fut élu  
 secrétaire le 24 janvier, trois jours  
 après la mort de Louis XVI!.. Il se  
 montra ensuite un des plus acharnés  
 contre Dumouriez, et dans toutes  
 les discussions qui précédèrent la  
 révolution du 31 mai, où triompha  
 Robespierre, il parla avec beaucoup  
 de violence contre le parti de la  
 Gironde. Il en voulait surtout à  
 Buzot, et ce fut lui qui fit décréter  
 que, sur l'emplacement de sa mai-  
 son démolie, on élèverait un mo-  
 nument avec cette ridicule inscrip-  
 tion : « *C'est là que fut la maison*  
*du roi Buzot.* » Il défendit Aubert  
 Dubayet, Merlin de Thionville et  
 Rewbell, inculpés pour la reddition  
 de Mayence dont il est probable qu'il  
 ignorait les conséquences et les vé-  
 ritables causes, encore ignorées de  
 beaucoup de monde. Comme son  
 crédit augmentait avec l'influen-

ce du parti de la Montagne, il  
 fut nommé président peu de  
 temps après, puis membre du  
 fameux comité de salut public, d'où  
 il sortit par démission, le 20 sep-  
 tembre 1793, s'étant brouillé avec  
 Robespierre, ce qui le fit dénoncer  
 aux Jacobins comme *modéré*. Il re-  
 poussa cette inculpation comme  
 une calomnie; et c'en était vérita-  
 blement une. On sait qu'il fut alors  
 question de substituer l'athéisme  
 pratique à tous les cultes religieux,  
 de quelque nature qu'ils fussent.  
 Voici l'opinion que Thuriot profes-  
 sa à ce sujet, dans la séance des  
 Jacobins du 2 septembre 1793 :  
 « Toutes les religions ne sont que  
 « des conventions; elles n'ont été  
 « instituées par les divers législa-  
 « teurs que selon qu'ils les ont ju-  
 « gées convenables aux peuples  
 « qu'ils voulaient gouverner; mais  
 « elles ne sont nécessaires qu'autant  
 « que les principes ne sont pas assez  
 « forts. Les nôtres n'ont pas besoin  
 « d'être appuyés sur de pareils  
 « moyens. C'est la morale de la  
 « République, c'est celle de la Ré-  
 « volution qu'il nous faut prêcher;  
 « il ne nous en faut pas d'autre. »  
 Dans le mois de novembre suivant,  
 il fit décréter, sur la demande d'un  
 grand nombre de pétitionnaires  
 qui venaient, dit-il, du *Temple de la*  
*Raison*, que la Convention se ren-  
 draient elle-même dans ce temple  
 (l'église cathédrale de Paris) pour y  
 chanter l'hymne de la liberté. « Cette  
 « démarche est du plus grand inté-  
 « rêt, ajouta Thuriot; la Convention  
 « prouvera, par cet acte formel,  
 « que l'opinion ne l'ayant pas de-  
 « vancée dans la destruction des  
 « préjugés, le peuple y retournera  
 « volontiers pour accompagner  
 « ses représentants. » Il paraît néan-  
 moins que même, dans l'inten-

tion de Thuriot, tout cela n'était qu'une jonglerie pour fermer la bouche à la faction des athées qu'il redoutait, et à la tête de laquelle étaient Hébert et Chaumette. (*Voy.* ces noms). Mais Hébert, qui le craignait, vint à bout de le faire exclure des Jacobins; et il n'y reparut qu'après le 9 thermidor. Thuriot présidait encore la Convention dans cette journée mémorable, et aussitôt que Robespierre voulut élever la voix, il agita la sonnette en criant de toutes ses forces : *Tu n'as pas la parole, tu n'as pas la parole!* On ne saurait imaginer combien le bruit de cette sonnette et de l'apostrophe, ainsi répétée, *tu n'as pas la parole*, eurent d'influence sur ce grand événement. Robespierre ne put se faire entendre; et, dès ce moment, son règne fut détruit. Naturellement réuni aux vainqueurs, par le service qu'il avait rendu, Thuriot fit mettre hors la loi Coffinal, Lavalette, Boulanger; et le 13 août 1794, il présida la société des Jacobins. Peu de jours après, il fit rejeter comme calomnieuse la première dénonciation de Lecointe de Versailles, contre les anciens comités de gouvernement. A la fin de la même année, il parla contre les mesures *sévères*, et, au grand étonnement de beaucoup de monde, se plaignit de la ruine du commerce, même de la morale, enfin, de la faiblesse qu'on mettait à poursuivre les restes du parti de Robespierre... En février 1795, Legendre le signala, comme chef des terroristes; ce dont il se défendit vivement. Mais s'étant montré le 12 germinal (1<sup>er</sup> avril 1795) l'un des principaux moteurs de l'insurrection jacobine qui éclata contre la Convention nationale, il fut décrété

d'accusation, le 2 prairial suivant, comme ayant eu part au mouvement dont le but était de faire absoudre les membres arrêtés ou proscrits. Il échappa par la suite à l'exécution de ce décret; et l'année suivante il fut non-seulement amnistié, mais employé par le Directoire en qualité de commissaire près le tribunal de Reims. Depuis le 18 brumaire, spécialement protégé par son ancien collègue Sicysès, il fut nommé membre de la commission des émigrés et juge au tribunal criminel du département de la Seine. Il exerçait encore ces redoutables fonctions en 1804, et fut chargé d'interroger Moreau, Pichegru et Georges Cadoudal (*Voy.* Georges, xvii, 156), et il fut le rapporteur de tout ce procès. Dans les débats, Georges Cadoudal, feignant de ne pas se souvenir du nom de Thuriot, ne l'appelait que *Monsieur Tue-Roi*. En février 1805, Thuriot fut nommé membre de la Légion d'Honneur, et substitut du procureur-général impérial près la cour de cassation. Remplacé à la première Restauration en 1814, il reprit ses fonctions pendant les Cent-Jours qui suivirent le retour de l'île d'Elbe, en 1815. Banni comme régicide *relaps* en 1816, il lui fut permis, par le roi des Pays-Bas, de se fixer à Liège, où il reprit sa profession d'avocat, et où il mourut en paix le 29 juin 1829, sous la protection d'un roi et dans le moment où le triomphe du parti révolutionnaire en France lui eût bientôt permis d'y revenir triomphant.

B—U.

**THUROT** (FRANÇOIS), ancien directeur de l'École des sciences et belles-lettres de Paris, professeur de philosophie adjoint du célèbre Lacomiguière à la Faculté des let-

tres de l'Académie, naquit à Issoudun le 24 mars 1768, et fut successivement élève de l'Ecole des ponts et chaussées, de l'Ecole normale (1794), professeur de langue et de littérature grecques au Collège de France, après la mort de Bosquillon, enfin en 1830, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et mourut à Paris le 16 juillet 1832. Il fut lié avec Ginguené, Daunou, Cabanis, de Tracy, Coray, et de là on peut juger de ses opinions philosophiques. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Hermès ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, traduit de l'anglais de Harris avec des remarques et additions, Paris, 1796, in-8<sup>o</sup> (*Voy. Harris*, XIX 456); — 2<sup>o</sup> *Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique*, traduit de l'anglais de Roscoe, 1799, 2 v. in-8<sup>o</sup>; — 3<sup>o</sup> *Apologie de Socrate, d'après Platon et Xénophon*, 1806, in-8<sup>o</sup>; — 4<sup>o</sup> *La Phénicienne d'Euripide, avec un choix de scories grecques, des notes françaises*, et le texte grec, 1815, in-8<sup>o</sup>; — 5<sup>o</sup> *Discours sur cette question : Qu'est-ce que la philosophie ? prononcé le 5 décembre 1818 pour l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des lettres de l'Académie de Paris*, 1819, in-4<sup>o</sup>; — 6<sup>o</sup> *Entendement (de l') et de la raison, introduction à l'Etude de la philosophie*, 1830, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Le 9 août 1831, l'Académie française décerna à Thurot sur la rente de 10,000 francs léguée par Monthyon, une somme de 6,000 francs comme à l'auteur de l'ouvrage le plus favorable aux mœurs. Une nouvelle édition parut en 1833, avec une notice sur Thurot par notre collaborateur Daunou; — 7<sup>o</sup> *Notice sur la vie et les ouvrages de Cabanis*, Paris, 1827, in-8<sup>o</sup>; — 8<sup>o</sup> *Rapport fait par*

*M. Thurot au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur la nouvelle édition du Thesaurus linguæ græcæ de Henri Estienne*, Paris, 1831, in-fol.; — 9<sup>o</sup> *OEuvres posthumes, Leçons de grammaire et de logique; Vie de Reid*, Paris, 1837, in-8<sup>o</sup>, avec un avertissement par Daunou; une Analyse de la logique de Destutt de Tracy, etc. Thurot est encore auteur d'un grand nombre d'articles littéraires et philosophiques, insérés dans la *Décade philosophique*, dans le *Mercure*, et dans la *Revue encyclopédique*. Comme traducteur, on lui doit plusieurs ouvrages trad. du grec et de l'allemand.

A—B—T.

**THUROT** (ALEXANDRE-PIERRE) frère du précédent, né à Issoudun en janvier 1786, est décédé à Paris le 26 juillet 1847. Frappé de bonne heure par une surdité incurable, qui l'écartait de la société, il chercha et trouva sa consolation dans l'étude. Il se prépara d'abord à exercer l'art de graveur; mais l'exemple de son frère le tourna vers les langues anciennes et par ses efforts solitaires et soutenus, il y fit de grands progrès. Il a publié deux traductions : I. *Manuel d'Histoire ancienne*, trad. de l'allemand de Huren. Paris, Didot, 1853. — II. *Discours d'Épictète*, recueillis par Adrien, traduits du grec. Paris, Imprimerie Royale.

Cet ouvrage a obtenu le prix Monthyon.

A—B—T.

**THUROT**, célèbre marin français, était un simple capitaine de corsaire qui fut tué dans un combat inégal en 1760, lorsqu'il continuait à tenir audacieusement la mer, quand, après avoir résisté, nos flottes étaient obligées de céder partout sous le nombre. On le



vit au milieu des désastres de la guerre de Sept-Ans, échapper aux escadres anglaises qui furent envoyées à sa poursuite, lutter à forces inégales contre des vaisseaux de guerre, enlever les convois marchands et devenir la terreur des négociants de l'Angleterre. Il se faisait, du reste, remarquer autant par sa valeur durant le combat, que par sa générosité après la victoire. En 1759, le gouvernement français avait fini par lui confier le commandement d'un petit armement, et l'avait chargé, pour faire diversion à d'autres projets, d'aller inquiéter les côtes d'Irlande et d'Écosse. Il partit pour cette aventureuse expédition avec cinq frégates ou corvettes, le *Belisle*, de 44 canons; le *Begon*, la *Blonde*, la *Terpsichore*, de 30, et l'*Amarante*, de 24. Mais une violente tempête sépara le *Begon* et l'*Amarante* du reste de la flotte. Il n'en poursuivit pas moins sa mission avec courage; vint débarquer sur la côte d'Irlande, et, malgré l'exiguïté de ses forces, s'empara de la ville de Carrick-Fergus. Le colonel Jennings et sa garnison furent obligés de se rendre, sous la promesse de ne point servir tant qu'un nombre égal de prisonniers français n'aurait pas été remis en liberté. Cette agression avait jeté l'alarme dans tout le pays; des corps de troupes et les milices accoururent de tous côtés. Thurot dut se rembarquer; mais une escadre supérieure, composée de trois vaisseaux, l'*Eole*, le *Pallas*, le *Brilliant*, commandée par le commodore Elliot, vint lui barrer le passage. Pour comble de malheur, le brave capitaine fut tué dès le commencement de l'action, et cette mort décida du sort de la flottille française. L'année précédente, avec

des forces inférieures, ce brave marin avait soutenu un glorieux combat contre quatre navires de guerre, dont deux grosses frégates, le *Dauphin Solebay*, qui avaient été obligées de prendre la fuite tout à fait désemparées et après avoir perdu leurs deux capitaines. Telles étaient, au reste, l'intrépidité et l'habileté des corsaires français, à la tête desquels Thurot figurait avec tant d'éclat, qu'au dire des historiens anglais eux-mêmes, dont le témoignage n'est pas suspect en semblable matière, le nombre des vaisseaux anglais capturés durant cette malheureuse guerre, depuis le mois de juin 1756 jusqu'au mois de juin 1760, s'éleva à 2,539 dont 78 corsaires. Il faut remarquer que dans ces prises Thurot eut toujours la meilleure part, et cependant ses restes reposent encore obscurément, depuis près d'un siècle, sur la terre étrangère. L.

**THYS** (GYSBRECHT), peintre d'Anvers, né vers l'an 1625, se fit dans le genre du portrait une réputation qui ne le cède point à celle de Van Dyck. Malgré ses talents supérieurs, son défaut de conduite l'empêcha de parvenir à la fortune, et il se vit réduit à errer de ville en ville sans pouvoir se fixer nulle part d'une manière avantageuse. La plupart des villes de Hollande et des Pays-Bas renferment de ses ouvrages, et il est arrivé bien des fois que ses portraits ont passé à l'étranger comme étant des productions de Van Dyck. Parmi les nombreux portraits qu'il a faits, deux surtout jouissent d'une grande réputation, et passent pour des chefs-d'œuvre; ce sont les portraits de sa femme et celui du peintre Jean Van Kessel, représen-

tés jusqu'aux genoux. La prise de la couleur, l'élégance du dessin, la netteté de l'imitation, le naturel de la pose et la vie répandues dans toutes les parties de ces deux figures, en font des morceaux dignes d'admiration. Thys ne s'était pas borné à faire le portrait, il peignait le paysage et les animaux avec une grande intelligence, et les figures dont il enrichissait ses tableaux de ce genre, ajoutent infiniment à leur prix.

P—s.

**TIBBON** (MOÏSE BEN SAMUEL ABEN), XLVI, 3. *Voy.* Moïse Ben Thibbon, XXIX, 262. C'est le même personnage.

**TIBERIUS**, rhéteur et sophiste grec, est auteur d'un ouvrage estimé qui est intitulé : *Des figures de Démosthènes*. On ignore entièrement sa patrie et l'époque où il a vécu. Seulement on sait qu'il est antérieur à Suidas, puisque celui-ci le cite plusieurs fois dans son lexique. L'ouvrage de Tibérius est indiqué comme devant se trouver dans une collection de rhéteurs grecs, que Léon Allaci aurait publiée à Rome, en 1643, mais il est probable, dit Schœll (Histoire de la littérature grecque), que cette collection n'existe pas, car personne, jusqu'à présent, n'a pu assurer qu'il en a vu un exemplaire. Th. Gale est donc le premier qui ait fait connaître Tibérius, en le comprenant dans ses *Rhetores selecti*, imprimés à Oxford en 1676, in-8°, et réimprimés, à Leipzig, par les soins de J.-F. Fischer, en 1773, aussi in-8°. Mais ces deux éditions étaient très-fautives, et Gale n'avait eu qu'un manuscrit imparfait qui ne contenait que la moitié de l'ouvrage. Un autre manuscrit provenant du Vatican et qui a été à Paris, a mis enfin M. J.-F. Boisso-

nade à même d'en donner la première édition complète, sous ce titre : *De figuris, altera parte auctior (gr.) una cum Rufi arte rhetorica*. Londini, Valpy, 1815, in-8°. Cependant, dit encore Schœll, le manuscrit du Vatican paraît n'être pas sans lacunes, puisque le Scoliaite d'Hermogène cite deux passages qui manquent dans l'ouvrage, tel que nous le devons à M. Boissonade. Le Rufus, dont le traité est à la suite de celui de Tibérius, est aussi un rhéteur grec tout à fait inconnu.

B—L—U.

**TIBERTI** (ANTIOCHO), célèbre astrologue italien du xv<sup>e</sup> siècle, né à Césène, dans la Romagne, fut amené très-jeune à Paris, où il fit ses études, et s'éprit d'une belle passion pour la magie naturelle, malgré les dangers alors attachés à cette prétendue science. Voulant s'élever au-dessus des praticiens vulgaires, il se rendit très-habile dans les belles-lettres, la physique, la médecine et les mathématiques. Quand il se crut assez instruit pour pouvoir appuyer ses prédictions sur le raisonnement, il retourna dans sa patrie et y fut bientôt consulté comme un oracle par des personnes de toutes les conditions. Son souverain même, Pandolphe IV, Malatesti, seigneur de Rimini, et Gui de Ragni, surnommé Guerra, commandant supérieur des troupes de ce prince, et intimement lié avec lui, ne dédaignèrent pas de s'adresser à Tiberti. Il prédit au premier qu'il perdrait ses États et mourrait dans la misère, ce qui arriva par la suite ; et au second, qu'il serait assassiné par le meilleur de ses amis. En effet, Malatesti, sur un faux soupçon de trahison, poignarda Ragni, et, croyant Tiberti son complice le fit enfermer dans la citadelle de Ri-

mini. Tout innocent qu'il fût, l'astrologue chercha le moyen de s'évader. Il gagna par des promesses la fille du geôlier, qui lui procura une corde pour descendre dans le fossé ; mais il fut surpris par la sentinelle, et Malatesti, sur ce qu'il avait tenté cette voie pour sortir de prison, le crut criminel et le condamna à mort ainsi que celle qui avait favorisé son évasion. Pour plus de détails, on peut voir les éloges de P. Jove, et le septième livre des Anecdotes de Florence, par Varillas qui, selon sa coutume a ajouté à tout cela quelques circonstances romanesques. Si l'on en croit cet historien, Tiberti écrivit des livres fort curieux sur la physiognomonie et la pyromancie. On ne connaît de lui qu'un traité de chiromancie, en latin, dédié, en 1494, à Ottaviano Ubaldini, comte de Mercadel, et imprimé la même année à Bologne, par Benoît (1) Rectoris, in-4° de 23 f., fig. réimprimé à Mayence en 1541, in-8°. Du Verdier assure que Louis de Corbière, de Livron, en Dauphiné, le traduisit en français ; mais il ne dit pas si cette traduction a été imprimée. — Tiberti (Dario), gentilhomme, né aussi à Césène, et, vraisemblablement proche parent du précédent, se fit de la réputation comme poète, sans avoir toutefois publié aucune œuvre poétique. Sollicité par une foule d'amis, que leurs affaires, dit-il, empêchaient de se livrer à des lectures de longue haleine, il entreprit la traduction latine abrégée des Vies de Plutarque, qu'il termina en 1492, et dédiée au pré-

lat Jules-César Cantelmi, gouverneur de la Romagne, descendu par sa mère de la Maison de Baux, alliée aux rois d'Aragon, et, par son père, du roi d'Ecosse Duncan I<sup>er</sup>, assassiné par Macbeth. Cet abrégé fut imprimé pour la première fois en 1501, à Ferrare, sous le titre d'*Epitome vitarum Plutarchi*. On a dû le réimprimer souvent, mais nous ne pouvons citer que la jolie édition in-16, en caractères italiens, qui parut en 1573, à Paris, chez Jérôme de Marnef et Guillaume Cavellat. Lucio Fauno a traduit cet *Epitome* en italien ; Venezia, Tramezzino, 1543, in-8°. Philippe des Avenelles l'a aussi traduit en français, du moins en partie, car Du Verdier ne mentionne qu'un premier volume, imprimé à Paris, en 1558, in-8°, par Philippe d'Anfrie et Richard Breton.

B—L—M.

**TIDEMAN** (PHILIPPE), peintre, né à Hambourg, en 1657, s'appliqua à la peinture malgré la volonté de ses parents qui voulaient qu'il fit des études analogues à la fortune dont sa famille jouissait. Il parvint à vaincre leur opposition et fut mis chez un peintre nommé Naes, sous la direction duquel il resta huit ans. Au bout de ce temps, il se mit à étudier seul et à ouvrir même une école ; mais il eut le bon esprit de sentir tout ce qui lui manquait pour être un habile professeur, et il se hâta de se rendre à Amsterdam, attiré par la renommée de Lacriisse. Il entra chez ce maître dont l'humeur brusque et la bizarrerie le dégoûtèrent bientôt, et, au bout de six mois, il le quitta et se mit à exécuter les tableaux qu'on lui demandait. Lacriisse, qui avait apprécié le secours qu'il pourrait tirer du talent de Tideman, alla le

(1) Laserna Santander nomme cet imprimeur (Danesius ou Dionysius Hectorius : nous avons suivi Hain *Repertor* ; n. 15519)

trouver, l'engagea à revenir chez lui, lui donna sa table avec une forte pension, et le fit participer aux grands travaux dont il était chargé. Les caprices de Lacrisse, un moment ralentis par le besoin qu'il avait de son élève, reprirent le dessus, et Tideman le quitta de nouveau. Il se maria, obtint le droit de bourgeoisie, et l'on s'empressa de lui confier de toutes parts l'exécution d'un grand nombre de tableaux et de plafonds. Il peignit la volute du buffet d'orgue de l'ancienne église luthérienne. Mais les ouvrages qui lui firent le plus d'honneur furent deux grandes compositions tirées de l'Énéide, dont l'une représente Vénus qui se plaint à Jupiter des persécutions dont Enée est l'objet, et l'autre Junon priant Eole de détruire la flotte troyenne. Ses compositions sont extrêmement ingénieuses, et marquent un génie vif, abondant, et une instruction peu commune chez les artistes. Son dessin peut servir de modèle aux profès, et sa couleur ne manque ni d'éclat ni de force. Il laissa une grande quantité d'esquisses et de compositions dans lesquelles brille toute la vivacité de son imagination. Il mourut le 9 juin 1705.

P—s.

**TIEDGE** (CHRISTOPHE - AUGUSTE), poète allemand, né en 1752, à Gardeleben dans la province de Magdebourg, fit ses études à l'université de Hall, et se trouvant, lorsqu'il les eut achevées, dénué de fortune, entra comme précepteur dans une famille du comté de Hohenstein, où les beaux sites de cette contrée romantique commencèrent à lui inspirer le génie des vers qui, plus tard, s'est si bien développé. Il s'y lia avec d'estimables littérateurs et surtout avec

Mme Recke dont les goûts se rapprochaient beaucoup des siens. Les premiers essais poétiques de Tiedge furent publiés dans l'ouvrage périodique intitulé *Olla podrida*, puis recueillis dans l'*Almanach des muses* de Burgos et Woss. En 1785, il alla habiter Halberstadt, où il fut le secrétaire du conseiller de Hagen. Lorsque cet excellent homme fut mort, Tiedge continua d'habiter avec sa famille la belle vallée de Quedlinbourg, dont il a célébré les *délices* dans plusieurs de ses ouvrages; mais où il eut encore le chagrin de voir mourir une femme chérie qui lui légua une pension. Alors il ne lui fut plus possible d'habiter ces lieux témoins de tant d'infortunes, et il se mit à voyager dans l'Allemagne septentrionale, s'arrêtant tantôt à Hall, tantôt à Berlin. C'est dans cette dernière ville qu'il eut le bonheur de retrouver une ancienne amie, Mme Recke, qui, comme lui, avait continué de cultiver la poésie et s'y était également perfectionnée. Dès lors, devenus inséparables, ils firent ensemble plusieurs voyages dont cette dame a publié, de 1815 à 1817, des relations qui ont eu beaucoup de succès. Ils passèrent ainsi délicieusement plusieurs années, soit à Berlin pendant l'hiver, soit à Toeplitz et à Carlsbad pendant l'été, ou enfin dans un domaine de la duchesse de Courlande à Lobischau. Ce fut par ses épitres que Tiedge acquit le plus de célébrité, et il surpassa même dans ce genre les Schmidt, les Gleim et les Klammer. D'habiles compositeurs mirent en musique ses plus beaux épisodes, et ils furent répétés dans toute l'Allemagne. On regarde comme le chef-d'œuvre de Tiedge son poème sur

la science astronomique, intitulé *Uranie*, qu'il publia en 1801, et dont le succès fut tel qu'il eut en peu d'années un grand nombre d'éditions. Composé d'épisodes et de tableaux gnomiques, on lui reproche, comme à notre Delille, de manquer de plan et d'unité, à quoi ses admirateurs, qui sont nombreux en Allemagne, répondent avec raison que le véritable génie poétique ne peut être resserré dans des bornes étroites, ni retenu par un plan symétrique. En 1807 il publia un second poème didactique intitulé le *Miroir des femmes*, dont la poésie moins brillante parut un peu monotone, et se rapprochait trop du genre épistolaire où l'auteur avait obtenu d'abord tant de succès. Les *Mélanges* qu'il publia plus tard réussirent d'autant mieux que de célèbres compositeurs en choisirent encore une grande partie pour les mettre en musique, de manière que bientôt toutes les parties de l'Allemagne retentirent des vers de Tiedge. Ce poète mourut en 1818. Aucun de ses poèmes, que nous sachions, n'a été traduit en français.

M—DJ.

**TIERNEY** (GEORGES), célèbre orateur anglais, fut longtemps, au parlement britannique, un des plus redoutables adversaires du ministère, et surtout un des plus constants apologistes des révolutions de France. Né à Gibraltar le 20 mars 1761, fils d'un riche négociant, il fut amené fort jeune en Angleterre; fit ses premières études au collège d'Eton, et prit ses degrés à Cambridge. Destiné d'abord à la carrière du barreau, il en fut éloigné par la mort de trois frères, qui le mit en possession de toute la fortune de sa famille et lui permit de prétendre aux plus grands hon-

neurs de la politique, ce dont il se montra toujours fort ambitieux. Un mariage brillant ayant ajouté à ses prétentions, il débuta, en 1788, par la publication d'un pamphlet sur un sujet qui fixait alors au plus haut degré l'attention publique, intitulé : *Essai sur la situation réelle de la Compagnie des Indes*, et souleva dans les Chambres beaucoup de passions et d'intérêts opposés. Le ministre Pitt avait pris l'initiative sur l'état et les ressources de la Compagnie, et il en avait fait un tableau très-brillant; Tierney ne craignit pas de lui donner un démenti formel, et par là se rangea ouvertement dans les rangs de l'opposition. Soutenu par le parti populaire, il aspira dès lors hautement à entrer dans la Chambre des communes. Mais ses premiers efforts ne furent pas heureux. C'était aux électeurs de Colchester, l'un des bourgs les plus accessibles à la corruption, qu'il s'était présenté, sous les auspices d'un très-noble duc; et selon l'usage il avait dépensé des sommes considérables (12,000 livres sterl.). Après cet échec il avait en vain cherché à se faire rembourser par son illustre protecteur. Ce fut inutilement qu'il publia pour cela mémoire sur mémoire, et que, selon l'usage, il dépensa encore pour les frais trois fois plus d'argent qu'il n'en réclamait; et malgré cela il échoua complètement dans un procès qui, en France, eût été un véritable scandale, mais qui en Angleterre ne fut qu'un fait très-ordinaire et tout à fait dans les mœurs britanniques. Tierney gagna du moins à cette lutte d'avoir fixé les regards du parti populaire, qui, voulant absolument le porter à la Chambre des communes, le mit sur les rangs dans un autre

bourg, celui de South-Warth, et l'opposa à Thelusson, candidat ministériel. Cette fois on lui garantit tous les frais, et pour plus de sûreté une cotisation les assura d'avance. Mais il fut trompé dans son espoir, et le poll lui fut encore une fois contraire. Sans se déconcerter, il adressa à la Chambre une pétition, fondée sur une des dispositions du *Treating-act*, pour demander l'expulsion de son compétiteur et sa propre admission, *attendu que des moyens illicites avaient été employés dans l'élection*. Contre toute attente cette pétition eut un plein succès, et Tierney vint siéger, à côté des Fox et des Sheridan, pour l'un des bourgs les plus populaires de l'Angleterre. C'était au commencement de 1796, lorsque le célèbre Pitt avait à lutter contre ses plus redoutables adversaires; dans des discussions où Burk et Tierney, bien que fort opposés dans leurs opinions, se réunirent souvent pour l'attaquer. La session de 1797 s'étant ouverte par un discours qui montrait la couronne comme plus que jamais engagée dans le système contraire à la Révolution française, l'opposition presque tout entière se retira, et l'on vit les Fox, les Sheridan, les Witbread abandonner leurs sièges. Tierney resta presque seul, et sans être le premier d'un parti où l'on remarquait tant d'hommes supérieurs, il sut si bien se multiplier par son énergie et les ressources de son esprit, que le ministère ne fut pas combattu avec moins de vigueur et de ténacité qu'il l'avait été précédemment par toutes les forces de l'opposition. Dans une discussion, où le député de South-Warth l'avait interpellé vivement sur la levée de dix mille marins, destinés

à défendre l'Irlande contre une descente des Français, Pitt alla jusqu'à dire que, pour parler ainsi il ne fallait pas seulement être un ami de la Révolution française, mais un ennemi de l'Angleterre. Tierney aussitôt se lève, pour demander son rappel à l'ordre; à quoi l'orateur de la Chambre répond que ces paroles semblaient en effet exprimer une intention injurieuse, mais que c'était à celui-là seul qui les avait prononcées qu'il appartenait de les expliquer. Pitt alors déclara formellement que ce qu'il avait dit il ne le rétracterait pas, et il le répéta sans y rien changer. Alors Tierney sortit de la salle, et le lendemain il y eut une rencontre où les deux adversaires firent feu deux fois l'un sur l'autre et se manquèrent. Au troisième coup Pitt tira généreusement en l'air, et le combat en resta là. Comme il arrive en pareil cas, les deux champions se séparèrent avec politesse et paraissant reconciliés; mais dès le lendemain chacun reprit sa place à la Chambre, Tierney ne cessant pas de parler pour la paix contre les ministres qui voulaient la guerre, et Pitt l'écrasant encore de son accablante éloquence. En 1799, quand il s'agit de déterminer la Russie, par un ample subsidie, à entrer dans la coalition, il déclara que bientôt il n'y aurait plus en Angleterre un seul propriétaire à qui il restât un schelling, pour se réjouir du succès d'une guerre entreprise, avait-on dit, dans l'intérêt de la propriété. Et l'année suivante, quand il fallut voter pour un semblable subsidie, en faveur de l'Autriche, il s'écria avec la même violence : « Je le vois bien, vous voulez prolonger indéfiniment une guerre qui

« dure depuis sept ans, qui nous a  
 « déjà coûté tant de sang et d'ar-  
 « gent, qui n'a produit que des  
 « désastres et qui, s'il était possible  
 « qu'elle réussît, n'aurait d'autre  
 « effet que d'établir les Bourbons  
 « sur le trône de France! Souve-  
 « nez-vous que les Bourbons ont  
 « voulu nous imposer les Stuarts;  
 « et sachez que les descendants des  
 « hommes qui ont établi la dynas-  
 « tie actuelle en Angleterre, ne  
 « consentiront jamais à sa ruine  
 « pour le rétablissement des Bour-  
 « bons!» Tierney combattit dans le  
 même temps le projet d'envoyer  
 des troupes en Irlande; s'opposa  
 de toutes ses forces à l'union par-  
 lementaire de ce pays, et prononça  
 un discours véhément sur l'*incon-*  
*stitutionnalité* de l'emploi des mi-  
 lices nationales dans l'armée. L'an-  
 née suivante, il attaqua de nouveau  
 les ministres sur l'expédition de  
 Hollande, et demanda qu'une com-  
 mission fût chargée d'examiner les  
 causes qui avaient fait échouer cette  
 entreprise; puis il réclama forte-  
 ment l'ouverture de négociations  
 pacifiques. Plus tard il prononça  
 encore un discours rempli de per-  
 sonnalités et d'expressions inju-  
 rieuses, même grossières contre  
 les ministres, au sujet d'un bill  
 d'amnistie qu'ils avaient demandé.  
 Ce discours excita un grand tu-  
 multe dans la Chambre; lord Castle-  
 reagh le réfuta avec dignité et une  
 force de logique accablante pour  
 son adversaire. Un peu plus tard  
 Tierney présenta des observations  
 sur l'expédition d'Egypte et contre  
 la rupture du traité d'El-Arish qui  
 avait réglé le retour de l'armée  
 française; puis il s'éleva encore  
 contre la suspension de l'*habeas-*  
*corpus* et les mesures arbitraires,  
 multipliées sous prétexte de pour-

suire le jacobinisme. Enfin il ne  
 manqua aucune occasion de blâ-  
 mer et d'entraver les opérations  
 du ministère. Le 18 mars 1801 il  
 parla contre la prolongation du bill  
 sur les séditions; annonça en-  
 suite qu'il demanderait l'accusation  
 du duc d'York pour sa conduite  
 dans plusieurs occasions, et no-  
 tamment dans l'expédition de Hol-  
 lande, et qu'il exigerait qu'on pro-  
 duisît la correspondance de ce  
 prince avec Dundas, secrétaire de  
 la guerre; enfin il accusa les minis-  
 tres d'*extorquer* la prolongation  
 de la suspension de l'*habeas-corpus*.  
 On le vit, peu après, combattre le  
 bill d'oubli en faveur des fonction-  
 naires publics qui, depuis 1793,  
 avaient fait arrêter des personnes  
 réputées suspectes, et s'étonner  
 que le comité secret recommandât  
 une pareille mesure, puisque ses  
 membres devaient seuls en profi-  
 ter. Il demanda, en conséquence,  
 que cette question fût soumise à  
 une commission composée d'une  
 autre manière. Au changement de  
 ministres, en 1801, son ami Addin-  
 gton ayant été nommé chancelier  
 de l'Echiquier, Tierney fut appelé  
 à l'emploi lucratif de trésorier de  
 la marine, et obtint en même temps  
 une place dans le conseil avec une  
 pension pour sa femme. Il devint  
 aussi lieutenant-colonel comman-  
 dant des volontaires de Sommerset-  
 House, et eut le même rang dans  
 un régiment levé au bourg de  
 Southwark; mais, quelque temps  
 après, des discussions ayant eu lieu  
 entre les volontaires et leur com-  
 mandant, Tierney résigna son of-  
 fice. Pendant la courte administra-  
 tion de lord Grenville, il fut placé  
 à la tête du contrôle pour les affai-  
 res de l'Inde; mais il perdit cet  
 emploi, lorsque son parti sortit du



ministère, et, depuis cette époque, il continua de figurer dans l'opposition. En juin 1815, il demanda aux ministres pourquoi les traités faits entre les puissances alliées étaient présentés à la chambre un an après leur date; et après avoir blâmé encore d'autres opérations, il s'étonna que le royaume des Pays-Bas ne pût lui-même construire ses forteresses, n'approuvant pas l'abandon de cinq millions qu'on lui faisait pour cet objet. Le 20 février 1816, il proposa de nommer un comité, comme après la guerre d'Amérique, pour examiner le produit des taxes et fixer les dépenses; mais la proposition fut écartée à une grande majorité. Dans les séances des 6 et 7 mai, il attaqua l'énormité de la liste civile accordée au prince régent. « Lord Castlereagh, dit-il, nous a entretenus, il y a quelques jours, de la nécessité de mieux régler la liste civile; mais, dans la crainte de n'avoir pas la majorité, il a fait venir dans son hôtel beaucoup de membres, pour leur expliquer l'affaire. Le noble lord assure que la famille royale n'a que 490,000 liv. st. pour maintenir la splendeur de la couronne; et il nous propose pour modèle la liste civile de France; mais puisque le noble lord, à l'imitation des jeunes *gentlemen* qui reviennent de leurs voyages, admire tout ce qu'il a vu sur le continent, pourquoi ne nous a-t-il pas fait admirer aussi la noble conduite de la famille royale de France, qui a renoncé spontanément à une partie des revenus que la nation lui avait assignés? » Tierney tomba malade dans le mois de juillet suivant, et l'on désespéra de sa vie; mais il se rétablit et reparut au parlement, où,

le 6 mai 1817, après un discours qui excita plusieurs fois les éclats de rire de l'opposition, par des plaisanteries sur les ministres, il renouvela, sous une autre forme, la motion qu'il avait faite dans la dernière session, au sujet de la création d'un département des colonies. En mars 1818, il prononça encore un discours rempli d'expressions virulentes, et même grossières, contre les ministres, au sujet du bill d'amnistie qu'ils avaient demandé. Ce discours excita un grand tumulte dans la chambre; et le ministre Castlereagh le réfuta encore victorieusement. Cette époque fut sans nul doute une des plus brillantes de la vie parlementaire de Tierney. Jusqu'à sa mort, en 1830, bien qu'il n'ait pas cessé de faire partie de la Chambre, il prit peu de part aux discussions, se bornant invariablement à voter contre les ministres quels qu'ils fussent. A une époque où tant de grands orateurs parurent en Angleterre, on peut dire que, sans être au premier rang, Tierney tint une place très-distinguée. Moins brillant que Fox, il était plus fécond en arguments, en citations. Sans déployer autant d'érudition et de savoir que Burke et Wyndham; sans orner ses discours d'autant d'esprit et de finesse que Sheridan, il saisissait et persuadait plus fortement l'auditoire. La plupart de ses discours ont été imprimés et traduits en différentes langues. Il a en outre publié : 1° *Situation réelle de la Compagnie des Indes Orientales, eu égard à ses droits et à ses privilèges*, in-8°, 1797; 2° *Deux lettres sur la pétition de Colchester*, in-4°, 1791; 3° *Lettre au très-honorable Henri Dundas sur la situation de la Compagnie des Indes Orientales*, in-8°.

Cette critique, qui parut sous le voile de l'anonyme, fut réfutée par George Anderson. Tierney publia alors sous son nom une autre *Lettre à M. Dundas sur l'état des affaires de la Compagnie des Indes, de M. Anderson*, in-8°. M—DJ.

**TIETLAND**, architecte allemand, dans le x<sup>e</sup> siècle, dirigea la construction de l'église du monastère d'Ensidles, connu sous le nom d'Ermitage de la Vierge, situé dans les montagnes de la Suisse; monument célèbre par son antiquité et par les trésors que la piété des fidèles y a réunis. Ebherard, fondateur et premier supérieur de ce monastère, qui possédait quelques notions d'architecture, en jeta les fondements; mais ce fut Tietland, architecte renommé à cette époque, qui fut choisi pour lui succéder dans cette entreprise, et qui la termina. L'église qu'il construisit est en forme de croix avec trois tours, dont la plus petite s'élève sur le centre de la croix; les deux autres, qui servent de clochers, sont placées de chaque côté de la nef. P—s.

**TIGEOU** (JACQUES) et non Tigeon (1), comme on le nomme assez généralement, était angevin et probablement né à Angers, dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et prit le bonnet de docteur en théologie à la faculté de Reims. Le car-

dinal de Lorraine cherchait, pour le chapitre de la cathédrale de Metz, des hommes qui pussent arrêter les progrès que l'hérésie faisait chaque jour dans cette ville. Tigeou convenait à ce dessein par sa science, ses talents pour la chaire et son zèle extrême pour le catholicisme. Il fut nommé chanoine et reçu en cette qualité à Metz, le 6 décembre 1567. Pendant cette même année, suivant Du Verdier, il avait publié à Reims, chez G. de Foigny, la traduction d'un écrit de saint Augustin contre un évêque donatiste. Tigeou se fit bientôt aimer de tous ses confrères et il gagna entièrement leur confiance. Un édit de Charles IX, donné à Metz, le 6 avril 1569, avait interdit, dans cette ville, l'exercice de la religion prétendue réformée. Le chapitre, ayant appris que l'on travaillait sourdement à faire révoquer cet édit, forma dans son sein une commission permanente de six membres, pour s'opposer, par tous les moyens possibles, à cette révocation, et, en général, à ce qui tendrait à favoriser la réforme. Tigeou en fit partie et fut en même temps l'un des deux prédicateurs de la cathédrale que le chapitre établit pour maintenir, par leurs instructions, les catholiques dans la foi. Meurisse, qui nous apprend ces particularités, vante l'éloquence des sermons de Tigeou. Ce chanoine, devenu chancelier, mourut à Metz, le 3 octobre 1593. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui : *I. Réponse à ceux qui demandent de vivre en liberté de conscience, prouvant amplement que les hérétiques doivent être contraints par les lois et ordonnances d'embrasser et suivre l'union catholique*, etc. Paris, Nic. Chesneau, 1573, in-8°.

(1) Voy. les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et Du Verdier, auteurs contemporains. Voy. aussi l'histoire des évêques de Metz et celle de la naissance des progrès et de la décadence de l'hérésie en cette ville, par Meurisse. Ces autorités auraient dû empêcher D. Calmet, les bénédictins, auteurs de la grande histoire de Metz et les écrivains plus récents, de donner à celui qui fait le sujet de cet article le nom de Tigeon.

Le long titre de ce livre, que nous ne connaissons pas, mais qui est cité par Du Verdier, ferait craindre que Pardeur religieuse de Tigeou ne l'ait poussé un peu trop loin. Il joignit à cette réponse, prise, dit-il, de deux épîtres de saint Augustin, la traduction d'un dialogue de saint Jérôme contre les Lucifériens. II. Traduction des *Œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, avec annotations*, etc. Chesneau, 1574, in-fol°. On a extrait de ce vol. et donné séparément, sous la même date, chez le même imprimeur, mais dans le format in-8° : *Deux Traités contre les basteleurs, joueurs de farces, pippeurs de dez et de cartes*, etc. Ces deux Traités, aujourd'hui, fort rares, sont plus recherchés que les Œuvres complètes. Les traductions de saint Cyprien, publiées, en 1672, par Pierre Lombert et, en 1837, par l'abbé Guillon, ont fait entièrement oublier celle de Tigeou; mais il reste au chanoine de Metz le mérite d'avoir ouvert la voie et défriché le terrain. III. *La Conjonction des lettres et des armes des deux très-illustres princes Lorrains, Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et François, duc de Guise, frères*; tirée du latin de Nic. Boucher (*Voy. ce nom, v. 268*), docteur en théologie. Reims, G. de Foigny, 1579, in-4°. On trouve aussi dans ce vol. peu commun un sermon (2) et deux harangues du cardinal de Lorraine, l'une au concile de Trente (3) et l'autre au colloque de Poissy. IV. Tigeou a contribué,

pour un cinquième au moins, à *l'Histoire de la vie, mort, passion et miracles des Saints dont on fait la fête dans toute la chrétienté, pendant les douze mois de l'année*. Paris, Chesneau, 1579, 3 vol. in-fol. Les vies renfermées dans ces trois vol. sont traduites en grande partie du grec de Siméon le Métaphraste, du latin de l'évêque Louis Lippomani (*Voy. Métaphraste et Lippomani*), et de diverses légendes manuscrites, trouvées dans les bibliothèques des églises et abbayes du royaume. Les quatre collaborateurs du chanoine de Metz furent Pascal Robin, gentilhomme angevin, Pierre Viel, chanoine du Mans, traducteur d'Optat (4), l'historien Jean Le Frère, de Laval, et Clément Marchant, auteur des *Remontrances aux Français*, etc., citées par M. Brunet. V. Notre chanoine a encore traduit du latin : *Les Contemplations de Idiota, (homme des)* (*Voy. Jordens xxii, 4.*), *sur l'amour divin, la Vierge Marie, la vraie patience, le continué combat de la chair et de l'esprit, l'innocence perdue et la mort. Item douze règles concernant la vie chrestienne*. Paris, Chaudière, 1586, in-16. — Tigeou (Thomas), sans doute proche parent de Jacques, était docteur en médecine à Angers, lorsqu'il publia l'ouvrage suivant, mentionné par Du Verdier, dans son supplément à l'*Építome* de Gesner : *Anti Macolo-*

(2) « Enseignant par quel moyen nous devons préparer nos consciences pour recevoir J.-C. venant à nous. »

(3) Prononcée en latin, mais traduite en français par Tigeou.

(4) La traduction de Viel ayant été oubliée à Part. Optat, nous en donnons le titre, d'après le Manuel du libraire, parce qu'elle est rare et encore recherchée : *L'histoire du schisme, blasphèmes, erreurs, sacrilèges, homicides, incestes, et autres impiétés des Donatians*; traduit du latin d'Optat, par Pierre Viel, Paris, Chesneau ou Morel, 1561, in-8.

*gium, quo demonstratur obstetricibus non esse tutè fidendum de virginitate aut defloratione mulieris adultæ referentibus.* Lyon, Pierre Roussin, 1574, in-8°. Baillet, dans ses *Anti*, rapporte ce titre un peu différemment. Par exemple, il met *adulleræ*, au lieu d'*adultæ*, etc. Il nomme l'auteur Tigéon, comme il avait déjà nommé ailleurs le précédent. La Monnoie remarque à cette occasion que ce doit être une erreur et qu'il faut lire Tigéou.

B—L—U.

**TIGNONVILLE** (GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, sire de), d'une noble et ancienne famille, déjà connue avantagement du temps de Philippe-Auguste, vivait dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il fut d'abord conseiller et chambellan de Charles VI, ensuite prévôt de Paris de 1401 à 1408. C'était un homme distingué par son esprit et par sa science, par ses belles manières et par la facilité de son élocution; mais il est moins célèbre, sous ce rapport, qu'en raison d'une fâcheuse affaire, que lui attira son zèle pour la justice et pour l'accomplissement de ses devoirs. Vers la fin de 1407, deux écoliers-cleres de l'Université de Paris, Léger Dumoussel et Olivier Bourgeois, l'un normand, l'autre breton, s'étant rendus coupables d'homicide et de vol sur les grands chemins, le prévôt les fit arrêter, et offrit à l'Université de les lui livrer pour qu'elle les jugeât elle-même. Celle-ci ayant refusé de les reconnaître pour siens, Guillaume, assisté de quatre conseillers au parlement, procéda contre eux, et, après avoir acquis la preuve certaine de leurs crimes, les condamna à être pendus. Dans la crainte que les autres écoliers ne fissent quelques tentatives

pour les sauver, ils furent exécutés de nuit, à la clarté des flambeaux, et leurs cadavres restèrent des mois entiers attachés au gibet. Cependant, les étudiants de la nation de Normandie, partisans du duc de Bourgogne, ennemi de Guillaume (1), et excités par ce prince, soulevèrent l'Université qui réclama enfin ses privilèges. Elle suspendit ses exercices, ferma ses classes, fit taire ses prédicateurs, et agit si bien sur l'esprit affaibli du monarque, qu'elle obtint un arrêt du conseil, déclarant que le Prévôt avait mis dans sa conduite trop d'imprudence et de précipitation. Il fut dépouillé de sa charge, dont le duc de Bourgogne fit pourvoir Pierre des Essarts, officier de sa maison et sa créature dévouée. Alain Chartier, Enguerrand de Monstrelet, Robert Gaguin et, d'après eux, une foule d'écrivains modernes, ajoutent que Guillaume fut obligé d'aller avec le bourreau dépendre les deux écoliers, les baiser à la bouche et les accompagner jusqu'aux Mathurins, où ils furent transportés en grande pompe à ses frais, sur un char de deuil que conduisait l'exécuteur revêtu d'un surplis. Ces dernières circonstances, surtout le baiser à la bouche et le surplis du bourreau, paraissent tout à fait incroyables; aussi, une chronique manuscrite contemporaine (2) n'en fait-elle aucune men-

(1) Guillaume avait été chargé de faire les informations au sujet de l'assassinat du duc d'Orléans. Il avait montré beaucoup de vigilance, et le premier, il avait découvert que les assassins s'étaient réfugiés dans l'hôtel d'Artois, etc.; de là le vif ressentiment et la haine du duc de Bourgogne contre le magistrat trop consciencieux.

(2) Au commencement du cinquième volume de son grand travail sur les manus-

tion. Elle dit, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, que ce fut des Essarts, le nouveau prévôt, qui alla dépendre les écoliers, et les restitua à l'Université. On les inhuma dans le cloître des Mathurins (le 18 mai 1408), et leur tombe fut décorée d'une épitaphe qu'on lisait encore avant la Révolution de 1789 (3). La disgrâce de Tignonville n'eut pas une longue durée. Le roi le nomma bientôt président de la Chambre des comptes; mais, avant d'entrer en fonctions, il fut encore forcé de faire des excuses publiques à l'Université, ce dont il se tira en homme d'esprit. On croit qu'il mourut en 1414, sans avoir été marié, ne laissant d'autre héritier que sa sœur Philippe, qui avait épousé le chevalier Jean du Monceau, dont les enfants reprirent le nom et les armes de Tignonville. C'est de Philippe que descendait probablement cette belle Marguerite de Tignonville dont Sully a conservé le souvenir dans ses *Mémoires*, laquelle sut résister fermement aux attaques et aux séductions de Henri IV qui, n'étant encore que roi de Navarre, était devenu éperdûment amoureux d'elle. Dans les manuscrits qui contiennent les poésies de Charles d'Orléans, se trouvent plusieurs pièces de vers

---

crits français, M. Paulin Paris a fait connaître cette chronique, et il en a rapporté le passage relatif à l'affaire de Tignonville. Il a aussi donné au même endroit d'amples et curieux détails sur tout ce qui concerne le prévôt de Paris.

(3) On peut voir cette épitaphe dans *l'histoire de France* de Velly, continuation de Villaret, t. XIII, p. 50 et 51 (édit. in-12), ou dans les *Antiquités nationales* de Millin, t. III (Église des Mathurins). Millin donne la figure de la tombe des deux écoliers, qui sont représentés ensevelis avec la tête de travers.

portant en tête le nom de Tignonville (4). On pense qu'elles sont du prévôt de Paris. Nous avons une autre preuve de son goût pour les lettres (5). A la prière de Charles VI, il traduisit ou imita en français un manuscrit latin intitulé : *De Dictis et Factis memorabilibus Philosophorum*, que l'on attribue assez généralement à Guillaume de Sommerset, plus connu sous le nom de Malmesbury. Sa version ou imitation fut très-goûtée des contemporains, et encore fort estimée dans les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. (*Voy.* sur cet ouvrage *le Livre des Proverbes français*, par M. Le Roux de Lincy, introduction, p. xxxix, et les *Manuscrits*, etc., mentionnés dans les notes). Il a été imprimé pour la première fois, sans nom d'auteur, sous ce titre *Dicts moraulx des philosophes et primièrement des Sedechias*, etc. Bruges, Colard Mansion, pet. in-fol. sans date (vers 1475). La réimpression de Paris, in-4<sup>o</sup>, par Michel le Noir, aussi sans date, renferme de plus *Les Proesses du vaillant Alexandre*. Pour les autres éditions, consultez le *Manuel* de M. Brunet, aux mots *Dicts des philosophes*. Celle de Paris, P. Vidouc et Gallier du Pré, 1531, pet. in-8<sup>o</sup>, qui n'est peut-être pas la dernière, porte le nom du sire de Tignonville. Les *Dicts moraulx* ont été traduits à leur tour dans plusieurs langues. L'An-

---

(4) M. Marie Guichard a inséré deux de ces pièces dans son édition des poésies du duc Charles.

(5) Ce goût l'avait mis en relation avec Christine de Pisan. Il existe de cette femme illustre une lettre adressée à Guillaume de Tignonville, pour le mettre au courant de la polémique soulevée à l'occasion du *Roman de la Rose* (M. P. Paris, *Manuscrit français*, vol. cité, page 175).

gleterre en eut deux versions différentes, l'une par Etienne Scrope, en 1450, l'autre par Antoine Erle *of Ryuyers lord of Scales*. Celle-ci fut imprimée en 1577, par le célèbre Guill. Caxton, qui en donna deux autres éditions. Rynyers a estropié le nom de l'auteur français en l'appelant Jehan de *Teonville*.

B—L—U.

**TILBORG** (GILLES VAN), peintre né à Bruxelles en 1625, imita avec succès la manière de Brewanech et de Ténier. Il aimait à traiter des sujets d'une nature peu relevée, tels que des réunions de paysans, des tabagies, des corps de garde. Quoique moins spirituel dans sa touche que Braw, il lui est égal par la couleur. C'est là son grand mérite, quoique dans quelques-uns de ses tableaux il ait poussé la vigueur du coloris jusqu'à tomber dans le noir; mais ce défaut est rare chez lui. Comme tous les artistes de son pays, il entend très-bien la science du clair obscur, et ses figures sont en général d'un dessin meilleur que celui des peintres flamands. Ses compositions sont également recommandables par leur vérité, et ses compatriotes les recherchent avec empressement. On cite, parmi ses productions les plus remarquables, un estaminet de paysans, peint en 1658, et un *roi boit flamand*, dont la composition est tout à fait originale.

P.—S.

**TILLEMONT** (NICOLAS DE TRALAGE). *Voyez* au tome LXV, et supprimez les cinq dernières lignes de l'article signé par D—N—U.

**TILLIER** (FRANÇOIS), écrivain qui vivait dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, était avocat à Tours, où probablement il avait pris naissance. Il ne nous est connu que par

un petit ouvrage curieux et assez recherché, qui a pour titre : *le Philogame ou ami des noces*, en deux livres. Paris, Poupy, 1578, in-16. Ce traité singulier annonce que l'auteur avait beaucoup d'érudition. Il traduit en vers français, qui ne sont pas trop mauvais pour l'époque, les passages qu'il emprunte aux poètes anciens et à quelques poètes latins modernes. On peut voir un échantillon de sa prose et de ses vers, dans la *Bibliothèque française* de Du Verdier. Notre ancien bibliographe cite encore de Tillier : *Oniropolia. Præterea dialogus Errici, Gallia et Polonia regis christianissimi etc.* mais il ne dit pas si cela a été imprimé.

B—L—U.

**TIMONEDA** (JEAN DE), auteur dramatique et conteur espagnol du XVI<sup>e</sup> siècle, exerçait à Valence la profession de libraire. On ignore l'époque de sa naissance et les particularités de sa vie. On sait seulement que c'était un homme d'esprit et de talent qui avait des connaissances assez étendues en littérature. Il paraît qu'il atteignit un âge très-avancé, puisque Cervantès a dit qu'il avait « vaincu le temps en vieillesse. » (*En vejez el tiempo venze*). Lié intimement avec le fameux Lopé de Rueda (*roy. Lope, xxv, 27, et Rueda, lxxx, 132*), et son admirateur passionné, il copia de sa main les pièces de cet auteur comique (qui était en même temps acteur et directeur de troupe); en corrigea le style sans altérer le naturel, la verve, et se chargea du soin de leur publication. Il publia aussi celles d'Alonzo de la Vega, comédien et auteur, mort à Valence vers 1566. Enfin il enrichit la scène de ses propres œuvres. Mais le titre principal de Timoneda à la renommée, c'est qu'à l'imitation des Ita-

liens, il composa des historiettes qu'il n'osa point, comme eux, intituler *Nouvelles (Novelas)*. Il les désigna sous le nom plus modeste de *Contes (Patranas)*, croyant ainsi les mieux recommander à ses compatriotes. Il n'égalait point ses modèles en ce genre, où ils ont brillé du plus vif éclat. Cependant ses petites histoires, élégamment écrites, sont encore lues avec plaisir, surtout par les amateurs d'intrigues compliquées. Ce Timoneda, dit Bouterwek (à qui nous devons plusieurs des renseignements qui précèdent), s'était piqué de surpasser les Italiens en événements extraordinaires, en dénouements imprévus, et il promet solennellement cette espèce d'amusement à ses lecteurs. Il faut ajouter que cet amusement était très-conforme au goût de sa nation, à l'époque où il écrivait. Ajoutons encore que l'auteur n'a pas toujours suivi la marche qu'indique Bouterwek. Dans un de ses recueils (*Alivio de caminantes, Délassement des voyageurs*), on trouve une série de petites anecdotes contées avec une piquante, une gracieuse simplicité, et dans lesquelles il explique un certain nombre de dictons populaires ou locutions proverbiales en usage alors en Espagne. A l'occasion d'un exemplaire de cet ouvrage, en vente à la librairie Techener, au prix de 80 francs, M. G. Duplessis a donné, dans le *Bulletin du bibliophile* (mars 1843), des détails curieux et pleins d'intérêt sur le recueil de Timoneda, et il y a joint la traduction française de deux des contes qu'il renferme. Il est revenu sur ce sujet dans son excellente *Bibliographie parémiologique* (p. 295), où il a rapporté en original quelques-uns des courts récits de l'ingénieux libraire.

Quant aux œuvres dramatiques de celui-ci, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire le passage qui les concerne dans la remarquable *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, de M. A. de Puibusque (1,488) : « Mo-  
« ratin cite de Timoneda les pièces  
« suivantes : en 1559, une imita-  
« tion des *Ménechmes* de Plaute, *Co-*  
« *media de los Menecmos puesta en*  
« *gracioso estilo y elegantes senten-*  
« *cias. Valencia, 1559.* En 1563,  
« *Entremes de un ciego, un mozo y*  
« *un pobre*. C'est le plus ancien in-  
« termède connu (1). En 1566, Auto  
« de la Brebis perdue (*de la Oveja*  
« *perdida*). Cette pièce a été im-  
« primée à Valence en 1597, dans  
« un recueil intitulé : *Cuaderno*  
« *espiritual al santissimo sacra-*  
« *mento y a la asuncion...* En 1567,  
« un *Coloquio pastoril*, imprimé à  
« Valence par Pedro Mey la même  
« année. Tout le théâtre de Timo-  
« neda a été recueilli sous ce titre :  
« *Turiana en la cual se contienen*  
« *diversas comedias y farsas muy*  
« *elegantes y graciosas con muchos*  
« *entremeses y pasos apacibles, agora*  
« *nuevamente sacados a luz, por*  
« *Juan Diamonte* (anagramme de  
« Timoneda), *impresa en Valencia,*  
« *en casa de Juan Mey, etc.* »

Quoique les pièces dont se compose la *Turiana* portent les dates de 1563, 1564 et 1565, leur réunion forme une seule collection, comme l'indique le titre (Moratin).

Voici, dans l'ordre chronologique et d'après le savant auteur du *Manuel du libr.*, les titres des autres productions de Timoneda : 1<sup>o</sup> *Syria*

(1) Don Eug. de Ochoa a inséré cet intermède, ainsi que les *Menecmos*, dans le premier volume du *Tesoro del teatro español*, etc.



*de varias canciones, o villanescas y guirnalda de galanes*, Séville, Alph. de La Barnera, 1511, in-8°. Cette date, qui se lit dans Antonio, ne doit pas être exacte, dit avec raison M. Brunet. 2° *Tres comedias en prosa*, Valence, 1559, in-8°. Nous croyons que Timoneda n'a été que l'éditeur de ce volume, qui contient probablement les pièces d'Alonzo de la Vega, savoir : *Tolomea*, *Serafina* et la *Duquesa de la Rosa*. Selon Velasquez, le sujet et le plan de ces pièces sont mal conçus, et le style en est peu régulier. Dans la dernière les mêmes acteurs paraissent continuellement, sans aucune distinction d'actes ni de scènes. Moratin les a analysées toutes les trois dans ses *Orígenes del teatro español*. 3° *El sobremesa y alivio de caminantes, en el qual se contienen afables y graciosos dichos cuentos heroycos y de mucha sentencia y doctrina. Memoria hispana. . . Memoria Valentina*, etc., Saragosse, Mich. de Guesa, 1563, 4 part. en 1 vol. pet. in-8° goth. fig. en bois, dont l'une (en tête du premier mémoire) offre le portrait de l'auteur et le représente avec une barbe longue et touffue, le front ceint d'une couronne de chêne. La première partie du volume se compose de contes qui n'appartiennent point au libraire de Valence, et qui sont de otro autor blamado *Juan Aragonés*, que sancta gloria aya, comme s'exprime le titre. La seconde, beaucoup plus agréable, est formée des récits anecdotiques de notre libraire, au nombre de 100 environ. Vient ensuite l'espèce de mémorial en deux parties, destiné à rappeler sèchement, sans réflexions ni commentaires, quelques faits importants, presque tous relatifs à l'histoire d'Espagne. *El So-*

*bremera*, etc., a été réimprimé à Valence en 1570. in-8° (2), et sous le titre d'*Alivio de caminantes* seulement, à Anvers, 1577, in-16. Ces trois éditions sont extrêmement rares. La dernière, celle qui a été décrite par M. Duplessis, est corrigée, et le frontispice porte : *En esta ultima impresion van quitadar muchas cosas superfluas, y malsonantes, que en las otras impresiones estavan* (3). La plupart des contes, proverbes et anecdotes compris dans l'*Alivio*, ont été reproduits textuellement, sans nommer l'auteur, dans la *Silva curiosa*, etc., mise au jour par Julien de Medrano, gentilhomme navarrais. (Voy. à ce sujet les pages 296 et 299 de la *Bibliographie parémiologique*, citée ci-devant). 4° *El Carrañero concionero*, Valence, P. Huete, 1570, in-8°. 5° *Primera parte de las Patranas... en las quales se notan admirables cuentos, graciosas marasias, y delicadas invenciones para saber contar el sabio y discreto relatador*, Alcalá de Henarez, Sebast. Martinez, 1576, in-8° goth.; 2° édit., Barcelone, 1578; 3° Bilbao, 1580, même format. On ne rencontre pas plus facilement ces éditions que celles de l'*Alivio de caminantes*, mais on peut lire le *Patranuelo* dans le 1<sup>er</sup> vol. du

(2) M. Wolf, littérateur fort instruit, a publié récemment à Leipsick, chez Brockhaus, un vol. in-12, de xxiv et 112 pages, sous le titre de *Rosa de romances o romances sacados de las rosas de Juan Timoneda*. Voy. sur cette publication la notice qu'un bibliographe distingué, M. G. B. (Gust. Brunet), a insérée dans le numéro de janvier 1847, du bulletin cité dans la note précédente.

(3) Un exemplaire de cette petite édit. d'Anvers, peut-être le même que celui dont nous avons parlé de la librairie Techener, a été payé 61 fr., vente Nodier (1844).

*Tesoro de Novelistas espanoles* de M. de Ochoa. — M. Ferdinand-Joseph Wolf, litterateur fort instruit et l'un des employés supérieurs de la bibliothèque impériale de Vienne (Autriche), a récemment découvert, dans ce riche dépôt littéraire, un vol. in-12 non signalé jusqu'ici, et contenant des poésies composées ou réunies par Timoneda. Ce vol., de plus de 650 pages, imprimé à Valence en 1572-73, est divisé en huit parties ayant des titres différents, tels que *Rosa de amores*, *Rosa espanola*, *Rosa gentil*, etc. M. Wolf a extrait de plusieurs de ces parties, soixante-deux pièces qu'il a publiées (à Leipsick, chez Brockkaus), sous ce titre : *Rosa de romances o romances sacados de las Rosas de Juan Timoneda*, in-12, de xxiv et 112 pages. Sur cette publication, consulter l'intéressante *Notice*, etc., signée G. B. (Gustave Brunet), insérée au premier numéro (page 17) du *Bulletin du bibliophile*, année 1847. Pour les œuvres de Lope de Rueda, éditées par Timoneda, voy. les deux articles consacrés au premier dans cette *Biographie* (4) et le *Manuel* de M. Brunet. B—L—U.

**TINOIS** (PONCE-SIMON), l'un des secrétaires de Voltaire, naquit à Reims, le 6 novembre 1726. Mis au collège des Jésuites de cette ville, il y fit de si grands progrès, que, dès l'âge de quinze ans, les vers qu'il composait étaient admirés des personnes qui cultivaient les belles-lettres. A un corps faible et très-nerveux, il joignait un esprit ardent qui abrégéa ses jours, et une forte maladie l'emporta en 1753,

âgé de 27 ans. Comme il était sans fortune, il alla mourir à l'hôpital; mais ses amis, au nombre desquels il comptait Félix de Lasalle, Diéquot, Blervache et l'abbé Anquetil, voulant lui rendre les derniers devoirs, se réunirent pour faire son deuil. En octobre 1749, Voltaire vint à Reims, et descendit chez le savant auteur de la *Théorie des sentiments agréables*, Jean-Louis Lévêque de Pouilly (*Voy.* ce nom). Tinois, qui était répétiteur du fils de ce célèbre magistrat, Simon-Jean Lévêque lui fut présenté. Ses manières et son esprit lui ayant plu, il lui proposa de copier sa tragédie de *Catilina*, qu'il venait, a-t-on dit, d'achever à Reims. Nous disons que Tinois plut à Voltaire; nous en avons la preuve dans la lettre suivante que ce dernier écrivit, le 8 octobre 1769, à M. le comte d'Argental : « J'ai fait copier à Reims *Catilina*. Je ne peux me refuser au plaisir de vous dire que j'ai trouvé dans cette ville un copiste qui a voulu d'abord lire l'ouvrage avant de se hasarder à le transcrire; et voici ce que mon écrivain m'a envoyé après avoir lu la pièce :

Enfin le vrai *Catilina*  
 Sur notre scène va paraître :  
 Tout Paris dira : le voilà :  
 Nul ne pourra le méconnaître.  
 Ce scélérat par sa fierté,  
 César par sa valeur altièr,  
 Cicéron par sa fermété,  
 Montreront leur vrai caractère;  
 Et dans ce chef-d'œuvre nouveau  
 Chacun reconnaîtra par le coup de pinceau  
 César, *Catilina*, Cicéron et Voltaire.

« Ce n'est pas, continua-t-il, que je prétende captiver votre suffrage par le sien; mais vous m'avouerez qu'il est singulier qu'un copiste ait senti si bien et ait si bien

(4) Dans l'art. Rueda, par transposition de lettres, on a écrit *Timonede* au lieu de *Timoneda*.

écrit (1). » Au mois d'août 1750, l'inois, devenu secrétaire de Voltaire, était à Berlin avec lui, mais ils ne tardèrent pas à se brouiller. La lettre qui suit nous en fera connaître le sujet. Le 3 janvier 1751, Voltaire écrivait à M. Denis : « Vous connaissez Jeanne ; cette brave pucelle d'Orléans... faite pour être enfermée sous cent clefs, m'a été volée. Ce grand flandrin de Tinois n'a pas résisté aux prières et aux présents du prince Henri, qui mourait d'envie d'avoir Jeanne et Agnès en sa possession. Il a transcrit, le païen, il a livré mon secret au prince Henri pour quelques ducats. J'ai chassé Tinois, je l'ai renvoyé dans son pays. » Tinois, si l'on en croit quelques on-dit, aurait été aussi en Angleterre avec l'auteur de la Pucelle, et se serait brouillé pour quelques infidélités que les poètes ne pardonnent pas. Nous avons cherché dans les ouvrages de Voltaire et dans sa correspondance, qui certes, sont assez volumineux, et nous n'y avons trouvé que les deux lettres que nous venons de rapporter. On a de Tinois quelques pièces de vers qu'il fit imprimer dans diverses circonstances, un recueil ms. in-4<sup>o</sup> de poésies fugitives, déposé à la bibliothèque de Reims, un discours sur les avantages de la société et une lettre insérée dans le journal historique sur les matières du temps, par laquelle il disculpe le conseil de la ville de Reims des reproches qui lui étaient faits dans ce même journal, pour la démolition de la porte Bazée, monument romain. Cette lettre lui valut de la part du conseil une gratification de

48 liv. Nous avons prouvé à l'article de Jean Léthinois (*Voy. ce nom*), que c'était à tort qu'on avait prétendu que cet avocat avait été secrétaire de Voltaire. L—C—J.

**TINTHOIN** (PIERRE-FRANÇOIS), né à Paris en 1751, fut un des ecclésiastiques de France les plus estimables de cette époque. Destiné, dès l'enfance, à la carrière de l'Église, il fit ses études dans cette ville, et entra aussitôt après dans la congrégation de l'Oratoire. Il fut ensuite professeur d'Écriture-Sainte à la Sorbonne, et enfin chanoine à la cathédrale de Saint-Omer. C'est dans cette dernière position qu'il se trouvait lorsque la Révolution commença en 1789. Comme beaucoup d'autres il ne s'y montra pas d'abord fort opposé. Ce ne fut qu'au moment où il vit la religion et la monarchie menacées dans leurs bases, qu'il crut de son devoir de les défendre autant qu'il était en lui. Il composa pour cela plusieurs brochures contre la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale, et s'attira toutes les haines du parti révolutionnaire. Voulant se soustraire à ses fureurs, il fut obligé de s'expatrier, et se réfugia en Angleterre vers la fin de 1792. Il revint après le Concordat qui fut conclu par le pape Pie VII en 1801, et fut aussitôt nommé curé de la paroisse des Blancs-Manteaux, qu'il desservit pendant quatre ans avec beaucoup de zèle et de piété. En 1806, le cardinal du Belloy, devenu archevêque de Paris, le fit un des chanoines pénitenciers de cette église ; et c'est dans cette position qu'il vit la Restauration de 1814. Bien qu'elle ne fût pas ce qu'il en avait attendu, on ne peut pas douter qu'il ne l'ait

(1) Œuvres de Voltaire, correspondance générale, édition de 1821, tome 48.

secondée avec beaucoup de zèle. Il mourut, à Paris, le 14 mai 1826.

es ouvrages publiés sont : I. *Nouvelle instruction en forme de conférence et de catéchisme sur l'état actuel du clergé en France, avec un Traité sur le schisme et des règles de conduite pour les vrais fidèles, par un prédicateur de l'Église catholique*, Paris, 1791, in-8°. Cet ouvrage eut en peu de temps six éditions. II. *Exhortations à tous les prêtres et fidèles de l'Église catholique, avec des notes essentielles sur la souveraineté des rois*, Paris, 1792, in-8°. III. *Choix, indications de pieuses lectures à conseiller dans le tribunal de la pénitence*, Paris, 1814, in-18.

Z.

**TIRLET** (le vicomte Louis), général français, né le 14 mars 1773, fut élève de l'école d'artillerie de Châlons, d'où il sortit avec le grade de lieutenant, en 1792. Il fit, en cette qualité, les premières campagnes de la Révolution, sous les ordres de La Fayette et de Dumouriez, devint capitaine en 1793, et chef de bataillon commandant le corps des pontonniers à l'armée de Sambre-et-Meuse en 1796. Il fit partie en 1798 de l'armée d'Égypte, sous les ordres du général Bonaparte, et en devint chef d'état-major, avec le grade de colonel en 1799. Revenu en France après la capitulation, avec les débris de l'armée, il fut employé en Hollande, en Allemagne, puis, créé général de brigade, et passa à l'armée d'Espagne en 1809. Il commandait l'artillerie dans l'expédition de Portugal, en 1812, sous les ordres de Masséna, et fut cité pour sa valeur dans plusieurs occasions, notamment à la poursuite des Anglais lors du siège de Burgos, ce qui lui valut le grade de général

de division. Il était revenu en France à l'époque de la Restauration, et il n'hésita point à se soumettre au gouvernement royal qui le créa chevalier de Saint-Louis, grand officier de la Légion-d'Honneur, et le confirma dans l'emploi d'inspecteur général d'artillerie, pour les directions de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Bayonne. Ayant continué à montrer du zèle pour la monarchie des Bourbons, il fut nommé en 1823 commandant de l'artillerie de l'armée qui fut chargée sous le duc d'Angoulême de rétablir le trône de Ferdinand VII renversé par la révolution. On sait de quels résultats fut suivie cette facile entreprise. Tirlet y eut une très-grande part, surtout à l'attaque de Cadix, qui en fut le dénouement. Mais là vint se mêler à la joie de son triomphe un triste souvenir. Il avait été longtemps l'ami et le compagnon d'armes de Sénarmont, et c'était sous les murs de Cadix qu'avait été tué, en 1810, ce brave général. Sachant qu'un monument lui avait été élevé à la place même où il avait péri, Tirlet s'empressa de le visiter avec d'autres amis, pour rendre hommage à sa mémoire. Mais quels furent son étonnement et sa douleur, lorsqu'arrivé à l'endroit fatal il ne trouva pas même les traces d'un tombeau. Nous donnerons ici la lettre touchante qu'il écrivit alors au frère de son digne ami. Ce sera en même temps un complément curieux de sa notice et de celle du brave Sénarmont. (*Voy. ce nom, LXXXII, 90*). « Ce que vous crai-  
« gniez est arrivé ; les Espagnols  
« ont violé la sépulture, dans la  
« chapelle Santa-Anna, placée sur  
« un point élevé, au-dessus de Chi-  
« dana, d'où l'on découvre la bat-

terie où il a été frappé, l'île de Léon et la ville de Cadix. La populace insensée a jeté au vent les cendres de l'homme généreux, qui la protégea au milieu des désastres de la guerre, qui fut toujours juste et loyal. J'ai frémi en apprenant les détails de cet attentat. J'étais loin de m'y attendre. J'avais entendu les habitants des provinces où il avait commandé se répandre en éloges pour le bien qu'ils en avaient reçu. Privé du bonheur de rapporter en France les restes d'un homme dont mon arme s'honore, j'ai chargé un officier d'artillerie de dessiner la chapelle dans laquelle mon illustre ami a été inhumé, et de comprendre dans le même plan la batterie où il a reçu le coup mortel. J'aurais voulu pouvoir faire plus pour la mémoire d'un homme auquel on peut appliquer ce que Montécuculli disait de Turenne : Il est mort, cet homme qui faisait honneur à l'homme. » Ce qu'il y a de remarquable dans ce dévouement que Tirlet ne cessa pas de manifester pour la mémoire de Sénarmon, c'est que trente ans après la mort de ce général, ayant visité le musée de Versailles, il remarqua avec une peine extrême que le portrait de son ancien compagnon d'armes y manquait, et qu'en ayant fait sur-le-champ l'observation au directeur, il obtint que cette lacune fût remplie, d'après un portrait qu'il demanda à la famille. Après l'expédition d'Espagne, Tirlet fut créé vicomte et continué dans son emploi d'inspecteur-général. En 1827, il fut nommé, par le département de la Marne, membre de la Chambre des députés, et il y vota constamment avec le parti ministé-

riel. Réélu par le même département, après la révolution de 1830, il se rangea du parti de la nouvelle royauté, et prononça, dans ce sens, plusieurs discours qui n'ont pas été imprimés, sur l'artillerie et sur l'économie politique. Il continua à recueillir tous les avantages de son dévouement, jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1841. On a du général Tirlet : 1<sup>o</sup> *Observations sur la suppression de la dotation accordée aux écoles royales d'équitation*, Paris, 1828, in-8<sup>o</sup> ; 2<sup>o</sup> *Projet du personnel des troupes du corps royal d'artillerie*, Paris, 1828, in-8<sup>o</sup> ; 3<sup>o</sup> *Opinion sur les fortifications de Paris*, 1833, in-8<sup>o</sup> ; 4<sup>o</sup> *Observations sur le rapport de la commission du budget, concernant les dépenses du matériel de l'artillerie*, Paris, 1835, in-8<sup>o</sup>. M—D—J.

**TIROUX.** (*Voy.* Thiroux, XLV, 428).

**TIRSO** (de MOLINA) (*Voy.* Theliez ou Tellez, dans ce vol. pag. 18).

**TISSARD** (FRANÇOIS) (*Voy.* t. XLVI, 133, col. 2), natif d'Amboise, *lisez* : né à Amboise, vers 1460. Son édition des *Aristophanis comediæ novem, græce absque anno*, in-4<sup>o</sup>, vendu 12 fr. — rogné à la lettre au n<sup>o</sup> 129 du 1<sup>er</sup> catalogue de M. de la Tour, Paris, Tilliard, mai 1808.

**TISSERAND** (JEAN), bon peintre quoique peu connu, mais qui se serait fait une réputation dans la capitale, naquit à Reims et florissait dans la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle et y mourut dans les premières années du XVIII<sup>e</sup>. Les tableaux qu'on a de lui annoncent de la correction et du sentiment, et son genre rembruni n'en exclut pas l'agrément. Il avait composé un sixième ordre d'architecture qu'il désirait présen-

ter au roi. Le lieutenant de ville de Reims, Dalliers, écrivit à ce sujet à J.-J. Colbert, ministre et secrétaire d'Etat, et le conseil de ville donna à l'artiste trois pistoles (30 francs) pour frais de son voyage à Paris. Comme son compatriote Helart, il préféra rester dans son pays natal, quoiqu'il ne trouvât pourtant pas à y vivre d'une manière honnête et indépendante. On rapporte de cet artiste l'anecdote suivante. Tisserand avait l'habitude de laisser ouverte la fenêtre de son atelier, à travers laquelle on voyait facilement ses tableaux et ses esquisses. Un Anglais, frappé du mérite et de la singularité de quelques-uns, y entra un jour, et les voyant tels qu'il le désirait, les lui acheta et les paya largement, ce qui ne pouvait arriver plus heureusement pour Tisserand qui se trouvait alors dans un état voisin de la misère.

L—C—J.

**TISSET** (FRANÇOIS-BARNABÉ), né en 1759, d'une famille obscure, ne reçut qu'une éducation incomplète, et se fit, dès sa jeunesse, ouvrier d'imprimerie. Il exerçait cette profession dans la capitale, lorsque la Révolution commença, et il s'en déclara l'un des plus ardens sectateurs dans les clubs et dans les places publiques, publiant par intervalle des brochures dont le titre indique assez l'esprit et le but. Après avoir subi toutes les vicissitudes de son parti et échappé à de très-grands dangers, il était en 1798, sous le Directoire, un des agents de la police de Paris, préposés à la surveillance de la presse, et il a fait ce métier en secret ou ostensiblement jusqu'à sa mort en 1814. Au nombre de ses publications on doit remarquer : I. *Comptendu aux Sans-culottes de la Ré-*

*publique française par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame Guillotine*, etc. Paris, an II (1793), in-8°, fig. 2. II. *Vie privée de Pierre-Gaspard, dit Anaxagoras Chaumette, ex-procureur de la Commune de Paris, traduit au tribunal révolutionnaire avec plusieurs de ses complices, présentés aux Sans-culottes*. Paris, an II (1793), in-8° ; III. *Tisset au citoyen Fouché de Nantes* (Fouché, alors ministre de la police, protégeait spécialement Tisset qui avait été son agent à Lyon. (Voy. Fouché) ; IV. *Abrégé des principaux événements de la vie de Jésus-Christ ou le Pot-pourri sacré, à l'usage des fidèles croyants, amateurs du Nouveau-Testament*. (Rome, de l'imprimerie du Vatican, Paris, de l'imprimerie de Suret, an VI (1798), in-8° ; V. *Relation exacte et véritable de tout ce qui vient de se passer à Rome, et découverte d'un grand ouvrage mis à l'index par le pape et les inquisiteurs, contenant les noms et portraits d'après nature, des prêtres, nobles, agioteurs de France et d'Europe*, an VI (1798), in-8° ; VI. *Vie politique et privée des sept ministres de la République* (Scham, Lambrechts, Talleyrand, Letourneur, Dondeau, Ramel Pléville), in-8° ; VII. *Vie privée du général Buonaparte*. Paris, an VI (1798). Cet écrit fut mis à l'index à Vienne pour des motifs diplomatiques. Z.

**TISSOT** (PIERRE-FRANÇOIS), académicien, professeur au Collège de France, et successeur de Delille dont il se disait l'ami, ne fut cependant qu'un littérateur médiocre, un professeur de peu de savoir, et sous d'autres rapports encore, tout à fait indigne de succéder au chantre de la pitié, au poète

qui avait peint avec tant de force et de vérité les malheurs, les crimes de la Révolution ! Et ce qui est fait pour étonner encore davantage, ce que la postérité aura de la peine à comprendre, c'est que cet homme ait pu, jusqu'à la fin de sa vie, sans rencontrer de contradicteur se décorer de ces titres pompeux, et qu'après sa mort, remplacé au fauteuil académique par un prélat vénérable, il en ait reçu des éloges d'obligation, il est vrai, mais que la vertu et le talent n'obtiennent pas toujours ! Ce sont là, il faut le dire, des contradictions, des anomalies qu'il est difficile d'expliquer, même pour des contemporains. Et ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que ce fut à l'un des premiers orateurs de la docte assemblée, à celui-là même qui naguère avait stigmatisé de toute la force de son éloquence les erreurs, les fausses doctrines de notre siècle, ce fut à celui-là, disons-nous, qu'échut, en sa qualité de directeur de l'Académie, la tâche difficile de prononcer l'apologie de l'un des sectateurs les plus ardents de ces mêmes doctrines, de l'un de ceux qui les ont pratiquées avec le plus d'audace et d'impunité ! Les deux orateurs, on doit le reconnaître, se sont tirés de ces difficultés avec autant de sagesse que d'habileté ; mais c'est surtout par le silence, par des réticences beaucoup plus que par des explications, de franches réfutations, que tout le monde attendait ! Monseigneur Dupanloup qui avait entendu avec tant d'indulgence et de bonté, les dernières paroles du prince de Talleyrand (*Voy. ce nom*, tom. LXXXIII), parla de son prédécesseur à l'Académie dans le même esprit de charité, et déclara qu'il n'avait de lui aucun

souvenir fâcheux, qu'il était prêt à l'absoudre de tous les torts qu'on pouvait lui reprocher... Et M. de Salvandy, qui avait dit, sur la tombe de Tissot, que le nom de Delille le protégerait contre de *sinistres souvenirs*, ne prononça pas même ce nom en présence de l'Académie ! De pareilles réticences ne peuvent, on le sait assez, convenir à l'histoire. Nous dirons donc avec les ménagements convenables tout ce que nous savons et tout ce que la postérité doit connaître.

Bien que dans tous ses écrits Tissot ait parlé de lui et des siens avec beaucoup d'étendue et de complaisance, on y trouve peu de détails sur son origine et sa première éducation. Tout ce que nous avons pu en savoir, c'est qu'il était fils du tapissier de Mesdames tantes du roi qui eurent beaucoup de bonté pour lui et pour toute sa famille. Orphelin de bonne heure, il fut, a-t-il dit lui-même, mis à Paris dans une maison d'éducation dont les élèves suivaient les cours de Montaigu, où il fut bientôt, si l'on en croit la *Biographie des Contemporains*, pour les professeurs de ce collège un objet de prédilection marquée pour ses progrès rapides dans l'étude des lettres. Comme c'est dans la *Biographie des Contemporains*, dont il fut un des rédacteurs, qu'on trouve ces détails et qu'à l'exemple de son confrère Nodier, avec qui il eut plus d'un trait de ressemblance (*Voy. Nodier*, LXXV, 424), Tissot a souvent composé lui-même son apologie, nous ne les garantissons en aucune façon. On sait du reste qu'il était fort bon parent, et qu'à côté de son éloge personnel il n'a jamais manqué de placer celui des siens, notamment de Goujon, dont il avait



épousé la sœur (1), qui fut son ami le plus intime, et dont il ne cessa pas de faire l'apologie, même lorsque ce fougueux conventionnel fut condamné à mort comme l'un des assassins de son collègue Ferraud. (*Voy.* ce nom, xiv, 416.) Après des études fort irrégulièrement faites et qui restèrent très-incomplètes, Tissot entra dans un de ces ateliers de peinture qui, au premier temps de nos révolutions, furent, sous la direction du fameux David, des écoles d'insurrection et d'émeute, beaucoup plus que des maisons d'enseignement et d'étude. C'est là qu'il se lia avec plusieurs de ces jeunes révolutionnaires, notamment Topino Lebrun (xLvi, 236), qu'il devait retrouver avec joie dans d'autres circonstances. Quels que fussent les attraits que dût avoir pour lui une pareille école, il y resta peu de temps. Sa vocation n'était pas pour les arts. En attendant mieux il entra dans l'étude d'un procureur au Châtelet, où l'on sait que les clercs ne se jetèrent pas avec moins d'ardeur que les élèves de David, dans la carrière des révolutions. Dès les premiers jours de juillet 1789, on le vit figurer dans les rangs de ces jeunes légistes qui, sous le nom de *volontaires nationaux*, concoururent à toutes les émeutes et surtout à l'invasion des Invalides, où l'on avait fait un dépôt d'armes qui fut si maladroitement livré à l'insurrection (*Voy.* MANDAR

LXXII, 466), puis à la prise de la Bastille dont il fut un des *vainqueurs*, comme il s'en est vanté. Ce fut aussi alors qu'il se lia avec Santerre, dont il devint l'agent et l'intermédiaire avec le Palais-Royal, puis avec Saint-Huruge, Méhée, Fournier et d'autres artisans d'émeutes et d'insurrections, qui restèrent ses amis et se lancèrent irrévocablement avec lui dans le torrent des révolutions.

« J'ai embrassé, a-t-il dit plus tard, dans l'introduction de ses écrits historiques ; j'ai servi, j'ai défendu la Révolution ; je viens lui payer un dernier tribut, en essayant de retracer les impressions qu'elle a faites sur nous, au moment de sa magique apparition, et pendant le cours de son orageuse carrière. Témoin attentif, passionné, je n'ai pas cessé un moment d'étudier et de suivre cette Révolution ; mais on ne m'a pas vu figurer comme auteur dans aucune des scènes terribles de ce grand drame... » Il n'y a de peu vrai dans ce petit programme d'un grand ouvrage que l'absence de l'auteur dans les *scènes terribles* de la Révolution si positivement attestée par cet auteur lui-même, mais que la voix publique a trop souvent démenti, et que notre devoir d'historien nous obligera bientôt de démentir également. Après la révolution du 14 juillet, où le pouvoir s'était montré si imprévoyant, si faible, on dut prévoir que l'insurrection, devenue plus audacieuse, plus entreprenante ne tarderait pas à former de nouveaux complots. Ce fut dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, qu'on vit sous les ordres d'un huissier ce rassemblement informe d'hommes ivres, de femmes déguisées, qui attaquèrent

(1) On voit dans les apologies de Goujon publiées par Tissot que ce conventionnel était le fils du directeur de la poste aux étres de Bourg en Bresse ; mais ayant nous-même habité cette ville fort longtemps nous pouvons affirmer qu'il n'y eut jamais de directeur de la poste de ce nom.

dans son palais l'héritier de soixante rois, défendu par les plus braves, les plus dévoués de ses gardes, mais à qui lui-même avait interdit toute espèce de résistance... Et le lendemain ces brigands l'emmenaient prisonnier dans sa capitale ! On ne peut pas dire précisément quelle fut la place de Tissot et de son beau-frère dans cette trop mémorable expédition ; mais nous ne doutons pas que l'un et l'autre y aient activement figuré. Dans le tome II de son *Histoire de la Révolution*, il l'a décrite comme un témoin oculaire ; et dans plusieurs pages de ses écrits, il a parlé avec beaucoup d'admiration de la valeur, même des vertus de tous les chefs, notamment de Maillard et de Fournier l'Américain, qui étaient ses amis (*Voyez ce nom, LXIV, 381*). On sait qu'après ce déplorable événement le duc d'Orléans, qui en était notoirement le chef et le secret moteur, ayant été exilé à Londres, sous prétexte d'une mission diplomatique, son parti fut obligé de se disperser, pour se soustraire aux poursuites du Châtelet, si scandaleusement interrompues par un décret de l'Assemblée nationale (*Voy. Talon, tome LXXXIII, 361*). Tissot et son beau-frère se réfugièrent dans une obscure habitation du village de Meudon, où ils se livrèrent, ont-ils dit, à des études sérieuses, dont les événements qui venaient de se passer, et peut-être ceux qu'ils prévoyaient, leur firent sentir le besoin. Nous ne pensons pas que ces études, quelque sérieuses qu'elles fussent, aient été alors l'unique but de cette retraite ; et il est peu probable que ces messieurs n'en soient pas quelquefois sortis pour visiter leurs amis, et surtout

les clubs de Versailles et de Sèvres dont ils étaient les fondateurs. Ce fut dans une de ces réunions d'ardents patriotes que Goujon prononça sur la mort de Mirabeau un discours qui eut un grand succès, et contribua beaucoup à le faire nommer procureur-syndic du département de Seine-et-Oise. Cette élévation subite donna aux deux amis une grande importance politique, et dès lors ils furent mêlés à toutes les intrigues, à tous les complots de cette déplorable année 1792 qui devait être suivie d'une année plus déplorable encore. Si Tissot et son beau-frère n'y figurèrent pas au premier rang de cette faction sanguinaire que dirigeait la trop fameuse commune du 10 août, on peut être bien assuré qu'ils furent au nombre de ses agents les plus actifs, les plus zélés. Pour en être bien convaincu il suffirait de voir comment Tissot a raconté dans son *Histoire de la Révolution* ou dans ses *Fastes civils*, les événements de cette époque, et de lire dans les Biographies qu'il a également rédigées, les portraits de Saint-Huruge, de Fournier l'Américain et de plusieurs autres qui furent ses amis, on peut même dire ses collaborateurs. On y verra tous les efforts qu'il fait pour louer leurs vertus ; leur courage, leur patriotisme, ou tout au moins pour atténuer leurs torts, qu'il rejette sur le parti *aristocratique*, sur la cour *qui conspirait contre le peuple*, et le roi, qui ne faisait pas assez de concessions, qui ne se livrait pas assez vite, assez complètement à ses bourreaux ! On sait comment la révolution du 10 août vint expliquer tout cela ! Quant aux massacres de septembre, qui eu-

rent lieu à Paris, à Versailles et sur d'autres points, il est également bien sûr, si l'on en croit l'historien Tissot, qu'en cela encore le peuple eut raison, puisqu'il n'y avait pas d'autres moyens de résister aux étrangers, de leur faire évacuer le territoire, d'empêcher enfin que le *perfide* roi ne correspondît avec eux, comme il faisait encore, même lorsqu'il était gardé à vue dans la prison du Temple, ainsi que l'assurent Tissot et tous les écrivains de son parti, qui se gardent bien de dire, quoiqu'ils ne puissent pas l'ignorer, que ce n'était point avec Louis XVI que les Prussiens correspondaient à cette époque ; mais avec Dumouriez, Danton, Lebrun et autres chefs de la nouvelle République, qui leur livraient les trésors de la France, non pour la sauver, comme ils l'ont dit, mais pour se soustraire eux-mêmes à de trop justes châtimens (*Voy. Dumouriez, LXIII, 145, et Billaud-Varennes, LVIII, 272*). Ils savent bien aussi, ces écrivains, puisque c'est un fait désormais acquis à l'histoire, par quel horrible moyen on contraignit ce malheureux prince à demander lui-même la retraite de ceux qui étaient venus pour le délivrer, pour lui rendre sa couronne, ou qui, du moins, avaient annoncé hautement dans leur manifeste ces intentions généreuses ! Tissot n'ignorait rien de tout cela ; et l'on a même dit qu'il faisait partie du cortège qui porta sous les fenêtres de la famille royale, la tête sanglante de la princesse Lamballe (*Voy. ce nom, LXX, 51 et suiv.*), et que c'est à ce fait atroce que Dupuys des Islets (*Voy. ce nom*) fit allusion, lorsque le successeur de Delille lui ayant reproché de porter la tête bien haute, il répondit fièrement

*qu'il n'avait jamais porté que la sienne !* Nous ne dirons pas à quel point pouvait être fondée cette dure apostrophe, mais il nous sera au moins permis de faire considérer que celui-là était bien malheureux, à qui l'on pouvait, sans invraisemblance, faire entendre d'aussi cruelles paroles ? Et ce qui n'est pas moins fâcheux, c'est que le nom de Tissot se trouve lié à plusieurs faits du même genre et de la même époque, notamment au massacre des prisonniers d'Orléans qui fut exécuté à Versailles, le 9 septembre 1792, en présence

D'un cortège cruel, feignant de protéger  
 D'infortunés captifs qu'il va faire égorger.  
 Le char est entouré ; les sabres étincellent ;  
 Sur des monceaux de morts les mourants s'amoncellent ;  
 Et de son sang glacé souillant ses cheveux blancs,  
 La tête d'un héros roule aux pieds des brigands !

Dans ce peu de mots se trouve la description trop vraie et trop complète de ce déplorable événement ; il n'y manque que les noms des victimes et ceux des assassins ; mais on sait qu'au nombre des premiers figurait le vertueux duc de Brissac, ce fidèle ami de Louis XVI, dont le poète a peint en traits si vrais et si touchants le noble caractère :

O martyr de la foi, du zèle et de la gloire !  
 Tant que du nom français durera la mémoire,  
 J'en jure par ta mort, tu vivras dans nos cœurs.

On sait que Delille avait été longtemps l'ami, l'admirateur sincère des vertus du duc de Brissac ; et Tissot ne l'ignorait pas. Il savait à quel point pouvait nuire à ses projets le moindre soupçon d'avoir participé à l'horrible événement du 9 septembre, et il fit tout ce qui dépendait de lui pour l'écarter. Ne pouvant nier d'une manière absolue sa présence à Versailles dans cette affreuse journée, il a d'abord dit qu'au moment du mas-

sacre il était à se promener philosophiquement, un livre à la main, dans les bois de Satory, d'où il entendait les cris des victimes ; puis, ne pouvant faire croire à ce mensonge il a changé de système et reconnu, dans sa notice de la *Biographie portative*, qu'il était présent au massacre, dans la rue de l'Orangerie, le 9 septembre 1792, mais qu'il fut près d'y périr lui-même sous les coups des assassins, en s'efforçant de sauver les prisonniers, et qu'ensuite, plus heureux à la geôle de la ville, où il se rendit, a-t-il dit encore, avec le maire Richaud, il parvint à y sauver les détenus. Mais nous tenons de témoins irrécusables, entre autres de notre collaborateur Eckard, alors secrétaire du maire de Versailles, que tous les prisonniers d'Orléans, dont le *perfide cortège* était commandé par l'ami de Tissot, le trop fameux Fournier, furent égorgés sans être secourus ni protégés par d'autres que le brave Richaud, qui ne put les sauver. Il existe encore à Versailles un vieillard qui fut témoin de ces horribles faits, et qui dit avoir vu l'infortuné duc de Brissac, se défendant seul contre les assassins, et n'ayant d'autre moyen de repousser leurs coups qu'un mauvais chapeau qu'il tenait à la main. Quant aux prisonniers de la geôle, on peut être assuré que si Tissot se rendit auprès d'eux, ce fut avec le chef des égorgeurs (*Voy. Fournier, LXIV, 384*), et non avec Richaud, qui sauva réellement les détenus. On sait qu'il en fut de même à la prison de Saint-Germain, où il ne fallut rien moins que le zèle de ce digne maire et l'intervention de l'assemblée électorale tout entière pour arracher

les détenus aux mains des assassins. Ainsi il est bien sûr que si Tissot fut présent au massacre des prisonniers d'Orléans, comme il le reconnaît lui-même, ce ne fut pas pour les sauver, et que s'il accompagna ensuite aux prisons de Saint-Germain et de Versailles le trop fameux Fournier, chef de ces horribles expéditions, on comprendra dans quel but ce dut être ; et il faudra bien conclure de tout cela qu'il n'a pas dit vrai, lorsqu'il a affirmé avec tant d'assurance qu'on ne l'avait jamais vu *figurer dans aucune des scènes terribles du grand drame de la Révolution*.

Nous ne ferons pas, à l'occasion de cet académicien, qui n'en fut qu'un des agents subalternes, une cause secondaire, le tableau complet de toutes les calamités, de tous les crimes qui souillèrent ces temps déplorables. Il suffira d'ajouter à ce que nous en avons dit, qu'après la retraite des Prussiens, qui, de leur camp de Valmy, furent les spectateurs immobiles de tous ces désastres, commença le procès de Louis XVI, qui en fut le complément, l'inévitable conséquence, qu'alors fut reprise avec un redoublement de fureur la lutte des Montagnards, des Cordeliers et des Girondins, de Marat contre Vergniaud, de Danton contre Robespierre. On peut dire que ce fut surtout à cette époque, que, selon l'expression du député de Bordeaux, la Révolution dévora ses enfants. Bien qu'il se soit souvent glorifié d'être un de ces enfants, Tissot, qui n'était pas naturellement brave, s'arrangea toujours pour n'être pas dévoré ; et ce fut comme cela, qu'en ces temps de lâcheté et de bassesse, il arriva sans accident aux

plus grands honneurs, à la plus haute fortune que les lettres puissent procurer ; c'est ainsi qu'il en a joui paisiblement tant qu'il a vécu, même en présence des Bourbons qui avaient tant de reproches à lui faire ! Se plaçant toujours au second rang et quelquefois au troisième, il marchait, à cette horrible époque de 1793, avec son ami Goujon, sous la bannière de la société des Cordeliers, d'abord succursale, ensuite rivale des Jacobins, et sous la direction de la trop fameuse commune de Paris. C'est avec ce parti qu'ils concoururent de toutes leurs forces au 10 août, au 2 septembre, au 21 janvier, au 31 mai, enfin à tous les événements qui assurèrent le triomphe de la Montagne, du parti le plus exalté, le plus sanguinaire.

Ce fut vers le même temps que Tissot fit une excursion dans la Vendée, où venait d'éclater la guerre la plus terrible qui se lise dans nos annales. On ne sait pas précisément en quelle qualité ni dans quel but il s'y rendit. Très-peu guerrier de sa nature, il ne pouvait guère assister à cette autre espèce de massacre et de destruction que comme suivant ou conseiller de Santerre et de Rossignol, sous les ordres desquels il avait déjà marché plusieurs fois dans les légions du faubourg Saint-Antoine. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pour lui, cette expédition dura peu, et qu'aussitôt après la défaite de Coron, il se hâta, comme Santerre, de revenir dans la capitale. Rentré aussitôt avec une nouvelle ardeur dans le mouvement révolutionnaire, il devint secrétaire général de l'administration des subsistances au ministère de la guerre (*Voy. Pache, LXXVI, 199*), et il épousa la sœur de son ami Gou-

jon ; ce qui le mit au comble de ses vœux. Ce fut, a-t-il dit, la plus belle époque de sa vie. Mais ce bonheur devait bientôt finir. La chute de Danton et de son parti changea encore une fois sa position et celle de son beau-frère, qui y gagna du moins, par la mort de Héraut de Séchelles, dont il était le suppléant à la Convention nationale, l'avantage d'entrer dans cette assemblée. Comme l'on s'y attendait, il alla siéger au sommet de la Montagne, et ne vota que pour les mesures les plus acerbes, suivant l'expression de Barère. Cependant, il y eut peu d'influence et ne tarda pas à être chargé d'une mission à l'armée de Rhin et Moselle, où il emmena Tissot comme son conseiller et son secrétaire. On sait de quels pouvoirs étaient alors revêtus ces proconsuls, ayant droit de vie et de mort sur toute l'armée, même sur les généraux, et prononçant souvent sur des opérations de guerre dont ils n'avaient pas la première idée. Ce fut sans doute une belle position pour Goujon et son beau-frère. Nous ignorons s'ils en abusèrent ; ce qui est sûr, c'est qu'ils n'en eurent pas le temps, et que la chute de Robespierre, au 9 thermidor an III (juillet 1794), vint encore une fois plonger dans une position très-fâcheuse les deux amis ; heureux de ne pas s'être trouvés à Paris lors de cette mémorable catastrophe, puisque par là ils échappèrent au sort de la commune et des comités, qui, presque tous, périrent sur l'échafaud à côté de Robespierre. Rappelés sur-le-champ tous les deux comme appartenant au parti vaincu, Goujon et Tissot furent mis en arrestation, mais aussitôt délivrés sur la recommandation des

héros de cette époque, Tallien et Barras, qui les reconnurent pour d'anciens confrères, affiliés aux Cordeliers, ayant concouru sous ce drapeau aux journées d'août et de septembre, et qui, par conséquent, appartenaient essentiellement au parti victorieux et devaient être reçus dans ses rangs. Ils s'y placèrent donc sans hésiter, et s'efforcèrent de le servir. Mais n'ayant pas tardé à s'apercevoir que là n'était pas la cause de la Révolution, et qu'en se séparant de la faction qu'on appelait *la queue de Robespierre*, ils s'étaient séparés de leurs véritables amis, ils se hâtèrent d'y revenir. Ce fut ainsi qu'ils prirent part à l'insurrection de floréal et surtout à celle du 1<sup>er</sup> prairial an III, où fut tué le député Ferraud et sa tête portée en triomphe jusque sous les yeux du président, Boissy d'Anglas, qui se montra ce jour-là si digne de ses hautes fonctions. On sait avec quel courage il resta inébranlable à son poste, lorsque la tête sanglante de son collègue lui fut présentée, et tout le monde a rendu justice au beau caractère qu'il déploya dans tous les instants de cette affreuse journée. Il n'y a que l'auteur des *Fastes civils* qui ait osé dire dans le peu de lignes qu'il lui a consacrées, que le député de l'Ardèche avait ce jour-là fait jurer à ses collègues de ne pas quitter leur poste, afin *d'avoir un moyen sûr d'égorger ceux dont il craignait le patriotisme et la probité*. Il est évident que par ces dernières expressions Tissot a désigné Goujon qui, après l'assassinat de Ferraud, ne put pas sortir de la salle, par suite des ordres du président, et fut arrêté, puis condamné à mort comme l'un des auteurs de l'assassinat;

tandis que son beau-frère qui n'était pas député, et que par conséquent cet ordre ne pouvait atteindre, put s'enfuir et se soustraire au sort des représentants arrêtés comme chefs de la conspiration, bien qu'il eût figuré dans la troupe qui avait envahi la salle, portant la tête de Ferraud, et que Boissy l'ait reconnu plus tard, lorsqu'il devint son confrère à l'Académie!

Après cette révolution du 1<sup>er</sup> prairial et la mort de Goujon, la position de son beau-frère changea sous beaucoup de rapports. Il avait perdu ses emplois, son crédit; et le poids de deux familles retombait sur lui tout entier. Il accepta ce fardeau, avec résignation; on doit le reconnaître, et il l'a porté avec beaucoup de courage. Tous les moyens qu'il a employés pour cela ne sont pas également honorables; mais on lui doit la justice de dire qu'il s'est toujours montré bon et obligeant envers ses parents et ses amis. Se rappelant que, dès les premiers jours de la Révolution, depuis le comité des recherches de l'Assemblée constituante jusqu'à ceux de salut public et de sûreté générale de la Convention, il avait eu des rapports avec ces pouvoirs ou leurs agents, et que par là souvent il s'était créé des ressources de plus d'un genre pour lui et pour les siens, il ne désespéra pas de l'avenir, et s'adressa sans hésiter aux comités de police de l'époque, promettant de les servir avec le même zèle que leurs prédécesseurs. Ses offres furent aussitôt acceptées, et l'on ne douta point que par les rapports qu'il avait toujours eus avec la classe ouvrière, surtout celle du faubourg Saint-Antoine, il ne pût rendre de grands services. Pour

cela on imagina de lui donner, en apparence du moins, la direction d'un établissement industriel qu'il accepta avec d'autant plus de plaisir que, dans les vicissitudes de sa vie, il avait passé quelques mois comme simple ouvrier dans un atelier de ce quartier. Dès le commencement il fit si bien, donna des preuves de tant de dévouement qu'un fort bon traitement lui fut accordé, et que le ministre de la police, persuadé qu'il pouvait tirer bon parti de tant de zèle et d'intelligence, l'appela auprès de lui, et en fit un agent confidentiel, un secrétaire intime. C'était à l'époque du 18 fructidor an v (sept. 1797) où le parti royaliste, si mal dirigé, comme toujours, fut complètement renversé. Tissot a dit que sa position le mit à même de rendre des services à plusieurs des victimes de cette révolution; mais il ne les nomme pas, et nous pensons que s'il fit quelque chose pour l'un des partis qui se combattaient alors, ce ne fut pas pour les royalistes, qu'il a toujours détestés, et dont il craignait le juste ressentiment, mais plutôt pour celui de la Révolution qu'il a toujours servi, et dont il attendait tout pour son avenir. Quoi qu'il en soit, son crédit se maintint au ministère de la police jusqu'aux élections de 1798, où le parti ultra-révolutionnaire qui dominait, et auquel il était toujours essentiellement lié, se divisa en plusieurs fractions et donna au directoire de si vives inquiétudes que ce gouvernement se crut obligé d'annuler les élections qu'il avait faites, et dans lesquelles Tissot avait été nommé député, ce qui fut d'autant plus fâcheux qu'en même temps il perdit son emploi au ministère de la police.

Mais on sait qu'en homme prudent il ne brûla jamais entièrement ses vaisseaux, et qu'en s'éloignant d'un parti il s'arrangea toujours de manière à pouvoir y revenir un jour. Dans cette occasion cependant il suivit une autre méthode, et parut avoir entièrement renoncé à la politique, pour se livrer exclusivement à la littérature, où il trouva, a-t-il dit, une compensation *digne de lui!* Et il ajoute à cette naïveté que c'est de cette époque que date sa carrière littéraire; ce dont on peut s'étonner, puisqu'il avait alors trente-deux ans, et que jusque là, il s'était occupé d'objets fort étrangers aux lettres et surtout à la poésie pastorale, qui n'était certainement ni dans ses goûts ni dans ses habitudes. Ce fut cependant par là qu'il débuta en publiant une traduction des Bucoliques de Virgile à laquelle il joignit des morceaux de Théocrite, de Bion, de Moschus, et l'épisode d'Euryale et Nisus traduit de Virgile. Cette publication étonna d'autant plus que c'était précisément l'époque où Delille annonçait sa traduction de l'Enéide et que toutes les bouches de la renommée semblaient occupées de vanter ce grand poète. Une aussi redoutable concurrence ne l'effraya pas, et, fort de l'appui de ses amis qui rédigeaient alors la plupart des journaux, il obtint en moins de trois ans une quatrième édition, ce qui étonna; car au fond c'est un ouvrage médiocre et dont beaucoup pensent qu'il ne fut pas seul l'auteur; ce qui est d'autant plus probable que jusque-là la culture des lettres n'avait pas été son unique soin. En 1799, au moment où la république fut près de tomber sous les coups d'une



troisième coalition, on l'avait vu s'agiter de nouveau dans les clubs et surtout dans celui du Manège, où la faction démagogique fut si près de ramener le régime de la Convention, ce que put seule empêcher l'arrivée de Napoléon qui, à son retour d'Égypte, fixa pour longtemps les destinées de la France par la révolution du 18 brumaire. On ne peut pas douter qu'en cette mémorable journée Tissot n'ait figuré avec tous ses amis dans les rangs de l'opposition. Ce qui le prouve péremptoirement, s'il n'en existait pas d'autres témoignages, c'est qu'on le porta sur la liste de proscription, qui, grâce à la clémence consulaire, ne fut que comminatoire. On croit que ce fut alors qu'il s'arrangea avec le ministre de la police Fouché, pour n'avoir plus rien à redouter de pareil. Cependant vers la fin de la même année il fut encore une fois compromis et arrêté par suite de l'explosion du 3 nivôse à laquelle il était certainement étranger, comme nous l'avons dit à l'article Saint-Réjant (*Voy. ce nom, LXXX, 399*). Peu s'en fallut cependant que pour cela il fût envoyé aux îles Séchelles avec ses amis Rossignol et Fournier. Il a dit plus tard que ce fut par la protection de Monge, de Berthollet et de Mme Bonaparte qu'il se tira de ce mauvais pas; mais nous pensons que ce fut plutôt par ses rapports avec Fouché, comme nous venons de le dire, à quoi on a même ajouté que ce fut par suite de ces rapports que se découvrit ensuite le complot de Cerachi et de Topino-Lebrun (*Voy. ce nom, XLVI, 247*) qu'il avait autrefois connus dans les ateliers de David, et dont il ne s'était jamais tout à fait séparé. Le service qu'il rendit à la police

dans cette occasion, ajouta beaucoup à son crédit; son traitement fut porté à douze mille francs. On sent à quel point cette faveur dut augmenter son zèle, son activité, et de quelles investigations il dut être chargé. Comme la plupart des gens de lettres étaient restés dans l'opposition, ce fut plus particulièrement vers cette classe d'hommes toujours très-nombreuse et très-influente à Paris, qu'il dirigea ses regards. Au premier rang de ces hommes d'élite se trouvait le poète Delille, vieillard très-célèbre par son talent, et surtout par ses opinions monarchiques; mais du reste homme très-pacifique et tout à fait incapable de prendre part à la moindre intrigue. C'était l'époque où récemment revenu de l'émigration, il avait publié son poème de *la Pitié* dans lequel étaient attaqués avec tant de vigueur les hommes et les choses de la Révolution; ce qui, attirant auprès de lui beaucoup de partisans de ces opinions, devait en exclure Tissot, et ce qui cependant lui fit concevoir d'autant plus le désir de s'y introduire. Mais pour cela quel moyen employer? Personne n'eût pensé qu'il l'osât! il l'osa cependant; et ce fut sous les auspices de l'astronome Lalande, non moins décrié que lui par ses opinions révolutionnaires et antireligieuses. Mais c'était un savant distingué qui avait été le confrère de Delille au collège de France, et qui conservait à veclui des rapports de politesse et de bienséance auxquels ce poète ne manqua jamais. Nous fûmes témoin de cette première entrevue. C'est un fait assez important dans l'histoire littéraire de l'époque, et nous voudrions pouvoir n'en rien omettre. Forcé de nous borner aux prin-

cipaux traits, nous dirons que la conversation fut d'abord vague et peu signifiante, n'ayant de remarquable que quelques mauvais lazzi, quelques plats quolibets que le vieux astronome lança, selon son usage, contre la religion, les émigrés; et que Delille releva avec autant d'esprit que de politesse. Quant à Tissot, il parut fort embarrassé, presque honteux de sa démarche, et sortit sans qu'on pût dire quel en avait été le but, de façon que le poète resta sur ce point dans la plus complète ignorance, et que nous-même, connaissant peu celui qui devait être son successeur, nous ne fûmes pas moins embarrassé le lendemain lorsqu'il nous fit quelques questions à cet égard, de manière que tous les deux nous restâmes persuadés que les choses en resteraient là. Mais il n'en devait pas être ainsi. En habile observateur, Tissot avait aperçu, au premier coup-d'œil, toutes les allures, tous les goûts de ce ménage bizarre, il faut le dire; et surtout il avait compris le caractère de la femme à laquelle Delille avait donné son nom et tout pouvoir dans sa maison, de manière qu'aucun accès n'y était possible si l'on ne commençait par se prosterner devant celle qu'il avait d'abord nommée son Antigone, et qu'avec plus de raison il aurait dû nommer sa Xantippe. Dès que l'habile observateur connut bien la statistique du ménage poétique, il comprit sans peine tout le parti qu'il devait en tirer, et, n'oubliant rien de ce qui pouvait flatter les goûts de cette dame, il fut bientôt maître du logis beaucoup plus que le poète lui-même. Tout le monde a connu les vers que l'indignation inspira sur ce triste sujet au chevalier de Lan-

geac. Nous ne citerons que les derniers, où il a représenté :

Antigone à son gré  
Recevant en son bouge,  
Son époux en bonnet carré,  
Et son amant en bonnet rouge.

C'est ainsi, il faut le dire, à la honte de notre siècle, que Tissot est devenu le suppléant, le successeur, de l'un de nos plus grands poètes; c'est ainsi qu'il a pu se dire son ami et qu'enfin, appuyé par ce beau nom, il est entré à l'Académie! Depuis longtemps le poète était mort lorsqu'on lui fit cet honneur. C'était en vain que deux fois, dans les derniers temps de sa vie, pressé par sa Xantippe le nouveau Socrate était allé porter le nom de son suppléant dans l'urne académique; mais ce ne fut que longtemps plus tard, après la révolution de 1830, qu'avec tant de raison il appelait *sa restauration*, que, protégé par le gouvernement de ce temps-là, et sans doute aussi par le nom de Delille, il put s'asseoir au nombre des quarante, ainsi que nous le dirons plus tard. Il faut qu'auparavant l'on sache ce que furent pour lui les premières conséquences de son succès auprès du grand poète. Cette *conquête*, comme il l'appelait lui-même, avait fort augmenté son crédit au ministère de la police; et elle le fit connaître non moins utilement dans d'autres administrations, notamment à celle des droits réunis, où l'on sait que le directeur François de Nantes, aimant à se faire considérer comme le Mécène de l'époque, quoiqu'il ne fût pas pas contrôleur des finances, donnait aux gens de lettres et aux savants, suivant le précepte de Voltaire :

Par-ci par-là de bonnes ordonnances,

et même des appointements à l'année, sans qu'ils eussent autre chose à faire que d'en émarger les quittances une fois tous les mois. Celui de Tissot fut de huit mille francs, ce qui avec les douze mille de Fouché, la suppléance de Delille et le casuel de la police, toujours considérable dans les premiers emplois, lui fit un assez beau revenu. « Ce n'est pas sans peine, a dit l'historien Galais, l'un des hommes les mieux placés pour savoir ce qui se passait dans la police littéraire, qu'on voyait à côté du latiniste Le-maire, le nommé Tissot, l'un des plus fougueux Jacobins du Manège, un homme qui, après avoir provoqué au meurtre et au pillage en 1799, a trouvé le secret en 1809 de se faire payer 8,000 francs aux droits réunis, 12,000 francs à la police, et 6,000 francs à l'instruction publique. » C'est avec ces modestes revenus que Tissot vécut jusqu'à la disgrâce de Fouché en 1809. Et qu'on ne croie pas qu'il en perdit la moindre partie à la chute de son premier protecteur. Comme nous l'avons dit, ne brûlant jamais entièrement ses vaisseaux, il savait toujours, quel que fût le vainqueur, se ménager une retraite. Loin d'avoir associé irrévocablement sa destinée à celle de Fouché, on le vit s'attacher plus que jamais à celle de Savary, qui lui succéda, et grandir, s'élever encore sous un ministre qui l'avait autrefois poursuivi comme *Jacobin*, qu'à cause de cela il avait appelé le *Tristan* du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui maintenant allait en faire un de ses conseillers, le recevoir dans son intimité, et lui confier la direction, la surveillance de tous les écrits politiques, avec d'amples émoluments. C'était le temps où ce ministre ima-

gina d'exproprier tous les journaux et de les distribuer aux amis, aux agents de son ministère. La suprême direction de la *Gazette de France* fut donnée à Tissot; on le chargea d'en surveiller la rédaction; et, ce qui est l'indice d'une faveur encore plus haute, il fut admis au conseil privé du duc de Rovigo, et fit partie de ces déjeuners où se décidaient à table *inter pocula et scyphos* les affaires des journaux, de l'Académie et même celles de l'Église (*Voy. Savary LXXXI, 205*). C'était aussi dans ces réunions que l'on évaluait, que l'on tarifait les nouvelles productions et les rémunérations auxquelles elles avaient droit. Tissot y était consulté le premier, et l'on doit bien penser que dans ces évaluations il n'oubliait pas ses amis, qu'il ne s'oubliait pas lui-même.

Si l'on ajoute à tant d'avantages tous les anciens traitements qui n'avaient pas cessé de lui être comptés, on comprendra l'opulence dans laquelle il dut vivre à cette époque, et les chagrins que dut lui causer le retour des Bourbons en 1814, lorsqu'il vit se fermer pour lui et ses amis les caisses de la police, celles des droits réunis et d'autres encore! Si l'on y ajoute ses craintes trop fondées, d'être recherché pour tant de fâcheux antécédents, dans sa carrière révolutionnaire, on concevra son inquiétude, et l'on comprendra les motifs qu'il eut de se tenir caché au moins pendant les premiers jours. Mais bientôt, rassuré par les paroles de clémence, d'oubli, que proclama si généreusement le frère de Louis XVI, et plus encore par la rénovation et le rétablissement non moins généreux, ni moins imprévu, des doctrines, des principes de 1789, même de ceux de 1793 que Napoléon avait

si habilement réprimés, il ne craignit plus de se montrer; et lorsque les auteurs de la révolution furent si clairement, si positivement invités à la recommencer, il ne fut pas des derniers qui répondirent à cette invitation. Alors, plein d'une nouvelle ardeur, il entra dans toutes les associations, dans tous les complots qui se formèrent, en présence, et l'on peut dire sous la protection des Bourbons, avec l'intention peu dissimulée de combattre, de renverser leur pouvoir. Sans être au premier rang de ce parti, Tissot y eut dès lors une influence qu'on ne pouvait refuser à son zèle, à sa longue expérience. C'était surtout dans les luttes de la presse, dans les intrigues de la police qu'il devait figurer avec le plus d'avantage; et l'on ne peut pas nier que, sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, une belle carrière ne lui fût ouverte. Beaucoup de ses amis du ministère, comme lui vétérans de 1789 et de 1793, s'empressèrent d'y entrer. Ainsi renforcée par les anciens adeptes et par les jeunes élèves que la révolution avait vu naître, qu'elle avait élevés selon ses principes, cette faction anti-monarchique créa les carbonari, les philadelphes, les chevaliers de la liberté, etc., etc., qui ont fait au gouvernement royal une guerre si acharnée, et qui ne devait finir qu'avec lui. Ce fut sous la même inspiration et dans le même but, que ce parti créa encore ce fameux comité-directeur, ce pouvoir occulte, et duquel relevaient tous les autres; ce pouvoir qui gouverna la France plus réellement et plus habilement peut-être que Louis XVIII et ses ministres (*Voy. Berton, LVIII, 153, et Mangin, LXXII, 470*). Lorsque la première année de cette bizarre res-

tauration se fut accomplie, et que Louis XVIII se vit obligé d'aller demander un asile aux étrangers, Tissot ne fut pas des derniers à le honnir, à siffler le roi détrôné; puis, s'étant mis à la tête de la populace des faubourgs, parmi laquelle il avait figuré si longtemps, il la conduisit aux Tuileries, pour féliciter Napoléon, qui fut probablement peu flatté de sa harangue, faite au nom d'un parti qu'il avait toujours craint, méprisé, et qu'en ce moment, déjà honteux des concessions faites, il était impatient d'éconduire, n'attendant pour cela qu'une victoire qui malheureusement ne vint pas. Hélas! il devait en être autrement de nos destinées et des siennes! Quand le sort de la France fut encore une fois dans les mains des étrangers, après la bataille de Waterloo, et que, sous les auspices des rois coalisés, Louis XVIII put y rentrer, on dut croire que d'aussi dures leçons ne seraient pas perdues, qu'il en profiterait au moins pour établir son pouvoir sur des bases plus solides, pour le mettre en des mains plus sûres; mais ce ne fut pas sans une extrême surprise qu'on le vit, au contraire, se hâter de réhabiliter de nouveau la révolution, avec toutes ses conséquences, dans les choses comme dans les personnes! Et ce qui ne doit pas moins étonner, c'est que ce fut encore une fois d'accord avec les puissances coalisées et par leur intervention, comme nous l'avons fait connaître de la manière la plus positive et la moins récusable, dans la notice Talleyrand insérée au 83<sup>e</sup> volume, et comme nous le ferons encore, avec de nouveaux documents dans la notice Wellington qui nous reste à faire. Tissot et ses amis, qui ne s'étaient

pas attendus à un pareil dénouement en furent transportés de joie, et ils se hâtèrent de reprendre leur rôle dans cette comédie, qui, selon leur expression, devait durer quinze ans. Tous y reprirent leurs places, leurs fonctions patentes ou secrètes; de manière qu'on put dire avec plus de vérité encore que l'année précédente, qu'en France il n'y avait rien de changé. Cependant, il restait encore dans ce malheureux pays, après tant de calamités et de vicissitudes, une majorité incontestable de braves et honnêtes gens, qui avaient subi la révolution sans l'approuver, qui en avaient été plutôt les victimes que les complices, qui, mal dirigés et sans appui, avaient fait de vains efforts pour la combattre, et se préparaient à la combattre encore, si, contre toute vraisemblance, on essayait de la réhabiliter. Et c'est contre cette classe d'hommes honorables, si dignes de l'estime et des égards du monarque; que ses ministres et lui-même, il faut le dire, allaient diriger leurs efforts pour les éloigner d'une assemblée où seuls ils auraient dû paraître! Et déjà on les avait calomniés auprès de Louis XVIII; on avait trompé ce prince sur leurs intentions, sur leur noble caractère, qu'on lui présentait comme sans valeur, sans lumière, et tout à fait incapable de soutenir la couronne. On sait trop aujourd'hui que c'est à ces mensonges auxquels il eut le malheur de croire, que Louis XVIII dut toutes les calamités de son règne. Les chefs de son ministère, Fouché et Talleyrand, qui avaient eu sans doute le plus de part à ce système de déception, étaient si persuadés du succès de leur plan, de l'exactitude de leurs calculs, que, lorsqu'il fut question de créer une nouvelle

Chambre des députés, ils ne doutèrent pas que, sans effort, sans aucune de ces intrigues, de ces fraudes dont on a tant abusé depuis, il ne leur vint une assemblée qu'ils feraient mouvoir à leur gré, et que sans avoir pris aucune de ces précautions si malheureusement inhérentes au système représentatif, ils convoquèrent les assemblées électorales, et attendirent le résultat des élections avec la plus entière confiance. Leur surprise fut donc bien grande quand ils connurent les choix qui n'amènèrent à la chambre pour la plus grande partie, que des hommes aussi distingués par leur savoir que par leur attachement aux vrais principes de la monarchie et de la plus saine morale. Et c'était dans la plus parfaite indépendance, par des électeurs qu'on n'avait influencés ni par des promesses ni par des menaces que de pareils choix avaient été faits. En vérité, il faut le dire, cette élection eût été le triomphe du système représentatif, et nous ne pourrions qu'y applaudir s'il était possible qu'il en fût toujours ainsi. On doit bien penser que Louis XVIII en fut peu satisfait, mais selon sa coutume, il dissimula; car il ne fut guère possible de deviner sa pensée par la qualification de *députés introuvables* qu'il donna aux nouveaux élus. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il n'hésita pas, dès les premières séances, à faire appuyer dans toutes les questions par ses ministres, les propositions de la minorité, qui furent toujours dans l'esprit et les intérêts du parti révolutionnaire. Il résulta de cette divergence des débats très-violents qui éclatèrent surtout dans la discussion sur la loi d'amnistie pour tous les crimes de la révolution. Quelle que fût la répu-

gnance des royalistes pour une complète absorption, ils n'hésitèrent pas, dès le premier instant, par esprit de conciliation et pure déférence pour le monarque, à tout accepter, ne voulant d'exception que pour les régicides, par le seul motif qu'ils ne pensaient pas que la présence des assassins du roi martyr dût souiller plus longtemps les regards de son frère. Et pour cela ils les condamnèrent seulement à sortir de France sans confiscation et sans autre peine que l'exil. Ce ne fut qu'après une vive opposition que la majorité obtint cette exception au pardon de crimes, dont la morale, la justice, et la sûreté publique, réclamaient le châtement. Les ministres comprirent sans peine à la chaleur des discussions, à l'énergie, aux talents que les royalistes y déployèrent qu'il y avait incompatibilité entre leur existence et celle d'une pareille chambre; et, dès ce moment tous leurs efforts tendirent à la dissoudre, à la renverser par tous les moyens, *per fas et nefas*. Louis XVIII se refusa d'abord à une dissolution, par la violence. Mais on revint à la charge, on eut recours à la diplomatie étrangère et plus particulièrement à l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, qui avait eu tant de part aux événements de la Restauration (*Voy. ce nom, LXXVII, 497*). Ce profond politique comprit au premier mot le but et les conséquences d'un acte aussi important, et il refusa d'y concourir; mais ayant ensuite été pressé et sollicité à plusieurs reprises, pensant qu'en l'appuyant auprès de Louis XVIII, il ne s'éloignerait pas des intentions de son souverain, ou peut-être par d'autres motifs encore, il se rendit aux Tuileries, et n'eut que quelques mots à dire; il lui suffit de prononcer le

nom d'Alexandre pour lever tous les scrupules de Louis XVIII, qui signa, le 5 septembre 1816, cette ordonnance déplorable, qu'avec tant de raison on a appelée *le suicide de la monarchie*. Comme au fond Pozzo était Français et royaliste, il s'en est amèrement repenti; et longtemps après, nous lui avons entendu dire que le souvenir lui en avait fait plus d'une fois répandre des larmes. Nous ne pensons pas qu'il en ait été de même de Louis XVIII, à qui tout le parti révolutionnaire vint en faire des compliments, qui furent aussitôt répétés dans les journaux de ce parti et plus particulièrement dans ceux que rédigeait Tissot. Quant aux vrais royalistes, à ceux qui avaient admiré la chambre *introuvable*, et si franchement applaudi à ses travaux, ils en furent consternés. Cependant ils ne désespérèrent pas encore de sauver la monarchie, malgré le monarque et ses ministres. Tous se rendirent aux élections qui durent être faites, déclarant hautement qu'ils ne nommeraient que des hommes énergiques et capables de soutenir une lutte prochaine et facile à prévoir. Le plus grand nombre tint parole, et l'on sait que dans plusieurs départements on se fit un devoir de n'envoyer à la chambre que les mêmes députés, ceux qui s'étaient fait le plus remarquer par leur énergie et leur zèle monarchique. D'un autre côté le parti ministériel ou démocratique n'oublia rien pour avoir également des représentants qui fussent à lui, et pour cela il usa de toutes sortes de fraudes, de moyens honteux, et dont un bon gouvernement ne se serait pas seulement abstenu, mais dont il eût poursuivi et puni les audacieux auteurs. Partout il y eut des

dispenses d'âge, de domicile, de contributions, etc. On alla jusqu'à rap-peler des exilés, à faire sortir de prison des accusés pour complots, pour actes de rébellion contre l'au-torité royale! Enfin on nomma des présidents presque tous choisis dans les rangs des révolutionnaires, et qui reçurent, pour premières in-structions, la recommandation la plus formelle d'exclure les royalistes désormais surveillés et éloignés de partout sous la ridicule dénominati-on d'*ultra*, que leur avait donnée le roi lui-même. En vérité il faut avoir vu tout cela pour y croire, et lorsqu'on l'a vu on hésite encore, quand on pense que c'était Louis XVIII lui-même qui ordonnait de pareilles mesures, par le seul motif que de braves et vertueux dé-putés n'avaient pas voulu que les assassins de son frère continua-sent à paraître devant lui! Et ce hon-teux système était si opposé, si con-traire aux opinions de la France tout entière que, malgré le roi et ses mi-nistres, malgré tant de fraudes em-ployées en son nom, beaucoup de choix tombèrent encore sur les hommes les plus honorables, sur ceux qui s'étaient prononcés avec le plus de force et de courage contre la révolution et ses adhérents; si bien que ces deux partis revinrent à la chambre presque en égal nombre et que la majorité fut très-douteuse. La conséquence de cette division fut que le ministère ne put comp-ter sur aucun de ses projets, et qu'il en résulta une longue agi-tation, un désordre qui devait per-dre la monarchie, qui devait réali-ser la terrible prédiction du suicide. Si nous avons parlé avec un peu d'étendue d'événements dans les-quels Tissot ne put que jouer un rôle secondaire, où il fut à peine aperçu,

c'est que ces événements sont, dans l'histoire, de la plus haute impor-tance, et qu'ils n'ont été, nulle part que nous sachions, caractérisés d'une manière exacte et comme nous venons de le faire.

On s'est étonné qu'après l'or-donnance du 5 sept., le succes-seur de Delille n'ait pas eu la pen-sée de se faire nommer député, comme il l'aurait pu, soit à Ver-sailles, soit à Paris. Mais beaucoup de motifs s'y opposèrent: d'abord il n'était que trop connu partout, ensuite il ne payait pas assez de contributions, et la loi, à cet égard était trop positive. Il est probable que le comité directeur n'eût pas fait alors pour lui, ce qu'il fit pour plu-sieurs autres. Et d'ailleurs il pouvait être utile de beaucoup de manières, d'abord en continuant au collège de France ses leçons de poésie assaisonnée de *parfums* dém-ocratiques, de ces parfums qui y attireraient un concours si nom-breux de jeunes élèves tout pré-parés pour l'émeute et la sédition, lesquelles plus d'une fois en étaient sorties, et pourraient en sortir en-core! Si l'on ajoute à ce puissant moyen l'influence de plusieurs jour-naux auxquels la faction révolu-tionnaire concourait, tels que le *Pi-lote*, le *Constitutionnel*, la *Minerve*, on comprendra que, sans être dé-puté, Tissot pouvait encore être très-utile à son parti. Quant à ses intérêts privés, qu'il ne négligea jamais, on ne peut pas douter que, s'il s'était fait une existence très-active, très-laborieuse, il en était amplement dédommagé par les bénéfices. Il n'y avait réellement alors d'avantages que pour les écrivains de son parti; et il en profitait admirablement. Ces prospérités furent cependant traver-sées par quelques fâcheux incidents,



et les combats que ce parti eut à soutenir contre les royalistes ne furent pas toujours à son avantage. On se rappelle la crise dont fut suivie la mort du duc de Berry, assassiné évidemment par une main révolutionnaire, et qui certainement n'était pas isolée comme on l'a prétendu (*Voy. Louvel, XXV, 373*). Cet événement fit éclater parmi les royalistes une indignation telle que ce parti qu'on avait dit si faible, si peu nombreux, mais qui n'était résigné et soumis que parce qu'il était fidèle, parce qu'il obéissait à la royauté, même lorsqu'elle le persécutait, lorsqu'elle le repoussait indignement. Mais quand ces hommes généreux virent la main de la révolution se plonger encore une fois dans le sang de cette dynastie qui, depuis tant de siècles, avait fait le bonheur de la France, ils ne purent retenir leur indignation. Ce ne fut pas par des massacres, de sanglantes représailles qu'ils vengèrent ce nouvel attentat; il leur suffit de se montrer, de froncer le sourcil, et leurs ennemis, qui n'étaient autres que ceux de la monarchie, rentrèrent dans la poussière. Le roi lui-même fut contraint de renvoyer le ministre que la voix publique désignait comme la cause première de toutes ces calamités. Selon l'expression pittoresque de Châteaubriand, le pied de ce ministre glissa dans le sang du duc de Berri, et tous les complots, toutes les intrigues de la faction révolutionnaire s'arrêtèrent au même instant. Il dépendait du pouvoir royal d'en fermer pour toujours l'abîme; et pour cela il n'avait besoin que d'être juste et sévère, de punir les méchants, de récompenser les bons; il fit tout le

contraire. Sans doute que l'expiation de nos crimes ne s'était pas accomplie. C'est ce que pensèrent les vrais amis de la royauté, et toujours confiants, trompés par des promesses, par une soumission hypocrite, et croyant, d'ailleurs, la royauté assez avertie, assez éclairée, ils rentrèrent encore une fois dans la paix et la sécurité de leur foi en Dieu, en leur roi. Mais il n'en fut pas ainsi de leurs ennemis.

Jusqu'alors Tissot s'était peu montré; mais s'il n'avait pas paru au premier rang de la faction révolutionnaire, il en était du moins un des agents les plus actifs, les plus connus, et il dut par conséquent se ressentir des effets de cette courte réaction qui s'opéra contre elle. Plusieurs des journaux dont il était actionnaire, collaborateur, disparurent, et ceux qui échappèrent à la suppression furent condamnés à un mutisme qui les priva de beaucoup de lecteurs et diminua singulièrement leur influence; ce qui pour lui était le résultat le plus fâcheux. Le *Pilote* qu'il avait fondé et qui était devenu sa propriété fut *brutalement* supprimé, a-t-il dit, et, par une autre *brutalité* ministérielle, le successeur de Delille fut expulsé de la chaire qui lui avait été léguée par ce grand poète, pour y expliquer Horace ou Virgile, et non pour en faire une école de démocratie et de sédition, comme il n'avait pas cessé, même en présence des Bourbons, depuis leur avènement. Les choses étaient allées si loin que, quelque tolérants que fussent les ministres à son égard, ils s'étaient crus obligés de le destituer; et ce qui était plus fâcheux c'est qu'ils ne lui avaient pas ac-

cordé de pension. Il s'en plaignit hautement, et peu s'en fallut que l'émeute ne lui fit raison de cette autre *brutalité*. Mais le temps n'était pas venu; il se résigna, et comme il avait, ainsi qu'on l'a vu, toujours plusieurs cordes à son arc, il se jeta dans d'autres spéculations.

Cé fut à cette époque qu'il imagina un nouveau genre d'industrie, celui des annonces de journaux pour la librairie. Il commença par quelques journalistes de son parti avec lesquels il était plus particulièrement lié, et fut bientôt imité et secondé par d'autres, notamment par son confrère Nodier, qui, marchant sous un autre drapeau, avait l'avantage d'attirer ceux que la couleur de Tissot repoussait. Tous deux firent ainsi d'assez bonnes affaires, sans se nuire réciproquement ni se donner beaucoup de peine. Ils n'avaient qu'à s'enquérir des nouvelles publications, en faire un court résumé sans même être obligés de les lire et de visiter ensuite les éditeurs et les journalistes. Leur clientèle s'augmenta d'autant plus rapidement qu'ils y firent entrer plusieurs de ces agents, de ces commis-voyageurs, qui alors figuraient dans toutes les entreprises de la politique et du commerce; et leur succès devint tel que cette nouvelle branche d'industrie s'étendit à tous les genres de spéculation, et qu'elle est devenue une des parties les plus importantes et les plus durables du commerce des journaux. Nous ne pensons pas que les éditeurs y aient beaucoup gagné, parce qu'il en est résulté pour eux une grande dépense et nous doutons que le débit les en ait dédommagés d'autant que le public s'est enfin aperçu que ce ne sont pas toujours les

meilleurs ouvrages qu'on annonce avec le plus de dépense et d'éclat. Le premier et le plus sûr bénéfice est toujours celui du rédacteur de l'annonce. Tissot savait bien cela, et il en vécut passablement pendant plusieurs années; mais ce n'était pas encore une existence digne de lui; et un grand événement devait améliorer sa position. Ce fut l'avènement de Louis-Philippe, après la révolution de juillet 1830. « Pour celle-là, a-t-il dit, ce fut ma restauration. *Traqué* pendant dix ans par les *suppôts* de la légitimité, ce n'est qu'à présent que je vois le terme de mes maux. » On ne peut pas douter, d'après cet aveu et beaucoup d'autres témoignages, qu'il n'eût pris une grande part à toutes les intrigues, à tous les complots qui avaient amené ce beau jour, et qu'il n'ait été un des principaux acteurs, dans cette comédie de quinze ans dont les auteurs eux-mêmes n'ont pas craint de se nommer, après le succès, comme cela se fait au théâtre. Si dans les trois *glorieuses* journées, Tissot ne se montra pas aux barricades, au sac des Tuileries et du Louvre, il est bien sûr que, lorsque tout fut décidé, on le vit figurer sans crainte aux saturnales du Panthéon, de l'archevêché, du Palais-Royal; et qu'il y entonna plus d'une fois la *Marseillaise* et le *Chant du départ* à côté du roi citoyen. Il assista aussi comme un des chefs de l'Ordre à toutes les ovations, à toutes les solennités qui eurent lieu dans le même but aux réunions de la franc-maçonnerie. On sait qu'il était entré dans l'Ordre dès le commencement de la Révolution, sous les auspices de Philippe-Egalité, qui en était le grand-maître. Il y avait toujours

montré beaucoup d'assiduité, de zèle, et il s'était même flatté d'y faire entrer Louis-Philippe à qui cela eût parfaitement convenu dans plusieurs circonstances. C'était une machine de guerre toute montée et dont les avantages étaient évidents pour toute espèce de correspondances et de sociétés secrètes.

Déjà Tissot avait publié en 1812 sous le pseudonyme du juif Abraham : *L'unique et parfait tuileur, pour les trois grades de la maçonnerie écossaise*, un volume qui fut alors répandu en grand nombre dans toutes les loges, sans que l'on ait dit par qui les frais en furent faits. On doit penser toutefois que ce ne fut pas par l'auteur dont, en pareil cas, le zèle ne fut jamais très-grand.

A cette époque cependant, sa position était assez bonne, sous le rapport financier. Il avait été réintégré de plein droit et sous la protection d'un roi, dont il se disait l'ami, avec plus de raison qu'il n'avait pu le dire de Delille, dans sa chaire de poésie latine au collège de France; il s'était hâté d'y reprendre ses leçons, et il les assaisonnait à son gré de tous les parfums de la démocratie. Ces parfums avaient, il est vrai, paru effrayer les ministres de Charles X, mais ils ne pouvaient qu'être fort agréables à ceux de Louis-Philippe. Dans tous les journaux du parti qui triomphait, ces leçons eurent bientôt un grand retentissement, et Tissot fut proclamé un grand orateur, un excellent patriote. Nous ne savons pas si ce fut par l'effet d'une habile manœuvre, ou le résultat du simple hasard; mais il est bien sûr que ces éloges furent d'un merveilleux effet pour

les élections auxquelles donna lieu, précisément au même temps, la mort de trois académiciens.

Ce fut dans le mois de juillet 1833, presque à l'anniversaire de sa restauration, que Tissot fut nommé, à une grande majorité, l'un des quarante de l'Académie française; et, dès le 9 août de la même année, il vint s'asseoir sur le fauteuil qu'avait occupé Dacier. Obligé de faire l'éloge de ce savant helléniste, il s'en tira par quelques lieux communs, par quelques banalités sur le savoir des érudits, sur les fonctions municipales qu'avaient remplies son prédécesseur dans les terribles mois d'août et de septembre 1792; mais il n'insista pas sur la résistance que Dacier avait opposée aux crimes de cette époque, et moins encore sur les persécutions qui en avaient été la suite; pour Tissot, c'était l'arche du Seigneur. Reçu par son condisciple, Jouy, alors directeur de l'Académie, il fut plus à son aise, et ne manqua pas de rappeler l'immense service qu'il lui avait rendu, au temps de la Terreur, où il l'avait sauvé de l'échafaud. Le spirituel auteur de *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin* ne dénia point cette belle action; il l'en remercia très-hautement, et par là fut établi un fait qui avait besoin de ce témoignage. Du reste, le discours du nouvel académicien ne fut guère qu'une apologie sans vérité et sans mesure des doctrines et des actes de la Révolution. Quant aux sciences et aux lettres, il en parla peu, et moins encore de morale et de religion. Il y avait sur cela antipathie absolue, et d'ailleurs la docte assemblée n'était pas exigeante à cet égard; elle s'étonna seulement d'entendre Tissot attribuer à

Lacien la *Cyropédie* de Xénophon, et confondre Louis Dupuy, secrétaire de l'Académie et traducteur de *Sophocle*, avec Ch.-François Dupuis, auteur de l'*Origine des cultes*, que cependant il devait connaître, car on sait qu'il estimait singulièrement ses écrits très-peu classiques. Sur tout cela, sans doute il nous suffira de dire que Tissot n'était pas de la classe des érudits, ni de celle des sciences morales et politiques.

Un autre tort de cette solennité fut l'oubli d'un nom qui semblait devoir y dominer tous les autres. Tissot n'était pas, il est vrai, le successeur de Delille à l'Académie, mais ne lui avait-il pas succédé dans un titre, dans des fonctions non moins honorables? Et n'était-ce pas avec l'appui de ce grand nom qu'il était parvenu au sommet des honneurs littéraires? Qui aurait pu croire qu'il l'oubliait dans un moment où tout devait le lui rappeler, aux lieux mêmes qui avaient si souvent retenti des applaudissements donnés à ses vers, plus beaux encore quand il les disait lui-même? Mais l'on était déjà bien loin alors de ces réunions académiques que le poète des *Jardins* avait terminées d'une manière si brillante! Hélas! tout était bien changé. Selon la nouvelle école, Delille n'était plus qu'un versificateur médiocre, un poète sans verve, sans génie, et qui avait eu le tort irrémissible de méconnaître, de dénier les *bienfaits* de la Révolution. Nous n'oserions pas dire que Tissot eût en ce moment de telles opinions, sur le poète dont il s'était glorifié si longtemps d'être le disciple et l'ami; nous aimons mieux croire qu'il était entraîné; que, selon sa

coutume, il céda au torrent, n'osant pas lui résister. Cependant, nous devons dire que, dans le même temps, s'étant fait éditeur d'une nouvelle collection des œuvres de Delille, il y joignit une notice et quelques commentaires, dans lesquels il ne se montra ni plus respectueux, ni plus reconnaissant. Ne voulant pas qualifier de pareils faits, nous nous bornerons à dire à nos lecteurs, ce qu'en pareil cas Horace disait à ses amis : *Risum teneatis*.

Ce n'était, au reste, ni pour acquitter une dette de reconnaissance, ni pour ajouter à sa gloire littéraire, que Tissot s'était ainsi fait l'éditeur de son maître, c'était tout simplement pour une spéculation de commerce, combinée avec un libraire, afin de dépouiller, aussitôt que la loi lui en donnerait le pouvoir, les héritiers de Delille du seul bien qu'il leur eût laissé. La femme qui avait porté ce nom ne vivait plus (*Voy. VAUDCHAMP*, au 85<sup>e</sup> vol.), et les autres héritiers du grand poète intéressaient peu celui qui avait recueilli tous les avantages de son nom et du plus productif de ses titres.

A cette époque qui était bien, comme il l'a dit, celle de sa restauration, tout bourré qu'il fût de pensions et de traitements de tous les genres, il ne négligeait aucun moyen d'en avoir davantage, et pour cela il frappait à toutes les portes. On a même dit qu'il alla jusqu'à celle du comte de Chambord, du petit-neveu de Louis XVI, et qu'il n'en fut pas repoussé... C'était, on l'avouera, de la part de ce prince, pousser un peu loin le système d'union et d'oubli qui sans doute lui avait été recommandé par son aïeul. Tissot s'y soumit avec

d'autant plus d'empressement que c'était un moyen de puiser dans plusieurs caisses à la fois, et qu'il put s'adresser en même temps à celles de Louis Philippe, de Lafitte et d'autres encore. On sait qu'Arnaud-Baculard avait réussi, par des moyens à peu près semblables, à emprunter soixante mille francs par petits écus; ce qui était un véritable prodige pour cette époque de tant d'abus. Mais dans notre heureux siècle de félicités et de progrès Tissot opérait sur une plus grande échelle. Cinq cents francs pour les petites fortunes, mille francs pour les grandes; c'était son tarif invariable pour sa voix à l'Académie. Les candidats le savaient, sans que pour cela il y eût besoin de réclames, ni d'annonces; et tous s'y soumettaient sans scrupule. On a même dit que de très-hauts personnages durent alors leur élévation à de pareils moyens. C'était un temps de corruption et d'intrigues, comme l'écrivait le général Cubières à un de ses amis qui le chargeait de demander une faveur ministérielle. « Sans argent, il est impossible de rien obtenir... » et la faveur fut obtenue parce que l'argent fut envoyé. On doit bien penser que Tissot ne resta pas au-dessous d'une époque qu'il appelait si naïvement *sa restauration*, et que le titre d'académicien qu'il y obtint ne fut pas inutile à ses spéculations. Se mêlant à toutes les entreprises, à toutes les intrigues, appuyant de son avis et de son crédit celles auxquelles il ne pouvait pas prendre une part plus directe, il s'arrangeait toujours pour en tirer quelque chose. En vérité il serait impossible de mentionner dans cette notice toutes les sources où il réussit à

puiser de l'argent, depuis la caisse de la trop fameuse municipalité du 10 août 1792, qui ordonna et qui paya les massacres de sept. et beaucoup de faits du même genre; jusqu'aux derniers moments de sa vie il fut l'instrument ou l'agent secret de toutes les intrigues, et surtout il eut part à tous les profits, à tous les bénéfices. Nous avons parlé de ses pensions, de ses traitements aux droits réunis, à l'université, surtout à la police; et nous sommes loin d'avoir tout dit. On sait qu'il eut aussi beaucoup de part, ainsi que Goujon son beau-frère, aux intrigues de Manuel auprès du duc de Penthièvre, qui voulait sauver sa belle-fille, la princesse de Lamballe (V. ce nom, LXX, 41). et qui ne put soustraire au massacre que quelques-unes de ses compagnes (*Voy. TOURZEL* dans ce volume). Si de pareils faits ne se renouvelèrent pas sous le régime impérial, on a vu qu'il en fut bien dédommagé par les faveurs de différents pouvoirs, surtout de la police; à quoi il faut ajouter l'un de ses plus énormes bénéfices, celui des licences (1), qu'il obtint en très-

(1) Les licences maritimes furent, sans nul doute, une des aberrations, un des torts les plus incontestables de cette époque. C'était par une des inévitables conséquences du blocus continental, que le sucre et le café, qui se vendaient à peine 10 sols la livre en Angleterre, ne se payaient pas moins de cinq francs à Paris, où l'on ne pouvait en faire arriver qu'au moyen d'une permission ou licence que les ministres donnaient à leurs amis pour les vendre aussitôt à des armateurs qu'on ne laissait sortir des ports de France qu'à condition d'exporter une quantité équivalente de certaines marchandises françaises dont la librairie formait la plus forte partie. Comme ces marchandises étaient soumises à un droit d'importation en Angleterre plus fort que leur valeur réelle, il arrivait souvent que les armateurs qui ne s'en étaient chargés que pour obtenir leur sortie du port français, et leur retour avec une valeur en sucre et en café, les jetaient à la mer dès qu'ils avaient quitté le rivage français, ce qui formait un double bénéfice pour les vendeurs primitifs lesquels, afin de mieux en profiter

grand nombre, et qu'il revendit à la bourse avec d'immenses profits. Pour ceux qui l'ont observé dans sa carrière financière, il n'est pas facile de comprendre ce qu'il a fait de tant d'argent, qui, à différentes époques, passa par ses mains. On peut sans exagération le porter à plusieurs millions; et cependant il n'eut jamais, en apparence du moins, de passions ni de goûts qui pussent lui coûter si cher; et personne ne sut jamais mieux que lui tirer parti de sa position.

Ce fut surtout pour la vente de ses ouvrages que son titre d'académicien lui fut d'un grand avantage, et l'on peut dire que ce fut sous les auspices de l'académie qu'il publia ses meilleures compilations, notamment ses *Etudes sur Virgile, comparé avec tous les poètes épiques et dramatiques des anciens et des modernes*. On doit bien penser que pour celui-là il n'oublia aucun de ses moyens d'annonces et de prospectus. « C'est un ouvrage, dit-il dans ses prolegomènes, auquel rien ne peut être comparé, dans l'antiquité ni les temps modernes : *Cedite romani scriptores, cedite graeci.* » Et il ajoute dans un autre prospectus : « C'est un travail immense et qui doit recommander son auteur à la dernière postérité. C'est le répertoire poétique le plus riche, le plus complet que puissent consulter les professeurs et les élèves aussi longtemps que les hautes études classiques seront en honneur parmi nous. »

Enfin dans un autre avertissement, prenant un ton moins élevé, il déclare que c'est à l'oisiveté, où le plongea la persécution de ses ennemis, que la postérité devra cette composition, si éminemment classique. Le professeur Tissot ne pouvait sans doute pas mieux employer les loisirs que lui donna la persécution, qu'en les consacrant à ses élèves; mais il nous semble que dans cette occasion il eût dû prendre les choses d'un peu moins haut, et qu'il eût mieux fait de s'attacher aux beautés de détail, si nombreuses et si remarquables dans Virgile, que de comparer son plan et ses caractères avec Homère, le Tasse et Milton. Du reste, comme nous ne pensons pas qu'il eût la tête bien épique, et que nous avons peu de confiance en ses jugements sur les plans et le caractère d'une épopée, nous avouons, en toute humilité que nous nous sommes peu occupés de ces *Etudes*, ayant eu le bonheur d'entendre le maître lui-même avant lui.

Enfin, nous en sommes à son *Histoire de la Révolution*, à celui de ses écrits que, sous tous les rapports, Tissot devait préférer aux autres. Personne, assurément, ne pouvait dire avec plus de vérité que lui :

..... Quæque ipse miserrima vidi  
Et quorum pars magna fui.....

Mais ce n'était pas sur ce ton de docteur qu'il prétendait parler de cette révolution, si souvent représentée par lui comme le plus grand bien que le Ciel ait pu faire à la terre, que, d'après les premières paroles de son introduction, il prétend justifier de toutes les accusations, de toutes les *calomnies* dirigées contre elle, et à laquelle, par une étrange anomalie, il ne semble occupé que de repousser toute espèce

furent fabriqués à la hâte des éditions qui n'avaient pas d'autre destination, et qu'ils appelaient ainsi plaisamment des éditions *ad usum delphicum*. Tout le monde sait que Tissot obtint un grand nombre de ces licences et qu'il réalisa ainsi en peu de jours des sommes considérables.

de participation, déclarant dès le commencement qu'on ne l'a vu figurer dans aucune des scènes de ce terrible drame. Et cependant à côté de cette déclaration, il s'honore d'avoir fait partie du corps de ces jeunes légistes qui eurent tant de part aux premières insurrections, surtout à celle du 14 juillet 1789, où la plus méprisable populace égorgea, sans pitié, de malheureux vieillards invalides, dont tout le tort était d'avoir cru possible une capitulation avec la révolte. C'est de cet événement, qu'avec raison Tissot fait découler tant de *bienfaits*, tout en déniaut qu'il y ait pris la moindre part; et il ne parle pas avec moins d'admiration des horribles journées d'octobre suivant, disant encore qu'on ne l'y vit pas figurer comme acteur. Cependant il fait une peinture si vraie de la troupe de brigands qui partit de Paris sous les ordres de l'huissier Maillard, son ami, pour aller attaquer Louis XVI dans son palais, et qui le ramena le lendemain prisonnier dans sa capitale, portant devant lui les têtes sanglantées de ses gardes fidèles, qu'on doit croire que s'il ne figura pas dans le cortège, il est au moins bien sûr qu'il le vit de très-près. On peut en dire autant des massacres du 10 août et de ceux de septembre 1792, dont il ne parle pas avec moins de vérité, sous quelques rapports, mais que, selon sa promesse, il s'efforce d'atténuer, de justifier sous beaucoup d'autres. A cette dernière époque, selon lui, ce furent Danton et Dumouriez qui *sauvèrent la patrie*: le premier, en faisant égorger pendant huit jours tout ce que la patrie avait de plus vertueux et de plus honorable; le second, en arrêtant les Prussiens aux défilés de

l'Argonne, qui étaient depuis longtemps dépassés lorsqu'eut lieu la ridicule parade de Valmy; ce que le professeur Tissot aurait pu vérifier en consultant la carte de la Champagne, ou en lisant nos articles *Billaud - Varennes, Dumouriez, Lamballe*, et beaucoup d'autres qui avaient paru avant son ouvrage, et dans lesquels il eût vu que ce ne fut pas à l'épée de Dumouriez, ni aux massacres de Danton, que les auteurs de la révolution durent alors leur salut, mais à des moyens plus efficaces sur la cupidité des Prussiens. Nous pourrions relever encore beaucoup d'erreurs et de mensonges du même genre, mais c'en est assez pour juger du reste: *Ab uno disce omnes*. On peut être bien sûr que depuis la première page jusqu'à la dernière il n'a pas une seule fois manqué à son programme. C'est surtout dans les années 1792 et 1793 qu'il connaissait si bien, qu'il avait vues de si près, et que par cette raison il a mis tant d'intérêt à dénaturer, à falsifier, qu'on doit l'observer avec plus d'attention, comme nous avons fait. Sur cela on peut nous en croire, ayant nous-même été témoin d'une partie de ces trop mémorables événements.

C'était en 1836 qu'il publiait cet ouvrage, sous le règne de son ami, de son protecteur, Louis-Philippe, et lorsque tout se réunissait pour favoriser cette publication. Cependant elle n'eut réellement point de succès, et ce fut une entreprise manquée sous tous les rapports. Dans son exaltation révolutionnaire, il ne s'était pas aperçu qu'en France, comme partout, on était déjà bien las de révolutions, qu'enfin on commençait à ouvrir les yeux, et qu'on



s'apercevait que, depuis plus d'un demi-siècle, trompés par des charlatans et des fripons, les Français avaient plus besoin de lumières et de remèdes à leurs maux, que de livres destinés à les perpétuer, à en dissimuler les véritables causes.

Cet échec qu'essuya le dernier ouvrage de Tissot lui fut d'autant plus sensible, qu'il comprit facilement que c'était aussi un symptôme trop manifeste du discrédit dans lequel étaient tombées les idées révolutionnaires. Il ne s'en consola pas, et depuis cette époque il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort qui l'atteignit à Paris le 9 avril 1854. Il fut enterré en grande pompe au cimetière du Père-Lachaise, où M. de Salvandy prononça son éloge, selon l'usage, de la part de l'Académie. Tissot avait été créé chevalier de la Légion d'Honneur par Louis-Philippe, son ancien confrère aux Jacobins de 1792, qui était devenu roi, et chevalier de l'Etoile polaire par un autre roi qui avait aussi été son confrère au club du Manège en 1799. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : I. *Souvenirs de la journée du 1<sup>er</sup> prairial an III, contenant deux écrits de Goujon, son Hymne en musique, sa défense et celle de ses collègues, Romme, Bourbotte et Soubrany*, (an XII) 1799. Ce pamphlet très-curieux, et publié peu de temps avant la révolution du 18 brumaire, lorsque Tissot et son parti crurent que bientôt ils allaient être maîtres du pouvoir, montre parfaitement ce que la France devait en attendre, si Napoléon ne s'en fût pas rendu maître. II. *Cantate en l'honneur de S. M. le roi de Rome*, Paris 1811 in-8°; réimprimée dans le recueil intitulé *L'Hymne et la Nais-*

*daïs ou l'Ombre d'Emmet* 1804, in-8°. IV. *Joséphine*, ode, Paris, 1823 (extrait du *Mercure du 19<sup>e</sup> siècle*); V. *De l'allégorie*, Paris, 1824, in-8° (extrait de l'*Encyclopédie moderne*); VI. *L'Ancien Paris*, Paris, 1825, in-8° (comme le précédent). VII. *Mémoires historiques et militaires sur Carnot, rédigés* d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et précédés d'une notice, faisant partie de la collection des frères Baudouin, 1 vol. in-8. VIII. *Souvenirs historiques sur la vie et la mort de Talma*, Paris, 1826, in-8. IX. Beaucoup de notices insérées dans divers recueils et réimprimées séparément, entre autres sur Béranger, sur Parny, sur le général Foy, etc.

M.-Dj.

**TISSOT** (ALEXANDRE-PASCAL), jurisconsulte, membre de la Société académique de Paris, de l'Athénée de Vaucluse, de la société littéraire et agricole de Carpentras, etc., etc., naquit à Mornas, dans le Comtat-Venaissin, en 1782, de la même famille que le célèbre médecin de ce nom; fit ses premières études à Avignon, puis vint achever son droit à Paris où il se lia intimement avec Thiébaud de Bernaud, qui fut notre collaborateur. — Il a publié plusieurs collections estimées sur le droit public, savoir :

I. *Code et Nouvelles de Justinien; Novelle de l'empereur Léon*. II. *Fragments de Caius, d'Ulpien et de Paul*, traduction unique faite sur l'édition d'Elzévir, revue par D. Godefroy et qui, avec la traduction des *Instituts de Ferrière* et celle du *Dictionnaire de feu Hulot*, complète la traduction de tout le corps de droit, Metz et Paris, 1807-10, 4 vol. in-4° ou 18 vol. in-12.

Cet ouvrage fait partie d'une

grande collection intitulée : *Traduction complète du corps de droit civil romain*, 14 vol. in-4<sup>o</sup>, ou 68 vol. in-12. III. *Le Manuel du négociant*; Paris, 1818, in-4<sup>o</sup>. IV. *Le Trésor de l'ancienne jurisprudence romaine ou Collection des fragments qui nous restent du droit romain antérieur à Justinien*, Metz et Paris (1812), 1 vol. in-4<sup>o</sup> ou in-12. IV. *Discours prononcé sur la tombe de madame Thiébaud de Bernaud*, Paris, 1819. V. *Cours complet de politique ou Exposition des opinions des anciens sur la matière de gouvernement et d'administration publique M. B. (et unique)* Paris, 1820, in-8<sup>o</sup>. A.-P. Tissot mourut à Paris le 27 mai 1823. Il a aussi donné une édition des œuvres du docteur Tissot son parent. Son ami prononça sur sa tombe un éloge funéraire qui a été imprimé. — **TISSOT (Jean-François)**, le jeune, frère du précédent, né comme lui à Mornas, est auteur de l'ouvrage intitulé : *Les ruses des filous et escrocs dévoilées*, qui a eu cinq éditions, dont la dernière est de 1819, 2 vol. in-12. **TISSOT (Aimé)**, auteur de plusieurs romans et pièces de théâtre, est mort vers 1835. M.—dj.

**TITUS**, évêque de Bostra en Arabie, fut exilé et chassé de son siège, lors des persécutions que Julien dirigea contre l'Église. Il assista, sous le règne de Jovien, au synode d'Antioche, et mourut en 371. Titus avait écrit contre les Manichéens un ouvrage divisé en quatre livres, dont il ne nous est parvenu que les deux premiers et une portion du troisième. Turrianus les traduisit en latin et les fit paraître, pour la première fois, dans le tome cinq des *Lectiones antiquæ* de Canisius. Depuis ils ont reparu dans la *Bibliothèque des Pères*. Combefis et

Fronton-Leduc, dans leurs suppléments à ces mêmes *Bibliothèques*, ont publié une *Homélie pour la fête des Rameaux* et un *Commentaire sur saint Luc*, ouvrages que plusieurs critiques attribuaient à un autre Titus, écrivain du sixième siècle dont il nous reste des *Questions sur l'Évangile de saint Matthieu*. Ch. Serrarius les a traduites en latin et publiées à Venise en 1555. B—N—T.

**TOBAR (ALPHONSE MICHEL DE)**, peintre né à Higriera près Aracina, en 1678, vint fort jeune à Séville et entra dans l'école de Faxurdo, peintre médiocre. Les tableaux de Murillo furent son véritable maître; il se mit à les étudier et à les copier avec une exactitude si parfaite que les plus connaisseurs y étaient trompés. Ce talent lui attira la vogue. Lorsque Philippe V vint à Séville, il fit les portraits de la plupart des seigneurs qui accompagnaient ce monarque, et obtint leur estime par son talent et son caractère. Le roi le nomma son peintre en 1729. Fixé dès lors à la cour, il fit beaucoup de portraits parmi lesquels on distingua surtout celui du cardinal Molina. Il fut chargé de peindre dans une des chapelles de la cathédrale de Séville une *Vierge de la consolation*. Ce tableau dont les personnages sont de grandeur naturelle est un véritable chef-d'œuvre, et passe pour le plus bel ouvrage de cette époque. Il faut regretter que Tobar ne se soit pas plus souvent livré à son propre talent ou qu'il se soit formé presque exclusivement à copier Murillo. Parmi les nombreuses copies de ce maître qu'il a exécutées, on cite surtout celle qui représente la *Vierge, saint Joseph, l'enfant Jésus et le petit saint Jean*, qu'on lui avait deman-

dée pour Sainte-Marie-la-Blanche de Séville. Ceux qui ne savent pas que le tableau de Murillo est dans le palais de Madrid prennent la copie pour l'original; et cette opinion n'a pu être détruite par les chefs-d'œuvre de Murillo qui se trouvent à côté du tableau de Tobar.

P—s.

**TOCQUÉ** (Louis), peintre, né à Paris en 1696. Son père, peintre de portraits médiocre, le destina à la même carrière. Resté orphelin à l'âge de 10 ans, le jeune Louis fut recueilli par Nattier, qui lui fit faire des copies de portraits que l'on doit aux plus grands maîtres en ce genre. C'est ainsi qu'il acquit une manière belle, large, et qu'il parvint à donner à ses copies la même perfection que les originaux. Adonné aux plaisirs, il se défit de ses copies pour s'y livrer plus facilement, et négligea pendant quelque temps ses études. Mais la réflexion l'ayant éclairé, il reprit ses travaux avec plus d'assiduité que jamais, et fit servir le produit de son travail à soutenir deux sœurs et un frère que son père en mourant avait laissés comme lui sans fortune. Sa réputation s'étendit bientôt, il acquit de la vogue, et fut estimé des plus habiles artistes de son temps, notamment de Musse et de Boucher auxquels le liait la conformité de caractère et de goût pour les plaisirs. Mais ses ouvrages, quoiqu'ils se distinguent par une touche franche, spirituelle, et par une belle marche de lumière, se ressentent du goût du temps; et ses poses ont quelque chose de prétentieux et d'affecté qui donne à ses personnages un air théâtral et tout à fait opposé au naturel qui doit être le premier mérite d'un pein-

tre. Il fut reçu membre de l'Académie, et en 1760 appelé en Russie par l'Impératrice, pour faire quelques portraits, dont il fut généreusement payé. A son retour il parcourut plusieurs des cours du Nord, laissant de ses ouvrages partout, et il fut reçu membre de toutes les Académies d'Europe. Il avait épousé la fille de Nattier son maître, et lorsqu'il eut terminé ses voyages, il abandonna entièrement la peinture pour jouir tranquillement de la fortune que ses ouvrages lui avaient procurés. Il mourut à Paris en 1772. P—E.

**TOCQUOT**, ancien député de la Convention nationale, était né dans un village de la Lorraine en 1758 d'une famille obscure, mais distinguée par sa probité. Après avoir reçu une très-bonne éducation, il fut nommé en 1792 député à la Convention nationale par le département de la Meuse, et vint siéger dans cette assemblée au milieu du parti le plus sage et le plus modéré. Dans le procès de Louis XVI il vota successivement avec ceux qui avaient le désir de le sauver, c'est-à-dire pour le bannissement, pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Il garda ensuite le silence, parut ne prendre aucune part aux discussions qui agitèrent cette assemblée, et en sortit le plus promptement qu'il lui fut possible. S'étant retiré dans sa propriété aux environs de Saint-Mihel, il y vécut paisiblement jusqu'aux invasions de 1814 et 1815 où il eut beaucoup à souffrir des désordres auxquels se livrèrent les troupes des alliés. Sa maison fut pillée à deux reprises, et il ne dut son salut qu'à la fuite. C'était sous le vain prétexte qu'il avait concouru à la

défense que fit alors la place de Verdun, ce qui n'eût pu que l'honorer si la chose eût été vraie; mais ce n'était qu'un mensonge, imaginé pour justifier de honteuses déprédations. Tocquot mourut subitement le 7 août 1820 dans sa demeure près de Saint-Mihel. M—dj.

**TOIGNARD** (ANTOINE ET JEAN), frères, tous deux médecins distingués, étaient nés, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, à Clermont-en-Argonne (Meuse), ville qui dépendait alors des ducs de Lorraine. Jean, qui était probablement l'aîné, entra au service du duc Charles III, et devint son médecin ordinaire, emploi qu'il occupa pendant un grand nombre d'années. Il était lié d'amitié avec les célèbres médecins Antoine et Nicolas Le Pois (*Voy. ces noms, XXXV, 149*), et il composa des vers grecs et latins à la louange de l'ouvrage de ce dernier (*De cognoscendis et curandis morbis*). Ils sont imprimés en tête du volume. Pour récompenser Jean de son dévouement à sa personne, le duc Charles l'avait anobli, sans finances, par lettres données à Nancy le 12 mars 1565 (1). Le médecin Clermontois eut de sa femme, Arminia Hardy, quatre ou cinq enfants qui s'allièrent à des familles honorables du pays. Son fils aîné André Toignard, *licencié ès droits*, fut auditeur des comptes du Barrois, conseiller d'Etat en Lorraine, secrétaire ordinaire du duc, etc. Quant à Antoine, frère de Jean, on manque de renseignements précis à son égard. Docteur et docte comme son frère, il fut aussi l'ami des Le Pois, et il paraît que, sans rechercher les

honneurs et les places, il se contenta de la pratique de la médecine, qu'il exerça peut-être à Plombières. Il alla du moins étudier les eaux si renommées de cette ville. On a publié de lui, seulement avec les initiales de son nom, de sa qualité et de sa patrie, un court traité sous le titre suivant : *Entier discours des bains de Plombières*, par A. T. M. C. Paris, J. Hulpeau, 1581, in-16 ou petit in-8°. Hulpeau adressa ce livret curieux et aujourd'hui fort rare à Pierre Ravin, médecin à Paris. D. Calmet, qui a consigné cette particularité dans sa *Bibliothèque Lorraine*, dit à tort qu'il y a quelque apparence que Jean Le Bon (*Voy. ce nom, LXXI, 33*) a extrait de l'opuscule de Toignard celui qu'il a lui-même mis au jour sur les eaux de Plombières. L'*Abrégé* de Le Bon est antérieur de cinq ans à l'*Entier discours* de Toignard; ainsi ce pourrait bien être au contraire ce dernier qui aurait fait quelques emprunts à son confrère (*Voy. les Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*, par M. Beaupré; notes des pages 302 et 306).

B—L—U.

**TOLET** (PIERRE), médecin des rois Charles IX, Henri III, et de la reine Catherine de Médicis, était né vers 1502. Il se distingua dans sa profession à Lyon, sa ville natale, où il fut médecin de l'Hôtel-Dieu. Il avait fait ses études médicales et pris ses degrés à Montpellier, où il s'était lié avec Rabelais qui (dans son *Pantagruel*, III, 34), le met au nombre des joyeux bacheliers qu'il nomme ses *antiques âmys*, et qui jouèrent avec lui une farce de sa composition, intitulée : *La morale de Celluy qui avait épousé une femme mute* (muette). Tole

(1) D. Calmet dit en 1562. Nous avons suivi D. Ambroise Pelletier (*Voy. son Nobiliaire de la Lorraine, p. 792*).

fut aussi l'ami intime du malheureux Dolet, et ils s'adressèrent réciproquement des vers latins, qu'on lit dans les ouvrages de ce dernier. Charles de Sainte-Marthe a célébré leur union dans des vers français rapportés par M. Bréghot du Lut à la page 361 de ses *Mélanges*. C'est dans ce recueil fort curieux, fort intéressant, et dans l'excellente *Biographie Lyonnaise* (1), publiée en 1839, par le même M. Bréghot et M. Péricaud aîné, que nous avons puisé à peu près tout ce qui précède et, en grande partie, ce qui suit sur P. Tolet. Ce médecin rendit de grands services à Lyon, lors des maladies contagieuses de 1564 et 1577. En 1580, il arrêta les progrès d'une coqueluche qui faisait beaucoup de ravages, et il sauva une infinité de personnes en se contentant de les faire suer. De Rubys, qui parle de cette maladie, déclare qu'en ayant été atteint il se trouva bien des avis de Tolet (2) qui était à cette époque le doyen des médecins de Lyon. Il est souvent question de lui dans les actes consulaires de cette ville. On l'y cite encore vers la fin de décembre 1582. Pernetti prétend même que Tolet n'avait pas cessé de vivre en 1588. Il fournit donc une longue et honorable carrière, mais la date précise de sa mort est inconnue. On a de lui : I. *Appendices ad opusculum P. Bagellardi de morbis puerorum*. Lyon, 1538, in-8°. Nous empruntons ce titre à la *Biographie médicale* (Panckouke) qui n'a consacré que quelques lignes à Tolet, et qui a oublié deux de ses productions françaises alors connues. Nous

pensons que ses *Appendices* n'ont pas été imprimés séparément, mais qu'ils se trouvent à la suite d'une réimpression de l'opuscule de Paul Bagellardi, faite à Lyon en 1538, peut-être par les soins de Tolet lui-même. Le petit traité du médecin de Fiume (*a Flumine*), intitulé : *Libellus de infantium ægritudinibus ac remediis*, fut imprimé pour la première fois en 1472, à Padoue, in-4°, par *Barth. de Valdezochid et Mart. de septem arboribus* (3). II. *La chirurgie de Paulus Ægineta. Item, un opuscule de Galien, des tumeurs contre nature; plus, du même Galien: de la manière de curer par abstraction de sang*, Lyon, Est. Dolet, 1540, petit in-8° (4); Paris, Ch. l'Angelier; Lyon, J. de Tournes, 1552. Ni Lacroix du Maine, ni Duverdier n'indiquent le format de ces deux dernières éditions. A l'art. *Paul d'Égine* dans cette *Biographie* (XXXIII, 184), on en cite une de Lyon, 1539, in-12: c'est probablement la même que celle de Dolet. La *Chirurgie*, traduite par le praticien lyonnais, forme le sixième livre des œuvres du médecin grec et en est la partie qu'on estime le plus. III. *L'expédition et voyage de l'empereur Charles-Quint en Afrique, contre la cité de Arges* (Alger), traduite de latin en françois (5). Lyon, Leprince, sans date, in-4° goth. de 14 feuillets seulement. Cet opuscule, dont le privilège porte la date de 1542,

(3) La *Biogr. médic.*, à l'art. *Bagellardo*, cite une seconde édition, *Graetz*, 1487, in-4. Cette édition de 1487, comme celle de 1472, a paru à Padoue, et a été imprimée par Matthieu de Cerdonis, de Windischgraetz, en Styrie.

(4) Sous le numéro 468 du *Catalogue des livres du lieutenant-général Despinoy* (Paris, Teche-ner, 1849, in-80), cette édition de Dolet est datée de 1546; ce doit être une faute d'impression.

(5) L'auteur original ne serait-il pas Villegagnon? (Voy. ce nom, XLIX, 2.)

(1) Ou *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

(2) Ainsi Pernetti avance à tort, que de Rubys s'est moqué de la pratique de Tolet.

est dédié à Jean du Peyrat, et à messire Guil. de Bellay. C'est, dit le *Bulletin du Bibliophile* (8<sup>e</sup> série, année 1847, p. 599) « une pièce rarissime et inconnue à tous les bibliographes. » En effet, nous ne la trouvons mentionnée que dans ce *Bulletin* (6). IV. *Paradoxe de la faculté du vinaigre contre les écrits des modernes, où plusieurs choses sont démontrées non esloignées de la vérité*, Lyon, G. de Tournes, 1549, pet. in-8<sup>o</sup> de 590 pages, rare. Barthélemy Arcau réfuta cet ouvrage dans son *Pasquil Anti-Paradoxe, Dialogue contre le Paradoxe de la faculté du vinaigre*. Lyon, même année, in-8<sup>o</sup>. Cet *Anti*, cité par Duverdier, a été oublié par Baillet, mais il n'a point échappé à Prosper Marchand. Avant Tolet, un médecin, nommé Baptiste Cavigiolles, avait publié: *Livre des propriétés du vinaigre* (qu'il disait *l'ami de Nature*), Poitiers, à l'enseigne du *Pélican*, 1541, pet. in-12, devenu fort rare (*Man. du Libr.*). Un autre médecin, appelé David *Finaliensis*, c'est-à-dire, suivant La Monnoie, natif de Final sur la côte de Gênes, opposa au livre de Cavigiolles le *Traité de la nuisance que le vinaigre porte au corps humain...* Sans date et sans nom d'imprimeur. Aucune Biographie médicale ne parle de ces deux médecins dont le dernier a encore donné au public un *Traité de la nuisance du vin*. (traité que nous ne connaissons que

(6). Elle y est cotée à 45 fr. ce qui est à jà quelque chose; mais, dans le cahier qui nous est parvenu du *Bulletin*, on avait ajouté à la main un zéro ce qui fait 450 fr. Nous souhaitons que le libraire ait rencontré par le temps qui court, un amateur assez riche pour donner un pareil prix. — Sous le numéro 1583 du *Catalogue des livres de M. Ch. B. de V.* (Paris, Techener, 1819, in-8), nous avons retrouvé l'opuscule de Tola; mais l'exemplaire annoncé là, n'était-il pas le même que celui de l'éditeur du *Bulletin*?

par son titre), et un *Epitomé* (en onze chapitres) *de la vraie Astrologie et de la réprouvée*, etc., Paris, Est. Groulleau, 1547, in-8<sup>o</sup> (*Voy. Duverdier, Biblioth. franc.* édit. in-4<sup>o</sup>, I, 443), où l'on rapporte un long passage de l'*Epitomé*. V. *Actio judicialis ad senatum Lugdunensem in unguentarios pestilentes et nocturnos fures*, Lyon, 1567, nous ne savons en quel format. On a encore de Gilles Everaerts, médecin de Berg-op-Zoom qui exerçait sa profession à Anvers, l'opuscule suivant: *Compendiosa narratio de usu et praxi radicis Mechoacan* (à la suite d'un autre opuscule sur le tabac), Anvers, 1583, in-16. *Traité de l'admirable vertu et accomplissement des facultés, pour la santé et conservation du corps humain, de la racine nouvelle de l'Inde de Mechiocan, proprement nommée Rhaindice, traduit du latin de Marcel Donat*, Lyon, Michel Jove, 1572, in-4<sup>o</sup>. Donat, ou plutôt Donati, avait publié son livre à Mantoue, sa ville natale, en 1568. C'est donc à tort qu'à l'art. *Liseron* du grand *Dictionnaire des sciences naturelles* on dit que le *Convolvulus Mechoacana* n'a été introduit en Europe que vers la fin du seizième siècle (7). Suivant Le Duchat, dans ses Notes sur Rabelais, Pierre Tolet serait encore auteur d'un traité latin sur la Goutte, imprimé, dit-il, avec d'autres de ses ouvrages, à Lyon, l'an 1534. B—L—U.

**TOLL** (JACQUES), d'abord recteur de l'école de Conda, ensuite professeur à Duisbourg, abandonna la philologie et les belles-lettres

(7) Aujourd'hui la racine de cette plante n'est presque plus employée comme substance médicamenteuse: on lui a substitué avantageusement celle du *convolvulus jalapa*, autrement le jalap.



afin de se livrer à l'étude de l'alchimie. Il avait conçu l'idée que les anciens avaient connu le secret de la pierre philosophale, et qu'ils l'avaient caché sous le voile de la mythologie. Les noms, les aventures des dieux et des héros du paganisme lui semblaient des hiéroglyphes dont il fallait trouver l'interprétation, afin d'arriver au secret du grand œuvre. Persuadé qu'il touchait à la solution de cet épineux problème, Toll quitta les paisibles écoles de la Hollande; il courut l'Italie et l'Allemagne, afin de discuter avec les érudits, et de découvrir quelque Mécène qui, séduit par l'espoir de fabriquer de l'or à volonté, lui avançât les fonds nécessaires pour continuer ses recherches. Il ne recueillit que déceptions et désappointements. Ruiné par ses voyages et par l'impression de ses écrits, il mourut dans les premières années du dix-huitième siècle, en proie à la plus cruelle misère. C'est la destinée habituellement réservée aux chercheurs de trésors. Les ouvrages de Toll sont fort oubliés aujourd'hui; bornons-nous à indiquer les deux plus importants: *Fortuina*, Amsterdam, 1687 (il y donne l'explication alchimique des fables phéniciennes, égyptiennes et grecques; *Manuductio aut cælum chemicum*, Amsterdam, 1688. Ce dernier, grâce à son titre sans doute, piqua la curiosité publique; il fut traduit en français. En 1752 une version allemande vit le jour à Iéna.

B—N—T.

**TOLLÉ** ( ), médecin chimiste, de la Rochelle, n'est cité par aucun biographe. Nous n'en parlons ici que pour faire mention d'un livre rare que Barbier lui attribue (anonymes, n° 20,997), et qui

a été publié sous le pseudonyme d'*Altus*. Le savant bibliographe nous apprend que le P. Arcère de l'Oratoire, dans son *Histoire de la ville de la Rochelle*, dit que l'auteur caché sous ce nom pourrait être Jacob Saulat, sieur des Marez, lequel demanda un privilège pour le manuscrit, mais que lui Barbier croit que le véritable auteur est Tollé, attendu que le nom emprunté, *Altus*, le désigne assez (1). Or, comme le privilège, obtenu effectivement par Saulat, se trouve, si ce n'est dans tous les exemplaires, du moins dans plusieurs, notamment dans un exemplaire imprimé sur vélin et conservé à la bibliothèque impériale (*Man. du libr.*, dern. édit., I, 74); il nous semble qu'on ne peut guère enlever au sieur des Marez (du reste aussi inconnu que le sieur Tollé), une production fameuse chez les alchimistes et que les bibliomanes recherchent encore. Quoi qu'il en soit, voici le titre exact de cette rareté: *Mutus liber, in quo tamen tota philosophia hermetica figuris hieroglyphicis depingitur, ter optimo Deo misericordie consecratus, solisque filiis artis dedicatus, auctore cujus nomen est Altus. Rupellæ, Petrus Savouret, 1677, in-fol.* Il n'y a rien d'imprimé dans le volume que le frontispice et le privilège. Le reste consiste en planches entièrement bariolées d'hiéroglyphes, qui révéleraient, dit-on, à qui saurait les déchiffrer et les traduire, le secret tant cherché de faire de l'or, autrement la pierre philosophale. Malheureusement, parmi les *filz de l'art*, auxquels le *Livre muet*

(1) *Altus* désignerait aussi bien Saulat, dont il est une sorte d'anagramme.



Samos, et prévint par des mesures énergiques une multitude de désordres dans l'Archipel. Plus tard il se démit du navarchat en faveur de Miaulis, pour vivre retiré; mais au milieu de sa retraite, il ne cessa d'aider ses compatriotes de ses conseils et du secours de ses vaisseaux. Tous ceux qui l'ont connu ont vanté son extrême modestie, sa probité, ses manières affables et son patriotisme. Il mourut à Gydéa d'une fièvre maligne, le 12 septembre 1829, à peine âgé de 43 ans, laissant une veuve désespérée avec cinq fils et deux filles. — L'un de ses fils, *Georges Tombazi*, âgé de dix-neuf ans, a fait ses études en Angleterre, et s'est distingué par ses connaissances mathématiques et nautiques. — Son frère, *Emmanuel*, possède à un haut degré le génie de la construction des bâtiments, et ses vaisseaux sont reconnus pour les plus fins voiliers de la Méditerranée. Il a été longtemps le directeur de l'arsenal maritime de Paros. Ce nom, déjà célèbre dans les fastes maritimes de la Grèce, ne peut manquer de s'illustrer encore, et de se distinguer de la foule des pirates qui ont trop souvent déshonoré cette contrée. Z.

**TOMEIO** (NICCOLO-LEONICO), en latin *Thomæus*, l'un des savants qui firent le plus d'honneur à l'Italie, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVI<sup>e</sup>, devait le jour à un Albanais qui était venu s'établir à Venise. Après avoir fait d'excellentes études en cette ville, il se rendit à Florence, pour se perfectionner dans la langue grecque, sous la direction du célèbre Démétrius Chalcondyle. Ses progrès furent si rapides que bientôt il parvint à expliquer Aristote et Platon sur le texte même, ce qu'on n'avait point encore fait avant lui.

Il acquit aussi de vastes connaissances littéraires et philosophiques, qui lui méritèrent la place de professeur à l'université de Padoue. Il y enseigna pendant plus de trente années, forma une foule de personnages illustres, et versa sur ses compatriotes en général, tant par ses leçons que par ses ouvrages, tous les trésors de la littérature ancienne. Il eut aussi la gloire de réhabiliter Aristote sans déprécier Platon (Darù, *Hist. de Venise*, livre XL). Loin de se montrer exclusif, comme on l'avait été jusqu'alors, à l'égard de l'un et de l'autre de ces grands philosophes, il sut démêler ce qu'il y avait de bon dans chacun d'eux, et dégager les vérités qu'ils nous ont transmises des commentaires sous lesquels on les avait étouffées. La conduite de Tomeio fut toujours digne de sa science, et ses mœurs celles d'un véritable sage. Il aimait le repos studieux du cabinet, sans se donner les mouvements que l'émulation et l'ambition inspirent (1). Content d'un revenu médiocre, il le dépensa frugalement, ne se maria point, et vécut heureux, *nullius rei appetens tota in vita præter virtutem bonasque artes*, dit le cardinal Bembo, son ami, dans l'épithaphe qu'il lui a consacrée. Erasme, Sadolet, Paul Jove, et plusieurs autres, ont parlé de lui très-avantageusement (2). Jove nous apprend qu'un des innocents plaisirs de Tomeio fut d'élever et d'appivoiser une grue, qu'il nourrit de sa main pendant quarante ans, mais, succombant sous le

(1) Voyez le Dictionnaire de Bayle, article *Thomæus*.

(2) Dans son *Ciceronismus*, publié en 1528. Erasme termine ainsi l'éloge qu'il fait de Tomeio : « Vir non minus integris moribus quam prudentia reconditus. »

pois de l'âge, elle paya enfin le tribut à la nature, et le vieux savant regarda cette mort comme un présage de la sienne. Quoique bien portant, il prédit qu'il ne survivrait pas longtemps à son oiseau chéri. En effet, bientôt après, il mourut, âgé de 75 ans, un mois et vingt-sept jours, suivant l'épithaphe déjà citée. Cette épithaphe ne marque pas en quelle année, mais Bembo, qui l'a composée, dit, dans une lettre qu'il écrivait au cardinal Cibo, le 17 juillet 1526, que Tomeo avait alors 70 ans (3), et dans une autre lettre, qu'il adressait de Venise, le 28 mars 1631, à Vettor Soranzo, camérier du pape Clément VII, il annonce ainsi la perte qu'ils viennent de faire de leur ami commun : « *Il nostro buon messer Leonico l'altro di fini la sua vita, che m'ha dolorato grandemente.* » C'est donc en mars 1531, qu'arriva la mort de Tomeo, et conséquemment il était né en janvier 1456. Nous ne pouvons donner ici la liste complète et détaillée de ses nombreuses productions. On la trouvera dans la Bibliothèque de Gesner, et dans celle de Fabricius (*medicæ et infimæ latinæ*). Nous dirons seulement qu'on doit à l'habile professeur de Padoue des versions latines, élégamment écrites, de plusieurs traités de Platon, de Proclus, d'Aristote, de Michel d'Ephèse et de Galien. Il a aussi traduit, de Cl. Ptolémée, l'espèce d'Annuaire astronomique qui a pour titre : *De l'apparition et de la signification des étoiles fixes*. Cette version latine a été publiée, pour la première fois, par André d'Asola, dans le 3<sup>e</sup> vol. de la seconde édition aldine d'Ovide, Ve-

nise, 1516, in-8°. On peut encore considérer comme des traductions, les livres de Tomeo intitulés : *De varia historia*, lib. III (Venise, 1251 et 1531 in-8°), lesquels renferment, avec quelques extraits d'auteurs latins, un grand nombre de morceaux traduits de divers auteurs grecs. Les ouvrages que nous venons de mentionner rapidement, ne sont plus guère consultés aujourd'hui, mais ils ont été extrêmement utiles à l'époque où ils parurent. Les trois suivants sont toujours recherchés : I. *Dialogi nunc primum in lucem editi. Venetiis, Gregorius de Gregoriis, 1524, in-8°*. Réimprimés en 1532, à Lyon, chez Gryphe (*Voy. la 29<sup>e</sup> note du Prologue du 3<sup>e</sup> livre de Pantagruel*, dans les œuvres de Rabelais). Ces Dialogues, au nombre de dix, sont composés à la manière des académiciens, sur des matières curieuses ou importantes, comme *de divinatione, de nominum inventione, de ludo talaris, de precibus, de animorum immortalitate*, etc. II. *Aristotelis historia animalium et alia opuscula; Theophrasti opuscula quinque*, etc. (*græce*). *Florentiæ, hæredes Philippi Juntae, 1527, in-4°*, de 318 fr. et deux blancs, dont un pour la marque Juntino (Renouard). Ce vol. rare contient 24 opuscules grecs relatifs à l'histoire naturelle, etc. Dans l'épître dédicatoire adressée à Bernard Junta, Tomeo assure qu'il a corrigé soigneusement et rétabli environ deux mille passages du texte de ces opuscules. III. *Opuscula... Parisiis, Colineus, 1530, in-fol.* Recueil formé de pièces déjà imprimées séparément, et parmi lesquelles on distingue les *Questiones amatoris*, etc., traduites depuis en français (par Fr. de

(3) « *Homo di 70 anni, e filosofo rarissimo e dottissimo nelle latine e nelle greche lettere.* »

la Coudraie, natif de Pontivy), sous ce titre : *Les questions problématiques du pourquoi d'amours*, etc. MDXLIII (Paris, Alain Lotrian), petit in-8° de 40 feuilles, fig. en bois. (Voy. sur cette traduction d'une grande rareté, le *Manuel* de M. Brunet, dern. édit. au mot *Léonique*). N'oublions pas de dire en finissant, que Tomeo se délassait des soins du professorat et des travaux d'érudition, en composant des vers italiens. Quelques-unes de ses poésies sont parvenues jusqu'à nous, dans les *Rime di diversi poeti*, etc. (Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, VII, 434). — TOMEIO (*Bartolomeo*), surnommé *Fusco*, frère du précédent, aurait comme lui obtenu une grande réputation, si le malheur ne s'était attaché à sa personne. Né à Venise comme Niccolo, il se transporta à Rome, quand la guerre (4) et ses suites funestes vinrent affliger son pays. N'ayant pas trouvé, dans cette capitale du monde chrétien, le repos qu'il espérait, il prit le parti de se retirer dans la solitude du Mont-Cassin. Bien accueilli par les religieux de l'illustre abbaye, il allait y mettre la dernière main aux ouvrages qu'il voulait publier, mais une fièvre ardente l'emporta en peu de jours, à peine dans la maturité de l'âge, etc. (Vid. Joan.-Pier. Valeriani, *De litteratorum infelicitate*, lib. II). — TOMEIO (*Cesare*), né, à ce que l'on croit, à Tropeja ou Tropea, ville du royaume de Naples (province de la Calabre ultérieure II<sup>e</sup>), est auteur d'une espèce de drame intitulé : *Trionfo della Lega, in rappresentatione* (en 5 actes), *Napoli, Gios Cacchio* 1575, in-8° ; « pièce de

circonstance (dit une note du catalogue de la Bibliothèque de M. L\*\*\*, n° 1939), dédiée à D. Juan d'Autriche, après la bataille de Léopante. Elle est très-singulière. Les interlocuteurs sont au nombre de quatre-vingts environ, parmi lesquels nous citerons seulement Jésus-Christ, Satan, un espion, Venise, l'Italie, Constantinople, la Poésie, etc. » Le *Trionfo della Lega* avait déjà été cité par Haym. Il n'était pas chez M. de Soleinne ; du moins la *Table générale* de sa collection (dirigée par M. Goizet), ne fait aucune mention de César Tomée.

B—L—U.

**TOMICKI** (PIERRE), né, l'an 1465, en Pologne, d'une famille illustre, fut élevé comme il convenait à sa naissance. Ayant fait ses études à Cracovie, à Leipzig, à Bologne et à Rome, sous les maîtres les plus célèbres, il revint dans sa patrie, avec le cardinal Frédéric, frère des rois Alexandre et Sigismond. Le premier le nomma son chancelier, et lui donna toute sa confiance. Ce prince étant mort en 1503, Sigismond nomma Tomicki son secrétaire intime. En 1511, ce dernier l'envoya près de son frère Wladislas, roi de Hongrie, pour remplir deux missions, l'une publique et l'autre secrète. Tomicki était chargé : 1° de demander au roi et à la diète, que la Hongrie voulût bien se concerter avec la Pologne, dans ses relations avec la Porte Ottomane ; 2° qu'elle envoyât des secours au waywode de la Moldavie, qui était menacé par les Turcs ; 3° que l'on nommât des commissaires pour régler les limites des deux royaumes. D'après ses instructions secrètes, l'ambassadeur polonais devait insinuer au roi Wladislas que Sigismond

(4) Occasionnée par la ligue faite à Cambrai, contre la république de Venise.

désirait demander la main de Barbe Zapolga, et le disposer à ce mariage, qui pouvait faire ombre à la cour de Hongrie (*Voy. ÉTIENNE et JEAN I<sup>er</sup>*). Tomicki sut saisir le moment; et Wladislas donna son consentement, avant de s'être concerté avec les ministres, qui le dominaient, et qui se seraient probablement opposés à un mariage dont les suites pouvaient être fatales à leur faveur. Le mariage s'étant fait à Cracovie, Tomicki revint à Bude, au mois d'avril 1512, pour suivre les négociations entamées entre la Pologne et la Hongrie. Le point principal avait rapport à la guerre contre les Turcs; et les circonstances étaient favorables, Bajazet ayant été mis à mort, et Sélim, son frère, étant occupé par des troubles intérieurs; mais on ne pouvait guère compter sur Wladislas, prince faible et sans influence, même dans son royaume. En 1513, Sigismond envoya, pour la troisième fois, Tomicki en Hongrie, pour prier le roi Wladislas d'engager l'empereur Maximilien à faire un traité d'alliance offensive et défensive avec la Pologne et la Hongrie contre la Russie et la Moldavie. L'ambassadeur fit bien valoir les avantages que la Pologne et la Hongrie trouveraient dans cet accord avec l'Autriche. Ces liaisons étaient d'ailleurs conformes à la politique et à l'intérêt des ministres hongrois. Ils furent tellement satisfaits de Tomicki, qu'ils écrivirent, de la part de Wladislas, au roi Sigismond, pour le prier de donner à son ambassadeur l'évêché de Przemyslie et la dignité de vice-chancelier du royaume, qui se trouvait vacante; ce qui lui fut accordé. Tomicki resta néanmoins en Hongrie, pour

suivre les négociations entamées avec l'empereur Maximilien, et les termina heureusement. Du siège de Przemyslie il fut élevé successivement à ceux de Posen et de Cracovie. Son influence sur le roi et le sénat était telle qu'on le regardait comme le premier après le prince (1). Connaissant bien les langues anciennes, il avait, dans ses voyages, appris les langues vivantes. Son extérieur annonçait un grand seigneur, destiné à représenter. Il était en tout libéral, bienfaisant envers les pauvres. Il mourut le 29 octobre 1535. Starowolski a recueilli les hommages rendus à cet homme d'État par les poètes de la Pologne. On doit remarquer l'épithaphe en vers latins sur la tombe que l'archevêque de Gnesnes, neveu de ce prélat, lui fit ériger dans la cathédrale de Cracovie.

G — Y.

**TOMMASINI** (JACQUES - ANTOINE-DOMINIQUE), célèbre médecin, né à Parme le 2 juillet 1768, fut élevé par son père, Jean Tommasini, médecin assez en vogue, mais sans fortune. Il se distingua dès son bas âge par un grand amour pour l'étude, qualité d'autant plus honorable chez lui que ses facultés intellectuelles n'avaient rien de remarquable, et qu'il était loin de faire pressentir les talents dont il fit preuve plus tard dans la carrière médicale. Son père, comme la plupart des médecins, mourut dans la pauvreté, ne laissant pour tout héritage à son fils qu'un nom sans tache, et la reconnaissance des malheureux qu'il avait secourus et soignés pendant toute sa vie. Jacques,

(1) *Tantum gratiâ et auctoritate, cum apud principem et regni proceres, tum etiam apud externos procederat, ut secundum regem summus omnium haberetur.* Starowolski.

dénué de toute ressource, trouva heureusement des secours dans la générosité des amis de son Père, et put continuer ses études et se faire recevoir docteur. A cette époque les découvertes scientifiques étaient tellement nombreuses, elles changeaient tellement les vieilles croyances que l'on avait reçues de l'antiquité, qu'il était bien difficile à un jeune médecin d'adopter une doctrine sage et basée sur l'observation. Tommasini fit comme les jeunes hommes de la génération médicale, au milieu de laquelle il vivait, et se prononça pour le système alors en honneur dans toute l'Italie; c'était celui de l'écossais Brown. Ce médecin, célèbre plutôt par la hardiesse de ses théories que par l'excellence de sa méthode curative, prétendait que les maladies étaient causées par la faiblesse, par le défaut de stimulation, et qu'il fallait employer pour les combattre toutes les substances stimulantes et toniques. Ces opinions erronées étaient soutenues avec un incontestable talent et une conviction tellement grande qu'elles coûtèrent la vie à Brown lui-même. La célébrité du professeur s'était répandue dans toute l'Europe, et sa doctrine était particulièrement honorée en Italie. Parmi le grand nombre d'élèves qui suivaient les leçons du maître à Edimbourg, se trouvait un jeune Italien qui était accouru, lui aussi, pour puiser à la source même tous les éléments de la célèbre doctrine. Ce jeune enthousiaste était Rasori. De retour dans sa patrie, il n'eut pas besoin de faire l'éloge de Brown; presque tous les jeunes médecins, dans une admiration passionnée, avaient adopté les maximes du professeur d'Edimbourg, et parmi eux Tommasini qui commençait

alors les sérieuses épreuves de la pratique. Les vieux praticiens, au contraire, ne voulaient pas se départir des croyances au milieu desquelles ils avaient été élevés, et continuaient à traiter leurs malades selon les principes qu'ils avaient reçus de leurs maîtres: Ils avaient d'ailleurs été plusieurs fois appelés à observer les résultats déplorables de la méthode de Brown dans beaucoup de maladies. Tommasini eut, au début de sa carrière, de cruels mécomptes lorsqu'il voulut faire l'application du Brownisme; il eut la preuve la plus certaine que la méthode stimulante et tonique, pour laquelle on professait tant d'enthousiasme, aggravait les accidents et pouvait même causer la mort des sujets. La réflexion et l'observation au lit du malade engagèrent Tommasini à se départir de son admiration pour le Brownisme, dont il reconnut bientôt les erreurs capitales; aussi adopta-t-il avec empressement les modifications que Rasori apporta au système de Brown. Rasori avait reconnu comme Tommasini le danger que présentait l'adoption entière des idées du professeur d'Edimbourg, et tout en conservant une grande considération pour son maître, il en avait singulièrement modifié les préceptes. La réforme médicale que Rasori proposa à ses contemporains est connue sous le nom de *Nouvelle doctrine médicale*. Cette sage initiative lui appartient; mais il est juste de dire qu'il fut puissamment secondé dans ses projets de réforme par Tommasini. Celui-ci s'était fait connaître dans le monde médical par un travail remarquable intitulé : *De l'influence du cœur sur la circulation du sang; doutes de Jacques Tommasini, Parme, 1794.*

L'auteur y combattait l'opinion de ceux qui veulent que la circulation soit attribuée tout entière à la force d'impulsion du cœur, sans tenir compte de l'influence des vaisseaux comme agents pouvant favoriser le cours du fluide sanguin. Tommasini nommé en 1794 professeur de physiologie et de pathologie à l'Université de Parme, abandonna les idées exclusives de Brown pour adopter entièrement la réforme de Rasori connue sous le nom de *contra-stimulus*. Brown avait professé que les maladies proviennent d'un état asthénique de l'organisme, et avait conseillé les stimulants et les toniques. Tommasini démontra, au contraire, que, dans la plupart des cas, les maladies tiennent à un état sthénique de l'organisme, et doivent être combattues par les sédatifs et la saignée. Tommasini continua ses leçons à Parme jusqu'en 1836. Il fut alors nommé professeur de clinique à l'université de Bologne. Les nombreux ouvrages qu'il avait composés, sa grande réputation et son incontestable talent le désignaient pour remplir cette haute position médicale. Son entrée dans Bologne fut un véritable triomphe; les professeurs et les élèves allèrent au-devant de lui, et lui donnèrent les preuves de satisfaction les plus vives. Tommasini commença son cours en posant et en développant les principes fondamentaux de la doctrine du *contra-stimulus* dont presque toute la partie dogmatique a été fondée par lui. Ces principes furent répandus dans le monde savant par un écrit qu'il rédigea lui-même, et qui n'était rien moins que l'exposition méthodique des idées de Rasori et de la révolution médicale que ce médecin opéra

dans son pays. Cet ouvrage intitulé: *Précis de la nouvelle doctrine médicale italienne*, a été traduit en français; nous en donnerons l'analyse, parce qu'elle est pour ainsi dire la profession de foi du célèbre professeur. La nouvelle doctrine médicale est, selon Tommasini, fille du Solidisme et du Brownisme; il lui donne le nom de nouvelle doctrine, 1<sup>o</sup> parce qu'il adopte certaines idées générales de Brown sur la vie, la santé, les maladies, la diathèse; 2<sup>o</sup> parce que sans les *nouveaux éléments* du professeur d'Edimbourg, les principes fondamentaux de la nouvelle doctrine réformatrice n'auraient point été découverts. Brown fut sans doute beaucoup aidé par les travaux de ses devanciers, tels qu'Hoffmann, Baglivi et Cullen; mais il a le mérite d'avoir ouvert entièrement la voie aux réformateurs. Tommasini prétend que « toute inflammation est de nature sthénique, c'est-à-dire qu'elle est toujours en elle-même un processus de stimulus excessif. » Sans nier ce que Brown appelait la *faiblesse indirecte*, Tommasini pense que la plupart des maladies dont il est ici question ne sont autre chose que des inflammations chroniques et curables par la méthode contre-stimulante. On regrette que dans son livre il ne fasse pas mention de l'école française et particulièrement de Broussais, dont la doctrine a, comme on le sait, tant d'analogie avec celle de Rasori et de Tommasini. A l'époque où le professeur de Bologne exposa les principes de la nouvelle doctrine, l'histoire des *Phlegmasies chroniques*, ouvrage capital de Broussais, était déjà très-connue dans le monde savant. Cet ouvrage, qui fit une si grande réputa-

tion au médecin français, méritait assurément un examen détaillé; c'est avec beaucoup de raison que Tommasini expose la *tolérance* des médicaments contre-stimulants pendant le cours des maladies inflammatoires. Des milliers de faits ont effectivement prouvé qu'un sujet atteint d'une inflammation aiguë des poumons, voit la fièvre diminuer et la maladie marcher vers la guérison sous l'influence d'une dose d'émétique portée à trois et même quatre décigrammes pendant plusieurs jours de suite, tandis qu'une dose quatre fois moindre rend malade le sujet qui est en santé.

On voit que Broussais eut le tort d'expliquer par la révulsion sur le tube digestif, l'action bienfaisante des médicaments contre-stimulants. Il est presque inutile de dire que la plupart des nombreux ouvrages de Tommasini ne sont qu'un exposé plus ou moins détaillé des principes émis dans son *Précis de la nouvelle doctrine médicale italienne*. On doit lui reprocher d'avoir porté beaucoup trop loin l'influence de ce qu'il appelle le *processus phlogistique*, en regardant l'inflammation comme le point de départ et l'élément de la presque-totalité des maladies. Ainsi la fièvre jaune n'est autre chose pour lui qu'une inflammation ! La doctrine de Tommasini fut très-utile en Italie pour démontrer les erreurs funestes que renfermait le Brownisme, et il rendit, en cela, un grand service à l'humanité. Il raconte lui-même qu'au début de sa pratique, la presque-totalité des médecins de l'Italie était pour ainsi dire séparée en deux classes. Les vieux praticiens prétendaient, avec raison, que dans les maladies inflammatoires il faut

employer les délayants, les purgatifs, la saignée; en un mot tous les moyens qui peuvent débilitier le malade. Les jeunes docteurs, partisans du Brownisme, voulaient, au contraire, qu'on se servît, pour combattre les mêmes affections, de l'ammoniaque, du vin et des toniques, disant qu'il était urgent de tonifier le malade; en sorte que, dans une consultation et en présence d'un cas grave, il était indispensable que l'un des consultants abandonnât entièrement ce qu'il venait de proposer avec tant de conviction. Dans le cas contraire les débilitants et les excitants, étant donnés en même temps, se neutralisaient entièrement, ou nuisaient beaucoup aux malades. Ces faits se sont malheureusement trop rencontrés dans la pratique.

En 1823 Tommasini devint le médecin honoraire de la duchesse de Parme (ci-devant impératrice Marie-Louise). Il alla ensuite en Angleterre pour déposer en faveur de la reine Caroline, dans le procès qu'elle eut à soutenir contre Georges IV son mari. La longueur des débats lui permit de visiter les principaux hôpitaux de l'Angleterre et de l'Ecosse. Partout on accueillit l'illustre professeur avec la distinction et l'empressement que méritaient si bien ses talents, ses nombreux ouvrages et son immense réputation; mais c'est à Edimbourg qu'il reçut l'hommage le plus flatteur. Le jour même de son arrivée dans cette ville, la société de médecine lui offrit un diplôme et l'admit au nombre de ses membres. De retour en Italie Jacques Tommasini continua d'exercer le professorat et l'art de guérir avec le même talent. Ses nombreux élèves, tout à la fois pour lui ren-



dre hommage et lui témoigner leur reconnaissance, lui offrirent une médaille d'or représentant d'un côté son image et portant de l'autre ces mots : *A Giacomo Tommasini discepoli riconoscenti.*

Tommasini mourut à Parme le 26 novembre 1846. Ce docteur se montra toujours d'une humeur égale; il était prudent et modeste. Dès le début de sa carrière, il fit tous ses efforts pour obtenir les faveurs de son souverain, mais toutes ses tentatives n'eurent aucun succès. Rasori, son collègue, qui s'était occupé longtemps de politique, qui avait eu des idées démocratiques assez avancées, était au contraire devenu le favori du duc de Parme, quoiqu'il n'eût jamais montré un grand empressément à lui faire la cour. Grand partisan de l'éclectisme, Tommasini s'attacha toute sa vie à concilier les opinions les plus contraires, à vivre dans un juste milieu, persuadé que sa modération l'aiderait puissamment à devenir riche et célèbre. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Quanto influisca il cuore sulla circolazione del sangue*, Parme, 1794, in-8°; 2° *Storia ragionata d'una Diabete*, *ibid.*, 1794, in-8°; 3° *Ricerche patolog.*, etc., ou recherches pathologiques sur la fièvre de Livourne, sur la fièvre jaune d'Amérique et sur les maladies qui leur sont analogues : Parme 1805, in-8°, — Trad. en français, Paris, 1812, in-8°; 4° *Della nuova dottrina medica italiana. Proluio'ne alle lezio'ni di clinica medica, nella universita di Bolugna per l'anno scolastico 1816-1817.* Bologne, 1817, in-8°; traduit en français par M. Vander Linden sous le titre de : *Précis de la nouvelle doctrine médicale italienne, ou Introduction*

*aux leçons de clinique interne de l'université de Bologne pour l'année scolaire 1816-1817.* Paris, 1822, in-8°. Cet ouvrage a été augmenté par le traducteur d'une préface et de notes. C'est celui dont nous avons rendu compte, et qui renferme l'exposition des idées générales de Tommasini en pathologie. 5° *Considerazio'ni pathologice sull' infiammazione e sulla febre continua*, Pise, 1820 in-8°; 6° *Prospetto de' risultamenti ottenuti nella clinica medica d'un triennio*, *ibid.*, in-8°, 1820; 7° *Discorsi sull' insegnamento medico clinico dell' Inghilterra et l'Italia*, Bologne, 1822, in-8°; 8° *Storia della malattia, della quale morì il conte Perticari*, Imola, 1823, in-16; 9° *Opere minori*, Bologne, 1822-1824, 3 vol. in-8°; 9° *Della necessita di sottoporre ad una statistica i fatti i piu importanti della medicina pratica*, *ibid.*, 1823, in-8°. Tommasini a encore écrit un grand nombre de mémoires, observations et discours renfermés dans le recueil que publie à Milan le docteur Omodeo, et qui a pour titre : *Annali universali di medicina* L-D-é.

**TONE** ou **WOLFF TONE**, chef des Irlandais unis (Voy. tom, XLVI, p. 228, *Tone* Théobald-Wolf).

**TORCHON - DESMARAIS** (FRANÇOIS), littérateur, né à Paris, le 8 janvier 1736, entra chez les Trinitaires, dits aussi Mathurins; y fit profession le 29 juin 1756 et, le 22 juillet 1766, obtint le laurier doctoral en Sorbonne. Nommé, en 1770, prier-curé de Regniowez près de Rocroi, il fonda dans ce village un collège privé qui exista jusqu'à l'époque de la Révolution. Les élèves n'y payaient qu'une rétribution mensuelle de 35 sous : quelques-uns même étaient admis

gratuitement. L'établissement n'avait cependant ni dotation, ni revenu, mais le fondateur, qui avait à la cour des amis puissants, en tirait presque chaque année une somme assez considérable (1). Cet estimable ecclésiastique est mort à Regniowez, vers 1810. Il a publié : I. *Jérémie, poème sacré en quatre chants, avec sa prière et sa lettre aux captifs prêts à partir pour Babylone ; dédié à Madame*, Paris, Desprez, 1771, in-8° de 126 p., avec sept gravures. Ce poème, qui respire une certaine verve poétique, a été réimprimé à Yvres, Walvein, 1774, in-8°. II. *L'Incrédulité, ode dédiée à Mgr le comte de Provence*, Paris, Desprez, 1771, in-8°, fig. III. *Portrait du solitaire des Ardennes, précédé d'un entretien avec ses fleurs*, Aux Ardennes (Charleville), 1789, in-8° de 44 pp. (Anonyme). IV. *Projet pour le parachèvement du Louvre*, Paris, Prudhomme, 1800, in-8°. V. Quatre pièces concernant la Révolution, imprimées à Mézières, chez Trécourt, en 1791, in-8° et in-4°. Nous ne connaissons pas autrement ces pièces. L'abbé Boulliot, qui a consacré une courte notice à Torchon-Desmarais, à la page 491 du second vol. de sa *Biographie Ardennaise*, les indique, comme nous venons de le faire, sans aucuns détails. Il ajoute que l'auteur a encore donné quelques pièces fugitives dans le *Mercur*e et autres feuilles périodiques. B—L—U.

**TORENVHIT** (JACQUES), peintre, naquit à Leyde en 1631. La vanité fut le premier mobile qui l'engagea dans la carrière des arts. Au

sortir de l'adolescence il demanda à son père : « Quand je serai un grand peintre, aurai-je de beaux habits, des plumes, une épée ? » et sur la réponse affirmative de son père, il se livra avec ardeur à l'étude de la peinture. Il préféra le genre du portrait comme le plus lucratif, et bientôt son talent et sa vogue lui acquirent ce qu'il avait désiré avec tant d'ardeur. L'amour de la gloire se fit alors sentir; il vit qu'il avait besoin de perfectionner son talent, et il entreprit le voyage d'Italie, en la compagnie du peintre d'histoire, Nicolas Rosendaal. Pendant son séjour à Rome, Raphaël, Paul Véronèse et le Titien, furent ses modèles favoris, et il les étudia avec tant de fruit, que sa réputation se répandit dans toute l'Italie. Il se rendit ensuite à Venise, et séjourna pendant plusieurs années dans cette ville, où il se fit initier dans tous les secrets de la belle couleur. Sa vogue fut alors générale; il était reçu avec distinction dans les maisons de la première noblesse, et il y contracta un mariage bien au-dessus de ce qu'il aurait pu espérer. Il revint alors dans sa patrie, où sa manière, quoique perfectionnée, n'obtint pas le même succès. On trouva que sa touche, en devenant plus correcte, et en rappelant trop les grands maîtres d'Italie, était devenue moins libre et moins originale. Ses ouvrages, il est vrai, ont tous le caractère de l'école italienne; le dessin en est grandiose et correct, la couleur vive et belle, la composition parfaitement entendue et disposée avec intelligence. Quoiqu'il réussît dans l'histoire, c'est surtout comme peintre de portraits qu'il a mérité sa réputation. On vante comme son chef-d'œuvre le portrait de fa-

(1) Voyez la géographie physique, administrative, etc., du département des Ardennes par J.-B. Hubert, professeur, à Charleville, Lhayer, 1836, in-12.

mille de Corneille Schrevelius, dans lequel on voit réunis le père, la mère et les enfants. Torenvhit mourut à Leyde en 1719. P.—s.

**TORNÉE** (JEAN-JONAS), né en Islande, fut nommé pasteur évangélique de Tornéa ou Tornéo, peu après que cette petite ville de Finlande eut été bâtie (1620) par ordre du gouvernement suédois (1). Tornée reçut en même temps la mission de prêcher la réforme aux Laponnais, ses voisins, et de détruire parmi eux la religion catholique. Dans ce dessein il apprit le laponnais. En 1643, il vint à Stockholm rendre compte de sa mission et des difficultés qu'avaient opposées l'opiniâtreté et l'ignorance des Laponnais. Sur son exposé et d'après l'avis de ses supérieurs ecclésiastiques, le conseil d'Etat, au nom de la reine Christine, le chargea de traduire en langue laponnaise le *Manuel de l'église protestante suédoise*. Ce travail étant terminé, Tornée revint en 1648 à Stockholm. L'ayant présenté et dédié à la reine Christine, il le publia sous ce titre : *Manuel laponnien, contenant en langue laponnaise 1° les Psaumes du roi David; 2° les Proverbes de Salomon; 3° l'Éclésiaste du même roi; 4° l'Éclésiastique de Jésus, fils de Sirach; 5° le Catéchisme de Luther; 6° le Rituel des Églises réformées; 7° les Évangiles, Épîtres et Collectes pour les dimanches de l'année; 8° Histoire de la passion de J.-C.; 9° Destruction de Jérusalem; 10° et 11° Hymnes, cantiques et prières*, Stockholm 1648, 8°. G.—Y.

**TOROMBERT** (HONORÉ), avocat distingué et publiciste habile,

naquit à Belmont, près de Belley (Ain), le 17 décembre 1787. Il fit ses études au collège de Bourg. En 1804, il commença un cours de médecine, qu'il ne continua qu'avec répugnance jusqu'en 1807. Deux célèbres médecins, Récamier et Richerand, ses professeurs et ses compatriotes, le détournèrent d'une carrière que son extrême sensibilité ne lui permettait pas de suivre. En 1808 Torombert se rendit à Dijon, pour y faire un cours de droit, qui fut interrompu souvent par les voyages forcés que nécessitaient les appels de la conscription, auxquels il lui fallut répondre sept fois. Il épousa, en 1813, mademoiselle Guerre, fille d'un magistrat lyonnais, et, par cette alliance, devint le neveu, ou petit-neveu de MM. Poivre, Dupont de Nemours et Bureau de Puzy. En 1811, il présentait à l'Académie de Dijon, qui s'empressa de le recevoir dans son sein, un ouvrage qu'il ne publia qu'en 1821, sous le titre d'*Exposition des principes et classifications des sciences dans l'ordre des études de la synthèse*; Paris, in-8°. Le tableau présente trois grandes divisions : I. Rapports inorganiques; II. Rapports organiques; III. Rapports moraux. La même année, 1814, Torombert fut nommé membre de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain. En 1818, il fut reçu comme membre correspondant, à l'Académie de Lyon. Il avait présenté, pour sa candidature, un petit poème sur la mort d'un chat, intitulé : *Miniade*, auquel il attachait peu d'importance, puisqu'il n'en reste des traces que dans le portefeuille de l'Académie. Avant de siéger au sein de cette société, Torombert s'était fait connaître par

(1) Tornéa, située à l'extrémité septentrionale du golfe de Bothnie, fut, comme faisant partie de la Finlande, cédée en 1809 à la Russie.

un *Eloge de Poivre*, qui obtint le prix, mais qui n'a pas été imprimé. Il était alors avocat à Seyssel; et vint ensuite s'établir à Lyon. Ce fut en 1823 qu'il prit place à l'Académie de cette ville, en qualité de membre titulaire; il y prononça, le 27 août, son discours de réception, qui traite un beau sujet, la *Dignité de l'Homme*, et qui fut imprimé la même année; Lyon, in-8°. L'auteur le reproduit presque tout entier dans ses *Principes du droit politique mis en opposition avec le contrat social de J.-J. Rousseau*; Paris, 1825, in-8°. L'énergie et la sévérité de la dialectique renversent ici l'insidieuse argumentation du citoyen de Genève, et la chaleur du langage de Torombert n'est pas indigne de l'éloquence de Rousseau. Telle était l'opinion de Lanjuinais, qui, en accordant à l'auteur son estime et son amitié, voulut bien ajouter aux *Principes* un excellent chapitre, où il réfute les idées de Rousseau, sur ce qu'il appelle *Religion civile*. Pour que l'on pût mieux juger entre lui et le philosophe genevois, Torombert plaça le texte entier du *Contrat Social* à la suite des *Principes*. Cet ouvrage valut à l'auteur son admission parmi les membres de la Société philosophique de Paris. En 1827, et par suite de la publication du même livre, il fut reçu à la Société philosophique américaine de Philadelphie. Torombert menait de front deux grands ouvrages qu'il n'eut pas le temps d'achever : l'un, sur les *Gouvernements représentatifs d'Europe*; l'autre, sur l'*Economie industrielle*. Ce dernier était le sujet d'un cours public que Torombert fit quelque temps à l'Ecole spéciale de commerce, établie aux Brotteaux,

et dont la trop courte existence a suffi pour prouver l'importance d'un pareil établissement, au sein d'une population industrielle et commerçante. Peu de temps après que Torombert eut publié son *Discours sur la dignité de l'Homme*, le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, lui fit proposer la place de précepteur de ses deux enfants. Torombert la refusa, parce qu'il lui fallait, en l'acceptant, laisser à Lyon, sa femme et ses deux filles. La noblesse et la loyauté de son caractère étaient telles qu'il avait conquis l'estime et l'amitié même d'hommes qui étaient loin de partager ses opinions politiques. Torombert écrivait, en effet, dans le *Précurseur* de Lyon. Les personnages les plus considérés de son pays natal avaient pour lui un attachement particulier. Brillat-Savarin, son compatriote, l'aimait comme son enfant; l'avocat-général Monnier était son ami; le général Dallemagne l'honorait d'une affection toute paternelle, et le jurisconsulte Mollet reconnut en lui un beau talent et un bel avenir. Mais cet avenir fut brisé. Le 24 avril 1829, Torombert allait à Belmont, visiter sa mère. En chemin, la maladie le prit, et il mourut le 8 mai, au lieu même qui l'avait vu naître. C'est là qu'il fut inhumé. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, Torombert est auteur d'un *Eloge historique de M. Vouty de la Tour*, ancien conseiller au Parlement de Dijon, ancien président de la cour royale de Lyon, 1826, in-8°. Il ne faut pas demander à un travail de ce genre, toute la sévérité de l'histoire. M. Grandperret a publié un *Eloge de Torombert*; Lyon, 1836, in-8°.

**TORRE** (ALONZO de la), auteur espagnol, étudiait en 1437, au collège de Saint-Barthélemy, plus tard, à celui de Salamanque et parut dans cette année à la cour de Jean I<sup>er</sup>, roi de Navarre et d'Aragon. Quelques pièces de vers de sa composition, se rencontrent dans le *Concionero general*; elles sont loin d'être sans mérite. Il attacha son nom à une œuvre de plus longue haleine; la *Vision deleytable de la filosofia y artes liberales metafisica y filosofia moral, Sevilla, 1526*. Cet ouvrage fut réimprimé dans la même ville, en 1538, et il fut en 1554 mis sous presse à Ferrare. Avant de paraître en espagnol, il avait vu le jour en langue catalane ou ancien dialecte limousin. Deux éditions in-folio, se succédèrent l'une à Barcelonne, en 1484, et à l'autre Tolosa, en 1489. Elles sont devenues excessivement rares; la dernière n'avait jamais passé sous les yeux d'Antonio, le laborieux auteur de la *Bibliotheca hispana*; il en existe un exemplaire dans la riche bibliothèque que qu'avait formée un diplomate anglais, Th. Grenville, et qu'il a léguée au Musée britannique. — Une circonstance presque sans exemple dans les fastes de la littérature légale, se présente au sujet de la *Vision deleytable*. Un Italien, Domenico Delfino, la traduisit et la donna comme son œuvre, sous le titre de *Sommario di tutte le scienze, Venezia, 1556 et 1568*. Ce plagiat fut si peu remarqué, qu'un siècle après, un Espagnol, Fr. de Caceres, fit passer, en langue castillane, le livre de Delfino, et cette traduction fut imprimée à Francfort, en 1623. La *Vision deleytable* est une espèce d'encyclopédie, divisée en deux parties; la première

traite des arts libéraux, de la métaphysique et de la nature; la seconde roule sur la philosophie, et explique comment les vertus modèrent les passions. Telle fut l'estime que les contemporains d'Alonzo de la Torre conçurent pour son œuvre, que le manuscrit original fut déposé dans la chambre même du roi d'Aragon, où il était conservé avec soin. Ces longues conversations entre des personnages allégoriques étaient alors fort goûtées. Il y a de la pompe et de la grandeur dans le style de l'auteur de la *Vision*. Ses préceptes moraux sont toujours fort sages, ses pensées ne manquent parfois point de finesse. Des expressions proverbiales se rencontrent assez souvent, et témoignent du goût que les Espagnols ont toujours eu pour de pareils adages. Il n'est guère d'auteur moderne qui se soit occupé avec quelque détail de l'écrit, oublié aujourd'hui, d'Alonzo de la Torre. H. Clarus, dans son *Tableau* (en allemand) *de la littérature espagnole au moyen âge*, lui a donné une analyse assez développée, et en a traduit quelques paragraphes (tome II, page 169-185).

B.—N.—T.

**TORRE** (FLAMINIO), peintre bolognais, surnommé *degli Oncinelli*, fut élève de Simon Cantarini, dont il suivit les leçons, après avoir d'abord étudié quelque temps sous le Cavedone et le Guide. Son grand talent fut d'imiter parfaitement et sans efforts la manière de tous les maîtres; aussi, ses copies des grands peintres furent-elles souvent payées plus cher que les originaux mêmes. Quoique peu versé dans la théorie, il sut se rendre propre de cette manière le style de

un *Eloge de Poivre*, qui obtint le prix, mais qui n'a pas été imprimé. Il était alors avocat à Seyssel; et vint ensuite s'établir à Lyon. Ce fut en 1823 qu'il prit place à l'Académie de cette ville, en qualité de membre titulaire; il y prononça, le 27 août, son discours de réception, qui traite un beau sujet, la *Dignité de l'Homme*, et qui fut imprimé la même année; Lyon, in-8°. L'auteur le reproduit presque tout entier dans ses *Principes du droit politique mis en opposition avec le contrat social de J.-J. Rousseau*; Paris, 1825, in-8°. L'énergie et la sévérité de la dialectique renversent ici l'insidieuse argumentation du citoyen de Genève, et la chaleur du langage de Torombert n'est pas indigne de l'éloquence de Rousseau. Telle était l'opinion de Lanjuinais, qui, en accordant à l'auteur son estime et son amitié, voulut bien ajouter aux *Principes* un excellent chapitre, où il réfute les idées de Rousseau, sur ce qu'il appelle *Religion civile*. Pour que l'on pût mieux juger entre lui et le philosophe genevois, Torombert plaça le texte entier du *Contrat Social* à la suite des *Principes*. Cet ouvrage valut à l'auteur son admission parmi les membres de la Société philosophique de Paris. En 1827, et par suite de la publication du même livre, il fut reçu à la Société philosophique américaine de Philadelphie. Torombert menait de front deux grands ouvrages qu'il n'eut pas le temps d'achever: l'un, sur les *Gouvernements représentatifs d'Europe*; l'autre, sur l'*Economie industrielle*. Ce dernier était le sujet d'un cours public que Torombert fit quelque temps à l'École spéciale de commerce, établie aux Brotteaux,

et dont la trop courte existence a suffi pour prouver l'importance d'un pareil établissement, au sein d'une population industrielle et commerçante. Peu de temps après que Torombert eut publié son *Discours sur la dignité de l'Homme*, le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe, lui fit proposer la place de précepteur de ses deux enfants. Torombert la refusa, parce qu'il lui fallait, en l'acceptant, laisser à Lyon, sa femme et ses deux filles. La noblesse et la loyauté de son caractère étaient telles qu'il avait conquis l'estime et l'amitié même d'hommes qui étaient loin de partager ses opinions politiques. Torombert écrivait, en effet, dans le *Précurseur* de Lyon. Les personnages les plus considérés de son pays natal avaient pour lui un attachement particulier. Brillat-Savarin, son compatriote, l'aimait comme son enfant; l'avocat-général Monnier était son ami; le général Dallemagne l'honorait d'une affection toute paternelle, et le jurisconsulte Mollet reconnu en lui un beau talent et un bel avenir. Mais cet avenir fut brisé. Le 24 avril 1829, Torombert allait à Belmont, visiter sa mère. En chemin, la maladie le prit, et il mourut le 8 mai, au lieu même qui l'avait vu naître. C'est là qu'il fut inhumé. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, Torombert est auteur d'un *Eloge historique de M. Vouty de la Tour*, ancien conseiller au Parlement de Dijon, ancien président de la cour royale de Lyon, 1826, in-8°. Il ne faut pas demander à un travail de ce genre, toute la sévérité de l'histoire. M. Grandperret a publié un *Eloge de Torombert*; Lyon, 1836, in-8°. C.—L.—T.

**TORRE** (ALONZO de la), auteur espagnol, étudiait en 1437, au collège de Saint-Barthélemy, plus tard, à celui de Salamanque et parut dans cette année à la cour de Jean I<sup>er</sup>, roi de Navarre et d'Aragon. Quelques pièces de vers de sa composition, se rencontrent dans le *Concionero general*; elles sont loin d'être sans mérite. Il attacha son nom à une œuvre de plus longue haleine; *la Vision deleytable de la filosofia y artes liberales metafisica y filosofia moral, Sevilla, 1526*. Cet ouvrage fut réimprimé dans la même ville, en 1538, et il fut en 1554 mis sous presse à Ferrare. Avant de paraître en espagnol, il avait vu le jour en langue catalane ou ancien dialecte limousin. Deux éditions in-folio, se succédèrent l'une à Barcelonne, en 1484, et à l'autre Tolosa, en 1489. Elles sont devenues excessivement rares; la dernière n'avait jamais passé sous les yeux d'Antonio, le laborieux auteur de la *Bibliotheca hispana*; il en existe un exemplaire dans la riche bibliothèque qu'avait formée un diplomate anglais, Th. Grenville, et qu'il a léguée au Musée britannique. — Une circonstance presque sans exemple dans les fastes de la littérature légale, se présente au sujet de la *Vision deleytable*. Un Italien, Domenico Delfino, la traduisit et la donna comme son œuvre, sous le titre de *Sommario di tutte le scienze, Venezia, 1556 et 1568*. Ce plagiat fut si peu remarqué, qu'un siècle après, un Espagnol, Fr. de Caceres, fit passer, en langue castillane, le livre de Delfino, et cette traduction fut imprimée à Francfort, en 1623. La *Vision deleytable* est une espèce d'encyclopédie, divisée en deux parties; la première

traite des arts libéraux, de la métaphysique et de la nature; la seconde roule sur la philosophie, et explique comment les vertus modèrent les passions. Telle fut l'estime que les contemporains d'Alonzo de la Torre conçurent pour son œuvre, que le manuscrit original fut déposé dans la chambre même du roi d'Aragon, où il était conservé avec soin. Ces longues conversations entre des personnages allégoriques étaient alors fort goûtées. Il y a de la pompe et de la grandeur dans le style de l'auteur de la *Vision*. Ses préceptes moraux sont toujours fort sages, ses pensées ne manquent parfois point de finesse. Des expressions proverbiales se rencontrent assez souvent, et témoignent du goût que les Espagnols ont toujours eu pour de pareils adages. Il n'est guère d'auteur moderne qui se soit occupé avec quelque détail de l'écrit, oublié aujourd'hui, d'Alonzo de la Torre. H. Clarus, dans son *Tableau* (en allemand) *de la littérature espagnole au moyen âge*, lui a donné une analyse assez développée, et en a traduit quelques paragraphes (tome II, page 169-185).

B.—N.—T.

**TORRE** (FLAMINIO), peintre bolognais, surnommé *degli Oncinelli*, fut élève de Simon Cantarini, dont il suivit les leçons, après avoir d'abord étudié quelque temps sous le Cavedone et le Guide. Son grand talent fut d'imiter parfaitement et sans efforts la manière de tous les maîtres; aussi, ses copies des grands peintres furent-elles souvent payées plus cher que les originaux mêmes. Quoique peu versé dans la théorie, il sut se rendre propre de cette manière le style de



Cantarini, dont il ne prit pas, toutefois, la couleur cendrée; souvent aussi, il en revint à la manière du Guide. Il obtint le titre de peintre de la cour de Modène : c'est surtout à Bologne, que l'on conserve en plus grand nombre qu'ailleurs, une foule de compositions historiques, sacrées et profanes, dont les figures sont de la grandeur de celles du Poussin, ou peu s'en faut. Celles que l'on voit dans le palais Natta, sont d'un coloris parfaitement conservé; ce qui est d'autant plus rare, que la plupart de ses tableaux ont eu à souffrir de l'emploi de certaines huiles dont il abusait ordinairement. C'est pourquoi ses peintures d'églises, particulièrement une *Déposition de croix*, qu'on voit à Saint-Georges, ont souffert davantage parce qu'on en a eu moins de soin. Après la mort de Cantarini, il succéda à son école, comme son premier élève, et dirigea plusieurs des jeunes gens qui s'y trouvaient, parmi lesquels se distinguent particulièrement Girolomo Rossi, Lorenzo Pasinelli et Jules-César Milone, celui de tous qui reproduisit le mieux sa manière. — Il était encore à la fleur de son âge lors qu'il mourut, en 1661. P.—s.

**TORRE** (RAPHAEL DELLA), historien, naquit à Gênes en 1579, d'une famille distinguée. On manque de renseignements sur sa vie. Seulement on sait qu'il s'acquît une grande réputation par sa connaissance du droit civil, et qu'il mourut vers 1667, âgé de près de 88 ans, après avoir publié les ouvrages suivants : *I. Fuga del cardinal Antonio Barberini male interpretata e peggio calunniata*, Pérouse, 1646, in-12 (anonyme). Lorsque le pape Urbain VIII fut mort, les Barberini, ses parents, étant poursuivis par

son successeur, Innocent X, le cardinal Antoine se réfugia en France, où il fut parfaitement accueilli. (*Voy. INNOCENT X*, XXI, 258). II. *Astrolabio di stato sopra Cornelio Tacito* (1), Venise, Bertani, 1647, in-4°. Dans la préface de son édition de Tacite, le P. Brotier met della Torre au nombre des savants qui ont recueilli et commenté les divers passages qui, dans les chefs-d'œuvre de l'illustre historien, peuvent servir de leçons aux hommes de toutes les conditions, mais surtout aux hommes d'État. III. *Dissidentis desciscentis, receptæque Neapolis*, libri VI, Isola, 1651, in-4°, volume peu commun. C'est l'histoire des événements très-remarquables arrivés à Naples, en 1647, lors de la révolution opérée par Masaniello. « Après y avoir fait un tableau abrégé de l'état économique, politique et militaire de la ville et du royaume sous les vice-rois, l'auteur raconte avec clarté et élégance tout ce qui s'y est passé, depuis le commencement de la révolution jusqu'à l'emprisonnement du duc de Guise. » (*Voy.* la page 82 des pièces préliminaires de la 3<sup>e</sup> édit. des *Mémoires du comte de Modène*, publiée par M. J.-B. Mielle). A la fin de son ouvrage (2), della Torre a

(1) Il le termine par ces mots : *Hæc ego raphaël de Turri henuensis commentabar septuagenarius in meo suburbano... anno 1649, mense septembri.*

(2) On a oublié de mentionner cet ouvrage dans la *Bibliographie de Tacite* qui termine le dernier volume des œuvres de cet historien, traduites par M. C.-L.-F. Panckouke. Il y a dans cette *Bibliographie*, du reste fort étendue, quelques autres omissions de ce genre. Par exemple, nous n'y voyons pas le *Consiliarius et C. Cornelio Tacito formectus*, per Adam Samuel Frenstein, Francfort, G. Muller, 1653, petit in-12. Sous l'année 1648, on cite bien deux éditions de l'*Institutio politica Taciti verbis op. Pauli de Inaniczze Ieanicki* (chevalier polonais) *concinata*, etc., mais on ne parle Pas de

placé une déclamation intitulée : *Detestatio controversiarum jurisdictionalium inter ecclesiasticam et politicam potestatem*. IV. *Squitinio della republica di Venetia, d'autore incognito, squitinato*. Gênes, 1653, in-12 (Haym le dit in-4<sup>o</sup>. Nous avons suivi M. Brunet, *Man. du libr.* dern. édit. IV, 334. On trouvera là tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur le fameux écrit qui a donné lieu au *Squitinio squitinato*; seulement il faudra corriger une interversion de lettres dans un des noms propres de l'article, et, au lieu de *Vesler*, lire *Velser*). V. *Per gli affari Finarini di Genova*, Gênes, Ferroni, 1655, in-fol. (Haym). VI. *Storia della congiura di Giulio Cesare Vachero contro la nobilita di Genova, l'anno 1620*. Ce livre ne paraît pas avoir été imprimé. Notre bibliothèque nationale en possède deux manuscrits, l'un in-8<sup>o</sup> de 200 pages, et l'autre d'un même nombre de pages grand in-4<sup>o</sup> (Marsand, *Manoscritti ital.*, J, 481 et 632). Le comte Joseph Gorani s'est ainsi exprimé sur la conjuration de Vachero : « Elle pensa renverser la « république ; mais elle fut décou- « verte à temps, et produisit un bien « que l'on était très-éloigné d'en at- « tendre. Une réforme générale en « fut le fruit. Le gouvernement s'em- « pressa de réparer les griefs du « peuple. L'esprit de justice, de tolé- « rance, de sagesse se propagea, et « les tribunaux reçurent alors l'or- « ganisation qu'ils ont conservée « jusqu'à nos jours. » (*Mémoires*

*secrets*, etc., III, 348). Il ne faut pas oublier que Gorani était disposé à juger favorablement toutes les révolutions. B. L. — U.

**TORRELLA** (GASPARD), médecin espagnol de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième, offre ces circonstances toutes particulières, qu'il a été évêque, médecin de deux papes, qu'il s'est surtout occupé de la maladie syphilitique, et qu'il est un des premiers qui aient traité de cette maladie dans deux opuscules, dont les éditions originales sont fort rares et fort recherchées des curieux. A ces titres, Torrella avait droit à une mention dans cette Biographie. Il naquit à Valence d'un père qui exerçait avec distinction l'art de guérir. Ainsi que ses deux frères aînés, il se fit recevoir docteur en médecine, et parvint bientôt à une grande réputation. Il embrassa aussi l'état ecclésiastique et s'attacha à la personne du fameux Lenzuoli Borgia, comme lui né à Valence, archevêque de cette ville, puis cardinal, enfin pape sous le nom d'Alexandre VI. Celui-ci, peu de temps après son exaltation, qui eut lieu en 1492, nomma son médecin ordinaire Torrella, qu'il avait emmené à Rome, et l'éleva successivement aux honneurs de l'Église. (1) Vers 1497, il lui donna l'évêché de Sainte-Justine dépendant de la métropole d'Oristagni, en Sardai-

(1) Alexandre avait aussi appelé près de lui un autre de ses compatriotes, Pierre Pintor, de Valence, duquel il fit également son médecin. Comme Torrella, il écrivit sur la maladie vénérienne. Son ouvrage, qui est rare et curieux est intitulé : *Tractatus de morbo fædo et occulto his temporibus affligente, Romæ per Eucharium Silber, anno 1500 in-4o, goth.* En le dédiant au pape, dit M. Brunet fait avec une simplicité remarquable, des vœux l'auteur pour que sa sainteté soit préservée de ce vilain mal. Pintor mourut en 1503 dans un âge avancé. Pour un autre ouvrage de ce médecin voyez le *Manuel du libraire*.

la traduction de ce livre par un anonyme, publiée sous le titre de *Maximes politiques tirées de Tacite*, etc., Bruxelles, P.-J. de Griech, 1757, in-8. (Traduction dédiée à l'archiduc d'Autriche Joseph Benoît, depuis empereur sous le nom de Joseph II).

gne. Alexandre, étant mort empoisonné en 1502, eut pour successeur Pie III, qui ne régna que 24 ou 25 jours. Jules II monta alors sur le trône pontifical. Il confirma le médecin de Valence dans ses emplois, et ayant, en 1504, réuni l'évêché de Sainte-Justine à la métropole, il en conserva le titre à Torrella, qui le prenait encore au concile de Latran auquel il assista en 1512. Il y joignait celui de *prélat domestique de Sa Sainteté*. Nous ne pouvons dire s'il poussa bien loin sa carrière au delà de cette époque, ni même s'il survécut à Jules II, décédé en février 1513. On a de Torella : *Judicium generale de portentis, prodigiis et ostentis* (2), Romæ, 1477, in 4°. Nous ne citons cette édition, dont la date nous inspire des doutes, que d'après la Biogr. du *Dict. des sciences médicales*. II. *Tractatus cum consiliis circa pudendagram, seu morbum gallicum...* (Romæ), per Petrum de Lature, 1497, in-4°, dédié à Louis de Bourbon, évêque d'Avranches. « Il y en a, dit M. Brunet, une seconde édition, imprimée à Rome, sans date; mais probablement vers 1498. On y remarque quelque différence tant dans le titre que dans le texte. » III. *Dialogus de dolore, cum tractatu de ulceribus in pudendagrâ evenire solitis, Romæ, per Joan. Besicken et Martinum de Amsterdam, 1500, in-4°* (3). Ce traité et le précédent ont été réimprimés dans le recueil

(2) La biographie du *Dictionnaire des sciences médicales* le nomme par erreur Saint-Just.

(3) Duverdier (*Suppl. Epit. Biblioth. Oesp.*, p. 77), en indique une, plus moderne d'un siècle, sous ce titre développé : *Gasparis Torrellæ, Valentini episcopi* (erreur que l'éditeur ne relève point), *judicium universale de portentis, presagiis, et ostentis rerum admirabilium, et solis et lunæ defectibus, atque cometis*, Tergernsee, 1577, in-4°.

de Louis Luvigini (*Luisinus*), de *Morbo gallico omnia que extant*, etc. Venise, 1566-1567, 2 vol. in-fol., et dans la nouvelle édition que Boerhaave publia de cette collection précieuse, sous le titre d'*Aphrodisiacus sive de lue venerea*, Leyde, 1728, 2 tom. en un vol. in-fol. Comme nous l'avons dit, Torrella est un des premiers écrivains qui aient parlé de la syphilis et qui aient donné des histoires suivies sur le traitement des personnes atteintes de cette maladie, qu'il assure s'être montrée d'abord en France, vers 1493, dans l'Auvergne. Il en explique l'origine par les rêveries de l'astrologie, et il l'attribue à la rencontre de Saturne dans le signe du Bélier. Il ne la faisait consister que dans des ulcérations de la peau et des pustules. Si l'on en peut croire Astruc, il employait déjà le mercure pour la guérir. IV. *De Ægritudine bovilla* (la clavelée?) *consilium, Romæ, 1505, in-4°*. V. *De regimine seu præsertatione sanitatis, de esculentis et potulentis dialogus, Romæ, 1506, in-4°*. La Biographie, qui fait partie de l'*Encyclopédie médicale*, récemment publiée, rapporte la suscription de ce vol. imprimé par Jean Besicken. B. — L. — U.

**TORRÉS - NAHARRO** (BARTHELEMI DE), poète dramatique espagnol, naquit, après le milieu du quinzième siècle, au bourg de Torrès, sur les frontières du Portugal. Il ajouta à son nom celui de son lieu natal. Les circonstances de sa jeunesse sont peu connues. Seulement on sait qu'il était doué de beaucoup d'esprit, qu'il acquit une grande instruction et qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Dans un voyage sur mer, qu'il entreprit, on ignore à quelle occasion, il fit naufrage et

devint prisonnier des Algériens. Après une longue captivité, pendant laquelle il eut diverses aventures, il fut racheté et se rendit à Rome sous le pontificat de Leon X, qui, dit-on, le prit sous sa protection. Là, il composa des poésies et plusieurs comédies dans la langue de son pays, y entremêlant toutefois des mots italiens pour les rendre plus intelligibles aux personnes devant lesquelles elles se représentaient. On prétend que ces pièces, quoique fort libres, furent représentées à la cour pontificale. Aucun écrivain italien, à notre connaissance, ne parle de ce fait, et Roscoë est également muet à cet égard (1). Bouterwek dit qu'il est plus probable qu'elles n'ont été jouées qu'à Naples, où il y avait assez d'Espagnols pour les écouter, et où Naharro se rendit, lorsque quelques désagréments qu'il s'était attirés à Rome, l'eurent obligé de quitter cette ville. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que ces comédies aient été jouées en Espagne, soit, comme le pense Bouterwek, parce qu'on n'y avait pas encore de théâtre propre à la représentation; soit plutôt, suivant, M. Louis Viardot (ÉTUDES SUR L'ESPAGNE, p. 325), parce que l'inquisition les proscrivit, soupçonnant l'auteur de protestantisme. En effet, pendant son séjour à Rome, et tout prêtre qu'il était, il avait fait contre l'Église des satires, qu'au jugement de l'habile écrivain que nous venons de citer, on croirait dictées par Luther. C'est

encore à cet écrivain; très-versé dans tout ce qui a rapport à la littérature et, en général, aux choses de l'Espagne, que nous emprunterons cette courte appréciation des compositions dramatiques de Naharro. « On trouve dans la plupart « une heureuse invention de sujet, « des caractères bien tracés, un « dialogue plein de sel et de viva- « cité. On y trouve le ton licencieux « des comédies italiennes de cette « époque, et des traits d'une malignité hardie propre à l'auteur... » — « Quand Naharro fit « imprimer ses comédies, dit toujours M. Viardot, il joignit, pour « donner à la fois la leçon et l'exemple, des préceptes sur l'art dramatique, les premiers aussi qui « parurent en langue castillane. « Ces préceptes sont presque tous « fort judicieux. » Ce fut Naharro qui inventa l'*introito* (prologue), nommé depuis (a) et qui donna à chaque acte le nom de *jornada* (journée), mot qui ne signifie point la durée d'un jour, mais un temps d'arrêt pour la marche de l'action ou, comme il le définit lui-même, *un lieu de repos* (*descansadero*). D'après ce qui précède, il n'est pas étonnant que Naharro ait été qualifié par quelques-uns de fondateur du théâtre espagnol. Cependant la prohibition qui frappait ses pièces les ayant fait presque oublier, il n'eut que longtemps après des imitateurs; et c'est seulement vers le milieu du seizième siècle que Lope Rueda, marchant sur ses traces et le surpassant peut-être, ravivait à Naharro, ou du moins partageait avec lui l'honorable qualification

(1) Dans son *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, M. A. de Puibusque dit, d'après Moratin, qu'en dépit des assertions contraires les pièces de Naharro ont été jouées à Rome; c'est un fait que constate l'épître dédicatoire (au marquis de Pescaire) de l'édition de 1517. (Voyez tome Ier, p. 482; voyez aussi dans le même vol., p. 202 et suiv. les curieux détails que donne M. de Puibusque sur le théâtre de Torris Naharro.

(a) On trouve une traduction de cette comédie de cinq journées, par M. A. L. Baumelle, dans les *chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, et publiés à Paris, chez Ladvoocat.

que celui-ci avait le premier mérite (*Voy. les art. TIMONEDA ET LOPE DE RUEDA*). En publiant ses comédies avec ses autres ouvrages, Naharro imposa au recueil le titre savant de *Propaladia*, que Bouterwek interprète ainsi : *Exercices dans l'art de Minerve*. Toutes les éditions de ce recueil, surtout les premières, sont rares et précieuses. Celle qu'on croit l'originale parut à Naples, in-fol. goth. Elle fut réimprimée à Séville, en 1620, in-4°. Nous transcrivons seulement ici le titre développé de la troisième, renvoyant pour les autres au Trésor bibliographique de M. Brunet :

*Propaladia de Torres Nabharro ; contienense en la Propaladia : tres Lamentationes de amor : una satira, onze capitulos, siete epistolas, comedia seraphina, comedia trophea, soldatesca, comedia tinellaria, comedia ymenea, comedia Jacinta...* Séville, Jean Cromberger, 1533, in-8° goth. à 2 col. la *comedia llamada Aquilana* forme une partie séparée de 20 pages à la fin du volume. Une huitième pièce, la *comedia Calamita*, est insérée dans une édition d'Anvers (sans date, vers 1550), et probablement dans d'autres éditions. B—L U.

**TORRIJOS**, révolutionnaire espagnol, né à Madrid, en 1791, d'une famille distinguée, était devenu général à l'époque où l'insurrection éclata contre Ferdinand VII. Après avoir servi dans la guerre de l'invasion française, sous les drapeaux des insurgés qu'on appelait *Josephinos*, parce qu'ils combattaient pour le roi Joseph, il parvint à un grade supérieur, et fut nommé brigadier général, en 1812. Il était en possession de ce grade, en 1813, lorsque Ferdinand VII fut rétabli sur le trône. Ce

prince, oubliant le passé, lui donna unpreuve de la plus entière confiance en le nommant commandant en second de l'expédition destinée à aller combattre l'insurrection de la Nouvelle-Grenade, sous les ordres de Murillo (*Voy. ce nom au Supplément*). Mais le jeune brigadier avait tellement attaché son sort à la cause de la révolution qu'il refusa, dès le premier moment, ce bel emploi, et d'accord avec le général Van Halen attaché au même parti, se mit à la tête d'une troupe d'insurgés et fit tous ses efforts pour empêcher le départ de l'expédition, qui se préparait à Cadix. Bientôt réduit à l'obéissance par les troupes du roi, il fut mis en arrestation et n'en sortit qu'après une détention de deux ans, lorsqu'une nouvelle révolution mit encore une fois le pouvoir aux mains de l'insurrection que dirigeaient Riégo et Quiroga. Nommé général en chef des troupes dans la Biscaye, Torrijos défendit avec beaucoup de valeur les places de Carthagène et d'Alicante contre les troupes du roi et contre l'armée française, qui envahit l'Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême. Il ne se soumit qu'à la dernière extrémité et dut rentrer sous l'obéissance du roi ; mais on sait ce que furent alors les concessions faites à la révolution et plus particulièrement, avec quelle faiblesse, quelle imprévoyance fut terminée cette restauration de la monarchie espagnole, et comment le parti de l'insurrection en sortit par les décrets d'Andujar et d'autres exceptions aussi imprévues et aussi peu sages. Le général Torrijos en profita merveilleusement, et fut mis en pleine liberté dès son arrivée en France. Il lui fut même bientôt permis de se rendre en An-

gleterre où il dirigea les intrigues de ses compatriotes réfugiés, auxquels le ministère anglais accordait des secours, malgré les recommandations de Ferdinand VII adressées au duc de Wellington lui-même, alors premier ministre. Ce fut ainsi que se passèrent les choses jusqu'à la révolution de 1830 qui ajouta beaucoup aux espérances des révolutionnaires de tous les pays et surtout à ceux de l'Espagne. On sait que Torrijos, qui revint aussitôt à Paris et y eut de longues conférences avec Louis-Philippe, alors fort occupé d'assurer le triomphe de la révolution en Espagne, comme il venait de l'assurer à Paris, et qu'il fit pour cela à Torrijos de très-brillantes promesses, lesquelles furent toutefois subordonnées au zèle que ce général devait mettre à substituer sur le trône une branche de la famille d'Orléans à celle de Philippe V d'Espagne. On a même dit qu'il lui écrivit pour cela une lettre positive et que le malheureux Torrijos a montrée à ses amis, lorsque plus tard, attiré dans un piège, il fit une descente sur les côtes d'Espagne à la tête d'un parti qu'on lui avait promis de soutenir et qui, n'étant pas soutenu, fut arrêté, désarmé et passé par les armes. Ce fut une grande perte pour le parti constitutionnel ou révolutionnaire d'Espagne, mais elle ne suffit point à la consolidation du trône (*Voy. Ferdinand VII, LIV, 80*). M—Dj.

**TORRINO** (BARTHELÉMY) premier médecin du roi Victor-Amédée II, de Savoie, naquit à Nice, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se livra tout à la fois à l'étude de la médecine et à celle des sciences exactes et spéculatives. En 1667, il professait la philosophie à l'uni-

versité de Turin, où il eut pour disciple plusieurs personnages marquants de cette époque. Les écrits dus à sa plume sont : I. *Parnassus tricep ses Musarum afflatus physiologico-mathematici, quos ritu publico in museo Taurinensi expositos Apollini suo serenissimo principi Mauritio a Sabaudia recinuerat B. Torrinus, seu Enchiridion physiologio, medicinæ et mathematicæ*, Turin, 1655, in folio. Telles furent les thèses qu'il soutint publiquement avant l'âge de vingt ans, pour être reçu docteur en médecine ; II. *Riscontro dessa dottrina ippocratica col trimulo del serenissimo Principe Maurizio di Savoia*. Turin, 1657, in-4° ; III. *Consulta ossia discussione mediocr. passica sesia bone di caccia sangue di foncinlli sul principio dei morviglionie de' bapinoso, su un caso segnitoo Roma Turin, 1659 ; Rome 1660 et Turin 1675*. A la suite de cet opuscule on lit les relations épistolaires de l'auteur avec l'université, de Paris de Turin, d'Ingolstadt et plusieurs médecins célèbres des diverses écoles ; IV. *Le travogote degli astrologi circa gli ecclesi solari del 1661*. Turin, 1660 in 8°. Cet ouvrage fut publié sous l'anagramme de Roberto Martinolio. Divers astronomes et mathématiciens, ses contemporains, avaient calculé qu'il y aurait au mois de septembre 1661 une éclipse de soleil ; mais Torrino démontra qu'elle devait avoir lieu le 30 mars de la même année, ce qui arriva en effet et lui valut un grand renom parmi les astronomes ; V. *Ad Franciscum Felinum Anacrisis in ejusdem paradipaps sectione sapgaeuae in suppressione menstruorum*, Turin, 161, in-12 VI. *Diatriba ad Sebastianum Badum, insignem medicum*

*genuensem, de vi febrifuga corticis Peruviani qui cum vino propinatur.* Turin, 1688. VII. *Parere intorno alla natura e qualita delle aequo medicinali di Cormagiore nel etc.*, Turin, 1688; VIII. *De gestis, vita et moribus veterum*, etc. ? Les doctrines de cet écrivain furent combattues par plusieurs médecins entre autres Etienne Siméon, son compatriote, premier médecin de la reine de Bavière, dans un écrit intitulé *Responsum ad discussionem medico-practicam Torrini*, Turin, 1659, et Rome, 1660, in-4°. François Delapierre écrivit aussi une réfutation sous le titre suivant : *Responsum ad discussionem practicam B. Torrini utrum prosit sanguinis emissio in Pieris in principio eruptionis morbillorum aut variolarum*, Turin et Rome, mêmes dates. Torrino termina pieusement sa docte et utile carrière vers l'âge de soixante ans. B. — f. — s.

**TOSCANO** (RAFAELLO), poète italien qui florissait à la fin du 16<sup>e</sup> siècle et qui a échappé à Tiraboschi et à Quadrio. On a de lui un opuscule intitulé *La Morte del duca e del Cardinale di Guisa in Ottava rima*; in Torino, 1590, in-8. Le titre seul de cette élogie datée d'Asti (*il 30 di Luglio 1590*) annonce assez que son auteur appartenait au parti de la Ligue. Le P. Lelong, n. 18823 de sa *Bibliothèque de la France*, en cite un manuscrit sans faire mention de l'imprimé. Le P. de Colonia, tome II, 461, de son *Histoire littéraire*, rapporte que Toscano fit quelque séjour à Lyon où il composa 59 sonnets à la louange des Florentins et des Lucquois établis en cette ville. Il est à présumer que c'est du recueil de ces sonnets que Louis Garon a voulu parler quand il a dit, page 258 de son *Chasse-*

*ennuy* (Lyon, 1628, in-12) : « Raphaël Toscan, poète médiocre, « ayant fait mettre au jour un livre « de ses œuvres, fut interrogé par « un homme très-docte s'il avoit une « bibliothèque ; celui-ci lui répondit « dit avec plusieurs serments, pour « faire voir la galantise de son esprit, qu'on ne trouveroit en sa « chambre qu'un escritoire et quelques feuilles de papier. Le docte « luy répondit: Je vous en croy bien « sans que vous en juriez. »

Z.

**TORTARIUS** (RODULPHUS), célèbre moine du moyen-âge, vivait dans l'abbaye de Fleury, vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Il a composé un poème en vers hexamètres remarquables pour l'époque, intitulé : *Translatio sancti Mauri*, que J. Boscq. a inséré dans sa *Bibliotheca Floriacensis*. Tortarius avait écrit en vers élégiaques un livre où il racontait quatre miracles dus à l'intercession de saint Benoît. Les Bollandistes ont donné place à cette production dans leur immense recueil des *Acta Sanctorum*, tome III de mars, pag. 334 et suiv. Leyer a fait mention de Tortarius dans son *Historia poetarum mediæ ævi*, Valle (1721), p. 368.

Z.

**TOUCHET** (du), gentilhomme protestant de Normandie, ayant été informé que la garnison et les habitants du Mont-Saint-Michel devaient faire un pèlerinage le jour de Sainte-Madeleine, y fit glisser une trentaine de soldats déguisés en pèlerins. Ceux-ci, ayant pénétré dans la ville et de là dans le château où était l'abbaye, tuèrent le prêtre qui avait officié en leur présence, et se saisirent du gouverneur de la place. L'alarme se répandit bientôt dans la basse



ville, et les assiégés ayant appelé à leur secours Goyon de Matignon, ce maréchal leur envoya son lieutenant de Vic, qui réduisit les protestants et les contraignit à se rendre. Ils obtinrent la vie sauve, à l'exception des trois principaux qui périrent sur l'échafaud. Titel fit de cette expédition le sujet d'un poème qui ne manque ni de feu ni d'invention ; c'est ce qu'il a de mieux dans ses *Exercices poétiques* imprimés à Paris en 1588, in-8<sup>o</sup>. Du Touchet survécut à ces actes de violence, mais l'on a lieu de croire qu'il se convertit à la foi catholique.

M—G.—R.

**TOULLIER** (CHARLES-BONAVENTURE-MARIE), célèbre juriconsulte, né à Dôle, le 21 janvier 1752 (1), appartenait à une famille honnête et fut élevé par sa mère. Après avoir fait à Caen ses études de philosophie, il prit ses grades à la Faculté de Rennes, qui comptait parmi ses membres, MM. Loncle, Drouin, Loisel, Duparc-Poullain. Ce dernier devina les dispositions de son élève (2). A 25 ans, le 28 décembre 1776, Toullier était docteur, grade qui exigeait alors de bien plus fortes études que de nos jours. Le 12 avril 1778, il obtenait, par la voie du concours, le titre de professeur agrégé à la Faculté de Rennes. Un voyage en Angleterre lui permit de compléter ses études dans les Universités d'Oxford et de Cambridge, où il puisa quel-

ques idées bien neuves encore, de législation comparée, qu'il devait mettre plus tard à profit. Il occupa sa chaire jusqu'à la Révolution. Alors se trouvaient à Rennes plusieurs hommes devenus célèbres : Lanjuinais, professeur de droit-canon, Chapellier, Moreau (*Voy.* ces noms), simple étudiant en droit, Bigot de Préameneu et de Fermon. Toullier fut pendant quelque temps administrateur de district. Il se démit bientôt de ses fonctions et rentra au barreau. Patriote de 89, comme il est dit dans son éloge, on pense bien qu'il ne vit pas sans plaisir les commencements de la Révolution. La plupart des légistes, formés à l'école de Montesquieu et de Voltaire, étaient engoués du système représentatif anglais et de ce qu'on a appelé, depuis, les grands principes de 89. Si l'illusion était possible alors, les aveugles volontaires peuvent seuls méconnaître aujourd'hui les conséquences pratiques de ces prétendus principes. Quoi qu'il en soit, Toullier ne prit part à aucun excès ; il se montra même très-dévoué à son frère, prêtre non assermenté, poursuivi par Carrier, et traqué de retraite en retraite. Après la Terreur, il devint juge du Tribunal d'Ille-et-Vilaine ; puis rentra au barreau, et défendit devant les tribunaux et les conseils de guerre plusieurs victimes politiques. Son nom fut porté en 1799, sur une liste d'otages réservés à l'exil et à la détention ; le 18 brumaire le sauva. De nombreuses contestations élevées entre l'Etat, comme représentant des émigrés, et les familles de ces émigrés, furent déférées à son arbitrage. La conduite de Toullier, dans ces circonstances, fut

(1) Et non pas à Rennes, vers 1760, comme le dit M. Quérard, dans la *France littéraire*.

(2) A propos de la famille Poullain, illustre dans la jurisprudence et dans les lettres, t. xxv, p. 545, Poullain de Sainte-Foix, t. xxxix, p. 573, nous ne pouvons nous empêcher de dire ici que le dernier descendant de cette famille, ancien officier des gardes du corps, démissionnaire pour refus de serment en 1830, a été recueilli en 1852, mourant de faim, sur la grande route près de Morlaix. Un médecin de cette ville nous a raconté ce fait, les larmes aux yeux.

en tout conforme aux devoirs de son ministère. Nommé professeur lors de la réorganisation des écoles, il désirait la chaire de droit romain, et il obtint celle de droit français. Cette déception nous a valu le remarquable ouvrage composé par lui, et dont ses cahiers, rédigés pour ses cours, contenaient le germe. Dès lors la vie de Toullier fut consacrée à ses devoirs de professeur et à l'achèvement de cet important travail. Elle ne fut troublée que par une mésaventure à laquelle il a consacré une préface assez vive placée en tête de son huitième volume. En 1811 (il avait presque 60 ans), il commença la publication de son ouvrage et il reçut sa nomination au décanat, avec une lettre flatteuse de M. de Fontanes, alors grand-maître de l'Université. On sait que les opinions politiques ont toujours soulevé beaucoup d'orages en Bretagne, et notamment à Rennes. En 1816, les élèves se servaient de tablettes de bois pour recueillir des notes, en suivant les cours. On trouva sur ces tablettes, des espèces de rébus, des lettres initiales qu'on pouvait expliquer en plusieurs sens, dont l'un était *infiniment criminel*. ( C'est Toullier même qui le dit. ) La police en fut instruite plus tôt que les professeurs; les tablettes furent saisies, et l'on punit l'élève jugé coupable. Toullier rendit compte de ce fait à la commission de l'instruction publique à laquelle le procès-verbal du commissaire de police fut envoyé. Le 31 décembre 1816, elle rendit un arrêté qui suspendait Toullier de ses fonctions de doyen, ou le *procès-verbal portant qu'il avait été trouvé dans les auditoires de la Faculté de droit des in-*

*scriptions injurieuses au gouvernement légitime, et attendu que les élèves n'avaient pas été convenablement surveillés, et qu'il ne leur avait pas été inspiré des sentiments tels que l'Etat avait droit de les attendre.* Une ordonnance du 5 février 1817, nomma une commission composée du préfet du département, du premier président, du procureur général près la cour royale, et du nouveau recteur de l'académie. Cette commission était chargée d'informer contre les élèves coupables. Le roi se réservait de faire connaître sa volonté à l'égard des professeurs. Un inspecteur fut envoyé à Rennes; des délations furent portées contre les professeurs. Un comité de quelques personnes, fut consulté et le tout fut terminé par un rapport dans lequel Toullier ne fut pas incriminé, mais M. Legraverend fut destitué le 12 février 1817. Alors M. de Corbière, qui depuis a été ministre de l'intérieur, fut présenté pour la chaire vacante. « Nous avons toujours désiré, dit Toullier, voir M. de Corbière parmi nous. C'est un élève de nos anciennes Facultés; j'avais été son examinateur, lors de sa thèse de licence, le 3 avril 1788... Tous mes confrères partageaient mes sentiments pour lui. Il fut présenté... » Si Toullier désirait la nomination de M. de Corbière, il ne s'attendait pas à lui voir décerner le décanat, ce qui ne lui laissait que le titre de doyen d'âge et de services. Voici l'explication que Toullier donne de ce fait : « Les talents de M. de Corbière s'étaient développés à la tribune nationale; il était regardé comme l'un des chefs de l'opposition. Il avait énergiquement manifesté, à la tribune et dans ses rapports

« imprimés, des opinions contraires à l'Université. Le président de la commission le connaissait beaucoup; il désira peut-être gagner un adversaire aussi redoutable, car on s'attendait à voir attaquer fortement l'Université. » Si nous avons raconté en détail ces faits complètement oubliés, c'est pour défendre la mémoire de M. de Corbière contre l'insinuation lancée à ce sujet par l'auteur de la *France littéraire*: « Un des anciens élèves de Toullier, M. Corbière, se hâta de lui succéder. » La préface de Toullier, où nous avons puisé ce récit, reconnaît que M. de Corbière pouvait être nommé doyen, les trois années de l'ancien décanat étant expirées. Toullier se plaint seulement d'avoir été accusé et condamné sans preuves. En outre, la nomination de M. de Corbière n'avait pas été précédée de la présentation de deux candidats, ainsi que le voulait l'ordonnance du 17 février 1815. Toullier ne manque pas de rappeler en note que, quelque temps auparavant, dans une circonstance semblable, les confrères de M. Proudhon à Dijon, avaient refusé de le remplacer. Le Jécanat fut rendu à Toullier en 1830. Il mourut à Rennes, le 19 septembre 1835. Il était bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville, et membre de l'ordre de la Légion-d'Honneur. — Les huit premiers volumes de son ouvrage ont été publiés de 1811 à 1818 : *Le droit civil français, suivant l'ordre du code Napoléon*; ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique. Paris, Nève, Warée oncle, 1811-1831, 14 vol. in-8. — *Supplément à la première édition des 8 premiers volumes du Droit Civil français*. Paris, B. Warée

oncle, 1820, 1 fort volume in-8. — De 1821 à 1823, ont paru les tomes IX-XI, avec une table générale à la fin du XI<sup>e</sup> vol.—De 1826 à 1831, les tomes XII-XIV (contrat de mariage), avec table; Warée oncle. Le *Journal de la librairie* donne les indications suivantes pour les autres éditions : 2<sup>me</sup> éd. 1820, t. I à III et VI.—3<sup>me</sup> éd. *nihil*. 4<sup>e</sup> éd. 1824, Paris, Warée oncle et Warée fils aîné, t. I à IV, VI à IX.—10 exemplaires sur papier vélin; les 12 premiers vol. portent la date de 1824; mais M. Quérard suppose que les titres ont été réimprimés. Deux tables, l'une des matières et l'autre des articles du code traités dans l'ouvrage, sont dues à M. Morel, successeur de Toullier. — 5<sup>me</sup> éd. Paris, J. Renouard, 1837, 14 vol. in-8<sup>o</sup>, 134 fr.—t. XV, table des matières, par M. Martin Jouault, 1834, in-8<sup>o</sup>, 6 fr. (1). L'ouvrage de Toullier a été traduit en allemand, Francfort; en italien, Naples; il y a trois contrefaçons belges. 1829, 13 vol. in-8<sup>o</sup> intitulés 3<sup>me</sup> édition. —1830, 7 vol. gr. in-8<sup>o</sup>, 28 livraisons. 1834, 14 vol. in-8<sup>o</sup>—Eloge de Toullier, prononcé le 24 nov. 1836, à la reprise des conférences de l'ordre des avocats, par M. Paulmier, avocat à la cour Royale (*Observateur des tribunaux*, journal des documents judiciaires, par Eugène Roch, t. XII).— L'ouvrage de Toullier a donné lieu aux publications suivantes : *Dissertation sur l'art*. 585

(1) Toullier n'a expliqué que la moitié à peu près du code. — Troplong, le droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du code, depuis et y compris le titre de la vente; ouvrage qui fait suite à celui de Toullier; 23 vol. in-8<sup>o</sup>, 1831-1852; — Toullier, droit civil français suivant l'ordre du code, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique. 6<sup>e</sup> édition, continuée et annotée par Duvergier, 1846-48, 44 vol. in 8<sup>o</sup>, — continuation de la 5<sup>me</sup> édition du droit civil, par Toullier, 6 volumes in 8<sup>o</sup>.

du code civil, et réfutation de la doctrine de M. Toullier sur une question née de cet article ; par M. le Guével, Rennes, Vatar, 1819, in-8°, 64 p. — Annotations critiques sur la doctrine de M. Toullier, dans son traité du droit civil français, suivant l'ordre du code, recueillies sur les cinq premiers volumes contenant la matière des premier et deuxième du troisième livre du code civil, par M. P.-J. Spinnael, avocat à la cour supérieure de justice, à Bruxelles. Gand, G. de Buscher, et Lille, Wanackère père, 1825, in-8° de v et 193 p. — Annotations, etc., recueillies sur les volumes 6 à 11, contenant la matière du titre III — III<sup>e</sup> livre du code civil, par le même. Gand, debuscher et fils ; Lille, Wanackère père, 1825, in-8° de v et 147 p. 3 fr. 50 c. — Lettres adressées à M. Toullier, etc., sur quelques erreurs énoncées dans le titre XII du cours du droit français, relatives à la communauté des époux, par M. le Guével. Paris, Madame Lévy, 1828, in-8° de 64 p. — Une première lettre du même, 1827, in-8° de 16 p. — Ces lettres et des observations de M. Demante, dans la *Thémis*, sur la doctrine de Toullier, quant au mariage, ont été réunies sous ce titre : *Appendice au tome XII du droit civil français par M. Toullier*; Bruxelles, veuve Stapleaux, 1828, in-8°.

Toullier et Merlin marquent la transition entre l'ancienne doctrine et la nouvelle. Le répertoire de jurisprudence applique les principes aux espèces; l'ouvrage de Toullier est théorique. Toullier se vantait avec raison d'avoir introduit la philosophie dans l'étude du droit; de là le point de vue élevé auquel il se place toujours. Son style est clair, qualité bien importante chez un juricon-

sulte, et s'il est quelquefois diffus, il n'est pas dénué d'élégance. L'ouvrage manque de proportion : les commencements ne sont pas développés; mais le traité sur la propriété et ses modifications, annonce l'auteur du traité des obligations. L'ouvrage spécial de M. Proudhon sur la propriété, quoique plus savant et plus complet, n'est pas supérieur au traité de Toullier. « Dans son Traité des obligations, il a surpassé Pothier, » dit M. Dupin (Lettres sur la profession d'avocat qui l'appelle le *Pothier moderne*). « C'est, ajoute-t-il, le plus parfait, » des ouvrages qui ont paru sur le « Code. » — Suivant Merlin, l'ouvrage de Toullier est plus savant plus fortement raisonné et mieux distribué que celui de Pothier. Le traité du contrat de mariage qui suit, est loin de valoir le traité des obligations; il se ressent de la vieillesse de l'auteur. Nous ne pouvons mieux terminer que par ces paroles d'un jurisconsulte célèbre; elles contiennent un éloge mérité de Toullier: « M. Toullier appartient « par sa renommée à tous les barreaux de France. » Discours d'ouverture à la Cour de Cassation, 1835 (1).

A-I-M.

**TOULOUSE** (la comtesse Adélaïde de) était fille de Raymond V, comte de Toulouse, et de la reine Constance, sœur de Louis le Jeune, et naquit au château de Burlats, sur les bords de l'Agouts,

(1) On a encore de Toullier: Consultation de plusieurs anciens avocats de Rennes, sur la validité des mariages contractés par les émigrés français avant leur retour, et le rétablissement dans leurs droits civils, ouvrage qui peut servir de supplément ou d'appendice à ce que dit le rédacteur sur la mort civile et sur le mariage, dans le premier volume de son ouvrage sur le code civil, dont il parut sept volumes. Paris, B. Warée, 1817, in 8° de 58 p. 1 f. 25 centimes. — consultation signée de six avocats, et rédigée par Toullier.

au moment où sa mère, seule et désolée, pleurait sur les nombreuses infidélités d'un époux trop aimé. Adélaïde se fit distinguer, dès l'âge le plus tendre, par sa beauté, ses vertus et l'élevation de son esprit. Elle passa toute son enfance au château de Burlats, et ne quitta ce manoir antique que sur les ordres de son père, qui l'appela à la cour, séjour aimé et favorisé des plus célèbres troubadours. En 1171, elle unit son sort à celui de Roger Trencavel, vicomte d'Alby, de Béziers et de Carcassonne, le plus puissant des seigneurs du Languedoc après le comte de Toulouse. Le bonheur déserta le palais d'Adélaïde au moment où le vicomte Roger se déclara le partisan de l'erreur albigeoise ; elle voulut partager toutes les infortunes de son époux, qu'elle eut la douleur de voir excommunié et pourchassé dans ses Etats. Après lui avoir donné, en 1185, un fils du nom de Raymond-Roger, qui fut plus malheureux encore, elle se perdit en 1194, et se vit, par un injuste testament, enlever la tutelle de son fils. S'étant soumise avec résignation à ces volontés elle se retira à Burlats, où elle vit ses Etats envahis par le terrible Montfort. Ayant ensuite appris la mort funeste de son fils, elle fut témoin du partage des domaines de sa maison entre d'avidés vainqueurs... La poésie, cette fille du ciel, vint apporter quelques consolations à tant d'infortunes. Les troubadours qui avaient chanté sa beauté, lui restèrent fidèles. Marviel, poète provençal, fit beaucoup de vers à sa louange et il osa avouer son amour. Traité avec indulgence et bonté, il excita la jalousie d'Alphonse d'Aragon, qui exigea son congé. Mar-

viel mourut de douleur à la cour de Guillaume, seigneur de Montpellier. Adélaïde termina sa vie en 1221. Quelques auteurs prétendent qu'elle mourut vingt et un ans auparavant. S'il en était ainsi, elle aurait eu bien moins de douleurs et d'infortunes à supporter. Z.

**TOUQUET**, ancien militaire, qui se rendit célèbre dans les premières années de la Restauration par la publication d'un grand nombre d'ouvrages révolutionnaires et contraires à la religion ; entre autres, les œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau, auxquelles l'esprit de parti donna beaucoup de vogue. Touquet en profita très-bien sous le rapport commercial ; mais ce succès ne dura pas, malgré la tolérance, on pourrait dire la protection du gouvernement de ce temps-là. On reconnut bientôt que ses éditions étaient fautives, peu soignées, et il s'en fit de beaucoup meilleures qui les écrasèrent au point que le débit des siennes cessa presque entièrement, et qu'il fut forcé de se réfugier en Belgique. Touquet mourut à Dieppe peu de temps après la révolution de 1830, lorsqu'un gouvernement plus conforme à ses opinions aurait pu le secourir, et dans le moment où sa pension de retraite de colonel, qu'il avait longtemps en vain sollicitée, lui fut accordée par une ordonnance insérée au Bulletin des lois. En 1827, le libraire Garnery, dont ses publications avaient contrarié les intérêts, publia un *Précis contre M. Touquet*, auquel celui-ci répondit en réimprimant textuellement le mémoire de son adversaire, et en l'accompagnant de notes et pièces justificatives qui en triplèrent le volume, sous ce titre : *Précis par et pour l'ex-colonel Touquet, libraire édi-*

teur. Le procès se termina par un jugement en faveur de Touquet. Outre les publications de son commerce, On a de lui : I. *Lettre de M. Touquet éditeur de la Charte constitutionnelle, etc., etc., à Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Troyes (Lit. Ant. de Boulogne), archevêque élu de Vienne, en réponse à son instruction pastorale, contre les éditions des OEuvres complètes de Voltaire et de Rousseau publiées par le même Touquet*, Paris, 1821, in-8°. On sait que par une bizarrerie de cette époque d'incohérence et d'aberrations la lutte entre le prélat et le libraire fut une des principales causes du succès qu'obtint celui-ci. Son *Mémoire*, sous la forme épistolaire, eut quatre éditions dans la même année. II. *Pétitions aux deux chambres, sur la censure des journaux*, 1821, in-8°. III. *Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de Voltaire et de Rousseau*. Paris, 1822, in-12. IV. *Affaire de l'Évangile, Réponse au réquisitoire de M. l'avocat du roi*, Paris, 1826, in-8°. V. *Défense de l'Évangile*, Paris, 1826, in-8°.

Z.

**TOURAILLE**(JEAN-CHRISTOPHE LARCHET, comte de la), l'une des premières victimes de la Révolution, naquit en Bretagne en 1704. On a peu de détails sur les premières années de sa vie; seulement on sait qu'il fut attaché à la maison du prince de Condé, auquel il plaisait par ses saillies et par sa gaieté. En 1788 il prenait les titres de mestre de camp de cavalerie, de commandant pour le roi à Sarreguemines, de membre de la société des antiquaires de Cassel, et des académies de Dijon, Lyon, Metz, Nan-

cy, etc. La Touraille suivit le prince de Condé dans l'émigration, mais il se repentit bientôt d'avoir pris cette résolution et avec le consentement du prince, il reentra en France et s'établit à Guenrange près Thionville. En 1793 il fut dénoncé comme ayant eu des relations avec l'ennemi, et conduit à Paris où il périt sur l'échafaud, condamné par le tribunal révolutionnaire. Sa femme en mourut de douleur. La Touraille avait publié les ouvrages suivants: I. *Discours sur l'économie*, Dijon, 1787; II. *Nouveau recueil de gaieté et de philosophie* 1790; III. *Les trois exemples de l'importance des choix en politique, en amour et en amitié*, 1787. On trouve dans la correspondance générale de Voltaire, un assez grand nombre de lettres adressées à la Touraille. Dans une de ces lettres le philosophe écrivait : « Vous rendez plus de services que personne à cette pauvre raison humaine, qui commence à faire des progrès. » Dans une autre : « Je suis coupable envers vous, d'autant plus coupable que personne absolument ne l'a fait avec autant de zèle. Je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements et vous en voyer ma profession de foi. » Z.

**TOUR-DU-PIN-CHAMBLY**, (le comte RENÉ-FRANÇOIS-ANDRÉ), vicomte de la Charce, seigneur de Bômont-Montauban, etc., naquit en 1717 à Ypres, où sa famille avait été transportée par les événements de la guerre. Reçu, dès sa première jeunesse page de la grande Ecurie du roi, il fut successivement cornette, lieutenant et capitaine au régiment de Bourbon cavalerie. Nommé lieutenant-colonel en 1730, il assista en cette qualité au siège



de Kehl, de Philisbourg en 1733; et fut brigadier d'infanterie en 1740. Il se trouva, l'année suivante, à l'affaire de Weissembourg, où il fut blessé, puis au siège de Fribourg en 1744, et à ceux de Mons, de Charleroi, de Namur, à la bataille de Rocoux, enfin, à celle de Laufeld, où il fut de nouveau blessé en 1746, ce qui le força de quitter le service. Il avait épousé, en 1731, Louise de Chambly, dernier rejeton et seule héritière de l'ancienne et riche famille de ce nom; ce qui ajouta beaucoup à sa fortune. Cette union n'avait été convenue qu'à condition de faire porter au fils aîné qui en naîtrait le nom et les armes de la maison de Chambly, ce qui a été ponctuellement exécuté jusqu'à ce jour en la personne de M. le vicomte Henri de la Tour-du-Pin-Chambly. Le comte René mourut à Paris le 12 février 1778, et sa veuve, à Reims le 29 novembre 1791. — Son frère (l'abbé Jacques-François-René) fut prédicateur du roi et l'un des orateurs les plus distingués de son temps. Il avait commencé une édition de ses sermons et panégyriques que sa mort, survenue en 1765, l'empêcha d'achever et dont il n'a paru que six volumes in-42. M. — D. j.

**TOUR-DU-PIN-LACHARCE-GOUVERNET** (PHILIPPE-ANTOINE - GABRIEL - VICTOR-CHARLES), marquis de la comté de Mont-Morin et baron de la Ferté, était arrière-petit-fils de Pierre, marquis de la Charce, père de l'illustre Philis (*Voy. LA CHARCE, XXIII, 51*). Il naquit au château de la Colombière en Champagne vers 1723; entra au service en 1736, et fit toutes les campagnes que termina la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. La valeur qu'il y déploya no-

tamment à Rocoux, lui fit obtenir, quoique fort jeune, le gouvernement de Nyons, vacant par la mort de son père, et un régiment d'infanterie de son nom, à la tête duquel il assista en 1747 à différents sièges dans la Flandre hollandaise, puis à la prise d'Hult qui lui valut à vingt-quatre ans la croix de Saint-Louis, après la victoire de Lawfeld, dont son régiment eut l'honneur en grande partie, le gouvernement du Maine, du comté de Laval et celui du Mans. Il fit ensuite encore toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans à la tête de son régiment, qui se couvrit de gloire à Crevelt, où l'armée française eut beaucoup à souffrir, et il y perdit cinq cents hommes. A Clostercamp, il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse. Promu, en 1761, au grade de maréchal de camp, il se distingua de nouveau à Filinghausen et à Roxel. Il fut ensuite inspecteur des troupes dans l'armée que le prince de Beauvau commandait en Espagne; fut nommé lieutenant général et revint en France pour y faire partie de l'assemblée des notables qui se réunit en 1788. Témoin bientôt après des premiers troubles de la Révolution, il s'en montra fort affligé, mais n'y prit aucune part. Mis en arrestation en 1793 et forcé de déposer dans le procès de la reine, il ne se montra pas moins respectueux envers cette princesse, que son cousin le ministre de la guerre, et se borna à de simples dénégations. Il ne se fit point illusion sur le sort qui l'attendait, et, retourné dans sa maison de la Tuilerie qu'il habitait, il y fut bientôt arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort le 28 avril 1794, le même jour que son cousin et sans doute pour les mêmes



causes (*Voy. LA TOUR-DU-PIN-GOUVERNET*, J. Frédéric, XXVI, 355) — Son frère, *le chevalier*, né à Paris en 1734, fut connu avant son mariage sous le nom de *chevalier* de la Tour-du-Pin et, depuis, sous celui de *vicomte de la Charce*. Entré au service, en 1746, comme enseigne au régiment de la Tour-du-Pin, et nommé capitaine aide-major dans le même corps, il devint aide-major général à l'armée du Bas-Rhin, sous le maréchal d'Estrées et fit la campagne de 1758 sous le comte de Clermont et le marquis de Contades qui lui succéda. Il fut ainsi témoin des revers de Crevelt, (*voy. CLERMONT*, IX, 87), et se montra l'un des plus braves à soutenir la retraite. L'année suivante, il remplit les mêmes fonctions sous le marquis d'Armentières; fut chargé de la direction du siège de Munster, puis créé major général de la réserve qu'il conduisit à la bataille de Warbourg où il eut la jambe fracassée par un boulet. Bientôt rétabli de cette blessure, il fut nommé colonel du régiment de Beauce, puis gentilhomme d'honneur de Monsieur, comte d'Artois, et enfin maréchal de camp et inspecteur général en 1788. Comme on doit le penser, il se montra fort opposé à la Révolution et fut des premiers à suivre les princes dans leur émigration. Les ayant accompagnés dans l'expédition de 1792, sous les ordres du duc de Brunswick, il fut loin d'être employé comme semblaient l'exiger sa valeur et son expérience. On ne lui donna qu'un commandement de peu d'importance, sous les murs de Thionville, dont on sait que les approches ne furent qu'un vain simulacre. Après avoir erré quelque temps dans différentes contrées de

l'Allemagne, il se réfugia en Angleterre, où il fut un peu mieux accueilli, et prit du service dans l'armée anglaise. En 1794, il accompagna le comte d'Artois dans l'insignifiante expédition de l'île Dieu, qui pouvait avoir de si grands résultats et il revint avec ce prince en Angleterre où il reprit son service dans les troupes anglaises et, après quelques campagnes sur différents points, il obtint le grade de lieutenant-général, au moment où le rétablissement des Bourbons lui permit de rentrer dans sa patrie. Revenu avec le roi Louis XVIII, son grade de lieutenant-général lui fut confirmé et il fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis; mais il jouit peu de cet honneur, étant mort à Paris dans les premiers mois de 1816. M—D—j.

**TOUR-DU-PIN - MONTAUBAN** (le marquis DAVID-SIGISMOND, bailli de la), né en 1751 au château de la Motèze du Caire en Provence, entra dès l'âge de 15 ans dans la marine royale, fut d'abord garde du pavillon, puis enseigne de vaisseau, et fit en 1776 la première campagne dans la guerre d'Amérique. Embarqué peu après sous les ordres du comte Albert de Rioms sur un vaisseau de l'escadre du comte d'Estaing, il fit voile pour les Grandes Indes, et après avoir soutenu un combat glorieux contre *l'Experiment* qui se rendit, ce vaisseau anglais fut ramené et désarmé à Toulon en 1780. Ce fut dans cette même année que le bailli de la Tour-du-Pin fut reçu chevalier de Malte et nommé lieutenant de vaisseau, puis commandant du brick le *Tarton*. Il passa alors comme premier lieutenant sur le vaisseau le *Héros*, commandé par le bailli de Suffren, et fit avec

cet illustre chef la brillante campagne des Indes Orientales, d'où il revint à Toulon en 1784. S'étant rendu à la cour il y fut très-bien accueilli; mais il ne tarda pas à reprendre la mer sur la corvette la *Blonde*, dont il eut le commandement, et qu'il conduisit vers le Sénégal sur la côte occidentale d'Afrique. Revenu à Brest l'année suivante, il fut promu au grade de *Major de vaisseau* le 1<sup>er</sup> mai 1786, et nommé général des galères de Malte en 1788, sous le grand maître Rohan, puis fait chevalier de cet ordre. Il prit possession de son commandement qu'il exerça durant quatre ans dans la Méditerranée, de 1788 à 1792, d'abord sur les côtes de Corse, de Sardaigne, de Sicile, où il dirigea, vers la fin de l'année 1792, avec quatre galères, un secours de chevaliers et quelques centaines d'hommes que le grand maître Rohan, avait accordés à son frère le marquis de la Tour-du-Pin de Montauban, ancien colonel de Rouergue, alors maréchal de camp, pour former, dans le midi de la France, un noyau de l'insurrection près d'y éclater, et que cet officier général était destiné à commander. L'expédition paraissait très-bien préparée; et les bâtimens de transport étaient chargés d'artillerie, de fusils et de toutes sortes de munitions. Des intelligences nombreuses avaient été préparées dans plusieurs départemens, particulièrement dans celui de la Lozère d'où l'insurrection se serait mise en communication avec les royalistes de la Vendée qui commençaient à se soulever (*voy. CHARRIER, LX, 515*). Tout enfin devait faire présager dans le midi de la France un vaste plan d'insurrection auquel la convention natio-

nale attaquée en même temps sur tous les points était hors d'état de résister, quand on sut que l'Espagne, qui avait promis de l'appuyer, venait de changer de résolution. A cette nouvelle qui lui fut communiquée par l'agent des princes François Froment (*Voy. ce nom LXIX, 429*), le bailli qui s'était avancé, sous prétexte d'une croisière ordinaire contre les Barbaresques jusqu'à l'île d'Asinara, se vit, à son grand regret, obligé de retourner à Malte, d'où il ne voulut pas revenir en France, bien qu'on lui eût donné le grade de capitaine de vaisseau; et il continua à y rester jusqu'au mois de juin 1798, où parut devant cet antique boulevard de la chrétienté, la flotte française destinée à conquérir l'Égypte sous les ordres de Napoléon Bonaparte. On sait que depuis longtemps des intelligences secrètes étaient pratiquées auprès de quelques chevaliers, et que le grand maître était tout à fait incapable d'occuper un poste si important dans de pareilles circonstances. (*Voy. HOMPESCH, XX, 512.*) Comme on devait s'y attendre, le baron de la Tour-du-Pin resta à la tête des chevaliers les plus braves, les plus fidèles. Il prit aussitôt le commandement de la fortification appelée le Cottoner, qui renfermait un grand magasin à poudre, et le fit évacuer sur différents points. Mais la trahison et la révolte rendirent bientôt ses efforts inutiles, et ce fut en vain que le général qui commandait au fort Manuel, fit une vigoureuse sortie. Sourd à leurs avis comme à ceux du bailli de Loras et de plusieurs autres, le grand maître signa une honteuse capitulation. Forcé alors d'abandonner Malte, le bailli et son

frère se rendirent à Livourne, puis à Venise, et ensuite à Fium en Croatie, où ils se fixèrent. Lorsque l'empereur de Russie Paul I<sup>er</sup> se fut fait donner le titre de grand maître de Malte en 1799, informé de la noble conduite du bailli de la Tour-du-Pin, lors de la reddition de cette place, il le fit venir à Pétersbourg, où il l'accueillit avec beaucoup de bonté et lui fit une pension de douze mille francs qui a été payée jusqu'à la fin de sa vie. Etant retourné à Fium où il avait réuni sa famille et celle de son frère, ils y vécurent toujours fort unis jusqu'à la mort du bailli en 1807. Alors son frère rentra en France, et il mourut en 1810 à Bourges dont son oncle était archevêque, laissant un fils qui mourut lui-même en 1839, après avoir servi dans les armées des princes dans l'émigration, et avoir été général et pair de France sous la Restauration.

M. — D. j.

**TOUR-DU-PIN-GOUVERNEMENT** (FRÉDÉRIC-SÉRAPHIN, marquis de la), fils du ministre de la guerre, qui mourut sur l'échafaud révolutionnaire en 1794 (*Voyez ce nom*, XLV, 353), était né en 1758. Entré fort jeune dans la carrière des armées, il était colonel avant 1789. Aide de camp et ami du marquis de Bouillé, il le seconda parfaitement dans le mois d'août 1790, pour la répression de la révolte de Nancy. Appelé, à cette époque, par la fermeté de son caractère et la supériorité de ses connaissances politiques, à prendre place parmi les hommes les plus remarquables, tels que Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, Cazalès et tant d'autres dont le rêve était une sage liberté, pure de tout excès, lorsqu'arrivèrent les mauvais jours de la mo-

narchie, fidèle à ses devoirs de sujet, il ne songea plus qu'à sauver le trône, et fit tous ses efforts pour parvenir à ce but, jusqu'au moment où d'odieuses persécutions rendirent son dévouement impuissant. Retourné à Bordeaux auprès de Mme de la Tour-du-Pin, il eut la douleur de perdre, en un seul jour, sur l'échafaud, son père, son beau-père et son oncle. Ce fut alors que les deux époux, fuyant une terre couverte du sang de leur famille, prirent la résolution de s'expatrier et passèrent en Amérique. Là, dénué de fortune, presque sans argent, mais supérieur à l'adversité, à force d'énergie et de résignation, le marquis de la Tour-du-Pin sut se créer d'honorables ressources. La bêche à la main, il défricha et cultiva une ferme qu'il avait acquise au prix de quelques écus dans les environs de New-York, et il eut bientôt occasion de recevoir, sous son humble toit, Talleyrand et plusieurs autres compatriotes exilés comme lui. De retour en France, lorsque le règne de Robespierre eut cessé, le marquis de la Tour-du-Pin ne tarda pas à être désigné à de nouvelles persécutions par une police ombrageuse, et, pour sauver une seconde fois sa tête, il dut se réfugier en Angleterre, où il passa deux années. Plus tard, le 18 brumaire ayant ramené la paix intérieure, il vint habiter une terre qui lui était restée, dans le voisinage de Bordeaux. Recherché bientôt dans sa retraite par celui dont le discernement savait deviner le mérite, il céda aux ordres du conquérant, et fut, pendant six ans, préfet à Amiens et à Bruxelles. Le principe que huit siècles avaient consacré, et dont la violation momentanée avait sou-

levé tant d'orages, fut enfin de nouveau proclamé. C'est à lui que le marquis de la Tour-du-Pin avait conservé ses sympathies ; et c'est en lui qu'il avait mis son espoir pour le bonheur durable de la France. Il en salua donc le retour avec toute la joie d'un homme de bien. Nommé conseiller d'ambassade au congrès de Vienne, avec Talleyrand, puis envoyé plénipotentiaire auprès du roi des Pays-Bas, il défendit partout avec chaleur et dignité les intérêts de la nation qu'il représentait. Appelé ensuite, et dans des circonstances difficiles, à l'ambassade de Sardaigne, il se trouvait à ce poste important, en 1821, lors de l'insurrection qui éclata, en même temps, contre les pouvoirs légitimes à Turin, à Naples et à Madrid. On pensa généralement alors que Louis XVIII dont tous les intérêts semblaient être les mêmes que ceux du roi Charles-Félix, (*voy.* ce nom, LX, 476), donnerait à son ambassadeur des instructions et des ordres pour les soutenir ; mais il en fut tout autrement, car c'est dans les intérêts de l'insurrection qu'à son grand déplaisir le marquis de la Tour-du-Pin reçut ordre d'agir ; et nous ne pouvons pas en douter, puisque longtemps après nous avons entendu ce diplomate lui-même s'en plaindre amèrement. Et si l'on pouvait douter d'un fait aussi étonnant, il suffirait de se rappeler l'accueil que reçut bientôt après à la cour de France le prince Charles-Albert, qui avait été secrètement d'intelligence avec l'insurrection et qui, selon le dire des ministres français de cette époque, fut envoyé à l'armée d'Espagne pour y expier ses torts, en combattant pour la cause monar-

chique sous les murs du Trocadero. Fidèle à ses principes, le marquis de la Tour-du-Pin, conserva son emploi d'ambassadeur de France à Turin, jusqu'à la révolution de 1830. Alors surpris, mais non étonné par les changements qui survinrent à Paris, au mois de juillet, et dont sa sagacité lui avait fait entrevoir l'explosion comme le résultat inévitable du relâchement des doctrines monarchiques et de la haine des partis, mais décidé à ne pas transiger avec sa religion politique, il donna à la fois sa démission de pair, d'ambassadeur, et revint une troisième fois habiter Bordeaux. Il ne trouva pas dans cette ville le repos qu'il espérait, et son indignation toute française s'étant un jour hautement manifestée au sujet du surnom de *brigand* dont on essayait de flétrir les Vendéens soulevés en 1832, l'homme qui avait rendu de si nombreux services à la France fut jeté en prison comme un obscur agitateur, et il put craindre un moment de voir s'élever pour son fils le même échafaud qui s'était rougi autrefois du sang de son père. Cette crainte ne se réalisa pas cependant, et le père put rejoindre un fils chéri, en Piémont, puis en Suisse. Après une vie aussi agitée, aussi remplie d'événements, le marquis de la-Tour-du-Pin, forcé de demander à un sol étranger un peu de repos pour sa vieillesse, mourut dans cette retraite, à Lucerville près Lausanne, le 10 février, 1837, entouré de sa famille, en murmurant ces seuls mots : *France! France!*

M.—D, j.

**TOUR-LANDRY** (GEOFFROY DE LA), seigneur du gros bourg de ce nom dans l'Anjou et, suivant La Croix du Maine, sieur de Notre-

Dame de Beaulieu, vivait dans la seconde moitié du *xiv*<sup>e</sup> siècle, appartenant à une noble et ancienne famille qui s'est fondue dans la grande maison des Maillé, par suite du mariage de Françoise de La Tour-Landry avec Hardouin de Maillé le 30 juillet 1494 (1). Les circonstances de la vie de Geoffroi étant entièrement inconnues, il n'aurait pas le droit de figurer dans notre galerie, si on ne lui attribuait généralement un livre intéressant et simplement intitulé : *Le chevalier de la Tour* (2). On assure qu'arrivé au déclin de l'âge et père de trois filles, il composa ce livre pour leur instruction en 1371. Nous remarquerons d'abord que ce doit être un peu plus tard, puisqu'il y rapporte une historiette à lui contée par une bonne dame, et arrivée en l'an mil trois cent soixante douze (3). Nous remarquerons ensuite que, si l'ouvrage est bien d'un La Tour-Landry, il ne nous semble pas que ce puisse être, comme on l'a conjecturé, du gentilhomme de ce nom, dont la fille Jeanne, morte vers 1435, avait épousé Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny, sénéchal d'Anjou, etc., car, en ne donnant à la plus jeune des filles de l'auteur du *Chevalier de la Tour* que deux

ou trois ans lorsque son père écrivit cet ouvrage, elle serait née vers 1370, et en supposant même que le personnage qu'elle épousa, eût trois ou quatre ans de moins qu'elle, il en résulterait encore que Bertrand de Beauvau, qui ne mourut qu'en 1474, aurait fourni une carrière de près de cent années, ce qui, quoique possible, n'est guère probable. Ce Bertrand qui survécut environ trente-neuf ans à Jeanne de La Tour-Landry, contracta trois nouvelles alliances, la première avec Françoise de Brezé en 1437, la seconde, vers 1456, avec Ive du Châtelet, veuve de Colard de Marley, et la troisième enfin, en 1467, avec Blanche d'Anjou, fille naturelle de René, roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar. Or, à notre compte, le sire de Beauvau aurait eu plus de 90 ans en 1467. N'en eût-il eu que 80, il est à présumer que le roi René se serait bien gardé de sacrifier à un homme de cet âge, une fille qu'il aimait tendrement et qui n'avait que dix-huit ans. Encore, pour la prendre, Bertrand s'était-il fait tirer l'oreille. Disgracié par Louis XI, il ne consentit à épouser Blanche que dans l'espérance de rentrer en faveur auprès du vindicatif monarque (4). (Voy. l'*Histoire de René d'Anjou*, par M. de Villeneuve-Bargemont, t. II, p. 243 et 392, et t. III, p. 190.) D'après ce qui précède, nous pensons que le Geoffroi de La Tour-Landry à qui l'on attribue le *Che-*

(1) Le nom de La Tour-Landry ne s'éteignit point pour cela. En épousant Françoise, Hardouin, alors cadet de famille, s'obligea de la prendre « sous peine de cinquante mille écus; » mais, après la mort de ses deux frères, sans enfants mâles, il se déclara l'aîné de sa maison, et le roi François Ier le releva, lui et ses descendants, de l'obligation contractée, leur permettant de reprendre le nom et les armes de Maillé, en y ajoutant toutefois celui de La Tour-Landry, lequel, en conséquence, fut toujours porté depuis par quelques membres de cette illustre maison de Maillé (*Dictionnaire de Moreri*, édition de 1759).

(2) On prétend qu'il avait fait aussi des *chansons*, *lais*, *balades*, *rondeaux*, *virelais* et *chants nouveaux*, mais ces poésies n'ont pas vu le jour.

(3) On peut lire cette historiette dans l'analyse dont nous parlons ci-après.

(4) Cette union disproportionnée d'une si jeune femme avec un mari, sinon octogénaire, du moins déjà vieux et ayant eu, de trois premiers lits, dix-sept enfants, ne fut pas heureuse. Blanche, dont elle abrégéa peut-être les jours, mourut à Aix, le 16 avril 1470, à vingt-un ans, et Bertrand, dans son testament, se plaint amèrement d'elle, « comme ne ayant servi, aymé, et honoré, comme bonne femme doit faire son mari. »

*valier de la Tour*, n'est pas le même que le père de Jeanne, à moins qu'on ne se soit trompé sur l'époque de la composition du livre, laquelle, dans ce cas, serait beaucoup plus récente. Sans insister davantage sur ce point, nous nous bornerons à dire quelque chose du livre lui-même. Il contient, outre de sages préceptes de conduite, des anecdotes, des bons mots, des espèces de légendes, des récits de miracles, des détails sur les mœurs, même sur les modes, etc. M. Paulin Paris en a fait une curieuse analyse enrichie de piquants extraits, dans le tome V des *Manuscrits français*, pages 73 et suivantes. Sainte-Palaye en avait déjà cité plusieurs passages, entre autres celui qui est relatif à la *Courtoisie* dont l'auteur donne de charmantes leçons à ses filles. « L'ouvrage, dit le savant académicien, renferme beau- coup d'autres leçons pareilles, « où l'on voit souvent des mœurs « simples, rudes et même gros- « sières, mais toujours pures, hon- « nêtes et raisonnables. » (*Mé- moire sur l'ancienne Chevalerie*, I, 39, édit. de 1781) (5). Il y aurait bien quelque réserve à faire sur la *pureté* et l'*honnêteté* de deux ou trois histoires racontées par le gentilhomme, surtout en réfléchissant qu'elles s'adressaient à de jeunes personnes. Par exemple le récit de

certaine aventure de Boucicaud (6), tout plaisant qu'il est, n'avait rien de bien édifiant pour des demoiselles. Mais, comme le fait justement observer M. P. Paris, « le bon « chevalier s'était en réalité moins « proposé pour but l'éducation de « ses filles, que le divertissement « de toutes les dames de France. » Nous n'oserions affirmer que ce di- vertissement ne pouvait pas quel- quefois, un peu effaroucher la re- ligion et la morale. Quoi qu'il en soit, le *Chevalier de la Tour* a été imprimé à Paris, en 1514, in-fol. goth., par *Guillaume Eustace*. On y joint le *Guidon des guerres*, traité de stratégie, que M. P. Paris croit d'une plume différente, et le petit roman moral, connu sous le titre de *Mélibée et Prudence*, que le même habile critique enlève à Christine de Pisan, et qui n'est, ainsi qu'il le démontre, qu'une tra- duction, par Renaud ou Regnaud de Louens (Louhsans), du *Liber conso- lationis et consilii* d'Albertano de Brescia (*Manuscrit franc.*, vol. cité, p. 58. Voy. aussi Albertano, dans cette *Biogr.*, I, 423) (7). L'édit. in-fol. d'Eustate, de laquelle il y a de superbes exemplaires sur vélin, est d'une extrême rareté et d'un très-haut prix. Il en existe une au- tre, fort rare encore, Paris, in-4<sup>o</sup>, sans date, par *Jehan Trepperel et Jehan Jehannot* (sans doute la même que celle qu'indique Duver- dier, par *Philippe le Noie*). Long- temps avant sa publication en France, le *Chevalier de la Tour*

(5) A la page 62 du tome II, Sainte-Palaye a transcrit en partie la singulière histoire de ces *Ga- lois et Galoises* du Poitou, qui, réunis en une sorte de confrérie d'amants, avaient imaginé, pour prou- ver l'excès de leur amour, de se tenir couverts, pendant les plus ardentes chaleurs de l'été, d'épais manteaux, d'autres vêtements bien fourrés et d'a- voir de grands feux dans leurs appartements. Ils faisaient tout le contraire dans les jours les plus rigoureux de l'hiver, et presque nus, *transissoient de pur froit, et mourroient roydes de lez leurs amyex, et aussi leurs amyex de lez eulx, et en eulx mocquant de ceulz qui estoient bien testus.*

(6) Jean le Maingre, dit Boucicaud, le premier des deux maréchaux de France de ce nom.

(7) Cette traduction de l'opuscule d'Albertano, par frère Renaud de Louens, a été récemment re- produite dans *Le Ménagier de Paris*, ancien traité de morale et d'économie domestique, imprimé aux frais de la Société des bibliophiles français (Paris, Crapelet, 1847, 2 vol. gr. in-8).



avait été traduit en anglais par le célèbre Guill. Caxton et imprimé par lui (en 1484, in-fol.), dans l'abbaye de Westminster. Marquard von Stein l'avait aussi traduit en allemand. Sa version qui parut pour la première fois à Bâle en 1493, également in-fol., avec gravures en bois, a eu plusieurs réimpressions (*an du Libr.* dern. édit. I, 649).

B.—L.—U.

**TOURLET (RENÉ)** naquit à Amboise (Indre-et-Loire) le 7 juin 1758 et mourut à Charonne près de Paris le 5 janvier 1836. Après avoir fait de bonnes études qu'il commença dans sa ville natale, continua à Pont-le-Roi et termina à Orléans, le jeune Tourlet alla suivre à Paris les cours de physique de Nollet et de Brisson, puis à Montpellier les écoles de médecine, avec les principaux professeurs. Son instruction fut bientôt aussi solide que variée : et il la perfectionna par quelques voyages entrepris dans les pays étrangers. Ce ne fut que vers 1799 qu'il se fixa à Paris. Il eût pu s'y livrer à la médecine, et certes il eût obtenu beaucoup de succès dans la pratique de cet art : car il était doué des qualités propres à l'y faire chérir et distinguer : science, zèle, ardeur de l'étude, amour de l'humanité, empressement à remplir ses devoirs. Ces qualités et son esprit naturellement juste lui firent accueillir sans hésitation la précieuse découverte du docteur Jenner qu'il fut un des premiers à propager. Nommé membre du Comité de vaccine, il reçut de Napoléon, premier Consul, une médaille qui avait pour objet d'encourager le talent modeste en même temps que le dévouement à la propagation de l'une des plus importantes découvertes du dix-huitième

siècle. Toutefois le goût des lettres toujours si capable de séduire, l'amour de la langue grecque alors beaucoup moins cultivée qu'elle ne le fut depuis, l'emportèrent sur l'art médical, et le sort de Tourlet fut, à plus de 40 ans fixé définitivement par cette prédilection. Tout occupé du grec, de l'histoire et de la littérature, il y concentra ses méditations et ses travaux journaliers ; se disant sans doute :

Exemplaria græca  
Versate diurnâ.  
Nocturnâ versate manu.

Nul ne suivit mieux que lui ce précepte d'Horace, si bon conseiller en matière de goût comme en maximes de philosophie épicurienne. Les nouvelles études du savant helléniste ne furent pas stériles : il publia successivement : 1<sup>o</sup> *La guerre de Troie* depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville, poème en XII chants ; première traduction complète du grec de Quintus de Smyrne (ou Quintus Calaber) an IX (1800), 2 vol. in-8<sup>o</sup>. — 2<sup>o</sup> *Traduction complète des odes de Pindare*, avec le type grec en regard et des notes ; 1818, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Cette traduction, supérieure à celle de Gin, est accompagnée du texte revu par Heyne. — 3<sup>o</sup> *OEuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la première fois du grec en français avec des notes et un abrégé historique et critique de la vie de ce grand prince ; 1821, 3 vol. in-4<sup>o</sup>. A ces ouvrages considérables, il faut ajouter la participation de notre traducteur au *Tableau historique et pittoresque de Paris* depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, publié sous le nom de B. de Saint-Victor ; 1808 à 1812, 3 vol in-4<sup>o</sup>. Tourlet, qui ne croyait pas que le



mieux fût l'ennemi du bien, avait consciencieusement revu ses traductions, les avait améliorées sous le rapport de la fidélité et même de l'élégance, et il avait recueilli des notes nombreuses pour de nouvelles éditions qui eussent de plus en plus justifié l'accueil flatteur que le public éclairé leur avait fait, et l'estime qu'il leur conservait. Ainsi il avait disposé une nouvelle édition de Quintus de Smyrne dont un texte grec épuré eût fait partie et qu'il eût accompagné de notes savantes et judicieuses. A cet effet, il avait revu et corrigé le texte grec des *Alides* sur lequel il avait fait d'abord sa traduction ; il devait le rendre plus pur par la discussion du travail de Laurent Rhodomann et de Corn. de Paw, en 1734, et par les corrections judicieuses qu'il avait portées sur l'édition publiée en 1807 à Strasbourg par Tyschen. A ces travaux importants notre docte helléniste joignit une foule d'articles critiques et de comptes rendus dans le *Moniteur*, à la rédaction duquel il fut associé pour la partie littéraire depuis l'an IX jusqu'en 1814. Là il signala sa bonne foi, son jugement sain, ses connaissances variées, dans les examens qu'il fit de beaucoup d'ouvrages sur la physique, la médecine, la philosophie, l'histoire, les voyages, et la littérature proprement dite. On remarqua, parmi tant d'autres, ses notices sur le mesmérisme, et sur le spiritualisme de Claude Saint-Martin. Tourlet ne borna pas là ses articles dans les feuilles périodiques : il en fit aussi insérer, dans les *Annales littéraires* et dans le *Magasin encyclopédique*, quelques-uns qui furent justement remarqués. En général le caractère de son talent, le bon sens, et le bon goût,

le jugement, la fidélité aux saines doctrines, un style plus clair qu'élégant, et des aperçus plus sensés qu'étendus. Un grand fonds de modestie sincère, de douceur naturelle, et de naïveté qui n'était pas sans originalité, une demi-sauvagerie qui rappelait parfois celle de La Fontaine et de J. J. Rousseau ; même des idées excentriques qui avaient du rapport avec quelques-unes de Dupont de Nemours et de Le Roy (le physicien de Nuremberg), formaient la spécialité du moral et de l'intelligence de Tourlet. Nommé professeur à l'école des Chartes, lors de sa création en 1829, il fut attaché aux Archives du royaume jusqu'à sa mort. Il avait profité des facilités que lui donnait son emploi pour recueillir aux sources les matériaux d'un savant et impartial ouvrage sur l'état des Protestants en France : c'était le fruit de longues recherches, d'études approfondies et d'une constante application. Une telle composition eût sans doute éclairé et frappé les bons esprits, sur une partie importante de notre histoire, qui, même après Rulhière et quelques autres écrivains distingués, est encore à faire. Une note de Le Rouge, insérée dans la *France littéraire* de M. Quérard, assure que Tourlet avait en portefeuille divers ouvrages dont un très-piquant sur la doctrine de Pythagore et sur les sciences morales de la haute antiquité.

D—B—S.

**TOURNACHON** ( FRANÇOIS ), commerçant et économiste, naquit à Lyon le 4 octobre 1735. Sa famille, originaire de Landeron, principauté de Neuchâtel, avait toujours servi dans les troupes neuchâteloises à la solde de France. Après

la paix de Riswich, elle vint s'établir dans le Bugey, sur le bord du Rhône, aux environs de Seissel; et ensuite près de Montluel. En 1768, il fut chargé de la direction du service des subsistances du bassin du Rhône, sut les soustraire au monopole des blés qui se faisait au compte du roi ou plutôt de ses agents. Ses efforts ne furent pas moins heureux auprès de l'abbé Terray, lorsque ce contrôleur général réunit au profit du trésor royal le monopole privé à son système d'accaparement des grains. Tournachon avait su intéresser sa vanité du titre de Lyonnais, pour laisser le bassin du Rhône se suffire à lui-même et être exempt du monopole. Il fut ensuite membre de la chambre du commerce de Lyon et nommé, en 1779, à la mort de M. Pernon, député de la ville et de la chambre du commerce de Lyon, auprès du conseil du roi. Conseiller d'Etat à Brevet, en 1787, il fut un des quatre membres du conseil royal de commerce, présidé par M. Valdec de Lessart, sous la Constituante. Pendant le cours de sa députation, Tournachon donna de grands encouragements à l'industrie lyonnaise. Lors de la destruction des barrières et des lignes des douanes intérieures, il fut chargé, avec Rostagny, son collègue au conseil royal de commerce, d'établir le tarif des douanes extérieures. Celui-ci s'occupant du commerce maritime, Tournachon se fit adjoindre Goulard, député de la sénéchaussée de Lyon à l'assemblée constituante, et Magnin, administrateur général des douanes; ces trois Lyonnais rédigèrent en trois mois, à la fin de 1789, ce premier tarif des douanes si estimé, si clair, si sage, si protecteur de l'industrie

française, nullement prohibitif ni fiscal, et dont les produits atteignirent cependant, dès la première année, 29,300,000 livres tournois sur un mouvement général des importations et exportations de 1,160,000,000. Tournachon fut envoyé en Italie par le comité de salut public pour activer l'entrée des blés de la Méditerranée dans les ports de France. En 1801, le premier Consul le nomma conseiller à la cour des prises maritimes; en 1810, il donna sa démission et se retira à Versailles, où il mourut le 23 décembre 1814. Z.

**TOURNEBU** (ODET DE), fils du célèbre philologue Turnèbe, naquit à Paris en 1553, devint président de la cour des Monnaies, et mourut en 1581, d'une fièvre chaude. Il aimait les lettres et il avait composé une comédie en cinq actes et en prose, intitulée : *Les Contents*. Pierre de Ruvel la publia trois ans après sa mort (Paris, Félix le Manguier, 1854). Il y a de l'esprit et de la gaîté dans cette pièce, mais elle se ressent beaucoup trop de la licence qui était alors l'apanage de tout auteur dramatique. On voit paraître dans *Contents* un type qui devint un personnage caractéristique de l'ancien théâtre et dont le nom s'est conservé jusqu'à nous, le capitaine *Rodomont*, hableur, tapageur, faux brave. Un valet répond à ses fureurs par cette épigramme pleine de finesse : « Hé! le mauvais, il tuera tantost un peigne pour un mercier. » La *Bibliothèque du théâtre français*, *Dresde* (Paris), 1768, tom. I, p. 241, et l'*Histoire du théâtre français* par les frères Parfait, tom. III, p. 430, 434, renfermant une analyse, accompagnée de citations de la comédie des *Contents*. B-N. T.

**TOURNÉLY** (FRANÇOIS-ÉLÉONORE de ), ecclésiastique modeste et zélé, fut le fondateur d'une association qui devint un auxiliaire puissant de la société des Pères de la Foi, dans laquelle elle se fonda, et dont elle consolida l'existence, tout le temps où cette existence fut possible. Il mérita donc dans la *Biographie universelle* la mention accordée à *Paccanari* (Voyez ce nom, LXXVI, 190). Tournély naquit le 21 janvier 1767, à Laval, ou vraisemblablement à *Sainte-Marie-du-Bois*, près de Lassay, actuellement du département de la Mayenne, dont Laval est le chef-lieu. Sa famille aujourd'hui éteinte, croyons-nous, jouissait dans le pays, non-seulement à cause de sa noblesse, mais surtout à cause de ses vertus, de l'estime et de la vénération de tous. Tournély montra, dès l'enfance, les plus heureuses dispositions, et se sentit de bonne heure appelé à l'état ecclésiastique. Mais sa piété s'affaiblit un peu dans ses premières études. Les exemples domestiques, les principes qu'il avait reçus, le garantirent de fautes graves, car on n'eut jamais à lui reprocher des écarts considérables; mais il se montra sensible à l'esprit du monde et à la vanité. Après avoir terminé son cours de philosophie, à Laval, conservant sa première vocation, il alla étudier la théologie au séminaire Saint-Sulpice, à Paris. La grâce qui l'y conduisait, lui ménagea, dans cet asile, des circonstances providentielles qui le disposèrent, même à son insu, à répondre aux desseins que Dieu avait sur lui. Eméry était alors supérieur général des sulpiciens; il s'appliqua avec un soin tout particulier à former le jeune Tournély, qu'il avait distingué entre les autres, et qui

répondit avec docilité à ces témoignages de zèle et d'intérêt. Le nouveau séminariste trouva des secours bien plus puissants et plus avantageux dans son union avec quelques condisciples, qui, pour se maintenir dans la ferveur et se porter mutuellement au bien, avaient formé entre eux une pieuse association. Cette société comptait un nombre de ses membres, Charles et Maurice de Broglie, de Villèle, depuis archevêque de Bourges, de Sambucy et Grivel. Elle était dirigée et animée par un des plus vertueux sulpiciens, M. Tassin, qui mourut trappiste, à la Val-Sainte quelques années après (1). Cette as-

---

(1) Tassin mériterait ici, lui-même, un article étendu. Né à Orléans, d'une famille dont plusieurs membres se sont distingués par une piété édifiante et dont plusieurs autres furent victimes de la Révolution (Voy. TASSIN, LXXXIII, 388), démentit quelque temps celle qu'il avait montrée dans ses premières années, en se laissant aller, par la fougue de la jeunesse, à des écarts qui n'éclatèrent que trop dans le public. Il dut sa conversion aux sages remontrances d'un laïque vertueux. Revenu à Dieu sincèrement, il entra au séminaire, et dès lors on le vit non-seulement se livrer à l'étude, mais faire ses délices de la pauvreté, de la mortification, de l'oraison, du silence. Voulant parvenir à une plus grande perfection, il entra dans la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, qui se livre à l'éducation des jeunes élèves du sanctuaire. Directeur, d'abord à Toulouse, puis au grand séminaire de Paris, Tassin remplit toujours ses fonctions avec zèle et avec succès. Ses discours étaient simples, mais dans sa bouche ils étaient divins. Un extérieur pauvre, recueilli, mortifié, une régularité parfaite, un air de candeur et de bonté, lui gagnaient les cœurs. Sa santé affaiblie fit qu'on l'appela à Paris, plutôt pour édifier que pour partager le travail de ses confrères. Dès lors il fit vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, entre les mains du directeur de sa conscience. Cette conscience était d'une extrême délicatesse, et souvent son guide était dans la nécessité de calmer ses alarmes. Quelque avantage que lui présentât la vie qu'on menait à Saint-Sulpice, il aspirait depuis longtemps à une retraite plus profonde et à une plus grande austérité. Il pensa à embrasser la petite réforme, que le R. P. Hilaire, religieux vénérable, commençait alors avec beaucoup d'édification dans le couvent des Carmes-Déchaussés, à Charenton. Ce dessein s'évanouit, mais l'attrait resta. Plusieurs années après, lorsque les Trappistes, obligés à quitter leur monastère et la France, pour maintenir leur existence, passèrent à Paris, pour se rendre en Suisse, ils firent un court séjour au sé-

sociation peut être regardée comme le berceau de la *Société du Sacré-Cœur* dont nous allons raconter l'origine, et que le vertueux Tassin semblait avoir entrevue dans la ferveur de ses disciples, et même prédite à Tournély. Un jour, s'entretenant avec celui-ci qui exprimait sa satisfaction d'être membre de cette association de séminaristes, Tassin lui dit d'un ton grave et assuré : « Vous verrez ces jeunes gens former une société qui produira de grands fruits dans l'Eglise. » Quand Tournély en devint le fondateur, il aimait à se rappeler ces paroles et à les donner comme consolation aux épreuves de ses associés ; elles furent dès lors pour lui-même un grand encouragement dans les voies de la perfection. Parvenu au sacerdoce, Tournély se vit bientôt obligé de fuir la France, et retiré en Belgique, au mois de juillet 1791, avec le jeune abbé Charles de Broglie, il conçut, de concert avec celui-ci, le projet de rétablir, sous un autre nom, la compagnie de Jésus ; et tous deux, accueillis par le curé d'Osterst, dans le duché de Luxem-

bourg, commencèrent chez ce vénérable pasteur l'exécution ou le prélude de leur dessein, en se livrant à l'étude et aux exercices de piété, dans une vie solitaire et cachée. En 1793, les troupes de la république française les forcèrent à s'avancer jusqu'à Anvers, où, après quelques hésitations, Tournély crut que Dieu demandait définitivement de lui la réalisation de son dessein. Pour s'assurer de plus en plus de la volonté divine, les deux amis consultèrent M. Asseline, évêque de Boulogne, savant prélat, et l'abbé Awelange, recteur de l'université de Louvain, et surtout l'abbé Pey, chanoine de Notre-Dame de Paris. Tous les approuvèrent, les encouragèrent, et ce fut ce dernier qui ratifia la dénomination de *Société du Sacré-Cœur*, que voulait prendre l'Institut naissant, et désigna pour supérieur l'abbé de Tournély, qu'il avait connu à Paris. On commença donc l'œuvre avec activité, et le 8 mai 1794, les deux fondateurs allèrent s'établir près de Louvain, dans une maison de campagne que leur prêta un banquier de cette ville. Bientôt ils eurent la consolation de voir s'adjoindre à eux quelques laïques et ecclésiastiques, dont plusieurs avaient servi dans l'armée de Condé et celle des Princes. Le premier fut Xavier de Tournély, frère du fondateur. L'un des plus remarquables fut le jeune Joseph Varin, qui depuis succéda à Tournély dans la direction de la petite société. Quand ce dernier y entra, ceux qui la composaient, forcés par les suites de l'invasion française, s'étaient retirés à Venloo, où ils ne restèrent pas longtemps, l'abbé Pey ayant jugé à propos de les envoyer en Allemagne, et les ayant

---

minaire Saint-Sulpice, où Tassin se trouvait. Cette circonstance, et ce que la renommée apprit depuis de l'heureux établissement formé par ces religieux émigrants à la Val-Sainte, près de Fribourg, ranimèrent fortement son premier attrait, et après avoir été, comme ses confrères, expulsé de Saint-Sulpice, et être demeuré quelque temps à Orléans, au sein de sa famille, il se rendit dans ce monastère naissant, en 1793, et y prit l'habit sous le nom de frère *Jean-Marie* ; fit profession, et bientôt après dom Augustin de Lestrangé, son abbé, profita de ses talents en lui confiant la fonction importante de prieur. Le nouveau religieux ne vécut que peu d'années, et mourut pulmonique, après avoir édifié toute la maison par sa patience et ses autres vertus. Tassin était un directeur zélé, habile, et qui touchait, par l'unction de sa parole, ceux qui l'entendaient. Un de ses sermons sur l'amour de Dieu avait produit beaucoup de fruit. Ce sermon a été en 1797, publié dans l'ouvrage intitulé : *Les nouveaux Trappistes*, que Barbier attribue à l'ex-sulpicien *La Pausse*, et qui pourtant n'est pas compté au nombre des productions de cet écrivain. (Voy. *La Pausse*, LXX, 319, au Supplément.)

adressés d'Augsbourg, à l'abbé Beck, son ami, grand vicaire qui leur procura un logement à deux lieues de Leutershoffen, où ils recommencèrent le genre de vie suivi à Louvain. Le 15 oct. de cette année, la petite troupe, composée de neuf membres, fit un vœu spécial aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie, de continuer l'œuvre commencée, à moins que des difficultés insurmontables n'y missent obstacle. Cette cérémonie eut lieu dans l'église des bénédictins à Augsbourg. On y ajouta le vœu d'obéir au souverain Pontife, et d'aller, au moins par députation, se jeter à ses pieds et se mettre à sa disposition, quand ils seraient aptes au ministère; car tous n'étaient pas prêtres; il n'y avait que les abbés de Broglie et de Tournély qui fussent honorés du sacerdoce. Il est nécessaire que je donne ici quelques détails sur la ferveur et le genre de cette société nomade, car les suites de la Révolution ne les laissaient pas longtemps vivre au même lieu. Ils voyageaient à pied, le sac sur le dos, gardant le silence et demandant l'aumône. Se levant de grand matin, ils faisaient en chemin leur méditation, et récitaient ensemble différentes prières. Ils s'arrêtaient à sept heures pour célébrer ou entendre la messe, et après une légère réfection, ils continuaient leur marche, priant devant toutes les croix et dans toutes les églises. Ils n'avaient ni frères, ni domestiques pour vaquer aux emplois temporels. Tous ces jeunes gens étaient obligés de remplir les offices de cuisinier, de sacristain, d'infirmier. Par esprit de pauvreté, on changeait souvent les petits meubles à l'usage de chacun, pour prémunir contre l'attachement. On couchait

sur des paillasses piquées, étendues sur le plancher et entourées de mauvais rideaux, qui formaient la séparation d'un lit à l'autre. Il n'y avait de feu que dans un ou deux chauffoirs communs, et il n'était pas rare pendant l'hiver de se réveiller le matin, la bouche environnée de la glace qu'avait formée l'haleine congelée sur la couverture. Ils désiraient leur adjonction aux jésuites rétablis ou maintenus en Russie; mais le P. Lenkiewicz, alors vicaire général, ne crut pas devoir admettre des étrangers qui ne savaient pas la langue; motif qui nous paraît insuffisant et qui en fait supposer d'autres. Quoiqu'il en soit, il conseilla à ses jeunes solitaires de continuer à se sanctifier dans le genre de vie qu'ils avaient embrassé. La petite communauté fut placée, par l'archevêque d'Augsbourg, dans une maison de son village de Coggingen; à une lieue et demie de la ville, et ce fut alors que la princesse Marie-Anne d'Autriche les connut, leur porta intérêt, et commença à lier son existence à cette fondation et à ses suites. De Tournély partit avec les PP. de Broglie et Grivel, pour se rendre à Rome, selon le vœu qu'ils avaient fait; mais il fut obligé de renoncer à ce projet, et de s'arrêter en route. Puis, dès qu'il fut de retour à Augsbourg, il lui fallut partir avec les siens, pour fuir les armées de la république, qui approchaient, sous la conduite de Moreau et de Jourdan. Le nom et le crédit du P. Ch. de Broglie firent que l'empereur d'Autriche leur permit de s'établir à Vienne, et le ministre leur donna un asile dans le couvent des Augustins, au faubourg de Landstrasse, où ils furent parfaitement accueillis par les religieux,

et protégés par l'archevêque. Au bout de six mois, l'arrivée de Napoléon dans le Tyrol jeta l'alarme dans Vienne, qui fut déclarée en état de siège, et d'où le gouvernement bannit tous les étrangers, qui durent se retirer à une distance de quarante lieues. Tournély eut cependant le bonheur de voir adoucir l'ordre, en faveur des siens, et l'empereur lui-même les fit recommander à l'abbé des Chanoines-Réguliers de Closter-Neusoury, qui offrit gracieusement à la petite société une maison située à Hagenbrunn, à trois lieues de Vienne. Au milieu de tant de traverses, Dieu ménageait donc des consolations et des points d'appui à Tournély, qui s'établit dans ce nouveau local, le mardi de Pâques 1797. Ses confrères y demeurèrent quatre ans, et l'Institut y prit une nouvelle phase, mais lui devait bientôt y trouver la fin de sa carrière. Avant de s'établir dans cette dernière maison, et étant encore à Vienne, il voulut mettre la première main à une seconde fondation, ou plutôt à une seconde branche de sa congrégation, en établissant une société de femmes, sous le même nom, et destinée à l'éducation des jeunes personnes. Il s'était abouché pour cela avec la princesse Louise de Condé, à Passau, et cette dame le suivit jusqu'à Vienne avec quatre autres; mais il vit bientôt que la princesse ne pouvait remplir ses vœux, entraînée, comme elle l'était, vers la vie monastique. L'auteur de cet article croit devoir renvoyer à celui qu'il a consacré à cette princesse, tome LXI, page 269, et ajouter ici qu'il soupçonne que Louise de Condé fut influencée alors, comme elle l'a été depuis, étant novice à la Trappe, par une de ses

compagnes, qu'il a connue, et qui portait, en religion, le nom de mère *Sainte-Rose*. Affligé, sans désespérer pour l'avenir de l'exécution de ce nouveau projet, qui s'est réalisé entre les mains du P. Varin, son successeur, Tournély, disais-je, ne devait pas gouverner plus longtemps la première société qu'il avait conduite avec tant de sagesse et de modestie. Il avait forcé ses confrères à faire une élection en forme, quand il les avait vus en nombre suffisant, et il avait été réélu à l'unanimité. Il pensait; à son arrivée à Hagenbrunn, les admissions se multipliant, qu'il était temps d'obtenir, au moins par lettres, une approbation du Pape, que les circonstances empêchaient de voir en personne, et déjà il recueillait les suffrages et les recommandations de plusieurs prélats; mais attaqué de la petite vérole, il mourut le 9 juillet 1797. Tournély n'était âgé que de trente ans, et paraissait destiné par la Providence à l'œuvre qu'il avait entreprise. A une physionomie agréable, un teint légèrement coloré, des yeux vifs, un front toujours serein, il joignait une douceur et un calme inaltérables, une charité qui le rendait cher à tous ses confrères. La *Société du Sacré-Cœur* se fonda dans la société des Pères de la foi, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, et depuis, presque tous ses membres entrèrent dans la Compagnie de Jésus, quand celle-ci fut rétablie en Europe. On peut consulter sur Tournély et sur sa fondation, la *Vie du R. P. Jos. Varin*, que le R. P. Guidée a publiée en 1854 et où nous avons puisé les éléments de cette notice, et trois articles insérés dans le 49<sup>e</sup> volume de l'*Ami de la Religion*. B-D-E.

**TOURNEUR** (LAURENT) naquit à Saint-Jean-d'Angély, en 1762, d'un père qui exerçait l'état de vitrier, et ne put lui donner qu'une éducation incomplète. Néanmoins, comme il le destinait à la marine, il le fit instruire pour le pilotage, et il fut embarqué, en 1776, sur un navire de commerce. Il entra dans la marine royale en qualité de pilotin sur le vaisseau le *Pluton*, commandé par le chevalier des Touches, qui ne tarda pas à reconnaître en lui un excellent homme de mer. Embarqué sur le *Saint-Michel*, qui faisait partie de l'escadre de Suffren, il fit les guerres de l'Inde et fut blessé dans un des combats. Son vaisseau, après avoir parcouru les colonies d'Amérique, fit partie, en 1788, des escadres d'évolution. Ce fut seulement la révolution de 1789 qui put faire de Tourneur un officier. Employé en 1793 sur la frégate l'*Inconstance*, il prit la part la plus active au combat que ce bâtiment livra près des débarquements de Saint-Domingue à deux vaisseaux anglais. Blessé dangereusement dans cette rencontre, on eut peine à lui faire abandonner son poste. En 1794, il fut nommé lieutenant de vaisseau et passa sur la *Concorde*. Ce bâtiment ayant été attaqué par trois vaisseaux anglais sur les côtes d'Irlande, on parvint à le soustraire aux assaillants à qui même on fit de fortes avaries. Passé sur l'*Argonaute*, en 1801, il fit la campagne de Saint-Domingue qui, comme on le sait, fut désastreuse. Tourneur ayant été nommé capitaine de frégate en 1804, fut chargé du commandement d'une division de chaloupes canonnières. Ce fut avec une de ces embarcations qu'il eut la gloire de prendre, sur

les côtes du Morbihan, la corvette anglaise le *Venceslas*. Si, dans cette rencontre, ce capitaine fit preuve d'une habileté très-grande et d'un éclatant courage, il montra aussi combien il était loyal, délicat et désintéressé. En effet, dédaignant de visiter la malle du capitaine de la frégate, il lui fit donner seulement sa parole d'honneur qu'elle ne contenait aucun fonds appartenant au gouvernement anglais. Cet officier commit un parjure, car il avait 400,000 francs de fonds de l'Etat dont s'emparèrent ceux qui furent chargés de le conduire à Paris. A la bataille de Trafalgar, Tourneur commandait l'*Algésiras* qui prit une part glorieuse à cette mémorable affaire, et, blessé grièvement, il n'en commanda pas moins la manœuvre. Malgré le courage du chef et de l'équipage, le navire fut obligé de se rendre; mais Tourneur, quoique mourant, organisa un coup de main, reprit son navire, en faisant prisonniers les Anglais qu'on avait mis à son bord, et conduisit l'*Algésiras* à Cadix. A son retour en France, on éleva ce brave officier au grade de capitaine de vaisseau, et en 1810 on lui donna le commandement du *Magnanime*, vaisseau de haut-bord. Il conserva ce commandement jusqu'en 1814. Alors ayant été employé par Louis XVIII, il écrivit, au moment du débarquement de Napoléon, pour offrir ses services au roi, qui fit peu d'usage de ces offres; ce qui ne fut pas moins nuisible à cet officier auprès de Napoléon qui refusa de l'employer. Cependant Regnaud de Saint-Jean-d'Angély lui ayant dicté une lettre d'excuses, il fut rendu à sa position qu'il per-



dit encore au second retour des Bourbons. Etant alors allé dans les bureaux de la marine pour solliciter sa réintégration, on lui fit voir ses deux lettres et l'on se moqua de lui. En réalité, ce marin qui n'était point un homme politique, voulait servir la France et la servir sans s'inquiéter de ceux qui gouvernaient. Il fut bientôt remplacé et employé en qualité de directeur du port de Rochefort, poste qu'il conserva jusqu'au 21 février 1820, époque de sa mort. Cette mort fut véritablement une perte pour la marine française, dont Tourneur était considéré comme un des meilleurs officiers. Il fut aussi regretté pour les qualités du cœur, car il était doux, affable, modéré et bienfaisant. C'était de plus un homme d'un beau physique, grand, bien fait, ayant l'air noble et une physionomie très-expressive.

F—T—E

**TOURNON** (ALEXANDRE), appelé quelquefois *Tournon de la Chapelle*, né à Arras, vers 1760, vint fort jeune à Paris, où il vécut des travaux de sa plume. Il se trouvait dans cette ville lorsque la Révolution commença, et il s'en déclara un des plus chauds partisans. S'étant uni au fameux libelliste Prudhomme, il concourut avec lui à la rédaction des *Révolutions de Paris* (*Voy. PRUDHOMME, LXXVIII, 106*) et se lia également avec Danton et Camille Desmoulins. Tombé comme eux dans la disgrâce de son compatriote Robespierre, il périt sur l'échafaud le 10 juillet 1794 (22 messidor an II), ayant été condamné par le tribunal révolutionnaire. Il avait publié : 1° *Les promenades de Clarisse et du marquis de Volzi*, nouvelle méthode pour apprendre les prin-

cipes de la langue française, à l'usage des jeunes personnes; 1784, 1787, 12 cahiers in-12. II. *La vie et les mémoires de Pilâtre des Rosiers*; Paris, 1786, in-12. III. *Histoire de Mlle de Sirval ou le Triomphe du sentiment*; Paris, 1788, 2 vol. in-12. IV. *Moyens de rendre parfaitement propres les rues de Paris*; 1789, in-8°. V. *Des préliminaires sur la constitution du peuple français en 1793*. C'était une sorte d'introduction à la Constitution que Héraut de Séchelles fit décréter à cette époque et qui fut remplacée par le gouvernement révolutionnaire, sans avoir été jamais mise à exécution. — **TOURNON** (Dominique-Jérôme), né à Toulon, vers 1770, fut longtemps médecin en chef des hôpitaux militaires de Bayonne et de Bruxelles; professa la chirurgie à Toulouse, et publia 1° *Liste généalogique des ouvrages des médecins, chirurgiens et de ceux qui ont exercé l'art de guérir dans cette ville; avec des annotations et l'éloge de Pierre DESAULT*; Bordeaux, 1779, in-8° 2° *Flore de Toulouse ou Description des plantes qui croissent aux environs de cette ville*; Toulouse, 1811, in-8°

Z.

**TOURNON** (PHILIPPE - CAMILLE-CASIMIR-MARCELLIN, comte de), né en 1778 à Apt, dans le comtat Venaissin, d'une ancienne famille noble, à laquelle appartenait aussi le marquis de Fortia d'Urban, notre collaborateur, commença dans la maison paternelle des études qui furent interrompues par la Révolution, mais qu'il termina à Paris dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il venait de les achever lorsque survint la révolution du 18 brumaire qui mit le pouvoir souverain dans les mains de Napoléon Bonaparte.

S'étant aussitôt voué à ce gouvernement, il fut nommé auditeur au Conseil d'Etat, et bientôt envoyé comme intendant à Bareuth, où les Autrichiens le firent prisonnier (1809), et l'emmenèrent en Hongrie. La fermeté, la présence d'esprit qu'il déploya dans ces circonstances difficiles, l'ayant fait remarquer par l'Empereur, il fut nommé préfet de Rome en 1810, lorsque les Etats du Pape furent transformés en départements français. Le zèle qu'il déploya encore dans ces nouvelles fonctions lui mérita de plus en plus la confiance du souverain. Ce fut surtout à l'époque de l'enlèvement de Sa Sainteté en 1811, qu'il eut à faire preuve d'habileté et de dévouement; mais comme cette déplorable affaire fut principalement dirigée par l'autorité militaire, le préfet n'eut guère qu'à seconder par des moyens de police et de surveillance les généraux Miollis et Radet qui en étaient spécialement chargés, et qui s'en acquittèrent aussi rigoureusement que l'exigeaient les instructions qu'ils avaient reçues. (*Voy.* le premier de ces noms au tome LXXIV, 117 et le second au tome LXXVIII, 260). Plus tard, lorsque le roi Joachim Murat, devenu l'allié des Autrichiens, envahit les Etats du Saint-Père, en 1814, et qu'il voulut contraindre le préfet à continuer l'administration au nom du roi de Naples, Tournon s'y refusa noblement, et, dès le lendemain il prit le chemin de la France où les Bourbons venaient d'être rétablis, lorsqu'il y arriva. Alors, restant fidèle au gouvernement impérial, il se retira à la campagne, et ne remplit aucune fonction jusqu'au retour de l'île d'Elbe, en mars 1815, où Napoléon le nomma

successivement préfet du Finistère et de l'Hérault. Les événements se pressèrent avec tant de rapidité, qu'il n'eut le temps de se rendre à aucun de ces deux postes, ce qui fut considéré comme un refus par le roi Louis XVIII qui, en conséquence, le nomma préfet de la Gironde, dès qu'il fut revenu de Gand. S'étant aussitôt rendu à Bordeaux, le comte de Tournon entrant parfaitement dans le système d'oubli et de fusion proclamé par Louis XVIII, parvint sans peine à comprimer les mouvements de royalisme alors très-violents dans la cité du douze mars; mais il ne réussit pas dans la première année à faire nommer des députés de l'opposition à la chambre *introduit*. Ce ne fut qu'après la dissolution du 5 septembre 1816, qu'il put mettre en pratique ses combinaisons de listes électorales si favorables au parti révolutionnaire, et qui convenaient d'ailleurs si bien au ministère de cette époque. Voulant appuyer son système par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, le comte de Tournon imagina à la même époque de créer un journal hebdomadaire sous le titre de *Feuille du dimanche*, qu'il fit afficher dans les rues et dans les villages, à la porte des églises, ordonnant aux maires de le lire, après la messe dans les places publiques. Cette invention n'eut point de succès et trouva peu d'imitateurs dans les départements voisins; mais elle fit au préfet, qui ne manqua pas d'en vanter les effets dans son rapport au ministère, une grande réputation de zèle et d'habileté administrative. Il fut nommé pair de France, conseiller d'Etat, et après cinq ans d'exercice à la préfecture de Bordeaux, il passa

en 1823 à celle de Lyon, considérée comme plus importante et plus difficile à conduire sous le rapport politique. Là encore, il se signala par son habileté à dresser des listes électorales, ce qui était alors considéré comme le premier talent d'un préfet, et par là il ajouta encore à son crédit auprès de Louis XVIII et de ses ministres.

En 1825, il fut appelé à la présidence du Conseil des bâtiments civils au ministère de l'intérieur, et depuis cette époque, il s'éloigna peu de la capitale, se montrant fort assidu aux séances de la Chambre des pairs et à celles de la Société d'Agriculture dont il était membre. Il ne se déclara point opposé à la révolution de 1830, et prononça dans ce sens plusieurs discours à la Chambre des pairs, entr'autres dans la séance du 27 décembre 1831, sur l'article 23 de la Charte, et le 13 janvier 1832, sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons. Sa santé l'ayant obligé de se retirer à la campagne, il y mourut chez son gendre le 18 juin 1833, au château de Gimbard-en-Charolais, laissant plusieurs enfants de Mlle Magnand de Pancemont, nièce de l'évêque de Vannes, qu'il avait épousée. M. Mounier son collègue, prononça son éloge à la Chambre des pairs. Il avait publié en 1831, un ouvrage estimé et très-curieux sous ce titre : *Etudes statistiques sur Rome et la partie occidentale des Etats romains, contenant une description topographique et des recherches sur la population, l'agriculture, les manufactures, le commerce, le gouvernement, les établissements publics et une notice sur les travaux exécutés par l'administration française*, 2 vol. in-8° et atlas.

M. — DJ.

**TOURZEL** (LOUISE-ELISABETH duchesse de) était sœur du duc d'Havré, et fut aussi distinguée par sa naissance que par le courage qu'elle déploya dans les fonctions de gouvernante des enfants de France où elle remplaça la duchesse de Polignac, après son fatal départ de juillet 1789 (4).

(4) A cette époque (24 juillet 1789), la reine Marie-Antoinette écrivit pour la nouvelle gouvernante des instructions remarquables, qui n'ont pas été publiées jusqu'ici, et qui font connaître l'âme digne et ferme de cette reine trop méconnue : « Mon fils a quatre ans, quatre mois moins deux jours. Je ne parle ni de sa taille, ni de son extérieur, il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne, mais, même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très-déliés et que le moindre bruit extraordinaire faisait effet sur lui. Il a été tardif pour ses premières dents, mais elles sont venues sans maladie ni accident. Ce n'est qu'aux dernières et je crois que c'était à la sixième, qu'à Fontainebleau, il a eu une convulsion; depuis il en a eu deux, une dans l'hiver de 87 à 88, et l'autre à son inoculation; mais cette dernière a été très-petite. La délicatesse de ses nerfs fait qu'un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur. Il a peur, par exemple, des chiens, parce qu'il en a entendu aboyer près de lui. Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que sa raison viendra ses craintes passeront. Il est comme tous les enfants forts et bien portants, très-étourdi, très-léger, et violent dans ses colères; mais il est bon enfant, tendre et caressant même, quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui-même d'éviter ses impatiences et colères, pour paraître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité quand il a promis une chose, mais il est très-indiscret, il répète aisément ce qu'il a entendu dire et souvent sans vouloir mentir, il ajoute ce que son imagination lui a fait voir. C'est son plus grand défaut, et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant, et avec la sensibilité, il a en même temps de la fermeté. Sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sévérité le révolterait, parce qu'il a beaucoup de caractère pour son âge, et pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance le mot pardon l'a toujours choqué, il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort, mais le mot pardon, il ne le prononcera qu'avec des larmes et des peines infinies. On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi, et quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peiné et plus affligé que fâchée de ce qu'ils ont fait. Je les ai accoutumés tous, à ce que *oui* ou *non*, prononcé par moi, est irrévocable, mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part. Mon fils ne

S'étant dès lors proposé d'éviter en tous points les reproches faits à sa devancière, elle annonça hautement le projet de ne jamais se séparer de ses augustes élèves. Ce fut surtout dans le trop fameux voyage de Varenne qu'elle manifesta avec plus de force cette courageuse résolution. On sait avec quelle légèreté, quelle imprévoyance fut conçue et exécutée cette entreprise, qui pouvait sauver le monarque et la monarchie, mais qui ne fit qu'accélérer la chute de l'un et de l'autre. Madame de Tourzel n'en fut informée qu'au dernier moment par la reine elle-même qui, voulant la détourner de ce voyage s'efforça de lui en exagérer les périls : « Je n'ai pas besoin de connaître les dangers auxquels je puis être exposée, lui dit la digne gouvernante. Je ne veux pas même savoir en quels lieux ni dans quel but ce voyage doit être fait ; mais ce que je sais très-

---

sais pas lire, et apprend fort mal, mais il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup et a bon cœur ; toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part, ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur, de même. Il est né gai ; il a besoin pour sa santé d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux pour sa santé le laisser jouer et travailler à la terre sur les terrasses que de le mener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant, en jouant à l'air est plus sain que d'être forcés à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins. »

Le cœur se serre à la lecture de ces dernières lignes qui font penser à l'affreuse prison où le malheureux prince devait être lentement assassiné.

Le surplus des instructions contient les portraits des personnes qui entouraient le dauphin et sa sœur. Ils révèlent chez la reine une grande finesse d'observation et une grande sûreté de jugement. On voit combien peu elle pouvait compter sur ces personnes qu'elle subissait plus qu'elle ne leur commandait. Le plus grand malheur du Roi et de la Reine fut d'être mal entourés.

Ces instructions furent trouvées au château des Tuileries, chez madame de Tourzel, après la journée du 10 août 1792.

« bien c'est que partout où mes augustes élèves se rendront, mon devoir est de les suivre. » Il était difficile qu'après une déclaration aussi formelle, madame de Tourzel ne fût pas comprise dans l'ordre du départ ; mais prévenue aussi tard il lui fut impossible d'être prête à l'heure fixée depuis plusieurs jours. On a prétendu que ce retard de quelques minutes avait été cause des plus grands malheurs ; et cela pourrait être vrai sans qu'on eût le droit d'en accuser madame de Tourzel ; mais ne sait-on pas que beaucoup d'autres causes concoururent aux déplorables résultats de ce funeste événement ? (*Voy. GOGUÉLAT, LXV, 493, et MARIE-ANTOINETTE, XXVII, 72*). Comme elle l'avait voulu la gouvernante des augustes enfants ne se sépara pas de ses élèves, et comme eux elle fut ramenée à Paris au milieu des cris et des menaces de la multitude. Personne ne supporta mieux qu'elle ces indignités ; personne dans ce trop long voyage ne montra plus de résignation et de courage. Dès son retour dans la capitale elle reprit ses fonctions au château des Tuileries, devenu une véritable prison sans déguisement et sans aucune espèce d'égards pour les augustes prisonniers. Pendant plus d'un an encore la digne gouvernante eut part à toutes leurs souffrances, à toutes leurs infortunes, aux journées du 20 juin, du 10 août 1792 et de tant d'autres. Dans la dernière de ces journées, toujours fidèle à ses devoirs, elle suivit la famille royale à l'assemblée nationale, où Louis XVI avait cru trouver un refuge contre l'insurrection, dont elle n'était réellement que le centre et le foyer. Après trois jours d'insultes et de

cruelles angoisses, elle les suivit encore à la prison du Temple, où elle passa deux semaines supportant à chaque instant de nouveaux outrages, et ne trouvant d'adoucissement à tant de maux que dans les témoignages d'estime, d'affection que lui donnèrent les illustres captifs. Louis XVI surtout avait, dans ses conseils, la plus entière confiance, et sa meilleure consolation dans ces cruels moments fut de s'entretenir avec elle. Il avait appris à ses enfants à terminer leurs prières par ces touchantes paroles : « Bon Dieu, « donnez à madame de Tourzel la « force dont elle a besoin pour sup- « porter tous les maux qu'elle en- « dure à cause de nous. » Ce fut dans l'un de ces épanchements de confiance et d'estime que, toujours plus occupé de la France et de ses enfants que de lui-même, le monarque infortuné, redoutant par-dessus tout, dans l'avenir, la politique des puissances, chargea spécialement madame de Tourzel de faire connaître à sa fille, s'il était impossible qu'il le fit lui-même, quand le temps en serait venu, que son intention était qu'elle ne donnât sa main qu'au duc d'Angoulême son cousin. Une aussi importante commission ne pouvait être donnée à personne qui en fût plus digne, ni qui pût la remplir avec plus de courage et de dévouement. Dès qu'elle l'eut reçue, Mme de Tourzel s'attacha encore davantage, s'il se pouvait, à ses hautes fonctions; mais il n'était pas dans sa destinée de les remplir longtemps à la Tour du Temple. Sa présence dans cette prison était pour la famille royale une trop douce consolation, un trop heureux adoucissement à ses maux

pour que ses persécuteurs ne se hâlassent pas de l'en priver. Dès les derniers jours d'août toutes les dames qui s'étaient vouées au service des augustes prisonniers furent transférées dans la prison de la Force, où devaient bientôt être exécutés les massacres de septembre. Ce ne fut que par une sorte de miracle et par suite des sacrifices que fit le duc de Penthièvre, pour sauver la princesse de Lamballe que Mme de Tourzel échappa au même sort (*Voyez LAMBALLE, LXX, 95*). Mais elle ne fut point encore rendue à la liberté. Enfermée dans une autre prison elle y passa tout le temps, si justement appelé celui de la terreur, et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Alors il n'existait plus de la famille royale que les deux enfants de Louis XVI! Et le jeune Dauphin lui-même ne tarda pas à succomber aux mauvais traitements de ses geôliers, ou peut-être à des indignités encore plus odieuses! Ainsi il ne resta plus de vivant que la jeune princesse, auprès de laquelle Mme de Tourzel eût des fonctions à remplir. Alors elle pensa plus vivement encore aux dernières volontés que Louis XVI l'avait chargée de transmettre à sa fille, et l'on comprend à quel point son impatience dut augmenter quand elle vit la princesse près de partir pour Vienne, par suite d'un échange que fit l'Autriche avec les conventionnels livrés par Dumouriez. La digne gouvernante comprit sans peine que jamais il n'avait été plus urgent de révéler à la petite fille de Marie-Thérèse les ordres de son père, et elle réussit à parvenir auprès d'elle dans les derniers jours de son emprisonnement. Ce fut alors qu'elle lui fit tout exactement con-

naître; et qu'elle obtint d'elle la promesse de se conformer aux ordres de son père. Par là s'explique le refus que la fille de Louis XVI eut à faire, dès son arrivée à Vienne, lorsqu'il lui fut proposé d'épouser un prince autrichien. Ce refus, comme on doit le penser, fut très-désagréable à Vienne. La princesse, pressée de questions, fut obligée de déclarer que c'était par ordre de son père qu'elle en agissait ainsi, et elle dut ajouter que c'était par Mme de Tourzel que cet ordre lui avait été transmis, d'où il résulta plus tard pour celle-ci une nouvelle arrestation qui heureusement ne fut pas longue, puis un état de suspicion qui ne finit qu'en 1814, au retour des Bourbons. Accueillie alors avec un empressement facile à comprendre, par la famille royale et surtout par la duchesse d'Angoulême et son époux, la digne gouvernante reçut le titre de Duchesse, réversible à son petit-fils, attendu que son fils était mort. Le petit-fils lui-même ne lui survécut pas, et ce titre si honorable et si mérité a péri avec elle. Mme de Tourzel mourut à Paris dans les premiers jours de 1820, et fut honorée plusieurs fois, dans ses derniers moments, de la visite de madame la duchesse d'Angoulême.

M—d—j.

**TOUTAN** (ANTOINETTE), jeune servante condamnée à mort par arrêt du conseil supérieur séant à Lyon, le 13 mars 1772, pour avoir volé à la veuve Obriot, sa maîtresse, qui tenait l'auberge du Palais-Royal, vingt-huit serviettes, et non douze, comme l'a dit Voltaire dans son *Dictionnaire Philosophique*, art. *Supplice*, 3<sup>e</sup> section, où sans décliner son nom, il en parle en ces termes: «...Que si vous pendez

dans la place des Terreaux, cette jeune servante qui a volé douze serviettes à sa maîtresse, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfants que vous étouffez; qu'il n'y a nul proportion entre douze serviettes et la vie, et qu'enfin vous encouragez le vol domestique, parce que nul maître ne sera assez barbare pour faire pendre son cocher qui lui aura volé de l'avoine, et qu'il le ferait punir, qu'il le corrigerait, si la peine était proportionnée.» V. les *Archives du Rhône*, tome 9, p. 72.

A—P.

**TRACY** (ANT.-LOUIS-CLAUDE, d'Estutt de), célèbre philosophe de la secte que Napoléon appelait avec tant de mépris les *idéologues*, naquit à Paris, le 20 juillet 1754, d'une famille noble, originaire du Bourbonnais, à laquelle appartient aussi un auteur ascétique fort distingué (*Voy. TRACY, XLVI, 424*). Il fit ses études dans la capitale, et fut destiné à la carrière des armes, où sa naissance lui assurait un rapide avancement. Nommé au sortir du collège sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, il devint en peu de temps colonel, et commandait ce régiment en 1789, lorsque la noblesse du Bourbonnais le nomma son député aux états-généraux. Tout semblait se réunir pour qu'il fût dans cette assemblée un des plus fermes appuis du trône; mais il se montra au contraire, dès les premières séances, un des plus ardents révolutionnaires. Après avoir été des premiers à se séparer de son Ordre, pour se réunir au tiers-état, il ne fut pas moins empressé de se rendre le 20 juin 1789 à la séance du Jeu de Paume, où

fut prêté le serment de ne pas se séparer sans avoir achevé le renversement de la monarchie. (*Voy. BAILLY, III, 238*). Dans toutes les discussions qui furent la suite et la conséquence de ce premier acte de rébellion, on le vit un des premiers se dépouiller de ses titres, de ses privilèges; puis voter pour les droits de l'homme, la négation de ses devoirs, et s'opposer à ce que le catholicisme fût la religion de l'Etat. A l'époque du voyage de Varenne, il alla jusqu'à dénoncer à l'assemblée son propre régiment qui, dit-il, avait été près de suivre le roi, et d'obéir aux ordres du marquis de Bouillé, son général! Enfin il ne manqua aucune occasion d'appuyer la révolution, d'attaquer le pouvoir royal; et quand tous ces travaux de destruction et de ruine furent achevés, ainsi que ses amis, ses collègues, le philosophe législateur, bien persuadé qu'il avait à jamais assuré le bonheur de la France, se retira très-content de lui dans sa villa d'Auteuil, avec son ami le médecin-philosophe Cabanis, pour y jouir en paix de tant d'avantages, et ne doutant pas que le monde entier ne fût appelé aux mêmes félicités. Mais bientôt le bruit des factions qui vinrent assiéger le roi constitutionnel dans la frêle demeure où l'avaient placé le philosophe Tracy et ses collègues, retentit jusque dans sa retraite d'Auteuil, trop voisine de la capitale pour n'avoir point de part à ses agitations, et où s'était d'ailleurs établie sous les auspices de Cabanis et des siens une succursale très-active du club des Jacobins de Paris; et la guerre extérieure, qui ne tarda pas, déranger, d'une manière encore plus fâcheuse, tous

les beaux projets des philosophes législateurs. D'Estutt de Tracy, qui, sans s'en douter, avait été nommé général, fut obligé de se rendre à l'armée du centre, commandée par son collègue et ami Lafayette; et il y trouva les Lameth, les La-tour-Maubourg, qui commençaient à revenir de leurs illusions, et qui furent bientôt comme lui, détrompés, lorsqu'après le renversement absolu du trône constitutionnel, par la révolution du 10 août 1792, ils furent obligés de se réfugier à l'étranger, et de demander à l'Autriche un asile contre les assassins de Louis XVI, qui avaient été parfaitement d'accord avec eux pour dépouiller ce prince de ses pouvoirs, pour le mettre dans l'impossibilité de résister, et qui maintenant les poursuivaient comme ses défenseurs! Le général de Tracy qui s'était enfui avec Lafayette aussitôt après cette révolution, eut le bonheur d'échapper au cachot dans lequel fut plongé le héros des Deux-Mondes; et il revint en France où il se tint caché. Mais bientôt découvert, il fut arrêté et n'échappa à l'échafaud que par la chute de Robespierre, qui avait siégé à côté de lui à l'assemblée Constituante, et qui, s'il l'avait alors découvert, ne l'eût pas plus épargné que beaucoup d'autres, qui avaient aussi été ses collègues, ses amis aux Jacobins et à l'Assemblée Nationale. Dès qu'il eut recouvré la liberté, le général philosophe ne s'occupait plus que de littérature, de philosophie. Et comme c'était le temps où ses opinions, appuyées par le gouvernement directorial, semblaient reprendre quelque faveur, il acquit une sorte de célébrité. A la création de l'Institut par lequel furent remplacées les an-



ciennes académies, il fut nommé membre de la section des Sciences morales et politiques ; et en 1799 il fit partie du comité d'instruction publique avec ses amis Ginguéné, Garat et Cabanis. En 1808, il remplaça ce dernier à l'Académie française. Bien qu'il se fût montré fort opposé à la révolution du 18 brumaire, Napoléon le nomma membre du Sénat conservateur, où comme Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Grégoire et quelques autres, il fit partie de cette opposition si faible, si timorée, qu'à peine on s'aperçut de son existence. Comme ses collègues, il se consola de cette nullité par une bonne dotation et le titre de commandant de la Légion d'Honneur. S'il ne demanda pas dès lors que son ancien titre de comte lui fût rendu, c'est que sans doute il se rappela la mémorable séance du 4 août, où il l'avait déposé avec tant d'empressement sur l'autel de la patrie. Ce n'est qu'en 1814, où il fut un des premiers à voter la déchéance de Napoléon, qu'une ordonnance de Louis XVIII le lui rendit si généreusement, et qu'il l'accepta sans se plaindre avec un équivalent de sa dotation en une bonne rente, puis l'oublia, le pardon de tous les torts révolutionnaires, et le titre de pair de France, qu'il conserva après les Cent-Jours de 1815, n'ayant rempli aucune fonction, ni prêté aucun serment à Napoléon après son retour de l'île d'Elbe. Alors ne conservant plus d'autres fonctions que celles d'académicien, il vécut très-heureux et se livra tout entier à la science déologique. Ce fut à cette époque qu'il revit ses divers écrits et qu'il y mit la dernière main. Nous citerons

les plus remarquables, d'après une notice faite sous ses yeux dans les derniers temps de sa vie, savoir : I. *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple ?* (par le C. D. T., le comte de Tracy), Paris, 1798, in-8°, et réimprimé à la suite du *Commentaire sur l'esprit des lois*, 1828. II. *Observations sur le système d'instruction publique*; 1801, in-12. III. *Eléments d'idéologie*, 1801, in-8°. Réimprimée en 1804; cette première partie fut suivie de quatre autres qui ont paru successivement; c'est-à-dire la *Grammaire*, en 1803; la *Logique*, en 1805; le *Traité de la volonté et de ses effets*, en 1815. Ce dernier ouvrage formant la quatrième et la cinquième partie de l'idéologie, est un traité d'économie. Une seconde édition parut en 1826, augmentée du premier chapitre de la *morale et des principes logiques* que l'auteur avait publié séparément. L'*Idéologie* forme 4 vol. in-8°. IV. *Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu*, in-8°, 1828. V. Plusieurs mémoires intercalés dans un des volumes de l'Institut, classe des sciences morales. Le comte de Tracy est encore auteur d'un grand nombre d'écrits et d'articles anonymes, insérés dans le *Mercur*, auquel il a concouru de 1795 à 1801, d'une *Table analytique* de l'ouvrage de Cabanis, intitulé : *Rapport du physique et du moral de l'homme*. Il nous serait difficile de donner ici une analyse complète de son système d'*Idéologie*, devenu si célèbre, et que, cependant, peu de personnes lisent et comprennent. Nous nous bornerons à quelques traits tirés d'une biographie écrite de son temps et probablement sous ses yeux. « M. de

« Tracy, y est-il dit, appartient à  
 « l'école de Condillac, dont il a per-  
 « fectionné la doctrine, en faisant  
 « voir avec netteté comment nous  
 « nous assurons de l'existence des  
 « corps antérieurs à notre individu.  
 « Il a montré qu'un corps étranger  
 « est aperçu par le même procédé  
 « par lequel nous apercevons nos  
 « membres, qui ne diffèrent de lui  
 « qu'en ce que nos organes, outre  
 « la perception des corps extérieurs,  
 « éprouvent de plus une sensation  
 « qui leur est propre.... M. de Tracy  
 « se rapproche aussi de Cabanis,  
 « sous le rapport physiologique,  
 « et de Volney, sous celui de la  
 « morale. Il n'est pas inutile d'ob-  
 « server que ces trois hommes qui  
 « ont combattu avec tant d'éner-  
 « gie la doctrine qui convertit en  
 « êtres réels de pures abstractions,  
 « sont aussi connus pour leurs doc-  
 « trines philosophiques qu'estimés  
 « par leurs hautes qualités morales.  
 « La doctrine de M. de Tracy a été  
 « vivement attaquée par les théolo-  
 « giens et par les platoniciens, sor-  
 « tis de l'école de Reid et de Kant.  
 « M. Ph. Damiron, dans son *Essai*  
 « *de la philosophie en France au*  
 « *xix<sup>e</sup> siècle*, a réuni tous les argu-  
 « ments qui lui ont paru les plus  
 « décisifs contre ce qu'il appelle  
 « l'*Ecole sensualiste*, dont M. de  
 « Tracy est un des chefs. Mais en  
 « vain ce critique a-t-il produit  
 « des objections mille fois renou-  
 « velées depuis Platon, et mille fois  
 « détruites, des assertions répétées  
 « à satiété dès la plus haute anti-  
 « quité, dont la question est encore  
 « en litige. Ce seul fait suffirait  
 « pour démontrer qu'il n'existe  
 « point de *sens intime*, invariable  
 « dans ses révélations comme l'in-  
 « stinct des animaux est infaillible  
 « dans son impulsion. S'il était

« vrai, comme le prétendent les  
 « partisans de Kant, qu'il existe  
 « dans l'homme un principe instinc-  
 « tif, qui, de prime abord, sent ce  
 « qu'il y a de constant et d'univer-  
 « sel dans la nature, sans y penser  
 « ni le vouloir, sans avoir besoin  
 « de tenter des expériences, de faire  
 « des observations ou d'établir des  
 « comparaisons; si, disons-nous,  
 « l'homme possède cette raison  
 « instinctive et infaillible, comment  
 « se fait-il que nous ne soyons pas  
 « tous d'accord sur nos fonctions  
 « intellectuelles, sur la nature de  
 « nos connaissances, de nos idées,  
 « sur la nature du *moi*? Si cette  
 « raison instinctive est une révé-  
 « lation qui n'admet point de dou-  
 « te, si c'est une inspiration ferme  
 « et vraie qui ne peut nous tromper,  
 « comment se fait-il que nous dis-  
 « putions sans cesse sur une foule  
 « de sujets, à l'égard desquels ces  
 « philosophes dogmatiques nous  
 « assurent qu'ils possèdent, et que  
 « nous devons posséder comme eux  
 « une parfaite certitude? Et pour-  
 « quoi y a-t-il maintenant tant  
 « de systèmes en Allemagne, tous  
 « nés de celui de Kant, et  
 « cependant si opposés entre  
 « eux? N'avons-nous pas vu  
 « en France M. Cousin, d'abord  
 « partisan de Reid et de Royer-  
 « Collard, devenu ensuite Kantiste,  
 « et aujourd'hui, cherchant à fonder  
 « une école? On ne peut que sou-  
 « rire quand on lit dans l'ouvrage  
 « de Damiron, que tous les  
 « axiomes physiques, mathémati-  
 « ques et moraux, comme par exem-  
 « ple: *Tout effet suppose une cause*;  
 « *rendre à chacun ce qui lui appar-*  
 « *tient*, sont des vérités insticti-  
 « ves. Il faut que les philosophes  
 « de cette école aient bien peu étu-  
 « dié le développement des facul-

« tés intellectuelles chez les enfants, pour ne pas savoir que dans le premier âge l'on a besoin d'expériences multipliées pour apprendre que le feu brûle, que les corps pointus piquent; c'est-à-dire que loin d'apercevoir du premier coup d'œil la relation qui lie la cause à l'effet, l'enfant méconnaît longtemps cette connexité...» Le comte de Tracy mourut à Paris, le 10 mars 1836.

M-D-J.

**TRALAGE** (NICOLAS DE). *Voy.* NICOLAS, LXXV, 367.

**TRAMBA** (NICOLAS), archevêque de Gnesne, fut d'abord nommé vice-chancelier du royaume de Pologne, par le roi Wladislas Jagellon, et en partant pour commencer, contre les chevaliers teutoniques, la campagne que l'on appelle de *Grunwald*, de la victoire remportée près de cette ville, ce prince établit une régence dont Tramba fut un des membres. Le siège métropolitain de Gnesne étant devenu vacant, le choix du roi et les vœux du chapitre se réunirent sur lui (1412). Ce prélat s'étant rendu au concile de Constance, à la tête des évêques de Pologne, s'y fit tellement distinguer que les Pères du concile lui donnèrent leurs suffrages pour la papauté. Il y renonça en faveur du cardinal Colonne, qui prit le nom de Martin V. Sur la demande de l'archevêque, le concile décida que le métropolitain de Gnesne serait en même temps primat de Pologne et de Lithuanie. Tramba accompagna en France l'empereur Sigismond, et, arrivé à Paris, ayant à sa table des docteurs de Sorbonne, qu'il avait invités, on lui montra le livre séditieux que Jean de Falkenberg, religieux dominicain de Kaminieck, avait publié en faveur des cheva-

liers Teutoniques, contre le roi et le royaume de Pologne. Dans ce libelle, ce moine fanatique promettait la vie éternelle à ceux qui se ligueraient contre le roi Wladislas et ses sujets. Le primat, de retour au concile, rédigea, de concert avec les autres évêques polonais, une sentence de condamnation contre Falkenberg (1418). Ils la lurent au nom du concile; mais comme elle n'avait point été confirmée dans une session publique, Martin V, qui l'avait signée comme cardinal, voulut, à la sollicitation des chevaliers, l'annuler, ou au moins en adoucir les expressions. Les évêques polonais en appelèrent au futur concile, et les députés de France se joignirent à eux, les principes de Falkenberg étant ceux-là même que Jean Petit avait avancés pour justifier le duc de Bourgogne. Cependant le concile ne prononça point expressément ni contre l'un ni contre l'autre. Le primat fut député avec quelques autres évêques vers l'empereur Sigismond, qui avait été choisi pour arbitre entre la Pologne et l'ordre Teutonique. Convaincu que l'empereur était gagné par les chevaliers, il se retira protestant contre la sentence que ce prince avait portée. Sigismond et le roi Wladislas s'étaient réunis à Kaesmarck, où des arbitres choisis par la Pologne et la Hongrie devaient régler les différens entre les deux peuples. L'archevêque primat, qui était au nombre de ces arbitres, mourut dans le lieu même du congrès (1421).

G. — Y.

**TRANNOY** (PIERRE-AMABLE-JEAN-BAPTISTE), docteur-médecin, né à Amiens en 1772, fit ses études dans cette ville, où il fut aussitôt après étudiant à l'Hôtel-Dieu, et

s'étant enrôlé en 1791 dans un des premiers bataillons de volontaires que créa le département de la Somme, il en fut nommé chirurgien major, et l'accompagna aux armées du nord, où il fit les premières campagnes de la Révolution, jusqu'en 1796. A cette époque, où la nouvelle organisation de l'infanterie, d'après laquelle beaucoup de bataillons furent supprimés, il se trouva compris dans cette suppression, et profita de la liberté qui lui fut donnée par ce changement, pour revenir dans sa patrie. D'abord rentré comme suppléant à l'Hôtel-Dieu d'Amiens, il fit ce service pendant quelques mois; mais sentant son insuffisance, et voulant compléter ses études médicales, il se rendit à Paris où il se livra à l'étude avec le plus grand zèle, et fit de tels progrès que dès l'année 1799 il obtint au concours la chaire d'histoire naturelle, à l'école centrale de la Somme, où il professa avec beaucoup de distinction jusqu'à la suppression de cette école. Reçu à cette époque médecin à la Faculté de Paris, il choisit pour sujet de thèse *le pronostic des affections sympathiques de l'œil dans les maladies aiguës*, qui lui valut le suffrage des hommes les plus distingués. Devenu bientôt après professeur à l'école communale de botanique d'Amiens, il donna une notice historique du jardin botanique de cette ville, avec un catalogue suivant le système de Linné, et un tableau du système des organes des plantes qui est très-estimé. Chargé ensuite de la direction de ce jardin, le docteur Trannoy s'en acquitta avec autant de zèle que de vrai savoir. On lui doit son agrandissement, la création de plusieurs serres et l'importation

de plusieurs plantes utiles. Nommé en 1814 médecin des arrondissements d'Amiens et de Dourlens, pour l'épidémie qui affligea cette contrée, il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle et fit imprimer en 1819 un *traité élémentaire des maladies épidémiques* qui fut le fruit de ses observations pratiques, et lui mérita les éloges de beaucoup de journaux avec son agrégation au comité médical, à la Faculté académique des sciences de Paris et des sociétés royales de Lyon et de Bordeaux. Le docteur Trannoy rédigea depuis 1820 jusqu'à sa mort en 1830, dans le *Journal de la Somme*, un bulletin où il présentait chaque mois la concordance de l'état atmosphérique avec les maladies qui s'étaient manifestées à Amiens et aux environs. Comme médecin des pauvres, il y inséra beaucoup de savantes notices, notamment *des observations sur les animaux*, où il démontra que le sucre ne pouvait être un antidote contre l'empoisonnement par le vert-de-gris, et enfin un mémoire proposé par l'académie de Rouen sur les fièvres contagieuses et la désinfection des lieux où elles sont produites par la malpropreté et l'encombrement. Z.

**TRANT** (Sir NICOLAS), général anglais, d'origine irlandaise, fit ses premières armes, comme officier d'état-major du duc de Brunswick, dans la trop célèbre campagne de 1792, et servit les deux années suivantes en Flandre, sous le duc d'York. En 1796 il passa en Portugal dans les divisions auxiliaires; se trouva à la prise de Minorque, et passa, en 1801, en Égypte, où il eut le commandement de l'infanterie. Après la rupture de la paix d'Amiens,

il entra dans l'état-major du duc d'York, et fut envoyé de nouveau, avec le grade de colonel, en Portugal, pour y préparer le débarquement desir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington. Il fut, dans cette occasion, un des premiers Anglais qui concoururent aux levées portugaises, et commanda celles qui combattirent, en 1808, à Rolixa et à Vimieiro. L'année suivante il eut le commandement de la province, au sud du Douro ; et prenant position sur la Vouga, avec 1,500 hommes de la milice et un corps d'étudiants de l'Université de Coïmbre, il y resta en observation tout le temps que le maréchal Soult occupa Oporto. Nommé, en 1810, gouverneur de cette ville, il commanda un corps de quatre mille hommes de milice ; attaqua le parc d'artillerie du maréchal Masséna, près de Viseu, pendant sa marche sur Lisbonne, lui fit plusieurs prisonniers, et l'entravant dans ses opérations, donna le temps à lord Wellington d'occuper la position de Busaco, où, le 27 septembre, celui-ci repoussa l'armée française. Le 7 octobre suivant, le général Trant, avec deux mille hommes de milice, rentra dans la ville de Coïmbre ; fit cinq mille Français prisonniers, s'empara des hôpitaux de l'armée de Masséna, et pendant le cours de l'hiver, occupa la ligne du Mondego. Otant ainsi à Masséna toutes les ressources qu'il pouvait tirer de ce côté, il contribua puissamment à accélérer sa retraite. A la paix de 1814, le général Trant, qui conservait son rang dans l'armée portugaise, vint en France, pour rétablir sa santé ; repassa en Espagne à l'époque du départ de Louis XVIII, au 20 mars 1815 ; puis revint en France, et s'embar-

qua pour le Brésil, en 1817, étant appelé par le roi Jean VI au commandement d'une province de son nouveau royaume. Il mourut dans ce pays quelques années plus tard. Z.

**TRANT** (THOMAS ABERCROMBIE), voyageur anglais, était capitaine de vaisseau et fit dans la mer des Indes et l'Archipel de la Grèce différents voyages dont il a publié la relation, sous le titre de : *Voyage à Ava et en Grèce*. Cette relation, qui est d'un grand intérêt, n'a pas été traduite en français, que nous sachions. Trant mourut en 1832, à l'âge de vingt-sept ans. Z.

**TRAUTMANSBORFF** (le prince FERDINAND de), l'un des hommes d'Etat les plus célèbres de notre époque, naquit à Vienne le 12 janvier 1749, de l'une des familles les plus distinguées de l'Autriche. Destiné, dès sa jeunesse à la carrière diplomatique, il y débuta sous le prince de Kaunitz et, comme lui, contribua beaucoup à jeter Joseph II dans les systèmes philosophiques qui furent si funestes à son empire, et dont les conséquences pèsent encore si tristement sur notre siècle. D'abord employé par ce prince dans des négociations qui tendaient à exclure le second fils du roi de Prusse de la coadjutorerie de l'électeur de Mayence, il y réussit parfaitement, et acquit par là, sur l'esprit du jeune empereur, une influence d'autant plus grande qu'il partageait toutes ses opinions sur les innovations politiques et religieuses qui agitèrent si malheureusement son règne. Mais il paraît que dans les années qui précédèrent immédiatement la Révolution française, l'un et l'autre commençaient à s'apercevoir des résultats que leurs

fausses doctrines étaient si près de produire. Une lettre que Joseph II écrivit au comte de Trautmansdorff, alors résidant à Bruxelles comme administrateur des Pays-Bas autrichiens, jette un très-grand luminaire sur l'histoire de cette époque et nous croyons devoir la donner tout entière : « Mon cher comte, « il n'a pu échapper aux observations de tout homme qui se « pique de philosophie, qu'il se « répand depuis quelque temps en « Europe, un esprit d'opposition « qui doit paraître d'autant plus « extraordinaire que, dans le siècle « où nous sommes, il règne de « bons rois. Quand la philosophie « a fondé son empire, se serait-  
 « on trompé en croyant qu'elle « amènerait plus d'ordre et d'o-  
 « béissance aux lois de l'Etat ? Peut-  
 « être l'esprit humain s'égarerait-  
 « il dans un labyrinthe, s'il voulait  
 « rechercher les causes qui ont fait  
 « naître cette inquiétude qui agite les  
 « peuples. Toutefois, il est digne de  
 « remarquer que les Français, en se-  
 « courant les Américains, ont fait  
 « naître des idées nouvelles qui  
 « frappent, étonnent, inquiètent les  
 « esprits... Dans les Pays-Bas ce  
 « sont les nobles de la nation qui  
 « se mettent en tête des oppo-  
 « sants !... » C'était en septembre 1787 que l'empereur d'Allemagne écrivait ainsi. Un peu plus tard, lorsque le comte de Ségur le vit sur son lit de mort ( Voyez SÉGUR, tome LXXXII ), il lui parla de manière à faire penser qu'il ne regardait plus les doctrines philosophiques comme propres à amener plus d'ordre et d'obéissance aux lois de l'Etat, et il le pensait d'autant moins que Trautmansdorff qui commandait pour lui dans les Pays-

Bas, après avoir fulminé force manifestes et proclamations contre la révolte, était près de succomber dans la lutte qu'avaient amenée les innovations tentées par ses ordres contre la volonté des peuples qui s'étaient révoltés, disait-il, pour conserver leurs couvents, tandis que les Français se révoltaient pour la destruction des leurs. Trautmansdorff eut, comme l'on sait, beaucoup de peine à comprimer cette insurrection, et il fut obligé de faire de grandes concessions aux Belges qui défendaient une religion et des privilèges que les Français vinrent bientôt abolir, ainsi que l'avait voulu faire Joseph II!... Trautmansdorff perdit à ce changement des fonctions très-importantes et très-lucratives dont le nouvel empereur Léopold le dédommagea par une pension de six mille florins, ajoutée à sa fortune déjà très-considérable, et par des missions honorables et de la plus haute importance. La première de ces missions fut celle qu'il reçut en septembre 1792, conjointement avec le comte de Mercy-Argenteau ( Voy. ce nom, LXXIII, 468 ), pour prendre possession des provinces françaises qui devaient échoir à l'Autriche dans le partage convenu entre les puissances. Mais le traité qui survint bientôt entre la république française et la Prusse rompit toutes ces combinaisons ( Voy. DUMOURIEZ, LXIII, 147. ) Une mission plus importante encore que reçut le comte de Trautmansdorff fut de diriger, toujours conjointement avec le comte de Mercy-Argenteau les négociations qui s'ouvrirent à Bruxelles vers la fin de l'année 1793 entre le comité de salut public de la nouvelle république et la



cour de Vienne (*Voyez DOHM, LXII, 514*). C'est dans ces négociations, auxquelles on ne peut pas douter que l'Angleterre ait pris part, que fut réglé le sort du monde, et l'histoire de cette époque ne peut pas être comprise si l'on n'en connaît les résultats. Le comte de Trautmansdorff s'en acquitta avec toute l'habileté qu'on pouvait attendre d'un élève de Kaunitz et de Thugut. Il fut élevé peu de temps après au rang de prince de l'Empire, et mourut en 1827. Il était grand chambellan, conseiller d'Etat et colonel des Trabans ou gardes du corps de l'empereur. On a de lui *Fragments pour servir à l'histoire des événements qui se sont passés aux Pays-Bas, depuis la fin de 1787 jusqu'en 1789*. Amsterdam, 1792, in-8°. — Son fils le comte *Jean-Népomucène*, né en 1780, a été ministre d'Autriche en Bavière et en Saxe.

M-d-j.

**TRAVAIL** ou **DU TRAVAIL** (ALPHONSE), intrigant subalterne qui fit beaucoup parler de lui dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui finit misérablement, était né à Grenoble au sein d'une famille protestante. Il embrassa l'état militaire, et devint officier; mais, à 30 ans il quitta le service, abjura sa croyance, se fit capucin, et prit le nom de père Hilarion. L'habit religieux ne servit qu'à couvrir les mauvaises inclinations et les mœurs perverses de cet homme audacieux et entreprenant. Il trouva le moyen de s'aboucher avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, ennemi de Henri IV, et se vendit à lui comme émissaire et espion. En 1600, à l'instigation du duc, il s'introduisit chez la marquise de Verneuil, sous prétexte de pitié, et, quand il eut obtenu sa con-

fiance, il la confirma dans l'opinion où elle était déjà, qu'elle pourrait faire valoir auprès du pape Clément VIII l'imprudente promesse de l'épouser que Henri IV lui avait faite par écrit, et qu'elle empêcherait ainsi le mariage du roi avec Marie de Médicis. L'adroite marquise persuada au trop facile monarque de charger le père Hilarion d'aller à Rome solliciter la dispense du mariage de la duchesse de Bar, commission que le capucin avait su aussi se faire donner à la cour de Lorraine. Henri lui remit une lettre qui le recommandait au cardinal d'Ossat, son envoyé près du Saint-Siège. Trompé d'abord par cette auguste recommandation, le cardinal accueillit bien le nouveau négociateur, mais bientôt les propos impudents, les forfanteries, les folles démarches de celui-ci, ouvrirent les yeux de l'habile ministre, et lui inspirèrent le plus profond mépris pour l'imposteur, qu'il démasqua, et qui fut enfin forcé de sortir de Rome et de revenir en France sans avoir réussi dans aucun de ses projets (*Voy. les Lettres du cardinal d'Ossat, année 1601*). Arrivé à Paris, il fut jeté en prison, et le nonce du pape lui fit subir un interrogatoire. On saisit dans sa paillasse des papiers importants qui furent remis au roi; mais tout cela n'eut pour Hilarion de suite fâcheuse que son expulsion de l'ordre des capucins. Il recouvra sa liberté, et au lieu du froc endossa la soutane, sous laquelle il portait, dit-on, constamment une courte épée. Il reprit le cours de ses intrigues, et se livra à une vie tout à fait scandaleuse. Ne répugnant à rien, il trempa dans les plus honteuses affaires, et fut même impliqué dans plusieurs assassinats. On



croit qu'il joua un rôle très-actif dans la conjuration du comte d'Autvergne, du comte d'Entraques et de sa fille, contre Henri IV. Si ce qu'on avance dans le *Patiniana* (1) est vrai, Hilaire serait retourné à Rome, en 1605, pour quelques nouvelles machinations. On fait dire à Gui-Patin qu'il tenait du cardinal Bagni, « que du Travail accusa si « hardiment et si puissamment en « plein conclave (2) le cardinal Monopoli de plusieurs crimes atroces (3), que ce cardinal tout hon- « teux se retira de Rome et s'en « alla mourir à la campagne. » Lors de son premier voyage, Travail avait déjà fortement cabalé pour empêcher la promotion de Monopoli au cardinalat, uniquement sans doute parce que ce personnage était capucin et procureur général de sa congrégation. Pendant plusieurs années, on perdit de vue notre intrigant ; mais, en 1616, il fut un des principaux confidents de Luynes qui travaillait à la perte du maréchal d'Ancre et à l'éloignement de Marie de Médicis. Le jour de la catastrophe si fatale au maréchal, ce fut Hilaire qui, en lui présentant une lettre, le retint un moment sur le pont du Louvre, et donna aux meurtriers le temps d'arriver assez tôt pour n'ensanglanter que l'extérieur du palais. Ceci avait lieu le 24 avril 1617 (*Voy. ANCRE, II, 105*), et le 10 mai suivant la cour du Parlement condamnait Travail à être roué et brûlé en place de Grève, pour avoir tenté d'empoisonner la reine mère. Eut-

il réellement ce criminel dessein ? C'était, il est vrai, la conséquence de ce qu'il avait fait contre Concini, le protégé de Marie ; mais on a prétendu avec assez de vraisemblance que ce ne fut point aux jours de la reine que Travail voulut attenter, mais à ceux de Luynes lui-même, pour se venger de ce que ce favori lui avait manqué de parole, en ne lui faisant point avoir, comme il le lui avait promis, l'archevêché de Tours, dont on déposséda le beau-frère du maréchal d'Ancre. Travail se serait confié au marquis de Bressieux, écuyer de la reine, lequel aurait averti Luynes (4) qui convint avec le dénonciateur qu'ils accuseraient l'ex-capucin d'avoir le projet d'empoisonner cette princesse et serviraient même de témoins contre lui. Il faudrait beaucoup de recherches et une longue discussion pour éclaircir ce mystère d'iniquité. Cela serait d'autant plus difficile que l'on brûla dans le temps toutes les pièces du procès, ce qui fit présumer que des personnes d'un haut rang étaient intéressées à ce qu'il n'en restât point de trace. Quoi qu'il en soit, Travail montra dans ses derniers instants un courage digne d'une meilleure vie que la sienne. Lorsqu'on lui eut prononcé la sentence, il se leva et dit, en présentant son bras à ceux qui l'environnaient : *Tâtez-moi le pouls, et voyez s'il est aucunement ému de l'arrêt de ma mort, que je viens d'entendre.* « Il alla au supplice avec un visage riant et paraissant même transporté

(1) Page 4 de l'édition de 1701 à la suite du *Naudæana*.  
(2) Pour l'élection de Léon XI, ou pour celle de Paul V.

(3) Anselme Marzati, dit le cardinal Monopoli, mort subitement en 1607, avec la réputation d'un saint.

(4) Hilaire espérait se faire un mérite auprès de la reine du désir qu'il avait de la débarrasser de son plus grand ennemi. Bressieux trahit Hilaire pour obtenir la protection de Luynes, alors tout-puissant.

de joie. » (M. de Thyroux d'Arconville, *Vie du cardinal d'Ossat*, 11, 125. Consultez aussi la *Vie de Marie de Médicis*).

B.—L.—U.

**TRAVENOL** (LOUIS), né à Paris vers 1710, fut un de ces auteurs qui, prêts à écrire dans tous les sens et sur toutes les matières, ont toujours abondé dans cette ville, et sans y jouir de beaucoup de considération, parviennent à attirer sur eux les regards de cette portion du public qui a besoin d'illusions et de mensonges. Toujours prêt sur toutes les questions qui pouvaient attirer les regards de ce public frivole, Travenol ne manqua aucune occasion de le flatter dans ses passions et ses goûts. Nous nous garderons bien d'analyser ses écrits, oubliés depuis longtemps, et nous n'entreprendrons pas de les réhabiliter, persuadé que pour remplir notre tâche, il nous suffira d'en donner les titres dans l'ordre chronologique de leur publication. I. *Catéchisme des francs-maçons*, dédié au beau sexe. Jérusalem et Limoges, 1740, petit in-12, publié sous le pseudonyme de Léonard Gabanon. Cet ouvrage a obtenu d'autres éditions, sous les titres suivants : 1° *La désolation des entrepreneurs modernes du temple de Jérusalem* ou le nouveau *Catéchisme des francs-maçons*, etc. 1744, petit in-12; 2° *Le nouveau catéchisme*, etc., *l'an 5440 depuis le déluge*, etc., 1742, in-12. II. *Voltaireiana* ou *Pages amphigouriques* de F. M. Arouet de Voltaire, publié par Travenol et Manoury, Paris, 1748, in-8°. III. *Épître chagrine du chevalier Pompon à la Babiote contre le bon goût, ou Apologie de Sémiramis*, tragédie de M. de Voltaire, 1748, in-12. IV. *Histoire du théâtre de l'Opéra*

*en France depuis son établissement* (compilé par Travenol et publié par Durey de Noinville, 1753, in-8°; seconde édition en 1754. V. *Galerie de l'Académie royale de musique, contenant les portraits en vers des principaux sujets qui la composent en présente année 1754, dédiée à J.-J. Rousseau de Genève*, 1754, in-8°. VI. *Arrêt du conseil d'Etat d'Apollon rendu en faveur de l'orchestre de l'Opéra, contre le nommé J.-J. Rousseau, copiste de musique*, 1754, in-12. (Cet ouvrage est dirigé contre la *Lettre sur la musique française*, par J.-J., publiée l'année précédente.) VII. *Requête en vers, d'un auteur de l'Opéra au prévôt des marchands*, 1758, in-12. VIII. *Les Entrepreneurs entrepris, ou Complainte d'un musicien opprimé par ses camarades*, en vers et en prose, 1748, in-8°. IX. *Étrennes salutaires aux riches voluptueux et aux dévots trop économes*, Paris, Dufour, 1766, in-8°. X. *OEuvres mêlées du sieur \*\*\**, ouvrage en vers et en prose, Amsterdam, 1775, in-8°. XI. *Lettre critique de M. le chevalier de \*\*\* à l'auteur du Catéchisme des francs-maçons, avec un brevet de calotte accordé en faveur de tous les zélés membres de leur société, à l'étoile flamboyante*, etc., in-12, sans date ni nom d'imprimeur. Louis Travenol a encore publié un grand nombre d'articles de journaux et recueils littéraires. Il mourut à Paris vers 1780, sans avoir fait partie, que nous sachions, d'aucune Académie ni société littéraire. M-d-j.

**TRAVERS** (JEAN de) naquit en 1483 d'une famille noble et opulente de Zutz dans la haute Engadine. Doué d'une intégrité rare et d'un profond savoir, il mérita l'estime de tous ses compatriotes, et fut éle-

vé à tous les honneurs que leur reconnaissance put lui conférer. Dans le service militaire il se signala comme chef de l'armée des Grisons contre Jacques de Médicis, et sa conduite au siège du fort de Musson sur le lac de Côme, auprès de Gravedona, lui fit beaucoup d'honneur. Il eut bien de la peine à renoncer à la religion dans laquelle il était né ; cependant il embrassa la réforme, et par ses écrits et ses sermons, il augmenta le nombre des sectateurs de Luther et de Calvin. Il finit sa carrière en 1563, âgé de 80 ans. Jean de Travers fut auteur d'un poëme estimé, en langue latine, où il chante la guerre de Musson. Il a aussi composé plusieurs sermons, et des drames sacrés. Voyez les voyages en Prusse, de William Coxe, traduits de l'anglais par M. *Ramond*, tome III, page 324, in-8° ; Paris, 1790. G—Y.

**TRAVERSAY** (SANSAC, marquis de) général en chef, sénateur, amiral et ministre de la marine, au service de la Russie, fut décoré des premiers ordres de cet empire, et ancien chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Cincinnatus. Il mourut vers 1820, à sa terre de Romanchina près de Saint-Petersbourg. Né à la Martinique, en 1753, M. le marquis de Traversay était un des descendants du baron de Sansac mort avec le titre de maréchal de France, qui fut gouverneur de François II, et duquel parlait François I<sup>er</sup> lorsqu'il avait dit : « Nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne, qui courons en lice envers tous les allans et venans de la France : moi, Sansac, Dessé et la Chataigneraye. » Le frère du baron de Sansac mourut étant archevêque de Bordeaux. Son tombeau se voyait dans la cathédrale

de cette ville avant la Révolution, et on y lisait écrit en lettres d'or : « Il fut aussi recommandable par ses vertus et par ses bienfaits, qu'illustre par sa naissance. » La grand'mère du marquis de Traversay était petite-fille du frère du grand Duquesne, et de Guillon, maire de la Rochelle, à l'époque du siège de cette ville, sous Louis XIII. Sa mère était également une Duquesne, tante du contre-amiral le marquis Duquesne. Le marquis de Traversay était entré de bonne heure dans la carrière de la marine ; et il avait fait, avec beaucoup de distinction, la guerre d'Amérique, ce qui lui avait valu le grade de capitaine de vaisseau avec la croix de Saint-Louis et celle de Cincinnatus. Il émigra dès le commencement de la Révolution et se réfugia en Russie où il fut très-bien accueilli par l'impératrice Catherine. Ce fut lui qui détermina l'empereur Paul à placer convenablement, et à employer, pour l'intérêt de la Russie, le duc de Richelieu, qui fut nommé gouverneur de la Crimée. L'empereur Alexandre appela le marquis de Traversay au ministère de la marine, et ce souverain sut bientôt à quel point ce sujet fidèle et dévoué était digne de la confiance et de l'attachement dont sa Majesté n'a pas discontinué de l'honorer. La Russie se félicitera longtemps des nombreux services par lui rendus à la marine. C'est au marquis de Traversay qu'elle doit un grand nombre d'établissements utiles, les beaux bâtimens de l'amirauté, l'augmentation des forces navales et des réglemens précieux. Par une juste reconnaissance on a donné le nom de Traversay à un archipel nouvellement découvert

par des navigateurs russes. C'est en parlant de ce ministre que l'empereur Alexandre daigna dire au comte de Traversay, qu'il avait eu l'extrême bonté d'appeler devant lui pendant son séjour à Paris en 1814: « Monsieur votre frere est l'ami de mon cœur. Nous sommes en correspondance suivie, et quelque nombreuses que soient ses lettres, je ne crois jamais en recevoir assez. » On ne survit pas à la perte d'un souverain qui nous aime ainsi ! La mort du marquis de Traversay suivit de peu de jours celle de l'empereur Alexandre. (*Voyez ce nom au tome LVI.*) G.-Y.

**TRAVOT (JEAN-PIERRE)**, général français, né à Poligny en Franche-Comté, le 6 janvier 1767, d'une famille obscure et sans fortune, fut dans cette ville d'assez bonnes études ; mais, d'un caractère dissipé, il s'engagea très-jeune, comme simple soldat, dans un régiment d'infanterie qu'il quitta en 1791, pour faire partie de l'un des nombreux bataillons de volontaires nationaux, qui furent alors créés par le département du Jura. Bientôt nommé capitaine, au scrutin des soldats, selon les lois de cette époque, il fit d'une manière distinguée les premières campagnes de la Révolution, dans les armées du Rhin; passa ensuite comme adjoint à l'état-major, et devint adjudant général peu de temps après. Il servait en cette qualité dans l'Ouest sous les ordres de Hoche (mars 1796) lorsqu'il fut chargé de poursuivre le général des Vendéens, Charette. (*Voy. ce nom, VIII, p. 9*), qui, après être convenu d'un armistice avec le général en chef des républicains, pour traiter de la paix, avait été poursuivi, réduit à se rendre dans son

dernier asile à la Chabottière, où Travot le fit prisonnier et l'emmena à Angers au général Hédouville. Celui-ci, refusant de croire à sa déclaration d'armistice, le fit conduire à Nantes, où il fut aussitôt traduit à un conseil de guerre qui n'accueillit pas mieux sa réclamation, bien qu'elle fût appuyée de preuves et du témoignage de Travot lui-même qui eut assez de loyauté et de franchise pour venir déclarer en présence des juges qu'il n'avait pas cru, en l'arrêtant, exercer un acte d'hostilité, mais de simple police, sachant qu'il était sous la protection d'un armistice convenu avec le général Hoche. Rien de tout cela ne put sauver un des défenseurs les plus distingués de la cause monarchique ; il fut condamné à mort et exécuté sur-le-champ. Villenave, notre collaborateur, qui le défendit devant ses juges militaires, nous a raconté souvent les circonstances de cette condamnation, et plus de vingt ans après il en était encore indigné, rendant une complète justice à la loyauté de Travot. Il paraît au reste que le gouvernement de ce temps-là approuva la conduite de celui-ci, puisqu'aussitôt après il le fit général de brigade, et qu'il l'employa dans la même contrée, pendant plusieurs années contre les royalistes Vendéens. Il y était encore en 1805 lorsqu'il fut nommé lieutenant-général et commandant de la douzième division à Nantes. Deux ans après, il alla commander une des divisions qui, sous les ordres de Junot, envahirent le Portugal. On connaît l'issue de cette expédition où Travot se fit encore remarquer par sa modération et son désintéressement. Après la bataille de Vimiero et la capitulation de Cintra il passa

en Espagne, où il remplaça momentanément, dans le commandement de l'une des divisions que commandait Suchet, le général Harispe qui venait d'être blessé. Travot ne revint en France qu'avec cette armée, à l'époque de la Restauration, en 1814. Ayant fait sa soumission au roi Louis XVIII, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, mais ne put se faire employer. S'étant alors retiré dans le département du Jura, il n'en sortit qu'après le 20 mars 1815, où il alla d'abord à Angers offrir ses services au duc de Bourbon, qui les accepta mais n'en fit pas usage, étant parti presque aussitôt pour l'Angleterre. Alors Travot, croyant la cause royale encore une fois perdue, alla se réunir à l'armée de Napoléon sous les ordres de Lamarque (*V. ce nom, XX, 29*) et il y combattit avec lui jusqu'à la fin de cette courte campagne où fut tué Louis de La Rochejacquelein (*Voy. ce nom, XXXVIII, 325*), et dans laquelle combattait avec les royalistes l'ancien général de la république Canuel qui, plus tard, fut un des juges de Travot. Après le combat des Nattes, où avait péri le héros de la Vendée, ce général adressa aux habitants de ce pays une proclamation véhémement pour les exhorter à se soumettre au gouvernement impérial ; mais ce moyen eut peu de succès, et le retour de Louis XVIII, qui suivit de près obligea encore une fois Travot à se retirer dans le Jura, où il se flatta avec d'autant plus de raison de vivre en paix, que quelques jours après son arrivée il reçut du duc de Feltre, ministre de la guerre, une lettre par laquelle sa pension de retraite lui était accordée. Voyant, en outre, que son nom n'était point sur les listes de

proscription qui furent alors publiées, il se tranquillisa encore davantage ; mais au moment où une loi d'amnistie allait mettre le comble à sa sécurité, le télégraphe transmit au conseil de guerre siégeant à Rennes, l'ordre de commencer contre lui une procédure criminelle. Mis aussitôt en arrestation, il fut transféré dans cette ville. Ce fut en vain qu'il déclina la compétence du conseil, et qu'il en récusait le président Canuel qui avait combattu contre lui ; il fut condamné à mort. S'étant pourvu en révision, il ne fut pas plus heureux. Sa condamnation fut confirmée ; et la consultation en appel que treize avocats du barreau de Rennes avaient signée fut saisie par ordre du ministre de la police. Cette sévérité étonna d'autant plus qu'elle eut peu d'exemple à cette époque. Après la cruelle agonie que tant de vicissitudes lui firent subir, le roi lui accorda des lettres de grâce et commutation de la peine de mort en vingt ans de prison. Il ne put supporter tant de maux, et sa raison s'aliéna. Après avoir été transféré du château de Ham dans d'autres prisons, il fut enfin rendu à sa famille, mais sa raison ne revint plus. Il mourut dans une maison de santé, à Montmartre, en 1836. Par son testament Napoléon avait laissé au général Travot cent mille francs sur les cinq millions déposés par lui entre les mains de Lafitte, à son départ pour Sainte-Hélène ; mais, ainsi que plusieurs autres créanciers qui se trouvaient dans le même cas, le dépositaire opposa plusieurs difficultés, et ainsi que les autres héritiers de Napoléon, il ne put recevoir que la moitié de cette somme.

**TRÉBUCHE** (ANNE-MARIE-JOSEPH), né à Nantes en 1780, était très-jeune en 1793 et 1794 lors des terribles événements qui affligèrent la France et plus particulièrement sa patrie. Il ne put donc y prendre aucune part. Nommé secrétaire général du département de la Loire-Inférieure en 1801, lors de la création des préfetures, il conserva cet emploi jusqu'en 1810, époque à la quelle il fut nommé à une préfeture en Espagne, sous le roi Joseph ; et il resta dans ce pays jusqu'au retour de Ferdinand VII. Revenu dans sa patrie en 1814, il ne s'y occupa plus que de travaux littéraires, et mourut à Nantes en 1828. On a de lui - une Notice sur Anne de Bretagne, reine de France, qu'il publia en 1822 sous le voile de l'anonyme, avec le *fac-simile* de seize signatures ; et dont il fit paraître dans la même année une seconde édition, revue et augmentée avec son nom, et des notes sur plusieurs monuments de la Bretagne. Trebuchet fut un des collaborateurs du *Lycée armoricain*, auquel il a fourni beaucoup d'articles. — Son fils ( *Adolphe* ) chef de bureau à la préfeture de police de Paris, a publié un *Dictionnaire de police*, 2 vol. in-8°, estimé.

Z.

**TRÉCOURT** ( ), médecin distingué, avait vu le jour à Cambrai vers 1716. Attaché de bonne heure à l'hôpital militaire de Rocroi, il en devint chirurgien-major. Il eut aussi l'honneur d'être échevin de cette ville, et correspondant de l'académie de chirurgie de Paris et du collège royal de chirurgie de Nancy. Ayant obtenu sa retraite, il retourna à Cambrai, où il est mort vers 1785, laissant la réputation d'un obser-

vateur exact et d'un bon praticien. Il avait fait insérer dans le no de janvier 1756 (1) du *Journal encyclopédique*, de courtes observations sur une maladie singulière qui régna à l'hôpital de Rocroi en 1746. Il a publié depuis : I. *Mémoires et observations de chirurgie*, Bouillon et Paris, 1770, in-12; traduit en allemand, Leipsick, 1777, in-8°. II. *Réflexions médico-chirurgicales*, Bouillon et Paris, 1773, in-12; aussi traduit en allemand, Leipsick, 1778, in-8°. Au jugement du docteur J. E. Dezeimeris, les deux recueils qui précèdent contiennent des faits intéressants (*Dict. histor. de la médéc.*, IV, 280). III. *État de la médecine et de la chirurgie en France*, 1773, in-8°. Ni la *Biographie Ardennaise*, ni la *France littéraire*, ne font connaître où cet ouvrage a été imprimé. IV. *Apologie des eaux minérales de Saint-Amand*, Cambrai, 1775, in-12. La *Biographie médicale* de Panckoucke, et celle qui fait partie de l'*Encyclopédie* des sciences médicales, ont oublié Trécourt.

B—L—U.

**TRENNBERG**, (HUGO VON), poète allemand de la fin du treizième siècle. On possède peu de détails sur sa vie, mais on sait qu'il exerça longtemps les fonctions de recteur de l'école de Bamberg. Il composa en 1300 un long poème intitulé *der Renner* (le coureur). Ce livre est appelé *Le Coureur*, parce qu'il court à travers tous les pays. Pendant longtemps il n'a été connu que par l'édition qu'en avait donnée Sébastien Brandt (*Francfort*, 1549, in folio), mais cet éditeur avait pris

(1) Non en 1746, comme le dit l'abbé Bouillot et, d'après lui, M. Quéard. Le *Journ. Encyclopédique* n'a commencé à paraître qu'en 1756.



les plus grandes libertés avec le texte original, il avait à son gré retranché ou ajouté, il avait modifié le dialecte de la Souabe afin de le transformer dans le langage du seizième siècle; en 1834, le texte primitif fut publié pour la première fois à Bamberg d'après un manuscrit daté de 1347. On en connaît une traduction en bas-allemand. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire littéraire de la Germanie au moyen âge, Bouterweck, Lessing, Floel, Gervinus; notamment, se sont occupés du *Coureur*.

B-N-T.

**TRENTANOVE** (RAIMOND), sculpteur, né le 6 janvier 1792, à Rimini. On croit généralement que son père, qui se nommait Antoine, a modelé en 1777, dans sa patrie, cinq figures en cire coloriées, de grandeur naturelle, lesquelles représentent Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, S. Jean l'évangéliste, la Madeleine, Joseph d'Arimatee, et Nicodème. Ce travail en cire a été admiré par tous les connaisseurs. Le jeune Raimond fut conduit à l'âge de huit ans à Carrara par son père qui était gardien du musée de cette ville, et dès lors il manifesta une vive inclination pour les beaux-arts. Son maître de dessin fut le professeur Dunaria. Bartoloni lui enseigna les principes de la sculpture. Il y avait si bien réussi, qu'en 1814 étant retourné à Rimini ses concitoyens ouvrirent une souscription pour lui donner les moyens de continuer ses études à Rome, où il alla en effet l'année suivante. Son génie le poussant vers le beau, il monta de suite au rang des premiers maîtres, et l'on courut admirer ses statues de *la Charité*, d'un *Amour assis*, et d'une *Vénus jouant avec l'Amour*. Canova

vit ces travaux, et en fit des éloges. Il chargea Trentanove de former les bas-reliefs du piédestal de la statue de Washington, à laquelle il travailla sur l'invitation du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Ce travail achevé, il fit un monument funèbre pour la noble famille Rاسps de Ferrara. Mais son chef-d'œuvre est une urne cinéraire, destinée à recueillir les cendres du savant cardinal Cefio Caligni. Ce vase, exhaussé d'un piédestal, est embelli par un bas-relief où l'on voit le portrait du cardinal soutenu par deux lions; par l'Histoire et par un autre génie. La ressemblance du portrait, les formes des deux génies et des deux lions, le fini du vase attirent toujours l'attention des artistes intelligents. Il forma encore d'autres bas-reliefs tous destinés pour des monuments funèbres, et copia les plus belles statues de Canova. Poussé par une inclination naturelle, soutenu par les applaudissements du public, Trentanove, qui était infatigable, ne put pousser sa réputation aussi loin qu'on devait l'espérer; car, attaqué d'une maladie de consomption, il expira le 5 juin 1832. D'un caractère doux et aimable, doué de toutes les qualités qui font briller dans la haute société, Trentanove en était recherché. Ses talents y étaient encouragés; les hauts personnages de Rome le chérissaient et le protégeaient; ils regrettèrent sa mort.

A-Z-O.

**TREILHARD** (ANNE-FRANÇOIS-CHARLES), général français, fils du Conventionnel de ce nom (*Voy. TREILHARD*, XLVI, 462), naquit à Brives-la-Gaillarde en 1764, et vint fort jeune à Paris lorsque son père s'y fut transporté. Après avoir fait d'assez bonnes études, il se desti-



nait à la même carrière ; mais la Révolution l'en détourna. S'étant enrôlé dans les bataillons de volontaires nationaux que décréta la première assemblée, il parvint rapidement à un grade supérieur tant par la protection de son père que par sa propre valeur. Il était général de brigade avant la révolution du 18 brumaire, et, s'étant dévoué avec beaucoup de zèle au nouveau gouvernement, il fut bientôt général de division et fit en cette qualité les campagnes de 1804 et 1805 dans la grande armée sous les ordres de l'Empereur. Le 30 décembre de cette année il commandait une division au combat de Pultush où il fut blessé, ce qui l'éloigna de l'armée pendant quelques mois. Il fit aussi la campagne de 1807 et se trouva aux batailles d'Eylau et de Friedland. Après la paix de Tilsitt il passa en Espagne où il se distingua particulièrement au combat d'Ulmaga, le 16 janvier 1812. Il ne s'éloigna de la Péninsule que lorsqu'elle fut entièrement évacuée par les Français en 1814. Arrivé à Nangis avec sa division le 17 février, au moment où une action très-vive s'engageait avec l'armée de la coalition Russo-Prussienne, il y prit une part très-honorable avec les dragons qu'il commandait, et contribua beaucoup aux succès de cette journée. Deux mois après, lorsque Napoléon eut abdiqué, le général Treilhard fit sa soumission au roi, qui le confirma dans son grade avec le titre de Comte, et lui donna la croix de Saint-Louis. Mais ayant pris du service sous Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, il fut envoyé pour commander à Belle-Isle en mer et conserva cet emploi jusqu'au se-

cond retour. Avec son traitement de retraite et sa fortune qui était considérable, il conserva une assez belle existence jusqu'à sa mort le 14 mai 1832. — Son frère, qui avait été secrétaire général de la préfecture de la Seine, sous le gouvernement impérial et préfet de la Haute Garonne dans les Cent-Jours de 1815, perdit cet emploi après le retour de Louis XVIII. M—D—J.

**TRELIS (JEAN-JULIEN)**, né à Alais en Languedoc le 23 octobre 1757, fils d'un gentilhomme calviniste, qui se disait ami de Voltaire et qui, ayant fait plusieurs fois le voyage de Ferney, y avait été fort bien accueilli, fut élevé sous ses yeux dans tous les principes de philosophie du dix-huitième siècle. Le jeune Trélis ne pouvait manquer d'en être pénétré, et s'étant rendu à Paris, dès qu'il eut achevé ses études, auprès d'un oncle comme lui protestant et philosophe, il fut présenté à d'Alembert et à beaucoup d'autres partisans de cette doctrine, qui par leurs leçons et leur exemple l'y fortifièrent encore. J.-J. Rousseau, qu'il voulut aussi connaître, fut le seul qui le repoussa durement. Revenu à Alais en 1788, lorsque la Révolution était près d'éclater, il s'en montra, comme on doit le penser, un des plus zélés partisans et fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du département du Gard, ce qui l'obligea de venir habiter Nîmes. Ayant acquis aussitôt une grande influence dans cette contrée, il y favorisa de tout son pouvoir la cause du protestantisme, et fut vivement accusé d'avoir pris part au complot qui éclata contre les catholiques dans la journée du 13 juin 1790 (*Voy. FROMENT, LXIV, 527*). On a dit que plus tard il s'était montré plus sage

à Saint-Jean-du-Gard, lorsqu'il fut chargé d'y réprimer de nouveaux troubles. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès lors on le considéra comme appartenant au parti modéré, et qu'en 1793 il fut proscrit et obligé de se réfugier en Suisse comme *Girondin*, et qu'on l'inscrivit sur la liste des émigrés. Revenu en France aussitôt après la chute de Robespierre, il y recouvra ses biens, qui avaient été saisis, et parut renoncer à la politique, pour s'occuper exclusivement de travaux littéraires. Après la révolution du 18 brumaire qui porta Napoléon au pouvoir, il fut nommé bibliothécaire de la ville de Nîmes, puis l'un des conservateurs des monuments de l'antiquité qui y existent en si grand nombre, et qu'il a décrits avec beaucoup d'intérêt et d'exactitude, dans ses écrits et dans plusieurs discours ou rapports faits à l'Académie de Nîmes dont il fut longtemps le secrétaire perpétuel. Treliis vécut ainsi honoré et considéré jusqu'au temps de la restauration de la monarchie en 1814 dont on attendait tant de bienfaits et de réparations, mais qui ne fut, surtout pour le département du Gard, qu'une époque d'agitation et de désordre. Treliis n'avait oublié ni les affections ni les haines de ses coreligionnaires, et, de leur côté, les catholiques ou les royalistes, ce qui dans cette contrée fut toujours identique, n'avaient pas oublié la persécution, les massacres de 1790. Il résulta de ces souvenirs fâcheux de funestes conflits auxquels Treliis paraît avoir pris trop de part, surtout dans les Cent-Jours de 1815, au point qu'après le retour du roi Louis XVIII il se vit forcé de s'éloigner, et vint habiter d'abord Clermont, puis Lyon où il avait conservé des amis, et où il se fixa défi-

nitivement. Paraissant décidé à ne plus se mêler de politique, il reprit ses études, ses goûts littéraires, et fut reçu à l'Académie dont il devint le secrétaire perpétuel, et où il lut successivement beaucoup de mémoires et de fragments de ses ouvrages dont plusieurs sont restés inédits, notamment son poème sur ce dix-huitième siècle qu'il n'a pas cessé d'appeler,

Un temps de liberté, de savoir, de raison,  
 .....  
 Qui prépara de loin pour la postérité  
 Des moissons de sagesse et de félicité.

C'était en 1830, sous le règne de Louis-Philippe, qu'il avait connu à Reichnau, que Treliis composait de pareils vers. Il jouit peu des *félicités* de ce règne, car il mourut le 24 juin 1831. M. Richard, son confrère à l'Académie, y prononça son éloge le 21 décembre 1833. On a de lui : I. *Notices des travaux de l'académie du Gard de 1809 et 1810*. II. *Satires de l'Arioste* trad. de l'italien, précédées d'un aperçu sur l'auteur et accompagnées de notes explicatives. Lyon, 1826, 1 vol. in-8°; plus de nombreux manuscrits inédits, notamment son poème sur le XVIII<sup>e</sup> siècle dont nous avons parlé, celui de la *Prairie d'Alais* qui avait été le berceau de son enfance, et qu'il chanta à son retour de l'exil en 1795; enfin des fragments d'Horace, de Théocrite, de Tibulle, etc.

M—D—J.

**TREMOILLE** (le prince Louis de La) était le frère aîné du prince de Talmont (*Voyez* ce nom, XLIV, 448). Il naquit en 1767, et fut, comme son père, dès l'enfance, destiné à la carrière des armes, où sa naissance lui assurait un rang très-élevé. Doué des plus heureuses

dispositions, et surtout d'une rare mémoire, il termina fort jeune au collège du Plessis de fort bonnes études, qu'il compléta aussitôt après par des voyages dans toutes les parties de l'Europe et surtout en Angleterre et en Écosse, où il trouva des parents et des alliés dans les familles les plus illustres. Il parcourut ensuite l'Allemagne, et visita à Berlin la cour du grand Frédéric qui venait de mourir. Revenu en France, il entra dans le régiment de colonel-général dont le colonel était le prince de Condé, qui descendait d'une princesse de La Trémoille. Mais la paix, qui régnait en Europe, fut bientôt troublée par les plus terribles guerres dont l'histoire fasse mention, et par des dissensions intestines plus terribles encore. Deux frères du prince Louis, le prince de Talmont et l'abbé de La Trémoille, en furent les victimes et périrent sur l'échafaud. On ne peut douter du parti qu'il embrassa lui-même dans ces cruelles dissensions. D'abord aide de camp du prince de Condé, il aima mieux ensuite se ranger parmi les simples soldats dont il fut certainement un des plus beaux et des plus braves. Dans une occasion périlleuse, non plus comme soldat, mais comme commandant un corps, il se montra à la tête de ce corps avec tant d'intrépidité qu'il fut fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille, à l'âge de 26 ans. Des missions périlleuses et importantes lui furent ensuite confiées auprès de diverses cours de l'Europe et en France. Il n'échappa aux dangers de l'une d'elles que par l'intérêt et les soins de Mme de Staël. Dans une autre il fut arrêté : mais ce fut un malheur dont il dut s'applaudir ; car c'est dans

sa prison qu'il fit connaissance avec la princesse de Saint-Maurice, née de Langeron, qui, peu après, devint princesse de La Trémoille, et que toute la société a connue comme l'une des plus aimables, des plus spirituelles femmes de Paris. L'attachement constant et invariable du prince de La Trémoille aux principes et à la cause de la monarchie fut toujours plein de dignité et du plus noble désintéressement. Lorsque cette cause sembla triompher, il ne fit point sa cour. Personne ne fut moins courtisan. On peut dire qu'il fut négligé, et il ne parut sur la scène que dans des moments de danger, ou pour servir quelques vieux compagnons d'armes qu'il n'oublia jamais. Toujours fidèle à l'amitié, toujours obligeant, il porta ces qualités dans la vie privée, et s'y montra toujours plein de sincérité, de franchise et de naturel. D'un commerce doux et agréable, son esprit orné avait une sorte de paresse qui n'était pas sans grâce.—Un de ses plus illustres ancêtres (1) avait pris pour devise une roue, avec ces mots : *sans sortir de l'ornière*. L'ornière, pour lui, c'était l'honneur, et dans cette route, il ne *gauchit* jamais, dit un vieil historien. Son petit-fils fut fidèle à cette devise héréditaire.

Le prince de La Trémoille perdit sa première femme en 1829. Il n'en avait point eu d'enfants. Il épousa en secondes noccs

---

(1) Louis II de La Trémoille fut tué à la bataille de Pavie, qu'on avait livrée contre son avis. C'est ce grand capitaine qui, ayant fait prisonnier le duc d'Orléans, révolté contre son roi, fut l'occasion du mot généreux de ce prince, devenu roi sous le nom de Louis XII, et qu'on voulut engager à abuser de sa puissance, pour se venger contre son vainqueur, de ses revers et de sa prison :

(1834) Augusta Murray, d'une des plus illustres familles de l'Ecosse, alliée aux anciens souverains du pays, déjà alliée à la famille de La Trémoille, et qui lui a donné deux filles. A la première nouvelle du danger de son mari, elle était accourue à Aix-la-Chapelle où il était allé pour rétablir sa santé. Elle y arriva une heure trop tard, pour lui fermer les yeux ! Le prince de La Trémoille mourut avec calme et résignation, comme il convient à un chevalier français, à un chrétien. Il était âgé de 70 ans. Avec lui s'est éteint cet illustre nom. Z.

**TRENTEL** (FRANÇOIS-XAVIER), l'un des plus célèbres astronomes du XVIII<sup>e</sup> siècle, naquit à Neustadt le 1<sup>er</sup> février 1730, entra en 1746 dans l'ordre des Jésuites. Ayant enseigné les humanités à Molsheim, la philosophie à Baden et à Wurtzbourg, l'écriture sainte et la langue hébraïque à l'université de Mayence, les mathématiques à celle de Heildesberg, il fut envoyé à Vienne pour y étudier l'astronomie sous le célèbre Max. Hell, dont il devint l'âme. En 1770 il fut nommé astronome en second sous Huberti, à l'université de Wurtzbourg, et en 1773 il obtint la chaire de mathématiques et d'astronomie à la même université, où il mourut le 29 janvier 1804. Il possédait au plus haut degré le talent de captiver l'attention de ses élèves par une exposition claire, facile, persuasive et sous lui les études mathématiques et astronomiques à l'université de Wurtzbourg acquirent une grande célébrité. Il a publié : *Compendium Algebrae, Geometriæ elementaris et sectionum conicarum*, Wurtzbourg, 1775, 1778, trois vol. in 8<sup>o</sup>. G.-Y.

**TRENTO** (FRANÇOIS), prédicateur, né à Udine, en 1710, fut élevé à l'université de Padoue, et après la mort de son père se retira pendant quelque temps chez les PP. de l'Oratoire. Il mourut à Udine le 15 février 1786, chanoine de la cathédrale. Ses ouvrages sont : I. *Compendio della vita di Jesu Cristo*, Udine, 1745, in-8<sup>o</sup> (anonyme). II. *Ragionamenti de Omelia scelte*, Plaisance, 1803, in-4<sup>o</sup> et 4 vol. in-8<sup>o</sup>; Venise, 1812, 4 vol. in-12. III. *La Preparazione alla morte*, ibid. 1807, in-8<sup>o</sup>, et Bassano, 1807, in-12. IV. *Lettere*, Plaisance, 1805. Il a laissé soixante volumes inédits de mélanges historiques et littéraires (*Voy. Braida, Orazione funebre di Trento*, Udine, 1786, in-4<sup>o</sup>; Florio (Franc.), *Eloge du même, ibid.* 1787, in-8<sup>o</sup>; Tomadini, *Vie du même, ibid.* 1798, in-8<sup>o</sup>. A-G-s.

**TRENTO** (JULES), littérateur né en 1732 à Panenzo dans l'Istrie, fit ses premières études à Trévis, et apprit la médecine à Padoue. Il renonça ensuite à cette profession, et, après avoir occupé une chaire de belles-lettres dans sa patrie, il s'établit à Trévis, où il dirigea les travaux d'une imprimerie. Il est mort dans cette ville en 1813. Ses ouvrages sont : I. *La Sarcotea, o la generazione della carne*, trad. du latin en vers italiens, Trévis, 1769, in-8<sup>o</sup>. (*Voy. MASEN, XXVII, 357*). II. *Osservazioni filosofiche sopra i ginocchi astuzia*, ibid. 1788, in-4<sup>o</sup>. III. *Dix sermons critiques* dans le genre de ceux de Gozzi, un *Traité sur la Comédie*, une traduction italienne de Salluste en deux vol. in-8<sup>o</sup>, et celle d'un poëme latin de Franzosa sur les *Cérémonies nuptiales des anciens* (*Voy. Bernardi, Eloge funebre di Trento*, Venise, 1815, in-8<sup>o</sup>). A-G-s.

**TRETON** (JEAN-LOUIS), dit *Jambe-d'Argent*, soldat vendéen aussi distingué par sa valeur que par sa simplicité, ses vertus, et dont le caractère antique eût été digne du pinceau de Plutarque. Né en 1770, à la Closerie des Petits-Aulnais, sur la paroisse d'Astillé, à trois lieues de Laval, dans le bas-Maine, fils d'un pauvre paysan, chargé de douze enfants, hors d'état de nourrir une si nombreuse famille, Jean-Louis fut élevé, par charité, chez des parents de sa mère. A douze ans on l'employa comme berger dans une métairie : mais le pauvre enfant se blessa si grièvement à la jambe, qu'il lui devint impossible d'exercer cette profession, car il ne pouvait plus suivre les bestiaux dans les champs. Il revint donc dans la chaumière paternelle : mais là on n'avait pas un morceau de pain à lui donner. Sa blessure, mal soignée, ne fit que s'envenimer. Jean-Louis Treton, impropre à tout travail, fut obligé de prendre le bissac, le bâton du mendiant, et d'aller de porte en porte, dans les métairies, demander le pain de la charité. Presque toujours il était bien accueilli ; car, suivant le dicton des paysans manceaux, *Dieu fait payer double l'aumône que l'on refuse*. L'expression de souffrance, empreinte sur les traits du malheureux infirme, intéressait tout le monde ; puis Treton s'efforçait de reconnaître le bon accueil qu'il recevait, en rendant quelques petits services, en se chargeant de quelques commissions, toujours remplies avec autant de fidélité que d'intelligence. Des personnes charitables, Mmes de Souvré, qui demeuraient dans ce canton, prirent intérêt au jeune mendiant. Elles voulurent le voir, lui

parler, et ses réponses les frappèrent par un bon sens et un discernement remarquables. Elles le firent entrer à l'hôpital d'Angers ; mais, au bout de six mois, on jugea sa plaie incurable, et on le renvoya de nouveau à ses parents. Treton n'avait pas encore subi ses plus rudes épreuves. Dans le bourg de Cossé, chaque dimanche, après la messe, un marchand d'orviétan venait vendre son spécifique. On lui amena le pauvre estropié. Le charlatan s'engagea à le guérir gratis, à condition que, pour prix de ses soins, l'enfant paraîtrait à côté de lui sur ses tréteaux. Les progrès de la guérison du malade devaient servir de preuve à la puissante vertu du baume merveilleux. Il fallut accepter cet arrangement humiliant. Mais, au bout de quelques mois qui n'apportèrent aucun espoir de guérison, le charlatan partit, abandonnant son malade, qui dut reprendre son bâton et sa besace. Devenu plus âgé, Treton, à qui pesait l'existence de mendiant, et qui cherchait sans cesse les moyens de gagner sa vie, voulut se faire colporteur, et se mit à vendre quelques menues merceries. Mais il n'avait pas l'esprit du commerce, et il donnait toujours sans bénéfice sa marchandise aux paysans qui l'avaient secouru dans sa misère. Bientôt il abandonna ce petit négoce qui ne lui profitait pas, et chercha une autre profession. Celle de batelier lui parut convenir à son état d'infirmité. Agé alors de dix-neuf ans, grand et robuste, quoique boîfeux, il partit pour Angers, afin de se livrer à ce genre d'occupation qui ne devait pas fatiguer sa jambe malade. Depuis ce moment, environ quatre ans se passèrent, sans que ses parents entendissent parler

de lui. Voilà donc quelle avait été jusqu'alors la vie de Treton. Berger, mendiant, hôte d'un hôpital, associé bien involontaire d'un charlatan; assurément, dans ces diverses positions, dans cette misère et cet état d'infirmité qu'il avaient accablé dès son enfance, rien n'était propre à développer des qualités guerrières. Il avait fallu une grande énergie morale, une forte et noble nature, pour que l'âme de Treton n'en vînt pas à s'étioler et à s'abâtardir sous l'empire d'une telle existence. Il y avait loin de là à cette vie active et périlleuse du *faux saunier*, rude apprentissage de la guerre de partisan, où Jean Chouan s'était d'avance formé pour les combats. Eh bien! le premier cri de guerre qui retentit aux oreilles du batelier boiteux, suffit pour le révéler à lui-même, pour l'enflammer d'une irrésistible ardeur. Les Vendéens, dans leur expédition d'Outre-Loire, en octobre 1793, viennent à traverser le pays. Treton va les joindre à Candé. Il se présente aux chefs, il demande un fusil. On lui refuse cette arme, la jugeant inutile dans les mains d'un boiteux. Sans se décourager, Jean Treton suit l'armée; il arrive avec elle à Château-Gonthier, où une affaire s'engage. Il s'élance dans les rangs des républicains, et avant la fin du combat, il a conquis sur l'ennemi le fusil refusé à son infirmité. Il fait avec les Vendéens toute cette fatale et glorieuse campagne. Il se distingue à Granville, à Pontorson; il prend part à la dernière et héroïque lutte de Savenay. Enfin ce n'est qu'après la dispersion totale de l'armée qu'il revient dans son pays, déterminé, malgré ce terrible désastre, à combattre encore pour la religion et pour le roi.

C'est ici que commence à se développer, avec toute sa puissance, le caractère de cet homme. Quand les campagnes du Maine sont terrifiées par le spectacle de la catastrophe des Vendéens, un jeune homme apparaît dans les mêmes métairies où souvent on a jeté dans sa besace le tribut de la pitié. Mais maintenant ce jeune homme ne vient plus demander l'aumône; il vient faire un appel à tous les gens de cœur, à tous les amis de la religion et de la monarchie. Il ranime par ses exhortations les courages abattus; il promet des succès et des armes; car il sait comment on gagne un fusil. Bientôt, vers le commencement de 1794, il rassemble une petite troupe, formée en partie d'hommes qui, comme lui, avaient servi parmi les Vendéens, en partie de jeunes gens tout à fait inexpérimentés au métier de la guerre. Dès les premières affaires, Treton, par son courage et son sang-froid, par la fermeté de son coup d'œil et son éloquence entraînant, acquiert un tel ascendant sur ses compagnons, que ces hommes proclament unanimement pour leur chef celui qu'ils avaient connu comme un misérable mendiant. Bientôt, dans tous les environs de Laval, on cite le nom de *Jambe-d'Argent* comme celui d'un *franc soldat* et d'un vaillant capitaine (1). Le nouveau chef royaliste avait au plus vingt-quatre ans, quand il fut investi du commandement. Sa figure se dessinait

(1) On a donné plusieurs explications de ce surnom. La plus vraisemblable est celle que je tiens de Jalut, ancien soldat de *Jambe-d'Argent*, dont je parlerai plus loin. D'après cette version, le surnom de *Jambe-d'Argent* serait venu de la plaque de métal que Treton portait sur la plaie qui existait toujours à sa jambe malade.



mâle et expressive, sous le grand plumet blanc, son seul insigne. Sa voix était ferme et sonore, son corps nerveux, malgré son infirmité qu'il oubliait pour courir au combat, mais qui, parfois aussi, se faisait cruellement sentir. Voici en quels termes un de ses plus braves compagnons, Planchenault, dit *Cœur-de-Roi*, racontait, longtemps après, comment la troupe de Treton s'était formée : « Dès que « Jambe-d'Argent fut devenu no- « tre général, il rechercha tous ses « anciens camarades ; nous fit « grande amitié, et nous retint « toujours auprès de lui. Il se « confiait tout à fait à nous com- « me, en effet, il le devait, car nous « avions été jeunes bergers ensem- « ble, et nous nous étions connus « enfants au catéchisme. C'est ce « qui ne s'oublie jamais entre gens « des champs ; c'est une attache pour « la vie. D'ailleurs, de notre part, la « soumission et le respect n'en « étaient pas moins grands ; au « contraire même, puisque nous « en avions une sorte d'habitude de « jeunesse. Dès le temps où nous « étions petits garçons, jouant à la « boule ensemble, Jean Treton « avait commencé à faire le maî- « tre avec nous. Quand on venait à se « disputer, il élevait aussitôt sa voix « déjà plus forte que tous nos cris. « *Allons ! la justice*, disait-il, *j'en- « tends qu'on fasse la justice* ; et « nous finissions par faire comme « il l'entendait ; car il sut toujours « mener les gens à sa guise, com- « me toujours aussi il sut s'en fai- « re aimer ; si bien que pas un de « ses anciens camarades n'a ja- « mais osé lui désobéir, et que « nous nous serions fait tuer pour « lui. Quant à moi, j'aurais eu dix « morts à souffrir l'une après l'au-

« tre, que je les aurais affrontées « de bon cœur pour le sauver. »  
Je ne suivrai pas Jambe-d'Argent dans les nombreux combats, où, loin de se borner à une guerre de haies et d'embuscades, il attaqua souvent à découvert des colonnes républicaines supérieures du double et du triple aux forces royalistes. Les chouans, surtout dans le Maine et une partie de l'Anjou limitrophe, agissaient d'ordinaire par petites troupes, plutôt que par grandes masses. Du reste ils affrontaient l'ennemi en face tout aussi bien que les Vendéens, leurs vaillants frères d'armes. Dans une de ces affaires, engagée contre la garnison du bourg de Cossé, les républicains avaient mis en batterie deux pièces de canon. Le bruit de l'artillerie, l'effet de la mitraille qui labourer le sol, effraient les paysans manceaux. La plupart n'avaient jamais rien vu de pareil. Le cri de *sauve qui peut !* se fait entendre dans leurs rangs. « En avant ! en avant les braves ! » crie Jambe-d'Argent. « Et les canons ! la mitraille ! » lui répondent ses soldats. « — Le canon ne fait pas reculer les braves ! » dit Jambe-d'Argent ; et il s'élançe seul au milieu de la grande route, que sillonne chaque décharge. Jambe-d'Argent n'est pas atteint. « Vous le voyez ! » s'écrie-t-il, « la mitraille ne fait que balayer la poussière ! En avant, braves ! en avant ! » Et toute la troupe suivit l'exemple de son chef. La droiture, la délicatesse, l'humanité de Jambe-d'Argent égalaient son courage. Ce n'était pas seulement avec ses camarades, avec les familles indigentes de ceux qui avaient succombé, qu'il était bon, sensible, généreux se-



lon ses moyens. Plus d'une fois, malgré les perfidies et les cruautés des révolutionnaires, il fit preuve, à leur égard, d'une noble humanité. Un jour, entre autres, la trahison d'un homme du pays avait failli devenir fatale à la troupe de Jambe-d'Argent. Prévoyant que ses soldats voudraient punir cet homme, le chef royaliste résolut de le sauver. Mais cette fois, sa bonne volonté fut inutile. Déjà justice avait été faite du dénonciateur. Jambe-d'Argent qui mettait si bien en pratique l'humilité évangélique, en s'entourant des mêmes hommes qui l'avaient vu misérable, portait dans toutes ses actions le même sentiment religieux. A l'attaque d'Astillé, paroisse natale du chef manceau, les bleus s'étaient retirés dans l'église, qu'ils avaient crénelée et barricadée. Les royalistes, maîtres du reste du bourg, assiégeaient en vain cette espèce de citadelle. Mousqueton, un des hommes de la troupe, propose alors d'entasser des fagots contre la porte de l'église, et d'y mettre le feu : lui-même se charge de communiquer l'incendie à la toiture. On applaudit à cet expédient, qui domptera infailliblement la résistance de l'ennemi. Jambe-d'Argent seul s'y refuse. On insiste : « Non, dit-il, je défends de rien faire de pareil : il ne sera pas dit que l'église où Jambe-d'Argent a reçu le baptême, ait été brûlée par des gens qu'il commandait. » Alors les principaux chouans approuvèrent hautement le motif de Jambe-d'Argent, et l'on se retira sans forcer l'ennemi dans sa retraite. Des militaires s'étonneront peut-être de ce scrupule mais il sera compris de toutes les per-

sonnes qui ont étudié le caractère des insurgés royalistes ; et il prouvera combien la foi était sincère chez ces hommes dévoués. Jambe-d'Argent guerroyait ainsi depuis près de deux ans. Il avait repoussé tous les efforts de plusieurs généraux républicains. Ses succès avaient prouvé en lui, outre un courage à toute épreuve, des talents innés, et un instinct d'habile militaire, qui, sur un plus grand théâtre, aurait pu faire, du jeune paysan estropié, un général célèbre. Il commandait à vingt-cinq paroisses et à deux mille soldats ; MM. de Scepeaux, de Turpin, de Châtillon, de Dieuse, les plus nobles chefs royalistes, lui témoignaient une haute estime, et avaient obtenu pour lui la croix de Saint-Louis, quand la mort vint l'arrêter dans sa carrière, à peine âgé de vingt-cinq ans. Le 27 octobre 1795, dans un engagement non loin de la métairie du Grand-Bordage, paroisse de Quelaines, son quartier-général, Jambe-d'Argent, en s'élançant à la tête des siens, fut mortellement frappé d'une balle. Ses compagnons le portèrent près d'un monceau de chaume, dont ils le couvrirent pour que l'ennemi ne l'aperçût pas ; puis ils continuèrent à poursuivre les républicains. Revenus au bout d'une demi-heure, ils trouvèrent leur chef expiré. Conservant son sang-froid jusqu'au dernier instant, Treton avait détaché les bandages de sa jambe malade, pour arrêter le sang de sa blessure. Il fut enterré, pendant la nuit, dans le cimetière de Quelaines. Un prêtre était là, et s'unît aux larmes et aux prières des chouans, près de la tombe de celui qui tant de fois

avait imploré avec eux la protection du Ciel.

Le père de Jambe-d'Argent ne partageait pas son ardent royalisme. Quand l'insurrection commença, il s'était retiré dans le bourg de Cossé, occupé par les républicains. Ceux-ci lui avaient donné de l'ouvrage, mais à condition qu'il travaillerait le dimanche, et le père Treton avait accepté le marché. Jambe-d'Argent apprend ce qui se passe ; il envoie chercher son père. : « Mon père, lui dit-il, vous m'avez fait instruire dans la religion catholique, et vous avez violé un de ses préceptes, en travaillant le dimanche. Venez avec nous, vous aurez du pain, non pas celui des chouans ; vous êtes républicain, et vous n'êtes pas digne de le manger ; mais j'en demanderai aux bons paysans qui m'en ont donné autrefois, et ils ne m'en refuseront pas, quand je me ferai mendiant pour mon père. » Le père Treton mourut quelques jours après, non sans avoir reconnu, il faut le croire, toute la noblesse d'âme de son fils. Quelques anciens soldats de Jambe-d'Argent vivaient encore, quand je visitai le canton où il commanda. L'un d'eux se distingua un jour, par un trait de bravoure joint à une naïveté qui montre combien la vanterie, le désir de se faire valoir, étaient étrangers à ces hommes si désintéressés dans leur dévouement. A l'attaque du bourg fortifié d'Empoigné, un des principaux chouans, Moustache, tombe blessé grièvement, au pied des retranchements des bleus. Un jeune soldat de la paroisse de Nuillé, nommé Lochin, jusqu'alors peu remarqué parmi ses camarades, court vers le blessé, le charge sur

ses épaules, et l'emporte, au milieu du feu que l'ennemi dirige contre lui. « — Je te dois la vie, » dit Moustache, « et je ne l'oublie-  
« rai pas : j'en conviens, ce n'était  
« pas de toi que j'espérais ce service ;  
« je ne te savais pas si intrépide.  
« — Oh ! je ne suis pas du tout intré-  
« pide, répondit Lochin, mais ne  
« faut-il pas bien se hasarder pour  
« son chef ? Ça ne se doit-il pas  
« de chercher à le sauver à tout  
« risque ? Je m'y suis cru obligé  
« en conscience, et voilà tout. »  
Près d'un demi-siècle après j'allai à Nuillé. On me montra un pauvre vieillard infirme, estropié. C'était Lochin, le jeune soldat d'autrefois, qui se trouvait réduit, depuis la suppression du modique secours annuel qu'il recevait sous la Restauration, à vivre d'aumônes. Il fallait que cette affection que Jambe-d'Argent avait su inspirer à ses compagnons fût bien vivace et bien profonde, puisque tant d'années écoulées depuis cette époque, ne l'ont pas encore effacée. Pendant mon séjour à Nuillé, où M. de Scepeaux avait bien voulu m'offrir une hospitalité à la fois si aimable et si précieuse pour mon pèlerinage historique, j'eus l'occasion de voir encore un autre soldat de Jambe-d'Argent, nommé Jalut, dit *Lafleur*, de son ancien nom de guerre. C'était un homme encore assez vert, la tête haute, le ton bref et résolu. Il me parla de son ancien chef avec enthousiasme, et me conta l'affaire où avait péri Jambe-d'Argent, à laquelle, lui Jalut, se trouvait, avec tous les détails que j'ai donnés plus haut. « — Quand il fut blessé, ajouta Jalut, il nous dit encore : « Mes amis, battez-vous ! battez-vous ! » Puis tout à coup, en cet

endroit de son récit, je vis le vieux paysan s'essuyer les yeux de sa main basanée; sa voix ferme et nette fléchit. « Ah! le pauvre brave homme! le pauvre brave homme! » dit-il en s'interrompant. Après quarante-trois ans écoulés, l'ancien chouan ne pouvait parler de Jambe-d'Argent, sans que son cœur s'émût, sans que ses yeux devinssent humides, en pensant à ce chef si vaillant et tant aimé. Un pareil souvenir fait un égal honneur à l'homme qui l'inspira et à celui qui l'a si religieusement conservé. Comme on ne saurait jamais opposer trop de preuves à l'erreur et à la calomnie, j'ajouterai ici deux faits qui montrent à quel point l'esprit de vengeance est peu dans le caractère du paysan royaliste de l'Ouest, et combien, après la guerre finie, il est prompt à oublier le mal, même envers des gens qui ne peuvent invoquer l'estime que l'on éprouve pour un adversaire honorable. On sait que les agents de la république, désespérant de soumettre les insurgés par la force des armes, avaient eu recours, entre autres moyens infâmes, à l'organisation des bandes de *faux chouans*. C'étaient des misérables qui, décorés des insignes royalistes, avaient mission de dresser, à l'aide de ce déguisement, des embuches aux insurgés, et ainsi de commettre des brigandages que l'on imputait ensuite aux chouans véritables; tactique qui s'est renouvelée à une époque plus récente. L'organisateur et le commandant des *faux chouans*, aux environs de Laval, était un officier républicain, connu sous le nom du *Grand Allemand*. Après l'insurrection, cet homme, qui avait

fait aux royalistes une guerre de trahison et de déloyauté, se fixa dans le pays, et il y est resté jusqu'à la fin de sa vie, pouvant parcourir les campagnes, sans recevoir seulement une insulte. Mais tel était le caractère du soldat royaliste : il n'oubliait pas qu'il était aussi soldat chrétien. Il recevait de ses chefs, des exemples de vertu autant que de courage. Aucun, sur ce point, n'a été supérieur à Jambe-d'Argent, à cet homme sorti du rang le plus infime, et qui a si dignement marqué sa place parmi les fils du peuple, que le parti royaliste est fier de l'associer à ses plus nobles noms. Imitons ce *vieillard des tombeaux* que Walter Scott, dans l'introduction des *Puritains d'Écosse*, nous montre, pieux voyageur, allant, de lieux en lieux, pour réparer et entretenir la sépulture des martyrs de sa croyance. Nous aussi, que notre main pieuse empêche la mousse de cacher le tombeau de nos martyrs; et quand à ceux qui n'ont pas eu même une tombe, conservons du moins avec soin la mémoire de leur nom, de leur dévouement et de leurs exploits.

T—M—T.

**TREVIÉS** (BERNARD de), en latin *de Triviis* ou *de tribus viis*, était, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, chanoine de la cathédrale de Maguelonne, ancienne ville, depuis longtemps ruinée, et dont le siège épiscopal a été transféré en 1556 à Montpellier (*Voy. PELLICIER, XXXIII, 292*). La cathédrale de Maguelonne subsiste encore en grande partie. Elle servait naguère de grange et d'écurie à une ferme voisine. Construite au VII<sup>e</sup> siècle, cette église est remarquable par son architecture, mé-

lange du goût italien et du goût arabe (Millin, *Voyage dans le midi de la France*, IV, 351). Réparée une première fois, et dédiée en 1054, elle eut besoin, en 1178, sous l'épiscopat de Jean de Montlaur, d'une seconde restauration. On y fit alors un portail en marbre de diverses couleurs. Au-dessus de la principale porte on grava, sur les quatre côtés l'inscription suivante, composée par Bernard de Treviès :

« *Ad portam vitæ sitientes quique venite.  
Has intrando fores vestros componite mores.  
Hinc intus ora, tua semper crimina plora.  
Quidquid peccatur, lacrymarum fonte lavatur.*

Au bas de cette inscription Bernard s'était ainsi désigné : *B. de III Viis*. De ces abréviations quelques personnes ont forgé le mot *Boiliviis*, qu'elles ont cru être le nom de l'architecte du monument. Félicien lui-même est tombé dans cette méprise. (*Vies des architectes* t. V, p. 221 de ses *Entretiens*, etc., édit.-de 1721.) Le prétendu architecte était poète et, dit-on, romancier. Au premier titre on lui doit des poésies latines dont la plupart sont consacrées à célébrer des événements relatifs à l'Église et aux évêques de Maguelonne. Elles ne paraissent pas avoir été recueillies et imprimées séparément, mais d'Aigrefeuille (I) (*Voy.* ce nom, I, 343) en a inséré divers morceaux dans son *Histoire ecclésiastique de Montpellier*. Suivant le *Dictionnaire* de Moréri, dern. édit., Bernard a aussi composé un poème en l'honneur de Pierre, comte de Melgueil, à l'occasion des grandes largesses que ce comte avait faites

à l'église de Maguelonne. « On prétend, ajoute le *Dictionnaire*, que ce fut ce poème qui donna lieu à Rabelais de faire le roman de *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*, dont quelques-uns le font auteur. » Cette assertion est tout à fait dénuée de fondement. Bien antérieur à Rabelais et même imprimé plusieurs fois avant sa naissance, ce roman est aujourd'hui généralement attribué à Bernard de Treviès (2). Si le curé de Meudon y eut quelque part, ce ne put être que comme reviseur d'une réimpression de son temps. Pétrarque aussi, à en croire Millin, aurait déjà retouché l'ouvrage vers 1320, lors de son séjour à Montpellier, pour y étudier le droit ; mais l'illustre poète était bien jeune alors, et il ne devait pas encore beaucoup connaître notre langue. Nous pourrions, à la rigueur, admettre cette intervention de Pétrarque, si Bernard de Treviès avait écrit originairement en latin, et si *Pierre de Provence* n'avait été traduit en français qu'au moment où il fut mis sous presse. Rien ne prouve qu'il en soit ainsi. Seulement il est présumable qu'avant de le livrer à l'impression, on en aura rajeuni le style primitif, et c'est sûrement en ce sens qu'il faut entendre ce qu'on lit sur le titre d'une des plus anciennes éditions : *Et fut*

(2) Nous devons dire que le nom du chanoine languedocien ne se lit ni sur le titre, ni dans la souscription d'aucune édition de *Pierre de Provence*. Nos anciens bibliothécaires, Laeroix du Maine et du Verdier, ne parlent pas de lui, etc. C'est à l'article *Maguelonne* du *Dictionnaire de Trévoux*, en 8 vol. que nous voyons pour la première fois, mais sans explication, le roman donné à Bernard, et c'est à cet article que renvoie Barbier (n. 7845 et 9409 de son *Dictionn. des ouv. anonymes*). Nous ne savons si l'on trouve ailleurs quelques éclaircissements plus précis à ce sujet. Aussi n'affirmons-nous rien positivement.

(1) Nommé quelquefois simplement Grefeuille II à des articles sous l'un et l'autre nom, dans la *France littér.* de M. Quérard.

mis en cestui langage l'an mil CCLIII. Ces anciennes éditions au nombre de quatre furent successivement publiées à Lyon, chez Barthélemy Buyer et Guillaume Leroy, in-fol. goth., sans date, mais avant 1490. Elles sont extrêmement rares et d'un très-haut prix. L'une d'elles, celle qui parut, à ce que l'on croit, vers 1478, a été vendue 880 fr., sans les frais, chez le prince d'Essling. Une autre, imparfaite du titre, a été payée 500 fr. La première édition avec date certaine est de Janvier 1490, in-4<sup>o</sup>, sans indication de lieu. Celle de Paris, Jehan Trepperel, est de 1492, aussi in-4<sup>o</sup>. Ces éditions, et neuf ou dix autres plus ou moins précieuses, ont été décrites avec le plus grand soin, par M. Brunet (*Man. du libr.*, III, 740 et suiv.). La plus récente forme la 18<sup>e</sup> livraison de la charmante collection in-16 goth., que l'on doit à M. Silvestre. M. Brunet a décrit avec la même exactitude les diverses traductions de *Pierre de Provence* en espagnol, en catalan, en allemand, en hollandais, en danois et en polonais. A l'art. *Boltz* du Manuel, parmi différentes pièces dramatiques en vers allemands, il en indique une dont le sujet est *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*. C'est sans doute la même chose que la pièce intitulée : *Historia Magelonæ*, etc., annoncée sous le n<sup>o</sup> 4974 du catalogue de M. de Soleinne. Dans la table alphabétique de ses *Recherches sur les théâtres de France*, de Beauchamps mentionne une tragédie de *Maguelonne*, par Sylvius. Aucun autre auteur à notre connaissance ne cite cette tragédie. Les nombreuses éditions, traductions, etc., du roman de *Pierre de Provence* en attestent

suffisamment le succès. Il fut surtout très en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle, et Clément Marot, témoin de la grande faveur qu'il obtenait à la cour galante de François I<sup>er</sup>, essaya en quelque sorte de se l'approprier, par l'*Épître*, qu'il donna au public (vers 1517) et qui a pour titre : *Maguelonne à son ami Pierre de Provence, elle estant dans son hospital* (3). Il joignit à l'*Épître*, espèce d'abrégé du roman, un *Rondeau* qui en offre la conclusion. Nous ignorons l'accueil que reçurent ces deux pièces; mais elles semblent froides et peu dignes d'estime. La première, de 225 vers environ, n'est remarquable que comme ancien exemple en français de ces *Héroïdes* à l'imitation d'Ovide, si accréditées au siècle dernier et aujourd'hui à peu près abandonnées. Personne n'ignore, qu'habillés à la moderne, *le vaillant chevalier Pierre, fils du comte de Provence et la belle Maguelonne, fille du roi de Naples*, figurent avantageusement dans la *bibliothèque bleue*, et tout le monde a lu l'élégant extrait de leur histoire, par le comte de Tressan. Nous terminerons en transcrivant le jugement de Chénier (4) sur l'œuvre attribuée au chanoine du XII<sup>e</sup> siècle (5) : La passion de Pierre de Provence pour la belle

(3) M. Brunet (*Manuel*, dern. édit., III, 286) attribue à Jean Marot cette épître dont il cite une édit. séparée. Nous avons suivi Lenglet du Fresnoy qui la donne à Clément.

(4) Chénier ne dit mot du chanoine, il met l'apparition de *Pierre de Provence* à la fin du règne de Charles VI, ou sous le règne de Charles VII, et il pense que l'ouvrage est tiré de quelque ancien roman provençal, composé sous la maison d'Anjou quand elle gouvernait à la fois la Provence et Naples... Tout cela ne peut être vrai si l'auteur est réellement Bernard de Tréviès, lequel a vécu sous Louis VII et sous Philippe Auguste.

(5) Voy. aussi ce que dit le savant Fauriel, *Histoire de la Poésie provençale*. III, 181-183.

« Maguelonne, la gloire qu'il acquiert dans les tournois, les trois anneaux qu'il lui donne, sa fuite avec elle, les trois anneaux enlevés par un épervier, la séparation des amants occasionnée par cet accident même, les malheurs qu'ils éprouvent séparément, leur réunion dans un hospice où la princesse, déguisée en sœur converse, prodigue des secours à son amant malade et lui sauve la vie sans le reconnaître et sans en être reconnue; les trois anneaux retrouvés: tant d'événements terminés par un dénouement heureux, tel est le roman de *Pierre de Provence*. Il dut plaire à nos aïeux, qui savaient aimer. Il y a bien quelquefois un peu de fadeur; mais il y a du véritable amour et le charme de ce naturel qu'on remarque dans le fabliau d'Aucassin et de Nicolette. L'ouvrage est d'ailleurs sagement composé. L'unité d'action y est observée avec rigueur, et, contre l'habitude de nos vieux romanciers, de quelques-uns même de nos romanciers modernes, rien ne détourne un moment de l'intérêt qu'inspirent les principaux personnages. (*Discours sur les romans français*, dans les *OEuvres* de Chénier.) B-L-U.

**TRÉVIRANUS** (GODEFRIED REINHOLD), médecin, physiologiste distingué, naquit à Brême le 4 février 1776. Son père était négociant. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale et s'y distingua par ses progrès dans les mathématiques. Dès ses premières années il s'attacha aussi avec zèle à l'étude des sciences physiques et naturelles, et c'est ce qui décida sa vocation pour la médecine. Ce fut à Gœttingue qu'il reçut son in-

struction médicale et qu'il obtint le grade de docteur, le 4 septembre 1796. Sa dissertation inaugurale qu'il soutint alors eut pour objet la physiologie, aux progrès de laquelle il devait puissamment contribuer. Elle est intitulée: *De emendanda Physiologia*. L'année précédente on avait déjà vu paraître de lui un mémoire sur la force nerveuse, qui est inséré dans le premier volume des *archives de physiologie* de Reil. Aussitôt après son admission au doctorat, il se rendit à Brême, pour y exercer sa profession, et il ne tarda pas à être nommé professeur de mathématiques et de médecine au lycée de cette ville. Dès le début de sa carrière médicale, Tréviranus fut investi de la confiance de ses concitoyens, et il eut bientôt une clientèle nombreuse. Ses travaux pratiques ne l'empêchèrent pas de se livrer sans relâche à ses études favorites, sur les sciences physiologiques, physiques et naturelles sur lesquelles il ne cessa pas de publier des écrits importants. Sa vie retirée, tranquille et toute consacrée à l'étude était cause qu'il trouvait du temps pour tout. Les savants et les naturalistes d'Allemagne ont assez généralement l'habitude de faire des voyages pour leur instruction; Tréviranus n'en fit que deux en sa vie; un à Paris en 1810 et un autre à Heidelberg en 1829, pour assister au congrès des naturalistes et médecins Allemands. Il fit paraître en 1802 le premier volume de sa *Biologie*, ouvrage d'une haute portée, qui a surtout fondé sa réputation, et sa dissertation inaugurale contenant déjà le germe des idées qui y sont développées. De nombreux systèmes de médecine se succédèrent pendant la vie de Tréviranus; il ne



se laissa dominer par aucun; et même en physiologie il prit rang parmi les éclectiques. Pour la publication de quelques-uns de ses écrits il s'associa Ludolf Christian Tréviranus, son frère, professeur à Rosstock, et le professeur Tiedemann. L'affaiblissement de sa santé, qui commença à se faire sentir en 1832, ne ralentit pas son application au travail. Il mourut le 16 février 1837. « Tréviranus, dit le professeur Tiedemann, son biographe, était également remarquable, comme homme et comme savant. Simple, modeste, sans prétention, indulgent, il savait rendre pleine justice au mérite des autres. Tous ses écrits prouvent un esprit droit et vigoureux, un raisonnement juste et sévère. Par suite de ses profondes études sur le cadavre et par ses immenses connaissances des travaux de ses prédécesseurs, il n'était jamais partial, ni exclusif. « Jamais il ne publiait comme des découvertes des choses connues depuis longtemps. Dans toutes ses recherches, il s'efforçait d'analyser les phénomènes de la vie, puis, par des expériences ingénieuses et soigneusement disposées, il s'efforçait d'apprécier leurs rapports de causalité. Cette méthode dont il sut ne pas s'écarter le mit sur la voie de découvertes importantes à la fois par leur exactitude et leur haute portée. » Voici l'indication de ses principaux ouvrages :

1<sup>o</sup> *Fragments physiologiques*, Hanovre, 1797-1799. 2 vol. in-8<sup>o</sup> (allemand); 2<sup>o</sup> *Biologie, ou philosophie de la nature vivante pour les naturalistes et les médecins* (en allemand), Gœttingue, 1802-1822, 6 volumes in-8<sup>o</sup>. Ce grand ouvrage n'a pas été terminé. Le but de l'auteur

a été d'y exposer l'histoire de la vie organique de ses phénomènes et de ses lois. Il a pris la physiologie au point où l'a laissée Haller et a voulu la conduire jusqu'à nos jours; de plus il y a rassemblé un nombre immense de faits et déployé une vaste érudition. 3<sup>o</sup> *Sur la structure interne des arachnides* (allemand), Nuremberg, 1812, in-4<sup>o</sup> avec cinq planches. 4<sup>o</sup> *Dè protei anguineï encephalo et organis sensuum disquisitiones zootomicæ, cum figuris*, Gœttingue, in-4<sup>o</sup>. Ce volume se trouve aussi dans le 4<sup>o</sup> volume des Mémoires de la Société royale de Gœttingue. 5<sup>o</sup> *Mélange d'anatomie physiologique* (allemand), Gœttingue et Brême, 1816-1821, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. Le frère de l'auteur a eu part à la publication de cette collection qui contient des travaux importants. 6<sup>o</sup> *Addition à l'anatomie et à la physiologie des organes des sens de l'homme et des animaux* (allemand), Brême, 1828, in fol. avec 4 planches. Ce volume contient les organes de la vue. 7<sup>o</sup> *Lois et phénomènes de la vie organique* (allemand), Brême, 1831-1833, 2 vol. in-8<sup>o</sup> : c'est un abrégé de sa Biologie, avec addition des découvertes qui ont été faites depuis sa publication. 8<sup>o</sup> *Addition pour l'éclaircissement des phénomènes de la vie organique*, 1835, 3 cahiers in-8<sup>o</sup>. 9<sup>o</sup> Tréviranus a encore publié, conjointement avec son frère et le professeur Tiedemann, un journal de physiologie, qui contient de nombreux Mémoires de lui. Le 1<sup>er</sup> volume a paru en 1824, il en a paru dix cahiers in-4<sup>o</sup> jusqu'en 1835. 10<sup>o</sup> Enfin on trouve encore quelques travaux de Tréviranus dans divers recueils périodiques. G—T—R

**TREVISE** (JÉRÔME DE) OU TRÉVIGI, peintre, né à Trévise, en 1508, et dont on croit que le nom de fa-



mille était Pennachi, fut élève de Paris Bordone, et surnommé *le jeune* pour le distinguer d'un autre Jérôme, également de Trévise, et élève de Squarcione. Dirigé par les conseils de l'habile maître qu'il avait choisi, de Trevigi chercha à améliorer son style, et à y mettre plus de choix que dans celui que suivait ordinairement à cette époque l'école vénitienne. L'étude assidue qu'il fit de Raphael et de l'école romaine contribua beaucoup à agrandir sa manière. Il n'existe qu'un petit nombre de ses tableaux à Venise; c'est à Bologne qu'il a laissé les plus grandes preuves de son talent, particulièrement dans l'église de Ste.-Pétronne, où il a peint à l'huile *l'histoire de saint Antoine de Padoue*, tableau remarquable par le jugement, la beauté, la grâce, l'extrême finesse du pinceau, et le plus heureux mélange des deux écoles. Cet habile peintre se serait placé au premier rang des artistes de son temps; mais il fut détourné de la peinture par l'état d'ingénieur militaire qu'il avait embrassé. Appelé en Angleterre par des amateurs de son talent, il fut présenté à Henri VIII qui le prit à son service, lui alloua une pension de 400 couronnes et l'employa, non-seulement comme peintre, mais comme ingénieur et architecte. L'exemple du roi, et surtout les beaux ouvrages du peintre, engagèrent la noblesse anglaise à lui commander de nombreux travaux, et en peu de temps il amassa une fortune considérable, dont il ne jouit pas longtemps. En 1544, le roi Henri VIII l'ayant chargé de diriger le siège de Bologne, en qualité de principal ingénieur, il fut tué d'un coup de canon, en donnant ses ordres pour les travaux à l'âge de 36 ans.

**TREVISE (EDOUARD-ADOLPHE CASIMIR-JOSEPH MORTIER, duc de)** pair et maréchal de France, né à Cambrai en 1768, d'une famille de bourgeoisie fit dans cette ville des études qui restèrent incomplètes par suite de son engagement dans un régiment de cavalerie où il ne servit que quelques mois. Revenu dans sa famille aux premiers temps de la Révolution, il en embrassa la cause avec beaucoup de zèle, et voulut la servir dans la carrière des armes pour laquelle il avait conservé un goût très-prononcé. Pour cela il demanda dans le corps des carabiniers une sous-lieutenance qui lui fut accordée par le roi constitutionnel le 11 septembre 1791. Mais la création des bataillons des volontaires nationaux étant survenue à la même époque, il s'enrôla dans l'un de ceux que forma le département du Nord, et y fut nommé capitaine au scrutin des soldats. Ce fut à la tête de cette troupe qu'il se trouva à la malheureuse affaire de Quiévrain, puis à celle de Jemmapes qui fut plus heureuse et qu'il fit sous Dumouriez, toutes les campagnes de la Belgique dont la bataille de Nerwinde fut le fait le plus remarquable (*voy. Dumouriez, LXII, 147*), Mortier s'y fit remarquer, et il se distingua également à la prise de Maestricht et de Namur. Après la retraite du mois de mars 1793, il défendit très-courageusement, avec un petit nombre de soldats les approches de Valenciennes, puis celles du camp de Farnars. Sa conduite ne fut pas moins distinguée à la bataille d'Hondscoote, et au déblocus de Maubeuge, où il fut blessé d'un coup de mitraille, en s'emparant du village de Dourler qui fut pris et repris trois fois par le bataillon dont il était le chef.

Mortier combattit encore à la tête de la même troupe à Fleurus, à Bruxelles et à Louvain, ainsi qu'à l'attaque du fort Saint-Pierre, à Maestricht, dont il s'empara par capitulation. Nommé adjudant-général, il passa à l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse commandée par Lefèvre, et y fit la campagne de 1796 où il se distingua surtout au passage de la Sieg et au combat d'Altenthirchen. Chargé dans cette occasion de tourner la position de l'ennemi il défit complètement le prince de Wurtemberg, et lui prit six mille hommes avec onze pièces de canon. A la bataille de Friedberg, toujours en tête de l'avant-garde, il passa la Nidda, attaqua sur les hauteurs de Wielendorf le centre de l'armée ennemie, lui fit deux mille prisonniers et se rendit maître de la position. Il fut chargé ensuite par Kleber de porter au général autrichien Wartenstein, qui commandait dans Francfort, une capitulation qui fut signée le même jour. Il poursuivit ensuite ce général au delà du Mein, lui fit encore beaucoup de prisonniers, s'empara de divers magasins et le força d'évacuer Wurtzbourg, en se repliant sur Bamberg. Au 6 août 1797, il remplaça l'adjudant général Richepanse qui venait d'être blessé, et, après de vives attaques, obligea à capituler le fort de Rothemberg, où l'on trouva deux mille fusils et soixante pièces de canon. Chargé ensuite par le général Hâtry de traiter directement avec l'électeur, il fit deux voyages à Aschaffembourg et y conclut une convention d'après laquelle les Français occupèrent Mayence le 30 décembre de la même année. Après tant de succès Mortier n'était pas encore général. On lui offrit le grade de ma-

réchal de camp; mais il aima mieux prendre le commandement du 23<sup>e</sup> régiment de cavalerie à la tête duquel il ne fit qu'une seule campagne. Forcé, en quelque façon, quelques mois plus tard, d'accepter un brevet de maréchal de camp, il alla se mettre en possession de ce grade aux avant-postes de l'armée du Danube, et après avoir forcé de se retirer le corps autrichien qui occupait Lipzingen, il exécuta plusieurs charges vigoureuses, et fit encore un grand nombre de prisonniers. Nommé général de division le 25 septembre 1799, il passa à l'armée d'Italie où il reçut le commandement de la 4<sup>me</sup> division, et se trouva au passage de la Limath défendu par les Russes qui furent enfoncés après une vive résistance. Mortier se signala encore dans les combats qui précédèrent et suivirent la prise de Zurich, et il soutint à Mutzen avec sa seule division tous les efforts du corps de Rosenberg qui formait à peu près la moitié de l'armée russe. Après la défaite du général Khorsakow et la mort de l'autrichien Hotze, Masséna, qui commandait l'armée française, marcha vers Schwitz pour combattre Suwarow, et l'ayant rencontré il l'attaqua avec la seule division Mortier et une brigade de Lecourbe, le battit à plusieurs reprises, se rendit maître de la position, et après l'avoir vivement poursuivi, le força d'évacuer entièrement le territoire helvétique. Après avoir ensuite fait une campagne à la tête d'une division de l'armée du Danube sous les ordres de Jourdan, il fut nommé commandant de la division de Paris par un arrêté du gouvernement consulaire, et remplit ces importantes fonctions jus-

qu'à la rupture du traité d'Amiens, où il fut nommé commandant d'un corps d'armée que le premier consul destinait à l'invasion du Hanovre. Ayant quitté Nimègue le 14 avril 1806 avec quinze mille hommes, il traversa le Wahal et marcha contre les troupes hanovriennes qui se concentraient dans les environs de Diphowitz et de Daya. Ses dispositions furent si bien prises, qu'après quelques combats de peu d'importance le feld-maréchal Waldmoden, qui commandait les troupes hanovriennes signa (9 juin 1806), à Sublinger, une espèce de capitulation qui rendit les Français maîtres de tout l'électorat, et plus particulièrement des embouchures de l'Elbe, du Weser, et de la place de Nieubourg où l'on trouva beaucoup d'artillerie, de munitions de guerre, et où Mortier put établir son quartier-général. Par suite de la même convention, l'armée hanovrienne dut se retirer derrière l'Elbe; mais le premier consul n'ayant pas approuvé cette clause, il fallut que le général Walmoden se rendît à discrétion et qu'il mit bas les armes, que son armée fût dissoute, et que ses troupes s'engageassent à ne pas servir contre la France à moins d'être échangées. Le premier consul fut très-content de tout ce que Mortier avait fait dans cette courte expédition, et l'ayant aussitôt fait venir à Paris, il le nomma un des quatre commandants de la garde des consuls, l'attachant plus spécialement à l'arme de l'artillerie. A son avènement au trône impérial, il le comprit dans les premières nominations de maréchaux (mai 1804) et le créa grand officier de la Légion d'Honneur. En 1806 le maréchal Mortier commanda un des corps de la grande armée en

Allemagne, où il débuta au moment de la bataille d'Ulm. Ayant été détaché sur la rive gauche du Danube, afin de s'opposer à l'armée russe qui venait au secours des Autrichiens, et s'étant enfoncé pour lui résister dans l'étroit défilé de Diernstein, il eut à soutenir un combat opiniâtre et dans lequel il fit cinq mille prisonniers et s'empara de plusieurs pièces de canon, bien qu'il n'eût eu que son corps d'armée qui fût engagé. Le lendemain ayant fait une reconnaissance sur sa droite pour se réunir à la division Dupont qui était sous son commandement, il faillit être pris avec son escorte par quinze cents Russes et ensuite par un corps plus nombreux auquel il résista avec ses quatre mille hommes étant parfaitement secondé par le major Henriot qui se mit à la tête de la colonne: « Camarades, dit ce brave officier, « nous sommes attaqués par trente mille Russes, et nous ne sommes que quatre mille; mais les Français ne comptent pas leurs ennemis; nous leur passerons sur le ventre..... » Le régiment tout entier répondit avec enthousiasme à cette courte et énergique harangue. Le maréchal se plaça au centre de la colonne, et en quelques minutes l'ennemi enfoncé dans le centre prit la fuite de toutes parts. Ce fut dans le désordre de cette déroute que les Russes mirent le feu au village de Loiben où se trouvaient cinq cents de leurs blessés; et tous ces malheureux périrent dans les flammes. Ce combat l'un des plus mémorables de cette brillante campagne que termina la bataille d'Austerlitz, en fut aussi l'un des plus meurtriers et il fit le plus grand honneur au maréchal Mortier, qui fut ensuite

chargé d'opérer à la tête du huitième corps, composé de troupes gallo-bataves, dans la Hesse et le Hanovre. Il occupa la ville de Cassel le 1<sup>er</sup> octobre et soumit tout le pays sans combats. Au moment de l'armistice du mois de novembre il gardait les embouchures de l'Elbe, du Weser, et il pressait le siège de Hamell et de Nieubourg qu'il força de capituler à la reprise des hostilités. Sa division, qui formait l'extrême gauche de la grande armée, commandée par l'empereur, s'avança par le Mecklembourg vers la Poméranie suédoise. A son approche, toutes les troupes de cette nation se retirèrent à Stralsund où il fallut les resserrer afin d'en faire le siège. Vers la fin de février les batteries étaient achevées; mais l'armée française était nombreuse, et les assiégés firent plusieurs sorties qui furent repoussées. Le maréchal, s'étant éloigné momentanément de cette place pour attaquer Colberg, fut bientôt obligé de revenir sur ses pas au secours du général Grand-Jean qu'il avait laissé devant Stralsund; et il obtint à Ancklam un avantage important, dans lequel le général suédois Armfeld fut grièvement blessé, et peu de jours après il signa un armistice qui lui fut proposé, et alla se réunir à la grande armée avec le huitième corps qu'il commanda à la bataille de Friedland. La valeur qu'il déploya encore dans cette occasion lui valut le titre de duc de Trévise, et la paix ayant été conclue à Tilsitt il passa à l'armée d'Espagne où il commanda le cinquième corps qui concourut au siège de Sarragosse en 1809. Après la prise de cette ville il fut envoyé avec le même corps d'armée en Castille sur les frontières du Por-

tugal où il eut à combattre l'insurrection devenue en ce moment presque générale dans ces contrées. Il gagna le 18 novembre la bataille d'Ocana où soixante mille Espagnols furent vaincus par moins de trente mille Français. Secondant ensuite les opérations du maréchal Soult contre Badajoz, il fut chargé du siège de Cadix qui ne put être continué faute d'artillerie et de moyens suffisants. Il défit encore les Espagnols le 19 février 1811, à la bataille de Géborá ; puis il fut appelé hors de la Péninsule pour faire partie de la grande armée destinée à l'expédition de Russie. Napoléon lui donna encore dans cette occasion un poste de faveur et de confiance, ce fut le commandement de la jeune garde. Lorsque l'armée française occupa Moscou, le duc de Trévise fut nommé gouverneur du Kremlin, et il y fut laissé avec sa division, lorsque l'armée commença sa retraite. On sait que, selon les ordres qui lui avaient été donnés par Napoléon (*voy. ce nom au Supplément*), il fit sauter ce château, et se mit en marche pour rejoindre l'armée qu'il n'atteignit qu'à peu de distance de la Berezina, où il fut attaqué par un corps russe, auquel il résista avec autant de force et de valeur que le permettaient des circonstances aussi critiques. Lorsque cette terrible retraite fut achevée, il se rendit à Francfort-sur-le-Mein, où il réorganisa la jeune garde dont il eut encore le commandement dans la campagne de 1813, et qu'il conduisit aux batailles de Lutzen, de Dresde, de Leipzig et de Hanau ; puis dans la campagne d'hiver que termina la prise de Paris. Obligé de se retirer sur cette ville

conjointement avec le duc de Raguse, il y défendit avec beaucoup de valeur dans la matinée du 31 mars les approches de la butte Montmartre. Mais le duc de Raguse ayant conclu un armistice, il fut obligé d'y adhérer, et comme lui il se retira avec son corps d'armée vers Fontainebleau, où l'Empereur venait d'arriver. La défection de Marmont l'ayant ensuite obligé de se soumettre, il envoya son adhésion au gouvernement provisoire qui venait de proclamer la royauté des Bourbons (*Voy. Talleyrand*, tom. LXXXIII). Nommé aussitôt après commissaire extraordinaire du roi dans la division militaire de Lille, il en fut gouverneur et reçut la croix de Saint-Louis avec le titre de pair de France. Lors du retour de Napoléon en 1815, Louis XVIII lui destina le commandement d'un corps de réserve qu'on voulut former à Péronne; mais l'on sait combien les projets de cette époque furent mal conçus et mal exécutés. Celui-là était déjà abandonné lorsque le roi partit de Paris dans la nuit du 19 au 20 mars, se dirigeant sur Lille qui devait être son dernier asile, et où il pouvait faire une longue résistance. Cette place devait être commandée par le duc de Trévise, et le roi l'y envoya quelques jours avant son départ de Paris. Le duc d'Orléans, qui avait été son compagnon d'armes à Jemmapes, à Valmy, était resté depuis cette époque fort étroitement lié avec lui. Depuis la Restauration surtout ils n'avaient pas cessé d'être dans la meilleure intelligence. Ce fut donc une bien bonne occasion que leur donna le trop confiant Louis XVIII, de resserrer encore davantage les nœuds de cette intimité. Le duc

d'Orléans étant arrivé à Lille quelques jours avant Louis XVIII, on ne peut pas douter de l'empressement avec lequel le duc de Trévise l'y reçut et lui remit le commandement. Dès ce moment tous les deux ne furent plus occupés que des moyens, non pas de fortifier sur ce point la puissance de Louis XVIII et de le mettre à même d'y résister longtemps, mais au contraire d'assurer son départ et de préparer sa retraite dans l'étranger. Dès qu'il fut arrivé, tous les deux accoururent pour annoncer à S. M. que toutes les troupes de la garnison étaient dans les plus mauvaises dispositions à son égard, et qu'il était impossible qu'il y restât plus longtemps. Le maréchal Mortier offrit même de l'accompagner pour sa sûreté jusqu'à l'extrême frontière. Louis XVIII épouvanté accepta sans hésiter, et il licencia et renvoya avec autant d'imprévoyance que de maladresse sa garde fidèle et le petit nombre de serviteurs dévoués avec lesquels il aurait pu faire dans la place une longue résistance et attendre les secours de la coalition qui se formait, ce qu'il n'ignorait pas. Ne comptant pas là dessus, il partit aussitôt pour la Belgique, et le duc de Trévise l'accompagna seulement jusque sur les glacis de la place. Quant à son bien-aimé cousin, le duc d'Orléans, il se rendit en Angleterre, pour y habiter sa modeste demeure de Twickenam; mais avant de quitter la France, il fit au maréchal les adieux les plus touchants, et d'où l'on pourrait conclure, si l'on n'en connaissait pas d'autres preuves, comme nous l'avons dit dans notre *Histoire de Louis-Philippe*, qu'il y avait entre eux autre chose que des sympathies militaires. « Je n'oublierai ja-

« mais, lui dit-il, ce que j'ai vu de vous pendant le temps que nous avons passé ensemble. J'admire votre loyauté et votre courage, autant que je vous estime et que je vous aime ; et c'est de tout mon cœur, mon cher maréchal, que je vous souhaite la prospérité dont vous êtes digne, et que j'espère encore pour vous : » La lettre était terminée par cette phrase encore plus significative « Je me fie à ce que votre patriotisme si pur, pourra vous suggérer de mieux pour les intérêts et l'honneur de la France. » Revenu à Paris, le maréchal Mortier y fut parfaitement reçu par Napoléon qui le nomma un de ses pairs et le chargea d'inspecter les places frontières de l'Est et du Nord. Pour le moment le duc n'eut pas d'autre part au gouvernement ; mais c'en fut assez pour lui faire perdre son titre de pair après le second retour du roi. Mais aussitôt après la dissolution de la chambre introuvable en 1816, il fut nommé gouverneur de la quinzième division militaire à Lyon. A la même époque il fut nommé membre de la chambre des députés par le département du Nord, puis rétabli à la chambre des pairs, par ordonnance de Louis XVIII du 9 mars 1819. Il avait été l'un des membres du conseil de guerre qui fut chargé de juger le maréchal Ney, et qui en se déclarant incompetent fut cause du renvoi à la chambre des pairs qui le condamna à mort, ce que n'eussent certainement pas fait les maréchaux de France s'ils avaient retenu la cause, comme l'espéraient tous les amis du maréchal. Du reste se bornant à ses fonctions dans la chambre des pairs, où il vota toujours avec le parti libéral ou révolu-

tionnaire, le maréchal Mortier prit peu de part au gouvernement, tant que régna la branche aînée des Bourbons ; mais dès que fut consommée la révolution de 1830, il devint un des généraux les plus en faveur auprès du roi Louis-Philippe. Partout il eut la première place, et la plus grande part dans les bénéfices ; mais ce fut précisément cette position si digne d'envie qui fut cause de sa mort. Selon sa coutume il était un des premiers dans le cortège qui accompagna Louis-Philippe au cinquième anniversaire de son intronisation ; et il fut une des premières victimes qu'immola Fieschi (*Voy. ce nom, LXIV, 146*) le 28 juillet 1835. Le roi qui, dans cette occasion, fut sauvé, presque miraculeusement, ainsi que trois de ses fils, lui donna de grands regrets, et il fut inhumé en grande pompe aux Invalides, dans un monument que lui éleva la munificence royale. M—D—J.

**TRICASSO DA CERASARI** (PATRICE) était né à Mantoue dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il embrassa la règle de Saint-Dominique, à Naples, au couvent de Saint-Pierre martyr, où il avait un oncle (*Jean Tricasso*), qui enseigna la métaphysique dans cette maison, en devint prier, et écrivit quelques traités philosophiques demeurés manuscrits. Les Pères Quétif et Echard, sur la foi de Vallius, et contrairement à l'autorité d'Altamura et de Rovetta, ont fait vivre les deux Tricasso dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle (*Voy. Scriptor. Ord. Prædicator, II, 444 et 466*). La date des ouvrages de Patrice prouve que Vallius se trompait d'une centaine d'années, et qu'il faut placer en 1526 et 1530 (au lieu de 1626 et 1630) les



époques où florissaient l'oncle et le neveu. Ce dernier était un théologien distingué et un grand mathématicien, mais on l'accusait de pousser la curiosité jusqu'à l'indiscrétion. Aussi tous ses livres ont-ils été sévèrement défendus. Ils roulent sur les sciences occultes, dont Patrice paraît s'être occupé toute sa vie. Il s'était surtout appliqué à la chiromancie, et l'on peut dire qu'il est un des classiques du genre. Lorsqu'il entreprit d'écrire sur ce sujet, il le fit avec tant d'enthousiasme, qu'il se croyait, dit-il lui-même, *come agitato di furor divino*. On a de lui : I. *Esposizione del libro di Chyromanzia da Bartolomeo Cocle*, Bolognese, Venise, Ravano, 1535, in-8°. Une première édition avait paru dans la même ville, en 1531, aussi in-8°, sous le titre d'*Esposizione sopra il Cocle*. II. *Chiromanzia ingenuosamente extrata da i libri de Aristotele et altri philosophi naturali*, Venise, 1535, in-8° fig. en bois ; plusieurs éditions, même format, et avec le titre d'*Epitoma Chyromanzia*, etc. La plus complète a 78 figures, 29 de plus que les précédentes. Cette édition, que nous avons sous les yeux, ne porte sur le titre ni date, ni nom de lieu et d'imprimeur, mais on lit à la fin : *Stampato in Venetia per Agostino da Bindoni, Serenissimo Principe Andrea Gritti gubernante*. 1538. Tricasso travaillait depuis longtemps à cet ouvrage. Dès 1538 son manuscrit, presque terminé, lui avait été enlevé par un Milanais qu'il nomme *Giovan. Giacomo, detto il Viscontino*. Les amis de l'auteur parvinrent à le lui faire restituer, après toutefois que le Milanais en eut copié le texte et les figures. M. Marie Guichard dit que

le livre de Tricasso est très-digne d'être remarqué et que c'est là et dans Sicler que Salgues et Collin de Plancy ont puisé. Nous avons de ce livre une traduction française anonyme, dont la première édition, croyons-nous, est celle qui est annoncée sous le n° 173 du Catalogue Belvisi (Paris, Silvestre et Janet, 1847, in 8°). Elle est intitulée : *La Chiromancie de Patrice Tricasse de Cerasari Mantouan, de la dernière revue et correction de l'auteur et naguère fidèlement traduite de l'italien en langage françois*. Paris, sans nom d'imprimeur, 1546, in-8°, fig. en bois ; réimprimée dans la même ville, suivant Duverdier, par Claude Fremy en 1560, et par Ambroise Drouart en 1583. Nous connaissons encore, dit Drouart, une édition sans date ; enfin le Catalogue de M. de Morel-Vindé (n° 821) en indique une de Paris, 1641, in-8° comme les précédentes. Dans le Catalogue de beaux livres anciens et modernes, etc., de M. le comte de Saint-M\*\*\*, membre de la société des Bibliophiles français, Paris, Crozet, 1840, in-8°, nous trouvons cette traduction ainsi indiquée, sous le n° 503 : *La Chiromancie de Tricasse Mantouan, traduit de l'italien*. Paris, Drouart S. D. in 8°. Le catalogue de M. Morel de Vindé en annonce une réimpression de Paris, 1641, in 8° (Voyez n° 811). Au trente-cinquième chapitre de son fameux traité *De incertitudine et vanitate scientiarum*, H. C. Agrippa s'était moqué de la Chiromancie, et, parmi ceux qui ont écrit sur cette science frivole et, selon lui, comme selon nous, dépourvue de toute raison, il avait cité Tricasso, qui en fut très-courroucé, et, pour venger



sa science chérie et lui-même, dans le dernier chapitre de son *Epitoma*, il malmène fort le critique qu'il appelle *Cornelio Harpia*, parce que, dit-il, *ad altro non attende que maculare la fede di Cristo*. III. *La Geromanzia di Pietro d'Abano tradotta du latino in Italiano*. Venise, Trojano, 1541, in-8°, réimprimé par le même en 1550, et plusieurs fois depuis par d'autres, en un ou deux volumes (*Voyez Albano, I, 23*). IV. *Interpretazione de Sogni*. Venise, 1546, in-8°. C'est une traduction de l'ouvrage arabe d'Achmet, fils de Selim (*Voyez Achmet, I, 146*) faite sur la version latine de *Leo Tuscus*. D'après Haym, il semblerait que Tricasso a été aussi l'éditeur de cette version latine, composée elle-même sur une ancienne traduction grecque de l'original. — Baudouin van Ronssou ou *Ronsssoeus*, médecin du XVI<sup>e</sup> siècle, né à Gand, a publié : *Tricassi Cerasariensi Mantuani Enarratio principiorum Chiromantiae; Ejusdem Opus Chiromanticum; item Chiromantia incerti auctoris*; traités auxquels il a joint une *Brevis Isagoge in Chiromantiam* de sa façon, le tout formant un volume in-4° imprimé en 1560, à Nuremberg, chez Jean Montan et Ulrich Neuber (*Voyez les Mém. littér. de Paquot, édit. in-8°, t. III, p. 111*).

B—L—U.

**TRICHA**, écrivain grec du quatorzième siècle, sur le compte duquel nous convenons ne point avoir de renseignements. Il est parvenu de lui une pièce de vers sur les règles de la prosodie accompagnée d'explications en prose. Un helléniste italien, Fr. de Furia, l'a publiée pour la première fois à Leipsig en 1814, dans un volu-

me où 73 pages lui sont consacrées et où elle est accompagnée d'écrits inédits d'Elie de Crète et d'Hérodien, auteurs qui ont jusqu' alors, comme Tricha, exposé les règles de la métrique. B—N—T.

**TRIEST** (PIERRE-JOSEPH) naquit à Bruxelles le 31 août 1760, d'une famille bourgeoise complètement étrangère à la noble maison flamande qui avait fourni au siège épiscopal de Gand, l'un de ses plus illustres Prélats (*Voy. ce nom, XLVI, 519*). Il annonça, dès l'âge le plus tendre, les vertus qui plus tard lui méritèrent le glorieux surnom de Vincent de Paul *de la Belgique*. Ses heures de récréation, lorsqu'il fréquentait le collège, étaient employées à visiter des malades, des infirmes auxquels il consacrait toutes ses petites économies. Prêtre en 1785, après avoir avec distinction achevé ses études à l'université de Louvain, et passé quelques années au séminaire de Malines, il se dévoua spécialement à l'instruction des enfants pauvres et des jeunes ouvriers. Il eut beaucoup à souffrir de la persécution révolutionnaire, au temps de l'occupation française. Ce fut à partir de 1814, qu'il songea d'une manière sérieuse à créer les belles institutions de philanthropie chrétienne qui devaient faire inscrire un jour son nom sur la liste des bienfaiteurs de l'humanité. Dès lors il s'appliqua sans cesse à réunir les ressources nécessaires; et les secours qu'il recueillit de toutes parts, joints à son patrimoine et au superflu que lui laissait, grâce à de continuelles privations, le modeste traitement de chanoine du diocèse de Gand, lui permirent de fonder vingt-six maisons de charité, entre autres l'institut des sourds-muets réunis

aux aveugles et celui des sourdes-muettes de sa ville natale. Ses œuvres les plus remarquables commencèrent en 1803, lorsqu'il fut nommé à la cure de Lovendegem près de Gand. Dès la même année il commença l'institution des *Sœurs de la charité de Jésus et de Marie* qui eut des bases si modestes, qu'il commença en plaçant trois filles pieuses dans une petite chambre qu'il avait louée, et dont les résultats ont surpassé les prévisions et l'attente du fondateur. Animé par son succès et plus encore par l'inspiration intérieure, l'abbé Triest, pressentant de plus en plus sa belle vocation, se livra de plus en plus aussi à l'œuvre importante qu'il avait entreprise. Il n'avait pourtant point la pensée de former de sa communauté un institut nouveau. Il désirait tout simplement faire affilier ses filles aux Sœurs de charité de Saint-Vincent de Paul, que le Gouvernement venait de reconnaître, et en conséquence la communauté de Lovendegem sollicita pour lui cette faveur par une requête ; mais quoique l'évêque de Gand, Fallot de Beaumont, eût appuyé cette demande de sa médiation, l'affaire ne réussit pas à Paris. Le 13 février 1805, on répondit par un refus de reconnaître la maison de Lovendegem comme affiliée à la congrégation des *Filles de la Charité*. Ce refus était motivé principalement sur la différence de langage. Sans se déconcerter, l'abbé Triest comprit au contraire que cette affiliation à la congrégation de France aurait entraîné le libre essor de son zèle, et les développements de son institution. Il résolut donc de se maintenir indépendant et se mit à composer, pour sa jeune communauté des règles

ou constitutions, car en homme sage il ne s'était pas hâté de faire ces règles, dès les premiers moments. Il prit dans les statuts des différents ordres ce qui lui parut meilleur et plus convenable à ses desseins, et y ajouta de nouvelles dispositions, frappantes par leur prudence et leur sagesse. Mais la règle vivante était sa propre conduite. Disons tout de suite qu'il se levait tous les jours à trois heures, quelquefois plutôt, pour remplir ses exercices, apprendre aux sœurs les réglemens, et pour les soutenir par son exemple. Mgr. de Beaumont, comprenant son œuvre et le parti qu'il pourrait tirer de son zèle, résolut de le faire venir à la ville épiscopale et visita son établissement en compagnie du Maire de Gand et du Préfet de l'Escaut, qui admirèrent l'institution naissante. Quelque temps après, les autorités civiles et ecclésiastiques attirèrent à Gand le curé de Lovendegem, qui s'établit dans l'ancienne abbaye de Terhaegen, vendue à un fabricant, mais restée inoccupée. Ce fut le 30 juillet 1805 que l'abbé Triest en prit possession, mais avec si peu de ressources que lui et les six sœurs qu'il avait réunies, furent obligés, pendant quelque temps, de coucher sur des chaises et des paillassons, et qu'une des sœurs, étant tombée malade à force de fatigues et de travaux, un voisin généreux lui apporta un lit pour qu'elle pût s'y reposer et se rétablir. Muni de lettres de recommandation, données par l'Évêque du diocèse et le Préfet du département, Triest vint à Paris au printemps de 1806 ; vit le cardinal Caprara, légat à latere, qui lui dit que le Pape approuvait l'institut des Sœurs de la Charité, et lui promit son influence pour le

faire approuver du Gouvernement français. Napoléon, par un décret du 25 juin de la même année, approuva en effet le nouvel institut de Gand, sous le nom de *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, et, par un décret impérial du 18 septembre 1806, fit don à cette communauté de l'abbaye de Terhaegen, qui est devenue la maison mère de la société nouvelle. Les soins que donnait à ses religieuses le charitable fondateur n'absorbaient pas néanmoins tous ses moments, et il trouvait encore le moyen de se livrer au soin des malades. Mais tous les résultats heureux des entreprises de l'abbé Triest ne s'obtenaient pas sans beaucoup de peines ni sans difficultés. Néanmoins il avait le bonheur de conserver l'affection du Préfet, qui protégeait ses œuvres, et l'estime, la faveur même de l'Évêque, qui par une distinction rarement accordée au mérite du genre de celui de l'abbé Triest, le fit, en 1807, chanoine honoraire de la cathédrale de Saint-Bavou. Bientôt Triest sentit le besoin d'étendre ses bienfaits aux deux sexes et à tous les âges; il institua, sous la protection et l'invocation de saint Vincent de Paul, les *Frères de la Charité*, destinés à servir les malades, à soigner les aliénés, à instruire les sourds-muets, les pauvres et les orphelins. Cette nouvelle fondation n'eut pas des commencements aussi consolants pour le cœur de Triest. Le 28 décembre 1807, accompagné de MM. Faipoult et Dellafaille (le Maire et le Préfet), il installa trois hommes à l'hospice des vieillards, situé au lieu dit la Byloke, à Gand, qui était desservi par des mercenaires sans autorité comme sans dévouement. Les trois

siastique et qui devaient être les fondements d'une communauté des Frères de la Charité, malheureusement ne lui convenaient guère. Après des tentatives infructueuses pour leur donner une impulsion convenable, il vit qu'il ne lui restait plus d'autre moyen que de détruire radicalement ce qu'il avait fait jusque là, et de recommencer sur un tout autre pied. Ce fut donc le 7 novembre 1810 qu'il fonda à proprement parler, la communauté des *Frères de la Charité*, et qu'il leur appliqua, avec quelques modifications, la règle des sœurs, qui ainsi modifiée fut approuvée par Mgr. de Broglie, évêque de Gand. En 1816, le chanoine Triest se rendit à Rome, où Pie VII le reçut avec bienveillance et approuva la communauté et les constitutions des Sœurs de la Charité, par un bref du 9 septembre de cette année. Guillaume, roi des Pays-Bas, quoique protestant et peu disposé en faveur du clergé Belge, nomma, en 1818, le chanoine Triest chevalier de l'ordre du Lion de Belgique, et lui envoya, quelque temps après, une bible de Sacy, comme cadeau royal. Toujours animé d'un nouveau zèle, Triest fonda à Gand, en 1822, la société des *Dames de la Charité maternelle*, pour avoir soin des femmes en couches, appartenant à la classe pauvre. En 1825, il institua dans la même ville une société d'hommes sous le nom de *Frères de Saint-Jean de Dieu*, qui vont soigner les particuliers en qualité de garde-malades. Ce fut en 1830 que le zélé fondateur se vit nommer chanoine titulaire de la cathédrale Saint-Bavou, par Mgr Van de Velde, qui voulut récompenser par cette distinction ses

hautes vertus et son mérite éminent, mais qui peut-être avait déjà nommé avant lui des ecclésiastiques, qui là, comme on le voit souvent ailleurs, n'avaient pas le même titre à cette récompense. Quatre ans plus tard, le roi de Belgique, se trouvant à Gand, visita l'établissement des Sœurs de la Charité, et remit de ses mains à M. Triest, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. Ce fut vers la même époque que la société purement philanthropique et un peu philosophique, formée à Paris sous le nom de *Société Monthyon et Franklin*, décerna à notre pieux chanoine la médaille d'honneur, sur ce motif que, pour des bienfaits tels que ceux du vénérable abbé Triest, l'amour et les bénédictions des peuples ne connaissent plus de frontières. Cette médaille d'or n'avait été, dit-on, donnée que deux fois à des étrangers : la première en Russie, la seconde en Italie. Elle fut remise à l'abbé Triest, le 21 juin, par le bourgmestre de Gand, en présence du conseil de régence et de M. Paillette, envoyé de la société française et récompensé lui-même de la médaille. M. Triest, qui semblait, dans la cérémonie, tout honteux de ces louanges et de la médaille d'or, et de tout cet appareil si flatteur pour une vertu moins pure, avait pris conseil de ses supérieurs avant de laisser rendre hommage à la religion dont il était le ministre, en recevant ces honneurs si bien mérités. En 1835, le respectable chanoine, dont l'âge ne pouvait ralentir le zèle, fonda l'institut des *Sœurs de l'enfance de Jésus* pour soigner les enfants trouvés et les enfants malades au-dessous de dix ans. La santé du pieux fondateur ne répon-

dit pas toujours à ses besoins et à son zèle. Il avait beaucoup souffert de la pierre. Le 17 juin 1836, il se trouva mal, en se promenant au jardin après le dîner. On l'aida à monter à sa chambre, où une subite oppression de poitrine le mettant à deux doigts de la mort, on lui administra les derniers sacrements. Un mieux donna quelques jours des espérances illusives. Quelques heures avant sa mort, il fit venir près de lui toutes les Sœurs de la communauté, et leur demanda pardon de toutes les fautes qu'il aurait pu commettre à leur égard, les exhortant à la paix et à la bonne intelligence, à l'exactitude à leurs devoirs. Le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, il voulut encore recevoir à genoux la sainte Communion, et trois jours après, le 24 juin, il rendit son âme à Dieu, lors qu'il allait atteindre ce qu'on appelle le jubilé de cinquante ans de prêtrise. Nous ne pouvons entrer dans les détails de sa vie privée. Il nous suffit d'assurer que sous le rapport de l'étude et des exercices religieux sa journée était toujours pleine de travaux et de mérites. Il était en relation avec plusieurs évêques ou autres personnes élevées ou méritantes, qui demandaient souvent ses conseils. Selon son désir, Triest fut enterré à Lovendegem, dans un caveau construit exprès au cimetière des sœurs de la communauté. La société *Monthyon et Franklin* lui a consacré une notice intéressante dans la *Biographie des hommes utiles de tous les pays* et, en 1836, on publia à Gand une autre biographie du respectable chanoine, précédée d'une lithographie représentant ses traits,

et suivie d'une nomenclature de ses instituts et de leurs établissements.

Le gouvernement de la Belgique a fait exécuter par un des plus habiles statuaires de notre époque, M. Simonis, et placer dans l'église de Ste-Gadule, à Bruxelles, un monument funèbre très-remarquable. Sous un admirable groupe allégorique en marbre de Carrare, on voit un médaillon représentant les traits du vertueux ecclésiastique. L'inscription suivante se lit au bas :

D. O. M.  
Et pia memoria  
Petri-Josephi Triest  
Qui intelligens super egenum et pauperem  
Pertransiit beneficiendo.  
M D C C C L V I.

B-D-E-. ET ST.-T.

**TRIMBERG** (HUGUES DE), ancien poète allemand, né vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, était, dans les premières années du XIV<sup>e</sup>, maître d'école à Thurstadt, village de l'évêché de Bamberg, autrefois Babenberg, en Franconie (Bavière). Pendant quarante ans il avait exercé ce modeste emploi, n'ayant d'autre distraction que celle de recueillir des livres et d'en composer lui-même. Il s'était formé une bibliothèque d'environ deux cents volumes, collection considérable à une époque où les livres étaient rares et d'un très-haut prix. Douze de ces volumes renfermaient les propres productions de Trimberg. Cinq étaient écrits en latin et sept en allemand. Il ne reste absolument rien des premiers, et le temps n'a épargné des derniers qu'un seul ouvrage en vers, intitulé : *Der Renner* (le Coureur ou le Messager). Il contient le baron de Bielfeld, satire ingénieuse des abus qui régnaient alors dans tous les états, mais principalement parmi le cler-

gé. » On y trouve des contes assez plaisants, et un certain nombre de fables qui ne sont pas sans mérite (1). L'une d'elles, traduite en latin par Henri Bebel, et insérée dans ses *Faceti*, pourrait bien être la source d'un des chefs-d'œuvre de notre immortel fabuliste (*les animaux malades de la peste*). Bebel qualifie Trimberg d'*egregius in vernacula lingua poeta* (Voy. le curieux *Essai sur les auteurs dont les fables ont précédé celles de La Fontaine*, par M. A. C. M. Robert).

Un de nos plus savants critiques, M. Philarète Chasles, a fait du poème de Trimberg une vive et piquante analyse (2). Il présente le régent d'école comme le premier qui ait ouvert la carrière de l'observation minutieuse des caractères et des mœurs, et il ajoute que Hugues mérite d'être salué de loin comme le bisaïeul d'Addison, de Sterne et de Swint. Pour donner une idée de sa manière, nous citerons deux passages du Renner, traduits l'un en vers, l'autre en prose, par M. Ph. Chasles : « Moralisons, dit Trimberg,

- \* Moralisons comme de bons Apôtres ;
- \* Pas de pitié pour les péchés des autres ;
- \* C'est pain bénit de blâmer son prochain,
- \* La tâche est bonne, amusante et facile,
- \* Elle distrait et soulage la bile...
- \* « A nos péchés nous penserons demain. »

Conformément à cette morale comode, le satirique, s'adressant aux jeunes personnes et n'épargnant pas ce qu'il y a au monde de plus gracieux et de plus doux, leur lance ce coup de son épingle noire : « Mes jeunes filles, vous avez les cheveux

(1) Aussi Trimberg est-il honorablement cité parmi les anciens fabulistes de l'Allemagne (consultez le *Journal étranger*, janvier 1757, pages 403 et 404).

(2) Page 345 et suiv. de ses *Études sur les premiers temps du Christianisme et sur le moyen-âge*. Paris, Amyot, 1817, in-18, format anglais.

« bien longs et la judiciaire bien « courte... La route périlleuse qui « va de vos yeux à votre cœur est « facile, et, sur cette route péril- « leuse, Dieu sait que de pensées dan- « gereuses cheminent par batail- « lons ! » *Le Coureur*, que Trimberg assure avoir terminé en l'an 1300, n'a vu le jour qu'en 1549, à Francfort-sur-le-Mein. L'éditeur l'a ainsi caractérisé sur le frontispice: *Cinschæn and nützlich Buch, livre beau et utile et dans lequel chacun peut apprendre à régler sa vie et à remplir les devoirs de son état d'une manière convenable*. Malheureusement notre éditeur du xvi<sup>e</sup> siècle a rajeuni maladroitement en beaucoup d'endroits le style du livre xiii<sup>e</sup>. Son édition, d'ailleurs très-inexactement imprimée, étant devenue presque introuvable, on en a donné une nouvelle, avec des éclaircissements et sous le titre suivant: *Der Renner ein gedicht aus dem XIII jahrhunderte, verfasst durch Hugo von Trimberg, etc.* Rambert, 1835-36, in-4<sup>o</sup> (n<sup>o</sup> 15460, de la *Table méthodique du Manuel du libraire*, dern. édit). En 1827, Schœnhuth avait déjà publié à Tubingue des morceaux choisis du *Coureur*: *Histoire de la littérature allemande d'après la cinquième édition de Heinsius*, par MM. Henry et Appflet; à Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839, in-8<sup>o</sup>. B—L—U.

**TRIMNELL** (CHARLES), prélat anglican, naquit à Ripton-Abbots, comté d'Hungtindon, le 27 décembre 1663. Au mois de janvier 1688 il fut reçu maître ès arts dans un des collèges de l'université d'Oxford, et bientôt après prédicateur de la chapelle des *Rolls*. Il accompagna en 1689, le comte et la comtesse de Sunderland dans le voyage qu'ils firent en Hollande; et resta auprès

d'eux, à leur retour, en qualité de chapelain. Il était docteur en théologie et archidiacre de Norfolk, lors des controverses qui s'agitèrent dans la chambre basse de convocation (1701 et 1702), et auxquelles il prit une part active en publiant plusieurs pamphlets, aujourd'hui complètement oubliés. Ce fut vers cette époque que la reine Anne le nomma son chapelain ordinaire. S'étant présenté comme candidat à la place de recteur de l'université d'Oxford, il fut repoussé, quoique l'élection de son seul compétiteur eût d'abord été déclarée nulle. Pour le dédommager, ses protecteurs le firent élire en 1707 évêque de Norwich. A l'occasion de sa première visite pastorale, il publia un mandement adressé au clergé dans lequel il s'éleva avec énergie contre certaines pratiques et certaines opinions dominantes à cette époque et qu'il regardait comme contraires au véritable esprit et surtout à l'intérêt de l'église anglicane. C'étaient l'indépendance de l'église du gouvernement; le pouvoir d'offrir des sacrifices et celui de remettre les péchés. Il considérait les prétentions manifestées à ce sujet par quelques-uns de ses collègues, comme devant affaiblir les principes sur lesquels repose la réforme, et donner des armes puissantes aux catholiques. Son mandement ayant essuyé des critiques, il crut devoir y répondre. Il s'éleva aussi contre l'usage, adopté par quelques prédicateurs, d'ordonner au peuple certaines prières, avant de débiter des sermons. Trimnell se montra l'adversaire de Sackwerell; mais un sermon qu'il prononça à son occasion dans la chambre haute fut mal accueilli par les lords qui ne lui firent pas les remerciements d'usage



en pareille circonstance. A l'avènement de George I<sup>er</sup>, Trinnell fut nommé secrétaire du cabinet de ce souverain, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Elu évêque de Winchester en 1721, il mourut le 15 août 1723. Trinnell avait épousé en premières noces une fille de Guillaume Talbot, alors évêque d'Oxford; et depuis évêque de Durham. Son oraison funèbre fut prononcée dans la cathédrale de Winchester, et le recteur de Drownisford qui, selon l'usage, éleva jusqu'aux nues les vertus et les talents de celui dont il était chargé de faire le panégyrique, lui fit surtout un grand mérite d'avoir été partisan très-prononcé de la glorieuse révolution de 1688. Cependant il ne dit pas qu'il y eût contribué autrement que par ses vœux.

D-Z-s.

**TRINQUELAGUE** (CHARLES-FRANÇOIS DE), l'un des magistrats les plus distingués de cette époque, était né à Uzès le 29 décembre 1747. Il se fit recevoir avocat au parlement de Toulouse, et exerça cette profession à Nîmes jusqu'en 1781, époque à laquelle il succéda à son père dans la place d'avocat syndic d'Uzès. Appelé à la seconde assemblée des notables, il s'y conduisit de manière à mériter des lettres de noblesse pour son père. Il était désigné pour l'emploi de syndic général de la province du Languedoc, lorsque la Révolution éclata. Il fut successivement maire d'Uzès, et président du district, jusqu'au moment de la Terreur, où il fut obligé de se cacher. Il reprit ensuite ses fonctions d'avocat, et à l'époque de la création des cours impériales, il devint premier avocat général de celle de Nîmes, et fut porté, en

1812, parmi les candidats au corps législatif, où il ne fut pas appelé. Elu, en août 1815, membre de la chambre des députés par le département du Gard, il fit partie, au mois de décembre, de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur le rétablissement des juridictions prévôtales. Le 29 du même mois, il lut, au nom d'une commission centrale, un rapport tendant à supplier le Roi de proposer une loi qui ordonnât que, le 21 janvier de chaque année, il y eût dans le royaume un deuil général; qu'il fût fait le même jour un service dans chaque église de France; et qu'en expiation du crime de ce malheureux jour, il fût élevé sur une place de la capitale, aux frais de la nation, une statue à Louis XVI, avec ces mots gravés sur le piédestal : *La France libre à Louis XVI.* Cette proposition fut adoptée à la suite d'une longue discussion; mais après la révolution de 1830 la loi tomba en désuétude. Comme nous l'avons dit à l'article Samson (*Voy. ce nom, LXXXI, 68*), il n'y eut plus dès lors en France que le bourreau qui protestât contre le régicide. Le 7 janvier 1816, Trinquelague demanda le changement de l'article 6 du projet de loi sur l'amnistie, comme exceptant de cette loi de clémence les crimes et les délits commis envers les particuliers, et proposa de le rédiger ainsi : « L'amnistie s'étend aux crimes et aux délits commis envers les particuliers jusqu'à ce jour, et ceux qui ont été la suite ou de l'entreprise de l'usurpateur, ou de la réaction à laquelle a donné lieu son entreprise. On pourrait, ajouta-t-il, en abuser contre les royalistes du Midi qui, exaspérés par les at-



« tentats de leurs ennemis, ont pu se  
 « livrer à leur tour à quelque excès.  
 « Faudra-t-il que dans ces départe-  
 « ments fidèles, les cachots restent  
 « encore ouverts pour recevoir de  
 « nouvelles victimes ? » Nommé, au  
 mois de février, membre d'une  
 commission chargée d'examiner  
 la proposition de M. de Bonnard,  
 tendant à la suppression du divor-  
 ce, M. de Trinquelague prononça  
 le 46, en comité secret, un discours  
 où l'on remarquait ce passage :  
 « C'est aux époques les plus désas-  
 « treuses de notre révolution, que  
 « l'esprit de désordre et de licence,  
 « qui en dirigeait et précipitait  
 « les mouvements, amena le di-  
 « vorce au milieu de nous. La loi  
 « qui consacre ce grand attentat  
 « est du 20 septembre 1792, c'est-  
 « à-dire, douze jours après le mas-  
 « sacre des prêtres, des pontifes, et  
 « d'une foule innombrable de victi-  
 « mes immolées à la haine de la  
 « religion, de la royauté, de nos lois  
 « antiques, immolées dans le sein  
 « de la capitale, sous les yeux des  
 « autorités, sans obstacles avant le  
 « crime, sans poursuites après sa  
 « consommation. » La chambre  
 ordonna l'impression de ce dis-  
 cours. Trinquelague parla constam-  
 ment, pendant le cours de cette ses-  
 sion, dans le sens de la majorité.  
 Réélu par le même département  
 après l'ordonnance du 5 septembre  
 1816, il prit part, dans le courant  
 de décembre 1817, à la discussion  
 sur la loi de la presse, et le 4  
 février 1818, à celle du projet de  
 recrutement. Il fut un des membres  
 de la série sortant à la fin de cette  
 session. Trinquelague avait été  
 nommé, en février 1816, pro-  
 cureur-général de la cour royale  
 de Pau, puis sous-secrétaire d'Etat  
 au ministère de la justice. Au

mois de décembre de la même  
 année, le Roi lui accorda de nou-  
 velles lettres de noblesse, en rem-  
 placement de celles qu'il avait ob-  
 tenues en 1789, et qui n'avaient  
 pu être enregistrées à cause de la  
 suppression des parlements. Il  
 cessa, au mois de janvier 1817,  
 les fonctions de sous-secrétaire, et  
 fut appelé au conseil d'Etat en  
 service ordinaire. Le 19 avril 1818,  
 sous le ministère de M. Decaze, il  
 fut nommé conseiller à la cour de  
 cassation, place qu'il quitta pour se  
 rapprocher de son pays en qualité  
 de premier président à Montpellier.  
 C'est là que l'estime et l'affection  
 publiques l'avaient suivi ; c'est là  
 que, pendant douze années, mal-  
 gré son grand âge, toujours le  
 premier sur son siège, comme  
 juge et comme président, il re-  
 haussa l'éclat de sa compagnie,  
 et imprima à ses arrêts une au-  
 torité à laquelle céda souvent la  
 cour suprême. C'est là qu'il a  
 terminé cette existence si belle et  
 si bien remplie que ses adver-  
 saires politiques eux-mêmes ont  
 trouvée sans reproches. Depuis  
 quelques mois seulement, le dé-  
 rangement de sa santé l'avait aver-  
 ti de sa fin prochaine; il s'y pré-  
 parait avec foi et confiance ; la re-  
 ligion vint encore adoucir ses der-  
 niers moments. Il reçut plusieurs fois  
 les sacrements, et le 21 août 1846 dans  
 sa 90<sup>e</sup> année, laissant à une famille  
 de magistrats le plus précieux héri-  
 tage de vertus. On a de lui un Eloge de  
 Fléchier qui a remporté le prix à l'a-  
 cadémie de Nîmes en 1776. M—d—j.

**TRIORS** (CLAUDE-ODDE, sieur  
 de) fut probablement ainsi nommé  
 parce qu'il était né à Triors, ou sei-  
 gneur de ce village (1) qui fait par-

(1) On lit, dans les poésies de Sainte-Marthe

tie du canton de Romans, arrondissement de Valence (Drôme). Cet écrivain, qui vivait dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ne figure dans aucun des dictionnaires historiques, à notre connaissance, excepté le petit *dictionnaire portatif des poètes français* par Philippe de la Madeleine qui ne lui a consacré que cinq à six lignes et ne cite qu'un de ses ouvrages, le seul dont parle aussi l'abbé Goujet. Nos anciens bibliothécaires en mentionnent trois, mais ils ne donnent point de détails sur la vie de l'auteur. Ils se contentent de dire qu'Odde était Dauphinois et gentilhomme. Il paraît qu'il habitait Toulouse, « noble cité à laquelle, disait-il, il s'était voué et consacré à faire perpétuel et obéissant service. » Voici les titres des productions du gentilhomme : I. *Le bannissement et adieu des ministres des Huguenots sur le despart du pays de France, où est contenu le piteux despart du ministre de Castanet*. Lyon, Benoist Rigaud, 1572, pet. in-8°. Cet opuscule en vers est annoncé comme *rarissime* et inconnu à MM. Leber et Brunn, sous le n° 1198 du *catalogue de la bibliothèque de M. Ch. B\*\*\* de V.* (Paris, Rechener, 1849, in-8°). Lacroix du Maine n'a pas connu cette édition, mais il en cite vaguement une autre, qui serait la seconde, *imprimée à Paris, l'an 1573, par Jean Ruelle* (sans indication de format). II. *Les distiques moraux du très-docte poète espagnol Michel Vérin, trad. en langue vulgaire par beaux quatrains françois*. Lyon, Cloquemin, 1577, pet. in-8° (Voy. VERINO, XLVIII,

212). Guill. Colletet, dans son *Traité de la poésie morale et sententieuse*, reprend le traducteur de l'épithète de *beaux* dont il qualifie ses quatrains. « Que ce soient des quatrains, dit-il, j'en demeure d'accord ; mais qu'ils soient aussi beaux que leur titre, c'est de quoi je doute fort et avec raison. Après tout, leur lecture ne sera pas inutile à ceux qui voudront après lui tenter ce petit et curieux travail (2). » Goujet, qui rapporte ce jugement de Colletet (*Biblioth. franc.* VII, 13), ajoute que les vers du sieur de Triors sont durs et gothiques. III. *Les joyeuses recherches de la langue Tolosaine. Tolose*, pet. in-8° de 46 feuillets non chiffrés, y compris le titre. Ce vol. est sans nom d'imprimeur et sans date ; mais on croit qu'il parut en 1578, parce que l'auteur a daté du 13 juin de cette année une sorte d'avant-propos qu'il a mis en tête de l'ouvrage. Il ne s'est pas nommé sur le frontispice, mais son nom se lit à la fin dans le premier vers d'un sonnet qui lui est adressé par un de ses amis, Pierre de Saint-Anian ou Agnan. Quoi qu'en dise la Biographie

(2) Claude Hardy, parisien, a donné une traduction en prose des distiques de Verino (Paris, J. Sara, 1615, in-8., volume peu commun). Goujon assure que la prose de Hardy est rampante, quelquefois obscure et remplie d'expressions louches et surannées. Cela n'étonne pas, quand on lit sur le titre du vol. que le traducteur n'était âgé que d'onze ans. A la suite des *Epigrammes choisies d'Owen* traduites en vers français, par M. de Kérivalam (Voy. ce nom. LXXIII, 49), l'éditeur, M. de La Bouisse, a réuni un certain nombre de traductions, ou d'imitations, aussi en vers, des distiques du même Verino, par différents auteurs ; mais, à quelques-unes près, ces pièces sont faibles et sans couleur. Il reste donc encore à faire, soit en prose, soit en vers, une traduction de l'élégant opuscule moral du jeune poète de l'île de Minorque.

Nota. — Sous le n° 910 du catalogue des livres de M. de Monmerqué, on annonce ainsi les traductions de Hardy :

*Distiques de Verino, mis en français par Cl. Hardy, parisien, âgé d'onze ans*. Paris, J. Sara, 15, in-8. (Gouju, date le vol. de 1614).

quelques vers adressés à noble Edmond Odde, seigneur de Triors, parent sans doute et peut-être père de Claude.

Toulousaine (3), l'édition de 1578 était unique et tellement rare qu'on ne connaissait guère que l'exemplaire de Paris. Elle manquait dans les plus riches collections, même dans les deux bibliothèques publiques de Toulouse; M. G. Brunet a donc bien mérité des bibliophiles et des amateurs de nos vieux dialectes, en en publiant une nouvelle, Paris, Jannet et Rechner, 1847, grand in-8° de 59 pages (imprim. de Durand, à Bordeaux). Il y a joint des notes curieuses sur certains passages qui avaient besoin d'éclaircissements. On regrette que l'imprimeur ait omis deux de ces notes. Il a sauté de la 14<sup>e</sup> à la 17<sup>e</sup>, passant sous silence les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>, la première relative au célèbre *Libre blanc des ordenansas... per las sabias feminas de Tolosa* (4); et la seconde à Jean des Planches, typographe et écrivain lyonnais, que Triors appelle son *bon et intime ami*. Notre gentilhomme dauphinois était meilleur prosateur que poète. Ses *Joyeuses recherches* sont très-intéressantes et forment un livre singulier dont la lecture est amusante, et qui n'est pas sans importance sous le rapport de la linguistique. On y trouve des remarques souvent plaisantes et burlesques, mais quelquefois triviales ou peu décentes, sur une cinquantaine de mots de la langue vulgaire en usage à Toulouse, tels que *Bagasso Esclata, Requinqua, Secouti, Rigoula, Maleva, Ascla, Nistras ou Micas*, etc., etc. Le style est fort original (5) et si l'on peut s'exprimer

ainsi, il a quelque chose de *pantagruelique*. « On s'aperçoit bien vite, observe avec raison M. G. Brunet, qu'Odde de Triors avait beaucoup lu et relu Rabelais. »

B-L-U.

**TRIPAULT** ou **TRIPPAULT** (LÉON), sieur de Bardis, était, dans la seconde moitié du quinzième siècle, conseiller au siège présidial d'Orléans. Il est probable qu'il avait vu le jour en cette ville, mais nous ne pouvons dire en quelle année. Il vivait encore en 1584. Tripault avait fait de bonnes études, et savait parfaitement le grec et le latin. Il passait aussi pour un homme très-instruit des lois et des coutumes de son pays. Ses ouvrages, sans avoir une bien haute importance, sont encore recherchés. Nous en donnons les titres en renvoyant pour quelques détails au *Manuel de M. Brunet. I. Ordonnances du roy François sur le fuict de la justice, et abbréviation des procès, publiées en 1539* (1), avec sommaire annotation. Orléans, Eloy Gibier, 1572, in-8° de 80 pages. Ce fut sans doute à l'occasion de ce petit commentaire (2) que Théodore de Bèze composa les onze vers phaléuces qu'on lit dans ses poésies latines (*Juvenilia*), et qui sont adressés à Tripault (*ad Triputum*):

*« Doctum illum et lepidum libellum,  
Quo mysteria juria explicasti,  
Fertur Mercurius tulisse nuper  
Ima ad Tartara, etc. »*

notre seigneur, le présent auteur Dalphinic, Burgundic, Francisc, Lusitanic, Cantabric, Briaric, Kampanic, Vasconic, Provensalic, Tolosanic, etc. Pie, heureux inclite, veinqueur, triumpheateur et tousiours bon compagnon. A tous les nobles enfans de Minerve, estudians en ceste fameuse et signalée université Tolosaine ou envoyez pour ce faire, salut! celui qui a voué et lambrissé, etc. »

(1) A Villers-Coterets (Voy. POYEL, xxxv, 594).

(2) Ou de quelque autre opuscule du même genre, car il est à présumer que celui que nous citons n'est pas le seul qu'ait publié Tripault.

(3) Art. Saint-Anian, où l'on rapporte en entier le sonnet que nous venons de citer, et qui n'a pas été reproduit dans la réimpression des *Joyeuses recherches*, etc.

(4) M. G. Brunet a donné, en 1846, une nouvelle édition du *Libre blanc* tirée à 80 exemplaires.

(5) L'espèce de dédicace qui commence l'ouvrage donnera une idée du style d'Odde: « Au nom de

II. *Silvula antiquitatum aurelianiensium*. Orléans, Gibier, 1573, petit in-8°; opusculé rare ainsi que le suivant. III. *Les Antiquités de la ville et duché d'Orléans, fidèlement recueillies des cosmographes et historiographes qui en ont écrit*. Orléans, Gibier, 1573, petit in-8°. IV. *L'histoire et discours au vray du siège qui fut mis devant la ville d'Orléans par les Anglais, le mardi 12<sup>e</sup> jour d'octobre 1428.... Avec la venue de Jeanne la Pucelle, et comment par grâce divine, à force d'armes elle feist lever le siège... prise de mot à mot d'un vieil exemplaire escript à la main, etc., plus un écho contenant les singularités de ladite ville*, Orléans, Saturny (*sic*), Hottot, 1576, petit in-4°. Cette histoire, dont Trippault ne fut que l'éditeur, est remplie d'intérêt. Elle a été réimprimée plusieurs fois, augmentée de *Harangues* et pièces diverses, entre autres du numéro II ci-dessus. V. *Dictionnaire français-grec*, Orléans, Gibier, 1577, in-8°. VI. *Celt-hellénisme ou Etymologie des mots françois tirés du grec; plus: Preuves en général de la descente de notre langue*, Orléans, Gibier, 1580, in-8°, même ouvrage que le *Dictionnaire*, mais avec de nombreuses augmentations. Il y en a au moins trois autres éditions. « C'est un livre bien fait, dit quelque part Charles Nodier, mais qui serait fort insuffisant aujourd'hui, et qui le deviendra de plus en plus, si quelque heureuse révolution ne met pas un terme au charlatanisme des nomenclateurs. » (Le nomenclateur était la bête noire de Charles Nodier). L'abbé Goujet a accusé Trippault de manquer de critique dans ses *Preuves de la descente de notre langue*. Il lui reproche aussi de ne donner que des conjectures,

dont la plupart paraissent peu fondées, sur beaucoup de mots français qu'il prétend tirés du grec (*Bibliothèque franç.*, I, 296.) L'excellent *Dictionnaire étymologique*, etc., de M. J.-B. Morin, a rendu le travail de Trippault à peu près inutile. VII. *Joannæ Darcie obsidionis aurelianæ liberatricis res gestæ, imago et judicium*, Orléans, Gibier, 1583, in-8°. Ce petit ouvrage est accompagné d'une traduction française. Nous ne pensons pas qu'on ait imprimé un *Traité des Anagrammes*, que Lacroix du Maine attribue encore à notre auteur. Ce traité a peut-être donné l'idée de ceux dont il va être question, et peut-être a-t-il servi en partie à leur rédaction. — TRIPPAULT (Emmanuel), sieur de Linières, fils du précédent, se qualifiait *lieutenant particulier, civil et criminel, au siège royal de Neuville* (sans doute Neuville-au-Bois, à quelques lieues d'Orléans). On ignore les circonstances de sa vie. Nous avons de lui : I. *Anagrammes et noms des princesses et dames de la cour*, sans lieu ni date, in-4°. II. *Libellus anagrammatum virorum illustrium*, etc., Orléans, Fremont, 1613, in-8°. III. *Les anagrammes des noms et surnoms des demoiselles et dames d'Orléans*, Orléans, Fremont, 1626, in-8°. Millin qui mentionne ces deux derniers volumes aux pages 799 et 800 du tome IV de son *Voyage dans les départements du midi de la France*, dit que le sieur de Linières consacra un long temps à ces maussades et ridicules compositions. Il ajoute : « Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ait eu un imitateur. » Cet imitateur se nommait François Chevillard (*Voy.* son art. VIII, 364). IV. *Discours du siège d'Attila, roy des Huns*, dit le Fléau de Dieu, devant la vill

d'Orléans, en l'an quatre cent cinquante-cinq, Orléans, Fremont, 1635, petit in-8° de 21 pages (1). Ce discours est dédié à MM. les maire et eschevins de la ville d'Orléans. Comme il était devenu extrêmement rare, un amateur distingué, M. Gratot-Duplessis, alors recteur de l'académie de Douai, en a fait faire une réimpression (Chartres, imprimerie de Garnier fils, 1832, petit in-8° de 16 pages en tout) (2). C'est sûrement par inadvertance qu'on lit dans la *France littéraire*, de M. Quérard, que la première édition du *Discours* a été imprimée à Chartres, en 1576, in-4°. On aura confondu le livre d'Emmanuel avec l'ouvrage indiqué ci-dessus (sous le n° IV) de son père, Léon, etc. V. *Ibis d'Ovide, traduit du latin en français* (en vers), et mis en deux parties. Première partie (la seule qui ait paru, à ce que l'on croit), Orléans, 1641, in-12. « Quoi-  
« que cet ouvrage soit de l'an 1641,  
« on le prendrait, en le lisant, dit  
« l'abbé Goujet, pour une produc-  
« tion du quinzième siècle, ou tout  
« au plus du commencement du  
« seizième, tant le langage en est  
« barbare et la versification détes-  
« table. Le fond d'Ovide s'y trouve,  
« mais il est étouffé par les addi-

» tions du paraphraste, et par les  
» injures sans nombre qu'il y a  
» accumulées. Il paraît par les vers  
» qui précèdent et qui suivent ce li-  
» belle, que ce satirique avait en  
» vue quelque nouvel Ibis à qui il  
» voulait faire sentir le poids de  
» sa colère. Je ne crois pas qu'on  
» lui ait répondu. Pour moi, je ne  
» voudrais point d'autre vengeance  
» d'une pareille satire, que le dés-  
» honneur qui ne pouvait man-  
» quer de tomber sur celui qui l'a-  
» vait faite. » (*Biblioth. franç.*, VI,  
» 74.) B—L—U.

**TRIPIER** (NICOLAS JEAN-BAPTISTE), l'un des avocats les plus célèbres de notre époque, naquit en 1765, à Autun, et fit dans cette ville des études qui restèrent fort incomplètes, traversées comme elles le furent par les desordres de la Révolution. Il vint les achever à Paris, et se hâta d'entrer dans la carrière du barreau que les nouvelles lois avaient affranchie de toute espèce de difficultés. Comme son éducation avait été peu littéraire, qu'il ne parlait pas même correctement sa langue, et que d'ailleurs son organe et son extérieur étaient peu séduisants, son début ne fut pas brillant, et sa clientèle resta d'abord peu nombreuse. Ce ne fut qu'à force de travail et par une longue et très-active pratique qu'il put arriver au premier rang du barreau. Avec des manières communes et une tenue plus que modeste, il paraissait dépourvu de tout ce qui constitue le grand orateur. Cependant il finit par se créer un cabinet, sinon très-distingué, au moins très-productif, et marcha rapidement à la fortune. Il avait acquis une fort jolie maison de campagne à trois lieues de Paris, dans le village de Noisy

(1) Nous n'avons pas été à portée de voir ce livret qui passe pour curieux et intéressant. C'est dans le *Manuel du libraire* que nous en prenons le titre, qui se lit d'ailleurs de la même manière dans la *France littéraire*, Millin (vol. cité, p. 784) le donne un peu différemment, et, au lieu de *en l'an quatre cent cinquante-cinq*, il met environ 450. Cette dernière date s'accorderait mieux avec ce que rapportent la plupart de nos historiens. Ils placent le siège d'Orléans, par Attila, en 451, et ils firent mourir le conquérant en 453 (FOY. AGRAN, 1, 295, et ATTILA, 11, 628). Nous ne prétendons pas pour cela que le titre que nous avons transcrit soit inexact.

(2) M. Augustin Theiner, docteur en droit (de Breslaw, en Silésie), a publié : *Saint Aignan, ou le siège d'Orléans, par Attila*. Notice historique, suivie de la vie de ce saint, etc. Paris, Carpentier-Méricourt, 1832; in-8° de 36 pages.

dont il devint le maire et où il se rendait tous les dimanches seul, à pied, portant dans ses poches assez de provisions pour la journée, et, sous son bras un dossier qu'il fallait étudier pour l'audience du lendemain, où il ne manquait jamais d'arriver le premier. Comme l'a dit Perrin Dandin, c'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons ; et il faut reconnaître qu'à force de peine et d'étude il en avait fait une assez remarquable. Tout entier à sa clientèle, il ne se mêlait guère d'autre chose, si ce n'est d'un peu de politique quand il vit que c'était aussi un moyen de succès au palais. Elevé dans la Révolution, il en avait conservé toutes les opinions, et quand Louis XVIII vint la reproduire en 1814, comme la plupart de ses confrères il s'y lança avec beaucoup d'empressement. Pour l'encourager dans cette voie et flatter sa vanité on le fit commandant de la garde nationale de l'un des plus beaux quartiers de Paris ; et pour cela, sans regarder à la dépense, il se fit faire un très-bel uniforme. Aussitôt après la révolution de 1830, qui fut pour lui comme pour Tissot (*Voy. ce nom dans ce vol.*) une véritable restauration, il fut nommé conseiller, puis président de chambre à la Cour royale, et enfin conseiller à la Cour de cassation. Ce fut dans ces hautes fonctions qu'il termina sa carrière le 27 avril 1840. Ses obsèques se firent au cimetière du Père Lachaise en grande pompe, et d'une manière qui contrastait singulièrement avec la simplicité habituelle du défunt. Les coins du drap mortuaire furent tenus par MM. Dupin, procureur-général ; Boyer, président de la Cour de cassation ; Gilbert des Voisins, pair de France, conseiller à la Cour de

cassation, et Paillet, bâtonnier de l'Ordre des avocats. Venaient ensuite des députations de la chambre des pairs, de la Cour de cassation, M. le premier président en tête, des avocats au conseil du roi, de l'institution des Jeunes-Aveugles dont Tripiet était un des administrateurs. Un grand nombre de pairs, de députés, au milieu desquels on remarquait le garde-des-sceaux, MM. Barthe, Persil, de Broglie, de Bastard, Laplagne-Barris, etc., ainsi que beaucoup d'autres qui, membres de la magistrature et du barreau, étaient venus se joindre au funèbre cortège. Une députation des habitants de Noisy accompagnait le convoi, que suivaient des voitures de la cour et escorté par un détachement de ligne. Mauguin, son confrère et son ami, et M. Paillet, bâtonnier de l'ordre des avocats, prononcèrent selon l'usage un éloge dont il n'est rien resté. M-D-J.

**TRIQUET (ANDRÉ)**, né à Maubeuge, vers 1591, embrassa l'état ecclésiastique et reçut les ordres sacrés ; mais bientôt dégoûté du monde, il entra dans la société de Jésus à l'âge de 26 ans, et pendant plus de 50 cet homme pieux et modeste exerça les fonctions de catéchiste et de confesseur. Il mourut à Tournay, le 18 septembre 1668. On a de lui deux petits ouvrages dont le premier surtout a été bien accueilli et souvent réimprimé. C'est le *Sommaire de la vie de sainte Aldegonde*, etc. (*Voy. l'art. de cette sainte, LVI, 153*). Aux éditions citées dans cet art. il faut en ajouter une qui a paru depuis sous ce titre : *Vie admirable de la très-illustre princesse sainte Aldegonde, vierge évangélique, miroir de vertus, patronne de Maubeuge*



*Huitième édition, augmentée du testament inédit de cette Sainte et du récit de diverses translations de son précieux corps; avec notes.*

Par A. Estienne. Maubeuge, Leveque, 1837, in-12 (1). Cette 8<sup>e</sup> édit. serait de fait la 9<sup>e</sup> si l'abbé Paquet ne s'est pas trompé. Il en indique huit dont la première est de 1625, et la dernière de 1741 (Voy. ses Mem. litt. XI, 91). Le second ouvrage du Père Triquet paraît n'avoir eu qu'une seule édition. Il est intitulé : *Sommaire de la vie de la très-illustre princesse sainte Wautrude, première abbesse, patronne, fondatrice des nobles Damoiselles chanoinesses de la ville de Mons...* Tournay, Adrien Quinqué, 1642, petit in-12. Fille du comte ou duc Waubert et sœur aînée de sainte Aldegonde, sainte Wautrude, ou plus ordinairement Vaudru se retira, vers 650, à l'endroit où Mons est bâti; elle y fit ériger une chapelle et un oratoire, et avec le temps ce lieu prit la forme d'une ville. Le nom de sainte Vaudru figure au Martyrologe romain, et sa fête y est marquée le 9 avril.

B-L-U.

**TRISTAN** (PIERRE) était en 1213 seigneur de Pacy, et fut un des plus braves chevaliers français sous Philippe-Auguste. Il se signala surtout à la bataille de Bouvines,

où il fit des prodiges de valeur et sauva la vie du roi au péril de la sienne, ce qui détermina le gain de la bataille. — Il était alors grand-chambrier de France et c'était en cette qualité qu'il avait suivi Philippe-Auguste. Pendant l'action, une partie de l'armée vint à plier; le roi s'y porta aussitôt, mais avec plus de témérité que de prudence, tellement que, son courage lui faisant dédaigner la retraite, il fut bientôt entouré et eut son cheval tué sous lui. Tristan, l'ayant vu tomber, le couvrit aussitôt de son bouclier et de sa personne, en s'exposant seul aux traits nombreux que les ennemis dirigeaient sur ce monarque renversé, et par là lui donna le temps nécessaire pour se relever, rassembler ses soldats, et remporter une victoire complète. Un aussi grand service fixa sur lui la faveur du prince à qui il l'avait rendu, et qui le combla, lui et les siens, de toutes sortes de bienfaits. On a dit que c'était de lui que descendait le trop fameux favori de Louis XI (Voy. TRISTAN, XLVI, 545). Mais le grand Prévost Tristan se nommait l'Hermite. On l'a fait descendre, par une généalogie fabriquée, sans doute, sous Louis XI, de Pierre l'Hermitte, chef de la première croisade; mais il était étranger au chevalier Tristan (V. la généalogie des Tristan-l'Hermitage, à la fin du *page disgracié*, qui est le titre des mémoires du poète Tristan-l'Hermitte Soliers.) Le chevalier qui, à la bataille de Bouvines, sauva la vie à Philippe-Auguste, se nommait *Pierre* Tristan de Maignelay ou Magnelers, ou même Maignelay (Oise), terre voisine de Coudun, relevant du comté de Clermont.

(1) *La littérature française contemporaine* (continuation de la *France littéraire*) annonce une édit. in-8., avec planches, suivie de la *Gloire de sainte Aldegonde*. Mons, 1846. M. A. Étienne a aussi publié : *Notice sur les deniers de plomb du chapitre noble des chanoinesses de sainte Aldegonde à Maubeuge*. Valenciennes, Prignot, 1845, in-8. Cette notice avait d'abord paru dans les *Archives du nord de la France*.

Outre la vie de la patronne de Maubeuge, par le P. Triquet et une autre par P. Et. Binet (mentionnées à l'article de la sainte), nous en avons une troisième en français. intitulée : *Histoire de la vie de sainte Aldegonde, fondation, etc.* par un frère capucin (Basiliides d'Alth.). Arras, 1623, in-8. (Voy. BARRIER, anonymes, n. 7627).



De Pierre Tristan descendait Jean aussi, surnommé Tristan, glorifié par Froissart, et « que toutes gens, » dit un autre chroniqueur, « Clamoient le bon chevalier. » Jean tenait la bannière du Dauphin le 20 septembre 1357, à la journée de Poitiers où il fut surpris sur le champ de bataille. Il servit à Londres, comme échanson de France, le roi Jean, lors de sa captivité.

— Raoul, fils de Jean Tristan, chevalier, seigneur de Maignelay, de Montigny, etc., était de la retenue ou des familiers du roi Charles VI. Il fut père de Catherine de Maignelay, femme de Jean Loreau ou Sorel, écuyer, seigneur de Coudun, mort en 1446, et mère de la fameuse Agnès Sorel. — Enfin, Jean II de Maignelay, frère de Catherine et oncle d'Agnès, combattit les Anglais, au temps de la pucelle. En 1450, capitaine des gens d'armes de Charles I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, prisonnier des Anglais à la bataille d'Azincourt, il défendit contre les bourguignons la place de Gournay sur Bronde. Depuis, il commanda la place forte de Creil, et défendit toute sa vie la cause de Charles VII.

B—M—S.

**TRISTANY (DON BENEDITO)**, l'un des chefs de l'insurrection qui fut si près, en 1837, de mettre la couronne d'Espagne sur la tête de don Carlos, frère de Ferdinand VII, avait été d'abord prêtre et chanoine de Gironne. Entraîné dès les premières invasions de la France dans ces funestes guerres (*Voy. FERDINAND VII, LXIV, 80*), il s'y distingua par une valeur et un courage qui semblaient contraster singulièrement avec son premier état. Les montagnes de Solsonne, au centre de la Catalogne, furent

surtout le théâtre de ses exploits. C'est dans ce pays qu'il était né, d'une famille de laboureurs aisée et très-nombreuse. Entouré de plusieurs corps d'insurgés, dont il commandait le centre, non loin de la Seu-d'Urgel, Tristany pouvait en quelque façon former la réserve de l'insurrection et au besoin assurer la retraite des autres corps. D'ailleurs, cette contrée, habitée par une population très-dévouée au royalisme, lui fournissait beaucoup de recrues. Ce furent toutes ces circonstances réunies qui lui donnèrent, dès le commencement une importance que son courage augmenta encore. Il avait déjà fait plusieurs campagnes, et il était considéré comme un des chefs les plus distingués de l'insurrection, lorsque, au retour de Ferdinand VII en 1814, il fut obligé de retourner à son canonicat. Il est probable qu'il eût mieux aimé conserver son uniforme et ses épaulettes qu'il portait fort bien, et que, certes, il avait bien gagnées; mais si la nécessité l'avait obligé de prendre les armes pour la cause de son roi et celle de la religion, les mêmes motifs le forçaient alors de les déposer; et il s'y soumit sans hésitation. Il reprit donc la soutane, et passa dix ans sans paraître songer à la gloire qu'il avait acquise. Mais en 1822, lorsqu'il vit encore une fois le trône de Ferdinand VII renversé par la révolution, il fut encore un des premiers en Catalogne qui prirent les armes pour le rétablir, et il ne les déposa qu'après l'expédition de l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, qui ramena Ferdinand VII dans sa capitale. Mais après la mort de ce prince, lorsque son frère don Carlos eut à soutenir,

les armes à la main, ses droits à la couronne, Tristany n'hésita pas encore une fois à venir se ranger sous son drapeau, et il parut devant ce prince à la tête de cinq bataillons, parfaitement équipés, qui défilèrent devant lui, ainsi que le raconte dans ses *Souvenirs* le général Lichnowski qui en fut témoin (1). « Un spenser brun, dit-il, une veste rouge, un large pantalon; d'énormes éperons étaient fixés à ses sandales; une paire de pistolets et un grand sabre étaient attachés à sa ceinture. » Et ce terrible guerillero, dont tous les pas, comme il arrive trop souvent dans de pareilles guerres, étaient marqués par la dévastation, conservait dans son costume, dans son attitude quelque chose d'ecclésiastique. Sa tête était couverte d'un bonnet de police bleu, et il gardait encore les traces de la tonsure. D. Carlos le nomma maréchal-de-camp et commandant en second de la Catalogne, ce dont il se montra très-flatté. Il se mit à la suite de ce prince et combattit sous ses yeux dans plusieurs occasions, notamment au siège de Puy-Cerda, et à Solsonne. On a raconté que, dans cette dernière ville, Tristany fit rendre à l'évêque l'anneau pastoral qu'un de ses soldats lui avait enlevé. Mais les lieux mêmes qui l'avaient vu naître, qui avaient été témoins de ses principaux exploits, devaient être aussi le théâtre de sa mort. Surpris le 16 mai 1838 dans le hameau de Pui-ernan de Lanera, il fut fait prisonnier par les troupes de la reine, après une vigoureuse résistance,

et conduit à Solsonne où dès le lendemain on le fusilla par ordre de l'inexorable capitaine général, et malgré les prières des habitants qui demandèrent sa grâce. Un autre Tristauy (Raphael) probablement de la même famille que Bénédicto, vient de reparaitre, dans la Navarre, à la tête des bandes qui ont pris les armes pour la famille de don Carlos. M—D—J.

**TROCHEREAU** de la Berlière (JEAN-ARNOLD), littérateur, né à Paris en 1718, fut employé, dans diverses administrations, et consacra ses moments de loisir à cultiver, non sans succès, la littérature anglaise. Déjà avancé en âge, à l'époque de nos premiers troubles civils, il se retira dans un des faubourgs de la capitale, ne laissant connaître le lieu de sa retraite qu'à un petit nombre d'amis intimes. Ainsi, malgré les orages qui grondaient de toutes parts, ses derniers jours s'écoulèrent aussi doucement et aussi tranquillement que possible. Des biographes assurent qu'il mourut en 1792, d'autres prolongent sa carrière jusqu'au commencement de ce siècle. De quel côté est la vérité? C'est ce que nous ne saurions dire. Trochereau était membre de l'ancienne académie de Rouen. Cet homme modeste n'ayant pas mis son nom à tout ce qu'il a publié, nous ne pouvons citer comme étant certainement de lui, que les traductions suivantes : I. *Choix de différents morceaux de poésie*. Paris, 1749, in-12. Ces morceaux, extraits de Spenser, Dryden, Pope, etc., sont rendus avec fidélité et élégance. On y a seulement relevé quelques légères incorrections de style. II. *La Spectatrice*. Paris, Rollin fils, 1750, 2 vol. in-12; ouvrage

(1) *Souvenirs de la guerre civile en Espagne*, par le général prince F. Lichnowski, traduits de l'allemand, 2 vol. in-8

intéressant et bien écrit, traduit, ou plutôt abrégé avec goût du *Spectateur féminin* d'Elisa Haywood ou Heywood (*Voy.* ce nom, XX, 359, et l'*Examen des dictionnaires historiques* de Barbier, pag. 447). III. *Histoire naturelle du Thé, avec des observations sur ses qualités médicales et les effets qui résultent de son usage.* Paris, Lacombe, 1773, in-42; bonne traduction de la curieuse monographie du médecin philanthrope anglais Jean Cockley Lettsom (*Voy.* aussi ce nom, XXIV, 349. Pour un ouvrage, attribué par erreur à Trochereau de la Berlière, consulter l'art. ALLUR (Scipion), LVI, 227). B—L—U.

**TROGLITA** (JEAN), fameux général sous Justinien, héros de la *Johannéide* de Crèse. Corippus (*Voy.* CORIPPUS, IX, 590; voir aussi les notes de Mazzuchelli dans sa lettre du 17 septembre 1814 à l'article FROMOND (J.-Cl.). C.—M—P

**TROGOFF** (LE COMTE DE), amiral français, né en Bretagne, vers 1740, d'une ancienne et illustre famille de cette province, entra fort jeune dans l'armée navale, et fit avec distinction, sous les ordres du comte de Grasse et de Suffren, la guerre de l'indépendance américaine que termina la paix de 1783. Parvenu successivement aux grades de capitaine et de contre-amiral, il était en cette qualité dans le port de Toulon en 1793, et il commandait la flotte française conjointement avec le fils du comte de Grasse. Ce fut dans ce temps-là que cette ville se rendit aux Anglais. Cet événement est, sans nul doute, un des plus importants de cette époque. Comme commandant des forces navales, Trogoff ne pouvait manquer d'y prendre beaucoup de part, et comme très-attaché à la

cause royaliste il devait l'y défendre de tout son pouvoir. Les circonstances étaient critiques; les malheureux Toulonnais, placés entre la flotte de l'amiral Hood, qui offrait de les secourir et les commissaires de la Convention Barras et Fréron qui menaçaient de les égorger, tournèrent leurs regards vers l'amiral anglais, et s'étant formés en assemblées de sections pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire, dans des circonstances aussi critiques, ils nommèrent un comité de défense générale dont les amiraux Trogoff et de Grasse furent les principaux membres. Bientôt instruit par eux des dispositions des Toulonnais, l'amiral Hood leur envoya un bâtiment parlementaire avec une déclaration et une proclamation qu'il adressa aux habitants de la ville. Ces deux pièces nous paraissent très-importantes dans l'histoire, et elles font si bien connaître la conduite et les intentions des puissances à l'égard de la France, que nous croyons devoir les citer tout entières. La déclaration préliminaire était ainsi conçue : « Si l'on se déclare franchement en faveur du gouvernement monarchique, si l'on se décide à mettre le port à ma disposition, le peuple aura tous les secours que l'escadre anglaise pourra lui fournir. Je déclare qu'il ne sera touché ni aux propriétés ni aux personnes; toutes seront respectées et protégées; nous ne voulons que rétablir la paix. Lorsqu'elle aura lieu, nous remettrons le port, la flotte à la France, d'après l'inventaire qui en sera fait. » La proclamation était adressée à tous les habitants de la France, et plus particulièrement à ceux du midi, qui, déjà in-

surgés, pour la plupart, contre l'oppression de la Convention avaient moins que les autres besoin de ces exhortations. « Depuis quatre ans, leur dit l'amiral, vous êtes livrés à une révolution qui vous a conduits à l'anarchie, et vous a fait plier sous le joug de quelques factieux. Après avoir détruit tout gouvernement, renversé toutes les lois, assassiné la vertu, préconisé le crime, ils ont cherché à propager dans toute l'Europe leur système antisocial. Sans cesse ils vous ont parlé de liberté pour vous la ravir; sans cesse ils ont parlé de respect pour les personnes et les propriétés; partout ils les ont violées. Ils ont déclamé contre les abus de la royauté, pour établir leur tyrannie sur le sang de leur légitime souverain. Votre commerce est anéanti; les bras sont arrachés à l'agriculture; la famine vous menace. Une position aussi affreuse a dû affliger les puissances coalisées; elles n'y ont vu de remède que dans le rétablissement de la monarchie. Je viens vous offrir les forces qui me sont confiées pour écraser les factieux, et rétablir la royauté. Prononcez-vous définitivement; reposez-vous sur la générosité d'une nation loyale; parlez; je vole à votre secours pour vous délivrer des fers dont vous êtes accablés. »

Le message contenant ces deux pièces était du 12 août 1793. Il fut adressé aux sections de Toulon, assemblées dans les formes républicaines. Elles en délibérèrent, et y donnèrent leur adhésion. Alors une seconde déclaration leur fut notifiée en ces termes : « At-

« les m'ont envoyés, ont fait une « déclaration solennelle, en fa- « veur du gouvernement monar- « chique; qu'elles ont proclamé « Louis XVII, fils de Louis XVI, « leur légitime roi, et ont juré de « le reconnaître, ainsi que de ne « pas souffrir plus longtemps le « despotisme des tyrans qui gou- « vernent actuellement la France, « mais qu'elles feront tous leurs « efforts pour établir la monar- « chie telle qu'elle a été acceptée « par le défunt souverain en 1791, « et pour rendre la paix à leur « patrie si malheureusement dé- « chirée, je répète par la présente « ce que j'ai déjà déclaré au peu- « ple du midi de la France, que je « prends possession de Toulon, « et le garde uniquement comme « un dépôt pour Louis XVII, jus- « qu'à ce que la paix soit rétablie « en France, époque que j'espère « et m'assure être prochaine. « Donné à bord du vaisseau de « S. M. Britannique le *Victory*, à « la hauteur de Toulon, le 28 août « 1792. »

Ces trois pièces portaient la signature de l'amiral, et l'on peut dire que rien de plus authentique ne pouvait être écrit; aucun engagement ne pouvait être pris d'une manière plus claire et plus formelle, dans de pareilles circonstances. La flotte anglaise, qu'accompagnaient deux escadres, l'une Espagnole et l'autre Napolitaine, se mit aussitôt en devoir de pénétrer dans la rade. Alors une partie de la flotte française, commandée par le contre-amiral Julien, que les marins du parti révolutionnaire avaient reconnu pour leur chef, voulut s'opposer à l'entrée des Anglais; mais les batteries de terre menacèrent de tirer sur ces vais-

seaux récalcitrants, et Julien, abandonné par plusieurs capitaines, fut obligé de mettre à la voile, et de s'échapper avec les équipages de sept vaisseaux. Tout le reste, arborant le pavillon blanc, se rangea sous les ordres de Trogoff. Alors les Anglais débarquèrent sans obstacles, et furent reçus comme des libérateurs, des auxiliaires; c'était, comme on l'a vu, une alliance convenue et parfaitement établie. L'amiral anglais prit en conséquence possession du fort Lamalgue et de la ville au nom du roi de France; le drapeau blanc remplaça partout le drapeau tricolore. Hood n'ayant que six mille hommes pour la défense d'une place qui en exigeait plus du double, invita l'amiral espagnol Langara, également allié du roi de France, à faire descendre ses troupes de marine. On fit venir du Roussillon quatre mille Espagnols; ce qui avec un pareil nombre de Piémontais et de Napolitains compléta une armée d'environ vingt mille hommes que vinrent augmenter encore deux régiments anglais tirés de la garnison de Gibraltar. Avec de pareilles forces Hood fit occuper tous les forts extérieurs pour y attendre les troupes de la république qui devaient attaquer Toulon, après avoir soumis Marseille, où, comme à Lyon, le parti opposé à la Convention avait triomphé. Trogoff prit peu de part à ces dispositions de l'amiral anglais qui, dès lors, sembla affecter de n'avoir avec lui que les rapports dont il ne pouvait se dispenser pour sa propre sûreté. On lui avait envoyé de Londres des commissaires avec de grands pouvoirs, parmi lesquels on remarquait le gouverneur de Gibraltar, O'Hara, qui prit

aussitôt le titre et les fonctions de gouverneur de Toulon. D'un autre côté, l'amiral Trogoff s'étant mis à la tête de la commission de gouvernement créée par les habitants et qui seule alors devait être considérée comme pouvoir légitime, s'occupait exclusivement avec elle des moyens de rétablir la monarchie. Parmi ces moyens le plus efficace lui sembla d'abord de se mettre en rapport avec le régent du royaume, qui, selon toutes les lois et tous les usages de l'ancienne monarchie, ne pouvait être autre que le frère aîné de Louis XVI, alors résident au château de Ham en Westphalie. Ce fut là qu'une députation des fidèles Toulonnais alla lui porter une adresse pour qu'il se hâtât de venir dans leur ville et de s'y constituer régent du royaume selon ses droits et leurs vœux. Ce prince n'hésita pas, et après avoir traversé l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, il arriva plein de confiance à Turin chez le roi son beau-père, qui dans le même temps soutenait de son côté une guerre difficile contre la république française, et n'avait pu envoyer aux insurgés de Lyon les secours qu'il leur avait promis. On a dit que ce fut à l'instigation de l'Angleterre que Victor Amédée manqua ainsi à ses promesses aux Lyonnais, et que, par les mêmes causes, il ne fut pas permis à son gendre, le comte de Provence, d'aller jusqu'à Gênes où un bâtiment de guerre, envoyé par Trogoff, l'eût transporté à Toulon. Sa présence en cette ville, dans de pareilles circonstances, ne pouvait manquer d'avoir les plus grands résultats. Mais il est évident que les motifs qui avaient fait craindre le triomphe de la royauté à Lyon

devaient inspirer les mêmes craintes pour Toulon. Dès que le brave Trogoff avait appris que le comte de Provence était parti de Ham, pour aller s'embarquer à Gênes, il avait fait armer un vaisseau de 74, pour qu'il allât le recevoir dans ce port. Il n'avait pas prévu sans doute les difficultés que ce prince rencontrerait à Turin et bien moins encore celles qu'il devait éprouver à Toulon, de la part d'un allié, de celui que les habitants avaient reçu dans leur ville pour y concourir au rétablissement de la monarchie, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Sa confiance dans l'amiral Hood était telle, il était si persuadé de son empressement à le seconder dans cette occasion comme dans tout ce qui pouvait tendre au même but, que ce ne fut que par déférence, par une sorte de politesse qu'il le prévint au moment où son vaisseau fut prêt à partir, et qu'au même instant il en fut parlé aux commissaires du ministère anglais. La réponse qu'il reçut de ces commissaires n'est pas moins remarquable, ni moins importante dans l'histoire que toutes celles qui se rattachent à ce grand événement; et nous croyons devoir la citer tout entière.

« La régence de France, y est-il dit, intéresse l'Europe entière, et surtout les puissances coalisées, puisque dans les circonstances présentes, l'autorité du régent, comme celle du trône même, ne peut être rétablie que par leur secours, et par des efforts immenses de leur part. Cet objet doit donc, de toute nécessité, ainsi que par toutes les obligations de la saine politique, être traité directement avec les cours qui combattent les ennemis de votre

« roi. Une affaire aussi importante, et qui embrasse des relations politiques aussi étendues et aussi combinées, ne peut être tournée avec avantage par une seule ville, respectable à la vérité, à toutes sortes de titres, mais qui est pour le moment, non-seulement isolée du reste de la France, mais ayant contracté pour l'intérêt du royaume, comme pour son propre salut, des relations récentes et sacrées avec une autre puissance. Il est évident, dans tous les cas, que les ministres de S. M. Britannique doivent être absolument incompétents à décider sur ces objets sans avoir spécialement consulté leur Cour, et obtenu des pouvoirs directs. Jusqu'alors ne nous trouvant point autorisés à commettre S. M. sur les questions de la régence, nous pouvons encore moins consentir à la proposition qui a été faite d'appeler M. le comte de Provence à Toulon, pour y exercer les fonctions de régent; car ce serait destituer S. M. Britannique avant l'époque stipulée de l'autorité qui lui a été confiée à Toulon... » Il eût été difficile de répondre avec moins de loyauté et de bonne foi à la confiance des Toulonnais; car s'il était absolument impossible alors, ce que nous ne pensons pas, de rétablir la monarchie sans le secours des puissances coalisées, il n'en était sans doute pas de même de la régence dont la nomination irrévocablement établie par nos usages et nos antiques lois n'appartenait en aucune façon aux puissances étrangères. Nous pourrions faire encore beaucoup d'observations sur cette réponse des commissaires anglais à une proposition aussi



simple et aussi juste qu'était celle des malheureux Toulonnais. Nous nous bornerons à affirmer encore que très-certainement il n'est pas vrai qu'à cette époque le pouvoir monarchique en France ne pût être rétabli sans le secours des puissances. Nous sommes au contraire bien persuadés, après avoir longtemps examiné les faits et leurs conséquences, que jamais les circonstances n'avaient été aussi favorables à ce rétablissement; mais que, loin d'y concourir, les puissances étrangères ne firent qu'y apporter des obstacles. C'est aujourd'hui un fait acquis à l'histoire et que l'on trouvera démontré jusqu'à l'évidence dans plusieurs articles de ce supplément à la *Biographie universelle*, notamment dans ceux de Dumouriez, de Jourdan, de Kilmaine, de Dohm, etc. Qu'on songe qu'alors Lyon, Marseille et tout le midi étaient en pleine insurrection contre l'oppression conventionnelle, que cette insurrection n'était séparée de celle de la Vendée, déjà parvenue à trente lieues de Paris, que par quelques contrées également insurgées sous le drapeau royal (*Voy. CHARRIER, LX, 515*). Et dans le même temps l'Alsace, la Lorraine, la Flandre et la Picardie, étaient envahies par les armées de la coalition, qui prenaient, il est vrai, nos places au nom de leurs souverains, après avoir déclaré par leurs manifestes, comme venait de le faire l'amiral Hood à Toulon, qu'ils n'avaient d'autre intention que de rétablir la monarchie de Louis XVI, au profit de ses héritiers ou ayants droit. Or Louis XVII était alors le seul et unique héritier de ce malheureux prince; mais il était mineur, prisonnier,

et le chef de la famille, le comte de Provence, était de droit son tuteur ou le régent du Royaume; il avait accepté ces importantes fonctions; il l'avait annoncé par tous les moyens de publicité, et notifié à tous ses alliés sans en avoir reçu aucune protestation. C'était dans cet état de choses que l'amiral Hood avait traité avec les habitants de Toulon; ainsi son refus comme celui des commissaires fut sans raison, sans motifs. L'histoire doit le dire d'autant plus qu'aujourd'hui les deux nations, oubliant de vieilles haines, d'anciennes dissensions, viennent d'entrer dans une carrière de gloire et d'union qui leur promet un brillant avenir. Ce n'est pas au reste par suite de ce manque de foi, de cette déloyauté que l'amiral Hood et ses alliés furent alors obligés de sortir de Toulon, ce fut par suite de conventions non moins honteuses pour eux, et qui furent signées à Bruxelles entre l'Autriche, la république française et l'Angleterre (*Voy. NAPOLEON, LXXV, 79, note 7, et DOHM, LXII, 514*). Par suite de ces conventions, qui ne peuvent plus être mises en doute, la ville de Toulon rentra sous le joug de la Convention nationale, et ses trop crédules habitants furent livrés aux fureurs des Fréron et des Barras (*Voy. ces deux noms*). L'infortuné Trogoff n'échappa à ce désastre qu'en montant sur une frêle embarcation qui le jeta sur les côtes d'Espagne, où peu de temps après il mourut des suites d'une épidémie.—Nous avons vu dans les journaux de 1816, que son fils, qui avait obtenu du gouvernement de la Restauration, une sous-lieutenance dans un régiment d'infanterie, mourut à Calais par un suicide. M-D-J.



**TROGOFF** (le comte JOAQUIN-SIMON-LOUIS de), de la même famille que le précédent, naquit comme lui en Bretagne vers 1760, et entra fort jeune comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, avec lequel il fit les deux dernières campagnes de la guerre d'Amérique. Il émigra en 1790, et servit d'abord dans l'armée de Condé, puis dans un corps autrichien, et fut particulièrement attaché au prince Louis de Rohan. (*Voy.* ce nom, LXIX, 472), qu'il accompagna dans ses différentes campagnes et dont il subit toutes les vicissitudes. Ce prince ayant été blessé et forcé de s'éloigner momentanément, le comte de Trogoff fut employé à l'état-major-général sous le prince de Schwartzemberg. En 1814 il se trouva à l'entrée des alliés dans Paris, au 31 mars, et il concourut de tout son pouvoir aux manifestations royalistes qui y éclatèrent ce jour-là. Ce fut alors qu'il demanda et obtint sa démission du service autrichien, où il était entré depuis vingt-deux ans; et il y conserva le grade de colonel. S'étant alors rendu auprès de Monsieur, frère du roi, qui était à Nancy, ce prince l'envoya pour sommer quelques places de l'Alsace, et il l'emmena ensuite à Lyon comme son aide de camp. S'étant trouvé à Paris à l'époque du 20 mars 1815, il suivit la famille royale en Belgique, et y fut chef d'état-major de l'armée que commanda le duc de Berri. Revenu à Paris au mois de juillet, il reprit ses fonctions auprès de Monsieur, et les continua jusqu'à la révolution de 1830. Alors il suivit encore la famille royale dans l'exil, d'abord en Angleterre, puis en Autriche, où il termina sa carrière vers 1840.

M-D-J.

**TROMELIN** (le comte JEAN-JACQUES), général français aussi remarquable par sa valeur que par les vicissitudes de sa vie. Né vers 1765, en Bretagne, d'une famille noble, il fut élevé à l'école militaire de Vendôme, et entra comme sous-lieutenant, en 1788, dans le régiment de Limousin infanterie. Il fit, avec ce corps, les dernières campagnes de l'Inde, sous M. de Suffren. Revenu en France au moment où la Révolution commençait, il émigra avec le prince Léon de Rohan; prit ainsi que lui du service dans l'armée autrichienne, entra ensuite dans l'armée des princes, passa en Angleterre et fit partie de l'armée qui descendit à Quiberon en 1795. Ayant eu le bonheur d'échapper au désastre de cette expédition, il reçut du comte d'Artois, qui était venu à l'Île-Dieu, une mission pour la Normandie. Après l'avoir remplie il s'engagea avec le commodore Sidney-Smith dans une expédition très-aventureuse, sur les côtes de France; fut pris avec lui et conduit prisonnier au Havre, puis à Paris, où on les emprisonna tous les deux à la Tour-du-Temple. Il y resta dix-huit mois sous un nom supposé, et, grâce à ce déguisement, parvint à s'échapper, après avoir promis au commodore de tout tenter pour sa délivrance, lorsqu'il en aurait le pouvoir. Arrivé en Angleterre, il ne s'occupait plus que de remplir cette promesse, et, pour cela, il revint secrètement à Paris, où, de concert avec Philippeaux, Boisgironard et d'autres royalistes, il fut assez heureux pour faire sortir Sidney-Smith du Temple, au moyen d'un faux ordre du Ministre de la guerre. Revenu avec lui en Angleterre, ils firent, de concert,

plusieurs expéditions sur les côtes de Normandie. Repris de nouveau à Caen quelques mois après, il s'échappa encore miraculeusement, et suivit le commodore dans la Méditerranée avec son ami Philippeaux, qui devait terminer à Saint-Jean-d'Acres son aventureuse carrière (*Voy. SIDNEY-SMITH*, tome LXXXII). Tromelin fut d'abord employé comme major, et après la mort de Philippeaux, lui ayant succédé comme lieutenant-colonel, il fut détaché près du grand vizir Ioussouf-Pacha, et plus tard près d'Hussein Capitan-Pacha. Il fit avec eux toutes les campagnes de Syrie et d'Égypte. Revenu en Europe, il se rendit en 1804 à Stuttgart, où se trouvait alors le frère de Sidney-Smith. Il fut de nouveau arrêté et conduit à Paris, où on le tint enfermé pendant six mois à l'Abbaye, qui était la prison militaire de ce temps-là. Il paraît que par les réflexions qu'il eut à faire dans cette nouvelle détention, ses répugnances pour le service du gouvernement de cette époque, se trouvèrent singulièrement modifiées, puisqu'il ne sortit de prison que pour rentrer, en qualité de capitaine, dans le cent douzième régiment de ligne. Reçu dans l'armée avec bienveillance, il s'attacha à la nouvelle carrière qui lui était ouverte et entra dans l'état-major de l'armée de Dalmatie, où il fut bientôt distingué par le duc de Raguse qui le chargea de plusieurs missions, puis nommé chef de bataillon au passage de la Croatie en 1809, et colonel après la bataille de Wagram. Après la paix de Vienne, le vice-roi d'Italie l'attacha au général Guillemainot, chargé de la démarcation des nouvelles frontières. Il prit possession militaire de la

Croatie pour la France, et bientôt après obtint le commandement du 6<sup>e</sup> régiment croate, qu'il commanda pendant quatre ans. Ayant continué de servir avec autant de zèle que de valeur, il obtint un rapide avancement. En 1813, il était chef d'état-major d'une division, et fut nommé officier de la Légion d'Honneur après la bataille de Bautzen, puis général de brigade après celle de Leipzig. Au retour du roi, en 1814, le comte d'Artois le fit placer comme major à la suite des grenadiers royaux à Metz. Il quitta ce corps le 16 mars 1815, à Vaucouleurs. Ne voulant pas abandonner le drapeau royal il revint à Metz avec le maréchal Oudinot, qui l'envoya à Paris où il reçut des lettres de service pour le sixième corps d'armée dont il commanda une brigade à Waterloo. De retour à Paris après cette bataille, il fut chargé par la commission de Gouvernement d'aller demander à lord Wellington des passe-ports pour Napoléon qui désirait se retirer en Angleterre. S'il ne réussit pas dans cette demande, il fut, du moins, assez heureux pour contribuer à faire cesser les hostilités et sauver Paris du malheur d'une bataille livrée sous ses murs. Ayant continué de servir dans le grade de général de division, après le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène, il fut mis à la retraite, lorsque son âge ne lui permit plus de continuer ses services, et mourut dans un âge avancé. On a de lui : I. *Mémoire apologétique au sujet de divers combats auxquels il a assisté dans l'Inde, sous les ordres de M. de Suffren*, in-4°. II. *Observations sur les routes qui conduisent du Danube à Constantinople, à travers le Balkan ou Mont-Hémus*, Paris,

1828, in-8°. III. *Itinéraire de Morée, ou Description des routes de cette péninsule*, traduit de l'anglais, 1828. IV. Articles au *Spectateur militaire*, de 1816 à 1840. MD.-J.-.

**TRONCHAY** (du), famille du Maine qui a produit dans le XVI<sup>e</sup> siècle plusieurs hommes distingués dans les lettres (V. TRONCHAY (du), XLVI, 578) entre autres *Baptiste* de Bultavée, conseiller du roi, né à Sable en 1508, mort au Mans en 1557. La croix du Maine lui attribue *trois livres d'amours*, en vers français, et une *Grammaire avec l'invention d'aucuns caractères nouveaux*. — *Du Tronchay* (Gaspard), né à Mayenne-la-Jutrée a écrit plusieurs *traités* de médecine en latin, un poème intitulé: *De la santé ou de l'allégresse* en vers de seize syllabes, et quelques autres ouvrages. La croix du Maine le fait auteur d'une *Grammaire française*, ne se souvenant plus qu'il l'a déjà attribuée à son frère. — **Du TRONCHAY** (Maturin), de la même famille, avait composé une *Instruction* des princes, en vers, et d'autres ouvrages en prose. Z.

**TRONCHON** (NICOLAS), cultivateur, propriétaire à Lafosse-Martin, près de Senlis, jouissait d'une brillante fortune lorsque la Révolution commença. Il en embrassa avec modération les principes, et devint en 1790 membre de l'administration du département de l'Oise, puis fut député, en 1791, par ce département à l'assemblée législative, où il siégea parmi les constitutionnels avec les Vaublanc, les Dumas et les Pastoret. Le 23 juillet 1792, il parla avec force contre Manuel, pour sa conduite dans la journée du 20 juin; et défendit avec le même courage le ministre de la guerre d'Abancourt, attaqué

par les girondins. Le 10 août, lorsque la famille royale était encore à la barre, pressée par la horde de jacobins qui la poursuivaient, Tronchon reçut le Dauphin dans ses bras, et l'introduisit dans l'intérieur de la salle en bravant les menaces de la multitude. Après cette catastrophe, il osa encore combattre le parti jacobin; rentra dans ses foyers et échappa avec peine au règne de la Terreur. Il subit plusieurs arrestations et il est probable qu'il eût succombé si la chute de Robespierre n'était venue à son secours. Depuis la formation des conseils généraux il fit constamment partie de celui de l'Oise, où il continua à jouir d'une grande popularité. Il fut nommé membre de la chambre des représentants, en mai 1815, et y garda le silence. Aux élections de 1817, les suffrages se partagèrent entre lui et Kergorlay (*Voy.* ce nom). Les amis de ce dernier se retirèrent, et l'assemblée électorale, n'étant plus complète, se sépara, lorsqu'il y avait encore deux députés à élire. En 1817, après la dissolution de la chambre *introuvable*, Tronchon fut nommé député à une grande majorité, et il vota dans le sens du ministère. Il s'opposa cependant à la loi des élections, et publia un écrit dans lequel il en signala les inconvénients. Il aurait voulu que, dans chaque commune, on eût formé des assemblées de notables qui auraient nommé les électeurs dans la classe des propriétaires. Dans plusieurs des séances de cette session il prononça de longs et remarquables discours, notamment le 10 décembre 1819 sur le projet d'adresse au roi. « Lorsqu'à peine arrivés de nos départements, que nous avons laissés parfaitement

tranquilles, dit-il, nous nous trouvons ici arrêtés, dès le premier pas de notre carrière; lorsque déjà nous éprouvons une crise à laquelle nous étions bien éloignés de nous attendre, il m'a paru que c'était uniquement dans la nature et la destination des pouvoirs qui nous sont confiés, que devaient se trouver écrits les devoirs que nous avons à remplir, et la manière dont nous devons nous en acquitter. Quels sentiments les Français exprimeraient-ils aujourd'hui, si la voix de l'immense majorité d'entr'eux (pour ne pas être démenti en disant de la totalité); si, dis-je, la voix de l'immense majorité pouvait être entendue, quel besoin, quel vœu manifesteraient-ils? Le besoin du repos, le vœu de conserver ce qui existe, tel qu'il existe. » Il termina ainsi son discours : « Laissez-nous la char-  
« te telle qu'elle est, cette arche  
« sainte dans laquelle, après vingt-  
« cinq années de tourmente, nous  
« avons été assez heureux pour  
« trouver un salutaire refuge : laissez-nous les lois organiques que  
« nous devons à la sagesse du Roi  
« et au concours des chambres, et  
« complétez ce qui nous est encore  
« nécessaire. Nous chérissons notre  
« prince. Nous obéissons à toutes les  
« lois de l'État ; les tributs de toute  
« nature, ces tributs si nombreux,  
« si pesants pour un peuple épuisé,  
« nous les acquittons sans murmure, et nous ne demandons que la  
« continuation de cette tranquillité  
« dont à peine nous commençons  
« à jouir. » Le 28 août il parla contre le projet de censure proposé par le ministère, vota notamment contre l'article 2 : » Deux faits me prouvent que les ministres ne veulent pas seulement une censure temporaire, mais qu'ils la veulent

perpétuelle. Voici le premier fait : lorsque les ministres ont demandé à la chambre des Pairs la suspension de la liberté de la presse, ils l'ont demandée d'abord pour cinq ans; évidemment ils avaient dessein de proroger indéfiniment l'asservissement de la pensée. Le second fait s'est manifesté dans la séance de samedi dernier. Un orateur disait que l'affreux attentat de Louvel ne pouvait être regardé comme ayant donné naissance au projet de loi. M. le ministre des affaires étrangères fit de sa place un signe négatif. Cependant, en exposant les motifs de la loi, le ministre de l'intérieur avait dit positivement qu'elle aurait été présentée, même si l'événement ne fût pas arrivé, que déjà la rédaction en était faite. Tout cela suffirait pour me faire décider comme juré que l'on veut éternellement la censure. Ces motifs peuvent entraîner ceux qui, comme moi, ont de la répugnance à accorder des lois de confiance. » Enfin le 25 juillet 1820 Tronchon prononça encore un long et lumineux discours sur le budget dont il vota l'adoption, et ce fut principalement sur d'aussi graves questions que personne mieux que lui ne pouvait apprécier, qu'il se fit remarquer dans tout le cours de cette session. Il avait élevé de nombreux troupeaux dans ses propriétés, et faisant toujours partie du Conseil général de son département, on ne peut douter qu'il n'y ait proposé chaque année des vues très-utiles à l'agriculture. Il mourut dans sa terre de la Fosse-Martin le 1<sup>er</sup> nov. 1818.

B-U

**TROPEZ-GUÉRIN**, ancien officier de marine, était né vers 1770, en Provence, d'une famille noble, et fit avec distinction plusieurs campa-

gues de l'Inde. N'ayant pas adopté les principes de la Révolution, il émigra en 1792, et ne revint en France que sous le Directoire en 1796 par la protection de Barras, son compatriote, dont il fut pendant plusieurs années le confident et l'ami. Ayant apporté de grandes richesses des contrées du Levant, où il avait voyagé, il se fit de nombreux amis à la cour directoriale surtout parmi les dames élégantes qui y jouissaient d'une grande faveur, telles que Mes Tallien, Chateau-Renaud, etc., auxquelles il donna de magnifiques châles de cachemire qui furent alors mis à la mode. Tropez-Guérin donna d'utiles avis à Barras dans plusieurs affaires importantes, notamment dans celle de FAUCHE-BOREL (*Voy. ce nom*) et il eut avec Beauchamp, notre collaborateur, une grande part à la rédaction de ses mémoires. Il était à Paris dans le mois de mars 1815, lors du départ du roi, et il assista avec MM. de Blacas et le duc d'Havré à des conférences qui restèrent sans résultat. Tropez - Guérin mourut dans cette ville en 1831. Z.

**TROILI** (DOMINIQUE), littérateur italien, né à Macerata en 1722, embrassa l'institut de Saint-Ignace, et fut très-lié avec son confrère Zaccaria (*Voy. c. LM, 14*), prit part à la rédaction de l'*Histoire* et des *Annales littéraires d'Italie*, et de l'*Essai critique sur la littérature étrangère*, trois recueils périodiques dirigés par ce savant jésuite. Ces travaux lui méritèrent la place de bibliothécaire et de professeur à l'université de Modène. A la suppression de son ordre il se retira dans sa patrie, où il mourut le 14 février 1792. Ses ouvrages sont : I. *Dell orinolo oltramontano*. Mo-

dène, 1787, in-4°. II. *Della caduta di un sasso dall'aria*, ibid. 1766, in-4°. III. *Corso filosofico*, ibid. 1773, ibid. 2 vol. in-8°. IV. *Orazione recitata nell'aprimiento della publica biblioteca di Macerata*. Macerata, 1787. V. Une *Défense* de la religion révélée; deux *dissertations* sur les comètes, et quelques *essais* de physique et d'astronomie.

A—G—S.

**TROTTOUIN** dit **THUREAU** de Saint-Félix (PIERRE-JOACHIM), royaliste vendéen, célèbre par ses intrigues et les missions dont il fut chargé ou dont il se chargea lui-même, était fils d'un potier de terre de Saumur. Il fit dans cette ville quelques études incomplètes, et fut destiné dès l'enfance à la carrière du barreau; mais d'un caractère dissipé et peu studieux il s'engagea, comme le faisaient les mauvais sujets de ce temps-là, dans le régiment de Flandre, où il servit pendant deux ans, jusqu'à ce que sa famille l'eût racheté. Alors il entra sérieusement dans la carrière du barreau; et il était avocat à Saumur, lorsque la Révolution commença. S'en étant d'abord montré partisan, il fut nommé substitut du procureur du roi, puis syndic du district de Thouars; mais cet emploi ne lui convint pas longtemps; il se lia avec quelques royalistes, lorsque les premiers soulèvements éclatèrent, au commencement de 1792, et les suivit aussitôt. Dès lors remarqué, non par son habileté dans les armes qu'il ne posséda jamais, mais par sa façon d'avocat, il réussit à se faire nommer membre du conseil supérieur qui fut créé à Chatillon, et suivit dans toutes les vicissitudes, notamment l'expédition d'outre-Loire, l'armée qui s'y créa. Revenu sur la rive gauche,

après la défaite du Mans et de Sa-venay, il s'attacha plus particuliè-rement à Stofflet, qui fut bien- tôt ébloui par la facilité de son langage insinuant, cauteleux, et même par la bassesse de sa nais- sance, qui ne pouvait que le rap- procher de l'ignoble garde-chasse. L'intimité qu'il accorda ainsi subi- tement à un homme que l'on n'a- vait jamais vu combattre dans les rangs, choqua beaucoup d'officiers; et l'on alla jusqu'à dire que ses opi- nions politiques étaient peu sincè- res. Trottouin ne se déconcerta pas de ces mauvais propos, et il réussit tellement auprès de Stofflet, qu'il en reçut dès lors une mission très- délicate, et pour tout autre fort em- barrassante, ce fut d'aller à Nantes avec les frères Martin de la Pomme- raye, pour y prendre connaissance des conditions du traité de paix avec la Convention nationale, auquel Cha- rette venait de se soumettre. Tout indique que dans cette importante occasion, Trottouin se laissa gagner par des promesses et d'autres moyens de séduction. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsqu'il fut de re- tour à Maulevrier, Stofflet ayant réuni son conseil, Trottouin y parla d'une manière très-insidieuse, van- tant les avantages du traité que Charette avait signé; en quoi il ne réussit à persuader personne. La plupart des membres manifestè- rent au contraire leur indignation avec beaucoup de force, et s'écrièrent que rien de tout cela ne pouvait leur convenir, qu'ils vou- laient un roi ou la mort. Craignant de se rendre suspect, Trottouin fei- gnit de partager cette opinion; mais il eut ensuite des conférences avec Charette, et après de longs pour- parlers il promit de souscrire à toutes les conditions de son traité

et d'abandonner Stofflet. On a su positivement que les commis- saires de la Convention avec les- quels il fut mis en rapport, lui pro- mirent pour prix de sa défection une somme de cent mille francs, dont ils lui donnèrent la moitié en numéraire. Aussitôt après il écrivit à Stofflet et à son conseil qu'il avait adhéré à toutes les clau- ses du traité accepté par Charette et qu'il lui conseillait d'en faire au- tant. Quelques jours plus tard il ac- compagna ce général dans l'entrée publique qu'il fit à Nantes, le 26 fé- vrier 1795 (*Voy. CHARETTE, VIII, 79*); et il eut part à toutes les acclama- tions, à tous les applaudissements qui accueillirent, ce jour-là, le chef des royalistes de l'Anjou. Aussitôt après il se rendit à Paris avec de bonnes recommandations, et l'on ne peut pas douter qu'il ne s'y soit engagé de plus en plus avec le parti révolutionnaire. Cependant on lui attribua alors la publication de quelques pamphlets royalistes, et il fut même arrêté; mais on croit que ce fut par un jeu de la police, pour le remettre en crédit auprès des royalistes. Ce qui le prouverait suffisamment, si beaucoup d'autres circonstances ne venaient à l'appui, c'est qu'il ne resta pas longtemps en prison, et qu'aussitôt après on le vit se rendre à Périgueux, où jus- que-là il n'avait pas eu le moindre rapport. C'était le temps où la lutte des partis devenait plus vive, aux approches de la révolution du 18 fructidor, où le parti royaliste de- vait encore une fois succomber avec tant de moyens de vaincre. Trottouin, qui en apparence mar- chait toujours sous cette bannière, ne resta pas longtemps à Périgueux. Après avoir cherché en vain à lui gagner quelques jeunes gens, il se

rendit à Bordeaux, où il se mit en communication avec l'agence royale (*Voy. PAPIN*, XXXVI, 275), et revint presque aussitôt à Paris, semblant toujours fuir devant la police, qui l'eût arrêté sans peine, si elle l'eût bien voulu. Ce fut dans ce temps-là qu'il rédigea un plan d'organisation insurrectionnelle pour toute la France, et qu'il le fit parvenir au roi Louis XVIII alors résident à Blankenbourg, pour l'entretenir de ses rapports avec Lamarre, le président de Vezet, et le fameux Dandré, qu'il avait connu, lors de son séjour dans la capitale, en 1797 (*Voy. DANDRÉ*). Nous ignorons si ce plan, qui ressemblait beaucoup à celui de Perlet (*Voy. ce nom*, LXVI, 468), est jamais parvenu au prétendant; mais il est bien sûr que beaucoup de circonstances prouvent que l'on y eut sérieusement à sa cour. A force d'intrigues, de mensonges, jouant toujours un double jeu, imaginant sans cesse de nouveaux complots, Trottoin était alors parvenu à se faire donner des crédules commissaires de Louis XVIII des sommes considérables. On doit bien penser qu'il ne leur parla jamais de celle qu'il avait reçue, à Nantes, des commissaires de la Convention nationale. Un peu après le 18 fructidor, en 1798, il demanda sérieusement des pouvoirs pour une insurrection royaliste dans le Berry, où il prétendait que plus de cinquante mille royalistes allaient accourir au signal qui leur serait donné; puis il se rendit en Allemagne pour demander au prétendant lui-même, encore de l'argent et des pouvoirs, afin d'organiser à Paris une nouvelle agence royale, dont il devait être le chef; et il demanda en même temps la croix

de Saint-Louis et des lettres de noblesse qu'on était près de lui accorder, lorsque la saisie des papiers de Précé et d'Imbert Colomès, dont on le soupçonna d'être la principale cause (*Voy. ce dernier nom au tome XXI*), vint encore une fois changer sa position. Depuis ce temps il disparut entièrement de la scène politique, et nous pensons qu'il ne survécut pas longtemps à cette nouvelle catastrophe.

B. — P.

**TROUBETZKOI** (le prince SERGE) appartenait à une famille illustre de la Russie, issue de Ghédimine, grand-prince de Lithuanie (1). Le prince Dimitri Timoféïevitch Troubetzkoï, boïar et voïvode, prit une part glorieuse à la guerre de l'indépendance. Il entra à Moscou, le 22 oct. 1612, dans l'enceinte du Kremlin, avec le prince Pojarski, par la capitulation des Polonais. Il fut opposé à Pojarski, lors de l'élection du 21 février 1613, porté par les troupes Cosaques, et une minorité de l'armée; mais sa candidature échoua (2). Le prince Mistislavsky, porté par les boyards, disait qu'il ne voulait point du trône; qu'il aimait mieux se faire moine que d'y monter. L'élection de Michel Romanof semble due à l'extrême jeunesse du prince qui fit espérer aux deux partis une autorité toute nominale; le boyard Théodore Schérémétew, marié à

(1) Son nom vient de la ville de Troubchevsk, dans le gouvernement actuel de Tchernigov.

(2) Le prince P. Dolgorouki (*Notice sur les principales familles de la Russie*, sous le pseudonyme d'Almagro), présente fort singulièrement, comme des formes constitutionnelles, des réunions où les arguments étaient des coups de sabre; elles rappellent bien plutôt les diètes polonaises; il n'y avait là qu'une anarchie aristocratique. On sent dans ces expressions de la notice, l'influence des idées libérales. Alexandre a été l'auteur du mal.



une cousine de Michel Romanof, flatta adroitement ces dispositions. Le Czar Alexis, voulant récompenser les services du prince Alexis Troubetzkoï, un des hommes d'Etat les plus distingués de cette époque, lui fit don de la ville de Troubtchevsk, que le prince Alexis rétrocéda au Czar. Jean Troubetzkoï fut feld-maréchal de l'empire, ainsi que son neveu le prince Nikita. Ce dernier devint aussi procureur général du Sénat, dignité qui correspondait aux fonctions actuelles du ministre de la justice et de la police. La candidature du prince Dimitri a valu de nos jours à son descendant, le prince Serge Troubetzkoï, qui fut un des principaux conspirateurs de 1825, que cet article concerne, le titre de dictateur et par suite un séjour de quinze ans aux mines, l'exil et la mort en Sibérie. Les détails sur cette conspiration du 14 (26) décembre 1825, qui éclata à l'avènement de l'empereur Nicolas, ont été donnés pour la première fois dans le supplément de cet ouvrage (V. BESTUCHEF RIUMIN, LVIII. — V. aussi CONSTANTIN, LXI, et MILORADOVITCH, LXXIV). Nous ferons connaître dans cet article la part que prit le prince Serge à ces événements. Il avait relevé sa fortune par son mariage avec une des filles du comte de Laval (1); il était devenu ainsi beau-frère du comte Lebzeltern alors ministre plénipotentiaire d'Autriche à la Cour de Russie, et neveu de la princesse Bélocelski-Bélozerski, qui fut depuis dame d'honneur. Par

sa sœur Elisabeth, il était beau-frère du comte Serge Potemkin, descendant d'un cousin du célèbre favori de Catherine II. Il était colonel d'état-major attaché au 4<sup>e</sup> corps d'armée, et il venait d'être nommé gouverneur militaire de Kief. Il avait complété ses études à Paris, grâce à la libéralité impériale. Il paraît que, chez lui, la fermeté de caractère ne répondait pas à la bienveillance et à l'amabilité. Tel est l'homme que son nom fit choisir pour jouer, dans ces circonstances importantes, le rôle apparent de dictateur. En effet, si malgré les dénégations d'un membre des sociétés secrètes (2), la participation de ces sociétés à l'insurrection de 1825 paraît évidente, les conjurés étaient loin d'être d'accord entre eux. Il est permis de supposer que les meneurs dont les idées étaient les plus avancées, laissaient à dessein du doute sur leurs projets définitifs; pour entraîner au moment de l'action leurs complices plus timides. L'instruction judiciaire fut secrète, et les pièces officielles doivent être consultées avec une grande circonspection. Mais la société du nord et la société du midi n'étaient pas animées du même esprit; Conrad Ryléief était l'âme de la société du nord, comme Pestel de celle du midi. D'un autre côté Nicolas Bestoujef et Arbusof avaient formé une société particulière dans le corps des marins de la garde. A Conrad Byléief, au prince Serge, il faut joindre Eugène prince Obolenski. Le prince Serge avait formé, dès 1816, avec Nikita et Alexandre Mouravief une association qui devint en 1817,

(1) Emigré français, créé comte par Louis XVIII. Le comte Laval avait épousé une princesse Bélocelski-Bélozerski. Il est mort en 1816, et avait eu rang de conseiller privé.

(2) M. Nicolas Tourghénief.

sous l'influence de Paul Pestel, *l'union du salut*, remplacée plus tard par *l'union du bien public* ; lorsque le complot éclata, le prince fut cette « autorité inconnue » dont parle le rapport officiel, et à laquelle obéissaient les membres de l'association. Les paroles de Ryléief « n'est-il pas vrai que nous avons « choisi un chef admirable ? » et l'allusion ironique de Jakoubovitch à la haute taille du prince, prouvent que ce dernier n'était qu'un instrument. Un manifeste rédigé par lui contenait la convocation des députés de toutes les provinces. Le palais du prince était le centre des réunions, il devait prendre le commandement des troupes soulevées et « agir selon les circonstances. » Dans la matinée du 25 il écrivit au général Michel Orlof, à Moscou, pour le presser de venir à Petersbourg : « s'il doit « arriver quelque événement, il « se passera sans vous comme « si vous étiez ici. » Au moment du danger, *l'événement se passa* en effet sans le prince Troubetzkoï ; car il ne parut pas. Ryléief ne le voyant pas sur la place du sénat, courut à sa recherche, et lui-même ne fut pas présent lors de la dispersion des rebelles. Il rentra chez lui, où Troubetzkoï ne le rejoignit pas ; il était allé prêter serment... Il paraît que sa pusillanimité fut extrême. Passant de chez sa sœur chez sa belle-mère, et de là chez le comte de Lebzelten, ambassadeur d'Autriche, il ne songea pas à détruire ses papiers qui furent saisis chez lui et devaient le perdre, ainsi que ses complices. M. de Lebzelten, à la prière du comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères, engagea le prince à se ren-

dre au palais, accompagné d'un aide de camp. Là, accablé par les preuves trouvées chez lui, le prince tomba à genoux et demanda grâce. L'empereur lui accorda la vie, et c'est tout ce qu'il lui promit. Il fut envoyé aux mines d'Oural, puis en Sibérie. Les condamnés placés quatre à quatre sur des téléghes ou chariots à deux roues, sans autre siège que des bottes de paille, firent plus de 750 lieues dans l'équipage le plus humble. Les cosaques de leur escorte étaient obligés de les défendre contre le peuple. Le 5 août, la famille de Troubetzkoï et celle de Serge Volkonski firent à ces infortunés de douloureux adieux à la première station au delà de Saint-Petersbourg, où l'Empereur avait permis que cette entrevue eût lieu. Troubetzkoï était malade ; mais il savait que son héroïque épouse devait le rejoindre. Le noble auteur de la *Russie en 1839*, a raconté d'une façon bien touchante l'admirable dévouement de cette pieuse femme, et il a trouvé naturellement dans son cœur les accents d'une généreuse indignation, lorsqu'au bout de quinze ans le cri de détresse poussé par la mère ne fut pas entendu. Les années de mines expiraient : les exilés libérés devaient former, eux et leur jeune famille, une colonie dans un des coins les plus reculés du désert. Le lieu de leur nouvelle résidence, choisi à dessein par l'Empereur lui-même, était si sauvage que son nom n'était pas même encore marqué sur les cartes de l'état-major russe. La princesse demanda la permission d'habiter à portée d'un apothicaire, afin de pouvoir donner quelques médecines à ses enfants quand ils étaient

malades. La sainte femme semblait demander pardon de son dévouement : « Je suis bien malheureuse ; « pourtant si c'était à refaire, je le « ferais encore. » Hélas ! l'Empereur ne pardonna pas ; il répondit : « Je suis étonné qu'on ose « encore me parler d'une famille « dont le chef a conspiré contre « moi. » Sept ans auparavant la princesse avait demandé que ses enfants fussent envoyés dans quelque grande ville, afin d'y recevoir une éducation convenable : « Des enfants de galériens, galériens eux-mêmes sont toujours « assez savants. » Telle avait été la réponse. La princesse ne fut pas la seule qui suivit son mari ; Mme Alexandre Mouravief, Mme Nicéas Mouravief, née Tchernychef, Mme Naryschkine, née Konovnitsyne, accomplirent aussi ce devoir sacré. La femme du prince Serge Volkonski, née Raiëfski, trompa pieusement la tendresse de ses parents. M. Vaucher, de Genève, précepteur dans la maison Laval, demanda et obtint la permission d'accompagner la princesse Troubetzkoï. Ce voyage valut à M. Vaucher les persécutions de la police russe, et même, dit-on, celles de la police de Charles X. Ces nobles femmes voulurent, avant de partir, faire chez elles l'apprentissage des devoirs pénibles qui les attendaient, et elles se livrèrent dès lors aux plus humbles fonctions des servantes. Deux Français suivirent également en Sibérie les condamnés Ivachef et Bassorghine. On a dit que le gouvernement russe avait adouci le sort des condamnés ; mais le plus grand adoucissement à leurs peines, ils le trouvaient dans l'abnégation, dans la tendresse de ces généreuses

femmes ; et c'est Dieu qui seul a pu payer de semblables dévouements.

—La famille Troubetzkoï est puissante : le prince Vassili Serghievitch Troubetzkoï, cousin du prince Serge, aide de camp général, fut promu au grade de général en chef, lors de l'avènement de Nicolas, qu'il fut chargé de notifier à Berlin. L'armée russe compte dans son sein d'autres membres de cette famille.

A.—L.—e.

**TROUDE** (AIMABLE-GILLES), contre amiral, né à Cherbourg, le 1<sup>er</sup> juin 1762, n'avait que 14 ans lorsqu'en 1776 il s'embarqua, comme pilotin, sur le caboteur *la Sainte-Catherine*. Après divers voyages sur ce bâtiment, il fit, en 1777, deux campagnes à la Martinique, sur *l'Aimable-Victor*. La guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et la France, il quitta la navigation du commerce pour servir sur les bâtimens de l'Etat, et, au mois de mai 1779, il s'embarqua à Rochefort, sur le vaisseau *le Pluton*, destiné à croiser dans l'Océan. En 1781, il passa sur *l'Hercule*. Ce vaisseau, qui fit successivement partie des armées navales commandées par M. de Guichen et le comte de Grasse, participa aux combats qu'ils livrèrent dans les Antilles aux amiraux Graves, Hood et Rodney, ainsi qu'à la prise des îles Sainte-Lucie et Tabago. Troude était embarqué, en 1782, sur *le Crescent*, lorsque cette frégate, en se rendant devant Gibraltar pour rejoindre l'armée navale qui en faisait le siège, fut attaquée par une frégate anglaise, contre laquelle elle soutint un combat de deux heures. Depuis la paix de 1783 jusqu'en 1792, il navigua de nouveau au commerce et il y était parvenu

au grade de capitaine au long cours, lorsqu'ayant été nommé enseigne de vaisseau, le 16 janvier 1793, il s'embarqua en cette qualité sur *l'Achille*, faisant partie de l'armée navale commandée par le vice-amiral Morard de Galles. Lors de la périlleuse et inutile croisière d'hiver que fit cette armée entre Groix et Belle-Ile, *l'Achille* démâta de son mât de misaine et de celui d'artimon. Ces mâts en billardant le long du vaisseau, lui faisaient d'autant plus courir le risque d'être enfoncé qu'il avait éprouvé d'autres avaries, lorsque l'enseigne Troude, se jetant à la mer malgré le gros temps et la rigueur de la saison, parvint à les éloigner en coupant les manœuvres qui les retenaient. Ce trait de hardiesse lui mérita le grade de lieutenant de vaisseau auquel il fut promu le 2 juillet 1793. Au mois de mars 1794, le capitaine de vaisseau Bertrand Keranguen ayant passé du commandement de *l'Achille* à celui de *l'Éole*, Troude le suivit sur ce vaisseau, et assista aux trois combats qu'il soutint contre l'armée anglaise. Dans celui du 1<sup>er</sup> juin 1794, ce capitaine fut tué à ses côtés en soutenant vaillamment l'attaque de deux vaisseaux anglais qu'il combattait depuis plus d'une heure. Troude était embarqué depuis près de deux ans sur *l'Éole*; et il en était le premier lieutenant, lorsqu'ayant été nommé capitaine de frégate au mois de mars 1796, il alla prendre à Rochefort le commandement de la corvette *la Bergère*. Pendant les trois années qu'il commanda ce bâtiment, il fit diverses campagnes à Cayenne, au Brésil et à la Guadeloupe. Lorsqu'en 1799, l'amiral Bruix, alors ministre de la marine, vint pren-

dre le commandement de l'armée navale réunie au port de Brest, Troude lui demanda, comme une faveur, de quitter *la Bergère*, pour être embarqué en second sur l'un des vaisseaux de l'armée. Bruix, qui avait eu occasion de l'apprécier lorsqu'il servait avec lui sur *l'Éole*, en 1794, non-seulement accéda à sa demande, mais le désigna comme capitaine de pavillon de l'un des vaisseaux amiraux. Prévenu trop tard de cette destination, Troude ne put arriver à Brest qu'après le départ de l'amiral, de sorte qu'à son grand regret il se vit contraint d'attendre pendant plus d'un an, dans l'inactivité, le retour de l'armée. Alors il s'embarqua sur le *Tyrannicide* qui prit bientôt le nom de *Desaix* et fit partie de l'escadre destinée, sous les ordres du contre-amiral Ganteaume, à porter des troupes en Égypte. A son retour à Toulon, cette escadre fut partagée en deux divisions, et celle dont le *Desaix* faisait partie passa sous le commandement du contre-amiral Linois. Sortie de Toulon, le 13 juin 1801, elle fut forcée de relâcher dans la baie d'Algésiras, où elle mouilla le 4 juillet suivant. Le 6 du même mois, cette division, qui se composait de trois vaisseaux et une frégate, fut attaquée dans cette rade par l'escadre de l'amiral Saumarez, forte de six vaisseaux, dont trois de 84, trois de 74 et une frégate. Le combat dura six heures et fut tout à l'avantage de la division française. Le capitaine du *Formidable* ayant été tué, le contre-amiral Linois, qui le montait, appela Troude à le commander. Le 12 juillet, cette division, à laquelle étaient venus se joindre un vaisseau français, quatre espagnols, trois frégates et un lougre, com-

mandés par le lieutenant-général espagnol Don Juan Moreno, appareilla pour se rendre à Cadix. Le contre-amiral Linois, en suivant le général Moreno sur la frégate *la Sabine*, ordonna au capitaine Troude de conserver son pavillon arboré sur *le Formidable*, qui par suite du combat d'Algésiras, avait ses bas-mâts jumelés ; ses mâts de hune étaient remplacés par des mâts de perroquet, un grand hunier lui servait de grande voile, et des perroquets avec huniers. C'est dans cet état, avec un équipage diminué de cent hommes que *le Formidable* appareilla avec l'escadre combinée. Dans l'impossibilité où il était d'en suivre les mouvements, il se vit successivement dépassé par tous les vaisseaux. A huit heures du soir, l'escadre combinée avait passé le détroit, lorsqu'à onze heures le vent qui était à l'est, augmenta beaucoup ; la mer devint très-grosse et la nuit fort obscure. *Le Formidable* ayant démâté de son petit mât de hune, fut bientôt gagné par la division ennemie ; à minuit, il se trouva au milieu d'elle. Un vaisseau lui envoya sa bordée en poupe ; les autres, en l'éloignant tribord et babord, lui envoyèrent aussi leurs volées. Le capitaine Troude défendit de riposter. S'apercevant que les Anglais portaient trois feux de reconnaissance à la corne, il fit hisser les mêmes signaux. Cette ruse lui réussit, et l'on cessa de tirer sur lui. Il vint alors de quatre quarts sur babord et ensuite sur tribord afin de rallier son escadre qu'il supposait l'avoir attendu, et, en effet, il ne tarda pas à en avoir connaissance. Il donnait parmi les vaisseaux de queue en faisant des signaux qui ne furent pas compris ou pas aperçus, lorsque le trois-

ponts espagnol *San Ermenegilde* lui présenta le travers et lui envoya sa bordée. Le trois-ponts *le Real Carlos* fit la même manœuvre, mais il reconnut le vaisseau français, au moment de tirer. Présument alors que *le San Ermenegilde* faisait partie de l'avant-garde ennemie, il se plaça sous le vent pour le combattre. Le feu s'était déclaré dans la batterie basse de ce dernier vaisseau, et se communiquait à sa mâture avec une rapidité effrayante. Ce fut en vain que *le Real Carlos* voulut s'en éloigner ; il était complètement abrité. La mâture du *San Ermenegilde* s'abattit sur lui ; l'incendie devint général et les deux trois-ponts furent consumés. Cause bien involontaire de ce désastre, *le Formidable* continuait sa route ; s'arrêter dans un pareil moment, c'était se livrer à l'ennemi. A une heure du matin, Troude s'estimant par le travers de Tanger, fit gouverner au nord-ouest et ensuite au nord, pour rallier la terre, et se trouver au jour devant Cadix. Lorsque le jour parut, il aperçut l'escadre combinée au large, à toute vue, et dans ses eaux, à petite distance, la division du contre-amiral Saumarez, composée des vaisseaux *le César*, de 80, qu'il montait, *le Venerable* et *le Superbe*, de 74, et de la frégate *la Thames*, de 32. La position du capitaine Troude était difficile. Séparé de son amiral, il crut ne pas devoir exécuter l'ordre qui lui avait été donné au moment du départ, et, lorsque le pavillon national fut déployé à la corne, il fit hisser une simple flamme au grand mât. *Le Formidable* fut joint d'abord par *le Venerable* et *la Thames*, à six milles dans le sud-ouest de Santi-Petri. Le vaisseau lui envoya sa

volée par la hanche de babord et la frégate prit position dans sa poupe. Alors *Le Formidable* arriva pour serrer son adversaire au feu ; le combat le plus vif s'engagea vergue à vergue, et souvent à longueur d'écouvillon. Troude ordonna de ne pas ménager les boulets et d'en mettre jusqu'à trois dans chaque canon, annonçant en même temps à son équipage qu'il n'amènerait que lorsqu'il n'aurait plus de munitions. Les deux autres vaisseaux arrivèrent bientôt, et ne pouvant doubler *le Formidable* au vent, ils prirent position par sa hanche de babord. Au moyen de fréquentes embardées, Troude sut tenir constamment son adversaire par son travers, et les bordées du *Formidable* se succédèrent avec d'autant plus de rapidité que le pointage devenait inutile. Dans cette position, *le César* ne pouvait lui envoyer que quelques rares volées. Les premières bordées du *Formidable* démâtèrent son adversaire de son perroquet de fougue, et, après une heure et demie de combat, son grand mât tomba. Alors, écrasé par le feu du *Formidable*, il laissa arriver ; mais Troude le suivit dans ce mouvement, afin de le battre en poupe en même temps qu'il faisait canonner *le César* qui, par l'effet de l'arrivée du *Venerable*, se trouvant de l'avant à lui, ne pouvait riposter ; pas un boulet français n'était perdu. Ainsi placé, *le Venerable* perdit encore son mât de misaine. Troude fit ensuite diriger tout son feu sur *le César* ; mais après une demi-heure d'engagement, il ne fut pas peu étonné de le voir aussi abandonner la partie, et fuir en désordre. Ce vaisseau prit les amu-

res à babord, et rejoignit *le Venerable* auquel *la Thames* portait des secours et semblait l'évacuer. Restait *le Superbe* qui, n'ayant encore pris aucune part à l'action, se trouvait alors par la joue du *Formidable*. Il était sept heures du matin. Troude fit monter dans les batteries le reste de ses projectiles. Avec ces moyens il s'assura que *le Formidable* pouvait encore soutenir une heure de combat ; mais *le Superbe* trouva probablement qu'il y avait peu d'honneur à combattre un vaisseau si désarmé ; il arriva donc et rejoignit son amiral, laissant le passage libre au *Formidable* qui continua sa route sur Cadix. Cependant la brise de terre avait cessé, et *le Formidable* se trouvait en calme à environ une portée de canon de la division anglaise, dont toutes les embarcations étaient occupées à secourir *le Venerable*. Ce vaisseau avait encore été démâté de son mât d'artimon, et les courants le portaient à la côte. A dix heures le vent ayant fraîchi, la frégate *la Thames* essaya de le prendre à la remorque, mais ce fut en vain ; elle ne put le relever, et il alla s'échouer entre l'île de Léon et la pointe Saint-Roch, à deux ou trois lieues de Cadix. Troude devait présumer que les Anglais recommenceraient le combat, et il fit tout pour s'y préparer. Officiers et marins, exaltés par les succès précédents, brûlaient du désir de donner une nouvelle preuve de leur courage aux nombreux spectateurs qui, de Cadix et de l'île de Léon, attendaient avec anxiété l'issue de cette lutte inégale ; mais elle n'eut pas lieu, et bien que l'escadre combinée fût encore éloignée de cinq

lieues et en calme, les Anglais firent route pour le détroit, abandonnant *le Venerable* à la côte. Quatre canonnières espagnoles sorties de Cadix et qui, pour venir offrir leurs services au *Formidable*, attendirent que l'ordre leur en fût donné, reçurent celui d'aller s'emparer du *Vénéral*; mais l'officier qui les commandait, soit qu'il eût mal compris cet ordre, soit qu'il comptât, pour l'exécuter, sur l'escadre combinée qui s'approchait, n'en fit rien. Enfin, à deux heures après midi, *le Formidable*, hors d'état de rien entreprendre par lui-même, entra dans la rade de Cadix aux acclamations de la population, témoin du glorieux combat qu'il venait de soutenir. Entouré et pressé par la foule, Troude, en descendant à terre, fut presque porté en triomphe jusqu'à son logement. On se ferait difficilement une idée de l'état dans lequel se trouvait *le Formidable*. Sa mâture et ses vergues étaient hachées, ainsi que toutes ses manœuvres; ses voiles pendaient par lambeaux; neuf canons se trouvaient hors de service, et les murailles des gaillards, depuis le grand mât jusqu'à celui d'artimon, étaient rasées à fleur de pont. Dans l'engagement de la nuit, cinq hommes avaient été tués, et vingt dans celui du jour. Les pertes de la division anglaise étaient beaucoup plus considérables, puisque, d'après les rapports reçus de Gibraltar, *le Vénéral* seul avait eu 333 hommes hors de combat. Troude était blessé à la tête; les basques de son habit avaient été coupées; son corps était couvert de contusions produites par les éclats de bois et les divers projectiles, sa longue-vue et son porte-voix lui avaient été en-

levés de la main, et il ne lui restait que des morceaux de son chapeau. Enfin *le Formidable* avait été engagé de si près qu'un de ses chargeurs apporta au capitaine, après le combat, un écouvillon qu'il avait arraché à un canonnier anglais. A son retour en France, Troude, qui avait été promu capitaine de vaisseau, le 14 juillet 1801, fut appelé à Paris, et le premier consul voulut voir l'homme qui avait si vaillamment soutenu l'honneur du pavillon. Lorsqu'il fut présenté à Bonaparte par le ministre Decrès, le consul le serra dans ses bras, et le désignant à son état-major: « Messieurs, leur dit-il, je vous présente l'Horace français, le brave capitaine Troude! » Au mois de mars 1803 il alla prendre à Brest le commandement de la frégate *l'Infatigable*, avec laquelle il fit à Saint-Domingue une campagne de sept mois. Lorsqu'il débarqua à Lorient, les hostilités ayant recommencé entre l'Angleterre et la France, il alla prendre à Rochefort le commandement du vaisseau *le Suffren*, faisant partie de l'escadre aux ordres du contre-amiral Misssiessy. Sortie de ce port au mois de janvier 1805, cette escadre, qui se composait de cinq vaisseaux, trois frégates et deux bricks, ayant à bord trois mille cinq cents hommes de troupes et un train d'artillerie considérable, se dirigea sur les Antilles françaises qu'elle ravitailla, puis sur les Antilles anglaises qu'elle ravagea. A l'attaque de la Dominique, *le Suffren* qui, avec *le Jemmapes*, avait été chargé de prendre position sous la ville du Roscau, la foudroya avec tant de succès, qu'il fit taire le feu des forts qui la défendaient. A la rentrée de l'escadre à Rochefort elle passa



sous le commandement du chef de division Allemand, et le *Suffren* fit, sous ses ordres, la campagne par suite de laquelle cette escadre fut désignée sous le nom d'*Escadre invisible*. Au mois de février 1806, Troude fut nommé au commandement de la frégate *l'Armide*. On mit sous ses ordres trois autres frégates, et cette division fut destinée à se rendre au cap de Bonne-Espérance; mais la nouvelle de la prise de cette colonie par les Anglais ayant rendu cette mission inutile, il reçut l'ordre de se rendre à Lorient pour y prendre le commandement d'une division composée des trois vaisseaux de 74 le *Courageux*, le *d'Hautpoul* et le *Polonais*, des trois frégates *l'Italienne*, la *Cybèle* et la *Calypso*, et des deux flûtes la *Félicité* et la *Furieuse*. Cette division était destinée à aller porter des troupes et des munitions à la Martinique. Ce ne fut qu'au mois de février 1809 que Troude parvint à appareiller; mais sa division fut fractionnée tout d'abord. Des circonstances de vent et de marée empêchèrent les vaisseaux et les flûtes de sortir en même temps que les trois frégates. Chassées immédiatement, elles allèrent mouiller aux Sables-d'Olonne, où elles livrèrent un brillant combat à la division du contre-amiral Stopford. Les trois vaisseaux et les deux flûtes ne mirent sous voile que cinq jours après. Le capitaine Troude apprit en route la prise de la Martinique. Informé que la Guadeloupe était bloquée par une forte division anglaise, il entra aux Saintes pour y attendre les ordres du gouverneur général de cette île. Mais les vaisseaux français avaient été aperçus, et ils furent immédiatement bloqués

par cinq vaisseaux anglais, cinq frégates et treize corvettes. Une attaque par mer était peu supposable; mais il était à craindre que le contre-amiral Cochrane tentât de réduire les vaisseaux par un bombardement. Troude fit de suite fortifier quelques points où l'on pouvait effectuer un débarquement. Ses prévisions étaient justes et ses craintes fondées. A quelques jours de là, en effet, arrivèrent des transports avec des troupes qui furent débarquées à la terre d'en bas. Elles s'emparèrent facilement des positions imparfaitement défendues. Les Anglais travaillèrent aussitôt à établir des batteries sur le *Gros Morne* et sur les *Mamettes*. La position n'était plus tenable. Troude ayant alors reçu du capitaine-général une réponse qui lui laissait toute liberté d'action sur les trois vaisseaux dont les troupes et les vivres avaient été mis à terre, prit la résolution de forcer la passe. Le *courageux*, le *Polonais* et le *d'Hautpoul* appareillèrent. Leurs voiles étaient à peine établies que des embarcations, échelonnées dans la passe de la *Baleine*, lancèrent des fusées, et que les batteries de terre répondirent à ce signal, en tirant du canon. L'éveil était donné. Aussi les trois vaisseaux ne purent-ils passer inaperçus; ils reçurent quelques volées auxquelles ils ne répondirent pas, et furent chassés, mais sans pouvoir être rejoints, si ce n'est par un brick qui ne cessa de les inquiéter pendant plus de 24 heures. Troude parvint à faire perdre ses traces, et à tromper la vigilance des nombreuses croisières qui bloquaient les côtes de France. Le *courageux* et le *Polonais* entrèrent à Cherbourg; le *d'Hautpoul*, qui s'était séparé dans la nuit qui

suivit celle de la sortie des Saintes, fut pris par les Anglais. Troude commandait la division de Cherbourg, lorsqu'en 1811 Napoléon, visitant ce port, monta à bord du *courageux*. Reconnaissant le brave que lui-même avait proclamé capitaine, il dicta aussitôt au ministre Decrès l'ordre suivant, que ce dernier écrivit de sa propre main : « *De par l'Empereur le capitaine Troude, au reçu de la présente, arborera le pavillon de contre-amiral, et sera reconnu en cette qualité.* 27 mai 1811: Troude commandait encore les forces navales réunies sur la rade de Cherbourg lorsque le duc de Berry s'y présenta, sur une frégate anglaise, au mois d'avril 1814. Le prince lui ordonna, le 14, de se rendre dans l'un des ports de la Grande-Bretagne pour se mettre à la disposition de Louis XVIII. Le *Polonais* était en ce moment le seul vaisseau qui fût en rade. Troude y arbora son pavillon, et le lendemain il appareilla pour Portsmouth, où il fut presque porté en triomphe par la population accourue sur le rivage. Il reçut un accueil non moins flatteur à Londres; sa voiture fut dételée et le peuple la traîna. Lorsqu'il se rendit à Hartwel, le roi ajouta la croix de chevalier de Saint-Louis à celle d'officier de la Légion d'Honneur qu'il avait déjà, et lui dit qu'il ne pouvait accepter ses offres, le prince régent ayant mis une frégate à sa disposition; mais qu'il l'autorisait à se rendre à Douvres d'où il l'escorterait en France avec son vaisseau qu'une dépêche du commissaire provisoire au département de la marine venait de baptiser *le Lys*. Troude attendait à Portsmouth les ordres de Louis XVIII, lorsque, dans la matinée du

24 avril, il reçut du comte de Blacas une dépêche, datée du 21, et lui prescrivant de se rendre à Douvres avec son vaisseau, afin d'escorter S. M. qui s'y embarquerait le 24. L'arrivée tardive de cette dépêche obligea Troude à faire voile pour Cherbourg. Pendant son séjour en Angleterre, il visita les prisons de Portsmouth et des environs. L'accueil cordial qu'il reçut le détermina à demander l'élargissement immédiat des prisonniers normands qui se trouvaient dans ces prisons. Sa requête fut repoussée par le gouvernement; mais M. Courtenay, commissaire des prisons, lui remit quelques habitants de la ville de Cherbourg qui rentrèrent avec lui sur *le Lys*. Mis prématurément en retraite, au grand étonnement de la marine, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1816, le contre-amiral Troude pouvait encore servir activement et rendre de grands services à son pays. Il mourut à Brest, le 1<sup>er</sup> février 1824, laissant trois fils. L'aîné (Anne-François) est mort capitaine de vaisseau; le second (Amable-Emanuel) servait dans l'armée de terre. Digne élève du savant Legonidec, il a publié un *Dictionnaire français et celto-breton*, Brest, 1843, in-8°. Le plus jeune (Onésime-Joachim) sert également dans la marine. L.-T.

**TROUILLARD** (PIERRE), sieur de Montferré, au Mans, d'une ancienne et honorable famille (1), y exerçait la profession d'avocat vers

(1) La Croix du Maine parle de l'ancienneté de cette famille, et il donne quelques détails sur deux de ses membres, lesquels étaient frères et florissaient dans le xvii<sup>e</sup> siècle: l'un, Guillaume Trouillard (*Sic*), sieur de Mintehenu, habile avocat, et l'autre, Jacques Trouillard, sieur de La Qoulaye, savant médecin, etc. (*Bibliothèque française*, t. 354 et 453, édit. in-40.)

le milieu du dix-septième siècle. On croit qu'il mourut en 1666. Il s'appliqua à l'étude de l'histoire de sa province, et il publia le résultat de ses recherches sous le titre suivant : *Mémoire des anciens Comtes du Maine*. Au Mans, Gier-Olivier, et Paris, J. Libert, 1643, pet. in-8<sup>o</sup> (non in-4<sup>o</sup>, comme le dit, par erreur, le P. Le Long, selon la remarque de M. Brunel). Ce volume, devenu rare, n'offre pas, il est vrai, l'histoire complète des comtes temporaires, héréditaires et apanagistes du Maine, mais il renferme des documents curieux, intéressants et qui ont été fort utiles aux derniers annalistes de la province.

— Un autre Pierre Trouillart, calviniste, né à Sedan, vers 1620, fut d'abord pasteur à la Ferté-Vidame, puis en 1676, dans sa ville natale, où il est mort en 1677, après avoir publié : I. *Douze arguments contre la transsubstantiation*. Charenton, 1657, in-12. II. *Traité de l'Église*. Hid. 1659, in-8<sup>o</sup>. III. *De l'état des âmes des fidèles après la mort*. Sedan, 1650, in-8<sup>o</sup>. Ces trois petites pièces n'ont aujourd'hui que fort peu d'importance. La dernière est un sermon (*Voy. ce qu'en dit l'abbé Boullion et les réflexions qu'il fait à son occasion, Biographie Ardennaise*, II, 476). B — l — u.

TROUILLE (JEAN-NICOLAS), ingénieur maritime et député au conseil des Cinq-Cents, né à Versailles le 25 avril 1752, reçut dans cette ville sa première éducation, qui fut plus spécialement consacrée à l'étude du dessin et de l'architecture. D'un caractère dissipé et peu studieux, il s'engagea aussitôt après dans un régiment de cavalerie en résidence à Versailles, ce qui convenait fort à ses goûts et à ses habitudes. Mais au bout de deux

ans il fut obligé de s'éloigner par suite d'un duel qu'il avait provoqué audacieusement, et soutenu jusques sur l'escalier de la demeure royale. Ne sachant où se cacher il se refugia dans un couvent de Franciscains, puis à la Trappe, où il resta jusqu'à ce que sa famille eût assoupi cette affaire. Alors il revint à Versailles, où son caractère d'inquiétude et de mobilité le porta encore une fois à s'engager. Cette fois ce fut dans un régiment d'infanterie de la marine, qu'il alla rejoindre à Brest. Le service de cette arme convenait mieux sans doute à ses goûts, à ses habitudes; et dès les premiers jours il put s'y livrer à la pratique du dessin, et composer des plans qui fixèrent les regards de ses chefs, surtout du commandant qui aussitôt l'attacha à ses bureaux, pour y exécuter des dessins relatifs à l'artillerie, et bientôt fut obligé de le céder à l'ingénieur en chef des travaux du port, qui le chargea, comme dessinateur, d'opérations plus importantes. Ce fut dans ces modestes fonctions que Trouille resta au port de Brest jusqu'à la révolution de 1789 qui, en agrandissant la carrière, ne pouvait manquer de lui être favorable. Comme beaucoup d'autres, il se livra à ses trompeuses illusions, et en se montrant dans les clubs, en prenant beaucoup de part à l'organisation de la garde nationale dont il fut, dès le commencement, le chef, il se fit une grande réputation de *patriotisme*, comme cela se disait alors. Si, dans ces dernières fonctions, il ne fit pas beaucoup de bien, on peut être assuré qu'il empêcha autant de mal que cela lui fut possible; car c'était par-dessus tout un homme de probité et qui, pour être utile, ne reculait devant aucun

danger. Ce fut surtout dans la journée du 27 octobre 1791 qu'il fit éclater son courage et son dévouement au maintien de l'ordre. Il s'agissait de tirer des mains d'une populace égarée le capitaine de La Jaille, l'un des plus honorables officiers de notre ancienne marine, que l'on qualifiait d'*aristocrate* et d'homme suspect, qu'enfin on voulait égorger par le seul motif qu'il n'avait pas suivi ses camarades qui venaient d'émigrer. Le commandant Trouille, s'étant mis aussitôt à la tête de la garde nationale, parvint à dissiper l'émeute, et il sauva réellement le malheureux La Jaille; mais dès lors il se brouilla avec le parti ultra-révolutionnaire, et sa position, au milieu de l'une des populations les plus exaltées qu'il y eût en France, devint fort difficile, surtout après le 31 mai 1793, lorsque le féroce Jean-Bon Saint-André vint à Brest pour diriger nos escadres ( Voy. Villaret - Joyeuse, XLVIII, 515). On conçoit que Trouille ne put marcher longtemps d'accord avec un pareil homme. Epouvanté des suites que devait avoir son système de désorganisation, il profita d'un moment où le proconsul avait invité les *bons citoyens* à venir eux-mêmes lui porter les plaintes qu'ils avaient à faire, et qu'ils eussent avec lui un entretien franc, loyal, qui ne pouvait manquer d'avoir les meilleurs résultats, si Jean-Bon eût été de bonne foi. Mais c'était un piège qu'il avait tendu à la crédulité publique. Il traita horriblement le trop confiant Trouille, refusa de lire les pièces qu'il lui présentait, et après avoir menacé, insulté, de la manière la plus scandaleuse, le commandant de la garde nationale, il le fit plonger dans un cachot, sans autre motif

que la qualification de suspect qu'il accompagna des injures, des juréments les plus grossiers. Le malheureux Trouille avait déjà passé huit mois dans ce cachot, sans qu'on lui eût fait connaître les causes de sa détention, lorsque son épouse, réduite au désespoir, demanda, dans un mémoire très-clair et très-courageux qu'elle osa publier et présenter à l'accusateur public, les motifs de cette cruelle détention. Ce juge était digne en tout point de ses fonctions et de l'époque; il donna enfin ses motifs dans un ridicule *factum* qui fut publié. « Rien de plus niais, de plus pitoyable que ces prétendus motifs, a dit notre collaborateur Levot, à qui nous empruntons ces détails. Le premier chef d'accusation était basé sur ce que Trouille, par ses *intrigues* et ses *cabales*, s'était perpétué depuis 1791, au mépris de la loi, dans les fonctions de chef de la garde nationale de Brest; et le second, sur ce qu'il avait organisé la force *departementale* qui se rendit à Quimper, et de là à Caen. » Or, il n'avait pas même paru dans cette organisation. Mais c'était un secours destiné aux fédéralistes qui se réunissaient à Caen, et l'on sait que l'accusation de *fédéraliste* à cette époque était un véritable arrêt de mort. Il est probable que Trouille n'y eût pas échappé, si la révolution du 9 thermidor, qui renversa Robespierre, ne fût venue à son secours. La dernière cause de la détention énoncée dans le *factum* de l'accusateur public, en est sans doute la plus remarquable. « C'était, y est-il dit, un homme rompu dans l'art de l'intrigue, et qui, député à Paris par les sections de Brest, pour

« porter leur acceptation de la con-  
 « stitution, et présenter à la Conven-  
 « tion la pétition où elles deman-  
 « daient le rapport du décret d'ac-  
 « cusation rendu contre les admi-  
 « nistrateurs du Finistère, ne s'était  
 « épargné ni peines ni démarches  
 « pour les soustraire au coup qui  
 « devait les frapper. » Ces dernières  
 circonstances étaient vraies ; et  
 Trouille n'avait qu'à s'en honorer.  
 Du reste son mémoire embarrassa  
 singulièrement ses adversaires, et  
 malgré leur audace habituelle ils  
 n'osèrent affronter le grand jour  
 de la discussion publique, et pré-  
 férèrent prolonger indéfiniment sa  
 détention, ce qui le sauva, la chute  
 de Robespierre étant bientôt venue  
 suspendre tous les arrêts de mort.  
 Alors une ère nouvelle commença  
 pour lui, et aussi pour Brest, l'une  
 des villes qui avaient le plus souffert  
 de l'horrible Terreur, où il y avait  
 peu de famille qui n'eussent à de-  
 mander compté d'un père, d'un frère  
 ou d'un fils. Cependant la Terreur y  
 avait tellement frappé les esprits  
 que, lors même que dans toute la  
 France les cœurs s'ouvraient à la  
 joie, à l'espérance, lorsque par-  
 tout les prisons étaient ouvertes et  
 les échafauds renversés, à Brest  
 l'épouvante était encore dans tous  
 les cœurs, on n'osait pas croire au  
 retour de la justice, et l'affreux tri-  
 bunal révolutionnaire, ne tenant  
 aucun compte du décret qui l'avait  
 supprimé, continuait ses sangui-  
 naires exécutions ! Ce fut alors que  
 Trouille osa se mettre à la tête d'une  
 députation qui alla, de la part de la  
 ville, demander à la Convention  
 nationale justice des assassinats  
 commis au nom des lois. Pour rem-  
 plir sa mission avec exactitude et  
 succès, cette commission publia un  
 mémoire qui fut distribué en grand

nombre, sous ce titre : *Les crimes  
 de l'ex-tribunal révolutionnaire de  
 Brest dénoncés au peuple français  
 et à la Convention nationale par les  
 députés extraordinaires de cette  
 commune*, Paris, an III, in-8°. Cette  
 brochure, devenue fort rare, est  
 un monument historique. « C'est là,  
 « a dit M. Levot, que la postérité  
 « trouvera tracée en caractères inef-  
 « façables la flétrissure de ce Ra-  
 « goney, digne lieutenant de Du-  
 « mas, sous lequel il avait fait  
 « ses premières armes ; de ce Dalis,  
 « chirurgien expulsé des armées,  
 « juge-bourreau de la belle et ver-  
 « tueuse Forsans, à qui il deman-  
 « dait l'honneur pour rançon, et  
 « dont le tronc encore chaud re-  
 « paissait la hideuse lubricité de ce  
 « monstre ; de ce Leb... assassin et  
 « dénonciateur de ses amis, de ses  
 « parents, de ses bienfaiteurs ; de  
 « ce Douzé-Verteuil, moine défro-  
 « qué, qui prouva que Fouquier  
 « Thinville n'avait sur lui d'autre  
 « avantage que de travailler sur un  
 « plus vaste théâtre, et qui se flatta,  
 « hélas ! avec trop de succès, de  
 « compenser, par un luxe insatia-  
 « ble de cruauté, l'infériorité nu-  
 « mérique de ses crimes judiciaires.  
 « Parmi eux, au-dessus d'eux, peut-  
 « être, était ce Ance qui réclama et  
 « obtint à Rochefort l'honneur d'être  
 « *guillotinéur*... Ce Ance, si re-  
 « doutable qui, chez le préfet, te-  
 « nait à table la place d'honneur  
 « qui lui était réservée entre le com-  
 « mandant des escadres et le pro-  
 « consul Jean-Bon Saint-André,  
 « qui, voyant l'amiral Villaret hési-  
 « ter à se placer ainsi à côté du  
 « bourreau, lui déclara haute-  
 « ment : « Tu veux donc qu'il te  
 « coupe la tête ! » Et l'amiral n'hésita  
 plus ; c'étaient les mœurs de l'épo-  
 que. Tout cela fut exactement ra-

conté dans le mémoire des députés de Brest, présenté à la Convention nationale, qui reçut à cette époque, de toutes les parties de la France, beaucoup de réclamations du même genre, et n'y fit aucun droit. Cependant, le député Génissieux présenta un rapport sur celle-là et bien que l'un des plus chauds partisans du système de la Terreur, il ne dissimula pas l'énormité des crimes dont Brest avait été souillé. Le tableau qu'il en fit parut émouvoir l'assemblée ; et il conclut à l'arrestation des juges et des jurés de l'ex-tribunal révolutionnaire, qui furent renvoyés devant le tribunal criminel de Brest. Mais ce tribunal ne pouvait agir qu'avec l'autorisation du pouvoir souverain de la Convention nationale ; et comment cette Convention aurait-elle ordonné la poursuite de crimes qu'elle-même avait ordonnés, approuvés ? On conçoit que par ce motif, toutes les accusations de ce genre furent indéfiniment anéanties, ajournées, et que, lorsque les motifs d'ajournement ne furent plus possibles, une amnistie générale vint au secours des coupables ! Voilà comment ont pu être absous, oubliés, des crimes que certains historiens n'osent pas dénier, mais qu'ils omettent entièrement ! De là les massacres du Midi, qu'on a appelés *réaction* et qui ne furent exécutés qu'après une longue attente, après des dénis de justice réitérés. Quant à la députation que Trouille dirigea réellement dans toutes ses démarches, il est bien sûr que si elle n'obtint pas tout ce qu'elle demandait, elle eut sur les circonstances de cette époque une heureuse influence, et qu'elle ne fut pas inutile pour lui-même. Elle ajouta beaucoup à sa réputation, et pendant ce

temps, il fut attaché au ministère de la marine d'une manière très-avantageuse, puis nommé député du Finistère au conseil des Cinq-Cents. Il ne s'occupa guère d'abord, dans cette assemblée, que de l'administration maritime. Personne assurément n'était plus capable de discuter et d'approfondir de pareilles matières. Dès les premières séances il blâma avec beaucoup d'énergie le débarquement de quinze cents forçats que le Directoire avait ordonné de jeter sur les côtes d'Irlande comme des pestiférés. Il saisit ensuite toutes les occasions d'exprimer son indignation contre les crimes de la Révolution, s'opposa avec beaucoup d'énergie, mais sans succès, au projet d'amnistie qui devait les absoudre tous sans exception, et fit encore, à cette occasion, une peinture très-énergique des calamités dont Brest avait gémi. « Le « tribunal révolutionnaire de cette « ville, dit-il, n'a pas eu à égorger « un aussi grand nombre de victimes « que celui de Paris ; mais il s'en est « dédommagé par un raffinement « de barbarie que le féroce Fouquier « Thiville ne s'était pas permis. « Pour cela les lois révolutionnaires « et les formes qu'elles prescri- « vaient furent une barrière im- « puissante et que l'on ne craignit « pas de franchir. D'après cet atro- « ce système on a vu les juges in- « terdire la parole aux accusés, « lorsqu'ils voulaient se défendre, « et prononcer la mise hors la loi « de ceux qui insistaient pour être « entendus. On les a vus refuser « d'entendre des témoins à dé- « charge, sous prétexte qu'ils n'a- « vaient pas accepté la constitu- « tion de 1793, et envoyer à la « mort des prévenus totalement



« acquittés sur les faits portés dans  
 « leur acte d'accusation. On a vu  
 « ces juges-bourreaux suivre leurs  
 « victimes à la mort, les y faire  
 « conduire au son d'une musique  
 « bruyante; assister aux accusa-  
 « tions; et le cadavre d'une jeune  
 « personne de vingt ans devenir  
 « l'objet de leur barbare et infâme  
 « lubricité. Enfin on a vu ce tri-  
 « bunal se déclarer en rébellion  
 « ouverte contre les décrets de la  
 « Convention et continuer ses ju-  
 « gements et ses égorgements jus-  
 « que dans les derniers jours de  
 « ce mois, malgré les heureuses  
 « nouvelles qu'on avait reçues des  
 « événements de ce jour à jamais  
 « mémorable... » Tout cela fut inu-  
 tile, les égorgés de Brest, comme  
 ceux de tous les autres pays, furent  
 sauvés par l'amnistie que décréta  
 la Convention, malgré les observa-  
 tions de Trouille qui eurent peu  
 d'imitateurs. Du reste il parla peu  
 sur des objets politiques, se con-  
 tentant de voter sur les questions  
 de ce genre avec le parti modéré.  
 Les habitants de Versailles, ses  
 compatriotes, lui durent la conser-  
 vation du palais bâti par Louis  
 XIV, qui portait ombrage aux  
 révolutionnaires. « C'est une mai-  
 « son, disaient-ils, qui attend un  
 « maître, c'est une relique de l'an-  
 « cien régime à laquelle s'attache  
 « un culte superstitieux et qu'il faut  
 « anéantir par la démolition..... »  
 Ayant été nommé rapporteur de  
 cette affaire, grâce à ses efforts, ce  
 langage de Vandales ne fut pas ac-  
 cueilli; et il parvint à faire adopter  
 l'ordre du jour sur le projet de des-  
 truction qu'il était chargé de pré-  
 senter. Il en fut de même du Palais-  
 Royal bâti par le duc d'Orléans et  
 que l'on voulait également vendre  
 à la bande de démolisseurs qui,

protégés par les directeurs et sur-  
 tout par Barras s'était mise en pos-  
 session de toutes les affaires du  
 même genre. C'est à peu près à ces  
 objets que se bornèrent les travaux  
 législatifs de Trouille. On a vu  
 que pendant ce temps il était en-  
 tré au ministère de la marine, et  
 l'on sait qu'il ne cessa pas de s'oc-  
 cuper de dessin et d'architecture.  
 Ses travaux dans ce genre sont  
 très-considérables, et il nous se-  
 rait difficile de dire tous les pro-  
 jets, tous les plans qu'il a proposés  
 pour des magasins, pour des forts,  
 des arsenaux et des hôpitaux mili-  
 taires dont la plus grande partie a  
 été exécutée sous ses yeux à Brest  
 et à Rochefort, même lorsqu'il  
 avait obtenu sa retraite en 1821. Il  
 mourut à Brest le 3 août 1825,  
 après une courte maladie. M — D — J.

**TROUSSEL** ou **TRUSSEUL**  
 (Pierre), fils de Pierre Troussel,  
 chambellan de Charles VI, fut  
 successivement chanoine et grand  
 archidiacre de l'église de Bour-  
 ges, évêque de Poitiers, en 1409,  
 et enfin nommé à l'archevêché  
 de Reims, dont sa mort, arrivée  
 en 1413, l'empêcha de prendre pos-  
 session. Ce fut un des prélats les  
 plus distingués de cette époque, par  
 sa piété et ses lumières. Il est peint  
 de grandeur naturelle et en habits  
 pontificaux, tenant un présent  
 qu'il offre à la Vierge, sur les vitres de  
 l'église cathédrale de Bourges dans  
 la chapelle de saint Benoît, dite au-  
 trefois de Reims ou des Trouseaux.  
 Les armes de cette famille se  
 voient aussi au même endroit. Elles  
 sont : de *gueules à la face d'azur,*  
*chargées de trois fleurs de lis d'or,*  
*accompagnées de trois trousseaux.*

L—T—E.

**TROUSSEL** (M.—C. BERARD),  
 docteur médecin, né à Grenoble en



1770, fit ses études médicales dans cette ville, puis à Montpellier, et s'étant aussitôt livré à la pratique, obtint le plus grand succès, dès le commencement de sa carrière. Parvenu à l'âge de trente-sept ans, dit un de ses biographes, il avait déjà la célébrité qu'il est si difficile d'acquérir, même après de longues années d'expérience. Professeur de physique et de chimie à l'École centrale du département de l'Isère, il déploya toutes les connaissances et les méthodes qui distinguent les plus grands maîtres. L'épidémie qui ravagea ces contrées en l'an VIII (1800), l'ayant porté à se dévouer tout entier à la pratique de l'art de guérir, ses talents se développèrent avec le succès le plus éclatant, et il publia, à cette occasion, un ouvrage qui, fixant sur lui l'attention de ses concitoyens, lui mérita en même temps les éloges et la plus grande considération de la part des médecins éclairés de la capitale. Nommé médecin en chef de l'hospice civil de Grenoble, il se rendit recommandable par son zèle et sa philanthropie. On lui est redevable de la découverte de la transpiration du *gaz azoté*, sur laquelle il a publié une dissertation imprimée dans les *Annales de chimie*, qui a donné lieu à plusieurs recherches de la même nature, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne, etc. Tous les résultats ont confirmé son observation. Il a fait aussi un traité sur l'hydropisie de poitrine, dans lequel il a fait connaître de nouveaux moyens curatifs dont l'expérience atteste journellement le succès.

Comme l'on s'occupait beaucoup en 1791 du danger d'enterrer les personnes vivantes, il recueillit sur ce sujet les faits les plus importants

et publia : *Courte Méthode pour rappeler à la vie toutes les personnes atteintes de mort apparente*. Atteint lui-même depuis deux ans d'une maladie chronique, il succomba le 12 février 1807. L'ouvrage que nous avons indiqué est intitulé : *Histoire de la fièvre qui a régné épidémiquement à Grenoble pendant les quatre premiers mois de l'an VIII (1800)*, in-8°. Z.

**TRUCHÉ** (JEAN-BAPTISTE), né à Savigliani, dans le Piémont, en 1617. Partisan de Madame Christine, dans la guerre de la régence, il parvint de simple avoué près le sénat de Turin, à la place de procureur patrimonial de son altesse, ensuite maître auditeur dans la chambre des comptes pour avoir su rendre très-profitable l'impôt du sel, impôt conçu par les anciens Romains, et introduit en France avant le règne de saint Louis. Après la mort de Madame Christine, en 1663, son fils, le duc Charles-Emmanuel II, nomma Truché son intendant général des finances. A l'étiquette espagnole de Catherine d'Autriche, succédèrent à la cour de Turin l'élégance, la splendeur et la phrase française, apportées par Jeanne Bathilde. Il fallait alors beaucoup d'argent pour la magnificence royale, et le ministre Truché trouva des ressources par une gestion claire, simple et économique, de manière que sans augmenter les impôts directs il répondit aux besoins de la cour de son prince. Dans une horrible disette le sage financier sut obtenir de l'étranger à peu de frais de quoi nourrir le peuple, et en cette occasion fut nommé comte de Levaldiggi, grand-croix de Saint-Maurice et premier président chef supérieur des finances ducales. A la

mort de Charles-Emmanuel en 1675, la régente Jeanne-Baptiste désigna Truché l'un des membres de son conseil privé composé des personnages les plus marquants, savoir: de l'archevêque Beggiani, de don Gabriel de Savoie, du chancelier Bouhetti, des marquis dal Borgo et de Saint-Maurice, de Truché, de l'abbé d'Aglié, sous la présidence du marquis Saint-Thomas. En 1680 le comte Truché fut par le duc Victor Amé confirmé dans sa place de président des finances comme le plus capable de son temps. La ville de Nice doit au ministre Truché la construction du magnifique port de Limpère, et pour laisser un témoignage de son goût des arts, il a fait bâtir à Turin le palais dit Levaldiggi orné de statues. Il mourut dans cette ville en l'an 1698.

G-G-I.

**TRUFFER (JEAN)**, professeur d'humanités dans l'ancienne et dans la nouvelle université, naquit, en 1746, à Hardinvast, village à deux lieues de Cherbourg. Envoyé fort jeune à Paris, il y fit d'excellentes études au collège d'Harcourt et, dès l'âge de 19 ans, entra dans la carrière de l'enseignement, qu'il parcourut avec distinction jusqu'à l'époque de la Révolution. Partisan d'une sage liberté et des réformes nécessaires, il ne vit pas sans plaisir le commencement de cette grande époque sociale, mais il resta constamment étranger aux passions et aux excès qui surgirent bientôt, et continua ses utiles travaux, donnant des leçons particulières aux jeunes gens qui s'adressaient à lui. A la création des écoles centrales, le Directoire lui rendit une chaire, et sous l'empire, il fut nommé professeur au lycée Charlemagne. Sa

vieillesse n'obtint pas de la Restauration la récompense qu'elle avait méritée. Il mourut à Paris, le 31 janvier 1828, à l'âge de 82 ans, regretté de ses anciens élèves et de toutes les personnes qui avaient été à portée d'apprécier les qualités de son cœur et de son esprit. Une courte notice nécrologique lui a été consacrée dans la revue encyclopédique, par le fondateur-directeur de cet ouvrage périodique. Nous en avons profité pour la rédaction de notre article. Truffer a publié: *Harangues de Cicéron contre Verrès, intitulées: Des statues et des supplices*. Paris, 1808, 2 vol. in-12; deuxième édition, contenant un grand nombre d'additions ou notes nouvelles de corrections et de changements. Paris, Delalain, 1825, 2 vol. in-12. Cette traduction, dit Ferri de Saint-Constant, « est faite dans un bon système: « fidèle sans être servile, elle rend « bien les mouvements et les tours « de Cicéron, si elle n'en égale « pas l'élégance et l'harmonie. « Elle a cette aisance qu'on trou- « ve rarement dans ces traductions « et qui en fait le principal mé- « rite. » Truffer a joint aux deux *Verrines*, premièrement, un discours qu'il avait lu à l'Athénée et où il développait et faisait connaître les harangues de Caton et de César, rapportées par Salluste, pour et contre la peine de mort à infliger à Catilina; secondement, un résumé sommaire des principes de Cicéron sur la meilleure forme de gouvernement. Ce dernier morceau avait déjà paru dans le n<sup>o</sup> d'août 1824 de la revue citée, et on en avait tiré cinquante exemplaires séparément.

B.-U.

**TRUGUET (LAURENT - JEAN-FRANÇOIS)**, l'un des doyens de la ma-

rine française, était né à Toulon le 10 janvier 1752. Son père avait conquis un haut grade dans la marine royale, celui de chef d'escadre. Le roi Louis XV lui avait confié la garde du port de Toulon, ce qui était une brillante retraite. Le jeune Truguet, à l'âge de 12 ans, fut admis au service comme garde marine, cette splendide école d'où sortaient les meilleurs marins de France ; chevalier de Malte, garde marine, beaux titres submergés dans l'océan des révolutions. Truguet fit en 1766, sous le marquis de Chabert, sa première campagne qui fut toute scientifique. A la fin du règne de Louis XV toute la pensée du cabinet de Versailles était de reconstituer une forte marine, capable de tenir tête aux Anglais, et de réparer les derniers désastres. L'ancienne monarchie préparait une nouvelle lutte ; partout s'exerçaient ses escadres, dans l'Inde, l'Amérique. Sa diplomatie avait assuré la paix continentale par le traité de 1756. Le jeune Truguet avait déjà fait ses premières campagnes sur mer, lorsqu'il fut appelé à passer ses examens que les ordonnances de Louis XV rendaient si rigoureux.

C'était cette époque du dix-huitième siècle, à laquelle s'ouvrit, pour la marine, une ère en quelque sorte nouvelle, où la navigation prit un essor plus élevé au point de vue du commerce et de l'industrie. Des savants du premier ordre accomplirent des voyages sur mer, tandis que les marins commencèrent à se livrer avec plus d'ardeur à l'étude des sciences. La pratique des observations astronomiques s'introduisit dans la navigation qui, à son tour, accéléra les progrès de l'astronomie et perfectionna la

géographie. Toutes les sciences se touchent et se prêtent un mutuel secours. Animé de l'esprit de son temps et doué des plus heureuses facultés pour l'étude, le jeune Truguet subit avec éclat ses examens de garde de la marine, et remporta plusieurs premiers prix au concours. De 1768 à 1769, il fit deux campagnes de guerre en Corse ; fut blessé à l'attaque de l'île Rousse ; assista au bombardement de Tunis par l'escadre du comte de Boves ; fut nommé garde-du-pavillon et fit, dans ce grade, quatre campagnes consécutives dans l'Archipel contre les pirates qui infestaient ces parages. Promu au grade d'enseigne de vaisseau en 1773, il fit quatre autres campagnes, dont une en 1776 sur la frégate *l'Atalante*, où il se lia avec le comte de Choiseul-Gouffier. Il avait ainsi présumé à sa carrière, lorsqu'en 1778 la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. Il fit alors, sous les ordres des généraux d'Estaing, de Grasse, de Guichen et de Vaudreuil, toute cette guerre si féconde en événements, et qui ne fut en quelque sorte pour lui qu'une seule campagne. Attaché, par la nature de son service, au premier de ces amiraux, il participa en 1779 à ses expéditions de terre, et c'est ainsi qu'il commanda une compagnie de grenadiers à l'attaque de Sainte-Lucie, et que, remplissant les fonctions de major à l'assaut de Savannah, il s'élança, l'un des premiers, sur les retranchements ennemis. Repoussés par des forces supérieures que favorisait encore l'avantage de la position, les Français furent contraints d'abandonner l'assaut, laissant les glacis jonchés de morts. Truguet eut le bonheur de retrouver son amiral resté au

milieu des cadavres et atteint de deux blessures qui le privaient de tout mouvement. Il le recueillit à travers les boulets, la mitraille, et parvint, avec l'assistance de deux grenadiers qui furent tués dans le trajet, à le transporter au corps de réserve commandé par le vicomte de Noailles. Ce fut cette belle action qui lui valut la croix de Saint-Louis, dont le général le décora lui-même. De Sartines lui écrivit, à cette occasion, de la part du roi une lettre très-flatteuse. Je n'examine pas ce que cette guerre pouvait avoir d'impolitique, de dangereux dans la marche des idées; les gentilshommes, déjà travaillés des principes philosophiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, allaient s'en revenir républicains avec la Déclaration des droits de l'homme dans leur porte-manteau; mais il n'en est pas moins vrai que ce fut une magnifique époque pour notre marine; elle jeta un éclat éblouissant. Les noms de Lamotte-Piquet, d'Estaing, du baillide Suffren, seront impérissables parmi les grands hommes de mer. Truguet se distingua encore dans plus d'une occasion dans cette guerre, où il fut blessé deux fois grièvement. La paix de 1783, très-funeste non-seulement par les avantages commerciaux qu'elle fit à l'Angleterre, mais encore parce qu'elle laissa la France aux prises avec les pensées ardentes d'une révolution inévitable, fit quelques loisirs au jeune officier qui fut alors assez distingué pour être attaché à l'ambassade du comte de Choiseuil à Constantinople.

On n'a pas assez étudié la portée de cette ambassade dont les instructions furent écrites par le roi Louis XVI lui-même. Le cabinet de Versailles avait déjà pressenti les progrès

de la Russie vers l'Orient; et l'attention qu'il y portait fut d'autant plus grande, que c'était alors la France qui jouissait du plus haut crédit pour les richesses du Levant. Depuis Charlemagne et saint Louis on ne parlait que des Francs sur les côtes de la Syrie et de l'Égypte. Le plan de Louis XVI avait deux pensées : maintenir l'empire turc dans sa force et sa prépondérance actuelles, grandir l'influence de la monarchie française en Orient; et si jamais l'idée d'un partage devait se réaliser, le roi jetait les yeux sur l'Égypte comme sur le point le plus utile pour ses intérêts commerciaux et le passage dans l'Inde. C'est un point maintenant acquis à l'histoire que des travaux considérables furent exécutés dans ce but au ministère de la marine et des affaires étrangères. Ils servirent ensuite sous le Directoire à préparer l'expédition d'Égypte. Louis XVI aimait les projets de grande diplomatique pour la France. Truguet, qui avait passé de très-sérieux examens pour le génie maritime, fut en conséquence désigné par le ministre de la guerre pour aller lever les plans, dresser les cartes de la mer Noire, des embouchures du Nil; et, sur la demande de l'ambassadeur Choiseuil-Gouffier, il obtint le commandement d'une corvette pour concourir à toutes les opérations de cette ambassade, qui consistaient surtout à initier les Turcs dans l'art de la guerre, et principalement dans l'art naval. Truguet rédigea pour cela un traité pratique de manœuvres et de tactique qui fut traduit en langue turque, et imprimé à Constantinople, où l'on en trouve encore des exemplaires. On sait que ce fut la corvette commandée par Truguet qui transporta l'ambas-

sadeur de France à Constantinople. L'abbé Delille, ami du comte de Choiseuil, fut aussi du voyage, et l'on a raconté beaucoup d'anecdotes sur ce poète. « Il était parti de Paris « presque aveugle, a dit Truguet « dans une de ses lettres. Cet « excellent homme embellissait la « société réunie à Péra, de tous les « charmes de son talent et de son « esprit. Nous faisons souvent des « courses par eau dans le canal du « Bosphore si riche en beautés pittoresques. Assis auprès de nous, « il nous écoutait attentivement, « pendant que nous décrivions de « notre mieux ce qui se passait successivement et rapidement sous « nos yeux. Eh bien ! l'imagination « de Delille se frappait de ce tableau. La vérité passait dans son « âme sans l'intermédiaire de la « vue, et quelques jours après il « nous peignait en vers magnifiques ces lieux admirables. » Nous ajouterons à cet intéressant récit de l'amiral Truguet que ces vers dont savaient travaux furent l'occasion remplissent aujourd'hui les plus belles pages du poème de l'*Imagination*, et que, longtemps après, le poète se rappelait encore avec délices ces beaux sites, et que toute sa vie il a raconté l'heureux temps où il allait dîner en Asie et revenait coucher en Europe. Une anecdote de ce voyage qu'on aimait aussi à l'entendre raconter, c'était l'espèce d'attaque qu'avait essuyée, dans la traversée, la corvette de l'ambassadeur, de la part d'un corsaire algérien qui la serra de très-près et qui mit l'équipage dans une grande rumeur. Quand on fut parvenu à l'éloigner et que les convives de l'ambassadeur racontèrent gaiement en dînant ce qu'ils avaient fait pour la défense, on s'aperçut que Delille n'avait paru sur aucun point

et qu'il était resté caché dans un coin du bâtiment ! Et où étiez-vous donc ? lui dit M. de Choiseuil. — Vous ne vous en êtes pas douté, répondit-il sur le même ton ; mais les pirates le savaient bien ils n'ignoreraient pas qu'un poète était à votre bord, et moi-même je pensais bien à ce que j'avais à faire ; car j'étais à composer contre eux une épigramme terrible et qui n'eût pas manqué de les mettre en fuite !.. A ces mots tous les convives partirent d'un éclat de rire ; et l'on pense bien que l'épigramme n'a jamais été imprimée dans les œuvres du poète !

Il y eut encore beaucoup de parties littéraires et scientifiques dans ce séjour de Truguet à Constantinople. Il fut d'un grand secours à M. de Choiseuil pour le lever et le perfectionnement des belles cartes qui accompagnent son voyage pittoresque. Il leva aussi les premières cartes marines des côtes de l'Archipel, de la mer Noire et de la mer de Marmara, en y appliquant des observations astronomiques ; et ce travail a enrichi l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature, la belle édition du *Voyage d'Anacharsis*. Barbié-du-Bocage, qui en fut l'éditeur, a rendu témoignage à Truguet « qui lui a communiqué, dit-il, très-généreusement tout ce qu'il a levé dans l'Archipel, aux environs de Constantinople. Les parties réduites d'après ces cartes sont de la dernière exactitude. » Truguet fut ensuite chargé de négocier avec le bey de Tunis un traité de commerce et de transit de l'Inde par l'isthme de Suez et la mer Rouge. Il s'en acquitta à la satisfaction de Louis XVI à qui il adressa un mémoire qui depuis a été consulté par le général Bonaparte, pour son expédition d'Egypte en 1798. Après cinq

années si utilement employées dans le Levant, Truguet revint en France au commencement de 1789. La Révolution avançait, le grand bouleversement des idées allait jeter la monarchie hors de la voie de grandeur historique et de progrès traditionnels. Il faut lui rendre cette justice, que tout en adoptant quelques-uns des principes de cette révolution qui tournait toutes les têtes, il garda pour le drapeau royal comme pour le roi Louis XVI un respect honorable. Il prévit que la guerre allait éclater, et le roi le nomma dès le commencement de 1792 chef d'escadre, avec mission de parcourir les mers du Levant. C'était le moment où les flottes russes apparaissaient dans la Méditerranée et l'Archipel. Catherine II, comme tous les cabinets de l'Europe, profitaient des embarras intérieurs, que la Révolution causait à la France, pour faire leurs affaires et accomplir les vieux desseins de leur ambition. C'est une grave erreur de croire que l'Europe portât de grands intérêts à la stabilité du trône de Louis XIV. La politique de ce prince, suivie par ses successeurs, lui avait fait trop de mal, elle prenait sa revanche. La Russie suivait son plan en Orient, comme l'Autriche en Bavière, en Italie, dans le Frioul et les Etats neutres de la Prusse, en Allemagne. Ils en furent sans doute un moment punis par cette révolution dont les cabinets n'avaient pas compris la portée sanglante et dévastatrice. L'amiral Truguet aimait à raconter que vers le milieu de 1792, il fut rappelé à Paris par les ordres du roi Louis XVI. C'était, comme on le sait, un temps d'émeute, d'agitation, et la royauté était profondément menacée. On était à la veille de l'insur-

rection de juin, et alors Louis XVI, dont l'esprit national était inhérent à la couronne, lui remit un mémoire écrit de sa main sur une mission dont il le chargeait à Constantinople. La coalition se formait contre la France; la campagne allait s'ouvrir en Champagne, et le projet du roi Louis XVI était d'offrir à la Porte ottomane des compensations sur les territoires russe et autrichien en échange d'un traité d'alliance offensive et défensive conclu avec la France. Le 10 août vint renverser tous ces projets de politique nationale, et l'amiral Truguet dut reprendre le commandement d'une escadre destinée pour des expéditions moitié insurrectionnelles, moitié militaires, en Sardaigne, à Naples et dans d'autres points de l'Italie. Un conseil administratif avait alors remplacé les ministres de Louis XVI, et l'on sait que la politique des Girondins, celle de leur chef Brissot, était de bouleverser les nations, de soulever les masses partout et toujours. On sait que dans ces sortes d'expéditions ce n'était pas tout que l'expansion des principes à l'extérieur; il fallait encore empêcher les ravages de ces doctrines, même parmi les équipages. La discipline était difficile à maintenir, quelquefois impossible, surtout depuis l'introduction des volontaires à bord des navires de la république. On en vit un exemple funeste dans les attaques réitérées de Cagliari. Tout ce qui fut fait à cette époque tenait à un principe de grand désordre. Certes, je ne veux point rabaisser la gloire française, l'énergie de la défense nationale; mais il y eut à la fois en Europe, dans les cabinets, ou une ineptie profonde, ou bien le développement de cette

pensée perfide : « Qu'il fallait tirer de la révolution française tout le profit possible. » Ce fut au début de cette guerre, qui devait être si longue et si meurtrière, dans les premiers mois de 1792, que Louis XVI appela près de lui l'amiral Truguet et le chargea d'organiser dans divers ports les forces qu'il voulait réunir dans la Méditerranée. En moins de six mois, six vaisseaux de ligne furent prêts à Rochefort, six à Brest et six autres à Toulon. Il en forma un état-major, celui de Rochefort fut donné à Trogoff, celui de Brest à Latouche-Tréville; lui-même prit le commandement en chef. Dès que la guerre fut déclarée à la Sardaigne, il concourut, avec sa flotte, à la prise du *Felice*. Chargé d'effectuer une descente sur le territoire sarde, il se rendit avec dix-huit vaisseaux de ligne à Ajaccio, se concerta avec Paoli, et arriva devant Cagliari, où il reçut d'abord, comme à Oneille, des assurances pacifiques, et vit ensuite ses parlementaires assassinés. Le bombardement de la ville allait en amener la reddition quand une insurrection dans l'armée de terre, composée en grande partie de ces légions marseillaises qui avaient opéré, à Paris, les massacres du 10 août et du 2 septembre, entraîna la levée du siège et le força à rembarquer ces troupes mutinées. Etant allé relâcher dans l'île de Corse, il donna une preuve fort remarquable d'énergie et de zèle pour la discipline. Dînant un jour chez madame Bonaparte mère, où le premier il distingua le futur empereur, il fut informé d'une émeute dans la ville, à laquelle ses équipages prenaient part, et qui avait déjà causé plusieurs meurtres sur des officiers accusés d'*aristo-*

*cratie*. Aussitôt il sort sans armes et se porte sur les lieux de l'insurrection, où il voit des potences déjà dressées pour immoler les victimes. Aussitôt il monte sur l'échafaud et parle aux insurgés avec tant d'énergie qu'il obtient d'eux que les malheureux près de périr seront jugés par un tribunal dont lui-même nomme les juges; et ils sont acquittés le lendemain... Ce fut dans ce temps-là qu'il fit adopter plusieurs mesures de discipline qui régissent encore nos escadres. Truguet n'était point à Toulon pendant l'étrange occupation anglaise. Trogoff y commandait l'escadre (*Voy. TROGOFF* dans ce volume). Après la campagne désordonnée dans la Méditerranée et l'impuissante attaque contre Cagliari, il avait été dénoncé au comité de Salut-Public et mis en état d'arrestation. A cette époque, on eût dit que tout se faisait dans l'idée de détruire la belle marine laissée par Louis XVI. Tandis que l'Autriche et la Prusse cherchaient à profiter des troubles publics de la France, pour agrandir leur influence en Allemagne, en Italie, tandis que la Russie portait ses conquêtes en Moldavie, en Valachie et partageait la Pologne, l'Angleterre avait désigné notre marine et nos colonies pour sa proie. Ceux qui se sont imaginé que l'Europe, à cette époque, travaillait pour les Bourbons, se sont vraiment fait d'étranges idées. Loin de là, les Cabinets ont cherché à se venger du système du cardinal de Richelieu et de Louis XIV; voilà tout. Ils se trompèrent sans doute dans leur calcul, ils trouvèrent en France des généraux énergiques, des peuples de soldats qui envahirent bientôt cette Europe qui avait



intrigué, au lieu de combattre avec énergie; et, ce qui pour eux fut plus fâcheux encore, ils ne furent jamais d'accord dans l'exécution de leurs plans, et toujours prêts à capituler avec la révolte. (*Voy. Dumouriez, Frédéric-Guillaume, II, III, et beaucoup d'autres notices de cet ouvrage.*) Ce n'était pas, du reste, pour s'être opposé aux principes de la Révolution que Truguet avait été emprisonné par le gouvernement de Robespierre. On voit dans les journaux du temps des pièces, des rapports où il manifeste le plus ardent républicanisme. C'était, il est vrai, le langage obligé de cette époque pour les gens en place, et plus encore pour ceux qui voulaient y parvenir. On ne peut pas nier que, dans plusieurs occasions, Truguet montra beaucoup de zèle pour le maintien de l'ordre et de la discipline. Militaire dès sa jeunesse, il savait mieux qu'aucun autre que c'est le seul moyen de conduire les hommes, surtout en temps de révolution.

Trompé, comme beaucoup de ses contemporains, par le charlatanisme de 1789, il avait cru possible la réunion de choses inconciliables, la liberté, l'égalité, avec la soumission et l'obéissance, sans lesquelles toute société est impossible. Devenu dès le commencement contre-amiral et commandant de l'escadre de Toulon, on conçoit qu'il tint beaucoup à conserver cette position, même à s'élever davantage, et que pour cela il fût prêt à repousser tout ce qui pouvait s'y opposer. Mais il eut le temps d'y réfléchir dans les cachots de la Terreur, d'où il sortit ayant conservé beaucoup de pensées d'élévation et de fortune, mais bien convaincu que le désordre et la démagogie sont de très-mauvais moyens d'y parvenir. D'abord atta-

ché au parti d'Orléans ou de Danton, dont les survivants, Tallien et Barras, venaient de venger la mort au 9 thermidor, il se lia alors plus particulièrement avec le dernier, dont beaucoup de parents servaient dans les escadres, et qui, devenu bientôt un des cinq directeurs de la République, l'appela au ministère de la marine. C'était, après tant de changements et de désordres, un poste difficile; mais il convenait très-bien à ses goûts, à son expérience. Tout alors dans cette administration, comme dans les autres, semblait être à refaire. Le premier besoin fut d'en exclure une foule d'employés ignorants et cupides, que les comités révolutionnaires ou les clubs y avaient introduits; et cela était d'autant plus difficile, que tous tenaient à des hommes puissants, qui les appuyaient pour assurer leur crédit parmi le peuple, afin d'en être à leur tour appuyés. Obligé d'en garder un grand nombre, le nouveau ministre transigea avec les autres, et il s'efforça de leur donner une bonne direction. Il ne lui fut pas moins difficile de réparer dans nos colonies les désastres de la révolution, et de conserver celles dont l'ambition britannique ne nous avait pas dépouillés. Saint-Domingue, surtout, dut particulièrement attirer son attention. Mais il fit de vains efforts pour y ramener les noirs à leurs travaux. On sait à quel point la déclaration des Droits de l'homme les avait mis de toutes parts en insurrection. Et ce ne furent pas les seuls objets importants dont Truguet eut à s'occuper dans sa nouvelle position.

C'était le temps où le gouvernement directorial, enivré des triomphes de nos armées en Allemagne et en Italie, voulait en obtenir de

pareils contre l'Angleterre, ce qui était plus difficile. Truguet, qui, sous ce rapport, jouissait de sa confiance au plus haut degré, fut chargé d'aller à Brest avec de grands pouvoirs, et d'y préparer une expédition pour l'Irlande, où l'on avait un parti considérable. Une flotte nombreuse fut réunie avec une armée d'expédition que dut commander le général Hoche (*Voy. ce nom, XX, 436*). Il ne s'agissait de rien moins que d'insurger l'Irlande, de prendre à revers l'Angleterre, d'y opérer une descente, et d'y faire une révolution. Mais la tempête dispersa notre escadre, et plusieurs de nos vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais. Le général Hoche lui-même eut beaucoup de peine à revenir isolément dans le port de Brest avec un seul vaisseau. Ce revers fut un sujet de vives discussions en France et en Angleterre. On en parla au parlement britannique avec une sorte de mépris pour la France, « qui s'était, « disait-on, mise sous la protection « des révolutions et des tempêtes. » Comme on doit le penser, Truguet eut à souffrir aussi de ce fâcheux revers; on l'accusa d'avoir au moins formé le plan d'expédition, et il fut dénoncé plusieurs fois au conseil législatif par Willot et par de Vaublanc. Cependant il ne perdit son portefeuille que deux jours avant la révolution du 18 fructidor, au moment où allaient tomber ceux-là même qui le poursuivaient avec tant d'acharnement. Barras, qui resta toujours son ami, et qui, sans doute, l'avait mis dans le secret de ses intrigues avec les royalistes, lui fit alors donner l'ambassade d'Espagne, la plus importante dont pût disposer le Directoire. Avant de se rendre à son poste, Truguet écrivit au général Bonaparte,

alors en Italie, une lettre très-remarquable, et qui fait bien connaître sa position, son caractère, comme aussi l'état politique de l'Europe à cette époque.

« Ah ! mon général, pourquoi  
 « cette gloire si brillante que vous  
 « avez conquise à la république,  
 « hors de ses limites, ne peut-elle se  
 « répercuter dans le sein de cette  
 « même république, si corrompue  
 « dans ses foyers, et surtout au  
 « centre du pouvoir ! J'ai lutté tant  
 « que je l'ai pu contre les conspira-  
 « teurs. Je fus enfin vaincu dans  
 « cette lutte, et peut-être n'aurais-  
 « je jamais dû l'être, puisque la  
 « majorité du Directoire est répu-  
 « blicaine. Je suis fier du motif  
 « de ma destitution. La victoire  
 « du 18 fructidor, que vous avez  
 « si habilement provoquée, a ré-  
 « intégré la plupart des patrio-  
 « tes persécutés, et je viens de  
 « recevoir une nouvelle marque  
 « d'estime et de confiance du Di-  
 « rectoire : je suis ambassadeur en  
 « Espagne. Sans doute je puis être  
 « utile dans une place aussi impor-  
 « tante, mais je ne puis me dissi-  
 « muler que je l'eusse été davan-  
 « tage au ministère de la marine.  
 « On a été conséquent en m'éloi-  
 « gnant de ce ministère, car l'on sait  
 « que j'aurais voulu organiser une  
 « puissante marine. Tout ce qu'on  
 « fait est si opposé à mes principes  
 « et à ma manière de voir, qu'il  
 « était absurde de nommer un mi-  
 « nistre de la marine expérimenté,  
 « ayant l'amour de la gloire, lors-  
 « qu'on ne voulait faire de la nation  
 « française qu'une nation flibustière  
 « sur les mers. Je me résigne donc,  
 « et je vais essayer chez les Espa-  
 « gnols ce que j'ai tenté inutilement  
 « ici. J'attendrai en Castille, qu'on  
 « me croie digne de développer en

« France, pour la régénération de  
 « notre marine; une expérience et  
 « des talents acquis par trente an-  
 « nées d'études et de méditation.  
 « Oh! mon général, comme on a  
 « trompé le Directoire, et comme  
 « on le trompe encore!... Que di-  
 « rai-je à notre allié, que j'ai forcé  
 « l'année dernière, au nom du Di-  
 « rectoire, d'armer et d'équiper tous  
 « ses vaisseaux pour s'associer à  
 « nos grands plans projetés, et qui  
 « m'avait formellement promis  
 « vingt-cinq vaisseaux de ligne  
 « avec six mois de vivres! C'est à  
 « cette escadre, vous le savez, que  
 « devaient se réunir dix vaisseaux  
 « de Toulon, aux ordres du contre-  
 « amiral Brueys; et tous, réunis à  
 « Cadix, ils devaient, par un mou-  
 « vement combiné et très-secret,  
 « sous l'apparence d'une autre des-  
 « tination, se rallier à nos vingt-  
 « six ou trente vaisseaux en rade  
 « de Brest. Ces forces immenses,  
 « qui nous donnaient une grande  
 « supériorité dans la Manche, dans  
 « un instant calculé pour le mou-  
 « vement de nos troupes, étaient  
 « indépendantes de la grande diver-  
 « sion des Bataves, qui avaient seize  
 « vaisseaux de ligne, trente frégates  
 « et un convoi suffisant pour vingt  
 « ou trente mille hommes... Que  
 « dirai-je à notre allié pour excuser  
 « notre lâche désarmement, qui va  
 « l'exposer à supporter seul toutes  
 « les forces navales ennemies? Oui,  
 « mon général, vingt-quatre vais-  
 « seaux de ligne, dont trois à trois  
 « ponts, étaient dans la rade de  
 « Brest, et six autres devaient bien-  
 « tôt les joindre. Que de travaux  
 « au milieu de tant de pénurie,  
 « pour armer toutes ces forces!  
 « Enfin, j'y étais parvenu, et, un  
 « mois avant le 18 fructidor, cette  
 « escadre équipée attendait Hoche

« qui marchait déjà sur Brest.  
 « Quelle différence, mon général, si  
 « l'armée d'Angleterre et son illus-  
 « tre chef, au moment où il s'est  
 « dévoué à ce nouveau genre de  
 « gloire, avaient trouvé trente vais-  
 « seaux de ligne à Brest, et une flot-  
 « tille de chaloupes canonnières que  
 « j'avais importée de Suède, et qui  
 « était déjà exercée à toutes les évo-  
 « lutions particulières de cette ar-  
 « mée! C'est cette flottille qu'on a  
 « désarmée deux mois avant la  
 « grande flotte... L'armée d'Angle-  
 « terre sans marine est un contre-  
 « sens que les journaux de nos  
 « ennemis ont très-bien saisi... Je  
 « vous en ai dit assez pour vous  
 « convaincre des peines que j'em-  
 « porte dans mon sein, laissant  
 « dans ma patrie une corruption et  
 « une vénalité qui font horreur. On  
 « veut de l'argent, on veut gagner  
 « de l'argent, et voilà la passion  
 « qu'on ne déguise pas! Enfin, nos  
 « frégates sont devenues des effets  
 « publics, et elles passent de main  
 « en main comme les effets du plus  
 « vil agiotage. La paix avec l'Em-  
 « pereur est un grand bienfait; la  
 « paix avec l'Angleterre serait un  
 « coup mortel... Je compte partir  
 « dans quinze jours, mon général,  
 « mais j'attends une réponse de  
 « vous qui puisse encourager ma  
 « confiance. »

Le départ de l'ambassadeur fut retardé; c'était le 21 novembre qu'il avait écrit cette lettre, et ce ne fut que le 4 février qu'il arriva à Madrid. Il avait fallu, avant de partir, recevoir tous les avis, prendre les ordres, les instructions de tous les partis, de tous les pouvoirs; ce qui avait exigé beaucoup de temps et de soins. Sa première démarche en Espagne fut faite auprès du principal ministre, le fameux Godoi, prince

de la Paix, prévenu par ses correspondants de Paris, et qui lui fit en conséquence le plus gracieux accueil. « Votre mission est sans doute, lui dit-il, de rétablir entre les deux États la plus complète harmonie. Dans l'intention de dissiper les doutes que la France a pu avoir sur le plus ou moins de part que l'Espagne peut prendre à la guerre contre l'Angleterre, le roi vient d'ordonner à ses escadres d'aller à la rencontre des Anglais et de les attaquer. » C'était, en effet, là un des principaux objets de la mission de Truguet; car il semblait qu'alors le premier but du gouvernement français fût de compromettre, de détruire même la marine espagnole, tout à fait hors d'état de résister à celle des Anglais. Ainsi, avant de paraître à la cour d'Espagne, l'ambassadeur de la République française avait obtenu une promesse pour l'un des principaux objets de sa mission. Trois jours après, il présenta au roi Charles IV ses lettres de créance dans une audience solennelle, où, prenant un ton dominateur auquel on ne s'attendait pas, et semblant oublier ses instructions secrètes, il demanda, *au nom du peuple français, l'expulsion immédiate de tous les transfuges, de tous les traîtres dont les machinations servaient le parti anglais.* C'était désigner clairement les émigrés français, au nombre desquels on remarquait MM. de Pienne, de Saint-Simon et le duc d'Havré, qui était revêtu des pouvoirs du prétendant Louis XVIII, proche parent du roi d'Espagne. Une cédula royale ordonna, dès le lendemain, cette expulsion avec une extrême sévérité, quoi qu'en ait dit l'amiral Roussin dans le discours apologétique qu'il prononça sur son con-

frère à la Chambre des Pairs quelques jours après sa mort. On sait assez que, dans de pareilles oraisons, l'usage ne permet pas toujours de présenter les faits dans toute leur exactitude, mais il ne doit pas en être ainsi dans les pages de l'ineffable histoire. Voulant éviter tout reproche à cet égard, nous prenons le parti de donner textuellement le discours que Truguet prononça dans cette occasion, en présence du roi d'Espagne (1). On y voit que l'orateur de la Chambre des Pairs n'avait point ménagé ceux de ses compatriotes émigrés qui s'étaient réfugiés en Espagne pour se soustraire aux persécutions ré-

(1) « Sire, le Directoire exécutif de la République française, désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour son ambassadeur auprès de Votre Majesté. La garantie de cette alliance, Sire, repose sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements sacrés et solennels. Elle se trouve aussi dans les vertus de Votre Majesté et dans les talents des hommes d'État dont elle a su s'entourer. Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre. Cet ennemi est le vôtre, Sire; il est celui de l'Europe, dont il n'a cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité entière, dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux efforts des deux puissances alliées qu'il appartient de punir l'affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition. Je ne souillerai point cette cérémonie auguste, Sire, en prononçant le nom de ces transfuges, qui vont traînant partout le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne vous parlerai point de ces traîtres, dont les machinations plus perfides encore ont servi le parti anglais. Le gouvernement de la république en a reconnu dans son sein même; il les a chassés et punis \*. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés; car ils sont les ennemis de son trône aussi bien que de la République. Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés; valeur généreuse contre ses ennemis armés; mépris et châtement pour les traîtres; voilà, Sire, les sentiments du peuple français et de son gouvernement; il les réclame, il les attend de la part de ses alliés. Le Directoire exécutif, Sire, ne pouvait choisir pour ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté un citoyen français qui fût plus pénétré que moi de respect pour les vertus personnelles de Votre Majesté. »

\* Ceci désignait clairement les proscrits de la révolution du 18 fructidor, qui, en ce moment, étaient déportés à Cayenne, et au nombre desquels on remarquait Pichegru.

volutionnaires, mais qu'il les avait, au contraire, très-positivement désignés comme des *traîtres*, des *transfuges*, dont le nom seul eût souillé son oraison. Il y avait dans ces expressions une menace, une inconvenance vraiment intolérables. Il y eut encore dans ce discours d'autres parties qui ne contrastaient pas moins avec le but pacifique de sa mission, et la surprise fut plus grande encore quand on vit se réaliser les menaces, les violences qui y étaient indiquées, quand fut publiée, peu de jours après, une cédula royale qui enjoignit nominativement à tous les émigrés de s'éloigner de la capitale, et qui fut exécutée avec une extrême rigueur. Il y eut même pour cela des arrestations, des visites domiciliaires, à l'instar de ce qui se faisait en France durant la persécution révolutionnaire. Une autre circonstance, peu importante en apparence, ajouta encore à la consternation qu'avait répandue dans Madrid le discours de l'ambassadeur républicain ; c'est que, après l'avoir prononcé, Truguet, au lieu de se retirer à reculons selon les règles de l'étiquette de la cour, tourna le dos au monarque, et cessa par conséquent de le regarder en face. Dans le premier moment, Charles IV ne parut pas avoir fait beaucoup d'attention à cette *irrévérence*, mais on en parla beaucoup à Madrid et dans les journaux anglais, ce dont Truguet s'inquiéta peu. Quelques jours après, un nouveau traité de subsides qui n'était qu'un corollaire, une addition à celui de Basle, déjà si onéreux pour l'Espagne, fut signé sous divers prétextes, nonobstant les besoins de cette puissance : on voulait en même temps que la marine fût augmentée et mise en état de lutter avec celle

de l'Angleterre. C'est d'après toutes ces exigences qu'Edmond Burke dit, dans un de ses écrits, que l'Espagne était pour la République française le *fief du régicide*, et ce fut à cause de cela sans doute qu'un bill du parlement anglais ordonna la saisie de tous les navires chargés pour l'Espagne des trésors du Nouveau-Monde, attendu que ces trésors, bien qu'appartenant à une puissance neutre, devaient en définitive tomber dans la main des Français, ennemis de l'Angleterre, et que, pour éviter un pareil résultat, il était juste de s'en emparer ! Nous ne pensons pas que toute la subtilité des Machiavels ou des Grotius ait jamais imaginé un aussi cauteleux raisonnement ! Ce fut pour éviter de pareilles avanies que Truguet exigea, d'une manière plus impérieuse encore, que la marine espagnole fût mise en état de résister à celle des Anglais, et même qu'elle allât les attaquer, comme le lui avait d'abord promis le ministre Godoï. Mais après quelques démonstrations insignifiantes et restées sans résultat, il s'aperçut que ce n'était qu'un jeu, et, voulant y mettre fin, il osa attaquer en présence de Charles IV l'immense pouvoir du favori, et remit à ce prince une lettre où le bon Charles IV trouva une révélation qui dut troubler sa tranquillité domestique. Une démarche aussi extraordinaire de la part de Truguet ayant transpiré à la cour, on y regarda comme inévitable la disgrâce du personnage désigné ; et ce prince écrivit, en effet, à son ministre que c'était avec une extrême répugnance qu'il cédait à *ses sollicitations*, en lui accordant la permission de se retirer du ministère, mais qu'il continuerait de rester auprès de lui, conservant toute sa

confiance. Pour achever cette comédie, Charles IV nomma son ambassadeur auprès du Directoire le chevalier Azzara, qui avait rempli si longtemps les fonctions de ministre d'Espagne à Rome, et qui, depuis la paix de Basle, n'avait pas cessé de se montrer tout dévoué au parti de la Révolution. Mais, comme il arrivait trop souvent, ces concessions ne suffirent point encore; le Directoire réclama l'intervention armée de l'Espagne pour détacher le Portugal de l'Angleterre, ce qui amena beaucoup d'intrigues et eut peu de résultats. Tandis que l'ambassadeur Truguet, « homme d'esprit » et, si l'on en croit le savant auteur « des *Mémoires d'un homme d'Etat*, « plein de grâce et d'amabilité, » formait à la cour des liaisons de « galanterie qui augmentaient son « influence dans le cabinet espagnol, il y avait surtout acquis « beaucoup d'ascendant sur l'esprit « de la reine, et par là il devint redoutable non-seulement pour les « ministres, mais pour le prince de « la Paix lui-même, qui appréhendait alors une disgrâce réelle. « Aussi, dès ce moment, il travailla « sourdement au rappel de l'ambassadeur, par les agents d'intrigues qu'il entretenait à Paris et « qui avaient accès auprès du directeur Barras. Ces agents trouvèrent la plupart des membres du « Directoire déjà mal disposés contre l'ambassadeur, qui, au risque « d'encourir leur mécontentement, « venait de leur écrire que le secret « du projet d'expédition contre l'Angleterre était éventé; que les Anglais savaient bien que l'Égypte « en était le véritable but, et qu'ils la « feraient infailliblement échouer. »

Truguet fut alors rappelé, et, comme il s'obstinait à rester à Madrid mal-

gré ce rappel, il fut inscrit sur la liste des émigrés, ce qui était assez bizarre pour un homme qui, pendant toute la Révolution, n'avait pas quitté la République ou ses escadres, et qui n'était allé en Espagne que pour y remplir une mission connue. Mais c'était alors la seule peine que pût infliger le Directoire. Truguet hésita quelque temps sur ce qu'il devait faire, mais enfin il se décida à rentrer en France, et fut aussitôt arrêté comme émigré, puis remis en liberté, avec ordre de se retirer en Hollande pour, de là, réclamer sa radiation.

Le public n'a jamais su positivement les causes d'une disgrâce aussi imprévue, et on l'a attribuée à plusieurs motifs. Les uns ont pensé que Truguet avait été chargé, par une partie des directeurs seulement, auprès de la cour de Madrid, d'une mission à peu près semblable à celle que Sieyès avait remplie dans le même temps à Berlin auprès du duc de Brunswick (1), et qu'il lui avait donné une direction que n'approuva pas la majorité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès le commencement, il avait réussi à persuader Charles IV que le mieux qu'il pût faire était de se mettre *au niveau des lumières du siècle*, c'est-à-dire de se faire roi constitutionnel, et de suivre en tous points le système français; puis il lui avait proposé de donner pour roi à la France un prince de sa maison, ce qui eût renouvelé, lui dit-il, le traité de famille, mais ce qui eût véritablement réalisé dès lors tout ce qui a été fait ensuite en France avec si peu de succès, au profit de la Révolution, sous les apparences

(1) Le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle en France avec un infant d'Espagne comme roi; on avait déjà assez de la République.



d'une restauration monarchique. Tout cela parut d'abord convenir fort bien au crédule Charles IV; mais, selon l'usage de cette cour, d'autres avis prévalurent, et il fut bientôt aisé de voir que la disgrâce de Godoï n'avait été qu'apparente. Il n'y eut de réelle que celle de l'ambassadeur du Directoire. Son exil en Hollande dura neuf mois, et il ne revint de ce pays qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque le général Bonaparte eut renversé le gouvernement qui l'avait exilé. Il paraît que, malgré d'anciens dissentiments qui dataient de la malheureuse expédition de Sardaigne, en 1792, il trouva Napoléon assez favorablement disposé pour lui: On crut même, au premier instant, qu'il allait lui rendre le ministère de la marine; mais dès le début Truguet fut peu flexible, et il ne montra aucun penchant pour le système monarchique. Il manifesta ensuite beaucoup d'opposition pour l'expédition de Saint-Domingue, commandée par le général Leclerc, beau-frère de Napoléon, et n'y concourut en aucune manière, conservant néanmoins le titre de conseiller d'Etat, et toujours spécialement attaché à la marine, où Napoléon reconnaissait sa supériorité. Un peu plus tard, il fut nommé commandant de la flotte de Brest qui devait porter des secours à l'armée d'Égypte; mais la capitulation de Menou rendit son départ inutile, et la paix d'Amiens ne tarda pas à mettre fin à toutes les hostilités. Cette paix dura peu, et la guerre recommença avec une nouvelle violence. On n'a pas oublié l'immense flottille dont le premier consul ordonna la création, et qui remplit, en 1803 et 1804, tous les ports de la Manche. Ce gigantesque armement et l'espèce de

bâtiments qui le composa donnèrent lieu à beaucoup de critiques en Angleterre et même en France, où Truguet fut, sous quelques rapports, au nombre des détracteurs, ce dont il ne se cacha point auprès du premier consul. Trop habile pour ne pas prendre dans ses idées ce qu'elles avaient de bon, Napoléon adopta sa proposition de diviser les forces de l'Angleterre par la subite apparition d'une flotte considérable dans la Manche, au moment où l'armée expéditionnaire se mettrait en mouvement pour tenter la descente. On arma en conséquence tous les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports de l'Océan, et particulièrement à Brest. Il y en eut vingt et un dont Truguet reçut le commandement. Mais, au moment du départ, on apprit à Brest que le premier consul devait être nommé empereur, et qu'il fallait que les armées de terre et de mer concourussent à cette nomination. La flottille et l'armée de Boulogne ne firent pas attendre leur adhésion à ce grand événement; mais il n'en fut pas de même à Brest, où commandait Truguet, qui, bien que sincère admirateur du premier consul, et prêt à lui obéir en tous points comme chef de la République, ne désirait point son élévation à l'Empire. Il ne fit rien cependant pour influencer ses subalternes. Ayant réuni les officiers, il les engagea, au contraire, à donner leur adhésion et à y porter les soldats; mais, pour lui, il refusa positivement d'y joindre la sienne, et il ne craignit pas, dans une lettre au premier consul, d'exprimer avec une extrême franchise les motifs de son refus. Pour réponse à cette lettre, il reçut sa destitution du commandement, son exclusion du conseil d'Etat, et, ce qui était plus



rigoureux encore, sa radiation du tableau de la Légion-d'honneur, dont il était grand-officier. Il se retira sans se plaindre d'une disgrâce qu'il avait provoquée et qu'il devait prévoir. On sait qu'il en éprouva un chagrin très-vif, et que plus d'une fois il envoya des actes de soumission et de prière qui n'eurent de succès qu'au bout de cinq ans, en 1809. Alors l'empereur Napoléon voulut bien lui accorder le commandement des débris de la flotte échappée aux brûlots anglais dans la rade de l'île d'Aix, et le nomma préfet maritime de Rochefort. Plus tard, il lui confia la haute administration maritime de la Hollande, sans lui rendre ses titres et dotations. Truguet n'en administra pas avec moins de zèle et de succès pendant trois ans ce pays, alors très-malheureux et privé de tout commerce par suite du système continental. Le retour de la maison d'Orange, en 1814, mit fin à ces honorables mais difficiles fonctions. On sait qu'alors, forcés d'évacuer précipitamment cette contrée, les Français y essayèrent beaucoup de pertes, et que quelques chefs de l'administration y coururent de grands périls. Heureux de pouvoir en même temps être utile à ceux dont il devait diriger la retraite, et aux bons Hollandais qui avaient depuis longtemps appris à le connaître et à l'estimer, Truguet remplit avec zèle ce devoir. Des passeports lui avaient été donnés au nom du prince d'Orange, et il était près de s'embarquer pour se rendre en France, lorsqu'un parti de Cosaques, tout-à-coup parvenu à Rotterdam, s'empara de sa personne et de ses équipages, qui étaient considérables et qui ne lui furent pas rendus. Informé de ce fait, le prince d'Orange donna aus-

sitôt des ordres pour qu'il fût mis en liberté, et que ses équipages lui fussent remis; mais la première partie de cet ordre seulement fut exécutée. Quant aux équipages, ils furent retenus par les autorités hollandaises, comme provenant pour la plus grande partie de spoliations faites en Hollande. Rendu à la liberté, Truguet ne put cependant pas encore partir pour la France. Conduit à La Haye, il y fut retenu comme otage pour répondre de la sûreté du général hollandais qui avait été emmené prisonnier en France. Ce ne fut qu'au mois d'avril de l'année 1814 qu'il put enfin revenir à Paris. Le roi, qui venait d'y arriver, le reçut avec beaucoup de courtoisie, le nomma comte, et lui donna le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Du reste, il ne fut pas employé; et, lors du retour de Napoléon, en 1815, on crut que l'amiral Truguet allait s'empresser de lui offrir ses services; mais il ne se présenta pas même devant lui, et n'eut aucune part au gouvernement des Cent-Jours, ce qui lui valut au second retour de Louis XVIII le commandement de Brest, où il eut à lutter contre l'armée prussienne, qui ravageait alors nos provinces de l'Ouest, et menaçait plus particulièrement cette place, annonçant hautement le projet de partager la France, qu'avaient alors conçu nos *alliés*. Truguet leur résista avec beaucoup d'énergie, et, pour récompense de ce service, il fut fait grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Plus tard, après la dissolution de la chambre *introuvable*, qui acheva la réhabilitation du parti révolutionnaire, il fut nommé pair de France, et devint aussitôt l'un des membres les plus assidus de cette Chambre, ne laissant aucune discussion sur

la marine sans exprimer son opinion, qui presque toujours fut adoptée. La révolution de juillet 1830 augmenta encore son influence. Le nouveau roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité d'amiral, le 19 décembre 1831 ; et ce fut dans cette position élevée qu'il termina sa carrière, le 26 décembre 1839. Il fut enterré avec une grande solennité au cimetière du père Lachaise, et quelques jours plus tard l'amiral Roussin, son ancien confrère et son ami, prononça son éloge à la Chambre des Pairs. On a de lui un *Traité de la Marine pratique*, qui fut imprimé en 1787, à l'imprimerie établie à Constantinople par Choiseul-Gouffier, au palais de l'ambassade française.

C-P-E.

**TRUSCHI (JEAN-BAPTISTE)**, né à Savigliano, dans le Piémont, en 1617, partisan de madame Christine dans la guerre de la régence, parvint de simple avocat près le sénat de Turin à la place de Bonnani, patrimonial de son altesse, puis maître-auditeur dans la chambre des comptes pour avoir su rendre très-profitable l'impôt du sel, impôt conçu par les anciens Romains, et qui fut introduit en France avant le règne de saint Louis. Après la mort de madame Christine, en 1665, son fils, le duc Charles-Emmanuel II, nomma Truschi son intendant général des finances. A l'étiquette espagnole de Catherine d'Autriche succédèrent, à la cour de Turin, l'élégance, la splendeur et la phrase française, apportées par Jeanne-Baptiste. Il fallait alors beaucoup d'argent pour la magnificence royale, et le ministre Truschi trouva des ressources par une gestion claire, simple et économique, de manière que, sans augmenter les impôts directs, il put suffire aux besoins de la cour de

son prince. Dans une horrible disette, le sage financier sut obtenir de l'étranger à peu de frais de quoi nourrir le peuple, et en cette occasion il fut nommé comte de Lavaldiggi, grand-croix de Saint-Maurice, et premier président, chef supérieur des finances ducales. A la mort de Charles-Emmanuel, en 1675, la régente Jeanne-Baptiste désigna Truschi pour l'un des membres de son conseil privé, composé des personnages les plus marquants, savoir : l'archevêque Reggiami, Don Gabriel de Savoie, le chancelier Bouletti, les marquis del Borgo et de Saint-Maurice, de Truschi, de l'abbé d'Aglié, sous la présidence du marquis de Saint-Thomas. En 1680 le comte Truschi fut, par le duc Victor-Amé, confirmé dans sa place de président des finances, comme le plus capable de son temps. La ville de Nice lui doit la construction du magnifique port de Limpid. Pour laisser un témoignage de son goût pour les arts, il fit bâtir à Turin le palais dit Lavaldiggi, orné de statues, où il mourut en l'an 1698.

G-G-Y.

**TRUSSON (JEAN-NICOLAS)**, professeur et prévôt du collège de pharmacie de Paris, naquit en 1745, à Euville près Commercy. Après avoir terminé dans cette ville ses études de collège, il entra comme élève chez M. Cordier, pharmacien, et peu d'années après il vint à Paris se perfectionner dans son art, chez M. Baïlle, auquel il succéda en 1777. Trusson, reçu membre du collège de pharmacie, ne tarda pas à se faire remarquer par l'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement et la facilité de son élocution. Devenu presque aussitôt professeur, il fut nommé plusieurs fois prévôt de la compagnie.

Chargé du cours d'histoire naturelle des drogues, c'est à lui que fut confiée la démonstration des substances qui entraient dans la composition de la thériaque, préparation toujours entourée d'une certaine pompe, et qui s'exécutait en présence des autorités municipales et des célébrités scientifiques. Bien que fort occupé par les soins administratifs du collège de pharmacie, Trusson rendit plus d'un service à la science et à l'art. Il publia, avec Bouillon-Lagrange, un procédé pour la préparation de l'éthéops martial. Le *Journal des Pharmaciens de Paris*, dont il était un des rédacteurs, contient un mémoire sur la préparation et les propriétés de l'extrait de pavots blancs, une notice sur l'origine de la thériaque, et plusieurs discours prononcés par Trusson à l'ouverture des cours et à la distribution des prix de l'école. En 1793, alors que la poudre à canon était devenue un objet de première nécessité, il fut appelé par le club du Panthéon à diriger la fabrication du salpêtre que chaque section de Paris devait fournir. Il employa, l'un des premiers, les cendres de bois à la décomposition du nitrate de chaux obtenu par le lessivage de gravois et de terres salpêtrées, et il recueillit, dès la première cristallisation, un salpêtre propre à la fabrication de la poudre de guerre. C'est à lui que l'on dut, à la même époque, la conservation des bâtiments et du jardin de l'école de pharmacie de Paris. Le gouvernement, qui s'en était emparé comme appartenant à une corporation abolie, allait les mettre en vente au profit de l'État, quand Trusson, accompagné des trois autres prévôts, se présenta à la barre de la Convention, et offrit, au nom du collège de

pharmacie, de faire dans le laboratoire et aux frais des pharmaciens l'analyse des vins et autres boissons à l'usage du peuple qui seraient soupçonnés d'altération ou de mauvaise qualité. L'assemblée, qui d'abord n'avait pas voulu les écouter en leur qualité de prévôts d'une corporation supprimée, vaincue par la fermeté et le sang-froid de Trusson, qui portait la parole, finit par accepter, dans l'intérêt du peuple, l'offre qui lui était faite, et déclara les bâtiments et le jardin de l'école établissement d'utilité publique. Sous ce prétexte, qui d'ailleurs ne reçut jamais d'application, l'institution fut conservée. Peu de mois après le collège se reconstituait sous le titre d'école gratuite de pharmacie, pour être remplacé, quelques années plus tard, par l'école spéciale encore florissante aujourd'hui.

En l'an v (1797), Trusson, Guiard, Chéradame et Bouillon-Lagrange, prévôts en exercice, eurent à combattre les prétentions de Fourcroy, conseiller d'État, rapporteur d'un projet de loi présenté par Chaptal, alors ministre de l'intérieur, concernant l'érection de douze écoles de pharmacie en France. Au lieu d'un rapport, Fourcroy fit un nouveau projet, où la pharmacie se trouvait dans un véritable état de vasselage à l'égard de la médecine. La lutte fut opiniâtre de part et d'autre, et, à la suite d'une réunion dans laquelle on n'avait pu s'entendre, Fourcroy, emporté par un mouvement de colère, s'écria : Eh bien ! oui, je réduirai la pharmacie en poudre. — Il vous faudra un bien grand mortier, répondit Trusson avec le plus grand calme. — C'est égal, répondit Fourcroy, je le trouverai. Peu de temps après, la loi pa-

rut; et, bien que le coup de pilon de son antagoniste ait eu d'assez funestes conséquences, on sait que l'art pharmaceutique n'en fut pas complètement écrasé. A la création de l'école spéciale de pharmacie de Paris, Trusson en fut nommé directeur-adjoint. En 1809, il avait cédé son office à Moutillard, son élève et son parent; mais il ne jouit pas longtemps d'un repos si bien acheté par une vie laborieuse et honorable. Trusson n'avait été qu'un instant époux et père: après trois années d'une union aussi douce que bien assortie, il avait perdu sa femme et ses deux enfants. Il mourut lui-même à Paris, le 6 mars 1811, à l'âge de 66 ans. C-P.

**TRUSTAN** ou **TURSTAN**, un des chapelains de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, fut élu en 1114 archevêque d'York. Ayant refusé de se soumettre à la juridiction de l'archevêque de Cantorbéry, il fut, malgré le roi, confirmé par le pape Pascal II. Etant allé trouver le pontife Calixte II, il se fit sacrer; ce que le roi ayant appris, lui défendit de paraître en aucun lieu soumis à sa domination. Trustan assista au concile de Reims, présidé par le pape (1119). Le roi Henri ayant eu à Gisors une conférence avec le pape, le pontife le pria instamment de rendre son amitié à Trustan, et, pour l'amour du Saint-Siège, de le faire mettre en possession de son archevêché. Henri répondit que cela ne serait point tant qu'il vivrait, qu'il en avait fait serment. Calixte lui dit que comme pape il le relevait de son serment. Henri lut fit dire le lendemain: « Il n'est point convenable à ma dignité de recevoir l'absolution que vous m'offrez: quelle foi mes sujets auraient-ils en mes serments, s'ils

voyaient que je puisse m'en faire absoudre avec tant de facilité? » Le roi tenant ferme dans son refus, Trustan resta près du pape. En 1121, à la prière des États-Généraux du royaume, Henri permit à Trustan de revenir à York, de prendre possession de son siège, mais de n'exercer aucune fonction hors de son diocèse, jusqu'à ce qu'il se fût réconcilié avec l'église de Cantorbéry. Trustan remplit cette condition, et en 1125 il assista avec Guillaume, archevêque de Cantorbéry, au concile tenu à Londres. Il dédia à ce prélat, comme à son supérieur, la plupart des ouvrages savants qu'il a publiés sur les questions alors si vivement agitées, comme sur les privilèges du Saint-Siège, sur les droits d'investiture que les princes s'arrogeaient, sur les conflits entre l'autorité civile et la puissance ecclésiastique; on remarquera surtout les suivants: 1<sup>o</sup> *De suo primatu ad Calixtum papam secundum* lib. unus; 2<sup>o</sup> *Contra Anselmum juniorem* lib. unus. Étant avancé en âge, Trustan résigna son archevêché, et entra dans l'ordre de Cîteaux, où il a vécu jusqu'à sa mort, arrivée en 1140. Il avait fondé dans son diocèse une maison de cet ordre, appelée des Fontaines. G-Y.

**TRY** (**BERTRAND**), l'un des magistrats les plus distingués de notre époque, naquit à Paris en 1754. Il était, avant la révolution, avocat au conseil du Roi, puis au Châtelet. Après la suppression de ce tribunal, en 1790, ne voulant prendre aucune part aux désordres qui agitaient la France, il vécut retiré dans sa famille, ne s'occupant que de l'éducation de ses enfants, et il réussit à échapper aux dangers que coururent alors tous les gens de bien, en évitant de se faire remarquer.

Lorsque l'ordre fut rétabli, après la chute de Robespierre, il exerça des fonctions municipales dans le onzième arrondissement de Paris. Après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé commissaire du Gouvernement près le tribunal d'appel, et, en décembre 1810, avocat-général près la Cour impériale. Peu de temps après, M. Berthreau, premier président du tribunal civil, ayant été admis à la retraite, Try fut nommé son successeur, et remplit pendant plusieurs années, avec beaucoup de distinction, ces fonctions difficiles. S'étant soumis l'un des premiers à l'autorité royale, en 1814, il fut nommé chevalier d'honneur par Louis XVIII, et destitué par Napoléon le 29 mars 1815. Réintégré dans ses fonctions aussitôt après le second retour de Louis XVIII, puis nommé membre de la Chambre des Députés par le département de la Seine, il défendit avec beaucoup de force, le 24 octobre de la même année, le projet de loi présenté par le ministère contre les écrits séditieux, et qui fut adopté par une grande majorité. Il parla encore plusieurs fois dans cette session, notamment dans la discussion sur l'abolition du divorce, qu'il appuya avec beaucoup de chaleur : « Quant au principe de sa suppression, dit-il, nous sommes tous d'accord ; le mal fait sans cesse des progrès ; les fonctions que je remplis à Paris m'en donnent tous les jours la preuve, et, je dois vous le déclarer, la loi proposée est un véritable bienfait : hâtez-vous donc de l'accorder à la nation et à la morale publique. » Nommé président de l'une des assemblées électorales de Paris après la dissolution de la chambre introuvable, et désigné ainsi par le minis-

tère au choix des électeurs, Try fut élu député, et il vint siéger dans la nouvelle assemblée, où il parla peu, mais vota invariablement avec la majorité dans le sens ministériel, et fut, en conséquence, nommé maître des requêtes et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le 8 décembre 1819. En 1821, il donna, pour cause de santé, sa démission des pénibles fonctions de président de la première chambre du tribunal civil, et fut nommé conseiller à la Cour de cassation ; mais il n'y siégea pas longtemps, étant mort le 22 avril de la même année. C'était un magistrat éclairé et très-laborieux. Sans manquer à un seul point de ses devoirs de magistrat, il avait pris une part très-utile à toutes les discussions relatives aux Codes et à l'organisation judiciaire. M-D J.

**TRYPHON** d'Alexandrie, contemporain de l'empereur Auguste, était un grammairien grec que Priscien mentionne comme le premier écrivain qui ait composé une grammaire basée sur des principes scientifiques. Il s'était surtout occupé des dialectes et de quelques portions de la rhétorique. Plusieurs de ses ouvrages nous sont parvenus et gisent en manuscrit au fond des grandes bibliothèques de l'Europe. Il en a été publié des fragments de peu d'étendue dans divers journaux consacrés à la littérature de l'antiquité, tels que le *Museum criticum* de Cambridge, 1813, le *Philologicum Museum* d'Oxford, 1832, et le *Museum criticum* de Breslaw. On peut aussi consulter les *Ancedotes* de Bachmann, tom. II, et de M. Boissonnade, tom. III, ainsi que l'édition d'Ammonius donnée par Walkenaër. Leyde, 1739. B-N-T.

**TRZESIESKI**, ou TRICESIUS (ANDRÉ), littérateur polonais du sei-

zième siècle. On a de lui, en latin : 1<sup>o</sup> des *Épigrammes*, Cracov., 1565 ; 2<sup>o</sup> *Silvarum liber*, ibid., 1568 ; 3<sup>o</sup> un poëme intitulé : *Triumphus moscoviticus regis Stephani*, ibid., 1582. On lui attribue aussi des poésies en polonais et une vie de Nicolas, *rey de Naglovitz*. — Un autre Trzesieski (Jean) fut l'ami intime d'Erasmus, et travailla à la traduction de la Bible par les sociniens polonais. V. *Biblioth. poetar. polonorum* de *Zaluski*, et *Biblioth. poet. polonorum* de *Latichius*. C-AU.

**TSCHERBATTOF**, voy. CHTCHERBATTOFF, LXI.

**TSCHERNISCHEFF** (ALEXANDRE), général russe, né à Saint-Petersbourg le 30 décembre 1786, fut d'abord officier aux chevaliers-gardes, puis aide-de-camp de l'empereur Alexandre en 1809, et général major-adjudant en 1812. Il avait fait, comme aide-de-camp du général en chef Ouvaroff, la campagne d'Autriche en 1805, celle de Prusse en 1807, et s'était distingué dans plusieurs occasions, notamment à Depen et à Volsdorf, ce qui lui avait valu la décoration de l'Épée d'or, qui ne se donne que pour des faits d'une très-haute valeur, et lui mérita de la part de l'empereur Alexandre des témoignages de la plus entière confiance. Ce prince le chargea, dans les années 1808 à 1812, de plusieurs missions importantes, et dans lesquelles son habileté et ses manières séduisantes lui valurent à la cour de France des succès de plus d'un genre. Les secrets politiques qu'il se procura par d'autres moyens furent achetés d'une manière moins honorable, et l'on n'a pas oublié le sort du malheureux Michel, qui paya de sa tête un abus de confiance dans les bureaux du ministère de la guerre où il était employé. Tschernischeff,

prévenu à temps, se sauva de Paris au moment où il allait être arrêté, et il est probable qu'il eût été traité avec non moins de sévérité que Michel s'il eût été atteint. Après la bataille de Borodino, en 1812, il se rendit, par ordre de l'empereur, auprès du feld-maréchal Kutusoff, puis à l'armée que commandait Tchitschagoff, qui lui donna le commandement d'un corps de troupes légères, qui obtint, dans cette mémorable époque, les succès les plus importants. Il fit un grand nombre de prisonniers, et, s'étant ensuite avancé dans le grand-duché de Varsovie, il parcourut une contrée de plus de cinq cents verstes en huit jours, s'empara de plusieurs villes, occupa cette contrée tout entière, et parvint enfin à établir des communications entre cette armée et celle du général Wittgenstein, ce qui était le but principal de son expédition. Ce fut dans une de ces marches rapides qu'il délivra le général Winzingerode et le major Nariskischin, que des hussards français emmenaient prisonniers. Nommé général-major à la suite de ces brillants exploits, Tschernischeff ne tarda pas à former une entreprise encore plus glorieuse. Ayant été mis à la tête d'un corps de troupes légères et d'une compagnie d'artillerie à cheval, il s'empara successivement de plusieurs villes importantes, parcourut tout le grand-duché de Varsovie, s'avança jusque sous les murs de cette capitale, et ne rejoignit l'armée qu'en amenant un grand nombre de prisonniers. Après une marche de neuf milles, à la tête de cinq cents Cosaques et de deux pièces de canon, il attaqua un corps de deux mille hommes sur la Wartha, le battit complètement, et fit prisonniers un



corps de deux cents soldats avec le prince Guédroïtsch qui le commandait; puis il osa tenter le passage de l'Oder à deux milles de Custrin, au centre de la ligne ennemie, et y réussit complètement. S'étant réuni aussitôt après au colonel Tettendorff, qui marchait sur Berlin, il se dirigea avec lui vers cette capitale, et y pénétra malgré l'énorme supériorité des troupes qui la défendaient, engagea successivement plusieurs combats dans les rues, et n'en sortit que pour résister à un corps prussien qui venait le cerner. Ayant chargé lui-même cette troupe plusieurs fois à la tête de sa cavalerie, il la repoussa complètement, et rentra triomphant dans la ville, qu'il occupa plusieurs jours, et d'où il ne sortit que pour attaquer un autre corps ennemi qu'il poursuivit jusqu'à Boucholz et dispersa entièrement. Cette campagne de 1813 est réellement la plus brillante qu'ait faite le général Tschernischeff. Le 24 mars, de concert avec le major-général Doernberg, il attaqua encore dans Lunebourg le corps du général français Morand, fort de quatre mille hommes, s'empara de cette ville après huit heures de combat, et fit plus de deux mille prisonniers. Ayant appris, le lendemain, qu'un corps plus nombreux encore, chargé de l'escorte d'un parc d'artillerie, devait arriver à Halberstadt, il marcha vers cette ville pendant la nuit, y arriva au point du jour, et trouva devant la porte deux mille hommes qui s'y étaient parfaitement retranchés. Il n'hésite pas à les attaquer, et, après un combat de deux heures, s'empare du convoi et de l'escorte. Un peu plus tard, lorsque le prince royal de Suède (Bernadotte), commandant l'aile droite des alliés, s'opposa à la marche de Napoléon sur Berlin, Tschernis-

cheff le seconda encore très bien par des attaques de postes. Il marcha ensuite sur Cassel, repoussant un corps chargé de couvrir cette ville sous les ordres du général Bastineller, et, après l'avoir repoussé jusque dans la ville, y entrant à sa poursuite peu de temps après que le roi Jérôme en était sorti pour se retirer à Francfort. Bastineller ayant ensuite essayé de rentrer à Cassel, Tschernischeff marcha à sa rencontre avec autant d'audace que de célérité; et, après un nouvel engagement, resta encore une fois victorieux et maître de la capitale de Hesse-Cassel. Ce nouvel exploit fut doublement récompensé par l'ordre de Saint-Wladimir que Tschernischeff reçut de l'empereur Alexandre, et par un éloge pompeux qu'en fit, dans son seizième bulletin, le prince royal de Suède, qui commandait en chef ce corps de l'armée des alliés: « Il est rare, dit-il, de porter  
« plus loin la hardiesse, les talents  
« et la valeur.... » On voit encore dans un bulletin du même prince, daté de Hanovre, le 10 novembre: « Le général Tschernischeff a constamment fait l'avant-garde de  
« l'armée française pendant sa retraite, et il a beaucoup contribué  
« au succès de la bataille de Hanau.  
« Il a inquiété l'ennemi pendant  
« toute la journée du 30 octobre. Le  
« 31, avec cinq régiments de Cosaques, il chargea dix mille hommes  
« de cavalerie qui escortaient Napoléon, les culbuta plusieurs fois, les  
« força de se retirer jusque sous le feu  
« de leurs batteries avec perte de quatre cents hommes. Depuis Erfurth  
« jusqu'au Rhin, il n'a pas cessé de  
« se trouver en tête de Napoléon,  
« tantôt attaquant son avant-garde  
« et retardant sa marche en faisant  
« sauter les ponts, tantôt coupant



« les chemins et faisant des abattis. « Ces opérations ont forcé Napoléon « à livrer plusieurs combats; dans « lesquels Tschernischeff lui a fait « quatre mille prisonniers. Ce géné- « ral a toujours agi comme corps « volant de l'armée du nord d'Alle- « magne, de cette armée que Napo- « léon trouva à Gross-Beeren, à « Dennevitz et à Leipzig..... (c'é- « tait celle que commandait Berna- « dotte). » Cette époque, qui fut sans doute la plus brillante de la carrière militaire de Tschernischeff, en fut aussi à peu près la dernière. Il fit encore la campagne de France en 1814, mais sans y trouver l'occasion de faire remarquer sa valeur; puis il reprit sa place d'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, avec lequel il retourna en Russie, où il continua à jouir de la plus haute faveur jusqu'à la mort de ce prince. Alors il quitta le service, et mourut dans la retraite quelques années plus tard.

M-D J.

**TSCHUDY** (JEAN-JOSEPH-CHARLES-RICHARD, baron de), ancien bailli de Metz, né dans cette ville le 3 avril 1764, hérita des goûts de son père (1) pour les connaissances agricoles; mais, d'abord, suivit la carrière des armes. Après quinze ans de service, il obtint la croix de Saint-Louis et fut officier-général. De retour dans son pays natal, il se fixa au domaine de Colomboy, près de Metz, créé par son père, où l'on admirait une des plus belles collections d'arbres exotiques, que cet habile agronome était parvenu à naturaliser. Mais, atteint ensuite par les lois de l'émigration, il dut subir les vicissitudes d'un long bannissement. Lorsqu'il revint

dans ses foyers, il exprima lui-même, d'une manière touchante, les sentiments qu'ils firent naître dans son âme. « Elevé avec ces arbres, « je les ai revus avec une émotion « difficile à décrire. Deux seuls ou- « vriers vivaient encore, dont l'un « était aveugle. Tandis que le tom- « beau avait recueilli une génération « d'hommes, à la réserve de ces deux « ouvriers, les arbres s'étaient élan- « cés, leurs branches s'étaient croi- « sées, et ils avaient étouffé un grand « nombre d'arbustes intéressants, « etc. » Tschudy fit tous ses efforts pour rétablir parmi cette grande famille végétale l'ordre et l'aménagement nécessaire à leur conservation et à leur propagation bien entendue. Il créa ainsi une immense pépinière, au sujet de laquelle il publia une notice raisonnée, sous le titre de *Catalogue des arbres qu'on peut se procurer dans les pépinières de Colomboy, près de Metz, accompagné d'indications sur leur culture et leur transplantation*; Metz, Collignon, 1816, in-8° de 126 pag. Il se contenta d'y prendre la simple qualité de *bourgeois de Glaris*, que sa modestie lui faisait considérer comme plus convenable à un homme entièrement livré à des occupations champêtres, que des titres plus fastueux. Ce travail doit être consulté avec fruit par tous les arboriculteurs. On doit au baron de Tschudy la découverte, ou plutôt, si l'on en croit les auteurs du *Bon Jardinier* de 1830; la vérification d'une méthode employée pour la greffe des végétaux herbacés et ligneux. Il la fit connaître dans son *Essai sur la greffe de l'herbe, des plantes et des arbres*; Metz, Antoine, 1819, in-8°. Cet essai, devenu très-rare, est, selon l'opinion du célèbre botaniste Decandolle, « plein d'ob-

(1) Biographie universelle, tom. 46.

servations originales. » Au surplus, les travaux du baron de Tschudy dans ce genre lui valurent la grande médaille d'or, qui lui fut décernée par la société royale et centrale d'agriculture, dans la séance publique du 27 mai 1821, d'après le rapport de M. Thoiron. Il a fait insérer aussi plusieurs articles dans les mémoires de cette société, entre autre des *Notes sur les semis du pin de Riga, et sur la culture première de son jeune plant*, in-8° de 15 p. fait à part. Tschudy mourut à Colomboy, le 14 août 1822. Un nouveau genre de la famille des *Melastomacées* a été dédié à MM. de Tschudy père et fils par Decandolle, sous le nom de *Tschudia*.

L-M-X.

**TSE-TIEN-HOUNG-HEOU**, XLVI, 10. *Voy.* WOU-HÉOU, LI, 211. C'est le même personnage.

**TUAULT (J. DELA BOUVERIE)**, né vers 1760, en Bretagne, de l'une des familles les plus honorables de cette province, était, avant la Révolution de 1789, sénéchal de Ploërmel, et manifesta, dès le commencement, des opinions très-opposées aux innovations révolutionnaires ; ce qui lui attira de nombreuses persécutions jusqu'à l'avènement du Gouvernement impérial, où l'on sait que commencèrent à être réparées les infortunes de la révolution. Tuault ne pouvait manquer d'y avoir quelque part. Il fut nommé, en 1806, député du département du Morbihan au Corps législatif, et il faisait encore partie de cette assemblée de *Muets* en 1814, lors de la première restauration qui s'opéra en faveur de Louis XVIII. On sait que ce fut, de toutes les assemblées qui se succédèrent, celle qui se montra la moins favorable aux principes de la Révolution, et

que, dès qu'elle eut recouvré la parole, ce fut presque toujours par leur opposition à ces principes que la plupart des orateurs se firent remarquer. Tuault, surtout, ne laissa échapper aucune occasion de manifester les opinions de toute sa vie, principalement le 29 octobre, dans la discussion qui eut lieu sur les biens dont les émigrés avaient été dépouillés, et dont l'État possédait encore une grande partie. Il traça un tableau très-pathétique et trop vrai des infortunes qu'avaient encore à subir les familles de ces infortunés, et il demanda la restitution immédiate de tout ce qui n'était pas vendu ; ce qui déjà avait été fait par de simples ordonnances royales, en faveur des familles Staël et d'Orléans ; et il ne crut pas même devoir excepter de cette restitution ce qui était dans les mains de la caisse d'amortissement ou affecté à la Légion-d'Honneur. Aucun orateur ne s'opposa positivement à une aussi juste proposition ; mais on savait que le ministère le voulait ainsi, et que le roi avait pris les devants en faveur des deux familles que nous venons de citer. La demande fut rejetée sans autre discussion. Tuault se prononça encore dans plusieurs occasions contre la liberté de la presse, et en faveur de tout ce qui intéressait la religion et le pouvoir monarchique, et ce fut probablement pour le récompenser de son zèle que le roi lui donna, le 20 septembre 1814, des lettres de noblesse, et qu'après son second retour, en novembre 1815, il le nomma président du tribunal de Ploërmel. Tuault mourut dans ces fonctions quelques années plus tard. M-Dj.

**TUFFET (PIERRE-LOUIS-AGATHÉ)**, médecin en chef de la marine, président du conseil de santé au port

de Rochefort, et membre correspondant de l'académie royale de médecine de Paris, mourut le 19 avril 1828, d'une attaque d'apoplexie, au milieu de la Société des sciences, qu'il présidait. Il était chef d'une école qui a fourni presque tous les officiers de santé, naturalistes, des derniers voyages de découvertes, et recommandable par son savoir autant que par ses vertus publiques. On a de lui quelques articles et mémoires insérés dans les Recueils de médecine. — L'abbé TUFFET, ancien officier du génie, et chevalier de Saint-Louis, puis prêtre et aumônier du premier régiment des grenadiers à cheval de la garde royale sous le règne de Louis XVIII, a publié : 1° *Manuel de méditations*, Paris, 1818, 1 vol. in-12; — 2° *l'Esprit des Pères de l'Eglise, ou petit dictionnaire des maximes religieuses tirées des Saintes-Ecritures*, Paris, 1819, in-12; — 3° *le Soldat chrétien : Dialogues entre un aumônier et un vieux soldat, suivis d'exercices spirituels convenables à l'état militaire*, Paris, 1821, in-12; — 4° *l'Esprit de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1834, in-8. Z.

**TUFFIAKHIN** ( le prince ), grand-seigneur russe, aussi remarquable par ses goûts frivoles que par la mort déplorable qui en fut la suite. Né à Saint-Petersbourg, il y fut élevé dans l'école fondée par l'abbé Nicolle, et y contracta des habitudes tout à fait françaises, ce qui le détermina à venir passer plusieurs années à Paris, dès qu'il en fut le maître. Retourné à Saint-Petersbourg, il y fut nommé surintendant des théâtres impériaux, et, après avoir occupé pendant plusieurs années cette place importante, et dans laquelle ses goûts de frivolité ne firent qu'aug-

menter, il conçut un désir très-ardent de retourner en France, et pour cela demanda sa retraite à l'empereur Alexandre, dont il sollicita en même temps la permission de quitter sa patrie, ce qui ne lui fut accordé que sous la condition qu'avant de partir il substituerait son immense fortune à ses parents et seuls héritiers les princes Dolgorouki, et qu'il n'en conserverait que le revenu pendant sa vie. Tout cela fut exécuté suivant les intentions du czar, et le prince Tuffiakhin, libre de toute chaîne, ne conservant qu'un revenu considérable, se rendit à Paris pour jouir de tous les plaisirs qu'y donne l'opulence, et regrettant peu ses châteaux et ses paysans moscovites. Son revenu était si considérable, que, malgré son luxe et ses prodigalités, il ne parvint jamais à le dépenser entièrement, qu'il fit chaque année d'assez fortes économies qu'il ménagea et capitalisa, se faisant une seconde fortune dont il eut la libre disposition. Dans l'heureuse existence qu'il s'était ainsi faite, son seul chagrin était de vieillir. Ne pouvant arrêter la marche du temps, il s'efforçait d'en dissimuler les atteintes. Sa plus grande occupation, son soin le plus assidu fut alors de paraître jeune. Toujours mis avec une extrême recherche, et très-serré dans sa chaussure, dans ses vêtements qu'il choisissait de couleur tendre, avec une chevelure de chérubin et un air affecté de jeunesse et de légèreté, on croit qu'il fut le premier de ce temps-là à qui l'on donna le nom de *ci-devant jeune homme*. Il conserva jusqu'à son dernier jour un maître de danse et un maître d'escrime; mais le plus souvent il les renvoyait en les payant sans prendre de leçon, disant naïvement qu'il était trop tard. On

conçoit qu'il en était à peu près de même de ses habitudes de galanterie, qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments. Pour cela, son grand moyen de séduction était la promesse d'une débauche dans son testament, qu'il renouvelait sans cesse. On a compté que pendant plusieurs années il en avait fait un tous les mois. Ce fut le 7 mars 1845 qu'il mourut. On l'enterra le lendemain en grande pompe au cimetière de Montmartre, non loin de sa demeure, où, trois jours auparavant, il avait donné un bal splendide dans lequel on l'avait vu danser outre mesure, à l'âge de soixante-douze ans !

M-D J.

**TUHEIN-UDDIN**, poète hindoustan du siècle dernier, a composé un poème intitulé *les Aventures de Kamrup, prince d'Oude, et de Kala, princesse de Ceylan*. M. Garcin de Tassy en a publié, en 1834, à Paris, une traduction élégante et fidèle qu'il a accompagnée de notes où se montre une instruction solide, et qu'il a fait suivre de la reproduction du texte original. Cet ouvrage est écrit en vers *maschawaj* (uppiés), c'est-à-dire composés de deux hémistiches sur une même mesure, et avec une même rime qui change avec chaque vers. A côté de tableaux exacts des mœurs et des usages de l'Inde, on trouve dans le récit des aventures de Kamrup des détails historiques et géographiques qui jettent du jour sur des questions encore obscures. Tout porte à croire, d'ailleurs, que Tuhein-Uddin ne fit qu'imiter une composition sanscrite bien plus ancienne. Il est difficile d'établir ce qu'il peut y avoir de réel dans des récits qui ne paraissent pas en entier le fruit de l'imagination du poète. Si le héros de cette épopée

romanesque a existé, il était antérieur à la conquête de l'Inde par les Musulmans, et on peut, à coup sûr, le reporter au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. — Un orientaliste distingué, M. Caussin de Perceval, ainséré dans le *Nouveau Journal asiatique* (cahier de mai 1835) un article intéressant sur les *Aventures de Kamrup*.

B-N-T.

**TUINMAN** (CHARLES), grammairien hollandais, et pasteur de l'Église réformée de Middelbourg, au commencement du dix-huitième siècle, a publié : 1<sup>o</sup> *le Flambeau de la langue hollandaise*, Leyde, 1722, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; et 2<sup>o</sup> son traité sur *l'Origine et l'Explication des proverbes hollandais*, Middelbourg, 1720, in-4<sup>o</sup>. On a encore de Tuinman un assez grand nombre de poésies hollandaises, dans le genre moral et religieux, mais qui, au jugement de M. de Vries, n'ont rien ajouté à sa réputation littéraire. Voir *l'Histoire de la poésie hollandaise*, t. 2, p. 74. M. Yvey, dans son *Histoire de la langue hollandaise*, a bien transitoirement mentionné Tuinman, p. 540. De là Rue, dans sa *Zélande littéraire* (en hollandais), nous apprend que Tuinman, d'après les notes et les cahiers de son maître, Melchior Leydekker, avait complété la *Respublica Hebræorum* de celui-ci (2 vol. in-fol.), et laissé en manuscrit un 3<sup>e</sup> volume traitant de l'Histoire des Juifs, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours (Comp. l'art. *Leydekker* dans le *Trajectum eruditum* de C. Burman). Mais cette suite n'a pas vu le jour, quoi qu'en dise Jocher au petit article *Tuinman* de son dictionnaire.

M-ON.

**TULLOUE** (GILLES), né à Gallardon, près Chartres, devint bailli de ce bourg, puis avocat au parle-

ment. Il a écrit des commentaires latins sur le texte français des lois municipales ou des coutumes de Chartres, Paris, in-4<sup>o</sup>, 1560. C'est un ouvrage estimé, et souvent consulté dans le pays. Z.

**TURCKHEIM** (JEAN, baron de), né en 1750 à Strasbourg, d'une famille noble, remplit avant la Révolution de hautes fonctions municipales, et fut député de cette ville aux États-Généraux de 1789. Fort opposé aux principes de la Révolution, il se retira de l'Assemblée aussitôt après les journées des 5 et 6 octobre 1789, où Louis XVI fut si cruellement entraîné dans la capitale. Du reste, il ne prit guère la parole que pour les intérêts de la province d'Alsace. Quelques modérées qu'eussent été ses opinions dans cette assemblée, il essuya des persécutions sous le régime de la Terreur, et fut obligé de se réfugier sur la rive droite du Rhin, où il trouva un asile chez plusieurs princes de l'Empire dont il avait défendu les intérêts à l'Assemblée Nationale. Il fut même chargé de les représenter comme ministre plénipotentiaire à la Diète de l'Empire, où il représenta aussi le grand-duc de Hesse-Darmstadt. Enfin, il fut envoyé à Rome, au nom des princes protestants d'Allemagne, pour y négocier un concordat avec le Saint-Siège, ce qui était une affaire difficile et qu'il ne put conclure entièrement. Le grand-duc de Bade lui témoigna néanmoins sa satisfaction particulière pour les efforts qu'il avait faits, et il lui conféra la grande décoration de l'ordre du Lion de Zœringhen. Le baron de Turckheim mourut le 28 janvier 1824, dans sa terre d'Altorf, au grand-duché de Bade, laissant une

réputation de savant et habile publiciste. On lui doit les ouvrages suivants : 1<sup>o</sup> *De jure legislatorio Merovæorum, Carolingorum, Galliarum circa, sacra Argentorati, etc.*, 1772, in-4<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Tablettes généalogiques des illustres ministres, des ducs de Zœringhen, margraves et grands-ducs de Bade*, Darmstadt, 1810, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Histoire généalogique de la maison souveraine de Hesse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Strasbourg, 1819, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. M-D j.

**TURCO** (CARLO), littérateur italien, sur la vie duquel on manque de renseignements, florissait à Asola, sa patrie, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Il avait composé plusieurs ouvrages, mais on n'a publié de lui que deux pièces de théâtre, lesquelles offrent un certain intérêt, parce qu'elles font partie de la collection Aldine, et sont d'une assez grande rareté. La première a en outre le mérite d'avoir été représentée devant des Français distingués, en 1550, à Asola, dans la maison même de l'auteur. Suivant Haym, elle parut pour la première fois à Trévise en 1558, in-8<sup>o</sup>; mais cette édition est peu connue. Voici le titre de celle qu'a donnée Alde le jeune : *Agnella, comedia nova recitata in Asola nella venuta de gli illustrissimi signori, il duca di Nemurs, il duca di Beglion, et altri illustrissimi signori Francesi in Vinetia*, 1585, in-8<sup>o</sup> de 67 ff. non chiffrées et à la fin 1 blanc. Cette comédie en 5 actes, en prose, avec prologue, est fort peu décente, dit le rédacteur du catalogue de M. de Solenne (M. Paul Lacroix). « L'héroïne dont elle porte le nom est indiquée sur la liste des *interlocutori* comme étant une *ru-fiana*; un *fachino* par le Bergamasque, le docteur Menandro, le

pédantesque, et Giannuccio le Napolitain. » Les deux illustres personnages nommés sur le titre étaient Jacques de Savoie, duc de Nemours, jeune prince âgé de 19 ans, et Robert de la Marck IV, maréchal de Bouillon, formant, avec une suite nombreuse et brillante, l'ambassade d'obédience que le roi Henri II envoya au pape Jules III, ambassade chargée en même temps de s'informer comment les choses s'étaient passées dans le conclave qui avait nommé ce pontife assez mal vu de la France, et quelle conduite y avait tenue le cardinal de Guise. La seconde pièce de Turco est intitulée : *Calestri, tragedia nuova; in Vinetia (Aldo), 1585, in-8° de 52 ff.* Sous le no 822 du catalogue de la bibliothèque de M. l'abbé P. Mazzuchelli, Paris, Silvestre, 1845, in-8°, on annonce une autre édition de *Calestri*, Trévise, 1603, in-8°, contenant aussi la lettre de Paul Manuce, ce qui permet, dit-on, de faire entrer ce volume dans la collection des Aldes. Rien ne fait connaître, dit Renouard, si cette tragédie a été représentée. Il paraît que sa composition date de 1560, à en juger par une lettre de Paul Manuce à l'auteur, du 7 mai 1560, imprimée au fol. 4, et dans laquelle on dit : « *Quella perfettione alla quale miraste voi gia molti anni, et hora vessoivi esser giunto.....* » A chacune des deux pièces de Turco, ajoute le même savant bibliographe, est une préface de Lelio Gavardo, *Asolano*, qui, dans celle d'*Agnella*, dit : « *... Io, alla cui fede sono raccomandate, dopo la morte dell' autore, molte sue compositioni, etc...* » (Voy. Annales de l'imprimerie des Aldes, édit. de 1834, p. 236). B-L-U.

**TUREGUA** (GABRIEL DE), médecin du quinzième siècle dont les

écrits, oubliés de nos jours, ne sont pas cependant indignes de quelque attention. On ignore le lieu de sa naissance; mais il nous apprend lui-même qu'il était né vers 1468. Ce fut vers 1494 qu'il commença à exercer la médecine à Bordeaux. L'époque de sa mort est inconnue. Il fit paraître en 1520 un gros volume in-folio qui sortit des presses de J. Guyart à Bordeaux, et qu'on regarde comme le premier ouvrage imprimé dans cette ville. Il n'est cependant pas probable que l'imprimerie ait débuté dans la capitale de la Guienne par une production d'aussi longue haleine; mais jusqu'ici les bibliographes n'ont rien découvert d'antérieur au lourd écrit de Turegua. Divisé en cinq parties, le travail de ce docteur est intitulé : *Summa diversarum questionum medicinalium per ordinem alphabeti collectarum*. Il est précédé d'une invocation à Jésus-Christ qui guérit toutes les maladies, à la Vierge, aux bienheureux Côme et Damien, et aussi à saint Michel, dont c'était la fête quand fut entreprise l'impression du livre. Parmi les questions qu'il discute, signalons celles-ci : « Faut-il agir dans une apoplexie avant la soixante-douzième heure ? Faut-il avoir un ou plusieurs médecins ? La tête est-elle faite pour les yeux ou pour le cerveau ? » Des commentaires sur Avicenne, sur Galien, sur Hippocrate, remplissent le reste du volume. Au milieu de beaucoup d'erreurs et d'inutilités, des hommes de l'art ont démêlé chez Turegua des vues saines et des aperçus judicieux. Il avait déjà découvert et fixé l'époque que les médecins modernes ont adoptée pour substituer chez les enfants une nourriture solide à celle du lait. Il avait aussi constaté une consouance mu-



sicale dans les pulsations du pouls, découverte dont on a fait tant de bruit en 1756, lors de l'invention du pulsologue. Turegna remarque que le goût trop prononcé des Bordelais d'alors pour la bonne chère et pour les bons vins leur causait une multitude de maladies. Les personnes qui connaissent la capitale de la Guienne n'ignorent point que, à trois siècles et demi de distance, les mêmes causes subsistent encore et produisent les mêmes effets. En somme, ce médecin était un excellent praticien, et il avait beaucoup vu, et bien vu. Son livre est extrêmement rare. La bibliothèque impériale et la bibliothèque Mazarine à Paris le possèdent, mais incomplet de quelques-unes des cinq parties qui le forment. Il se rencontre entier à la bibliothèque publique de Bordeaux. Si l'on était curieux de plus amples détails, il faudrait revenir à deux notices : l'une (sans nom d'auteur, mais rédigée par le docteur Cuillum, auquel la *Biographie universelle* a consacré un article ; voir au *Supplément*) se trouve dans l'*Almanach de la société royale de Bordeaux* pour 1820 ; l'autre, due à la plume de M. Jules Delpit, fait partie des *Actes de l'académie de Bordeaux*, 3<sup>e</sup> cahier de 1848.

B-N-T.

**TURENNE** (RAYMOND-ROGER, comte de BEAUFORT et vicomte de), fils de Guillaume Roger de la maison Canillac en Limousin, était neveu du pape Clément VI et père de Grégoire XI. Ce fut vers l'an 1385 qu'il vint en Provence, où il exerça, sous le prétexte d'une injustice, toutes sortes d'horreurs. Tous les historiens de cette province ont parlé de la férocité de ce tyran féodal, qui mit pendant dix ans la Provence à feu et à sang. C'est par l'alliance de la maison Roger avec celle de la Tour

d'Oliergues, dite d'Auvergne, que la vicomté de Turenne a passé dans cette dernière maison. Z.

**TURLOT** (FRANÇOIS-CLAUDE), l'un des savants et des hommes de lettres attachés à la bibliothèque du roi à Paris, naquit à Dijon, d'une famille honorable qui comptait dans son sein plusieurs magistrats estimés, mourut dans cette ville le 20 décembre 1824, âgé de quatre-vingts ans. Il était auteur de deux ouvrages remarquables. L'un, d'une utilité pratique et réelle, est intitulé : *De l'instruction* (1816, in-12). Un discours préliminaire très-étendu y présente l'analyse de nos connaissances, et le fil qui les attache et les unit. L'objet de cet écrit est de guider les études d'un jeune homme qui, au sortir du collège, veut perfectionner l'éducation qu'il y a reçue, et étendre son instruction par de bonnes lectures. La seconde édition, publiée en 1819, a été très-améliorée par l'auteur. L'autre ouvrage de Turlot est le fruit d'une imagination plus brillante ; il est intitulé : *Études sur la théorie de l'avenir* (1810, 2 vol. in-8°). L'auteur y développe, dans un style pur et souvent élégant, des idées douces, consolantes et religieuses sur l'avenir de l'homme. Ses théories sont quelquefois abstraites, quelquefois paradoxales, mais toujours revêtues d'une forme agréable. La *Théorie de l'avenir* est certainement l'ouvrage d'un esprit élevé et d'un cœur excellent. Turlot a encore publié sous ce titre : *Abailard et Héloïse, avec un aperçu du XII<sup>e</sup> siècle comparé sous tous les rapports avec le siècle actuel*, etc. (Paris, 1822, in-8°), une traduction française presque complète de la fameuse lettre dans laquelle Abailard trace l'*histoire de ses malheurs*. Dans sa jeunesse,



l'abbé Turlot avait été chargé par le roi Louis XVI de l'éducation de l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV. Il perdit cet élève qu'il chérissait, et dont il était chéri, à Rome, où il l'avait conduit, dans le cours des voyages qui devaient compléter cette éducation. Ce fut un coup bien douloureux pour son âme aimante; et, trente ans après, il exprimait encore ses regrets, d'une manière touchante, dans un de ses écrits. A la suite de cette éducation si malheureusement terminée, Turlot fut nommé aumônier de madame Victoire, bientôt après vicaire-général du diocèse de Nancy, et pourvu d'un bénéfice ecclésiastique. La Révolution lui enleva tous ces avantages; il soutint cette perte avec beaucoup de fermeté, se consolant par l'étude, la composition d'ouvrages utiles, et l'accomplissement de ses devoirs dans une place modeste, mais conforme à ses goûts, qu'il avait obtenue à la bibliothèque du roi. Son esprit agréable et orné, son caractère aimable et bienveillant, lui avaient fait un grand nombre d'amis.

M-D J.

**TURNER** (DAWSON), savant botaniste, membre de la société royale de Londres, de celle des antiquaires, linnéenne, et de l'académie impériale d'histoire naturelle de Pétersbourg, a publié différents articles fort importants dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Mémoires de la société linnéenne*, et dans d'autres recueils. Il est aussi auteur de : 1° *Synopsis du fard anglais*, 2 vol. in-8°, 1802; 2° nouvelle édition des remarques d'Ives sur le *Garianorum* des Romains, in-8°, 1805; 3° *Muscologia hibernica privilegium*, in-4°, 1804; 4° le *Guide du botaniste en Angleterre et dans le pays de Galles*, 2 vol. in-8°,

1805 (avec M. L. W. Dillwyn); 5° *Les fards (fuci), ou figures coloriées, et description des plantes dont il est parlé dans le Genus fuci*, 3 vol. in-4°, 1809 à 1811; 6° *Histoire des fards*, 2 vol. in-4°, 1809.—**TURNER** (SHARON), savant anglais, membre de la société archéologique de Londres, s'est fait distinguer par ses recherches sur les ouvrages des temps anciens de l'Angleterre. On a de lui : 1° *Histoire des Anglo-Saxons, depuis leur première apparition jusqu'à la mort d'Egbert*, 4 vol. in-8°, 1799 à 1805; 2° *Apologie des anciens poèmes anglais d'Alneurin, Taliessin, Llywnech et Merdin, avec des extraits de ces poèmes*, in-8°, 1803; 3° *Histoire d'Angleterre, depuis la conquête des Normands jusqu'à l'avènement d'Edouard 1<sup>er</sup>*, in-4°, 1814. Z.

**TUROT** (JOSEPH), né en Champagne vers 1760, était de la même famille que Royer-Colas, et comme lui vint très-jeune à Paris, où ils se trouvèrent placés sous les auspices de Danton, leur compatriote, qui, pour nous servir de ses expressions, les mena *brailler* dans les clubs des Jacobins et des Cordeliers (*Voy. ROYER-COLAS, LXXX, 101*). Plus avancé que son cousin dans le parti révolutionnaire, il s'attacha davantage à Danton, et eut par conséquent beaucoup plus à souffrir de sa chute (5 avril 1794). Ce ne fut qu'après la mort de Robespierre, tombé sous les coups des thermidoriens, qui n'étaient autres que les partisans ou les vengeurs de Danton, qu'il recouvra un peu de crédit, sous l'influence de Barras et de Fouché. Il publia alors quelques brochures politiques, auxquelles il ne mit point son nom, et concourut à la rédaction de plusieurs journaux dans le sens révolutionnaire. Ayant pris quelque part à la révolution du

18 brumaire, qui porta Fouché au ministère de la police, il en devint le secrétaire-général; mais il ne conserva cet emploi que peu de temps, et se consacra exclusivement, dès qu'il l'eut perdu, à la rédaction de la *Gazette de France*, dont il était propriétaire. Toujours fort inconstant dans ses projets et ses opinions, il vendit bientôt ce journal à Belle-mare, ancien rédacteur du *Grondeur*, journal très-royaliste, et qui avait été, comme tel, condamné à la déportation au 18 fructidor. Turot, renonçant alors aux publications politiques, se jeta dans des entreprises de fournitures militaires qui ne lui réussirent pas mieux, car il fut accusé de concussion en 1806, et traduit à un conseil de guerre, qui l'acquitta mais ne lui rendit pas son emploi. Il revint alors à Paris où il resta sans fonctions ostensibles jusqu'en 1815, après le retour de l'île d'Elbe. Fouché, ayant alors recouvert le portefeuille de la police, l'en nomma secrétaire général dans le département du Nord; mais il perdit encore une fois cet emploi après le second retour de Louis XVIII. Forcé alors de vivre dans la retraite, et n'ayant plus de fonctions, il mourut à Paris le 18 mars 1825. Outre un grand nombre de brochures anonymes, il avait publié en 1799 sous son nom : *De l'opposition et de la liberté de la presse*. On lui a attribué une épigramme à laquelle donnèrent lieu les dévastations de l'Helvétie en 1798, sous la direction de Rapinat, le trop fameux beau-frère de Rewbell :

La pauvre Suisse, qu'on ruine,  
Voudrait bien que l'on décidât  
Si Rapinat vient de rapine,  
Ou rapine de Rapinat.

On a même dit que ce fut à cette éphémère composition que Turot

dut la disgrâce dans laquelle il tomba; mais ce n'est qu'une conjecture douteuse, car nous avons connu plusieurs personnes qui se la sont également attribuée sans recevoir de démenti.

M-D j.

**TURPILIUS SILVINUS** (Titus ou Titius), appartenait à une famille distinguée du *Latium*, liée depuis longtemps par les nœuds de l'hospitalité à celle des Métellus. Ami particulier de Quintus-Cœcilius Métellus le *Numidique* (voy. ce nom, xxviii, 455), il l'accompagna en Afrique dans la guerre contre Jugurtha (109 ans av. J.-C.). Il eut d'abord à l'armée la charge d'intendant des ouvriers : préposé ensuite par Métellus à la garde de l'importante ville de Vacca (1), il en traita les habitants avec beaucoup de douceur et d'humanité. Ceux-ci, cependant, un jour de grande solennité, ayant invité les officiers romains à de somptueux festins, les égorgèrent tous, et puis massacrèrent le reste de la garnison qui se trouvait dispersée, désarmée et sans chefs. Le gouverneur Turpilius fut seul épargné. Dut-il cette faveur au hasard, à la pitié, au souvenir de ses bons procédés, ou à quelque pacte secret avec les rebelles? c'est ce que l'on ignore; mais elle le rendit suspect, et on l'accusa d'avoir préféré une vie honteuse à la gloire de mourir en défendant ses compatriotes. Métellus les vengea bientôt d'une manière éclatante. Les habitants de Vacca, auteurs de l'affreux désastre, ne se réjouirent que deux jours de leur perfidie. Le troisième, Métellus, à la tête d'une légion et d'un détachement de cavalerie, entra dans la place, et la li-

(1) Aujourd'hui Vegia ou plutôt Vedja, dans le royaume de Tunis.

vra entièrement au glaive et à la rapacité de ses soldats. Turpilius fut cité en justice comme coupable de haute trahison, et, ne s'étant que faiblement justifié, il fut condamné, battu de verges et décapité. Tel est à peu près ce qu'en dit Salluste (*Bell. Jugurthinum*, LXVI-LXIX). Mais, si l'on en croit Plutarque, Turpilius fut condamné injustement. « Il eut pour un de ses juges Marius, qui, très-indisposé contre lui, aigrit tellement la plupart des autres, que Métellus se vit forcé, malgré lui, par la pluralité des suffrages, de l'envoyer au supplice. Peu de temps après, l'accusation étant reconnue fautive, et tous les autres juges partageant la douleur de Métellus, Marius, au contraire, en témoigna publiquement sa joie; il se vanta que la condamnation de Turpilius était son ouvrage, et n'eut pas honte de dire partout qu'il avait attaché à l'âme de Métellus une furie vengeresse qui le punissait d'avoir fait mourir son hôte. » (*Voy. Plut., Vie de Marius.*) Il est difficile de prononcer entre deux autorités qui paraissent également graves. D'un côté, on sait que Plutarque était prévenu contre Marius; de plus, il est étonnant que Salluste n'ait pas su que l'innocence de Turpilius avait été reconnue. Mais, d'un autre côté, on ne voit pas quel motif aurait eu le malheureux gouverneur de Vacca pour commettre une action aussi infâme que celle de trahir son ami, son général et sa patrie. B-L-U.

**TURPILIUS** (SEXTUS), poète latin, ami et contemporain de Térence, suivit comme lui la carrière du théâtre. Nous n'avons aucun détail sur sa vie. On croit qu'il mourut à Sinuessa, dans un âge avancé, environ cent ans avant l'ère chrétienne. Les Romains estimaient

beaucoup ses comédies, dont il ne reste que des fragments tirés de quatorze ou quinze d'entre elles, qui, la plupart, ont des titres grecs (*Canéphore, Demiurge, Epire, Hétaïrie, Thrasyléon*, etc.). « Autant qu'on en peut juger, dit un savant professeur (M. Alexis Pierron), le style de Turpilius ne manquait ni de grâce, ni d'élégance, et ses personnages devisaient avec une vivacité et un naturel qui rappellent l'*Andrienne* et le *Phormion*. » (*Hist. de la littérat. rom.*, p. 136). Dans l'ouvrage en vers qu'il avait composé sur les poètes latins, Vulcatus Sedigitus n'assignait à Térence que le sixième rang parmi les comiques, mais il plaçait Turpilius immédiatement après lui.

« In sexto sequitur hos loco Terentius.  
Turpilius septimum..... obtinet (1). »

(*Voy. Aulu-Gelle, Noct. att.*, lib. XV, cap. 26). Les fragments de ce poète nous ont été conservés dans les œuvres de Priscien, de Pomp. Festus, et surtout de Nonnius Marcellus (*voy. ces noms*). Henri Estienne en a inséré une grande partie dans ses *Fragmenta poetarum veterum latinorum*, 1564, in-8°, et J.-B. Leveé (*voy. ce nom, LXXI, 446*) les a réunis tous, et en a donné une traduction française dans le xv<sup>e</sup> vol. du *Théâtre complet des Latins*, qu'il publia, de 1820 à 1823, avec MM. Duval. Les fragments de Turpilius ne consistent qu'en quelques phrases isolées et de peu d'intérêt. La seule maxime qu'on en puisse citer équivaut à peu près à ce vers :

Moins on a de besoins et plus on est heureux.

B-L-U.

**TURPIN** de Crissé (JEANNE-

(1) Sedigitus donnait la palme de la comédie latine à Cœcilius Statius (*voy. ce nom*).

ANNE-ELISABETH DE, née en Normandie d'une famille distinguée (Bongars), vers 1770, épousa en 1788 le vicomte de Turpin-Crissé, alors maréchal-de-camp, lieutenant dans les gardes du corps de Monsieur, frère du roi, et habita dès lors la terre de Laferté près de Segré, où éclatèrent bientôt les premiers troubles de la Vendée. Déjà son mari avait quitté la France pour émigrer, ainsi que son frère aîné et deux de ses neveux. Madame de Turpin était restée seule avec une de ses mères dans le château d'Angré, au milieu du pays insurgé. On conçoit tout ce qu'elle eut à souffrir dans une telle position. Douée d'un grand caractère et de beaucoup de résolution, elle ne s'en effraya point; et lors même que sa demeure fut devenue le quartier général des royalistes de l'Anjou, elle brava tous les périls qui en furent la triste conséquence. Obligée cependant enfin de s'éloigner par suite des mouvements que dut faire l'armée royale, la vicomtesse de Turpin-Crissé et sa nièce, déguisées en paysannes, furent obligées de prendre la fuite et de se cacher de chaumière en chaumière, à peu près comme faisait dans le même temps, non loin de là, Madame de La Rochejaquelein, qui a si bien décrit cette vie nomade dans ses curieux mémoires. Et quand les républicains abandonnaient momentanément le château, ou plutôt les ruines d'Angré, elle venait encore y passer quelques moments de douleur et d'effroi, bravant les plus grands dangers pour secourir des malheureux qui se hâtaient d'accourir. Cette vie de périls et de souffrances dura plusieurs mois, jusqu'à ce que l'armée vendéenne passât sur la rive droite de la Loire. Alors madame de Tur-

pin, toujours poursuivie et dénoncée par les républicains, fut arrêtée et incarcérée dans la prison d'Angers, où elle resta plusieurs mois, sans cesse menacée de l'échafaud, et s'y étant depuis longtemps résignée. Ce ne fut que trois mois après le 9 thermidor, lorsque Robespierre eut enfin expié ses crimes, que l'infortunée vicomtesse recouvra enfin la liberté. Alors l'armée vendéenne presque tout entière avait péri dans son imprudente expédition d'outre-Loire, et ses faibles débris, qui avaient pu arriver sur la rive gauche, s'étaient formés dans plusieurs cantons. Les neveux de madame de Turpin, réunis à Henri de La Rochejaquelein et à d'autres chefs, parvenus à organiser quelques districts, y avaient organisé sinon une armée, du moins plusieurs corps détachés, qui, en se réunissant, pouvaient encore offrir quelque résistance et causer aux républicains des inquiétudes d'autant plus vives que ceux-ci étaient alors eux-mêmes pressés de toutes parts par l'esprit de réaction contre-révolutionnaire qui animait la presque totalité des Français. Les hommes qui étaient alors au faite du pouvoir, voyant qu'il n'y avait de salut pour eux que dans une transaction, songèrent sérieusement à porter aux Vendéens des paroles de paix. On sait assez que ces paroles ne furent pas toujours sincères, et que les royalistes qui y mirent trop de confiance en furent victimes dans plusieurs occasions; mais on ne peut pas douter que madame de Turpin, qui fut chargée de plusieurs missions de ce genre, ne les ait accomplies avec autant de franchise que de loyauté, de courage, et qu'elle n'y ait eu des succès également utiles aux deux partis. C'était aussi le temps où

la sœur de Charette (voy. ce nom au tome VIII) portait également des paroles de paix aux chefs des royalistes sur la rive droite de la Loire, de la part du vicomte de Scepeaux et des commissaires de la Convention nationale. Les routes n'étant pas sûres, et le député Bézard hésitant à s'enfoncer dans les districts occupés par les royalistes, madame de Turpin et son neveu Charles allèrent à Segré se mettre eux-mêmes en ôtage pour la sûreté des communications entre les deux partis, et il y eut, à la suite des pourparlers qui s'ouvrirent, une suspension d'armes que la descente des royalistes et la catastrophe de Quiberon, qui en fut la suite, vinrent interrompre, mais que le général Hoche voulut reprendre aussitôt après. Ayant eu connaissance de ce qui s'était passé, et sachant que madame de Turpin y avait pris beaucoup de part, il lui fit proposer une mission pareille à celle qu'elle avait déjà remplie; ce qu'elle n'hésita point à accepter, espérant encore en tirer parti dans l'intérêt de la cause à laquelle elle s'était vouée. S'étant fait donner des pouvoirs par le vicomte de Scepeaux, elle se présenta bientôt au général en chef, qui la reçut très-bien; et, après plusieurs conférences dans lesquelles elle plaida avec beaucoup de chaleur la cause des royalistes armés, et, ce qui était plus difficile, celle des émigrés venus pour se mêler dans leurs rangs, elle obtint des conditions tolérables pour les premiers, et pour les seconds la permission de gagner la côte et de s'embarquer pour l'Angleterre. Mais, dès que ces conventions furent arrêtées, le Directoire exécutif, sans donner aux émigrés le temps de s'embarquer, les fit tous arrêter, contrairement à ce qui avait

été convenu. Madame de Turpin et ses neveux eux-mêmes furent également arrêtés et jetés dans la prison de Rossignolerie à Angers, où ils trouvèrent MM. d'Autichamp, de Scepeaux et d'autres qui, comme eux, y restèrent détenus au secret pendant quatre mois, et n'en sortirent que pour être mis en surveillance dans la même ville jusqu'à l'époque où fut publiée la loi des ôtages, à laquelle ces dames ne purent se soustraire qu'en se réfugiant dans les bois, où elles furent obligées de passer un hiver tout entier dans une cabane de genets, tandis que les neveux de madame de Turpin combattaient avec les royalistes. Ce fut dans cette déplorable position qu'elle reçut d'Hédouville l'invitation de se charger, pour la troisième fois, d'une mission pacifique, et que, pour la troisième fois, après en avoir conféré avec les chefs du parti royaliste, elle se rendit à Angers auprès de ce général. Après plusieurs conférences, des conditions qui lui semblèrent raisonnables furent acceptées. Mais la révolution du 18 brumaire, qui porta Napoléon au faite du pouvoir, les rendit bientôt inutiles.

On n'ignore pas que cet événement changea tout-à-fait l'aspect de cette guerre. Madame de Turpin, s'étant alors rendue auprès des chefs royalistes de la rive droite, leur proposa de ne point prolonger l'armistice et d'accepter plutôt une convention militaire qui eût conservé intactes les forces du parti; mais il lui fut impossible de réunir toutes les opinions. Sa conduite dans cette occasion l'ayant rendue de plus en plus suspecte à la police, elle fut obligée de revenir sur la rive gauche, où le général Hédouville reçut ordre de l'arrêter et de la faire transférer

à Paris, si la paix n'était pas aussitôt conclue; mais la loyauté du général Hédouville ne lui permit pas d'exécuter un pareil ordre; et il continua d'avoir pour M<sup>me</sup> de Turpin tous les égards qu'elle méritait. Ce ne fut que plus tard qu'elle se rendit dans la capitale, pour obtenir de Napoléon, devenu empereur, la levée de sa surveillance et la radiation de son mari de la liste des émigrés: Alors elle recouvra la plus grande partie de son ancienne fortune, et put vivre honorablement au sein de sa famille. Ce fut dans cette position que la trouva la Restauration des Bourbons, qu'elle avait servis avec tant de zèle. Elle fit plusieurs fois le voyage de Paris pour leur offrir ses hommages, et l'on a dit que Louis XVIII eut la bonté de lui accorder une audience. C'est tout ce que nous avons appris des rapports qu'elle eut à cette époque avec ses anciens maîtres. Madame de Turpin mourut dans la retraite et paraissant oubliée de tout le monde, vers l'an 1820. B-P.

**TURPIN** (LOUIS-GEORGES-FRANÇOIS), contre-amiral, naquit à Nantes, le 20 juillet 1790. Dès l'âge de dix ans, il s'embarqua comme mousse sur le lougre *la Loi*. A la suite d'actives navigations, heureusement accomplies au milieu des péripéties de la grande lutte maritime, il fut promu du grade d'aide-timonier à celui d'aspirant en 1808, non sans avoir satisfait aux conditions d'un sévère examen. Embarqué sur *le Nestor*, il fut aussitôt chargé des fonctions d'enseigne de vaisseau par son commandant, le capitaine Lucas, dont le nom rappelle le plus héroïque épisode de la journée de Trafalgar. Turpin était enseigne depuis 1812, lorsque nous le vîmes, en 1820, à la fois chargé de la ma-

nœuvre, des montres et des embarcations sur *la Cléopâtre*. Plus d'une fois, le commandant de la frégate, Mallet, nous dit qu'il aurait pu déjà être l'un des meilleurs capitaines de vaisseau de la marine française. A cette époque, il venait d'accomplir sa trentième année, et il était dans la plénitude de ses facultés. Il s'appliquait avec une ardeur sans égale à l'étude des théories de l'art nautique, aussi bien qu'aux plus infimes détails du bord. Doué d'un coup d'œil sûr, d'un magnifique commandement, il faisait manœuvrer sa frégate avec autant de célérité que de précision. Pendant trois campagnes, qui conduisirent *la Cléopâtre* aux îles du Vent, dans les mers de l'Inde et au Brésil, il adressa d'importants travaux astronomiques au dépôt général de la marine. Le suffrage éclairé du vice-amiral de Rosily, directeur de ce grand établissement, ne contribua pas peu à lui faire obtenir, en 1822, le grade de lieutenant de vaisseau. Bien qu'encore jeune de grade, il fut choisi pour second par M. Ducâmpfer, commandant *l'Espérance* de conserve avec la frégate *la Thétis*. Cette corvette allait entreprendre, sous les ordres du capitaine Bougainville, une de ces campagnes de circumnavigation dont la belle tradition, si honorable pour le nom français, remontait à l'illustre père de cet officier supérieur. Dans les épreuves d'une longue navigation, Turpin se distingua par d'importants travaux, et il ne cessa de se concilier l'affection estimée de ses chefs et l'admiration de ses subordonnés. Le commandement du brick-goëlette *l'Alcyone* fut la récompense du voyage autour du monde; récompense qui s'accrut à ses yeux par l'ordre qu'il



reçut de rallier la division du Levant, où tout annonçait une lutte dont l'indépendance de la Grèce allait être le résultat.

Malgré son faible échantillon, *l'Alcyon* prit une part brillante à la victoire de Navarin, et son capitaine fut cité avec des éloges qui appelèrent sur lui d'insignes distinctions pour un officier de son grade. Bien que simple lieutenant de vaisseau, il reçut les croix d'officier de la Légion d'Honneur, de chevalier du Bain et de Sainte-Anne. Promu au grade de capitaine de frégate le 9 juin 1831, il commandait la corvette de charge *l'Agathe*, lorsqu'il dut sans doute aux nobles qualités par lesquelles il se distinguait, d'être chargé de conduire la duchesse de Berri de Blaye à Palerme. Il s'acquitta de cette mission de confiance en conciliant, avec une extrême délicatesse, ses devoirs avec les égards dus à une princesse malheureuse. En 1834, il fut désigné pour diriger à Toulon les travaux du *Montebello*, de cent vingt canons, jusqu'au moment de sa mise à l'eau. Au rapport du préfet maritime, l'installation et l'armement de ce vaisseau atteignirent une perfection qui n'a pas cessé d'exciter l'admiration générale. Parvenu au grade de capitaine de vaisseau, le 6 mars 1837, et successivement nommé au commandement des frégates *la Galatée* et *la Médée*, Turpin venait de diriger avec succès la station du Tage, lorsqu'il fit à Toulon, en 1838, une chute dont les suites pouvaient n'être pas sans gravité. A peine remis d'une fracture à la jambe occasionnée par cette chute, il fut mandé à Paris par le télégraphe, sur la désignation du contre-amiral Baudin, investi du commandement

d'une division navale destinée à opérer contre le Mexique. Il se jette dans le courrier, ne s'arrête que vingt-quatre heures à Paris pour recevoir les ordres et les paquets du ministre, arrive à Brest, et prend aussitôt le commandement de la frégate *la Néréide*, sur laquelle l'amiral avait arboré son pavillon. Le capitaine de vaisseau Turpin se signala encore par son activité, son expérience et sa valeur dans la rapide et brillante campagne qui se termina par la reddition de la redoutable forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa, et par l'attaque dirigée contre la place de la Vera-Cruz (26 nov. 1838).

Après avoir commandé *l'Océan*, sous les ordres de M. de Rosamel, Turpin se présenta, en 1842, avec une division navale, sur les côtes du Maroc, où il obtint, par son énergique intervention, pleine satisfaction d'une récente insulte faite au pavillon. Cet important service, ajouté au souvenir de Navarin, d'Ulloa et de la Vera-Cruz, lui valut, le 5 février 1843, l'honneur d'être élevé au grade de contre-amiral. Il exerçait, avec le zèle qui l'animait pour le service, les importantes fonctions de major général à Toulon, mais en regrettant le grade élevé qui l'empêchait d'espérer une occasion prochaine de reprendre la mer, restée sa passion dominante. Cette occasion ne tarda pas à s'offrir par une circonstance fortuite qui le fit nommer au commandement de la station du Levant. Pendant cette station, rendue très-épineuse par la situation des hommes et des choses, il représenta, comme toujours et partout, dignement l'honneur du pavillon. Atteint d'une cruelle maladie, il dut quitter, à la fin de 1847, le commandement dont il s'acquittait si bien, pour venir



chercher en France des soins trop différés et qui ne purent le sauver. Il mourut à Toulon en octobre 1848. Remarquablement doué des aptitudes innées qui font l'homme de mer, le contre-amiral Turpin s'était de bonne heure appliqué à l'étude théorique et pratique de tout ce qui peut former un officier de la marine militaire. S'il paraissait parfois exigeant quant à la tenue des bâtiments placés sous son commandement, c'était par un orgueil national qu'il sut toujours justifier. Dans le Tage comme dans l'Archipel, il sortit constamment triomphant des luttes pacifiques provoquées par nos rivaux, luttes où l'émulation n'excluait pas la plus impartiale courtoisie. Le contre-amiral Turpin se distinguait aussi par un caractère loyal, humain, ferme et affable. Vigilant protecteur des intérêts nationaux, il mettait un soin constant à les faire prévaloir par l'action commune des forces navales et des représentants accrédités de la France, qui l'entouraient des plus grands égards.

Outre la croix de commandeur de la Légion d'Honneur, il était chevalier de l'ordre britannique du Bain et de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, grand-commandeur de l'ordre grec du Sauveur, et il venait de recevoir du sultan le Nicham-Iftihar.

C-H-N.

**TURQUOY** (LAURENT), avocat au presidial d'Orléans, est auteur d'un ouvrage estimé et qui a pour titre : *l'Empire français, ou l'histoire des conquêtes des royaumes et provinces dont il est composé, avec les cartes généalogiques de la maison royale, celles des princes et grands seigneurs qui les ont possédées*. Cet ouvrage, qui mérite d'être consulté, notamment pour les généalogies, fut

imprimé *in-folio* à Orléans, en 1631, par les soins du fils de l'auteur. Laurent Turquoy mourut subitement à Orléans, en 1648. Z.

**TYNNA** (JEAN DE LA), créateur de l'*Almanach du commerce de Paris* et de plusieurs autres entreprises de librairie véritablement utiles, mais dont il a tiré peu de profit, était né au Grand-Villars, près de Fribourg, en Suisse, le 19 novembre 1764. Après avoir fait dans cette ville d'assez bonnes études au collège Saint-Michel, il vint les compléter à Paris, où il se trouvait lorsque la révolution commença. S'en étant montré partisan, il entra dans la commission des contributions publiques qui fut créée en 1790 par le nouveau maire Bully; et ce fut dans cette administration qu'il acquit une parfaite connaissance de la division de Paris en quartiers, en rues, et des divers usages et professions de ses habitants. Il en forma une sorte de statistique commerciale qu'il fit imprimer en 1796 sous le titre de *Almanach du commerce de Paris*. Il avait alors cessé d'être employé de la ville et s'était fait libraire; il forma plusieurs entreprises du même genre, de concert avec M. du Verneuil, qui fut son associé pendant les premières années. Devenu seul rédacteur de l'*Almanach* en 1807, il donna à cette entreprise une grande extension, par des travaux, des correspondances et même des voyages à l'intérieur et à l'étranger, qu'il fit souvent lui-même. C'est ainsi que, en donnant à son cadre une plus grande étendue, il y comprit tout ce qui tient aux arts, à toutes les professions et à tous les genres d'industrie, en France, dans tous les pays; et qu'il lui donna le titre pompeux d'*Almanach du*

*commerce de Paris, des départements de l'Empire français et des principales villes du monde.*

On conçoit qu'avec de pareils moyens, l'entreprise de La Tynna eut un grand succès, surtout dans les dernières années de l'Empire français, qui ne comptait pas moins de cent quarante-quatre départements. Il y donna une grande extension en y faisant entrer des indications sur toutes sortes de sujets, sur toutes les parties des arts, des sciences et du commerce. Ce fut par de tels moyens que l'ouvrage de La Tynna devint réellement un livre européen, et qu'il fut recherché dans tous les pays, surtout pour les années 1813 et 1814, que l'on consulte encore très-souvent. On sent que cette importance ne put pas être la même après la chute de l'Empire. Cependant, l'entreprise fut continuée par son auteur jusqu'en 1818, époque où mourut La Tynna. Quelque honorable et utile que fût son œuvre, on ne pensa pas, et peut-être fût-ce un tort de ses ayant-droit, qu'elle dût être protégée par les lois existantes comme une invention, une découverte ou une propriété littéraire, et d'avidés spéculateurs, qu'on pourrait bien appeler des contrefacteurs, profitèrent de cet oubli ou de cette lacune dans nos lois pour continuer l'opération sur le même plan et avec les moyens découverts par le créateur primitif. La Tynna avait encore publié quelques autres ouvrages du même genre, savoir : 1° *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Paris*, vol. in-12, 1<sup>re</sup> édition 1812, 2° 1816. A chaque article de ce livre on reconnaît le tact et l'exactitude du créateur de l'Almanach. Partout l'histoire des lieux et des personnes

suit avec précision la nomenclature. — 2° *Annuaire de l'imprimerie et de la librairie de l'Empire français*, 1813, in-18. Cette opération, confiée à La Tynna par le directeur général de la librairie, fut une faveur du cynique Pommereuil, son protecteur (voy. ce nom, xxxv, 280). — 3° *Jurisprudence commerciale, ou Recueil périodique des jugements, arrêts rendus en matière de commerce de terre et de mer, lois, édits, déclarations, ordonnances, arrêts des conseils, décisions ministérielles, analyses des ouvrages nouveaux relatifs aux douanes, aux brevets d'invention, à la banque, à l'industrie et au commerce*. Ce recueil précieux, que La Tynna rédigea pendant les quatre dernières années de sa vie, n'a pu être continué après sa mort. — 4° *Tableau du poids intrinsèque, tant en or qu'en argent, des monnaies de tous les Etats du monde*, calculé pour la première fois sur le nouveau pied monétaire de France, Paris, 1807, in-8°. — 5° *Manuel du capitaliste, ou tableau pour le calcul des intérêts à différents taux*, ouvrage commencé par Bonnet et terminé en 1805 par La Tynna, qui a encore laissé manuscrit, un *Dictionnaire topographique, historique, étymologique des environs de Paris*, pour lequel il avait déjà fait graver une excellente carte qui fut publiée avant sa mort. Cette opération ne pouvait manquer d'avoir un grand succès; mais on sent que les changements survenus depuis ont rendu l'ouvrage et la carte à peu près inutiles.

M-D J.

**TYSONS** (JAMES), littérateur anglais, naquit à Londres le 29 août 1799, et fut destiné aux lettres dès son enfance. Parvenu à l'âge de quinze ans, il avait à peine achevé

ses études, lorsqu'il inséra des articles très-remarquables dans le *Morning Chronicle*. Il publia ensuite un ouvrage plus important, et qui eut beaucoup de succès, sur l'économie politique. Destiné par ses parents à la carrière du commerce, il obtint d'eux la permission de suivre son goût, qui l'entraînait vers les lettres, et composa plusieurs tragédies dont il ne put obtenir la représentation. Il fit plusieurs voyages dans les Pays-Bas, en France, en Suisse, et rechercha partout avec beaucoup d'empressement la société des sa-

vants et des gens de lettres. Très-actif et laborieux observateur, il composa plusieurs écrits dans le cours de ses voyages, entre autres, une *Histoire du gouvernement civil d'Angleterre, depuis son origine jusqu'à nos jours*. Mais une mort prématurée l'empêcha de le terminer. Il mourut à Londres, le 12 juillet 1820, à l'âge de 23 ans. Un de ses amis a publié ses manuscrits, sous ce titre : *Lettres, poésies et mélanges*, précédés d'une *notice sur sa vie*, 1 volume in-8° avec portrait.

Z.

## U

**UGARTEY LARRISABAL** (DON ANTONIO), né en Navarre vers 1780, d'une famille noble, vint très-jeune à Madrid, fut admis à la Cour, et se lia intimement avec le prince des Asturies (voy. FERDINAND VII, LXIV, 80), puis avec l'ambassadeur de Russie à la cour d'Espagne, M. de Tatichef, qui lui inspira de son mieux des opinions contraires à l'esprit révolutionnaire qu'un parti s'efforçait dès lors de répandre dans ce pays. Ugarte adopta ces idées avec beaucoup de chaleur, et il fut vivement recommandé sous ce rapport au roi Charles IV, qui l'accueillit également fort bien. Dans toutes les vicissitudes qu'eut à subir pour son indépendance la malheureuse Espagne, il figura aux premiers rangs des troupes qui restèrent fidèles à leur roi. Alors que Ferdinand VII recouvra enfin sa liberté et qu'il revint de France en 1814, Ugarte fut un de ceux qui le servirent encore avec le plus de zèle et qui lui donnèrent les conseils les plus énergiques. Exilé à Ségovie en 1820, par suite des hésitations et des faiblesses du monarque envers le parti révolutionnaire, il n'en revint qu'en 1822 pour concourir aux mouvements insurrectionnels des royalistes, qui, appuyés par l'armée française du duc d'Angoulême, devaient bientôt rétablir le trône de Ferdinand VII. Dès que ce prince fut revenu de Cadix, il le combla hautement des témoignages de son

estime et de sa confiance. En 1824, Ugarte fut nommé secrétaire du Conseil d'Etat, et considéré comme le véritable chef du ministère, ce dont le parti libéral se montra fort mécontent. On ne doute pas qu'il ait donné de très bons conseils ; mais, en Espagne comme en France, le pouvoir était alors dans des mains si faibles, d'une incapacité si évidente, que les moindres obstacles pouvaient l'ébranler. Après le triomphe de l'armée française et la défaite de l'insurrection, vinrent les décrets d'Andujar, qui amnistiaient la révolte, qui justifiaient en quelque façon le renversement du trône, enfin qui préparèrent les révolutions que nous voyons éclater. Ugarte n'en fut pas d'abord victime, bien qu'il fût très-attaché au parti des royalistes fidèles et, en conséquence, peu disposé à épargner la révolte que semblait ménager l'ambassadeur de France, Talaru, qui avait pour cela reçu des ordres très-positifs du ministre Châteaubriand (Voy. TALARU, LXXXIII, 141). Il résista à plusieurs intrigues formées en faveur des révoltés, et qui à la fin triomphèrent. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1824 que la place de secrétaire d'Etat fut donnée à Zéa Bermudez, qui de l'ambassade de Pétersbourg était passé à celle de Londres. Ce choix d'un homme sans caractère, à la place de l'un des défenseurs de la royauté les plus énergiques, déplut beaucoup aux

amis d'Ugarte, qui fut obligé de se rendre comme ambassadeur à Turin, poste qui lui fut donné comme retraite. On sait qu'au premier moment il refusa ces nouvelles fonctions, et qu'il hésita à se rendre en Piémont. Ce ne fut que longtemps après en avoir reçu l'ordre qu'il quitta l'Espagne. Il se rendit d'abord à Bayonne, où il séjourna pendant quelques mois, et revint enfin à Madrid, rappelé qu'il y fut à la chute du duc de l'Infantado en 1827. Depuis ce temps il vécut dans la retraite, où il mourut un peu plus tard, oublié de tout le monde, et lorsque Ferdinand VII avait cessé de vivre. M-D j.

**URVILLE** (JULIEN-SÉBASTIEN-CÉSARD DUMONT D'), amiral français, naquit en 1791, à Condé-sur-Noireau, d'une ancienne famille de la Normandie, et fit d'assez bonnes études à Caen, sous la direction d'un oncle qui était chanoine de cette ville. A vingt ans il se présenta à l'examen de l'Ecole Polytechnique; mais son âge trop avancé ne permit pas qu'il y fût reçu. Alors il se décida à entrer dans la carrière de la marine, et, après avoir subi, avec beaucoup de succès, un sévère examen, il fut nommé aspirant de première classe. L'état de paix où se trouvait la France ne lui ayant pas donné l'occasion de se faire remarquer, il fit sa première campagne comme enseigne de vaisseau dans la mer Noire, avec le capitaine Gautier, et mit à profit ses connaissances en botanique pour recueillir de nombreux matériaux qu'il publia à son retour sous ce titre : *Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi aut littoribus Ponti Euxini, annis 1819 et 1820, collegit atque delegit J.-D. d'U\*\**. Paris, 1822, in-8°. Il publia

à la même époque un *Mémoire géologique sur l'île volcanique de Santorin*, et un autre *Mémoire archéologique sur les ruines d'un temple de Mélos*. On lui doit encore la belle Vénus dite *de Milo*, qui décore la galerie des antiques du Muséum. Ce fut lui qui fit connaître à l'ambassadeur de France à Constantinople tout le prix de cette statue, et qui le décida à en faire l'acquisition. En 1822, d'Urville fut nommé commandant en second de la corvette *la Coquille*, et ce fut en cette qualité qu'il fit, avec le capitaine Duperrey, le voyage autour du monde, où il fut chargé spécialement de la partie botanique, qui fait partie du *Voyage autour du Monde* publié par le capitaine Duperrey, 6 vol. in-4°, 1828 et années suivantes. Le Cabinet d'histoire naturelle lui doit une riche collection d'insectes et plusieurs centaines de plantes nouvelles, qui furent le résultat de cette expédition. A son retour, Dumont-d'Urville publia encore divers écrits, notamment la *Flore du Malorium*, qui furent annoncés d'une manière très-honorable dans les journaux scientifiques. Le grade de capitaine de frégate fut le prix de ces travaux, et d'Urville les eut à peine fait connaître, que le ministre de la marine l'appela à une nouvelle expédition de découvertes qui partit de Toulon le 20 avril 1826, pour explorer la nouvelle Guinée et la nouvelle Zélande. Cette expédition fut aussi chargée de faire des recherches sur les lieux où avait péri le célèbre Lapeyrouse; et ce fut pour cela que la corvette fut nommée *l'Astrolabe* et qu'elle dut se rendre directement au port Jackson. Ce voyage eut un plein succès, et il valut à d'Urville le grade de capitaine de vaisseau que lui conféra

le roi Charles X. C'est dans ce dernier grade qu'il fut chargé, dans le mois d'août 1830, d'une autre expédition moins flatteuse et plus pénible sans doute : ce fut de conduire hors de France la famille royale, et ce prince lui-même, après la révolution qui le renversa du trône en juillet 1830. Comme ce voyage fut le dernier que fit le capitaine d'Urville, et que toutes les circonstances en sont éminemment historiques, nous en emprunterons le récit à la relation qui en a été faite d'une manière authentique dans l'histoire de l'une des victimes de ce malheureux évènement : la relation de la princesse de Bourbon, fille du duc de Berri, aujourd'hui princesse de Parme (1). C'était le capitaine d'Urville que les commissaires de l'insurrection, après avoir conduit jusqu'à Cherbourg Charles X et sa famille, avaient chargé de commander le navire qui devait les transporter sur des rivages ignorés et lointains.

« Ce fut le 16 août 1830, après  
 « ce pénible voyage de deux semaines qui aurait pu finir en deux  
 « jours, que le royal cortège déboucha sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Cherbourg. Quel spectacle pour la  
 « malheureuse famille, que les  
 « vaisseaux qui devaient la transporter au loin sur des rivages  
 « inconnus, et le vaste Océan prêt  
 « à l'engloutir dans ses abîmes !  
 « On n'avait pas même daigné lui  
 « faire connaître le sort qui lui était  
 « réservé ; et pour elle, dans cette  
 « affreuse position, l'incertitude fut

(1) Cette Relation, publiée en 1850, fut épuisée rapidement, et elle est devenue très-rare. On annonce qu'il doit en être fait une seconde édition, à laquelle seront ajoutés tous les faits glorieux qui ont illustré la vie de cette princesse et les circonstances qui ont accompagné la mort de son époux.

« certainement ce qu'il y eut de  
 « plus cruel. Les commissaires de  
 « l'insurrection avaient sans doute  
 « donné au capitaine d'Urville,  
 « chargé du commandement, leurs  
 « instructions et leurs ordres. Ils  
 « ne s'éloignèrent que quand ils  
 « furent bien assurés que l'embarquement était accompli, et lorsqu'ils eurent obtenu du roi  
 « sonnier un certificat de bonne  
 « conduite, que ce prince leur  
 « donna avec sa bonté accoutumée.  
 « Il refusa noblement, parce qu'elle  
 « ne leur appartenait pas, une  
 « somme de deux mille louis qu'ils  
 « voulurent lui remettre de la part  
 « du gouvernement usurpateur. Ce  
 « fut sa dernière protestation.

« Le capitaine Dumont-d'Urville  
 « était un des officiers de la marine  
 « royale les plus distingués par son  
 « savoir et son courage. Il avait  
 « commandé la frégate *Astrolabe*  
 « dans un voyage de découvertes  
 « à la recherche des vestiges de  
 « Lapeyrouse, et pour cela il avait  
 « reçu le grade de capitaine des  
 « mains du même prince qui allait  
 « être son prisonnier, dans une  
 « expédition moins honorable sans  
 « doute, et pour laquelle on avait  
 « fait venir à la hâte du Havre deux  
 « navires américains, pensant qu'ils  
 « suffiraient à peine pour recevoir  
 « convenablement la famille royale. Mais le capitaine d'Urville n'en  
 « jugea pas ainsi : par ses ordres,  
 « toute cette illustre famille, tout  
 « ce qui existait encore en France  
 « des descendants de Louis XIV,  
 « les princes, les princesses, les  
 « enfants et leur suite, tous furent  
 « réunis, on pourrait dire parqués  
 « dans une même salle du navire le  
 « *Great-Britain*. Et cette salle n'était pas la plus grande ni la plus  
 « commode ! il n'y avait pour sépa-

« ration, pour toute cloison, qu'un  
 « simple rideau, et, lorsque le vent  
 « ou le mouvement des flots l'agi-  
 « tait, tous étaient en présence les  
 « uns des autres !

« Pour compléter le tableau qu'of-  
 « frit alors l'auguste famille, il faut  
 « y ajouter la présence de deux bâ-  
 « timents de guerre placés derrière  
 « le *Great-Britain*, et qui ne le  
 « quittèrent pas, ayant leurs ca-  
 « nons incessamment braqués sur  
 « lui et prêts à le couler bas au  
 « premier signal. Qu'on juge des  
 « angoisses dans lesquelles furent  
 « plongées des femmes et des en-  
 « fants pendant toute une semaine  
 « que dura la traversée ! Il y eut  
 « un moment où madame la du-  
 « chesse de Berri, ayant entendu  
 « remuer des masses de fer à fond  
 « de cale, et se rappelant qu'à son  
 « entrée dans le bâtiment elle avait  
 « ouï les matelots parler de soupa-  
 « pes, de noyades, cette princesse ne  
 « douta pas que sa dernière heure  
 « ne fût arrivée. Elle en avertit  
 « madame la dauphine, et toutes  
 « les deux se mirent à prier. Les  
 « enfants, en proie aux souffrances  
 « du mal de mer, comprirent aussi  
 « qu'il n'y avait que Dieu qui pût  
 « les sauver, et on les vit égale-  
 « ment joindre les mains pour in-  
 « voquer le ciel. Leur émotion fut  
 « si vive, qu'en l'absence de tout  
 « secours le plus grand malheur  
 « pouvait arriver. Madame de Gon-  
 « taut, cette seconde mère qui veil-  
 « lait si attentivement sur eux, n'a-  
 « vait pas entendu sans effroi les  
 « matelots prononcer le nom de  
 « Sainte-Hélène. Dans son inquié-  
 « tude, elle s'adressa au capitaine  
 « américain ; mais cet homme gros-  
 « sier répondit qu'il n'avait de  
 « compte à rendre qu'à ceux qui le  
 « payaient... La gouvernante in-

« dignée ne lui demanda point,  
 « comme on doit le penser, de qui  
 « il attendait son salaire ; elle alla  
 « encore une fois interroger les  
 « matelots, qui furent moins durs,  
 « et qui lui expliquèrent que le mot  
 « *Santa-Helena* désignait un  
 « mouillage de l'île de Wight dont  
 « le navire était très-près. D'un au-  
 « tre côté, ils lui parlèrent de l'im-  
 « mense quantité de vivres et de  
 « provisions dont on avait chargé  
 « le *Great-Britain* ; ce qui était peu  
 « fait pour la rassurer. Pendant ce  
 « temps le roi Charles X, non moins  
 « inquiet, interrogeait le capitaine  
 « d'Urville, qui, plus grossier en-  
 « core que l'Américain son con-  
 « frère, affectait de parler au mo-  
 « narque prisonnier la casquette  
 « sur la tête, la pipe à la bouche,  
 « et ne répondait aux questions les  
 « plus simples, les plus polies, que  
 « par des monosyllabes ou d'inso-  
 « lentes dénégations. Du reste, il  
 « est probable que cet officier ne  
 « savait point alors lui-même ce  
 « qu'il devait faire, et que pour cela  
 « il avait besoin de nouvelles ins-  
 « tructions. En attendant, il bat-  
 « tait la mer en tout sens, allant  
 « et revenant sans cesse dans le  
 « même espace. On sent que, pour  
 « diriger son escadrille vers de  
 « lointains rivages, ou pour pro-  
 « noncer de toute autre manière sur  
 « la destinée de ses augustes pri-  
 « sonniers, le consentement de  
 « l'Angleterre autant que celui du  
 « nouveau gouvernement français  
 « lui était nécessaire ; et probable-  
 « ment ce fut à cause de cela qu'il  
 « envoya plusieurs avisos vers la  
 « Tamise et les côtes de France.  
 « Qu'on juge de ce que furent pen-  
 « dant tout ce temps les souffran-  
 « ces, l'anxiété de la malheureuse  
 « famille !



« Enfin on vit la côte britanni-  
 « que, et un officier anglais parut  
 « à bord du *Great-Britain*, deman-  
 « dant à saluer *le roi de France*  
 « *Henri V*. Quand on lui eut mon-  
 « tré le duc de Bordeaux, il se pros-  
 « terna devant ce prince, lui don-  
 « nant le titre de *Majesté*; ce qui  
 « prouve que le cabinet anglais  
 « n'avait encore adhéré qu'à l'ab-  
 « dication et à la régence; car il  
 « n'est guère possible de penser  
 « que cet officier, qui se dit envoyé  
 « par lady Mornington, sœur du  
 « duc de Wellington, eût rempli  
 « une telle mission sans les ordres  
 « du ministère anglais. Il était por-  
 « teur d'une lettre de cette lady  
 « pour madame de Gontaut, qu'elle  
 « avait connue dans la première  
 « émigration, et il ne put la remet-  
 « tre que furtivement et à l'insu du  
 « capitaine-geôlier, qui ne permit  
 « pas que la duchesse répondît  
 « autrement que de vive voix à une  
 « ancienne amie, qui lui avait of-  
 « fert gracieusement tout ce dont  
 « pouvait avoir besoin la famille  
 « royale. S'étant bornée à lui faire  
 « connaître l'état de souffrance et  
 « de privation où se trouvaient les  
 « enfants et les princesses, elle re-  
 « çut le lendemain des provisions  
 « de toute espèce, et surtout des  
 « fruits, qui furent très-agréables  
 « à toute la famille. Là se bornè-  
 « rent pour le moment tous les  
 « effets de la politesse britanni-  
 « que.

« Les augustes prisonniers con-  
 « tinuèrent à être maltraités, in-  
 « sultés par l'homme à qui on les  
 « avait livrés, lequel, du reste, ne  
 « savait guère lui-même ce qu'il  
 « devait faire, et n'osait pas pren-  
 « dre sur lui une aussi grande res-  
 « ponsabilité.

« Enfin le septième jour de cette

« affreuse navigation, soit qu'il eût  
 « reçu de nouveaux ordres, soit que  
 « ce fût de sa part une nouvelle  
 « conception, le capitaine d'Urville  
 « vint dire au roi Charles X qu'il  
 « fallait se séparer des princesses  
 « et de leur suite, que lui, son fils  
 « et petit-fils resteraient à bord du  
 « *Great-Britain*, mais qu'il serait  
 « permis de débarquer à madame  
 « la dauphine, à madame la du-  
 « chesse de Berri et à sa fille. Le  
 « malheureux prince comprend à  
 « l'instant toute la portée d'un tel  
 « plan, et, avec une admirable pré-  
 « sence d'esprit, il pense au seul  
 « moyen qu'il a de le combattre.  
 « Aussitôt il le communique à ma-  
 « dame de Gontaut et à M. le baron  
 « de Damas, gouverneur du jeune  
 « prince. « Je sais, leur dit-il, le  
 « sort qui m'attend, et mon fils le  
 « sait aussi; nous y sommes rési-  
 « gnés; mais il faut à tout prix  
 « sauver le duc de Bordeaux. Se-  
 « condez-moi; le ciel nous aidera. »  
 « Quelque difficile que fût une pa-  
 « reille tâche, tous les deux l'ac-  
 « ceptèrent sans hésiter. Dans son  
 « zèle et son dévouement, madame  
 « de Gontaut songeait aux moyens  
 « de sortir d'une position aussi  
 « embarrassante, lorsqu'il s'en pré-  
 « senta un qu'elle saisit avec au-  
 « tant de présence d'esprit que de  
 « dévouement. Déjà cet ordre de  
 « débarquement pour les princesses  
 « était venu aux oreilles de madame  
 « la dauphine, et, dans son impa-  
 « tience de quitter le fatal vaisseau,  
 « persuadée que cet ordre était pour  
 « toute la famille, cette princesse  
 « venait de se précipiter la première  
 « sur une échelle pour gagner le  
 « rivage, au risque de se noyer ou  
 « de se rompre le cou. Le capitaine  
 « d'Urville l'avait vue avec joie  
 « prendre un parti qui entraînait si

« bien dans ses vues. Il ne douta  
 « pas que les autres princesses ne  
 « suivissent cet exemple; mais,  
 « voyant qu'elles restaient immo-  
 « biles, il les y invita, avec sa brus-  
 « querie et son impolitesse accou-  
 « tumées. Ce fut alors que madame  
 « de Gontaut, entraînée par un  
 « mouvement d'indignation vérita-  
 « blement admirable, lui dit avec  
 « tant d'à-propos : « Ne pensez pas  
 « que ni moi ni la princesse, dont  
 « je suis responsable, obéissions à  
 « un pareil ordre. C'est bien assez  
 « que vous ayez laissé ainsi des-  
 « cendre madame la dauphine. N'y  
 « a-t-il donc pas dans votre vais-  
 « seau, comme dans tous les au-  
 « tres, des sièges destinés à cet  
 « usage pour les dames et les en-  
 « fants? Vous pouvez disposer de  
 « nous comme il vous plaira; vous  
 « pouvez nous ôter la vie; mais  
 « nous ne descendrons pas ainsi. »  
 « Et, en prononçant ces mots avec  
 « une rare énergie, la digne gou-  
 « vernante serrait dans ses bras la  
 « princesse Louise, qui, elle aussi,  
 « exprimait de son mieux au ca-  
 « pitaine son indignation et sa  
 « résolution de ne pas se soumet-  
 « tre à ses ordres (1). Consterné par  
 « aussi vives, Dumont-d'Urville  
 « demanda aux gens de l'équi-  
 « page s'il ne se trouvait pas, en  
 « effet, dans le navire des sièges de  
 « l'espèce de ceux qu'on lui deman-  
 « dait, et sur leur réponse qu'il pou-  
 « vait y en avoir dans les maga-  
 « sins, il s'y rendit lui-même pour  
 « s'en assurer. A peine avait-il le  
 « dos tourné, que M. le baron de  
 « Damas, saisissant par le bras le  
 « jeune duc de Bordeaux, l'entraîna

« vers l'échelle qui avait servi à  
 « madame la dauphine, et en un  
 « instant tous les deux furent hors  
 « du navire.. Qu'on juge de la joie  
 « des princesses et de l'étonnement,  
 « de la stupeur du capitaine, lors-  
 « que, revenant avec un fauteuil à  
 « la main, il vit le jeune prince et  
 « son gouverneur sur le rivage bri-  
 « tannique! A peine lui fut-il pos-  
 « sible d'exprimer sa colère par  
 « quelques paroles dures et impo-  
 « lies, selon sa coutume. Ce fut  
 « alors que le roi, prenant la parole,  
 « lui dit avec calme et dignité :  
 « A présent, Monsieur, vous pou-  
 « vez disposer de mon fils, de moi ;  
 « nous sommes vos prisonniers ;  
 « nous savons le sort qui nous at-  
 « tend; nous y sommes résignés.  
 « Le duc de Bordeaux est sauvé,  
 « c'est tout ce que nous voulions. »  
 « Charles X, en cette occasion, fut  
 « véritablement sublime; c'est peut-  
 « être le plus beau moment de sa  
 « vie. Nous sommes heureux d'y  
 « avoir trouvé occasion d'honorer  
 « sa mémoire. M. le baron de Da-  
 « mas et madame la duchesse de  
 « Gontaut ne le furent pas moins  
 « par leur courage et leur présence  
 « d'esprit. Madame la duchesse de  
 « Berri et sa fille, qui n'étaient  
 « point averties, qui ne purent en  
 « conséquence comprendre que par  
 « une sorte d'inspiration ce qu'elles  
 « avaient à faire dans une circons-  
 « tance aussi importante, aussi im-  
 « prévue, le comprirent néanmoins  
 « à merveille. Ainsi toute l'infor-  
 « tunée famille, tous ses amis, ses  
 « fidèles serviteurs concoururent  
 « admirablement à sauver encore  
 « une fois l'enfant du miracle. —  
 « Sans rien affirmer sur les projets  
 « ou les instructions du capitaine  
 « d'Urville, on ne peut pas douter  
 « que le roi ne les eût compris dans

(1) Cette scène vraiment dramatique pourrait être le sujet d'un tableau que les arts saisiraient sans doute un jour.

« le sens le plus funeste, et qu'il  
 « n'eût très-bien vu qu'une prompte  
 « et énergique résolution pouvait  
 « seule les déjouer.

« Dans une relation de cet évé-  
 « nement qui fut donnée quelques  
 « mois après par l'*Annuaire histo-*  
 « *rique* de Lesur, ouvrage notoire-  
 « ment écrit sous la dictée du mi-  
 « nistère français, il est dit que les  
 « princesses, ayant voulu débar-  
 « quer dans l'île de Wight, les  
 « princes refusèrent de les sui-  
 « vre... Ce mensonge, peu impor-  
 « tant en apparence, prouve cepen-  
 « dant que le plan de séparation  
 « n'était ni fortuit ni imprévu, et  
 « qu'il cachait de sinistres projets.  
 « Quant à notre récit, nous pou-  
 « vons assurer qu'il émane de té-  
 « moins irrécusables, et nous en  
 « garantissons l'exactitude dans  
 « toutes ses circonstances.

« Lorsque ce plan eut échoué par  
 « le débarquement du duc de Bor-  
 « deaux, à la personne duquel on te-  
 « nait évidemment par-dessus tout,  
 « le capitaine d'Urville retint encore  
 « à son bord le roi Charles X et son  
 « fils; mais ce ne fut que pendant  
 « quelques jours, et probablement  
 « jusqu'à ce qu'il eût reçu de nou-  
 « veaux ordres, de nouvelles ins-  
 « tructions. Alors il les laissa partir  
 « en toute liberté, et ils rejoignirent  
 « leurs parents, leurs amis qui les  
 « attendaient sur le rivage, et qui  
 « avaient craint d'être pour tou-  
 « jours séparés d'eux...

« Dumont-d'Urville rentra aussi-  
 « tôt avec son escadrille dans le  
 « port de Cherbourg; et il se hâta  
 « d'aller à Paris, où il fut parfaite-  
 « ment bien accueilli et félicité sur  
 « la manière dont il avait rempli sa  
 « mission. Peu de temps après, il  
 « fut nommé amiral; ce qui prou-  
 « vé que si, dans cette mémorable

« expédition, il n'avait pas fait tout  
 « ce que l'on attendait de lui, il est  
 « au moins bien sûr qu'il avait  
 « donné au nouveau gouvernement  
 « des preuves irrécusables d'un en-  
 « tier dévouement.

« On sait qu'il n'a pas joui long-  
 « temps de ces faveurs, et que lui,  
 « sa femme et son fils unique mou-  
 « rurent horriblement mutilés dans  
 « un wagon sur la route de Ver-  
 « sailles, le 4 mai 1842. Tout le  
 « monde se rappela alors le voyage  
 « de Cherbourg; il n'y eut que le  
 « fils du duc de Berri qui parut l'a-  
 « voir oublié avec une générosité,  
 « mais aussi un oubli des injures,  
 « bien digne de son illustre race.  
 « L'année suivante on ouvrit une  
 « souscription pour lui élever un  
 « monument à Condé-sur-Noireau,  
 « sa patrie. Le comte de Chambord  
 « souscrivit pour une somme de  
 « cinq cents francs!.. » Z.

**URSEL** (le prince d'), né vers  
 1750, de l'une des premières familles  
 des Pays-Bas autrichiens, prit une  
 grande part, dès le commencement,  
 à la révolution que firent éclater  
 dans cette contrée, en 1790, les  
 innovations de Joseph II. Ce qui  
 étonna beaucoup, c'est qu'on le vit  
 se réunir au parti de l'avocat Vonck,  
 qui tendait par ses principes à la  
 Révolution française qui éclata dans  
 le même temps. Il publia même  
 dans ce sens plusieurs écrits qui lui  
 attirèrent des persécutions, lorsque  
 le parti aristocratique et religieux  
 triompha. Le chanoine Van-Cupen,  
 qui dirigeait ce parti, fit même arrê-  
 ter le prince d'Ursel, qui ne recouvra  
 la liberté qu'après avoir adressé au  
 congrès de Belgique des plaintes  
 très-vives et qui furent publiées dans  
 les journaux. Les Vonckistes ayant  
 alors repris le dessus, il rentra en  
 faveur, et fut nommé par les États

des Pays-Bas ambassadeur à la cour de Naples. Mais l'envahissement de la Belgique par les armées de la République française rendit bientôt cette mission inutile. Le prince d'Urzel se rendit alors à Vienne, où il vécut encore plusieurs années dans une sorte d'exil et privé de tous ses biens.... Z.

**USTÉRI (PAUL)**, magistrat suisse, né vers 1770 à Zurich, était le fils du célèbre professeur qui fonda dans cette ville une école spéciale pour les filles des artistes et de toutes les classes peu fortunées (Voy. USTÉRI, XLVII, 234). Élevé sous les yeux de son père, il fut bientôt l'un des savants les plus distingués de ce pays. Très-lié dès l'enfance avec notre collaborateur Stapfer, comme lui il adopta dans les premiers moments les principes de la Révolution française, mais comme lui (Voy. STAPFER, LXXXIII, 16) il s'en éloigna dès qu'il vit que l'ordre et la paix se trouvaient compromis dans sa patrie. La résistance qu'ils opposèrent aux déprédations du fameux Rapinat en 1799, et le zèle qu'ils mirent à défendre la propriété de l'Église protestante, leur attirèrent de vives persécutions de la part du Directoire français. Dénoncés par le parti révolutionnaire, ils furent,

ainsi que leurs amis, Escher, Hoch, Kunker et quelques autres, traduits devant une commission qui devait les juger. Mais la chute du gouvernement pentarchique les sauva, et ils contribuèrent ensuite beaucoup par leurs efforts à assurer l'indépendance et l'intégrité de la Suisse, ce qui leur fit souvent courir de très-grands dangers. Ustéri, toutefois, dans les derniers temps de sa vie, s'occupa peu des affaires publiques. Livré tout entier aux lettres, il publia plusieurs écrits estimés, notamment 1° *Manuel du droit public de la Suisse, contenant le nouveau pacte fédéral, les actes y relatifs et les constitutions des vingt-deux cantons qui composent actuellement la confédération suisse, accompagné de notes statistiques et autres* (en allemand et en français), seconde édition, Aarau, 1821, 3 vol. in-12; 2° *Discours sur le projet d'arrêté de la diète contre l'abus de la publicité en matière de politique intérieure, prononcé dans l'assemblée du grand-conseil de Zurich*, dont Ustéri était membre, le 19 juin 1828, in-8°; 3° *Motif de l'amendement à la loi sur la presse*, in-8°.—Ustéri a composé pour cette Biographie plusieurs notices sur des littérateurs suisses et allemands. Il est mort vers 1840, à Zurich. M-D j.

## V

**VADIER** (MARC-GUILLAUME-ALBERT), l'un des plus ineptes et des plus fougueux révolutionnaires qui aient tourmenté la France aux cruelles époques de 1793 et 1794, était né, vers 1730, dans le comté de Foix, d'une famille de bourgeoisie, qui, ainsi que beaucoup d'autres, était fort jalouse des avantages de la noblesse et du clergé, et, par conséquent, fort disposée à favoriser toute révolution qui renversait ces deux ordres. Devenu, après des études médiocres, conseiller au présidial de Pamiers, il s'occupa beaucoup moins de ses fonctions judiciaires que de tout ce qui pouvait lui donner de la popularité, soit par des discours empreints de démagogie, soit par des manifestations de faux zèle, de cette tartufferie, qui, dans ces temps de charlatanisme, a fait tant de dupes. Il ne lui en fallut pas davantage, en 1789, pour être nommé député du tiers-état de sa province aux États-Généraux que Louis XVI avait si imprudemment convoqués. Dès la première séance, il s'y réunit au parti le plus exalté, et vota pour la proposition la plus contraire au pouvoir royal; mais, dépourvu de talent oratoire, il fut d'abord peu distingué dans la foule des orateurs *brillards*, comme les appelait Danton. Ce qui est assez remarquable, c'est que Vadier fut le premier, dans cette assemblée, qui osa donner au roi le nom de *tyran*, et qui, aussitôt

après le voyage de Varennes, demanda qu'il fût déchu et qu'une Convention nationale fût réunie *pour le juger*; puis, dépassant toute mesure, il nomma hautement ce malheureux prince un *brigand couronné*; et, ce qui caractérise bien cette époque, c'est que ces expressions furent dès lors consacrées, qu'on les retrouve à chaque page de son histoire. Cependant, il est bien sûr qu'il n'y avait en cela de la part de Vadier ni conviction ni courage. On sait assez aujourd'hui que sa bravoure n'était pas grande, et qu'il pensa mourir de peur lorsque plusieurs dénonciations le signalèrent en même temps à la tribune et dans les journaux comme un républicain forcené. Alors il protesta hautement de son attachement à la royauté constitutionnelle de Louis XVI, et, dès que la session fut terminée, il se retira avec la même imprévoyance que ses collègues, ne comprenant pas qu'ils avaient ouvert la carrière à des hommes plus audacieux et plus cruels qu'ils n'avaient pu l'être. Un an s'était à peine écoulé, lorsque le *tyran* fut emprisonné, son trône renversé, et que Vadier revenait à Paris comme membre de la Convention nationale nommée *pour le juger*. Dès les premières séances il siégea au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Comme à l'Assemblée nationale, il parla peu d'abord, se contentant de voter avec une sorte

de fureur pour les propositions les plus extravagantes. S'étant néanmoins lié, dès ce temps-là, avec Danton, devenu ministre de la justice, et l'horrible Commune que présidait Marat, il eut part à toutes les violences de cette époque. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution, ou, pour nous servir des expressions de l'un de ses apologistes (1), *il partagea, dans cette occasion, l'opinion des hommes énergiques qui, dans leurs espérances irrésolues, préféraient comme plus sûres et plus efficaces les déterminations extrêmes.* Les mêmes biographes, qui probablement le connaissaient bien, l'ont ensuite loué avec la même complaisance, et sans doute dans les mêmes vues, *du soin qu'il prit alors de recouvrer, après le pillage du garde-meuble, une partie des diamants de la couronne.* Ces messieurs ignoraient sans doute que ce fait seul prouverait, s'il en était besoin, à quel point Vadier fut lié, comme nous l'avons dit, avec l'affreuse Commune de Paris, qui ordonna le massacre des prisons ainsi que le pillage du garde-meuble, et qui ordonna que toutes les dépouilles des victimes et les diamants du mobilier royal lui fussent apportés pour être livrés aux Prussiens, comme on peut le voir à l'article **BILLAUD-VARENNES**, t. LVIII.— Ainsi, s'il est vrai, comme ils le disent, que ce fut Vadier qui prit soin de recouvrer les diamants, entre autres le *Régent* et le *Sancy*, il est bien sûr qu'il ne fut en cela que l'agent des municipaux qu'il seconda de son mieux dans toutes leurs opérations, et notamment dans les insur-

rections qui préparèrent la révolution du 31 mai 1793, où fut renversé le parti de la Gironde, dont il se montra l'un des plus ardents persécuteurs à Paris et dans les départements, où les députés proscrits se réfugièrent. C'est alors que, sur la demande de Fouquier-Tinville, il fut nommé un des membres, puis président de ce comité de sûreté générale qui fit couler tant de sang. Cette promotion ajouta beaucoup à sa renommée et à ses fureurs. Dès lors, il fut réellement l'ordonnateur de tous les massacres, de toutes les exécutions. Dans une matinée du mois de juin, il fit arrêter comme suspects ou royalistes tous les habitants de Neuilly, et quelques jours après tous ces malheureux étaient conduits à l'échafaud. Et, dans le même temps, il fit amener de son département, sur des charrettes, une *fournée* d'habitants qu'il prit soin de *recommander* à Fouquier-Tinville, et quelques jours après ces malheureux avaient péri sur l'échafaud. Parmi eux se trouvait un M. d'Armaing, qui avait eu le tort inexcusable de refuser une alliance avec la famille Vadier. C'est au milieu de ces cruels exploits qu'il fut nommé président de la Société des Jacobins, puis de l'Assemblée nationale, et ce fut en cette qualité que, le 21 janvier 1794, au premier anniversaire de la mort de Louis XVI, il prononça un des discours les plus furieux qu'on ait entendus dans cette enceinte. Il nous suffira d'en citer quelques mots pour faire connaître l'orateur et ce temps d'extravagance: « C'est aujourd'hui que la tête du « *tyran* est tombée; c'est devant la « statue de la liberté que va sonner « la dernière heure des *brigands* « couronnés et de leurs infâmes sa- « tellites. » Et tout cela se disait

(1) Le rédacteur de la *Biographie des Contemporains*.

au moment où les *brigands couronnés* que désignait Vadier avaient avec la république française des conférences de paix, et que l'empereur d'Allemagne était veuf pour cela à Bruxelles (Voy. FRANÇOIS I<sup>er</sup>, LXIV, 409), et que le roi de Prusse était également tout près de signer des traités de paix ! Nous ne pensons pas que l'histoire doive garder le silence sur d'aussi inexplicables contrastes; et il ne faut pas oublier que Vadier était alors un des chefs du gouvernement français. Ce fut encore lui qui, oubliant ses anciens rapports avec Danton, ou plutôt qui, voulant secouer avec lui tout lien de soumission et de reconnaissance, demanda, au nom du comité de surveillance, que la Convention ordonnât que lui et ses coaccusés fussent mis hors des débats du tribunal révolutionnaire, lorsque Fouquier-Tinville, effrayé de leur audace, en fit la demande à la Convention nationale. Vadier obtint sans peine ce monstrueux décret (Voy. DANTON, XX, 528), et, redoublant de fureur et d'activité, il imagina ces conspirations des prisons, qui seraient l'un des faits les plus atroces de ces temps d'extravagance si elles n'en étaient pas les plus ridicules. Ce fut par le général Dillon et le député Simon que commencèrent ces espèces de sacrifices humains, qui, pendant trois mois, fatiguèrent les bourreaux. Comme président du comité de sûreté générale, Vadier surveilla et ordonna toutes ces exécutions. L'une des dernières fut celle de Catherine Théos, pauvre femme de Bretagne, qui, dans un moment d'aliénation, s'était cru la mère de Dieu appelée à régénérer le genre humain, comme cela se disait alors. Poussée dans cette voie par des gens de po-

lice que Vadier lui avait envoyés, elle lui parut très-propre à faire la base d'une conspiration par laquelle il ne s'agissait de rien moins que d'exterminer tous les prêtres qui étaient encore en France, constitutionnels ou insermentés, quel que fût le parti auquel ils appartenaient. Ce fut encore lui qui fit sur cette conspiration un rapport qui doit être considéré comme le dernier terme de ces horribles jongleries. Après avoir présenté les conférences qui se tenaient chez cette malheureuse comme les efforts d'une puissante ligue contre la République et la liberté, il se répandit en déclamations furibondes contre la religion, contre les prêtres, et ce qui est assez remarquable, comme on l'a vu plus tard, il parla aussi avec beaucoup de violence contre les jésuites, dont cependant toutes les recherches de sa police n'avaient pas trouvé la moindre trace chez la pauvre Théos, qui mit fin à tous ces mensonges en mourant de chagrin et de peur quelques jours après dans un cachot (Voy. THÉOS, XLV, 551). Robespierre, qui présidait le jour où Vadier fit ce rapport, ne parut pas l'approuver, ce que celui-ci ne lui pardonna pas. Lorsque, peu de temps après, dans la journée du 9 thermidor, tous les ennemis de Maximilien se réunirent pour l'attaquer, ce fut avec une grande surprise qu'on vit Vadier l'attaquer à son tour, et lui dire dans son langage de sycophante : « Je parlerai avec le calme de la « vertu. J'accuse Robespierre d'a- « voir appelé le rapport sur Cathe- « rine Théos une farce ridicule, « d'avoir dit que c'était une femme « à mépriser, tandis que nous « prouverons qu'elle avait des cor- « respondances avec Pitt, avec



« Bergasse, avec la duchesse de Bourbon et avec le Pape. » Et il n'est pas bien sûr qu'en ce temps d'absurdités cette accusation n'ait pas contribué à la chute du tyran; ce qui est certain, c'est qu'il n'y répondit pas. Mais ce n'était que par circonstance que Vadier s'était joint à ses ennemis, et bientôt les attaques du parti thermidorien, qui, comme l'on sait, était principalement composé des amis de Danton, l'en firent repentir. Il fut successivement dénoncé par Lecointre et par Legendre. Ce dernier l'accusa, en même temps que ses collègues du comité de sûreté générale, David, Amar et Vouland; d'avoir suivi fréquemment les séances du tribunal révolutionnaire afin d'y provoquer; d'y assurer les condamnations à mort; d'avoir eu pour coutume, lorsqu'une affaire semblait tourner à l'acquiescement, d'engager le président à intimider les jurés; d'avoir ordonné à plusieurs reprises la mise en jugement de 60 à 80 prisonniers à la fois pour des causes différentes; enfin, d'avoir plusieurs fois, et notamment dans la conspiration des prisons, ordonné à l'accusateur public de faire juger les prévenus en 24 heures, de telle sorte que ces malheureux devaient être interrogés, condamnés et exécutés le même jour. Enfin, on accusa Vadier de n'avoir pas franchement attaqué Robespierre au 9 thermidor, et d'avoir plutôt, de concert avec ses collègues Barrère et David, cherché à retarder sa chute. Ce fut au milieu du tumulte que causa cette accusation, qu'étant monté à la tribune, il tira de sa poche un pistolet chargé, et déclara hautement que si la Convention ne rendait pas sur l'heure pleine justice à ses soixante ans de vertu, il al-

lait à l'instant se brûler la cervelle. L'Assemblée ne tint aucun compte de cette déclaration, et les journaux, qui alors étaient dans tout le feu de la réaction contre-révolutionnaire, se moquèrent en toute liberté du député de l'Ariège et de ses *soixante ans de vertu*. Le 23 novembre 1794, la Convention nationale nomma une commission de 21 de ses membres, qui furent chargés de lui faire un rapport sur la conduite qu'avaient tenue dans ses comités de salut public et de sûreté générale, les députés Vadier, Billaud-Varennes, Barrère et Collot-d'Herbois. Après de longs débats, ils furent décrétés d'accusation le 4 mars 1794, mais admis à se défendre en présence de leurs collègues, ce qui ne put avoir lieu, la Convention ayant craint qu'il ne résultât d'une pareille discussion des révélations fâcheuses pour le plus grand nombre de ses membres. Cependant, à la fin, les quatre députés furent condamnés à la déportation, et aussitôt conduits à Rochefort, pour être déportés à la Guyane, à l'exception de Vadier, qui réussit à se tenir caché dans Paris, où il conservait de puissants amis. Cependant, s'étant trouvé compromis dans l'affaire de Babeuf, il fut arrêté et traduit à la cour nationale de Vendôme, qui l'acquitta le 4 mai 1797; mais il ne fut pas encore mis en liberté, le commissaire du Directoire s'y étant opposé, attendu qu'il restait condamné à la déportation par le décret du 1<sup>er</sup> avril 1795. Il resta longtemps détenu à Cherbourg, et ne dut qu'à la surveillance des croisières anglaises de n'être pas déporté à la Guyane. Enfin, en 1801, il lui fut permis de revenir à Paris, à condition toutefois qu'il vivrait en

paix et toujours surveillé par la police impériale. Il se tint fort tranquille ainsi jusqu'à l'époque de la Restauration. Ayant été compris, en 1814, dans la loi contre les régicides, il se réfugia à Bruxelles, où il mourut fort paisiblement. Il fut enterré au milieu d'une grande solennité dans un séminaire prussien, et avec toutes les formes de la religion grecque.

M-D j.

**VAERNEWYCK** (MARC VAN), savant belge du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, naquit à Gand vers 1500. Sa famille était des plus anciennes, des plus considérées, et de celles où sans cesse se recrutait le magistrat de la ville. Il n'eût tenu qu'à lui de suivre la même carrière avec des chances supérieures peut-être, les Provinces-Unies devenant, à cette époque, partie intégrante de la plus puissante sinon la plus vaste monarchie de l'Europe, et de devenir un des conseillers de l'empereur, si fier d'être né, comme lui, « bourgeois de Gand. » Mais l'amour des sciences lui fit négliger cette perspective brillante : ce fut d'abord la fée de la poésie qui le séduisit, ce fut ensuite la muse de l'histoire, puis vint une autre branche d'études avec laquelle, cette fois, ni muse ni fée ne peut avoir rien à démêler : c'est là théologie. Marc de Vaernewyck en parcourut en détail et à fond le tortueux labyrinthe. Ce n'est pas qu'il se sentit la vocation ecclésiastique, ou du moins qu'il l'ait sentie assez énergique pour y céder ; mais cette noble et subtile étude tient, d'une part, à la philosophie transcendante, cet indispensable aliment des esprits supérieurs ou encyclopédiques ; de l'autre vient se relier à l'histoire générale par l'histoire de l'Eglise, du Saint-Siège, des hérésies et des conciles. Finalement, c'est vers cette

grande science de l'histoire, et vers ses annexes, chronologie, archéologie, géographie, etc., que convergèrent les efforts de Vaernewyck. Non content de posséder tout ce que les livres ou autres documents déjà publiés pouvaient lui fournir, il voulut ajouter à la somme des connaissances acquises, et il n'épargna ni peines ni dépenses pour arriver à ce but. Lui-même, afin de travailler plus efficacement à ce résultat, il parcourut plusieurs des Provinces-Unies, il visita même l'Italie, écoutant, inspectant sur son passage, et notant à l'instant tout ce qui s'offrait de neuf, de piquant, de précis, d'instructif à ses oreilles et à ses regards. Les matériaux ainsi réunis, il les utilisait dès qu'il revenait à sa ville natale, et il les rédigeait avec le même soin que s'il eût eu le projet de les livrer immédiatement à l'impression, et qu'il eût compté sur eux pour se créer un grand renom comme historien ou comme poète. Pour presque toutes ses compositions cependant, il s'en tint à cette espèce de publicité restreinte qui s'obtient, et s'obtenait plus facilement alors, de la main à la main en communiquant des extraits à quelques amis d'élite, qui, naturellement, les lisaient à d'autres amis ou en devisaient dans d'autres cercles lettrés : la réputation du lettré ou plutôt du dilettante en littérature n'y perdait rien. Elle ne manqua point à Vaernewyck : il cumula tout ce qui la constitue, les admirateurs, les ennemis. Il eut le bon esprit, nous ne dirons pas de se moquer d'eux, mais de ne pas entrer en lutte avec eux, et de ne pas répondre aux dénigrements par des dénigrements. Seulement, il laissa voir nettement ce qu'il pensait d'eux et de leurs motifs en prenant pour

devise ces trois ou quatre mots : *Laat den nydt lopen ou voorby gaan* (Laissez passer l'envie). Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces picoteries de province ne prirent pas sur sa santé, et qu'il continua longtemps encore à colliger des matériaux et à élucubrer des volumes inédits, qui n'auraient pas eu plus mauvaise grâce que d'autres à faire gémir la presse. Il mourut plus que sexagénaire, à Gand, en 1570, et non, comme l'a voulu Voppens, en 1567; car, évidemment, il y a moins de fond à faire sur l'indication du biographe compilateur que sur le témoignage spécial et formel de l'inscription qu'on lit en tête de sa chronique. Il est vrai que l'inscription n'est pas, d'un bout à l'autre, texte d'Évangile. On y déclare carrément Vaernewyck l'égal des grands historiens de l'antiquité, et ses productions y sont « à nulle autre secondes. » Ces formules laudatives, de rigueur quand on rime le sonnet ou qu'on badigeonne l'épithaphe, ne trompent personne, pas plus que « l'invictissime » devant le nom des têtes couronnées, et le *poetarum sui sæculi facile princeps* simultanément cousu à celui de tant de poètes; mais elles n'enlèvent rien à l'authenticité du renseignement officiel que nécessairement le possesseur tenait de source certaine, et qu'il ne pouvait avoir le moindre intérêt à falsifier. La chronique de Vaernewyck est intitulée *die Historie van Belgis* (Histoire de Belgique), et a paru, pour la première fois, du vivant même de l'auteur, en 1565, in-4°, à Gand. C'est, de toutes ses compositions de longue haleine, la seule pour laquelle il se soit donné ce plaisir. L'on peut en compter au moins cinq réimpressions : les trois premières à Anvers, 1619 in-4°, 1641

in-fol., 1665 in-4°, avec un portrait de l'auteur; les deux dernières à Gand, en 1789 et en 1829, 3 part. en 2 vol. in-8°. Celle-ci l'emporte de beaucoup sur les précédentes, sans même en excepter celle qu'en a donnée l'auteur. Quant à la valeur, au moins relative, de l'ouvrage, il est clair, par le nombre même des éditions, tant en ces derniers temps qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, que les compatriotes de Vaernewyck en ont porté un jugement favorable; et prétendre s'en rapporter aveuglément à l'acerbé censure de Paquot, qui, dans ses *Mémoires littéraires* (I, 265 de l'éd. in-8°), ne veut y voir, pour le fond et pour la forme, qu'un vrai fatras, serait inique autant que téméraire. Le fait est que comme écrivain, soit pour l'ordre, soit pour sa diction, Vaernewyck laisse énormément à désirer. Mais sa simplicité, que Paquot appelle « le style dont une vieille de village entretient ses voisines, » est un gage de sa parfaite sincérité, même quand il raconte « des fables absurdes, » qui, certes, valent en tant que légendes ou qu'opinions; et l'on trouve chez lui quantité de faits, les uns qu'on rechercherait en vain ailleurs, les autres qui corroborent ce qui semblait douteux ne venant que d'une autorité. Les autres ouvrages de Vaernewyck ont eu moins de retentissement, et rien de plus simple : trois ou quatre seulement ont vu le jour. Paquot en a donné la liste dans ses *Mémoires littéraires*, ils sont au nombre de vingt-sept; seulement il se trompe en n'attribuant qu'à son numéro 4 les honneurs de l'impression, et encore en accompagnant sa mention d'un « peut-être. » — VAERNEWYCK (Pierre-Henri de), parent et peut-être descendant direct au second ou troisième degré

du chroniqueur Marc van Vaernewyck, n'avait qu'en médiocre vénération la littérature et la langue néerlandaise, si du moins l'on en juge par la préférence qu'il témoigna au français, en publiant à Bruxelles sa *Géographie de Medrano, illustrée et traduite en vers français*, 1688, in-12. On devine assez que cette œuvre ne saurait être une de celles qu'ont inspiré les muses : Pierre-Henri de Vaernewyck n'est qu'un versificateur et non un poète ; et encore le versificateur n'excelle-t-il pas dans la fabrique du vers. Il savait la géographie, il savait le français ; mais quant au mètre et au rythme, s'il se fût agi de donner un rang au concours, il n'eût été classé qu'aspirant et surnuméraire pour les devises de la rue des Lombards, et Le Ragois aurait semblé un aigle !.. — Nous ne saurions dire si c'est ou non le même qu'un autre lettré de même nom, mais dont on ignore le prénom, amateur aussi de l'idiôme français et des vers, mais qui, du moins, n'imagina pas de coudre des rimes à des traités scientifiques. L'on a de lui, selon la *Bibliothèque du théâtre français*, III, 135, et suivant le catalogue Soleine, n° 1273 et 1591, une tragédie en cinq actes et en vers (La Haye, in-12, 1701 ou 1702). Nous avouerons avec candeur ne pas l'avoir lue, et dès lors ne pouvoir prononcer sur le degré de probabilité avec lequel on identifierait l'illustrateur de Medrano et le chantre de Monmouth. On ajoute que ce spécimen tragique est rare et recherché. Nous admettons volontiers la première des deux épithètes ; nous ne garantissons la seconde qu'en un point, c'est qu'effectivement nous l'avons recherchée, nous, pour cet article. —

Un dernier VAERNEWYCK (Albert-Philippe-Charles de), que son titre de vicomte et la qualification, souvent par lui prise ou acceptée, d'ancien membre de l'ordre équestre d'Anvers, indiquent avoir appartenu à la famille du chroniqueur contemporain de Charles-Quint, resta fidèle aux préférences de ses homonymes pour les travaux de l'intelligence, et fut réputé, par ses compatriotes, un des hommes les plus savants de la Belgique. Il n'a laissé cependant aucun monument de son érudition. En revanche, il avait une bibliothèque, la plus belle de Malines, et où il permettait aux lettrés plus actifs que lui de puiser. Sa mort eut lieu en 1846. Les livres furent, comme d'habitude, vendus aux enchères. Jusque-là rien d'extraordinaire. Mais le catalogue qui précéda ces enchères est une pièce hors ligne et qui mérite un souvenir, tant il est hyperdrolatique et rabelaisien. Sans doute, MM. les commissaires-priseurs chargés de préparer et présider la vente nous avaient déjà donné ce curieux échantillon de leur science infuse et de leur tact ; mais le catalogue de Malines les surpasse tous. C'est là qu'on voit le père Tarteron transformé en Larteron, Lemierre en Lemierze, la marquise de Lambert en D'Alembert, Lenglet-Dufrenois en l'Anglais, etc., etc. L'on a voulu garder le nom de Huet, le docte évêque d'Avranches, sous sa forme latinisée ; mais vous imaginez-vous qu'on ait lu ou copié Huetius ? Non, cherchez au K, où vous trouverez « Kurtius, episcopus abrencensis. » Sans doute, ce n'est pas tout-à-fait aussi rude à déchiffrer qu'un palimpseste, mais il est encore bien des gens forts sur le rébus qui ne devineraient pas celui-là. Désire-t-on un autre genre

de charade : nous trouvons, au lieu « d'Anastase Guichard, religieux Picpus, » Athanase Piepuce, dont l'histoire du socinianisme devient l'*Histoire du socianisme*. (Nous nous étonnons que l'ingénieux rédacteur n'ait pas écrit « socialisme. ») Nous glissons sur l'*Ethiopie* pour l'Utopie de Thomas Morus, et sur nombre d'autres orthographes et variantes onomatiques de ce genre. Seulement, notons, pour finir, qu'infatigable à l'endroit de ses vacations, et non content de nous donner à sa façon les titres des livres, le catalogueur a voulu y joindre des élucidations et des appréciations critiques tout-à-fait au pair de son exactitude bibliographique. Sous tous les rapports, ce catalogue est impayable, et comme grotesque et comme modèle à ne pas suivre ; et nous le déclarons à mettre sous verre.

VAL. P.

**VAINES** (JEAN DE), financier, naquit en 1733 à Bellême, ville du Perche. Il fit ses études à Paris au collège de Louis-le-Grand, où il se distingua par la vivacité de son esprit et une grande facilité de conception. Il aurait bien voulu se livrer entièrement à la culture des lettres ; les conseils de ses parents le décidèrent à suivre une carrière qui nène plus sûrement à la fortune. Il entra donc dans celle des finances, où des circonstances favorables lui promettaient un prompt avancement. Il s'adonna aussitôt à cette nouvelle étude avec l'application qu'il aurait mise à des occupations plus agréables ; toutefois, il ne négligea pas la littérature, ce qui lui fut avantageux. Parvenu à l'emploi de directeur des domaines à Limoges, il y connut Turgot (Voy. t. XLVII), qui, de 1761 à 1774, fut intendant de la généralité dont cette ville était

le chef-lieu. On sait que Turgot aimait par-dessus tout les sciences et les lettres. Charmé de trouver chez un financier très-assidu à s'acquitter de ses fonctions une instruction variée et profonde, et une grande capacité pour les affaires, il conçut pour de Vaines un attachement sincère et fut payé de retour. Cette union fut le principe non-seulement de la fortune de ce dernier, mais aussi de la direction que prit son esprit. Il puisa, dans l'habitude de vivre intimement avec cet homme célèbre, de nouveaux motifs de fortifier son goût pour les lettres et une occasion d'acquérir des idées générales d'administration que n'avaient pu lui faire naître les détails des emplois subalternes. Il fut successivement premier commis des finances, administrateur des domaines, receveur général, commissaire du trésor public. Il porta dans toutes ses places l'amour de l'ordre, une fermeté sage, le talent de la conciliation ; et il les remplit avec la supériorité que donneront toujours un esprit cultivé et des connaissances générales. Il eut pour amis beaucoup d'hommes d'un mérite éminent, parmi lesquels il suffira de citer Buffon, le maréchal de Beauvau, Malesherbes. — Son existence avait été brillante et heureuse jusqu'à l'époque fatale où la plupart de ceux qui étaient riches ou remarquables par leurs talents, tombaient victimes d'une tyrannie atroce. Il fut enfermé pendant le règne de la Terreur, et ne dut la vie qu'à la mort des énergumènes qui avaient couvert la France d'échafauds. Quelques-uns de ses amis avaient échappé à la tourmente révolutionnaire ; leur société et la culture des lettres vinrent le consoler dans sa vieillesse. Il croyait n'avoir plus à songer aux affaires

publiques; il en fut autrement. Après le 18 brumaire, Bonaparte, voulant s'entourer de tous les hommes dont la capacité dans l'administration était connue, appela de Vaines au Conseil d'Etat, section des finances. Le 28 janvier 1803, de Vaines fut nommé membre de la deuxième classe de l'Institut, laquelle correspondait à l'ancienne Académie française. Il jouit bien peu de temps de ce nouvel honneur, étant mort le 16 mars suivant. Parny le remplaça au fauteuil académique. On a de de Vaines : *Recueil de quelques articles tirés de quelques ouvrages périodiques*; au VII (1799), in-4° de 220 pages. Parny a dit avec vérité, dans son discours de réception, que ces opuscules anonymes font regretter que leur auteur n'ait pas écrit davantage. « Son style est à la fois « facile et précis, élégant et correct. « La raison y parle toujours sans « jamais prendre le ton magistral « et dogmatique. Il a peint avec finesse des ridicules liés aux circonstances politiques; mais le sel « qu'il répand est sans âcreté. Ses « réflexions sur un petit nombre « d'ouvrages nouveaux offrent cet « excellent ton de plaisanterie, ce « tact délicat des convenances qu'il « possédait au plus haut degré, et « qui chaque jour acquièrent plus « de prix par leur rareté. » Ses *Observations communes sur le papier-monnaie* (9 avril 1790) ont été confirmées par une triste expérience. L'article intitulé *De quelques mots qui ont produit de grands crimes* (1790), présente des vérités effrayantes, bien propres à être méditées par quiconque parle en public ou écrit dans les temps de révolution. Z.

**VAIRO** (LÉONARD), savant prélat italien, était natif de Bénévent; et dut recevoir le jour entre 1530 et

1540. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît, et, par des études opiniâtres, il acquit en effet la science profonde et consciencieuse du bénédictin. Il était de plus docteur en théologie. Enfin, il joignait à ces avantages solides celui d'une élocution en même temps facile et brillante, et il se fit un renom comme prédicateur. Il en fut récompensé par un prieuré (celui de Sainte-Sophie) à Bénévent même, et plus tard, en 1587, par le siège épiscopal de Pouzzoles. C'est là qu'il mourut après avoir rempli ses fonctions de quinze à seize ans (en 1603 par conséquent), entouré de la vénération et de l'affection de tous. On a de lui cinq *sermons* prononcés dans la chapelle papale et imprimés à Rome en 1579, in-4°. Ils se recommandent surtout par l'élégance et par l'onction du style. L'orateur a plus de ce charme qui persuade que de la véhémence qui entraîne; la dialectique, d'ailleurs, n'est pas absente, mais elle est et claire et sobre; il en use, mais il n'en abuse pas. Somme toute, cependant, le docte évêque de Pouzzoles n'est pas un de ces pères de l'Eglise dont la chaire garde la mémoire et dont les œuvres oratoires se transmettent de siècle en siècle. Les curieux seuls et les critiques de profession ou les biographes dont Talleyrand improuverait le trop de zèle, s'avisent de fouiller les catacombes et de secouer la poussière qui cache aux yeux du commun des martyrs ces homélies paléontologiques, tandis que de loin en loin quelque prédicateur contemporain, à qui le hasard les met sous la main, y prend un sujet, un texte, un plan, des détails, des images qu'à peu de frais il modernise et fait passer pour du neuf. Mais il est de Vairo



un autre ouvrage d'un genre et d'un ordre tout différents, et dont aussi la destinée a été toute différente. C'est son *de Fascino libri tres*; Paris, Chesneau, 1583, in-4<sup>o</sup>, réimprimé six ans après par Alde le jeune, Venise, 1589, traduit par Julien Baudon d'Anvers, sous le titre de *Trois livres des charmes, sortilèges et enchantements esquels, etc.*, Paris, 1583, in-8<sup>o</sup>, cités avec éloge par Thiers (d'après la version française) dans son *Traité des superstitions*, et par Delrio dans plus d'un passage des *Disquisitiones magicæ*. C'est un livre curieux, plein de singularités, mais où jamais les singularités ne vont sans recherches sévères et solides, et où l'auteur ne se montre ni superstitieux ni fanatique. Le sujet pourtant était périlleux, nous ne disons pas à cause de la bizarre et trop priapesque amulette romaine dont *Fascinus* réveille à l'instant le souvenir, mais à cause de toutes les historiettes merveilleuses et des interprétations physiologiques hasardeuses dont l'idée de la fascination a été le point de départ. Aujourd'hui même, un physiologiste ou même un simple curieux ne feuilleterait pas sans agrément ou sans quelque profit les *Libri tres*. Nous ne conseillerions à nul libraire de les réimprimer, en latin du moins, puisqu'on croit pédantesque de savoir et de lire le latin; mais la traduction de Baudon s'est vendue vingt-sept francs chez Gaignat (Voy. le Catalogue de cet honorable bibliophile, n<sup>os</sup> 970 et 971). VAL. P.

**VAKHTANG IV**, prince pagratide (ou bagratide) qui régna de 1660 à 1676 sur deux contrées du Caucase, le K'hartel et le Khaket, est principalement remarquable par sa conquête, éphémère il est vrai,

de l'Imérétie. Ce royaume (car tous les districts de cette région, coupée par tant de rameaux de la chaîne caucasienne, étaient qualifiés de royaumes par leurs possesseurs) était alors régi par l'infortuné Bagrat, à qui sa belle-mère avait fait crever les yeux; et après avoir été, depuis le seizième siècle, sous le protectorat des Ottomans, il avait reconnu, depuis 1631, la suzeraineté des Russes. Vakhtang n'eut pas beaucoup de peine à subjuguier, non pas les provinces, mais les quelques villes ou bourgades de cette monarchie, et à monter sur le trône de ce débile rival. Bientôt, du reste, il quitta le pays; mais, soit qu'il sentit la nécessité de surveiller de près ses sujets de fraîche date, soit qu'il tint à récompenser immédiatement Artchil, son fils aîné, de la valeur qu'il avait déployée, ou qu'il voulût l'initier de bonne heure aux difficultés du gouvernement, il lui céda sur-le-champ sa facile acquisition; bien entendu que le nouveau roi relèverait de celui de K'hartel et de Khaket. Un moment Vakhtang IV put ainsi se croire un chahânchah (roi des rois) au petit pied; mais ce rêve ne dura que peu de temps. Le prince aveugle s'était réfugié en Turquie, et la cour de Constantinople, qu'alors avaient un peu tiré de son apathie les Kieuprili, s'était résolue à profiter de l'occasion pour arracher à l'influence absorbante de la Russie une de ces provinces du Caucase dont la politique des tsars préparait à la sourdine l'incorporation. Le résultat ne se fit pas attendre: quelques akindjis et spahis s'élançèrent du pachalik d'Erzeroum, et Artchil, pris à l'improviste à son tour, dut reprendre la route de la cour paternelle. Vakhtang ne survécut que peu



d'années à cet échec. Outre Artchil, il avait encore un fils, qu'il aimait singulièrement. Voulant que, comme son aîné, ce dernier portât aussi la couronne, Artchil hérita du Kha-  
ket et des prétentions sur l'Imérétie; le K'hartel fut à Georges, qui, dans la liste des rois, figure sous le nom de Georges XII, et par qui seul se prolongea la dynastie nationale du K'hartel. Artchil, en effet, légua l'héritage paternel, tant l'imaginnaire que le réel, c'est-à-dire tant l'Imérétie que le Kha-  
ket, à Pierre-le-Grand, et alla mourir, en 1713, à Moscou. Un de ses fils, Alexandre, eut l'insigne honneur d'être un des boyards de Sa Majesté Impériale l'autocrate de toutes les Russies, et, en cette qualité, il l'accompagna dans plusieurs de ses pérégrinations; il devint général en chef, ou plutôt un des généraux en chef de son artillerie, mais ne conquit ni la Perse, comme son illustre homonyme de l'antiquité, ni même l'Imérétie, comme son aïeul. VAL. P.

**VALADES** (DIEGO), religieux espagnol, se fit un grand renom par ses voyages en Amérique, où il déploya un zèle extrême pour la propagation du christianisme, et mérita bien des étudiants en théologie par son abrégé méthodique de Pierre Lombard, intitulé *Epitome magistri sententiarum*; Rome, in-f°. — Longtemps aussi les écoles ecclésiastiques, en Italie du moins, usèrent comme d'un manuel de sa *Rhetorica christiana ad concionandi et orandi modum accommodata, utriusque facultatis exemplis suo loco insertis*; Pérouse, 1379, 2<sup>e</sup> éd., 1583. L'ouvrage était dédié à Grégoire XIII. Diégo Valades était franciscain : il finit par devenir général de son ordre à Rome. Z.

**VALAGRE** (ETIENNE de),

poète du seizième siècle, habitait Paris, où même on suppose qu'il avait reçu le jour. Du reste, on n'a sur sa vie nulle particularité digne d'intérêt. Il est clair qu'il était noble, et il semble vraisemblable qu'il mourut jeune. Son nom n'a pas été pourtant sans quelque retentissement parmi les âmes dévotes, à cause des cantiques qu'il composa pour les fêtes chrétiennes, et qui, sans doute, avaient pour but d'opposer un contre-poids, un antidote, si l'on veut, à l'innovation introduite par les coryphées de la Réforme, par les cantiques en langue nationale. Donner de même aux fidèles catholiques des cantiques en langue nationale avoués par les chefs de l'orthodoxie, et que peuvent, dans des cérémonies et des conditions données, chanter les orthodoxes, — c'était, en quelque sorte, traiter par l'homœopathie l'une des prétentions protestantes les plus aptes à faire illusion, et Valagre ne fut pas le seul poète de cette époque auquel on puisse faire honneur d'avoir tenté de rendre ce service à la foi de ses pères, témoin le volume même où se trouvent recueillis *les quinze cantiques du sieur Estienne de Valagre, fournis d'arguments et annotations*, Paris, Math. Guillemot, 1587, in-12. Le volume, en effet, en contient encore treize autres fort longs, et de même annotés par E. de Maisonfleur, sans compter diverses *poésies sacrées*, etc., de différents auteurs, dont on peut trouver les noms chez Goujet, *Biblioth. fr.*, XIII, p. 7 et 8. C'est un de ces livres que les bibliophiles, dans les jours de complaisance ou pour se donner de grands airs, décorent du titre de rare ou peu commun, mais certainement il n'est ni *ravior* ni rarissime. L. L.

**VALAZÉ** (ÉLÉONOR-ZOA DUFRI-  
CHE de), fils du conventionnel de ce  
nom, et illustre général français, na-  
quit le 12 février 1780, dans la terre  
paternelle des Genettes, près de la  
petite ville d'Essai (Orne). On a pu  
voir à l'article de son père (T. XLVII,  
295), que sa famille était ancienne  
et considérée. Son éducation fut très-  
soignée, moins par des interven-  
tions extérieures que par ses parents  
eux-mêmes : sa mère joignait aux  
grâces de son sexe un esprit solide  
et orné; son père, dont le talent de-  
vait plus tard se déployer sur une  
plus grande scène, s'était voué, dans  
sa studieuse retraite, à l'éducation  
de sa fille et de son fils, et c'est pour  
lui que presque dès sa naissance il  
composa cet opuscule d'une conci-  
sion élégante et d'une morale per-  
suasive, intitulé *A mon fils* (Paris,  
1785, in-12, 109 p.), et qui vaut,  
tout mince qu'il est, un gros traité.  
C'était alors le temps de la sagesse  
sans pédantisme, c'était le temps  
de la philosophie sans phrases.  
On comprend quel dut être le fruit  
d'une culture si vigilante et si ten-  
dre. De très-bonne heure Éléonor-  
Zoa donna les indices d'un esprit  
doué des plus heureuses facultés, et  
toute sa vie se ressentit des impres-  
sions auxquelles son âme s'ouvrit  
dès cette première et complètement  
heureuse période. Mais bientôt tout  
allait changer, et l'enfant, à peine au  
sortir de l'enfance, allait recevoir  
des leçons bien autrement énergi-  
ques et cruellement instructives. Ils  
avaient, sa mère, sa sœur et lui,  
accompagné à Paris leur père, dont  
l'Orne avait fait un de ses représen-  
tants à la Convention. Tous donc  
furent témoins en quelque sorte ocu-  
laires des horribles collisions qui  
signalèrent le commencement de  
1793, et qui décimèrent la repré-

sentation nationale. Valazé proscrit,  
Valazé captif, Valazé se frappant  
du poignard à la fleur de l'âge,  
telles furent les cruelles péripéties  
qui coup sur coup fondirent sur  
une famille à laquelle naguère tout  
souriait. N'ayant pour vivre que de  
modestes ressources, la veuve de  
Valazé se hâta de quitter Paris et  
d'aller chercher un refuge en Nor-  
mandie : c'était sa terre natale.  
Mais cette terre natale n'était que  
peu sensible à ses malheurs. Alen-  
çon, qu'elle préféra pour asile aux  
autres villes du pays, Alençon était  
la patrie de Hébert (le père Duchêne),  
et les amis qu'il y gardait ou plutôt  
qu'ils'y créait par l'aurole de puis-  
sance dont l'investissait son rôle à  
la tête de la presse terroriste, paraly-  
saient toute sympathie pour la mé-  
moire du prétendu fédéraliste. L'on-  
cle même avait jugé prudent,  
voire indispensable de se garer en  
allant prendre du service à l'ar-  
mée de Pichegru. Dans cette détres-  
se et ce dénuement, ni madame Va-  
lazé ni son fils ne firent défaut aux  
exigences de la situation. La pre-  
mière fit preuve d'aplomb, de sang-  
froid, de courage, et son fils, à son  
instigation ou à son exemple, mais  
certainement de lui-même, se mon-  
tra digne d'elle et de son père. Il ré-  
solut de se mettre à gagner de l'ar-  
gent par le travail de ses mains; il  
se mit au service d'un sculpteur,  
homme de talent et d'esprit, plus  
homme de cœur encore, qui tenait  
un atelier dans un des faubourgs  
d'Alençon. Lorsqu'il en avait fini  
avec sa tâche matérielle, qui consis-  
tait à porter en ville des plâtres et  
des bustes, genres d'effigies alors  
très fort à la mode, il se mettait à  
dessiner, et ni le maître ni les ap-  
prentis sculpteurs ne lui refusaient  
soit quelques leçons, soit les conseils.

Cependant une autre idée le préoccupait, qui n'était pas celle de l'art ; son père, avant de mettre fin à ses jours, avait tracé un billet par lequel il recommandait à l'enfant de se vouer au génie militaire. Cette volonté suprême, ce testament, cet appendice de l'opuscule *A mon fils*, trouvèrent un écho dans l'âme de Valazé : il jura de remplir le vœu suprême de son père ; et même, en ces tristes jours où tout lui rendait impossible les études préliminaires indispensables à l'entrée dans cette carrière, il en rêvait, il en parlait sans cesse à sa sœur et à sa mère, se délassant ainsi du travail auquel il s'était soumis pour les aider à vivre. A la longue, le bonheur voulut que, parmi les clients ou les visiteurs de l'atelier, se trouvât un mathématicien, qui, frappé de son langage et de son désir de s'instruire, se fit un plaisir de l'initier. Le temps s'écoulait cependant, et, au bout de quinze mois d'épreuves, il n'en était pas à la trigonométrie, quand le 9 thermidor donna le signal d'une ère nouvelle. Les amis, les admirateurs de Valazé purent rompre le silence. Le député Ténières, celui par qui fut mise au jour la *Défense* de Valazé, tracée par lui-même et trouvée dans la fente d'un mur de sa prison, fit obtenir à l'orphelin un emploi de copiste dans les bureaux de la Convention, près de la commission des Onze, chargée de rédiger la Constitution de l'an iv. Les appointements, on le devine, n'étaient pas forts. Mais, ni par son éducation, ni par les préoccupations de son esprit, Valazé n'appartenait à la jeunesse dorée. Il trouva sur la modique rétribution allouée à son travail le moyen de payer un professeur de mathématiques. Bientôt, adopté par le gou-

vernement, il obtint une bourse au Prytanée français ; et cette bourse, des succès éclatants ne tardèrent pas à constater qu'elle n'avait pas été arrachée par l'importunité à la faveur, et qu'ils avaient eu la main heureuse, ceux qui l'avaient requise comme ceux qui l'avaient octroyée. Toutes les difficultés s'aplanissaient devant les efforts d'une aptitude hors ligne, secondée par une énergique volonté, que tendaient deux grands ressorts moraux, le souvenir du vœu de son père, et l'impatience de rendre un peu de joie et de repos à sa mère. C'est dans ces dispositions qu'il se vit, le 9 nivôse an vii (fin décembre 1798), admettre à l'école Polytechnique, où les espérances conçues sur son compte ne se démentirent pas, et d'où, deux ans après, il passa en qualité de sous-lieutenant du génie à l'Ecole d'application de Metz. L'année suivante, 22 décembre 1801, il en sortait parmi les premiers de sa promotion ; et, dès lors, il entama la carrière périlleuse où tant de rudes fatigues, de hautes preuves de capacité jointes à tant de blessures, devaient lui valoir et tant de grades brillants et une place si distinguée parmi nos premiers ingénieurs. On sait que tout 1802 se passa dans cette paix équivoque qu'avait amenée, à la suite du traité de Lunéville avec les puissances continentales, le traité d'Amiens avec la Grande-Bretagne. — Mais, dès 1803, les hostilités, nécessitées par la non remise de Malte, recommencèrent en Allemagne avec celle-ci. C'est alors, c'est dans la campagne de Hanovre de 1803 qu'eurent lieu les débuts de Valazé. Ils lui méritèrent l'épaulette de capitaine du génie le 1<sup>er</sup> vendémiaire an xii (22 septem-

bre 1803). On le vit reparaitre non moins brillamment lors de la campagne de 1805, où, faisant partie de la division Kellermann qui formait l'avant-garde, il prit part à la bataille d'Austerlitz en qualité de commandant. Il y fut blessé ; mais Napoléon, à la vue de son nom qu'il avait rencontré sur la liste des officiers signalés par leurs services et leur intrépidité, et après avoir demandé s'il était le parent du proscrit du 31 mai, s'empressa de le nommer chef de bataillon ; ce fut presque son premier choix, et l'on peut remarquer que, depuis ce moment, jamais il ne perdit de vue Valazé. L'intrépide suicide du père avait frappé son imagination corse, c'était une impression de jeunesse : ce même nom lui sautant aux yeux douze ans après, et se trouvant celui d'un officier brillant, d'un blessé, d'un jeune homme d'avenir, de l'héritier d'un des noms en même temps illustres et purs de la Révolution, l'impression répercutée se burina en quelque sorte ineffaçablement dans l'intelligence si nette, si mathématique du César. Comment dès lors, puisque Valazé n'était pas l'homme d'un jour ou l'homme des coups-de-tête instantanés comme le météore qui éclate et s'évanouit, l'Empereur n'eût-il pas à chaque occasion remarqué de plus en plus son sang-froid, son discernement, son esprit de suite, son expérience précoce, sa fécondité de ressources ? Aussi Valazé fit-il la première campagne de Prusse (en 1806) comme chef-d'état-major au 1<sup>er</sup> corps, et le retrouve-t-on comme commandant du génie à la bataille de Friedland et à toutes les actions de la mémorable campagne que termina la paix de Tilsitt (1807). Ses services furent récompensés par la

croix de la légion-d'honneur et par une dotation. Il n'avait, on le voit, que vingt-cinq ans. Telle était pourtant sa réputation, et tel aussi, nous devons le dire, le charme de sa personne et de ses manières, qu'au moment de se rendre dans son royaume de Westphalie, le prince Jérôme le demanda pour aide-de-camp. Mais, quels que fussent les avantages de cette position, qui promettait un avancement des plus rapides et les agréments d'un contact de tous les jours avec le frère de l'Empereur, Valazé s'excusa, reculant sans doute devant la perspective peu probable et réalisable pourtant de perdre un jour sa qualité de Français, et préférant rendre directement des services à son pays, et recevoir directement ses récompenses de la main du grand homme. — Le temps approchait en effet où ce ne serait pas trop de la coalition de toutes les capacités françaises pour empêcher la fortune de chanceler. La guerre d'Espagne commença. — Trois ans de suite, à une seule interruption près, il eut à faire ses preuves dans la Péninsule. — Le 19 septembre 1808, il participait en qualité de chef d'état-major du génie au long et terrible siège de Saragosse : il y reçut la croix d'officier de la légion-d'honneur. L'année suivante, après avoir été nommé (23 juin) pour commander le génie du corps de réserve de Junot, qui se formait à Hanau, et avoir mis Dresde en état de défense, il repassa en Espagne avec le huitième corps, que l'Empereur avait choisi pour renforcer l'armée française en Portugal. Sur l'entrefaite fut entrepris un autre siège, moins difficile sans doute que celui de Saragosse, mais qui ne laissait pas d'être assez hérissé d'obstacles ; ce

fut le siège d'Astorga: Valazé s'y couvrit de gloire, tant par l'habileté avec laquelle il dirigea les travaux, que par la vaillance avec laquelle il s'exposa quand fut venu l'instant de livrer l'assaut au corps de la place. Mais il en revint aussi couvert de blessures; ses habits étaient criblés de balles; deux coups de feu avaient labouré sa tête. — Tout le camp applaudit à sa nomination de colonel du génie, que quelque temps après il reçut pour prix des services éminents par lesquels il venait de se signaler. Il courut encore plus de dangers en 1810: Ney, s'impatientant de la longueur du siège de Ciudad-Rodrigo, longueur si peu en harmonie avec la rapidité fulgurante que le chef de l'empire avait souvent imprimée à la victoire, et qu'il s'attendait toujours à trouver dans ses généraux, eut recours à la collaboration de l'ingénieur dont Astorga venait de porter le renom à son apogée. — Tout effectivement marcha selon ses vœux: les travaux avancèrent comme par magie; bientôt on fut à peu de distance des remparts, l'on put donner l'assaut, et Ciudad-Rodrigo tomba plus tôt même que le prince d'Essling ne s'y attendait. Mais peu s'en fallut que Valazé n'y perdit la vie: la nuit même qui précéda cet assaut, faisant l'inspection de la contrescarpe, il fut atteint d'un boulet parti des murs, et l'on désespéra de ses jours. Il n'était pas encore complètement guéri, que, toujours recherchant les occasions de se montrer sur la brèche, il alla reprendre son poste de commandant du génie de l'armée de Portugal en Portugal même pour commander; puis, après l'évacuation du Portugal devant les forces anglaises, il regagna l'Espagne. Là aussi, la

guerre était devenue défensive de la part des Français; mais du moins ils ne perdaient terrain que pas à pas, et même il est aujourd'hui reconnu que sans la gigantesque entreprise poussée au cœur de la Russie à l'heure même où l'Espagne tenait encore contre nos armées, la soumission de la Péninsule aurait été consommée en 1813. Valazé fut certainement de ceux auxquels la France dut ces chances heureuses que seuls les désastres de la campagne septentrionale empêchèrent de réaliser. Sur ses plans et sous son inspection, d'immenses travaux de fortification furent exécutés depuis les rives du Guadiana jusqu'à la province de Léon, et servirent à tenir en bride l'ardeur des Espagnols et à redoubler la circonspection de Wellington. Napoléon, qui, comme on sait, n'était pas toujours juste même pour les plus habiles et les plus braves de ceux qu'il envoyait à cette stérile et désenchantante guerre d'Espagne, la première qui eût terni son prestige d'invincibilité, se montra ce qu'il devait être à l'égard de Valazé; et, après l'avoir laissé prendre en France même quelques mois d'un repos nécessité non-seulement par ses blessures, mais aussi par les fatigues inséparables de la tâche qu'il venait de parfaire, le désigna pour commander le génie du corps d'armée de Ney pendant la décisive campagne d'Allemagne. Valazé se signala par ses belles dispositions aux journées de Lutzen et de Bautzen, où Napoléon sembla ressaisir aux cheveux la fortune fugitive: le 10 août suivant il fut nommé général de brigade et commandeur de la légion-d'honneur. C'est en cette qualité que, à la tête de deux régiments d'infanterie, il contribua, en brûlant le pont de Mühl-

berg sur l'Elbe, à rendre plus sûre la retraite de l'armée française. Ney, depuis trois ans témoin de ses services et de sa capacité dans toutes les branches de l'art militaire, fit alors des efforts pour le décider à passer du génie dans la ligne, et intercédâ près de l'Empereur pour obtenir de l'avoir pour général de son avant-garde, poste de confiance, de péril et d'honneur, et preuve irréfragable de la haute estime dont il était pénétré pour son camarade de Ciudad-Rodrigo. Mais l'Empereur aussi connaissait Valazé ; l'Empereur, dans ses heures sombres, pressentait peut-être de loin la campagne de France, et comprenait que les travaux de l'ingénieur alors pourraient être plus souvent, plus efficacement utiles que la bravoure agressive : Valazé ne serait qu'un général de ligne comme il en avait cent autres ; comme général du génie, il n'avait peut-être pas quatre rivaux en Europe. Il voulut donc qu'il ne changeât pas d'arme. Ney même ne put le garder longtemps auprès de lui : Napoléon ne tarda pas à l'envoyer à l'armée de la Bober, sous les ordres du maréchal Macdonald. Peu de temps après se succédèrent les trois désastreuses journées de Leipzig, puis vint la bataille de Hanau. Valazé prit part, comme commandant du génie de Macdonald, à ces sanglantes et tristes affaires, dont nulle combinaison humaine n'était de force désormais à détourner le torrent. L'invasion de la France fut consommée le 1<sup>er</sup> janvier 1814. Calme et inaccessible aux illusions, Valazé ne se dissimula pas l'impossibilité de triompher de ce million d'hommes fiers de se trouver enfin, à force de désertions ou d'apostasies, huit contre un. Mais cette cruelle

persuasion ne le découragea ni ne le séduisit un instant : il se voua plus énergiquement que jamais à la défense de ce sol sacré foulé à la fin par l'ennemi tant de fois vaincu pendant vingt ans. Il se distingua surtout, pendant ces derniers jours de la domination napoléonienne, par la rupture du pont d'Arcis-sur-Aube, qu'il fit couper sous le feu de l'artillerie prussienne et malgré les balles à bout portant de leur mousqueterie. Il fallut, pour qu'il se résolût à se séparer des destinées de Napoléon, non-seulement la reddition de Paris et l'adhésion de la France, mais encore l'abdication de Fontainebleau. La première Restauration lui conserva son grade et même lui confia les fonctions d'inspecteur général du génie. Il n'en fut pas plus tenté de courir à Gand lorsque Louis XVIII et M. de Blacas s'y rendirent après le débarquement à Cannes. C'est même avec joie que, se ralliant au monarque dont le nom donnait encore le frisson aux étrangers, il courut organiser la défense des Vosges, puis revola sur la frontière pour prendre part à l'invasion de la Belgique : il assista, comme commandant du génie dans le corps d'armée de Gérard, à la bataille de Waterloo. Ce n'est pas tout ; et même après la sinistre issue de cette journée, il fut de ceux qui ne crurent pas que tout fût perdu. Loin de désespérer, loin de s'associer aux cris de : « Sauve qui peut ! » il s'empressa de se montrer à Paris ; il fit en toute hâte exécuter une portion notable des travaux de défense de la capitale ; il se déclara persuadé qu'il était possible de mettre la métropole à l'abri d'un coup de main, et, pour peu qu'on voulût quelques jours seulement ne pas se



laisser dominer par la peur, rallier la plus forte partie de l'armée et y organiser une défensive redoutable. Valazé, nous en avons ici la preuve, n'avait pas vu en vain l'héroïsme de résistance des Espagnols, ou plutôt il nourrissait depuis longtemps en son cœur ce principe d'énergie et d'impassibilité qui combat et dompte la tempête. Ni pour la sagesse, ni pour la trempe d'esprit, il n'avait dérogé de celui qu'on absolvait du suicide en l'appelant Caton d'Utique Valazé. Il est inutile de s'apesantir sur l'inutilité d'un dévouement que paralysèrent et l'aveuglement d'une chambre hostile, et l'antipathisme du parti des Bourbons. — L'épisode des Cent-jours bien définitivement clos, le général Valazé se résigna. Rien d'exagéré n'avait signalé son attitude à l'égard du régime d'intérim; sa naissance le rendait plutôt agréable qu'antipathique à la noblesse qui ressaisissait le haut du pavé; ses manières et ses croix ne faisaient pas tache, même en face des ailes de pigeon et des croix de Saint-Louis. Il était d'ailleurs, sinon dans toute la force de l'âge (ses blessures et les fatigues l'avaient brisé avant le temps), du moins très-jeune encore. Nul ministre donc n'attaqua sa position, et on ne le mit pas en disponibilité. Dix ans de suite (de 1818 à 1828) il siégea au Comité des fortifications. Quand, en 1829, fut instituée la commission mixte chargée de donner ses vues à propos de l'expédition qu'on commençait à projeter contre Alger, il fut un des premiers portés sur la liste des membres; c'est lui qui joua dans la discussion le premier rôle. Plus d'un officier supérieur contestait la possibilité du succès, et remémorait la malencontreuse tentative de Charles-Quint, et la majo-

rité semblait pencher en ce sens. Valazé ramena les esprits à l'opinion contraire; de plus, il émit sur le plan à suivre, sur les précautions à prendre, sur les obstacles à tourner et à vaincre, des idées qui furent mises à profit pour l'exécution définitive. Lui-même, d'ailleurs, prit part personnellement à cette campagne, dernier soupir de la gloire des Bourbons, et première aurore d'une ère nouvelle pour ces plages barbaresques si longtemps closes à la civilisation, et repaire de la piraterie. Il y commanda le génie avec la même supériorité qu'en Allemagne et en Espagne, et il contribua essentiellement à la prise d'Alger et de ses forts. De retour en France, il reçut de Louis-Philippe, avec le titre de ministre plénipotentiaire, la mission d'aller en Hollande faire reconnaître par le roi des Pays-Bas le régime ou plutôt la dynastie que venait de se donner la France. Valazé réussit, malgré le peu de propension qu'avait ce monarque à sanctionner de son approbation un changement dont il appréhendait pour lui, non sans cause, le contre-coup. Le 13 novembre suivant (toujours en 1830, par conséquent), le plénipotentiaire était promu au grade de lieutenant-général; et, quelques mois après, l'horizon politique commençant à se marbrer de quelques nuages, l'Autriche et le Nord laissant percer leur mauvaise volonté contre la politique envahissante et hardie qu'on supposait au pacifique Louis-Philippe, et le système de la paix à tout prix n'osant encore s'épanouir si près des chaudes effluves du courant galvanique de 1830, il fut chargé de mettre Paris en état de défense. C'était précisément ce qu'il avait tenté de faire en 1815, ce qu'en 1814 Napo-



léon avait regretté amèrement d'avoir regardé comme superflu au temps où tout lui souriait, ce que l'on avait projeté en 1792 à la veille du jour où la première coalition jeta le gant à la France par l'invasion de la Flandre française. Mais bientôt deux systèmes rivaux furent en présence : l'un qui, de tout temps, avait semblé le seul pratique et le seul offrant de complètes garanties pour la sécurité, l'enceinte continue, bastionnée, qui se prévalait du grand nom de Vauban, comme s'il était sûr qu'aujourd'hui, et en présence d'un nouveau mode de mener la guerre, Vauban n'aurait rien vu au-delà de ce qu'il imagina au xvii<sup>e</sup> siècle; l'autre, plus savant, plus en harmonie avec les idées modernes, plus scabreux aussi, l'on doit l'avouer, le système des forts détachés. Valazé se prononça pour l'ancienne méthode, et il faut reconnaître que l'objection qu'on fait à Vauban, à raison de son ignorance de la tactique inaugurée en 1796 par le vainqueur de l'Italie, ne pouvant s'appliquer à l'ingénieur d'Astorga, de Ciudad-Rodrigo, de Mühlberg et d'Arcis-sur-Aube, son opinion reste une autorité d'un grand poids en faveur de l'enceinte continue. Cependant, ce furent les forts détachés qui l'emportèrent dans la lutte, nous ne disons pas dans la discussion, à laquelle donna lieu ce simulacre de velléité guerrière auquel la France crut un instant; et, quelques années plus tard, on vit que la préférence dès lors acquise en haut lieu aux forts détachés était devenue une idée fixe. Il fallut bien des comédies et des revirades parlementaires pour arriver à la réalisation de cette idée, que ne nécessitait plus nulle immence un peu sérieuse; mais l'instant où, pour la première fois, les

Tuileries l'adoptèrent et commencèrent à la couvrir, valait, ce nous semble, la peine d'être signalé. Valazé ne vécut pas jusqu'à cette réalisation. D'abord, il donna sa démission du comité, ne voulant pas coopérer, même par son silence, à ce qu'il regardait comme une mauvaise mesure. Puis, sa frêle constitution, minée déjà par suite d'excessives fatigues et par les réminiscences trop fréquentes de ses blessures, acheva de s'user dans les agitations de la vie parlementaire. Deux collègues du département de l'Orne l'avaient nommé leur mandataire à la Chambre des Députés (1834). Evidemment, il ne pouvait, et sous aucun prétexte il n'eût voulu, décliner cet honneur, ressemblance de plus qu'il avait avec son père, et précieux témoignage de la popularité depuis longtemps revenue à leur nom. Dire qu'il brilla parmi ses collègues, ce serait écrire plutôt en panégyriste qu'en historien; mais il déploya de l'activité, de l'indépendance, de la sagesse, et, dans les comités, on eut souvent à se louer tantôt de ses vues judicieuses, tantôt des connaissances spéciales qu'il apportait à la discussion des mesures proposées. Cette assiduité lui fut fatale, et, finalement, les médecins lui intimèrent l'avis, puis l'ordre d'un repos absolu. Bientôt les rigueurs de l'arrière-saison de 1837 le forcèrent à quitter Paris, à quitter la France : il alla demander au ciel de Nice un air plus tiède, plus moelleux, plus parfumé pour ses poumons; il était trop tard. Ni Pise, ni Naples, ni Corfou, sans doute, n'aurait triomphé désormais des ravages de la phthisie. Il expira, dans l'ex-chef-lieu des Alpes-Maritimes, le 26 mars 1838, n'ayant, on le voit, qu'un mois et quinze jours au-delà de cinquante

huit ans. — Valazé réunissait à ses talents les plus aimables qualités de l'homme né pour le monde et la société; on reconnaissait en lui l'homme élevé par des parents en même temps éclairés, vigilants et tendres, avec certaine prépondérance de l'influence maternelle. La délicatesse de cœur et d'esprit qu'il dut à cette éducation lui fit toujours éviter toute espèce d'excès, et certainement prolongea sa vie, qui, sans doute, n'atteignit pas la vieillesse, mais qui, sans cette vertu qu'on nous permettra de qualifier d'hygiénique, eût pu s'éteindre trente ans plus tôt sans exciter de surprise. Il avait, du reste, un célèbre médecin dans sa famille, Dufriche-Desgenettes, qui fut un des médecins de l'Empereur : c'était son cousin germain. Il n'existe nul ouvrage intégralement rédigé par Valazé; mais on trouve de lui bon nombre d'articles très-intéressants, et dans l'*Encyclopédie* et dans le *Spectateur militaire*, dont il fut un des fondateurs. Dans ces derniers, il développe les idées de Vauban sur la défense des places, et ils s'applique à démontrer l'importance des places fortes pour la défense de la France. De plus, il a donné du *Traité sur la défense des places*, de Vauban; une édition nouvelle, qui probablement ne sera jamais surpassée, et que rend précieuse le soin qu'il a pris d'élaguer les nombreuses contradictions introduites par des éditeurs précédents, dont l'inadvertance avait confondu les idées de Vauban, postérieures à l'invention des parallèles, avec le discours de Deshoulières, étranger à cette belle découverte.

VAL. P.

**VALDEGAMAS** (DON JUAN FRANCISCO MARIA-DE-LA-SALUD DONOSO CORTES, marquis de), célèbre

orateur et publiciste espagnol, naquit, le 6 mai 1806, au village de Valle-della-Serena, en Estramadure, non loin du domaine de Valdégamas, propriété de ses parents. C'était au moment de l'invasion napoléonienne, devant laquelle tout fléchissait. Le jeune couple était en fuite comme presque tout ce qu'il y avait de riche et d'important dans la localité; la dame, surtout, Dona Elena de Camedo, avait grand-peur des féroces Français. Les féroces Français, cependant, ne troublèrent pas ses couches, le village ne fut pas incendié, l'épouse ne fut pas ravie à l'époux, la nourrice et l'enfant ne furent pas égorgés. Dona Elena vit là ce que d'impies et frivoles Français n'y eussent pas soupçonné, un miracle de la Providence, ou tout au moins une intervention toute spéciale de la mère de Dieu; et, comme justement il se trouvait dans la vallée une image de Nuestra-Senora-de-la-Salud très-hantée des pèlerins, le miraculeux dénouement de cette fuite précipitée fut pour elle un épisode de plus à joindre à la légende de la sainte; et il fallut que le nouveau-né reçût au baptême, avec ses deux premiers noms, celui de Maria-de-la-Salud. Que ce fût ou non par suite de la protection de Marie, le jeune Donoso Cortés montra de bonne-heure des dispositions extraordinaires pour l'étude. Avant cinq ans, non-seulement il savait lire, mais il dévorait les volumes, il les ravissait à la sourdine aux rayons de la bibliothèque paternelle, et il les lisait, la nuit, en cachette; plus d'une fois dona Elena, aux aguets, alla, la nuit, le surprendre en flagrant délit et souffler sa bougie ou éteindre sa lampe. Bientôt, il fut mis à l'école, et, pour lui, ce jour

fut une fête. Il était, de beaucoup, le plus jeune de tous ses condisciples; à onze ans il avait clos ses humanités, à douze ans il abordait les écoles spéciales; les universités de Salamanque et de Séville le virent successivement étudier sans désespérer, sous leurs plus célèbres professeurs, toutes les branches du droit; les récréations, pour cet esprit insatiable de science, étaient un mythe, et les vacances une plaie, à laquelle il savait se soustraire. Aussi, l'école entière le tenait-elle, à seize ans, comme réunissant toutes les connaissances requises pour le grade de licencié. Mais l'école avait, entre autres statuts, une clause qui défendait de conférer la licence au candidat qui comptait moins de vingt-cinq ans, et, chose rare de ce côté-ci des Pyrénées, elle observait son règlement. C'était huit ans et plus qu'il s'agissait d'attendre. Le jeune homme attendit en agrandissant de plus en plus le cercle de ses travaux. La littérature d'une part, de l'autre la philosophie et l'histoire, se partagèrent ses instants. Il ne s'y livra pas sans guide pourtant: un écrivain habile, un savant, un penseur, don Manuel Quiotana, lui vint en aide; mais bientôt il se sentit ou surpassé ou à la veille d'être surpassé par son élève, devenu son ami, et il disait à qui voulait ou ne voulait pas l'entendre: « Donoso est un diamant. » Un grand public fut bientôt à même de s'en apercevoir: nommé à une chaire récemment fondée au collège de Caceres, don Manuel s'excusa sur son âge, mais en même temps présenta, comme apte en tous points à remplir sa place, le jeune aspirant à la licence. L'on accepta, non sans étonnement: l'étonnement s'accrut encore quand on entendit le

professeur de dix-neuf ans. Le succès dépassa l'attente même du maître, et fut colossal. La province, qui rarement assiste à des fêtes éloquentes, fut électrisée, elle ordinairement si mauvaise conductrice de l'électricité. La jeunesse et l'âge mûr, les hommes d'affaires et les hommes de loisir, accoururent à ses leçons; ajoutons les femmes, qui ne furent pas les dernières, et qui, l'élan donné, se rassemblèrent au pied de sa chaire, se jaugeant et se cotant. En dépit de ses vingt ans et en dépit du premier de ses prénoms, il ne se posa pas en don Juan, il se maria. Une de ses auditrices les plus ferventes le captiva par l'ardeur de son enthousiasme peut-être autant que par les charmes de sa personne: sa naissance, d'ailleurs, la rattachait aux premières familles de Caceres, et sa fortune passait encore sa naissance. Donoso, par cette union, se vit jeté au milieu du monde libéral, auquel d'ailleurs l'étendue d'esprit, résultat de ses études si diverses et de méditations tantôt silencieuses, tantôt jetées, avec son ami, au creuset de la discussion, ne le rendait pas antipathique, et, sous ce rapport, on peut dire que de son mariage date une ère nouvelle de sa vie, quoique le corollaire ne dût pas s'en manifester à l'instant. Du reste, ces jours heureux, qu'il avait essayé de se promettre en entamant la vie de famille, passèrent avec la rapidité de l'éclair; au bout d'un an il perdait sa femme et son enfant. L'impression de cette double calamité fut profonde sur son esprit comme pour son cœur, et il eut besoin, pour n'en pas être atterré, de se créer des occupations ou des sollicitudes passionnées qui l'absorbassent tout entier. La politique n'en offrait que trop alors.

Deux ou trois grandes convulsions politiques venaient de secouer la vieille Espagne. Une lutte opiniâtre l'avait soustraite au danger d'un asservissement ou du moins d'une annexion à la France; mais, pour elle, la délivrance n'avait pas été la paix. Replacé sur le trône paternel en grande partie par le patriotisme énergique d'hommes qui comprenaient et souhaitaient les libertés à l'intérieur comme l'indépendance dans les relations avec le dehors, Ferdinand VII s'était complu à froisser l'opinion de ses plus héroïques défenseurs et à reconstituer une omnipotence monarchique dont il se proposait comme le modèle et le type à l'Europe. L'insurrection de l'île de Léon en 1820 avait ensuite remis momentanément sa chimère au néant; et, ballottée sans cesse entre deux excès contraires, l'Espagne avait vu son *rey neto* captif et presque esclave d'une assemblée qui chaque jour le dépouillait d'une prérogative, ou s'emparait d'un de ses pouvoirs. Puis, l'intervention française de 1823 avait abattu la démocratie, et, en relevant la monarchie, ouvert et tracé au monarque, par l'ordonnance d'Andujar, une voie nouvelle, où, tout en restant le maître, il pouvait donner aux idées et aux tendances modernes une juste satisfaction. Il n'en avait rien fait; et plus aveugle, plus routinier et plus despote que jamais, il semblait ne s'appliquer qu'à méconnaître et à mécontenter le libéralisme chaque jour croissant en nombre et en forces : les absolutistes triomphaient, bien qu'abasourdis un instant par la catastrophe de Bessières, ils triomphaient à la fois dans le présent et dans l'avenir, car le frère du roi était encore plus selon leur cœur que le roi lui-même, et

ils comptaient que le roi, malgré son quatrième mariage, ne pourrait avoir d'héritier mâle. Tout-à-coup un bruit se répand, qui fait pâlir les Apostoliques (tel est, on le sait, le nom des amis de Carlos) : on prétend que le roi est jaloux de son frère, qu'il prétend le déshériter de la couronne, qu'il songe à révoquer la loi salique introduite en Espagne par Frédéric V, et à déclarer héritière l'aînée des infantes qu'il a de la reine Christine. La reine, dit-on, pousse dans ce sens; époux docile, chevaleresque amant, Ferdinand n'est que trop tenté. Les Apostoliques alors, ces fauteurs quand même du pouvoir absolu, commencent à s'apercevoir que le pouvoir absolu peut devenir chose fort fâcheuse quand on ne le possède pas ou par soi-même ou par les siens, et demandent « comment le souverain ose violer la constitution. » Leurs antagonistes, qui tant de fois ont proclamé la nécessité de limites à la puissance royale, réclament ici l'omnipotence monarchique, et répondent : « Il brise, ne dites pas il viole; il brise, il biffe, il déchire, il détruit, il met à néant la constitution parce qu'il est *rey neto*. C'est votre théorie qu'il pratique, c'est votre vœu qu'il remplit, c'est l'omnipotence par vous prêchée qu'il déploie. Apostolique Dandin, tu l'as voulu ! » Chacun ainsi se réclamait du principe antipathique à son parti, et chacun avait un côté de vérité pour lui. Toutefois, la plus grosse part et de logique et de chances heureuses était du côté du libéralisme; et, de plus, les Apostoliques prêtaient le flanc à la risée. A la veille de perdre tout pouvoir par suite même de l'excès de forces dont ils avaient entouré le pouvoir, ils étaient pris dans leurs propres filets, ils tombaient dans

leur propre piège, ils s'étaient lié les mains d'avance; ils devaient, sous peine d'être illogiques et de tomber en rébellion, s'interdire non-seulement la révolte armée, mais les remontrances même et les censures. C'était burlesque en même temps que grave et même terrible, et, dès ce temps même, où serpentaient les premières rumeurs d'abolition de la loi salique, on pouvait pressentir l'insurrection de ces absolutistes qui ne voulaient de puissance absolue que maniée ou exploitée par les leurs. Tous ces nuages étaient le point de mire de Donoso. Il observait, il méditait ces symptômes d'un orage prochain, il s'apprétaît à prendre part au grand drame encore en germe. Il ne manquait pas d'ambition, il avait l'instinct de la lutte et l'énergie de l'athlète, il se sentait créé pour un rôle. Il s'ennuyait dans sa provinciale capitale. L'impatience enfin le prit, et il fit le bond décisif qui le porta sur le grand théâtre. Ce fut dans cette grave affaire de la loi salique. On n'avait encore plaidé que fort mal et superficiellement, soit pour, soit contre la mesure débattue. Profond en droit, en histoire, en logique, il réunit tout ce qui pouvait s'objecter au projet royal et réfuta toutes les difficultés par une argumentation vigoureuse, nette, saisissante, élégamment et largement écrite, et il en fit un mémoire qu'il adressa au roi. Le mari de Christine le lut, contrairement à ses habitudes, ou se le fit lire; il en fut dans le ravissement, et il manda le jeune auteur à Madrid pour lui témoigner de vive voix sa satisfaction. La reconnaissance du prince ne se borna pas à de stériles paroles, et presque au même instant un des postes supérieurs du minis-

tère de grâce et justice étant venu à vaquer, Donoso y fut nommé. C'était, on l'avouera, débiter heureusement. Sa route, à partir de ce moment, était tracée: il se voua corps et âme au parti de la reine, non peut-être sans exagération de jeunesse, mais certainement par des vues pures, quoique unies à des vues ambitieuses, et dans la conviction que le passage du pouvoir aux mains de la reine amènerait les réformes nécessaires à la prospérité de l'Espagne: du reste, tous ceux qui l'approchaient se convainquirent bientôt que l'aptitude aux affaires égalait chez lui le talent d'écrivain, et même comme administrateur il s'acquittait immédiatement une haute considération. Aussi n'eut-il aucune peine, quelque temps après la mort de Ferdinand VII et à l'avènement de la mineure Isabelle (1833), à se faire élire membre des Cortès, où son éloquence brillante et facile, unie à la science des faits et à l'expérience, le fit unanimement remarquer, sans que cependant il prit rang immédiatement, dans le ciel oratoire, parmi les étoiles de première grandeur. Cependant on ne pouvait se dispenser d'apercevoir que, toujours alerte à monter sur la brèche, à parer, à riposter, à se relever et à se fendre, c'était un précieux auxiliaire pour ceux qui sauraient l'enchaîner à leur sort; et en 1835 le cabinet Mendizabal se l'adjoignit en qualité de secrétaire du conseil des ministres. Il n'y resta pas jusqu'au bout: la guerre civile à laquelle s'opiniâtraient les Apostoliques, et qui promenait ses ravages par toute l'Espagne, avait fait naître au sein même du parti qui se rattachait à la cause de la reine deux nuances qui bientôt furent deux partis éminem-

ment hostiles aussi l'un à l'autre ; les exaliés et les modérés, analogues aux deux partis du mouvement et de la résistance qui se divisaient alors la France. Les premiers se donnèrent eux-mêmes le nom de progressistes, ceux qui ne voulaient que le progrès par degrés et dans certaines mesures leur semblant des rétrogrades. On les flétrissait aussi parfois de l'appellation de Cristinos ou partisans de Christine, comme si pour eux les querelles qui déchiraient la malheureuse Espagne n'essent été qu'une question de personnes et non une question de principes. Il est bien vrai que pour beaucoup de ceux qui jouaient un rôle dans le conflit, tel était le cas. Il n'en était pas ainsi de Donoso. Mais enfin les deux questions étaient à tel point adhérentes l'une à l'autre, et la part que ses convictions faisaient à la reine comme réalisatrice indispensable des améliorations par lui voulues, était si considérable, qu'immanquablement il devait passer pour un des coryphées du cristinisme. Il fut donc un de ceux qui, dans le conseil, se prononcèrent le plus énergiquement contre la confiscation des biens ecclésiastiques, contre la suppression des ordres religieux, en un mot, contre toutes les mesures quasi-radicales sans lesquelles Mendizabal déclarait inaccomplissables ses plans de réforme financière. Il en résulta que, quand enfin la scission éclata au sein du conseil, et que partie du ministère plia bagage devant l'autre, Donoso fut un de ceux qui se retirèrent. Il n'en déploya pas moins de zèle et d'habileté pour sa cause : l'absence de toute fonction administrative lui laissait du temps de reste, et il avait sa revanche à prendre. Il mit plus de suite et plus

de soin à ses effusions de tribune, et là, du moins, ses ennemis les progressistes purent se convaincre qu'il pratiquait le progrès. L'athénée de Madrid le voyait en même temps s'inscrire sur la liste de ses professeurs, et faire, au milieu d'un nombreux auditoire, un cours de droit politique complet. Les journaux les plus renommés de son opinion, le *Pilote*, le *Courrier national*, le complèrent successivement pour un de leurs plus infatigables collaborateurs ; la *Revue de Madrid* s'enrichit d'un grand nombre de ses travaux historiques et politiques. Lui-même enfin eut à lui sa feuille quotidienne, *l'Avenir*, ou, plus encore que dans tout autre journal, ses doctrines se dessinèrent plus arrêtées, plus systématiques et plus éloquemment développées que jamais. Tout en acquérant ainsi des droits au titre de publiciste et de penseur, il exerçait sur ses concitoyens une influence bienfaitrice ; il ramenait aux idées sages et salutaires qui ne peuvent s'effacer sans que la société se dissolve ; il réhabilitait les vrais principes, et surtout ce qui du sein des perturbations doit, tôt ou tard, faire jaillir de nouveau l'ordre trop longtemps compromis, il convertissait à la modération. Il faut avouer que lui-même, à cette tâche, il n'apportait pas de modération : l'enthousiasme l'emportait, le zèle le dévorait, il ne se maîtrisait plus quand, de sa voix tonnante ou de sa plume électrisée, il enjoignait aux deux partis, aux triomphateurs surtout, et même aux vaincus, de savoir se maîtriser. Mais qui pourrait blâmer cette effervescence juvénile et ces hyperboles de la parole, quand elle n'est ni préjudiciable ni outrageante ? Quand il s'agissait d'actes, on retrouvait l'homme mo-



déré en même temps que courageux, le tacticien en même temps que le chevalier. La lutte allait encore s'envenimant tous les jours : Espartero, devenu, par sa victoire décisive sur les Apostoliques en armes, l'instrument en même temps que l'idole des progressistes, s'attachait à ruiner de fond en comble l'influence de la duchesse de Riançarès, ainsi se nommait alors la veuve de Ferdinand VII ; et, non content de la dépouiller de sa régence, il voulait lui arracher la tutelle de ses enfants. On sait quel fut, dans le commencement, le résultat de cette lutte entre le soldat heureux et la reine Christine : en 1840, elle abandonna l'Espagne qu'elle ne pouvait plus tenir pliée à son système. Avant et après ce départ, Donoso se distingua au premier rang parmi ses défenseurs les plus fidèles, nous osons dire les plus utiles, car, malgré la chaleur de la polémique qu'il soutint en sa faveur, il n'empêcha pas sa chute et son expatriation, et il ne contribua qu'indirectement, si même il est exact qu'il y ait contribué, à son retour médiocrement triomphal. Toutefois, l'intrépidité réelle dont il fit preuve après le départ de Christine, est une des belles pages de sa vie, où l'on en compte cependant bien d'autres : c'était vraiment à ses risques et périls, c'était au prix d'une lutte presque personnelle avec le dictateur, qu'il entreprenait de contraindre, par la discussion et la publicité, seules armes qu'il eût à sa disposition, les droits de la mère et de la tutrice ; son ami, le loyal et courageux Uca de Montès, avait payé de sa tête l'audace qu'il avait eue de tenir tête à l'omnipotence du progressiste sur le pavois. Finalement, il sentit que ce serait une té-

mérité par trop forte que de continuer ce jeu de plume quand les griffes léonines se lassaient d'avoir tant fait patte de velours. Et lui aussi il prit la route des Pyrénées, et il alla rejoindre à Paris la reine Christine, qui se l'attacha comme son secrétaire politique. Cette place ne fut pas, comme l'on pourrait se l'imaginer, une sinécure. Bien qu'énormément riche et désormais ne pouvant plus aisément trouver la vie heureuse qu'au sein de cette France si douce aux exilés et si paisible alors, l'exilée entretenait toujours l'espoir de rentrer dans la Péninsule et d'y ressaisir le pouvoir. Forte de l'appui moral que Louis-Philippe prêtait à ses vœux (on sait que Louis-Philippe n'en prêtait pas d'autres), elle ne se bornait pas à ces relations quotidiennes, intimes avec les Tuileries, et fréquemment elle dénonçait aux Espagnols et à l'Europe, par des manifestes, l'ingratitude et les violences de celui qu'elle avait créé duc de la Victoire. Ces manifestes, c'est la plume de Donoso qui les enrichissait de figures oratoires, qui les émaillait de brillantes couleurs. Nous pensons qu'ils ne persuadèrent guère que les convertis. Mais enfin les manifestes réveillent l'ardeur des amis, ils annoncent qu'on n'est pas mort, ils pronostiquent une tentative, ce sont des trompettes de guerre. La guerre, en effet, ne tarda pas très-longtemps à éclater. Quiconque gouverne est sûr, par cela même qu'il gouverne, de voir ternir son prestige et tomber sa popularité. C'est là qu'en était Espartero en 1843. Le général Narvaez, en se déclarant tout haut contre le régent intrus, vit de toutes parts les villes quitter le parti de son rival, et les troupes ennemies grossir ses forces naissantes. Le duc



de la Victoire tourna le dos à son tour, et, Cromwell manqué, alla méditer en Angleterre sur la difficulté du succès quand on entreprend de jouer le rôle de l'illustre protecteur. Ce soudain revirement rouvrait d'emblée à Marie-Christine les portes de l'Espagne; mais elle n'y recouvra pas son autorité de régente. La reine sa fille, malgré son extrême jeunesse, avait été déclarée majeure : tout au plus pouvait-elle, usant de son ascendant de mère, exercer une influence décisive sur elle, et par suite sur les affaires. C'est effectivement le spectacle que bientôt on eut sous les yeux. Donoso avait suivi sa protectrice au sud des monts que, trois ans plus tôt il avait mis entre les caprices d'Espartero et lui. La reine-mère, voulant toujours le conserver près d'elle, le fit nommer secrétaire et directeur-général des études de la reine. En même temps, il reprenait sa place aux Cortès, où toujours, depuis ce temps, le ramenèrent des majorités écrasantes. Il vit sa terre de Valdegamas érigée en marquisat. Evidemment, il n'eût tenu qu'à lui de passer à son tour un an ou deux qui sait ? trois ans peut-être, dans un palais de ministre, et il est certain pour nous que, à deux reprises au moins, le portefeuille lui fut offert. Mais il se croyait fait pour autre chose que pour être une machine à signature, et il refusa. Il fit bien dans l'intérêt de sa gloire. Quoique d'éclatants exemples prouvent qu'on peut être à la fois orateur et ministre, tout nous porte à penser que si, après la péripétie de 1843, Donoso eût accepté un ministère, il n'eût pas conquis le renom indélébilement attaché désormais à sa mémoire. L'âge et les événements avaient mûri son

talent si admirablement préparé par les études de la jeunesse et par la polémique du journal; son éloquence était devenue plus incisive, sa pensée plus nette, sa dialectique plus pressante, et toujours l'ardeur primitive subsistait, se manifestant à tout instant par des élans passionnés, par des foudres, par des éclairs, tantôt par de vives et palpitantes digressions, tantôt par des jets de lumière comparatifs ou sur le passé ou sur l'avenir. Un retentissement inaccoutumé suivit les éclats de cette éloquence flamboyante, foudroyante, inattendue. L'Europe entière en fut frappée, et répéta le nom du nouveau Mirabeau; les illustres de la France en pâlirent, ceux de l'Angleterre se sentirent petits. Les improvisations de l'ex-secrétaire de Christine étaient traduites dans toutes les langues de la pensée. Il en est une surtout que personne ne saurait oublier, de ceux qui lisaient et savaient comprendre en 1846 : c'est celle qu'il fit entendre en faveur des mariages espagnols, c'est-à-dire en faveur de la double alliance matrimoniale qui donnait Isabelle II à son cousin, et l'infante sa sœur puînée au duc de Montpensier. Louis-Philippe, à cette occasion, envoya au nouveau duc de Valdegamas les insignes de grand-officier de la légion-d'honneur. Peu de temps après, Narvaez l'envoya en qualité de ministre plénipotentiaire à Berlin. C'est là que vint le surprendre la révolution de février 1848, c'est de là qu'il en vit se dérouler les contre-coups et l'ébranlement général de l'Europe. Les vicissitudes de l'Espagne avaient bien pu le familiariser avec les conflits opiniâtres, les déchirements et les ravages sur petite échelle. Mais

l'immensité, le grandiose, le contagieux du mouvement nouveau, et ce fait indevinable à l'avance que la politique n'avait plus là que le rôle secondaire, et que tout le mécanisme social était ébranlé dans ses bases, le terrifièrent profondément. Toute la sagesse humaine lui semblant; il ne comprit plus de sûreté pour les nations que sous l'aile de Dieu, plus d'institutions qu'animées du souffle de Dieu, plus d'asile que Dieu, plus d'éloquence qu'avec le mot Dieu à chaque phrase ou paragraphe; éloquence facile. Naguère tiède chrétien, il passa d'un bond au plus haut paroxysme de l'exaltation religieuse. Tout ce que formule, ce que fulmine de Maistre l'envahit d'un coup; ses pensées, ses phrases plutôt, jaillissent bouillantes du même volcan; ses anathèmes, ses tendresses, ses attendrissements, ses prophéties (car il prophétise), ses théories, tout est coulé dans le même moule, le style est marqué du même cachet. Il retisse même trame et même chaîne : les ascétiques d'une part (les Sainte Thérèse, les Louis de Grenade, etc.), et les Pères de l'Eglise les plus radieux des vengeances célestes (Lactance avec sa *Mort des persécuteurs*, Salvien avec son *Gouvernement de Dieu*, etc., etc.); et, d'autre part, le spectacle des révolutions sans frein, torrentielles, hors de toute prévision, au-dessus de toute répression humaine. Rien au monde ne saurait dépeindre la fougue, l'âpreté avec laquelle Valdegamas se précipita soudainement dans les nouvelles études dont sa transformation religieuse le rendait avide. Grâce à ces retentissantes hyperboles, grâce surtout à son exubérance de torrent singeant le fleuve, et à la foi qui transporte les montagnes, il se dépassa dès lors

lui-même autant qu'il s'était dépassé de 1843 à 1848. Ce n'est plus à Berlin que nous le retrouvons à présent, et même ce n'est pas à Berlin qu'il s'était ainsi jeté sur le catholicisme comme un conquérant sur sa proie : il avait résilié pour un temps sa position diplomatique, et, après deux mois à peu près de retraite, reparaissant aux Cortès, il avait, le 4 janvier 1849, prononcé son célèbre discours sur la dictature et la révolution qui fit le tour de l'Europe, et qu'à l'unanimité l'on déclara son chef-d'œuvre (les zélés ajoutèrent : « et le chef-d'œuvre de l'éloquence au XIX<sup>e</sup> siècle »). Jamais, en effet, le souffle oratoire n'avait été chez lui si haletant; ce n'était plus la politique étroite et terre-à-terre que les bouillants nomment politique athée, c'était la politique transcendante, reflet et décalque de la loi suprême selon laquelle Dieu régit le monde. Fiévreux, bilieux, plaçant tout au superlatif et dédaigneux des demi-teintes, l'orateur, par l'attitude, tenait bien un peu, ou même beaucoup, du clubiste, mais il tenait aussi de celle du pontife; la parole ainsi portée est un sacerdoce; et les grandes vérités qui roulaient de ses lèvres, c'était à la suite d'un orage, et quand le tonnerre grondait encore au loin, quand tous encore de frayeur se serraient les uns contre les autres, qu'il les prononçait. Il ne disait que ce que mille avaient dans le cœur, rien de neuf donc; mais il le faisait vibrer plus richement, plus magnifiquement (or, c'est là l'éloquence); et, en articulant le fait, il formulait la cause, il remontait au principe. Bien d'autres triomphes encore sans doute étaient réservés à Valdegamas s'il eût vécu. Il ne faisait encore qu'arriver à l'âge mûr, et il entrait dans la plénitude de son ta-

lent; mais le ciel en avait disposé autrement. Cédant derechef aux sollicitations de Narvaez, il occupait depuis deux ans à peine l'ambassade d'Espagne à Paris, lorsqu'une douloureuse maladie l'enleva, le 3 mai 1853. — Valdegamas était sénateur, gentilhomme de la chambre de la reine, grand'croix de l'ordre de Charles III, membre de l'Académie royale d'histoire. Son cœur valait au moins son esprit. A Madrid, sans nécessité de représentation officielle, il distribuait aux pauvres les cinq sixièmes de son revenu; à Paris, il visitait en personne, toutes les semaines, et les « Petites-Sœurs des pauvres, » et les misérables greniers où se pelotonne, où souffre; où meurt, à petit feu comme à petit bruit, l'indigence. Sa conversation était séduisante, comme sa personne, comme tous ses gestes: l'expansion, la sympathie en étaient l'âme. Possesseur d'un absolu à lui, la foi religieuse, dont tout, dans l'art, dans la science, dans la société, dans le gouvernement, dans la loi, lui semblait fonction, il savait parer ses convictions, et, quoique sans cesse il y revint, jamais on ne le trouvait cassant, jamais sortant ses griffes. C'est que l'irradiation dont tout son être était pénétré, il l'irradiait à son tour; enchanté, il enchantait; jeune, non de la jeunesse matérielle seulement, mais de la jeunesse de l'âme, dont les radicules trempent dans l'infini de la jeunesse éternellement verte, de la jeunesse qui prend sans cesse le bain d'eau de Jouvence, il continuait, même après des années depuis sa conversion, à ressembler au néophyte de la veille; il avait l'air d'être au lendemain de ses fiançailles avec la vérité catholique; son regard et sa parole avaient toujours

de la lune de miel, quoique, à l'occasion, le regard fût galvanique et la parole fulgurante. Quelques-uns de ses enthousiastes ont voulu placer, au nombre des vertus qui le distinguèrent, la modestie; nous n'allons pas jusque-là, et nous croyons que l'on s'est trompé de mot. Valdegamas, ainsi que doit l'être tout bon chrétien, et même tout penseur qui sait coter à son taux la vanité d'un monde qui passe et la débilité de notre être, avait au fond du cœur l'humilité que recommandé l'Évangile; il pouvait s'indigner quand on le qualifiait de saint, et, craignant de se laisser enivrer par les bouffées de l'encens, s'écrier: « Avec de telles idées, on « me laissera dans le Purgatoire « jusqu'à la fin du monde; je « vous dis que je ne suis pas du « tout un saint, mais le plus faible « des hommes... Vous le savez bien, « mon Dieu! que je ne suis pas un « saint. » Mais autre chose est l'humilité, autre chose est la modestie; celle-là ne brille ni dans sa polémique des journaux, ni dans ses discussions de tribune, ni même dans sa correspondance; ou du moins il n'est exact de la reconnaître chez lui qu'en un sens. Valdegamas était, on l'a vu, un de ces esprits qui d'un saut atteignent au périhélie, et qui fréquemment exagèrent ce qu'ils adoptent ou conseillent; il est beau de ne pas user de cette exagération sur son propre compte; or, Valdegamas n'a pas l'air de s'exagérer sa propre valeur, il n'a l'air que de la coter à son vrai taux. On peut trouver que c'est là de la modestie relative, soit! Mais la modestie relative est proche cousine de l'orgueil. Le temps a manqué à Valdegamas pour écrire beaucoup d'ouvrages de longue haleine. Il n'existe de lui, indépendam-

ment de ses *Lettres et Discours*, qu'un traité en ce genre: c'est l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*. La panique y tient trop vaste place. La société s'éroule? l'Église vous sauvera. Les rois s'en vont? vite acclamez un dictateur. La pensée nous a perdus? soyez en garde contre les abus de la pensée, et même contre la pensée. L'hyperbole ne manque pas au milieu de ces éclairs politiques; et comme, au fond, il a de nobles instincts de liberté, il se rétracte souvent. *Initium sapientiæ timor Domini* semble être toute sa politique: entendez *Domini* comme vous le voudrez, Dieu ou l'autocrate. VAL.P.

**VALDÈS Y FLORES** (CAYETANO), capitaine général des armées espagnoles, amiral, chevalier des ordres de Saint-Ferdinand, de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc., naquit à Séville le 24 septembre 1767. Il entra au service maritime au mois d'avril 1781, et fit partie de l'expédition de circumnavigation du comte de Mala Espina; Valdès fut spécialement chargé de reconnaître le détroit de Fuca, sur la côte de Nootka, dans le golfe de Géorgie. Il prit part à tous les engagements que soutint à cette époque la marine espagnole, et se distingua particulièrement au combat de Saint-Vincent (14 février 1797), où il commandait un vaisseau de ligne. Lorsque les escadres française et espagnole se réunirent, en 1804, dans le port de Brest, ce brave marin fut traité avec distinction par le premier consul Bonaparte, et en reçut un sabre d'honneur. Valdès commandait, à la bataille de Trafalgar, le vaisseau le *Neptune*, de 84 canons, sous les ordres de l'amiral Dumanoir. S'apercevant que cet amiral se disposait à une retraite qu'il jugeait prématurée, malgré la

position critique des flottes combinées, il rallia rapidement trois ou quatre vaisseaux français et espagnols, combattit avec un courage héroïque, sauva deux navires dont l'ennemi allait s'emparer, et, couvert de dix-sept blessures, entra dans le port de Cadix, après avoir essuyé un naufrage sur les côtes d'Espagne, entre Rota et Catalina. Le gouvernement espagnol confia à Valdès, en 1808, le commandement de l'escadre qui devait faire voile de Carthagène à Toulon. Mais l'invasion de l'Espagne par Napoléon avait eu lieu sur ces entrefaites, et Valdès, ne pouvant se résoudre à sacrifier cette escadre au nouvel ennemi de son pays, se dirigea sur Minorque. Murat, qui commandait alors à Madrid, témoigna une vive irritation de cet acte de désobéissance, et Valdès fut rappelé et destitué. Lorsque le mouvement insurrectionnel commença à se prononcer contre les Français, Valdès y entra avec résolution et énergie; il se rendit à Cadix par ordre de la junte centrale, et reçut bientôt le commandement de cette place importante. En sa qualité d'ayuntamiento de Cadix, Valdès, qui appartenait à la nuance la plus prononcée des idées libérales, fit une adresse aux Cortès pour les remercier de la constitution dont l'Espagne leur était redevable. Lors de sa restauration, en 1814, Ferdinand VII tint peu de compte à Valdès, comme à tant d'autres, des efforts qu'il avait déployés en faveur de l'affranchissement de son pays; ce courageux citoyen, dont on redoutait le caractère actif et indépendant, fut confiné au château d'Alicante, et y demeura jusqu'à la révolution de 1820. Il fut mis alors en liberté et rappelé au gouvernement de Cadix;

bientôt après (23 septembre), il entra au ministère de la guerre, et occupa ce poste jusqu'au 2 mars suivant, époque de la formation du cabinet qui devait précéder celui de Martinez de la Rosa. En 1823, Valdès fit partie de l'assemblée des Cortès. Ami de Riego, il appuya la proposition faite par ce général lui-même pour prohiber le cri de *Vive Riego!* comme pouvant servir de ralliement aux factieux; mais cette proposition fut rejetée. Lorsque les progrès rapides de l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, rendirent impossible, en 1823, la prolongation du séjour à Séville des Cortès et du roi Ferdinand, ce fut Valdès que cette assemblée chargea d'aller, à la tête d'une députation, prier ce monarque de se rendre avec eux à Cadix; mais les exhortations et les instances de cette députation ne purent triompher de la résistance de Ferdinand, à qui on objecta vainement que sa qualité de roi constitutionnel le mettait à l'abri de toute responsabilité. Il fallut, sur la proposition du député Galiano, nommer un conseil de régence chargé du pouvoir exécutif; la présidence de ce conseil, composé de trois membres, fut déferée à Valdès. On eut recours à la violence pour déterminer le départ du roi. A l'arrivée de ce prince et des Cortès à Cadix, la régence provisoire résigna ses pouvoirs, dont les ministres s'emparèrent immédiatement, et l'assemblée reprit, le 18 juin, le cours de ses délibérations. Un de ses premiers actes fut de déclarer que la régence de Séville avait bien mérité de la patrie. Elle s'occupa ensuite de la défense et de l'approvisionnement de l'île de Léon, et confia à l'amiral Valdès le gouvernement de Cadix avec cumu-

lation de tous les pouvoirs politiques, militaires et maritimes. Cependant l'auguste signataire du décret d'Andujar était arrivé devant Cadix avec une partie de l'armée expéditionnaire. Désireux d'éviter la prolongation des hostilités, le prince généralissime fit appeler le colonel La Hitte, l'un de ses aides-de-camp, qu'il honorait d'une juste confiance, et le chargea d'une lettre autographe pour le roi Ferdinand. Le vicomte de La Hitte arbora sur-le-champ le drapeau parlementaire et fut conduit avec les égards convenables, mais avec les précautions d'usage, à travers les flots et les imprécations d'une populace hostile et irritée, au palais du gouvernement, où l'amiral Valdès vint le recevoir. Leur entrevue fut polie, mais froide et un peu contrainte de la part du gouverneur, placé entre la pression des Cortès et le pressentiment personnel de l'inévitable émancipation de l'autorité royale. Valdès ne consentit point à admettre le colonel La Hitte auprès du monarque captif, mais il lui promit de présenter à Ferdinand la lettre dont il était porteur, engagement qui ne paraît point avoir été rempli. Le duc d'Angoulême y déclarait au roi que si, dans cinq jours, il n'obtenait pas de réponse satisfaisante, et si à cette époque le roi était encore privé de sa liberté, il aurait recours à la force pour la lui rendre: « ceux qui écouteront leurs passions de préférence à l'intérêt de leur pays, concluaient la missive du prince, répondraient seuls du sang qui serait versé. » Cette déclaration comminatoire n'empêcha pas les constitutionnels de pousser avec vigueur leurs préparatifs de résistance. Valdès organisa une junta de défense composée des militaires et des cor-

tès les plus dévoués au régime révolutionnaire, et des négociations furent entamées entre le roi, ou sous son nom, et le quartier général du prince français, pour obtenir au moins, en cas de revers, une capitulation plus avantageuse. L'entremise de la légation britannique fut invoquée sans succès. Mais ces efforts, bien qu'encouragés par les Cortès, qui avaient armé la junte de pouvoirs à peu près absolus, devinrent bientôt impuissants devant les formidables attaques de la marine française, que commandait le contre-amiral Duperré. La prise du Trocadero, la reddition du fort Santi-Petri, la défaite et l'arrestation de Riégo, achevèrent de porter le découragement et l'effroi parmi les habitants et la garnison. Les constitutionnels s'apercevaient de plus en plus de l'impopularité notoire d'une révolution qui avait coûté déjà tant de sang à l'Espagne. Le 28 septembre, les ministres communiquèrent à l'assemblée des Cortès un rapport dans lequel l'amiral Valdès déclarait que la flottille espagnole n'était pas en état de résister à l'ennemi, et, par l'organe de Calatrava, ils proposèrent l'envoi immédiat au roi d'une députation pour le supplier de se rendre au quartier-général français, afin d'y stipuler les conditions les plus favorables à son peuple. On se rappelle que le duc d'Angoulême avait imposé la mise en liberté de Ferdinand comme condition préalable et absolue à la cessation des hostilités. La majorité des Cortès, comme on devait s'y attendre, se prononça dans le sens de la proposition du ministre. Mais cette détermination pacifique fut contrariée pendant plusieurs heures par la résistance des miliciens qui avaient accompagné les Cortès de Madrid à

Cadix, et qui refusaient de se livrer sans condition à la merci du pouvoir royal. Valdès s'employa avec zèle et loyauté à calmer leurs défiances et leur exaspération, et n'y réussit qu'en provoquant de Ferdinand des promesses et des garanties écrites, dont ce prince ne devait pas faire plus d'état que de ses engagements antérieurs. Enfin, le 1<sup>er</sup> octobre, à onze heures du matin, le roi, la reine et les autres membres de la famille royale s'embarquèrent pour le port Sainte-Marie, sur une chaloupe portant le pavillon royal d'Espagne, et dont Valdès tenait le gouvernail. Cet amiral avait désigné lui-même les soldats destinés à former la double haie au travers de laquelle, devait passer le monarque. Le général Alava, qui avait servi d'intermédiaire habituel entre le roi et le quartier-général, se tenait debout auprès de Ferdinand. Ce prince prodigua, aux deux généraux, pendant cette courte traversée, les témoignages de son estime et de sa gratitude. Il les exhorta à plusieurs reprises à débarquer avec lui et à lui continuer l'appui de leurs conseils et de leurs services. Mais ces démonstrations favorables cessèrent brusquement aussitôt que le bâtiment royal fut amarré, et le roi jeta sur Valdès, dit un témoin oculaire, un regard « dans lequel cet amiral lut son arrêt de mort (1); » puis, frappant sur l'épaule du général : « Valdès, lui dit-il, avec une ironie sinistre, sois sûr que je me souviendrai de toi. » Valdès comprit ce coup-d'œil et ce geste, et, sans saluer le roi ni prendre congé de personne, il gagna la mer à force de rames, et alla se placer sous la protection du commandant général

(1) Mémoires d'Ouvrard, tom. II, p. 210.



de la flotte française. Dans la journée même, le prince généralissime eut avec Ferdinand une conférence qui fixa vivement l'intérêt et l'attention publics; on pressentait avec raison que de cette communication allaient dépendre les destinées futures de la monarchie espagnole. On ne tarda pas à connaître la stérilité des efforts généreusement entrepris par le prince français sur le monarque espagnol pour le déterminer à de sages concessions : « Messieurs, dit le duc d'Angoulême à son entourage, à demain le départ; je parlais institutions, on me répondait : « Vous entendez les *Viva* ! (1) » Le premier soin de Ferdinand libre fut en effet de révoquer tous les actes auxquels il avait pris part comme roi constitutionnel. La faction apostolique, qui s'était hâtée de le circonvenir au moment de sa libération, eut seule accès auprès de lui; elle réussit à lui rendre suspects ceux mêmes des généraux qui n'avaient cessé de lui rester fidèles, tels que l'immortel Palafox, ou qui avaient abandonné le parti des Cortès même avant le rétablissement de l'autorité royale, tels que Ballesteros et Murillo. Palafox fut exilé dans ses terres, et les deux autres s'estimèrent heureux de pouvoir affronter sur le sol français les rigueurs d'une imminente proscription. Quatre heures au plus après sa retraite précipitée, Valdès avait été l'objet d'un ordre spécial d'arrestation. L'amiral Duperré accueillit avec empressement l'illustre réfugié (2), protégea sa sûreté, et lui fournit les moyens de passer dans le Maroc, d'où le gouvernement espagnol sollicita

(1) Mémoires d'Ouvrard, tom. II, p. 213.

(2) *Vie de l'amiral Duperré*, par M. Chassériau, 156.

sans relâche, mais sans succès, son extradition. Cependant, cette retraite ne lui paraissant point assez sûre contre les vengeances du parti réactionnaire, il vint à Gibraltar, et se rendit bientôt après en Angleterre. Valdès fut condamné à mort, en 1826, par la cour royale de Séville, comme la plupart des personnages qui avaient rempli un rôle actif dans les événements révolutionnaires des dernières années. Il profita des décrets d'amnistie rendus les 23 octobre 1833 et 20 mai 1834, par la reine Marie-Christine, pour rentrer dans sa patrie, après onze ans environ d'exil. Au mois de janvier 1835, Valdès fut promu à la dignité de capitaine-général de l'armée espagnole; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur. Il mourut à Saint-Ferdinand, le 6 février suivant, dans la soixante-huitième année de son âge, et fut enterré dans la chapelle du collège naval de l'île de Léon, où le duc et la duchesse de Ucéda, ses plus proches parents, lui firent élever un tombeau portant une inscription commémorative des dignités dont il avait été revêtu durant le cours de sa vie.—Cayetano Valdès était doué d'un extérieur assorti à sa bravoure et à son énergie. Sa taille était imposante, et sa figure, martiale et sévère, commandait la soumission et le respect. Son caractère personnel paraît avoir été, en général, jugé favorablement par ses contemporains. S'il est juste de condamner l'entraînement excessif avec lequel il seconda le mouvement révolutionnaire de 1820, il n'est pas moins équitable de lui tenir compte de la part active, efficace, qu'il prit, trois ans plus tard, à la délivrance du roi Ferdinand, événement qui, sous quelque rapport qu'on l'envisage



d'ailleurs, et quelles qu'en aient été les suites, préserva alors l'Espagne de nouvelles et incalculables calamités.

A. B—ÉE.

**VALDIVIELSO** (JOSEPH DE), poète dramatique espagnol, contemporain de Cervantes et de Lope de Vega, était intime ami de l'un et de l'autre, et, quoique attaché à la grande cathédrale de Tolède, il ne balançait pas à composer pour ce qu'au siècle dernier, en France, on eût nommé le théâtre. Mais il ne composa que des *Autos sacramentales*, c'est-à-dire, au fond, des espèces de mystères analogues à ceux par lesquels, au moyen âge, la poésie dramatique préludait à la renaissance; et à cette époque, encore, l'Espagne était loin d'avoir oublié l'origine si profondément religieuse du théâtre. Il est vrai qu'à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, les *autos* tendaient à faire place aux compositions profanes; mais enfin Calderon en fit encore applaudir soixante-quatre; et combien de ses pièces non qualifiées d'*autos* pourraient porter ce titre! (*la Dévotion à la croix, le Prince constant*, etc.). Revenons à Valdivielso. Son recueil, publié en 1622, se compose de douze *autos*, qui, quoique se sentant un peu de l'enfance de l'art, ne sont cependant pas dénués d'intérêt, soit pour des spectateurs espagnols du xvii<sup>e</sup> siècle et même d'un peu plus tard, soit pour les amateurs de l'histoire littéraire. Il en est quatre surtout que nous croyons devoir signaler: *la Naissance de la Vierge et l'Ange gardien*, pour la bizarrerie naïve et du plan et des détails, bizarrerie qui met si complètement en saillie l'état de l'art à cette époque, mais qu'évidemment il serait injuste de vouloir apprécier selon les règles de Racine et de Voltaire;

puis deux autres où les situations et les scènes sont filées avec assez d'habileté, *l'Enfant prodigue* et *l'Arbre de vie*. Au milieu de tous ces ouvrages si éminemment bibliques, on est tout étonné de rencontrer un titre tout mythologique, *Psyché et l'Amour*. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le desservant de Tolède a dé-paganisé ce qu'il serait permis de nommer le mystère d'Apulée; le mystère est resté, le paganisme s'est évaporé.

VAL. P.

**VALÉE** (1) (SILVAIN-CHARLES, comte), maréchal de France, grand'croix de la Légion-d'Honneur, pair de France, etc., naquit à Brienne-le-Château, en Champagne, le 17 décembre 1773. — Il dut à sa qualité d'orphelin son admission gratuite à l'école militaire de cette ville, et il y terminait à peine ses études lorsque le gouvernement en décréta la suppression. Valée entra comme sous-lieutenant à l'école d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne, et en sortit avec le grade de lieutenant, vers la fin de 1792. Son assiduité au travail, la solidité de son instruction et la maturité précoce de son jugement, avaient fixé sur lui l'attention de ses chefs, et le jeune Valée quitta avec distinction un établissement destiné à devenir la pépinière de la plupart des officiers d'artillerie qui devaient porter si haut le renom de cette arme pendant les guerres de la république et

(1) Nous attendions, pour compléter cet important article, les documents qui nous avaient été promis par M. le général de Salles, genre et ancien aide-de-camp du maréchal. Mais la participation active de M. de Salles aux travaux du Sénat, dont il est membre, ne lui a pas permis de réaliser ses engagements. Force nous a été de recourir à d'autres sources, et ce circuit a momentanément entravé la publication de l'article, et par conséquent du volume. Nous avons cru devoir justifier par cette explication le retard tout-à-fait involontaire que le public a pu se juger en droit de nous reprocher. (Note de l'auteur.)

de l'empire. Il prit part aux sièges et à la défense du Quesnoy, de Landrecies, de Charleroi, de Valenciennes, de Condé et de Maëstricht, en 1793 et 1794, fut promu au grade de capitaine au commencement de 1798, et passa en cette qualité à l'armée du Rhin, sous le commandement en chef de Moreau. Ce général ne tarda pas à apprécier l'intelligence et la bravoure de Valée. Au combat d'Engen (3 mai 1800), il remarqua avec admiration que le jeune capitaine, après avoir épuisé tous ses projectiles, répondait au feu de l'ennemi en tirant à poudre, pendant que l'infanterie française se déployait autour de lui. Il récompensa sur-le-champ cette belle conduite en nommant Valée commandant en premier de sa batterie; mais le ministre de la guerre ayant refusé de confirmer cette promotion, Moreau réunit plusieurs batteries sous le commandement de Valée, en observant judicieusement que si la distribution des grades concernait le gouvernement, celle des services de son armée n'engageait que sa propre responsabilité. Valée servit plusieurs années à l'armée du Rhin, prit part aux batailles de Moeskirch et de Hohenlinden; mais il n'obtint qu'en 1802 le grade de chef d'escadron d'artillerie, et en 1804 celui de major. Il dut aux fonctions d'inspecteur-général du train d'artillerie d'être rapproché de Napoléon, et de triompher enfin de cette espèce de défaveur assez commune aux militaires qu'avait distingués le plus éminent de ses rivaux d'alors. — Valée combattit honorablement à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, reçut le 12 janvier 1807 le grade de colonel du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, et fut envoyé par l'empereur en Espagne, où il prit une part glorieuse

au mémorable siège de Saragosse. Après la reddition de cette place, il fut appelé au commandement de l'artillerie de l'armée d'Aragon, et fut élevé, le 22 août 1810, au grade de général de brigade. Valée commanda l'artillerie française aux sièges de Lerida, de Tortose, de Méquinenza, de Sagonte et de Tarragone, et reçut les épaulettes de général de division (6 août 1811) à la suite de ces brillantes épreuves de son mérite et de sa valeur. — Il ne quitta la péninsule ibérique que lors de la retraite de nos troupes en 1814, et réussit à en ramener intact l'immense matériel de l'armée. — L'empereur, qui touchait au terme d'une puissance dont il avait si fatalement abusé, récompensa cet important service par le titre de comte (12 mars 1814). Quoique Valée eût adhéré sans résistance à la restauration du trône légitime, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le chargea de l'armement de la place de Paris, dont la défense était confiée au général Haxo. Mais le coup de foudre de Waterloo vint déconcerter tous ces préparatifs. Au second retour de Louis XVIII, le général Valée se prononça ouvertement en faveur du gouvernement royal; il présida, au mois de mai 1816, le conseil de guerre qui condamna à mort, par contumace, le général Lefebvre-Desnouettes (*voy.* ce nom au *Supplément*) pour la tentative d'insurrection à main armée dont il s'était rendu coupable lors du débarquement de Napoléon. A la création du comité consultatif d'artillerie, Valée fit partie de ce conseil, et fut désigné, pendant cinq années consécutives, pour y remplir les fonctions de rapporteur. Il y signala sa présence par d'utiles propositions et par de nombreux travaux. Le maréchal

Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre, le fit entrer, en 1818, dans la commission de défense du royaume; il proposa et fit adopter un plan général d'armement pour les côtes et les places fortes de l'ouest et du midi de la France. Mais de tels services n'étaient que le prélude de ceux qu'il allait être appelé bientôt à rendre à un titre plus éminent. En 1822, le gouvernement, pénétré de l'utilité de donner à l'arme de l'artillerie une direction plus fixe et plus homogène, créa la place d'inspecteur général du service central, et y nomma Valée : distinction remarquable, eu égard à l'ancienneté relative de son grade, et qui ne laissa pas d'exciter quelque ombrage parmi ses compagnons d'armes. Le général accepta avec empressement un poste qui lui permettait de réaliser librement tous les perfectionnements et les améliorations dont il avait depuis longtemps entrevu l'opportunité. Il embrassa ses nouvelles fonctions avec ardeur, et entreprit sans retard une série d'épreuves destinées à confirmer les idées qu'une observation savante et attentive lui avait suggérées, et à convaincre de leur efficacité le corps entier de l'artillerie, et le gouvernement lui-même. Depuis les amendements essentiels introduits dans cette arme par Gribeauval (t. XVIII, p. 473), l'artillerie était demeurée à peu près stationnaire et n'avait guère conquis que la création du corps des artilleurs à cheval, importée de Prusse par Lafayette, qui en avait étudié l'emploi dans un voyage fait à Berlin en 1785. Notre matériel était généralement inférieur à celui de l'étranger, et cette insuffisance procédait surtout de la complication de son mécanisme qui en enrayait la mobi-

lité, particulièrement dans les montagnes et les défilés. Pénétré de cette idée, Valée s'appliqua principalement à simplifier le système de construction des pièces d'artillerie et réduisit le matériel de campagne aux calibres de huit et de douze; toutes les pièces furent montées sur quatre roues du même modèle et de la même grandeur. L'expédition d'Alger vint quelques années plus tard constater la justesse et la prévoyance de ces combinaisons : « Lorsque nos vaisseaux, dit M. Molé, jetaient sur la plage d'Afrique les éléments disjoints de nos pièces, l'armée française voyait ces pièces remontées sur leurs affûts comme par enchantement, et marcher en avant avec la rapidité de l'éclair (1). » Le général Valée s'occupa ensuite de faciliter la marche et le transport des pièces d'artillerie. Il y réussit par un mécanisme qui permit aux deux trains dont se composait l'affût de ces pièces de s'isoler au besoin l'un de l'autre, de tourner en quelque sorte sur eux-mêmes, et de franchir ainsi les courbes trop brusques ou d'étroits ravins dont l'accès coûtait au matériel de pénibles efforts que ne couronnait pas toujours le succès. Les nouvelles dispositions furent complétées par l'addition de coffrets placés sur l'avant-train, et qui renfermaient les munitions nécessaires au premier engagement. Ces coffrets furent disposés de manière à servir de siège aux artilleurs de service, lesquels accompagnèrent ainsi chaque pièce et purent se porter, au gré du commandement, partout où leur présence fut jugée nécessaire. Valée étendit bientôt cet ingénieux système à l'artillerie de siège et à l'ar-

(1) Discours prononcé à la Chambre des Pairs, le 5 août 1847.

tillerie destinée à la guerre de montagnes, et il ne tarda pas à en obtenir les mêmes résultats : « Les batteries du plus fort calibre, dit l'éloquent orateur à qui j'emprunte ces détails, purent arriver sous les murs d'une place en même temps que l'armée assiégeante. Dans les montagnes les plus abruptes, nos colonnes se firent suivre de pièces si légères, que deux mulets suffisaient à les conduire ou porter, et qu'au besoin même les canonniers les auraient traînées ou menées partout où le pas de l'homme pouvait pénétrer. » Pour la défense des places et celle des côtes, Valée imagina et fit adopter un affût aussi simple que léger et solide, et il compléta ces améliorations en conseillant une mesure dictée par la prudence et la raison : ce fut le déplacement de nos manufactures d'armes, qui, rapprochées jusqu'alors de la frontière, furent transportées dans l'intérieur de la France et reçurent bientôt une impulsion graduée sur les progrès de la science et les perfectionnements que nous venons de signaler. Le général Valée ne borna point ses efforts à provoquer, comme on vient de le voir, une sorte de révolution dans le matériel de l'artillerie : sa prévoyance s'étendit plus haut et plus loin. Le gouvernement de la Restauration avait créé, en 1828 (17 février), un conseil supérieur de la guerre, chargé, sous la présidence du Dauphin, d'étudier et de discuter tous les projets de lois, d'ordonnances et de règlements concernant l'organisation du régime militaire, et de proposer toutes les améliorations dont ce régime pourrait paraître susceptible. Valée présenta à ce conseil un plan d'organisation du personnel de l'artillerie approprié aux changements qui avaient

eu lieu dans le matériel de cette arme. Ce plan consistait à fondre le corps appelé *du train* dans celui de l'artillerie, de telle sorte que chaque batterie formât désormais un tout complet, où les conducteurs et les artilleurs, placés exactement dans les mêmes conditions, obéiraient aux mêmes chefs ; le nombre des batteries à pied et celui des batteries à cheval furent assimilés, et les premières furent pourvues de chevaux d'attelage. Cette admirable organisation fut adoptée avec empressement par le conseil supérieur de la guerre. Le gouvernement rétablit pour Valée l'emploi et la dignité de premier inspecteur général de l'artillerie, et le roi Charles X le promut à la pairie héréditaire du royaume par une ordonnance du 27 janvier 1830. Lorsque, poussé à bout par l'outrage infligé au consul de France, le dernier ministre de la Restauration médita son expédition contre le dey d'Alger, cette entreprise, on le sait, suscita de nombreuses objections ; le corps presque entier de la marine s'y déclara contraire, et le succès du débarquement fut présenté comme très-hypothétique, sinon comme impossible. Le ministère convoqua une commission composée des officiers les plus éminents de nos armées de terre et de mer pour examiner les difficultés de l'exécution et dresser le plan de campagne. Le général Valée combattit avec chaleur les objections présentées, et prit la part la plus active à l'organisation de l'artillerie, chargée d'un rôle si puissant et si formidable dans la campagne qui allait s'ouvrir. Ce fut la première épreuve de la transformation qu'elle venait de subir sous son impulsion, et cette épreuve fut concluante. Mais cet éclat

tant triomphe de la civilisation sur la barbarie ne pût conjurer la ruine du gouvernement qui l'avait obtenu, et le dey détrôné abordait à peine le sol protecteur où la générosité française lui avait ménagé un asyle, que le roi vainqueur était réduit à accepter du gouvernement anglais une modeste et dédaigneuse hospitalité. En ces graves conjonctures, le général Valée se souvint noblement de ce qu'il devait au gouvernement de la Restauration et de la bienveillance particulière avec laquelle l'avait constamment traité le Dauphin, cet appréciateur timide, mais équitable, du mérite et de la droiture. Il ne grossit point le nombre des courtisans du régime de 1830, et se résigna sans murmure à la perte de son titre de premier inspecteur général; et comme la médiocrité de sa fortune lui permettait difficilement de vivre à Paris, il se retira dans le département du Loiret, où il échangea contre de paisibles occupations agricoles la brillante agitation de ses premières années. La nouvelle Charte l'avait privé de son siège à la Chambre héréditaire. Cette vie de famille et de retraite se prolongea jusqu'en 1834, époque où le gouvernement de juillet vint réclamer le concours de son expérience et de son patriotisme. Valée entra au conseil d'Etat et fit partie d'une commission chargée d'étudier et de résoudre les questions qui s'étaient élevées au sujet de la fabrication de la poudre et du commerce du salpêtre. Il passa bientôt à la direction générale des poudres et salpêtres, et prit l'initiative de plusieurs améliorations importantes dans les procédés de fabrication, qui permirent d'autoriser sans inconvénient, et même avec certains avantages, l'introduction en

France des salpêtres étrangers. Une ordonnance du 11 septembre 1835 récompensa ses nouveaux services en le rappelant à la Chambre des Pairs. Lorsque le ministère du 15 avril 1837 résolut la seconde expédition contre Constantine, ce fut sur le général Valée qu'il jeta les yeux pour commander l'artillerie destinée au siège de cette ville. Cette expédition avait été placée sous les ordres du général Danrémont, à qui, en sa qualité de gouverneur-général, devait naturellement échoir l'occasion de venger le seul échec grave que nos armes eussent encore éprouvé sur le sol africain. Valée, alors âgé de 64 ans, était de beaucoup antérieur en grade à Danrémont, et l'on pouvait craindre que sa susceptibilité militaire ne s'ombrageât d'un commandement en sous-ordre. Le ministère tourna cette difficulté en faisant attribuer la direction nominale de l'entreprise au duc de Nemours, qu'accompagnerait le général Valée sans titre officiel et avec la qualité de simple volontaire. Valée accepta honorablement ce compromis. Il fit reconnaître l'insuffisance des approvisionnements destinés à l'expédition, et, par une inspiration de prévoyance qui devait porter ses fruits, il demanda qu'un équipage de siège suivit le corps expéditionnaire. L'armée se mit en marche le 1<sup>er</sup> octobre, à travers les obstacles continuels provenant d'un sol abrupte et dévasté par de fortes pluies. Valée ne cessa de donner l'exemple d'un insurmontable courage, et ses exhortations énergiques triomphèrent plus d'une fois de l'hésitation et de l'ébranlement des artilleurs. Au bout de quelques jours, les pièces, arrivées sans accident, furent disposées; le feu de la

première batterie s'ouvrit le 9 octobre; les journées et les nuits suivantes furent péniblement employées à renforcer les batteries du Mansourah, de Coudiat-Aty et de Bab-el-Oued, par des pièces de gros calibre; et le 11, la brèche commençait à se dessiner (1), lorsque, le 12 au matin, le général en chef fut tué d'un boulet de canon à côté du duc de Nemours, au moment où il arrivait au dépôt de tranchée. Les officiers généraux furent immédiatement réunis, et le commandement du siège fut délégué sans opposition au général Valée, le plus ancien en grade. On a prétendu que Valée avait trouvé, parmi les notes de son prédécesseur, une instruction secrète émanée d'un très-haut personnage, et qui, par certaines considérations politiques touchant au système d'occupation du territoire algérien, tendait à modérer l'ardeur de l'attaque et à faire réduire à un simple blocus les dispositions organisées pour l'assaut de la place; mais cette supposition invraisemblable est surabondamment démentie par les vœux que le gouvernement n'avait cessé de manifester pour le prompt succès du siège de Constantine, et par le besoin qu'il avait de ce succès pour imposer silence aux clameurs de l'opposition. Ce qui est certain, c'est que ces prétendues recommandations, si elles ne sont pas purement imaginaires, n'exercèrent aucune influence sur la conduite du vieux général. Valée ne s'arrêta pas davantage aux ouvertures d'accommodement qui lui furent faites par Achmet-Bey, commandant les troupes assiégées. Il imprima une nouvelle activité aux opérations du siège,

et la brèche d'attaque ayant, dans la soirée même, été déclarée praticable, l'assaut fut ordonné pour le lendemain. Le 13 octobre, les troupes désignées pour cette opération se rendirent avant le jour dans la tranchée. Elles étaient divisées en trois colonnes, sous les ordres des colonels Combes, Corbin et Lamoricière. Au point du jour, toutes les batteries des assiégeants ouvrirent le feu le plus vif, et celles de la place ayant été complètement désemparées, les deux premières colonnes furent successivement lancées sur la brèche. Ces troupes franchirent rapidement le glacis qui les séparait de la place, et arrivèrent sans pertes sensibles au sommet de la brèche; mais, quand les assaillants cherchèrent à pénétrer dans l'intérieur de la ville, ils furent accueillis par le feu des maisons, et les sapeurs ne leur frayèrent un passage qu'au prix d'immenses périls et de pertes relativement considérables. Le colonel Combes périt à l'attaque d'une des nombreuses barricades que les assiégés avaient élevées et qu'ils défendaient avec opiniâtreté. Enfin, l'arrivée successive de renforts habilement gradués triompha de cette résistance désespérée: à la gauche, les troupes réussirent à se loger dans les maisons voisines de la brèche; les sapeurs du génie cheminèrent à travers les murs, et l'on parvint ainsi à tourner l'ennemi. La même manœuvre, exécutée à droite, força les Arabes à se retirer, et décida la reddition de la place (1). Ce résultat, dont Valée partagea l'honneur avec les braves généraux de Fleury et Rulhières, valut au commandant en chef le bâton de maréchal (11 novembre) et le titre

(1) *Expédition et Siège de Constantine* (par le général Rohault de Fleury), février 1838, p. 33.

(1) Rapport du général Valée au Ministre de la guerre. — 26 octobre 1837.



de gouverneur général de l'Algérie (1<sup>er</sup> décembre), double promotion à laquelle l'assentiment public parut répondre sans réserve. Son premier soin, en prenant possession de Constantine, avait été de publier une proclamation où il s'engageait à faire respecter par ses troupes les mœurs et la religion des indigènes, et cet acte lui avait concilié l'esprit des habitants et procuré la soumission de plusieurs tribus voisines. Il quitta Constantine le 29 octobre, après avoir laissé des détachements dans les camps d'Amman-Berda, de Nechmeya et de Drean, pour maintenir la sûreté des communications entre cette place et la ville de Bone. — La nouvelle et immense mission confiée au maréchal Valée engageait sa responsabilité sans l'alarmer. Il en mesura l'étendue avec la haute intelligence qui lui était propre, et, fort de l'appui du ministère qui l'y avait appelé, il en aborda tous les devoirs avec zèle et résolution. Il organisa avec un prompt et plein succès l'administration dans la province de Constantine, qu'il divisa en trois commandements distincts, en conservant au chef-lieu de la province l'autorité d'un gouverneur ou hakem, ayant le rang de khalifa, et partagea en quatre cercles la subdivision de Bone, qui demeura plus spécialement soumise à l'administration française. Il concentra en même temps sa sollicitude sur le surplus de l'Algérie. La guerre avait cessé sur les territoires d'Alger et d'Oran, par suite du traité conclu à la Tafna entre le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader. Mais le maréchal présentait la reprise plus ou moins prochaine des hostilités; et, pénétré du besoin de fortifier dans ces deux provinces la

domination française, il fit occuper, aux mois de mars et de mai 1838, les villes de Koléah et de Blidah, malgré les réclamations et les intrigues de l'émir, porta sur la Chiffa notre frontière à l'ouest, et forma à l'est des camps au Fondouck et sur les bords de l'Oued-Kaddara. Ces dispositions, dont un avenir prochain vérifia la prévoyance, n'empêchaient point le nouveau gouverneur de jeter les fondements d'un système d'occupation dont il a nettement caractérisé l'esprit dans plusieurs fragments de sa correspondance : « Je ne veux pas ravager cette terre déjà si malheureuse, écrivait-il au début même de son gouvernement; je veux que la France refasse l'Afrique romaine. Tant que la confiance du roi me maintiendra dans le poste que j'occupe, je m'efforcerai de créer des villes, d'ouvrir des voies de communication. Sous mes ordres, l'armée ne parcourra pas à l'aventure les provinces africaines sans laisser plus de traces après elle que n'en laissent les bateaux à vapeur sur la Méditerranée. J'irai lentement, mais je ne reculerai jamais. Partout où je poserai le pied de la France, je formerai des établissements durables. Les villes qui existent encore, je les agrandirai; je leur donnerai une prospérité inconnue sur cette terre depuis bien des siècles; et, si la Providence me donne le temps d'accomplir cette œuvre, je laisserai sur le sol africain des traces profondes de mon passage..... Quant aux populations indigènes, je veux les gouverner, et non les piller. J'appellerai autour de moi l'aristocratie territoriale et religieuse. Je ferai comprendre aux chefs des familles puissantes que, sous la protection de la France, ils



jouiront paisiblement de la part d'influence qui leur appartient ; qu'ils posséderont en toute sécurité les biens que leur ont légués leurs pères. Je les placerai toujours sous la main puissante du commandant de la province. — Ils commanderont aux tribus ; mais l'autorité française veillera sur eux et présentera constamment la France aux Arabes comme protégeant et maintenant les droits de tous (1). » Ces vues généreuses ne demeurèrent pas stériles. L'administration du maréchal Valée se distingua avantageusement de celle de ses prédécesseurs par la multiplicité et l'intelligence des créations auxquelles il prit part. Sous ses auspices, le 23 août 1838, une ordonnance royale établit un siège épiscopal à Alger ; en 1839, il provoqua l'institution, à Paris, d'un collège arabe destiné à recevoir les notables indigènes de la colonie autorisés à voyager en France, à pourvoir à l'éducation d'un certain nombre d'enfants arabes placés sous la surveillance d'hommes recommandables de leur nation, et à former des interprètes pour l'arabe vulgaire et l'idiome algérien. La même année, une ordonnance du 21 août organisa, sur sa demande, le régime financier de l'Algérie, et une autre ordonnance du 31 octobre pourvut Alger d'une église consistoriale pour le culte protestant. Le maréchal donna également des soins assidus et utiles à l'organisation de la province de Bone, jeta les fondements de Philippeville, créa les établissements français de Stora et de Milah, et relia l'ancienne Russidica à la ville de Constantine par une belle voie de communication. —

(1) Discours de M. Molé à la Chambre des Pairs.

Pendant, au mois de juillet 1838, Abd-el-Kader, justifiant les sentiments du maréchal Valée, signala par quelques menues hostilités l'intention de relever l'étendard de la guerre sainte, et il fallut se mettre en mesure pour de nouveaux combats. Valée fit occuper Djidjeli, Djemilah et Sétif, et prépara, pendant l'été, une expédition aux Portes-de-Fer. Le 11 octobre 1839, un corps d'armée se réunit à Constantine sous le commandement du duc d'Orléans, et, le 17, le maréchal rejoignit ce prince à Milah. Une colonne de ce corps d'armée, composée de 5,000 hommes, sous la conduite du prince et du maréchal, franchit ce défilé redoutable, que n'avaient jamais affronté les légions romaines et où quelques tirailleurs eussent suffi pour fusiller impunément et pour arrêter une armée entière. Ce corps expéditionnaire opéra sa jonction avec les troupes de la division d'Alger, sous la protection du canon de Fondouck, et fit, le 2 novembre, son entrée à Alger au milieu des acclamations du peuple et de l'armée. — Dans les derniers jours du même mois, Abd-el-Kader, démasquant ses projets audacieux, franchit la Chiffa à la tête de toute son infanterie et de sa cavalerie régulière, de nombreux contingents de Kabyles, des goums de la province de Tittery et d'une partie de celle d'Alger. Le maréchal Valée hâta l'arrivée de nouveaux renforts qui portaient son armée à 60 mille hommes et à 12 mille chevaux, et, prenant avec lui un corps de 3 mille hommes, il alla présenter la bataille à l'émir dans la plaine en avant de Bouffarick, non loin du cours de la Chiffa. L'infanterie arabe s'était retranchée dans des mon-

tagnes d'un accès difficile et périlleux ; le maréchal sut par d'habiles manœuvres attirer l'ennemi sur le terrain qu'il avait choisi : il s'élança, à la tête de sa petite armée, au milieu des Arabes, sans employer d'autres armes que la baïonnette, tailla en pièces et dispersa les troupes de l'émir (31 décembre), qui se hâta de repasser l'Atlas. Cet engagement coûta à l'ennemi trois drapeaux, une pièce de canon, 400 fusils, un grand nombre de cavaliers et 300 hommes d'infanterie. Valée, de retour à Alger, prépara activement pour le printemps de 1840 une nouvelle prise d'armes ; il dirigea, dans le courant de février, 12 mille hommes sur Cherchell, dont les habitants avaient pillé un brick de commerce, 2,600 contre les Haractas, et réunit un corps de 10 à 12 mille hommes destiné à attaquer, sous les ordres des ducs d'Orléans et d'Aumale, l'émir Abd-el-Kader à Médéah, au centre même de ses opérations. Ce redoutable adversaire occupait le sommet de l'Atlas, à la tête de 19 mille hommes. Tous ses postes furent culbutés ; le 12 mai, la première division, sous les ordres du prince royal, franchit le formidable défilé de Moudzaïa, et trois jours après les Arabes avaient évacué Médéah. Le 8 juin, les Français, sous la conduite des colonels Changarnier et Bedeau, s'emparèrent de Milianah, et l'émir, traqué de position en position, fut contraint à se retirer dans le désert, d'où il ne cessa toutefois d'inquiéter par de sanglantes escarmouches le ravitaillement des deux villes récemment réunies au territoire français. Le gouverneur général rentra le 3 juillet à Alger, à la suite de cette campagne, plus glorieuse que féconde en résultats, mais dans la-

quelle il avait presque constamment payé de sa personne, et dont il avait préparé les opérations avec une prévoyance et une sagacité auxquelles l'histoire ne saurait négliger de rendre hommage. Il méditait pour la campagne de 1841 une expédition sur Mascara, qu'il comptait occuper lui-même, tandis que le général Schramm, à la tête d'un corps d'élite, devait se porter sur le Chélif; mais les graves événements qui s'accomplissaient alors dans les hautes régions politiques devaient exercer leur influence jusque sur l'Algérie. Le traité du 15 juillet, en isolant la France de l'alliance européenne, avait imposé à son gouvernement une attitude de réserve et d'observation tout à fait contraire aux projets d'agrandissement que caressait le maréchal. Le cabinet du 29 octobre venait de prendre la direction des affaires : il inaugurerait une politique moins turbulente, moins démonstrative surtout que celle qui avait marqué le cours de la précédente administration. Le maréchal Valée reçut l'ordre de se borner à contenir l'émir et à conserver tous les points occupés (1). Il saisit cette occasion pour donner essor à un projet qu'il méditait depuis longtemps, dans l'éventualité plus ou moins hypothétique d'une guerre européenne : c'était de fortifier Alger par l'établissement d'une double enceinte et d'une série de forts détachés, destinés à en défendre les approches. Il songeait aussi à doter cette capitale d'un vaste port que protégeraient de formidables batteries, mais en faisant de Médéah la place d'armes et comme la métropole militaire de l'Algérie. Il n'échappait point en

(1) Discours de M. le comte Molé.

effet à Valée que les abords d'Alger n'étaient nullement à l'abri des chances d'un débarquement sur tel point de la côte plus ou moins rapproché; or, Médéah, dans cette prévision, lui paraissait la position la plus favorable pour concentrer des forces, pour prendre à revers l'armée qui tenterait d'investir la capitale de l'Algérie, et pour la forcer à lever le siège. Le maréchal avait fait étudier avec soin ce plan de défense, et se disposait à adresser au gouvernement un mémoire détaillé à ce sujet, lorsqu'une ordonnance royale du 3 janvier 1841 mit brusquement fin à l'exercice de son pouvoir. En donnant au maréchal Valée, dans la personne du général Bugeaud, un successeur jeune encore, réputé habile dans l'art de manier le soldat, et doué d'une certaine expérience dans les procédés de l'agriculture, le ministère espérait imprimer à la lutte entreprise contre Abd-el-Kader une activité plus efficace et favoriser les plans de colonisation ébauchés par le maréchal. Ce choix impliquait d'ailleurs un changement direct dans la ligne de conduite suivie jusqu'alors par le gouvernement à l'égard de l'Algérie; car le promoteur du traité de la Tafna n'avait cessé de se prononcer contre le système d'occupation restreinte adopté par Valée, et de proclamer « que l'on devait déployer en Afrique un grand système d'invasion, comme celui des Francs contre les Goths. » Le 18 janvier 1841, le maréchal Valée quitta pour toujours cette colonie, où son administration avait laissé de si honorables souvenirs; il rêvait prendre part aux opérations de la Chambre des Pairs, « et remplir ses devoirs, partout, dit M. Molé, où le roi et

son gouvernement eurent recours à sa vieille expérience (1). » Sa participation aux travaux de la commission pour l'armement de Paris, qu'il présida, fut le dernier tribut de cette laborieuse existence. Il expira à la suite d'une courte maladie, le 15 août 1846, dans la soixante-treizième année de son âge, entre les bras du colonel Gérard, l'un des plus braves et des plus anciens de ses compagnons d'armes (2). Une ordonnance royale décida que ses restes mortels seraient déposés aux Invalides, et que sa statue s'éleverait dans le Musée de Versailles, récemment consacré, par une heureuse inspiration, à toutes les gloires de la France. M. le comte Molé prononça, le 5 août 1847, son éloge funèbre à la Chambre des Pairs.

A part sa courte administration de l'Algérie, la carrière du maréchal Valée offre à l'histoire un intérêt exclusivement militaire. Sous ce point de vue même, elle se distingue par le caractère technique des travaux dont elle fut marquée, et qui attachera à son nom un souvenir spécial et légitimement durable. Les perfectionnements qu'il a introduits dans l'arme de l'artillerie ne sauraient être considérés, sans doute, comme le dernier mot de la science; ces perfectionnements eux-mêmes ont déjà reçu, depuis lui, des modifications utiles; mais on doit en tenir compte comme d'un pas immense hors de la voie de routine où cet art destructeur s'était tenu jusqu'alors, et comme le point de départ d'une impulsion dont les résultats honoreront toujours la haute

(1) Ibid.

(2) Les progrès du mal avaient été tellement rapides, que la famille du maréchal n'avait pu être avertie à temps pour recevoir son dernier soupir

sagacité de son initiative. Le talent d'organisation que le maréchal Valée déploya dans le gouvernement de l'Algérie, et principalement dans la province de Constantine, a ouvert à ses successeurs une source féconde d'améliorations et a puissamment contribué à asseoir sur des bases fortes et respectables la domination française dans la colonie. Valée se recommandait personnellement par plusieurs qualités solides et estimables. Ses formes extérieures n'étaient pas exemples de cette brusquerie que développent la vie des camps et un usage plus ou moins prolongé de l'absolutisme militaire; mais il était loyal, équitable, et d'une intégrité à toute épreuve (1). Son désintéressement irréprochable ne saurait être trop loué à une époque où la soif immodérée de l'or commençait à envahir toutes les classes de la société et à prendre ce scandaleux essor qui constituera tristement le trait le plus caractéristique peut-être de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le maréchal Valée n'a laissé qu'une fille, d'un mérite remarquable, mariée au général de division de Salles, ancien aide-de-camp de son beau-père, et qui a figuré honorablement dans la guerre de Crimée.

#### A. B — ER.

**VALENCE** (THOMAS de), ainsi appelé soit parce qu'il était né dans la ville de ce nom, en Espagne, soit parce qu'il y avait pris l'habit de Saint-Dominique, florissait vers le milieu du seizième siècle. C'était un religieux fort instruit et d'une piété exemplaire. On n'a pas d'autres renseignements sur sa vie, et l'époque de sa mort est inconnue. Il a laissé un ouvrage qui peut être utile dans

tous les temps, mais qui trouverait surtout son usage dans le nôtre; il est intitulé : *Flores de consolacion a todo christiano para pasar las tempestades deste mundo*. Très-probablement ce livre a été imprimé, mais le père Echard n'en dit rien dans l'article qu'il a consacré à l'auteur *Script. ord. prædicat.*, 11, 178). Quoi qu'il en soit, on en possède une traduction italienne par Pierre Lauro, de Modène, publiée sous ce titre : *Fiori di consolazione ad ogni fedel christiano*; Venise, Giolito, 1557 et 1562, in-8<sup>o</sup>. B-L-U.

**VALENS** (PIERRE), savant professeur de grec, naquit à Grœningue vers 1570 (1). Son vrai nom était Stark ou Sterck (fort, puissant, etc.); qu'il crut traduire en latin, suivant la coutume de l'époque. Ayant terminé ses premières études dans sa patrie, la réputation de l'Université de Paris l'attira dans cette ville vers 1588. Il y suivit les cours des meilleurs maîtres, prit le grade de maître ès-arts, obtint le droit de bourgeoisie, fut naturalisé français, et entra bientôt dans la carrière de l'enseignement. On croit qu'il régenta d'abord au collège de Reims (2). Il était, en 1604, attaché à celui de Montaigu. Quelques années plus tard, il passa à celui de Boncourt et en devint principal. Enfin, en 1619, le célèbre Nicolas Bourbon (le jeune) se démit de sa chaire de littérature grecque au Collège de France en faveur de Valens, qui en prit possession au mois d'avril et prononça, le jour de son installation, une harangue solennelle (*Oratio solemnis*) qui fut imprimée en 1622 (Paris, Ant. Estienne, in-8<sup>o</sup> de 37 p.), qu'il

(1) Suivant Paquot, Goujet et d'autres disent en 1561, ce qui nous paraît bien moins probable.

(2) Fondé à Paris vers 1410. Voy. l'art. Gui de Roye (xxxix, 199).

(1) *Histoire de la conquête d'Alger*, par M. Nettement, p. 387, 618.

dédia au cardinal de La Rochefoucauld. Dans cette pièce, le nouveau professeur fait un éloge brillant de l'Université, du collège royal, du roi Louis XIII, du cardinal que nous venons de nommer, du chancelier, et de plusieurs autres personnes, sans oublier son prédécesseur, auquel il témoigne sa reconnaissance. Valens se montra digne de celui qui lui avait cédé sa chaire, et, après l'avoir occupée pendant 22 ans avec une rare distinction, il mourut en 1641, comptant environ soixante-douze ans d'âge et quarante-huit de professorat. Il fut inhumé à Saint-Etienne-du-Mont, comme le professeur Marcile, dont il avait été le disciple et l'ami, et dont il avait célébré la mémoire (*Voy. Marcile, xxvi, 617*). On trouvera des détails plus circonstanciés sur Valens dans les *Mémoires* du P. Nicéron, le Moréri de 1759, l'*Hist. du Collège de France*, par Goujet, et les *Mémoires littér.* de Paquot. Ces deux derniers donnent la liste de vingt-six opuscules du professeur. Un seul est en français; les autres sont écrits en bon latin et annoncent un homme de bien, d'une piété éclairée, un habile humaniste et un excellent helléniste. La plupart de ces ouvrages ont perdu aujourd'hui l'intérêt qu'ils ont pu offrir aux contemporains; nous ne citerons que les suivants : I. *De munere officioque præceptorum ac discipulorum, deque discendi viâ ac ratione, oratio*; Paris, P. Pautonnier, 1602, in-8°. — II. *Erricea, sive Henrici IV... felix in urbem Parisiorum adventus oratione celebratus*; Paris, Est. Prevosteau, 1604, in-8°. — III. *Le Mercure des Arts et des Sciences, avec un brief Discours de la dignité royale, et petit recueil de ses noms plus exquis*; Paris, Ant. Estienne, 1615,

in-8°; peu commun. — IV. *De laudibus Homeri, oratio, etc.*; Paris, id., 1621, in-8°. Dans l'épître dédicatoire à M. de Mesme, prévôt des marchands et aux échevins de Paris, Valens dit qu'il avait commencé ses leçons de professeur royal par l'explication d'Homère, et qu'il prononça ce discours à cette occasion. — V. *Lacrymarum Heracliti, et risus Democriti scena*; Paris, id., 1623, in-8°; morceau lu ou récité à son auditoire avant l'explication de l'*Hécube* d'Euripide. — VI. *Elogia æternæ memoriæ Ludovici XIII, etc.*; Paris, Robert Estienne, 1629, in-8°. Ces éloges sont en vers latins, et l'on trouve à la fin : *De Rupellâ receptâ, oratio.* B-L-U.

**VALENS (VECTIUS)**, médecin romain du temps de Claude, se fit un certain renom comme chef d'école. Mais quelle était sa théorie? On l'ignore. N'était-ce qu'une modification, légère sans doute, de la doctrine méthodique de Thémison (1)? On le présume, mais rien ne le prouve. Au total, on est tenté de penser que Vectius Valens, pour se poser comme chef d'école, ne se mit pas en grands frais d'invention, et que beaucoup de vent et de paroles, beaucoup d'adresse et de charlatanisme, furent les vraies causes de sa vogue. Bien entendu qu'il faut y joindre encore la faveur de Messaline, dont, lui centième ou lui millième, il obtint un favorable coup-d'œil. Cette distinction, si c'en était une, comme Pline le Naturaliste a semblé le croire (car c'est lui qui nous dit : « *adulterio Messalinæ Claudii nobilitatus est,* » xxix, 3), au grand étonnement de ceux qui lisent, dans Ju-

(1) Voyez l'art. *Méthodique* (secte) dans le grand *Dict. des sciences médicales* (de Panckoucke), xxxiii, 223.

vénal, à combien de favoris de toute race la *meretrix augusta* avait accordé de ces titres de noblesse; cette distinction, disons-nous, n'avait pu faire naître chez l'adroit praticien l'ambitieuse prétention de monopoliser les bonnes grâces de l'impératrice. Libre de jalousie, il était toujours mêlé aux bandes dissolues qui formaient sa suite, il assistait à ses orgies. Quand Messaline imagina d'épouser Silius (pendant que Claude était à Ostie), Valens assista au mariage, au sacrifice, au banquet, à toutes ces fêtes bachiques dont Tacite a buriné la description. C'est lui qui, pendant que tous et toutes dansaient, l'impératrice en Ménade, les cheveux épars, le thyrses à la main, l'époux en Silène, couronné de lierre, chaussé du cothurne et contrefaisant l'ivrogne, c'est lui qui escalada (nouvel épisode des Bacchanales) le sommet d'un grand arbre, et répondit, comme on lui demandait ce qu'il voyait : « Je vois un orage furieux du côté d'Ostie. » En effet, l'orage éclata bientôt, et l'on en sait les suites. Tous, ou peu s'en faut, les comparses de cette bacchanale payèrent leur démente de leur tête. Quelques-uns montrèrent du courage, Silius entre autres. Pour Valens, il avoua tout, et, pour racheter sa vie, il offrit de faire des dénonciations, des révélations.... Vaines lâchetés ! Il fut traîné au supplice (Tacite, *Annales*, xi, 31). Dans son *Apokolyntose* (ou « *méta morphose de Claude en citrouille* »), Sénèque n'a pas oublié le trop prophétique médecin.

Val. P.

**VALENS (VETTIUS)**, astronome ou plutôt astrologue grec, avait vu le jour à Antioche. On n'est pas d'accord sur l'époque où il florissait. Les uns le font contemporain de

l'empereur Adrien, et les autres, dit Schœll, croient reconnaître en lui l'astrologue que, d'après le récit de Zonaras (et de Cedrenus), Constantin-le-Grand interrogea sur la destinée de la ville de Constantinople (*Hist. de la littérat. grecque*, V, 238). Quoi qu'il en soit, Vettius avait composé plusieurs traités. Les deux suivants seulement sont parvenus jusqu'à nous : *Ανθολογία γενεθλιακῆς Anthologie généthliaque*, et *περὶ ἐμβάσιως ἀστέρων (de l'entrée des astres)*. Ces ouvrages n'existent qu'en manuscrit. Camérarius l'aîné paraît être le seul savant qui s'en soit un peu occupé. Il a traduit en latin un fragment (*de naturâ planetarum*, etc.) du premier livre de l'*Anthologie* de Valens, et il a inséré sa version dans la collection qu'il a intitulée : *Anthologica ex Hephæstione, Vettio Valente et aliis, cum nonnullorum versione latinâ et græcâ præfatione*; Nuremberg, J. Petreius, 1532, in-4°, volume devenu fort rare. B-L-U.

**VALENTIA (GEORGES-ANNESLEY)**, comte de Mountnorris, lord-vicomte, pair d'Irlande, membre de la Société royale et de la Société des antiquaires et linnéenne, naquit le 4 décembre 1770, à Arley-Hall, principale résidence de la famille des Littleton, dont il descendait par sa mère. Il fut élevé par le docteur Butt, l'un des chapelains du roi, et termina son éducation à Oxford, où il resta peu de temps, sa famille l'ayant fait, de bonne heure, entrer dans un régiment. En 1789, il visita la France, et résida quelque temps à Strasbourg, à cause de la facilité qu'il trouvait à y apprendre en même temps l'allemand et le français. Au commencement de la révolution, lord Valentia, prévoyant une rupture entre la France et l'Angleterre, retourna dans son pays, où il épou-



sa la fille du vicomte de Courtenay. Il quitta alors l'armée et s'établit dans le château d'Arley, que son oncle, lord Littleton, lui avait légué. Il y résida jusqu'au mois de juin 1802. A cette époque, il s'embarqua pour les Indes Orientales, afin d'exécuter le projet conçu depuis longtemps par lui de visiter cette contrée. Il fut accompagné par un dessinateur du nom de Salt, qui fut en même temps son secrétaire, visita pendant cinq ans une grande partie de l'Inde, Ceylan, les bords de la mer Rouge, l'Abyssinie, l'Egypte, et publia la relation de ce voyage, rédigée par M. Salt et ornée des dessins de ce dernier. (Voyez Salt.) Lord Valentia retourna en Angleterre à la fin de 1806, et deux ans plus tard fut nommé au parlement par le bourg d'Yarmouth. Il mourut à Paris en 1816. Lord Valentia, son fils aîné, succéda à ses noms, titres et biens.

Z.

**VALENTIN** (Louis), médecin célèbre, naquit, le 14 octobre 1758, à Soulanges, arrondissement de Vitry-le-Français, département de la Marne, d'une famille obscure et peu fortunée. A peine âgé de seize ans, il entra comme élève à l'école de chirurgie du régiment du roi - infanterie, dont son oncle était chirurgien aide-major ; peu d'années après, il obtint le titre de professeur à cette école, et la place que son oncle laissait disponible. De 1784 à 1787, il prit à la faculté de médecine de Nancy ses trois degrés. En 1790, le licenciement du régiment du roi déterminait le docteur Valentin à se rendre, avec sa femme, à Saint-Domingue, où il exerça les fonctions de premier médecin des armées ; mais il ne jouit pas longtemps de cette position. En 1793, le Cap fut incendié, et il eut à déplorer la perte

de ses possessions, de sa bibliothèque, de ses manuscrits, et d'un riche cabinet d'antimoine qu'il s'était formé. Après avoir couru les plus grands périls, il parvint à se réfugier sur le vaisseau le *Jupiter*, et aborda enfin, dans un dénuement absolu, les rivages de l'Amérique septentrionale, où il retrouva sa femme qui n'espérait plus le revoir, et dont lui-même avait pleuré la perte. Le consul de France lui confia la direction des hôpitaux de la Virginie destinés à recevoir les marins français. Valentin revint en France, en 1799, et se fixa d'abord à Nancy, puis à Marseille, qu'il abandonna de nouveau pour Nancy, où, sauf d'assez nombreuses excursions, il fixa désormais son domicile. Doué d'une constitution robuste, d'une activité infatigable et de la mémoire la plus heureuse, Valentin ne pouvait rester dans l'inaction ; aussi, abandonnant de temps en temps la retraite agréable qu'il s'était choisie, il voyagea en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Il observa dans ce pays, comme il l'avait fait en Amérique, les maladies qui s'y développent le plus fréquemment, les moyens employés pour les combattre, les institutions philanthropiques, et il rechercha surtout l'amitié des savants, avec lesquels il conserva des relations jusqu'à la fin de ses jours. Ces voyages multipliés, les observations attentives, les réflexions qu'elles firent naître dans cette vaste et riche intelligence, ne devaient point être stériles : Valentin en déposa les fruits dans de nombreux ouvrages, en même temps qu'il appliquait au soulagement de l'humanité les connaissances qu'il avait acquises. Un des premiers en Lorraine, il fit connaître la vaccine,



propagea par ses efforts cette salutaire méthode, et en 1814, lors de l'invasion du territoire français, il exposa ses jours en prodiguant ses soins, dans les hôpitaux, aux hommes de guerre atteints de maladies contagieuses. Tant de travaux et de services eurent leur récompense : le docteur Valentin fut nommé, à la Restauration, chevalier de la légion-d'honneur, et quelque temps après il reçut le cordon de Saint-Michel. Un tremblement des extrémités supérieures et des douleurs rhumatismales, suites inévitables de ses fatigues, l'engageaient chaque année à chercher dans les eaux thermales de Plombières du soulagement à ses maux. C'est là, pendant l'été de 1828, qu'il fut attaqué d'une rétention d'urine, symptôme d'une cystite chronique avec dégénérescence cancéreuse, qui termina sa vie le 11 février 1829, à l'âge de soixante-dix ans. Le docteur Valentin a publié les ouvrages suivants : 1° *Dissertatio medica de optima methodo variolas inoculandi et inoculatas tractandi*; Nancy, 1786, in-4°. — 2° *Dissertatio medico-chirurgica de struma bronchocoele dicta et de hemeralopia*; Nancy, 1787, in-4°. — 3° *Mémoire sur le goitre*, ouvrage couronné par l'Académie royale de chirurgie, en 1790. — 4° *Mémoire sur l'héméralopie et la nyctalopie*, envoyé à la ci-devant Société royale de médecine, en 1790. — Ce manuscrit n'a pas été retrouvé dans les archives de la Société royale, et l'original a été la proie des flammes lors de l'incendie du Cap français. — 5° *Mémoire sur les bubons vénériens gangreneux* observés dans les troupes de ligne pendant les années 1789 et 1790. — 6° *Mémoire sur un écu de six francs avalé par un grenadier du régi-*

*ment du roi*, sur l'introduction des pièces métalliques dans l'estomac, etc.; Cap français, île Saint-Domingue, 1791. — 7° *Mémoire sur l'incompatibilité des différents virus dans l'économie animale, et sur leur innocuité par rapport au danger de la petite vérole*; Cap français, île Saint-Domingue, 1792. L'auteur présumait que ces deux derniers mémoires avaient été brûlés avec le local renfermant les archives, le muséum et la bibliothèque de la Société des sciences et arts du Cap, où ils avaient été déposés après la lecture faite en séance publique. — 8° *Mémoire sur le traitement et l'extirpation des tumeurs du cou*, etc.; Boston, 1792. — 9° *Traité historique et pratique de l'inoculation*, par F. Dezoteux et L. Valentin; Paris, an VIII (1799), in-8°. — 10° *Résultats de l'inoculation de la vaccine dans les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin*; Nancy, 1812, in-8°. — 11° *Traité sur la fièvre jaune d'Amérique*; Paris, 1803, in-8°. L'auteur considère cette maladie comme épidémique et non comme contagieuse. — 12° *Coup-d'œil sur la culture de quelques végétaux exotiques dans les départements méridionaux de la France, et notices sur l'état présent des sciences physiques et naturelles, et sur quelques découvertes faites dans les Etats-Unis d'Amérique*, etc., lus à l'Académie de Marseille, de 1806 à 1808; Marseille, in-8°. — 13° *Coup-d'œil sur les différents modes de traiter le tétanos en Amérique*; Paris, 1811, in-8°. — 14° *Notice sur l'opossum et sur quelques animaux à bourses*; Marseille, 1811, in-8°. — 15° *Recherches historiques et pratiques sur le croup*; Paris, 1812, in-8°. —

16° *Mémoires et observations concernant les bons effets du cautère actuel appliqué sur la tête ou sur la nuque, dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du système nerveux*; Nancy, 1815, in-8°. — 17° *Mémoire sur les fluxions de poitrine*; Nancy, 1815, in-8°. — 18° *Voyage en Italie fait en l'année 1820*, 2° édition, corrigée et augmentée de nouvelles observations faites dans un second voyage en 1824; Paris (Nancy), 1826, in-8°. La 1<sup>re</sup> édition était de 1822. — 19° *Notice historique sur le docteur Jenner*, auteur de la découverte de la vaccine, suivie de notes explicatives; 2° édition, revue et augmentée; Nancy, 1824, in-8°. La première édition datait de 1823. — Le 5 février 1807, le docteur Valentin avait adressé à la Société de l'École de médecine de Paris un *Mémoire sur l'existence de la lèpre dans la commune de Vitrolles, département des Bouches-du-Rhône*. — Valentin appartenait à une foule de sociétés savantes, dont il a enrichi les annales par des communications nombreuses et variées. Indépendamment des ouvrages que nous venons de mentionner, il avait concouru à la rédaction de la *Nouvelle géographie universelle de Guthrie*, dont le sixième volume, consacré à la géographie des Etats-Unis d'Amérique, est dû tout entier à ses soins. *L'éloge historique* de ce savant praticien a été prononcé le 14 mai 1829, à la Société royale des sciences de Nancy, par M. du Haldat, secrétaire perpétuel. Z.

**VALERA** (CYPRIEN de), écrivain espagnol, né vers 1531, embrassa avec ardeur les nouvelles opinions religieuses, surtout celles de Calvin; mais, reconnaissant le danger qu'il y avait à les professer dans sa pa-

trie, il se retira en Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, et demeura trois ans à l'université d'Oxford, où il reçut, en 1565, le grade de maître ès-arts. Il se maria dans ce pays, et, vers 1582, il entreprit la révision de la version espagnole de la Bible, publiée en 1569, à Bâle, par Cassiodore de Reyna, autre sectateur de Calvin (édit. connue sous le nom de *Bible de l'Ours*). Ce travail l'ayant occupé près de vingt ans, il se rendit en Hollande pour en surveiller l'impression. On croit qu'après il revint en Angleterre, où il termina ses jours, on ignore en quelle année. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Dos tratados : el primero es del Papa y de su autoridad, colegido de su vida y doctrina; el segundo es de la Misa : ítem un Enxambre de los falsos milagros, con que Maria de la Visitacion... engañò a muy muchos, y de como fue descubierta e condenada* (Amsterdam, en casa de Ricardo Hatfido, 1588, in-8°, et 1599, même format, en casa de Ricardo del Campo. La seconde édit. a 122 pages de plus que la première: *Man. du libr.*) Cet ouvrage, encore recherché des amateurs, a été traduit en anglais par Jean Golburn (Londres, 1600, in-4°). — II. *Institucion de la religion christiana, compuesta por Juan Calvin, nuevamente traduzida en romance castellano* (Amsterdam, en casa de Ricardo del Campo, 1597, in-4°). Cette traduction du fameux traité de théologie hétérodoxe, œuvre capitale du second chef de la réforme, remplit plus de 1100 pages; elle est aujourd'hui d'une grande rareté. — III. *La Biblia que es los sacros libros del viejo y nuevo Testamento, trasladada en español* (Amsterdam, en casa de Lorenzo Jacobi, 1602, in-folio). Le titre porte *segunda edi-*

cion, parce que cette version espagnole de la Bible n'est, pour ainsi dire, que la reproduction de celle de Cassiodore de Réyna. Valera avait seulement corrigé le style de son coreligionnaire, fait quelques changements, ajouté quelques notes, etc. « Ces deux interprètes, dit le père Richard Simon, ne paraissent pas avoir eu une grande connaissance de la langue hébraïque, bien qu'ils témoignent cependant avoir traduit le Vieux Testament sur le texte hébreu. Cyprien de Valera a suivi assez souvent la version française de Genève, et, lorsqu'il rencontre bien, on le doit plutôt rapporter au hasard qu'à un véritable discernement qu'il n'était pas capable de faire lui-même. » (*Hist. crit. du Vieux Testam.*, liv. II, ch. 23.) Six ans avant de mettre au jour la *Biblia*, c'est-à-dire en 1596, Valera en avait détaché *El Testamento Nuevo*, et l'avait publié à Amsterdam, in-8°. Cette édition séparée a reparu plus complète dans la même ville, *en casa de Henrico Lorençé*, 1625, aussi in-8°. On cite encore de notre écrivain *El Catholico reformado*; mais on ne dit ni où ni quand ce livre a été imprimé. (Pour plus de détails sur Valera et ses écrits, voy. les *Mém. litt.* de Paquot, édit. in-8°, XV, 207-212.) B-L-U.

**VALÉRIEN (SAINT)** (1), évêque et écrivain du <sup>v</sup>e siècle, appartenait à l'ancienne et noble famille de saint Euchère, évêque de Lyon. Comme l'a dit, à l'art. de ce dernier (XIII, 455), un des collaborateurs de cette Biographie, Valérien vivait

au milieu des richesses et des grandeurs, quand son illustre parent entreprit de l'en détacher et de l'appeler à Dieu, en lui adressant le beau *Traité du mépris du monde* qu'il avait composé dans cette intention. Il lui écrivit de plus une lettre amicale et touchante, dans laquelle il lui peignait la vanité des plaisirs du siècle et les dangers qu'on court en s'y livrant (*Voy.* une traduction de cette lettre, par M. O'M.. (O'Mahoni), dans les *Opuscules des SS. Pères*, faisant partie de la *Bibliothèque des Dames chrétiennes* que l'on doit à M. l'abbé de Lamennais) (1). Ces écrits du saint prélat touchèrent tellement le cœur de Valérien, qu'il prit aussitôt la résolution d'aller s'enfermer dans la solitude de Lérins, où il se livra à l'étude des divines écritures et à la pratique de toutes les vertus religieuses. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'en 438 on le tira de ce désert pour le placer sur le siège épiscopal de Cémèle (2). On a peu d'autres renseignements sur sa vie. On sait seulement qu'il assista, en 439, au concile de Riez, assemblé pour remédier aux désordres de l'église d'Embrun. En 451, il signa, avec plusieurs évêques des Gaules, une lettre synodale au pape saint Léon-le-Grand. Il se trouva encore au concile d'Arles, tenu en 455 au sujet des immunités de l'abbaye de Lérins. On croit qu'il mourut en 461. Ce qui nous reste de l'évêque de Cémèle, dont le savoir égalait la

(1) Le traité *Du Mépris du monde* a été traduit par Arnault d'Andilly. On avait déjà de Barthélemy. Anneau : *Saint Euchère à Valérien, exhortation rationnelle, retirant de la mondanté et de la philosophie profane, à Dieu et à l'étude des saintes lettres, traduite en vers français*; Lyon, Placé-Bonhomme, 1552, in-4.

(2) *Cemelium* ou *Cemenelium*, ville détruite par les Lombards, et sur les ruines de laquelle se voit aujourd'hui le hameau de Cimier ou Cimiers, à une lieue nord-ouest de Nice, siège actuel de l'évêché.

(1) Dans la *Table des noms des Saints de France qui ne sont pas contenus dans le Martyrologe romain*, table qui se trouve à la fin de l'édit. de ce Martyrologe donné par le père Simon Mothier (Paris, 1705, in-4), on voit un saint Valérien, évêque sur les confins de la Provence, 23 juillet : c'est probablement celui dont nous commençons l'article.

piété, a été publié par le Père Jacq. Sirmond sous ce titre : *Sancti Valeriani episcopi Cemeliensis homiliae XX; item Epistola ad monachos de virtutibus et ordine doctrinae apostolicae, omnia primum, prae-ter unicam homiliam, post annos plus minus mille ducentos in lucem edita*; Paris, 1612, in-8°, réimprimé en 1696 dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Opera varia* du P. Sirmond, avec une lettre du même (au cardinal François Barberin), dans laquelle il réfute une accusation intentée contre saint Valérien, et renvoie à l'ouvrage dont nous allons parler. Un religieux minime nommé Chichon, et que Guill. Cave traite assez durement d'*obscurus nebulo*, s'étant avisé d'accuser saint Valérien de semi-pélagianisme, le père Théophile Raynaud prit vivement sa défense dans le livre suivant : *Valerianus Cemeliensis episcopus integer vitae labisque purus. Disquisita theologica quæ Massiliensium sive semipelagianorum error circa salutis initium accuratè excutitur, et parvus charitatis (1) Valeriani criminatores expellitur*; Lyon, 1632, in-12. Cette apologie, qui, comme son titre, est un peu prolixe, se retrouve dans le 11<sup>e</sup> vol. de la collection des nombreuses productions du P. Raynaud. Ce jésuite, qui affectionnait beaucoup Valérien, a encore compris ses *Homélies* dans un vol. in-fol. imprimé à Paris en 1661, et contenant des opuscules de saint Léon-le-Grand, de saint Maxime de Turin, de saint Pierre-Chrysologue, de saint Fulgence, de saint Amédée et d'Asterius. Les œuvres complètes de saint Pierre-Chrysologue, publiées à Venise en 1742, renferment

(1) *Chiche de charité*; froide et puérile allusion au nom de Chichon et à la devise des Minimes : *Charitas*.

aussi les *Homélies* de saint Valérien (*Voy. le Manuel du libr.*, III, 714). Enfin ces Homélies ont été insérées dans la Bibliothèque des Pères.

B-L-U.

**VALERINI (ADRIEN)**, d'une noble famille de Vérone, était né en cette ville, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il cultivait les lettres, et il a publié les trois ouvrages suivants qui sont assez rares, surtout en France : I. *Afronite, nuova tragedia* (en 5 actes et en vers); *Verona, Seb. et Giov. dalle Donne fratelli*, 1578, in-8° de 5 et 43 ff., avec le portrait de l'auteur. M. de Soleinne avait deux exemplaires de cette unique édit. d'une pièce « peu connue, » dit le rédacteur de son catalogue (n° 4345), et où figurent l'ombre d'Adonis, Cupidon et le roi *Licofronte*. L'héroïne est fille du prêtre Alcée. La scène est à Paphos. — II. *Le Belleze di Verona*; *Ivi*. (Haym n'indique pas l'imp.), 1586, in-8°. — III. *Cento Madrigali*. *Ivi, Gir-Discepolo*, 1592, pet. in-8°. On attribue encore à Valerini un écrit sur la mort d'une fameuse comédienne dont on ne nous apprend pas le nom. (*Voy. le Dictionnaire de Moréri*, dernière édit.)

B-L-U.

**VALERIUS (M.) MAXIMUS CORVUS** ou **CORVINUS**, Romain célèbre par sa bravoure, ses vingt et une magistratures curules et sa longévité, avait pour père le M. Valérius Maximus tribun militaire à puissance consulaire, en 398 et 395 av. J.-C. Sa haute naissance lui valut de bonne heure de très-hauts grades, que justifiaient au reste toutes les qualités militaires qui charment et entraînent le soldat. Tribun de légion à vingt-deux ans, sous Camille, en 349, lors de la quatrième

invasion des Gaulois, un de ces barbares, d'une taille gigantesque, et revêtu d'une armure éclatante, avait défié par interprète le camp romain entier de fournir un adversaire qui seul à seul lui tint tête. Autorisé par son général, Valérius ne balança pas à le combattre, et finit par le terrasser et le tuer, secondé, dirent les Romains, par l'intervention expresse des Dieux ; car, pendant le combat, survint un corbeau qui, perché sur le casque du héros, ne cessa d'assaillir du bec et des ongles le visage et les yeux de son antagoniste. De là le second surnom de Valérius, surnom qu'il transmit à sa postérité. L'issue de cette lutte sembla marquer d'avance le destin des deux armées : les Gaulois, taillés en pièces, ne tentèrent plus d'invasion. Dès l'année suivante, et malgré son âge, Valérius fut élu consul. Un fait grave signala son passage au pouvoir : ce fut le second traité de commerce entre Rome et Carthage. Consul derechef en 346 (avec Libo), il mit les Voisques en déroute et leur prit Satricum. La première guerre entre Rome et les Samnites éclate en 343 : consul pour la troisième fois, c'est lui qui l'inaugure ; à lui la première victoire sur ce peuple, redoutable joueur qui coûtera trois quarts de siècle à Rome ; à lui la première rentrée triomphale. Nous le retrouvons encore consul plus tard ; mais auparavant nous le voyons, revêtu par le Sénat de la dictature quand les deux consuls Hypsée et Mamercinus ont abdiqué, s'avancer sans grandes forces contre des cohortes révoltées qui marchent sur Rome, et, par l'ascendant de sa parole et le prestige de sa personne, leur faire poser les armes. Familier avec ses soldats, se mêlant à leurs jeux, aux exercices

de la course, de la lutte, du pugilat, ne dédaignant aucun des champions, et le même dans la défaite que dans la victoire, il était littéralement adoré. L'émeute vaincue, il fit passer une loi qui consolidait la liberté du peuple (433 av. J.-C.). L'aristocratie lui en garda rancune ; et quand, consul pour la quatrième fois, en 385, il eut battu les Ausones et pris Calès, le Sénat lui refusa le triomphe. Il fit trêve alors avec le « high life » politique, se bornant aux modestes fonctions de préteur et même d'édile (quatre fois celles-ci, six fois les autres). Il fallut recourir à lui pourtant, en 302, au temps de la terrible lutte étrusco-samnite, le nommer dictateur, et récompenser par le triomphe, cette fois-là, l'éclatante victoire qu'il remporta sur les Etrusques. Le peuple fit plus : il le réélut consul deux ans de suite (301 et 300). Il battit encore à plate couture les Etrusques la première année ; la seconde, telle était la peur désormais attachée à son nom, qu'ils n'osèrent lui tenir tête, et qu'ils préférèrent s'enfermer dans leurs villes, après avoir ravagé leurs campagnes pour que l'armée romaine n'y pût vivre. Il s'y maintint néanmoins, et laissa les affaires florissantes aux consuls de 299. Rentrant alors dans la retraite, il survécut, assure-t-on, trente ans encore à ces dernières et magnifiques campagnes : Cicéron le fait mourir plus que centenaire. Val. P.

**VALGULIO** (CHARLES), savant né à Brescia vers le milieu du quinzième siècle, a droit au souvenir des amis des lettres pour avoir, un des premiers, traduit en latin avec fidélité quelques opuscules de Plutarque, travail d'autant plus difficile qu'il le fit sur le manuscrit, le texte grec n'ayant été

imprimé pour la première fois qu'en 1509, dans l'édition des *OEuvres morales* ou plutôt *mêlées* du philosophe de Chéronée, publiée in *œdibus Aldi*. Les biographes ne nous ont fait connaître aucune circonstance de la vie de Valgulo, pas même la date de sa naissance ni celle de sa mort. Nous passons donc tout de suite à l'indication de ses traductions, qui sont au nombre de quatre. La première est celle des *Préceptes de mariage* (Γαμικὰ παραγγέλματα); la seconde, *De la vertu morale* (περὶ τῆς ἀρετῆς). Elles ont paru ensemble, suivant Schœll (*Hist. de la littérat. gr.*, v. 96), à Brescia, chez Bern. Misinta, 1497, in-4°, en latin seul. Le traité *De la vertu morale* a été réimprimé (avec addition du texte grec), Paris, Guill. Morel, 1555 (ad calcem MDLVII), in-4°, sous ce titre : *De virtute morum*, etc. (*Manuel du libr.*, dern. édit., III, 785). La troisième version de Valgulo, et la plus importante, est celle du *Dialogue sur la musique* (περὶ Μουσικῆς) (Brescia, Ange Britannicus, 1507, petit in-4°). Elle est précédée d'une espèce de dissertation (1) presque aussi longue que l'ouvrage, et qui est adressée à un personnage nommé Titus Pyrrhinus. Pour l'analyse raisonnée de cette pièce (qui se compose d'une sorte d'exorde et de deux parties), nous renvoyons aux curieuses *Observations touchant l'histoire littéraire du Dialogue de Plutarque*, etc., par Burette (*Voy son art.*, VI, 293), insérées dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript* (t. XI, p. 70 de l'édit. in-12). Nous dirons seulement que, dans sa dissertation,

(1) Dans sa dissertation, Valgulo nous apprend qu'il avait aussi traduit l'*Histoire de l'expédition d'Alexandre*, par Arrien; mais il paraît que cet ouvrage n'a jamais vu le jour.

Valgulo s'est quelquefois appuyé de l'autorité du célèbre professeur de musique Franchino Gaffori ou Gafforio (*Voy. ce nom*, XVI, 253), son contemporain et son ami. Il lui donne de grands éloges; et à son tour le professeur, dans un de ses traités, qualifie Valgulo d'*homo doctissimo et experto in toute le discipline*. La quatrième et dernière version de celui-ci est celle des *Opinions des philosophes* (περὶ τῶν ἀρεσκόντων τοῖς φιλοσόφοις). Elle n'a pas été imprimée séparément, mais on la trouve réunie aux trois précédentes, à divers autres opuscules de Plutarque, au *De die natali* de Censorin, et au tableau de Cébès en latin, dans un vol. in-fol. publié en 1514, à Paris, chez J. Badius Ascensius; volume que nous n'avons point vu, mais que cite Burette d'après Maittaire, et qui est encore mentionné par l'abbé Goujet, p. 10 du tom. 1<sup>er</sup> de son *Mémoire sur le Collège de France*. Burette fait remarquer que Fabricius a totalement oublié Valgulo dans le dénombrement des interprètes latins de Plutarque.

B-L-U.

**VALHUBERT** (JEAN-MARIE-ROGER), né à Avranches, le 21 mai 1765, d'une famille honorable, mais non titrée, se destina de bonne heure au métier des armes et reçut, en conséquence, une éducation analogue à ses goûts. Il se présenta aux examens exigés dans l'artillerie, pour laquelle il avait une prédilection particulière; mais un édit du roi, qui en excluait les roturiers, s'opposa à son admission. Cette circonstance lui causa un tel dégoût, qu'il fut sur le point de s'expatrier. Cependant, retenu par l'affection qu'il portait à sa famille, il renonça à ce projet et s'engagea comme simple soldat dans le régi-



ment d'infanterie de Rohan-Soubise. Rentré dans ses foyers au moment où commença la révolution, il en adopta les principes avec enthousiasme, et fut nommé par ses concitoyens chef du premier bataillon de la Manche, qui fut dirigé sur l'armée du général Rochambeau. Après avoir suivi en Belgique le général Luckner, avoir contribué à la défense héroïque de la ville de Lille et être entré en vainqueur dans la citadelle d'Anvers, après avoir assisté à la bataille de Lawfeldt avec son bataillon dans lequel il avait su maintenir une discipline qu'on ne connaissait plus dans l'armée de Dumouriez, cerné par l'ennemi dans la ville du Quesnoy, il fut fait prisonnier et envoyé au fond de la Hongrie. Bientôt rendu, par suite d'échange, à sa patrie et à ses anciens compagnons d'armes, il marcha avec eux et cette brave 28<sup>e</sup> demi-brigade dans laquelle ils avaient été incorporés, à la conquête du Simplon, dont les passages escarpés étaient partout vigoureusement défendus par les Autrichiens. Ceux-ci, battus sur tous les points, se retirèrent et laissèrent les Français maîtres de cette gigantesque barrière qu'ils croyaient avoir rendu infranchissable. Entrée en Italie, l'armée française arriva en peu de jours sur les bords du Pô, dont il fallait opérer le passage. Le général Mainoni, Valhubert et quelques autres braves se jetèrent dans la première barque, franchirent le fleuve, et le succès de leur audace amena celui de l'armée qu'ils précédaient. Après s'être distingué avec une extrême bravoure à Marengo, où il fut grièvement blessé, à Pelumberg, au passage du Mincio, où, renversé par un boulet qui lui ôta instantanément l'usage de la voix, il continua à

combattre, Valhubert reçut, le 30 décembre 1802, une arme d'honneur, une gratification de 12,000 francs, et une lettre du premier consul Bonaparte ainsi conçue : « Je vous envoie un brevet d'honneur. « Je n'oublierai jamais les services « que la bonne et brave 28<sup>e</sup> a rendus « à la patrie ; je me souviendrai, dans toutes les circonstances, de votre conduite à Marengo : « blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes yeux. » Toute la demi-brigade eut part dans la gratification de 12,000 francs. Elevé au grade de général de brigade en 1804, Valhubert fut appelé à faire partie de la grande armée lors de la reprise des hostilités, contre l'Autriche, et, le 2 décembre 1805, fut blessé mortellement à Austerlitz, bataille à jamais célèbre par la brillante manœuvre qui sépara l'aile droite des Russes du centre de leur armée, et dans laquelle l'ordre du jour prescrivait de ne pas dégarnir les rangs pour enlever les blessés. Renversé par un éclat d'obus qui lui fracassa la cuisse, le général Valhubert dit aux soldats qui s'avançaient pour le relever : « Arrêtez, mes amis ! rappelez-vous l'ordre du jour, et restez à vos rangs ; vous me relèverez après la victoire ! » Sa blessure était mortelle, et bientôt il expira. Ses dernières paroles furent encore des vœux pour la gloire de sa patrie et pour la personne de l'Empereur, auquel il avait pu écrire quelques lignes pour lui exprimer le regret de ne pouvoir plus longtemps le servir et pour lui recommander sa famille. Le général Valhubert était commandeur de la légion d'honneur. Ses frères d'armes élevèrent un monument à sa mémoire sur le glorieux champ de bataille, et Napoléon ordonna, par un décret



du 14 février 1806, qu'une place demi-circulaire, formée devant l'entrée du Jardin-des-Plantes, à la descente du pont d'Austerlitz, recevrait le nom du général. Z.

**VALIECH** (JEAN de), capitoul de Toulouse en 1576 et 1590, d'une noble et ancienne famille de cette ville, se fit une réputation littéraire à cette époque par son talent pour les anagrammes. Il trouvait des sens ingénieux et des applications galantes, pour les personnages illustres de l'un ou de l'autre sexe dont il décomposait le nom. Il est l'auteur d'une histoire chronologique renfermant les époques sacrées et profanes; il fit aussi imprimer un recueil de mélanges et de poésies. Il mourut vers l'an 1610. — Aldibert de Valiech, son père, avait joué un grand rôle dans les troubles de Toulouse en 1561, et s'y fit distinguer par son courage, son énergie et sa prudence. B-E-D-L.

**VALCKENAER** (LOUIS-GASPARD), savant philologue, était né en 1715 à Leeuwarden, dans la province de Frise. Il fut nommé, en 1741, professeur de langue grecque à Franeker, où il succéda à Hemsterhuys, dont il avait suivi les leçons; puis il obtint une chaire du même enseignement à l'Université de Leyde, qui jouissait alors, comme aujourd'hui, d'une célébrité européenne. Valckenaer unissait de grands talents oratoires à une immense érudition; il se faisait remarquer surtout par une connaissance approfondie de la littérature de l'antiquité. Son caractère était grand, modeste et aimable, bien que légèrement caustique. Il mourut à Leyde, le 15 mars 1805, à quatre-vingt-dix ans. Valckenaer a publié de son vivant les ouvrages suivants: 1° *De ritibus in jurando à veteribus*

*Hebrais maxime ac Græcis observatis*; Franeker, 1735, in-4°; 2° *Specimina academica*, Franeker, 1737, in-4°; 3° quelques savants articles dans le recueil connu sous le nom de *Miscellanæ observationes*; 4° *Ammonius de adfinium vocabulorum differentia* (Il y a réuni quelques opuscules inédits d'anciens grammairiens grecs, suivis de trois livres d'*Animadversiones ad Ammonium* et d'un *Specimen scholiorum ineditorum*; Leyde, 1739, in-4°); 5° Une réimpression de *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus*, de Fulvius Ursinus, avec quelques additions importantes, Leeuwarden, 1747, in-4°; 6° *Euripidis Phœnissæ*, avec des collations de manuscrits, des scolies, des observations critiques, et la traduction en vers latins de Grotius (Franeker, 1753, in-4°); 7° *Euripidis Hippolytus et Diatribe in deperditas Euripidis tragœdias*; Leyde, 1768, in-4°; 8° *Theocriti decem idyllia, cum notis, ejusdemque Adoniasusæ uberioribus adnotationibus instructa*; Leyde, 1773, in-8°; 9° *Theocriti, Bionis, Moschi carmina, cum emendationibus, variis lectionibus, etc.*; Leyde, 1799, in-8°. Il a de plus enrichi de notes l'édition d'*Aristodote*, par Abresch, Zwolle, 1749, in-4°, et celle de Thucydide, par Wesseling, Amsterdam, 1763, in-f°; enfin il a laissé plusieurs harangues académiques sur des sujets intéressants. Trois de ces harangues, accompagnées de deux discours de saint Jean-Chrysostôme et d'un *Specimen adnotationum criticarum in loca quædam novi fœderis*, forment son *Orationum trias*, Leyde, 1782, in-8°. Jean Luzac, son successeur et son gendre, fit paraître encore plusieurs de ses travaux posthumes.

Nous signalerons le Callimaque, *Callimachi elegiarum fragmenta cum elegid Catulli Callimachæ*, Leyde, 1799, in 8°; le supplément du Callimaque (*Davidis Ruhnkenii, L. G. Valkenarii, Johan. Aug. Ernesti et aliorum epistolæ, accedunt P. Ruhnkenii observationes in Callimachum et L. G. Valkenarii annotationes ad Thomam magistrum*, avec une dédicace de l'éditeur J. Aug. Henr. Tittmann à J. D. Heyne, Leipzig, 1802, 2 vol. in-8°); l'*Hymnus in Apollinem cum emendationibus ineditis*, Leyde, 1787, in-8°; un mémoire sur Aristobule le philosophe (*Diatribæ de Aristobulo judæo philosopho peripatetico Alexandrino*, Leyde, 1806, in-4°); et surtout deux ouvrages par lesquels Valckenaer s'est placé entre le continuateur de Lennep : 1° *Observationes academicæ quibus via munitur ad origines græcas investigandas*, suivies des *Prælectiones academicæ* de cet illustre juriste, et 2° *De analogiâ linguæ græcæ*, in-8°. Z.

**VALCKENAER** (JEAN), fils du précédent, naquit vers 1758, à Franeker, où il fit d'excellentes études, sous la direction de son père. Il occupa d'abord une chaire de droit à l'académie de Franeker. Lors des troubles qui éclatèrent en Hollande en 1786 et 1787, Valckenaer se prononça avec chaleur pour le parti orangiste, et succéda en 1787, dans la chaire de jurisprudence d'Utrecht, au professeur Tydeman, qui avait embrassé la cause du stathouder. Mais la révolution du mois de septembre l'obligea à quitter la Hollande et à se réfugier en France. Le 6 février 1793, Valckenaer présenta à la Convention nationale une pétition pour obtenir l'appui des armées françaises en faveur des patriotes hollandais, et publia dans le même intérêt quelques numéros

d'une feuille périodique intitulée : *l'Avocat de la liberté batave*. Ses vœux furent exaucés, et Valckenaer put rentrer en Hollande. Il fut rétabli dans ses fonctions de professeur de droit public et privé, et inaugura ses leçons par un discours qu'il publia depuis sous ce titre : *De officio civis batavi in republica batava*. Elu avocat fiscal dans le procès fait à Vander-Sprigel, prisonnier d'État, il conclut à ce que, faute d'informations suffisantes, Sprigel fût détenu par voie administrative. En 1796, Valckenaer fut nommé ambassadeur du nouveau gouvernement hollandais en Espagne. Il en revint en 1799, et y retourna bientôt en qualité d'envoyé extraordinaire; il y résida sous ce titre jusqu'en 1801. Vers cette époque, il fut envoyé à Berlin pour y négocier les conditions de remboursement de l'emprunt fait en Hollande pour le compte de l'Autriche et hypothéqué sur la Silésie, qui venait d'être cédée à la Prusse. Cette négociation ne fut pas couronnée de succès. Au mois de juin 1810, Valckenaer fut chargé par Louis Bonaparte, roi de Hollande, d'une mission auprès de Napoléon, mission d'autant plus délicate que le roi avait déployé lui-même de vains efforts auprès de son frère dans le même intérêt : il s'agissait d'obtenir de l'Empereur des Français qu'il renonçât au projet d'incorporer la Hollande à l'empire français. Valckenaer, comme on devait s'y attendre, échoua dans ses démarches, et l'inflexible volonté de Napoléon reçut son accomplissement. De retour en Hollande, Valckenaer cessa entièrement de s'occuper des affaires publiques, et vint habiter alternativement Amsterdam ou les environs de cette capitale. Il mourut près

d'Harlem, en 1820, à 62 ans. Valckenaer a laissé des dissertations de droit estimées et divers écrits politiques. Il avait rédigé, de concert avec le professeur Woonda, l'*Avis juridique dans la cause du stathouder Guillaume V.* Z.

**VALCKENAER** (CHARLES-ATHANASE). VOYEZ WALCKENAER.

**VALLERGUES**, dit **DE SERRES** (JEAN-ALBIN DE), chanoine et archidiaque de l'église de Saint-Etienne-de-Toulouse, naquit dans cette ville en 1490. Il fut un des plus grands théologiens de son siècle, et défendit avec zèle, par ses prédications et ses ouvrages, la religion catholique contre les attaques des calvinistes. Son éloquence était onctueuse et persuasive : on raconte qu'un jour, prêchant dans un hôpital sur la nécessité de prendre soin des pauvres souffrants, ses auditeurs furent tellement touchés de son sermon, que chacun d'eux voulut sur-le-champ emporter un malade dans son domicile ; en sorte que l'hôpital fut entièrement vidé en un clin d'œil. Vallergues composa sur les matières de controverse un livre qui fut imprimé à Paris en 1566 sous ce titre : *Du Saint-Sacrement de l'autel pour la conversion du peuple français.* Le mérite de cet ouvrage lui acquit une si haute réputation, que le fameux Genebrard, depuis archevêque d'Aix, vint de Paris, accompagné de Pontac, tout exprès pour le voir ; mais lorsqu'ils arrivèrent à Toulouse, la mort venait d'enlever cet homme également recommandable par sa science et par ses vertus. Vallergues mourut à Toulouse le 13 septembre 1366, et fut enterré dans le cloître de Saint-Etienne ; on y voyait encore son épitaphe à l'époque de la première révolution. Z.

**VALLIN** (JEAN), Gênois, sur lequel Senebier (*Histoire littér. de Genève*, II, 324) ne nous apprend que ce qui suit : « Il a publié *Carmina in Genovam*. Ce sont des allégories sur les armoiries de Genève. Il adresse celles de l'aigle au conseil ; celles de la clef à la Compagnie des Pasteurs. » A ce peu de renseignements, nous ajouterons que Vallin est encore auteur de la pièce intitulée : *Israël affligé, ou tragi-comédie sur la peste advenue du temps de David, dédiée à Messieurs les quatre Ministraux, conseil de la ville et communauté de Neuchâtel en Suisse* (avec trois sonnets aux mêmes, un argument et des chœurs), en cinq actes et en vers ; Genève, Jacques Planchant (1), 1637, in-8° de 4 f. et 63 pages. On prétend que cette pièce est allégorique à la religion protestante. Annoncée comme rare, elle a été vendue 20 fr. 50 c. chez M. de Soleinne. Voici ce que le rédacteur du catalogue de cet amateur dit de Vallin et de sa tragi-comédie : « L'auteur est un poète de l'école descriptive de Dubartas ; son roi David fait des tableaux didactiques de la nature pendant les quatre saisons, du printemps *chasse-froid*, de l'été *traîne-poussière*, de l'automne *moite-frais*, et de l'hiver *porte-glace* ; il n'oublie pas même, dans son style bucolique,

La chastagne venteuse, et de l'arbre orangé  
Le fruit doux et huileux comme l'olive grasse.

Cet ouvrage est sans doute de la fin du quinzième siècle. — Un Denis Vallin, maître ès-art de l'Université de Paris, fut, en 1559, chassé de ce corps et son nom effacé des registres, pour avoir, à différentes reprises, insulté et même frappé le

(1) Et non Blancham, comme on le lit dans la *Biblioth. du th. franç.*, III, 4.

recteur Pierre Varin. (Voy. les détails relatifs à cette affaire dans l'*Hist. de l'Université*, par Crévier, VI, 71 et 72).

B-L-U.

**VALMALETTE** (LOUIS-FRANÇOIS de), né à Rieux (Haute-Garonne), le 25 août 1768, d'une famille originaire des Cévennes, fit ses premières études au collège royal d'Albi, et son cours de droit à Toulouse, sous le célèbre Ruffat. C'est dans cette dernière ville qu'il fut arrêté, en 1793, sur une dénonciation du comité révolutionnaire. Après trois mois d'emprisonnement à la Conciergerie, il dut sa liberté au représentant du peuple Paganel, qu'un ami de Valmalette avait intéressé à son sort. Poursuivi de nouveau par ses ennemis, qui avaient juré sa perte, Valmalette se sauva à Paris, où, par le secours du même ami, il obtint un asile dans une maison d'éducation protégée par le gouvernement d'alors : il y demeura caché jusqu'au 9 thermidor, contribua au succès de cette journée mémorable, en déterminant, par ses discours et son exemple, la force armée, dont il faisait partie, à attaquer la première Robespierre dans l'Hôtel-de-Ville, où celui-ci s'était réfugié. Valmalette, se livrant alors à l'expression de ses sentiments et de ses principes, publia, dans diverses feuilles publiques, notamment dans le *Journal de Paris*, des articles qui le firent remarquer. La section du Contrat-Social, qu'il habita depuis le 6 thermidor, le nomma son président à l'époque du 13 vendémiaire, et il partagea les honorables proscriptions qui signalèrent le triomphe de la Convention. Rendu à une existence plus tranquille, Valmalette ne cessa depuis lors de s'adonner à la culture de la litté-

ture dramatique et de la poésie. Il fit jouer au Théâtre-Français, en 1809, une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *l'Enthousiaste*, et au théâtre Feydeau, en 1815, un opéra en trois actes (*la Sourde-Muette*), qui n'eut que trois représentations. Aucun de ces ouvrages n'a été imprimé. Valmalette lut à l'Athénée de Paris et à la *Société philotechnique*, dont il faisait partie, plusieurs morceaux de poésie qui lui concilièrent d'honorables suffrages. Il avait fait imprimer, en 1814, un recueil où les gens de goût avaient distingué, entre autres pièces, un poème sur *la Vieillesse*, une *Eptre à Molière*, des fables ingénieuses, et la traduction du prétendu dithyrambe de Dryden sur le pouvoir de la musique. Profondément dévoué aux principes de la légitimité, l'auteur célébra, en 1816, le mariage du duc de Berry dans une fiction passablement filandreuse, ayant pour titre *l'Hymen du lys et de la rose*. Valmalette, qui, vers la fin de sa vie, occupait un emploi supérieur dans l'administration des domaines, unissait, nous assure-t-on, le talent de compositeur et d'artiste à son mérite pratique. Il s'est élevé jusqu'à la romance, mais jamais on n'a cité de lui la moindre opérette, même refusée. Z.

**VALON** (CHARLES-MARIE-FERDINAND-ALEXIS, vicomte de), écrivain estimable et ingénieux, issu d'une des familles les plus anciennes du Quercy, était fils puîné de M. le comte de Valon, député de la Corrèze sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Né à Tulle le 6 mars 1818, il commença ses études au collège de cette ville et vint les continuer à Paris. Doué de connaissances agréables et variées plutôt que d'une profonde instruction,

Alexis de Valon entreprit de compléter par les voyages une éducation que lui-même jugeait très-imparfaitement, et employa l'année 1842 à parcourir l'Italie, la Sicile, la Grèce et la Turquie. A son retour, des presses de sa ville natale sortit un journal sommaire de ce voyage, puis, un peu plus tard, le récit complet fut lancé en plein océan sous le titre d'*Une année dans le Levant*; Paris, 1847 et 1850, 2 vol. in-8°. Les amis déchirèrent le livre, élégamment écrit, plein d'observations curieuses, et décelant un penseur par ses considérations sur la réforme des quarantaines. Alexis de Valon fit en 1846 un voyage en Espagne, et en consigna la description dans une notice intitulée *l'Andalousie à vol d'oiseau*, qu'inséra la *Revue des Deux-Mondes* (1<sup>er</sup> décembre 1849). Il compléta ces excursions par deux voyages en Angleterre, dont le second eut pour but une visite à l'Exposition universelle de Londres. Le fruit de ce pèlerinage au Palais de Cristal fut un dernier article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1851), article qui n'obtint pas tous les suffrages, mais dont il fut parlé. Alexis de Valon avait donné dans le même recueil deux nouvelles, *Alène Dubois* et *le Châte Vert*, une étude plus sérieuse, *le marquis de Favras*, morceau remarquable d'histoire contemporaine (15 juin 1851), et, quelques années avant (1<sup>er</sup> juin 1848), un fragment bien pensé et sagement écrit, sur les *Prisons de France sous le gouvernement républicain*. Il avait également publié dans le *Musée des Familles* deux chroniques intéressantes intitulées *Catalina de Erasmo* et *François de Civille*. Ces divers travaux avaient attiré l'attention du public sur Alexis de Valon,

et le jeune écrivain commençait à percer les rangs serrés de la foule dans la littérature contemporaine, lorsqu'une affreuse catastrophe vint briser cette existence déjà si bien remplie. Le vicomte de Valon avait épousé, en 1847, mademoiselle Cécile Delessert, fille d'un des magistrats les plus recommandables qui aient honoré l'administration de la police de Paris. Le 20 août 1851, madame de Valon se trouvait dans son château de Saint-Priest, près de Tulle, avec son mari et deux autres personnes, lorsqu'on proposa une promenade en bateau sur un étang voisin. Cette idée fut acceptée, quoiqu'il s'élevât un vent assez fort, et que personne ne fût en état de diriger l'embarcation. Un coup de vent ne tarda pas à la faire chavirer, et les quatre promeneurs se virent en proie au danger le plus imminent. Madame de Valon et sa compagne furent sauvées par les efforts d'un obligeant ami; mais l'infortuné Alexis, qui, en tombant, s'était embarrassé dans les cordages et les voiles, disparut sous les eaux, et son cadavre ne fut retiré que deux heures après, à quelques pieds du rivage. La mort tragique et prématurée du vicomte de Valon, rempli de qualités aimables et attachantes, causa une impression universellement pénible, et les journaux de la capitale s'unirent à ceux de sa localité pour payer à sa mémoire un juste tribut de regrets. On remarqua surtout l'appréciation fine et spirituelle que M. Cuvillier-Fleury consacra, dans le *Journal des Débats*, à ce talent étouffé dans sa fleur, et dont la maturité prochaine promettait à la France un sage talent de plus. Alexis de Valon n'était âgé que de trente-trois ans! Indépendam-

ment des ouvrages imprimés dont nous avons fait mention dans le cours de cette notice, il a laissé quelques poésies inédites, divers manuscrits, et un grand nombre d'articles de journaux sur différents sujets d'économie sociale et politique.

A. B-ER.

**VALOR** (MOHAMED OU MÈHÉMET ABEN-HOUMÉYA suivant les Arabes, selon les chrétiens FERDINAND de), un de ceux qui jouèrent les hauts rôles dans la menaçante insurrection maure de l'Andalousie en 1568 et 1569, appartenait par sa famille à la dynastie des Al-Hamar, qui 255 ans porta le sceptre de Grenade, et qui ne fut dépouillée que la dernière par Isabelle et Ferdinand. Né en 1543, un peu plus d'un demi-siècle par conséquent après ce grand événement, et plus de vingt ans après les mesures acerbes par lesquelles et les communes hispaniques et Charles-Quint avaient à l'envi privé les Mauresques (tel était devenu leur nom) du droit de suivre leur conscience en matière de foi, le jeune Ferdinand, ou, si l'on veut, le jeune Mèhémet ne vit autour de lui pendant vingt-cinq ans que haines latentes, que soif de vendetta mal déguisée entre deux nationalités vivantes, toutes deux énergiques, toutes deux enthousiastes de leur foi. La vraie mission d'un gouvernement sage, en ces instants où le ciel est gros de nuages et chargé de foudres, c'est de faire l'office de paratonnerre, de ne connaître, résolu qu'il est de maintenir le calme, qu'une classe d'ennemis, les ennemis du calme, les trop zélés, d'être sans pitié pour ceux-là, et, quant aux autres, de laisser à faire au temps et à la vérité. Même en plein seizième siècle, et même en Espa-

gne, ce n'était pas impossible, et plus d'un grand esprit eût aidé Philippe dans cette voie : s'il l'eût permis, *Felipe el discreto* ne fût pas mort débiteur aux abois de la banque de Gènes, en dépit des galions du Mexique et du Pérou ; il n'eût pas eu la honte de signer le traité de Câteau-Cambrésis ; il n'eût pas vu échouer misérablement et sans gloire son *invincible armada* ; il n'eût pas vu surgir et grandir la révolte qui devait finir par enlever à l'Espagne les Sept Provinces-Unies ; surtout il n'eût pas vu les populations musulmanes de l'Andalousie remettre en question la glorieuse unité donnée à l'Espagne par la conquête de 1492, et le sang couler de part et d'autre par torrents sans que le christianisme y gagnât autre chose qu'une longue liste de martyrs, que l'Eglise pourtant n'a pas même inscrits au martyrologe. Il est vrai qu'un jour Philippe II, dans sa monomanie de convertisseur le glaive à la main, s'était écrié qu'il aimerait mieux ne pas régner que régner sur des hérétiques. La première partie de l'alternative qu'il se posait dans cette bouffée de lyrisme orthodoxe prit plus d'une fois la mine de se réaliser pendant ce règne désastreux, que quelques amis du roman en histoire ont cru l'apogée de la grandeur espagnole parce qu'il fut l'apogée de l'absolutisme, et duquel la splendide monarchie de Charles-Quint peut dater et sa décadence et l'infiltration en ses veines de germes de mort. Si la dépopulation de l'Espagne en fut un, l'expulsion des Mauresques d'Espagne en fut bien un élément : or, cette expulsion n'eût pas eu lieu sans la dispersion de 1570 ; et celle-ci n'eût pas été nécessaire sans la guerre qui la pré-

céda; et la guerre, à son tour, ne se fût jamais produite sans les mesures oppressives et intempestives auxquelles l'édit de 1567 vint mettre le comble. Depuis un quart de siècle au moins, les Mauresques, voués aux soins paisibles d'une agriculture florissante et d'une industrie que l'Espagne chrétienne eût bien fait d'imiter, se laissaient, sans foi réelle, mais sans résistance, catéchiser et baptiser, entendaient la messe, recevaient les sacrements : cet état peut-être était fâcheux, mais c'était le corollaire inévitable de la politique qui leur avait imposé la profession du christianisme, profession nécessairement toute extérieure tant qu'on ne persuadait pas ; et s'il ne se trouvait pas de Fénelon pour les persuader, pour faire aimer la foi, à qui la faute ? Encore si les Espagnols et les chrétiens pur sangeussent pratiqué l'Évangile à l'égard de ces fils du Koran ; mais loin de là ! Espagnols, ils triomphaient avec insulte et vilipendaient la race vaincue ; chrétiens, ils s'intitulaient « les vieux chrétiens, » comme de nos jours on a vu d'autres zélés se qualifier « républicains de la veille, » les uns et les autres avec le même tact politique, avec les mêmes instincts de conciliation, avec le même succès dans leur ardeur de tout rallier à eux. Que faisaient les pauvres Maures pendant ce temps ? ils subissaient les outrages en silence, sans coup de tête audacieux, attendant des temps meilleurs, et de loin à loin heureux de respirer un moment sous un gouverneur moins âpre ami de l'Église ; mais, évidemment, la ferveur de néophytes ainsi catéchisés devait marcher en raison inverse de l'ardeur avec laquelle on les poussait au bercail. Aussi ne sommes-nous pas étonné

de trouver, en 1562, un archevêque de Grenade, très-pieux, assure-t-on, très-savant, et très-zélé (Talleyrand ici n'eût pas manqué de s'écrier, et cette fois c'eût été à juste titre : « Pas de zèle ! »), allant, à l'issue du concile de Trente, gémir aux pieds du Saint-Père d'abord, auprès du roi d'Espagne ensuite, sur la perversité de ces mécréants, de ces relaps, de ces athées, de ces idolâtres de Maures, chrétiens de forme, mais toujours voués aux erreurs de l'islam, profanant les sacrements qu'ils recevaient, donnant le pas à Mahomet sur tous les prophètes, intarissables sur l'ascension de la jument Boraq et niant celle du Christ, ne vénérant dans Abraham que l'aïeul des Ismaélites, ne croyant l'ange Gabriel créé et mis au monde que pour fournir une plume de son aile à l'écrivain du Koran. A la généralisation près, sans doute beaucoup de ces détails étaient exacts ; Pie IV pourtant ne fulmina pas de bulle contre les Mauresques, mais Philippe II, plus apostolique que le pape, prit au sérieux la dénonciation, comme si tout périssait par la secrète dissidence des Mauresques sur des points de conscience. Une exploration inquisitoriale minutieuse des provinces suspectes fut commandée, le conseil d'Etat frémit des rapports qui lui furent présentés, et qui pourtant constataient, quant aux manifestations extérieures, la complète docilité des vaincus ainsi que le calme profond du pays. Il fut résolu qu'à tout prix il fallait remédier au scandale ; et bientôt (1567), en dépit des tentatives solennelles et légales des notables Mauresques, qui présentaient l'orage (car déjà de toutes parts la fermentation se répandait en Espagne), en dépit aussi des



sages représentations du capitaine de l'Andalousie, Mondéjar, un décret fut rendu, qui renouvelait toutes les dispositions absurdes tombées en désuétude du vieux décret de Charles-Quint (en 1520), et, le charmant de tyrannies nouvelles, d'une part ordonnait à tout Mauresque de faire inscrire à l'église chaque enfant qui lui naîtrait, puis de l'envoyer à sept ans au plus tard aux écoles chrétiennes pour s'y pénétrer des principes du christianisme; de l'autre, prohibait tout ce qui pouvait ou maintenir ou exalter chez eux l'esprit de nationalité, la langue arabe, par exemple, et les costumes orientaux, entre autres le voile (la habara) de temps immémorial porté par les femmes, et les usages de la vie quotidienne, les bains chauds, par exemple, et les fêtes tumultueuses qu'accompagnaient le tambour de basque et autres instruments à tintamarre chers aux civilisations grossières encore. Le décret, après de nouveaux efforts légaux encore, soit pour l'ajourner, soit pour en amener la radiation, fut lu comme un mandement dans toutes les églises du midi de l'Espagne, le 1<sup>er</sup> janvier 1568. Fatales étrennes, même pour les croyants les plus enthousiastes! car, eux aussi, c'est-à-dire beaucoup d'entre eux, tombèrent victimes avant que l'intolérance eût consommé son œuvre contre les derniers et faibles vestiges de l'islamisme dans la péninsule! Immense fut le mécontentement de tous les Mauresques; et quoique d'abord l'impression générale ne se traduisit pas en actes hostiles, chacun était comme sur un volcan et se sentait à la veille d'une explosion. Ceux même qui se réjouissaient de la mesure et qui voyaient en elle le seul moyen

d'en finir, sentaient pourtant qu'avant la fin il y aurait lutte ouverte et sang versé. Tout se préparait en effet pour une explosion, et le calme dont presque tout 1568 offrit encore le spectacle était évidemment le calme précurseur de l'orage. En vain les Maures obéissaient inatériellement: leurs répugnances, leurs attermoissements étaient visibles; leurs fronts menaçaient, leurs yeux dardaient l'éclair; de Grenade à la montagne et de la montagne à Grenade, c'était sans cesse des allées et venues. Un complot se noua, dû surtout à la patriotique initiative de Farakh Aben-Farakh, simple fabricant de carmin du quartier de l'Albaïcin, à Grenade, mais auquel successivement se rallièrent les premières influences et notabilités musulmanes du pays. Nul doute à nos yeux que Ferdinand de Valor n'en ait été des premiers, et n'ait, avant même de paraître dans les réunions des conjurés, très-activement secondé les menées de Farakh-Aben-Farakh. Son père avait, entre autres très-vastes domaines, Valor, à l'entrée des Alpujarres, et l'annexe de Valor ajouté à son prénom indique qu'on l'en regardait comme le seigneur; il portait d'ailleurs le titre officiel d'alguazil de Valor, et son fils en était revêtu ainsi que lui: ces dignités alors étaient toute autre chose que de nos jours; c'étaient des espèces de magistratures municipales locales, à l'aide desquelles l'administration tendait à faire pénétrer, par voie amiable et sans secousse, ses idées, ses volontés parmi des masses habituées au régime de la tribu et à l'autorité du cheikh. Ce n'est pas tout: notre Ferdinand était encore ce qu'on nommait « un des vingt-quatre de Grenade, » et son mariage avec la fille de Michel de Ro-

jas l'avait, fort jeune encore, mis en possession de grandes richesses personnelles et appuyé d'une parenté nombreuse. Qu'on joigne à tous ces avantages celui d'appartenir incontestablement par son arbre généalogique aux Al-Hamar, et qu'on se le représente comme nous le dépeignent les chroniques du temps, bouillant, intrépide, parleur habile et délié, quoique circonspect et taciturne le plus souvent, on comprendra que les yeux des Musulmans devaient se porter sur lui comme sur le brillant héritier de la dernière des races royales de l'Islam. Mais ce qui le recommandait aux yeux des Mauresques, était sans poids aux yeux des Espagnols, ou plutôt ne pesait que trop dans le mauvais plateau de la balance. Il avait eu plus d'une rixe avec les hidalgos, et il avait plus d'un gros grief sur le cœur. Un lieutenant de don Louis Moça, grand alguazil de la chevalerie de Grenade, l'avait désarmé en s'emparant de son poignard, avec des paroles plus qu'irrévérencieuses. Son père avait été, nous ignorons pour quel méfait ou quel trait d'impudence du joug, incarcéré à Grenade, puis transféré à Tolède, d'où rien n'annonçait qu'il dût revenir. C'est sur ces entrefaites et sous ces auspices que, pour la première fois, il se présenta devant les conjurés réunis à Caïdar : il en avait sans doute sondé ou fait sonder plusieurs à l'avance, et il est probable que quelques-uns au moins étaient prévenus. Il prit la parole, et appuya sur cette idée que le projet dont on s'occupait n'avait de chance de réussite qu'à la condition de se relier tous en un faisceau indissoluble sous l'autorité d'un seul, qui même, afin de rallier l'universalité de la population mauresque, devrait, ainsi

que les Al-Hamar, ces ex-monarques de Grenade, ces ancêtres d'Aben-Houmeya, être décoré de prime-abord du titre de roi. « Quelles conditions d'intrépidité, de prudence, de naissance et d'âge devra réunir cet élu des jours de lutte et de crise ? Quel est son nom ? Sur ces questions l'on peut varier, et l'on pourra prendre quelques jours pour délibérer ; mais sur le principe pas d'hésitation possible. » Tel fut en substance le langage de Ferdinand, et son avis sembla devenir l'avis de tous. L'on mit ensuite en délibération les mesures à prendre, les démarches à faire, préalablement même à la première levée de boucliers, et, dans cette discussion, le jeune homme déploya tant de cet entrain juvénile qui semble le courage, tant de cette facilité de combinaisons, apanage de l'âge mûr et indice de la sagesse, que peu de candidats eussent pu s'offrir entourés d'une auréole plus brillante. Probablement rien ne fut négligé, dans l'intervalle de cette séance à la suivante, pour entretenir le feu sacré. Aussi fut-il élu d'emblée dans cette dernière, qui fut la troisième, et la cérémonie de son installation eut-elle lieu soit immédiatement, comme le rapportent les auteurs auxquels s'en tient Ferreras, soit, comme le prétend Marmol, très-peu de temps après le choix, c'est-à-dire le 24 décembre. Mais comme ce chiffre peut n'avoir eu d'autre origine qu'une coïncidence, hypothétique certes entre l'installation du nouveau prince et l'explosion de la rébellion, explosion dont effectivement la date est la nuit de Noël 1568, il nous semble plus plausible de s'en tenir à la première opinion. La cérémonie de l'avènement, on le devine assez, ne put être très-splendide ; toutefois, elle

fut environnée de certaine solennité. Ferdinand prit le nom de Mahomet, auquel fut joint le surnom patronymique d'Aben-Houmeya, et, après la salâ (la prière), prononça le serment de maintenir ses sujets dans la foi de Mahomet et de la défendre. Farakh-Aben-Farakh se prosterna devant l'élu, et, au nom de l'assistance, lui prêta le serment de fidélité, puis tous ensemble crièrent : « Allah bénisse Mahomet Aben-Houmeya, roi de Grenade et de Cordoue ! » C'eût été, si l'on eût voulu renouer le nouveau monarque à la liste de sa dynastie déposée en 1492, Mohammed XIII, car les deux Boabdil [Abou-Abdallah-*ez-Zagir* et Abou-Abdallah-*ez-Zagal*], l'oncle et le neveu, avaient été précédés par un Mohammed XII (Mohammed Abou-Haçan), père du second, frère du premier. Aben-Houmeya (tel est le nom abrégé, mais suffisamment spécial, sous lequel nous allons désigner le nouveau monarque) se mit sur-le-champ à faire acte de royauté en procédant à la nomination des principaux capitaines et officiers par lesquels allait s'opérer la délivrance de ses nationaux. Aben-Zuagar, son oncle, et l'entreprenant Aben-Farakh, reçurent, l'un le titre de capitaine-général, c'est-à-dire le commandement de toute la force militaire ; l'autre l'intendance suprême des affaires civiles, sous celui de grand alguazil. Les deux choix étaient parfaits, et Aben-Houmeya faisait en même temps preuve de discernement et de reconnaissance en prenant, suivant l'expression orientale, pour bras droit et pour bras gauche les deux hommes les plus capables et les plus dévoués. On convint ensuite du jour précis, disons plutôt de la nuit qui verrait

se dessiner la rébellion. L'on voulait, pour commencer, surprendre Grenade, et déjà un premier plan avait été formé pour s'emparer ainsi de la ville à laquelle se rattachaient tant de souvenirs ; mais la vigilance du capitaine-général Mondéjar avait forcé d'abandonner le projet. Toutefois, l'on espéra être plus heureux en choisissant pour l'exécution la nuit la plus longue de l'année, celle du 24 ou 25 décembre. Malheureusement pour les Musulmans, il n'était pas possible d'endormir les chrétiens : de vagues bruits d'insurrection bourdonnaient dans l'air ; chacun se sentait comme dans un courant galvanique ; de toutes parts on était sur le qui-vive. On peut dire même que des actes hostiles précédèrent la grande explosion. Deux au moins ensanglantèrent les routes de Séville et de Motril le 23 et le 24 : ils furent causés par les façons vexatoires et même un peu pillardes d'une troupe joyeuse de gens de justice, qui, suivis de leurs valets, allaient passer à Séville leurs vacances de Noël, et d'un détachement de soldats qui, sous la conduite de Diégo de Herrera, escortait un convoi d'arquebuses pour Adra. Les Mauresques malmenés et spoliés jetèrent les hauts cris, et soudain survinrent en nombre des Mongis ou Mauresques de la montagne, moins inoffensifs que leurs coreligionnaires de la plaine, coupeurs de bourse par état et coupe-jarrets par occasion. Ni les gens de robe qui se tinrent cois soudainement, ni les gens d'épée qui tentèrent de tenir tête, ne purent efficacement résister, et presque tous les malavisés pillards restèrent sur le terrain. Bien que ces conflits prématurés et dont la nouvelle ne pouvait manquer de s'épandre à

l'instant compromissent évidemment le succès d'une entreprise dont la réussite tenait surtout au secret, Grenade, la nuit du 24 au 25 décembre, courut un véritable danger. Huit mille Mauresques étaient réunis pour marcher sur la ville au signal que donnerait le canon tiré du haut de l'Albaïcin, et trois portes en même temps devaient être attaquées par trois chefs. Il y a plus : Aben-Farrakh, à la tête de cent quatre-vingts hommes d'élite, y pénétra, renversa la muraille de terre qui formait l'enceinte de l'Albaïcin, monta au haut de l'église de Saint-Sauveur, et de là, proclamant le nom du nouveau roi au son des fanfares, il appela à l'indépendance tous ses compatriotes dont était rempli ce quartier de Grenade. Mais sa voix n'eut pas d'écho : soit que les précautions des Espagnols missent ses habitants dans l'impossibilité de se déclarer (par exemple, s'ils avaient donné des otages), soit qu'ils regardassent le nombre des libérateurs comme insuffisant, on peut dire que l'Albaïcin ne bougea pas. Tout se réunit, comme par magie, pour faire avorter la tentative si hardiment entamée. Une neige épaisse ; en rendant à peu près impraticable la montagne, barra la route aux 8,000 hommes ; puis il se trouva que le signal manqua. C'est sur les Espagnols que l'on comptait pour avoir ce signal : on avait cru que, à l'apparition des ennemis dans l'Albaïcin, ils tireraient le canon, et plutôt cent fois qu'une. Averti très-probablement de cette idée des conjurés, le marquis de Mondéjar se contenta d'investir les Mauresques d'une surveillance telle, qu'ils n'osassent bouger, et défendit au commandant de la citadelle d'engager le combat ou de faire

retentir le signal d'alarme, tenant pour certain que les enfants perdus de l'armée rebelle, après avoir reconnu que personne ne venait les seconder, s'effraieraient de leur isolement, et se décideraient à reprendre la route par laquelle ils étaient venus. L'évènement prouva la justesse de ce calcul. La révolte n'en eut pas moins lieu au-dehors sur une vaste échelle, et malheureusement avec d'atroces barbaries. C'est surtout dans les montagnes qu'elle se développa : en deux ou trois jours elle embrassa toute la chaîne des Alpujarres. Aben-Houmeja, que nous ne voyons pas paraître en personne dans l'escalade de l'Albaïcin, vu sans doute que des circonstances décisives s'opposèrent à ce qu'il fût là, déploya pour la déterminer une activité à toute épreuve. Il courait à cheval de village en village, exaltant les mécontents, animant les braves, affable avec les masses, intime avec les notables, entraînant et prodigue de riantes perspectives avec tous, prenant partout les renseignements stratégiques utiles pour la lutte, et partout jetant les bases d'une organisation armée, nommant des chefs, et cherchant visiblement à inspirer au moins autant le dévouement à sa personne que le dévouement à sa cause. Il n'était pas sans soupçonner que son titre de roi, tout imaginaire et tout précaire qu'il fût encore, pouvait éveiller des jalousies parmi ses entours, et que plus d'un dans cette élite d'hommes résolus pouvait, soit comme ayant, lui aussi, du sang de Al-Hamar dans ses veines, soit à cause des services qu'il avait rendus, se croire au moins autant de droits que lui à l'héritage des souverains de Grenade. Il comprenait aussi que quels que pus-

sent être ses éléments de succès en Espagne même, et malgré les embarras croissants que causaient à Philippe II les antipathies de plus en plus patentes, de plus en plus tenaces des Pays-Bas, il ne pouvait se bercer de l'espérance d'un succès qui ne fût pas trop chèrement acheté s'il ne recevait des secours du dehors; et déjà même, préalablement à l'éclat du 24 décembre, il avait député près du bey d'Alger et à Constantinople, mais sans résultat, son envoyé n'étant pas même venu à bout de mettre à la voile, tant la côte était sévèrement gardée par les ordres du marquis. Loin de se décourager pour ce commencement de mécompte, il redoubla de soins, changea ses négociateurs, trouva moyen de faire passer en Afrique, avec son propre frère Abdallah qui devait y résider jusqu'à ce que ses sollicitations portassent fruit, Ferdinand Habaqui, dont l'habileté fut peu de temps après couronnée de succès, et qui revint avec la promesse d'un renfort prochain de quatre cents Turcs. C'était bien peu sans doute, mais c'était le gage d'un intérêt réel; c'était, en quelque sorte, l'assurance d'un concours plus efficace dès que la Sublime-Porte n'aurait plus elle-même sur les bras une lourde guerre contre des rebelles, la guerre contre l'Arabe Moutaher (1567-1571). Du reste, Aben-Houmeïya n'attendit pas que ces auxiliaires arrivassent pour mettre partout ses forces sur le pied le plus redoutable. Tout en parcourant rapidement les deux versants de la chaîne des Alpujarres et en apparaissant presque simultanément sur des points très-éloignés, non content des succès qu'il comptait en grossissant son parti de ceux qui se ralliaient sans tergiversation

à sa cause, il essayait aussi de vaincre la résistance de ceux qui balançaient : c'est ainsi qu'il entreprit le siège de la rue d'Orguiva, et qu'après avoir présidé en personne aux premières opérations, il laissa la plus grande partie de ses troupes, avec des chefs expérimentés autant que braves, poursuivre l'entreprise, tandis que lui-même, avec la poignée de gens qui lui restait, allait effectuer le soulèvement de Poqueira, de Ferreira, d'Ujijar, d'Andaraje, faisait de la ville une place forte, dépôt provisoire de tout ce que les Mauresques avaient de précieux; voyait au jour de l'an 1569 ses bannières flotter sans interruption de Caïdar jusqu'à Valor, à l'entrée des montagnes, et allait planter sa tente dans le val de Lécrin, pour aller boucher le passage aux Espagnols et Mauresques de Mondéjar (car il se trouvait des uns et des autres dans l'armée du marquis), c'est-à-dire sans doute pour combattre les uns en même temps que pour provoquer à la désertion les autres, en mettant en leur présence le fils des anciens héritiers des Almoravides et des Almohades. Mondéjar esquiva le péril en conduisant ses soldats par d'autres routes que celles où l'on se disposait à les recevoir, puis il apparut près du défilé réputé impraticable de Tablata, et, par un trait d'audace inouï, le franchit au pas de course, sous l'œil même de l'ennemi stupéfait, bien qu'on eût rompu d'abord un pont jeté sur l'abîme. Est-ce au manque de présence d'esprit du jeune roi, est-ce au manque d'audace ou d'ardeur des Mauresques qu'il faut attribuer le plein succès d'un coup de tête si hors des règles? Ou bien est-ce à l'insolite, à l'inattendu, à l'irrégulier même de l'entreprise? Nous sommes trop loin

et des événements et des lieux pour formuler une solution. Mais le fait est que le passage du défilé de Tablata changea de face l'horizon politique : jusque-là, comptant sur la forte barrière qu'opposaient des climats abruptes et des places défendues par des braves combattant pour leur religion et leur patrie, Aben-Houmeïya pouvait avoir l'espoir de généraliser l'insurrection en la portant dans toute la plaine jusqu'au littoral. Après le fait d'armes dont il venait d'être l'impuissant témoin, c'était comme lorsqu'une pierre, clef de la voûte, vient à se détacher, le reste menace ruine. La route désormais était ouverte vers Orguiva qui tenait toujours, mais dont le déblocus eut lieu comme par enchantement, tandis qu'Aben-Houmeïya se retirait sur la rue de Poqueira. Vainement il y réunit à la hâte, tout ce qu'il put avertir utilement de troupes rebelles, et vainement même, il y joignit des renforts venus de Cordoue : le marquis, après n'avoir laissé que quatre cents hommes dans Orguiva, se mit en marche, bien que tout son monde eût grand besoin de repos, pour la localité qu'il regardait comme le vrai centre de la résistance mauresque, les insurgés ayant placé dans cette enceinte leurs femmes, leurs enfants, leurs trésors et leurs prisonniers. Aben-Houmeïya les échelonna le long des fortes positions en avant de Poqueira, de manière à former trois embuscades successives. Aussi les chrétiens ne purent-ils passer sans coup férir, et l'escarmouche fut-elle des plus vives : à la fin cependant ils l'emportèrent; 450 Mauresques restèrent sur le champ de bataille; Poqueira fut prise, à l'immense satisfaction des soldats de Philippe, qui s'y gorgèrent de butin,

à l'immense désespoir des Musulmans, qui ne purent qu'en petit nombre arracher leur jeune famille et leurs femmes à l'imminence de la captivité. Provisoirement on se rabattit sur Ujijar. Mais à quel parti se résoudre dans cet asile si voisin de Poqueira, si précaire par conséquent? On pressentait que l'Espagnol, dont la célérité avait dépassé toutes les prévisions, et qu'enorgueillissait le succès, ne laisserait pas à des vaincus encore armés le temps de respirer. La démoralisation gagnait parmi les infidèles, et avec la démoralisation la discorde. Les uns, et c'étaient ceux qui se sentaient inamnistiables à cause des massacres inutiles dont leur main s'était souillée, voulaient qu'on trainât jusqu'à la dernière extrémité la résistance dans Ujijar même; les autres, moins atrocement, moins irrémisiblement compromis, pensaient que le mieux, au point où l'on en était venu, serait de poser les armes, moyennant que tous eussent la vie sauve et ne fussent lésés ni dans leur liberté, ni dans leurs biens, et de députer à cet effet au marquis de Mondéjar, toujours si juste et si modéré. C'était surtout l'avis de Michel de Rojas (le beau-père d'Aben-Houmeïya), et tout porte à penser que c'était ou que ce devint celui d'Aben-Houmeïya lui-même. Juan Sanchez de Pina et Jérôme d'Apuerte allèrent porter ses paroles au marquis; mais ces ouvertures ne furent pas admises: le marquis connaissait trop Philippe II et savait trop bien à quelles calomnies il avait souvent donné prise par sa douceur à l'égard des Mauresques, pour pactiser sur des bases si larges. Il répondit que le seul moyen pour eux de mettre un terme à cette guerre qu'ils avaient

voulue, c'était de se rendre à discrétion; que pour lui il interviendrait de toutes ses forces en leur faveur et dans le sens de la clémence, mais que toute condition analogue à ce qu'ils demandaient était en dehors de son devoir, était au-dessus de sa puissance. Les armes donc ne furent pas posées universellement, mais les défections commencèrent, défections individuelles, défections de gooms ou de douairs (d'escouades ou de hameaux). Aben-Houmeya ne se retirait que pied à pied, et ses troupes disputaient le terrain : à Pidro, par exemple, vers le 16 janvier, sur la route de Trevilez, le 18, etc. Nous omettons (et qui d'ailleurs pourrait la donner complète?) la liste de tous ces petits engagements mêlés toujours de menues négociations ou plutôt d'intrigues secrètes, au bout desquels nous voyons Aben-Houmeya serré de près par les forces ennemies, de plus en plus incapable d'étendre son influence jusqu'à la mer, et ne comptant plus autour de lui que quelques milliers de fidèles dont plus de moitié pouvaient à juste titre lui donner des soupçons. Il eut le malheur de s'en laisser inspirer par des ambitieux et des jaloux, aux dépens peut-être de ceux qu'il était ou le plus injuste, ou le plus funeste de sacrifier. On lui fit croire que Michel de Rojas était en train de négocier en secret avec le marquis, et que probablement c'était la vie de son gendre quiserait pour lui le rachat du « coupement de la tête. » Cédant enfin à des obsessions réitérées, Aben-Houmeya manda son beau-père, qui s'empressa d'accourir; et, sans lui donner le temps de mettre le pied sur le seuil de sa tente, il lui brisa la tête d'un coup de pistolet. Cou-

vert du sang du père, il crut ensuite indispensable à sa sécurité de répudier la fille, puis de faire périr un beau-frère dont il redoutait la vengeance, puis de se défaire également de tous ceux qui pouvaient lui demander compte de ce sang versé. Nous verrons plus bas comment il pouvait si facilement commettre tant de crimes. En attendant, on voit combien par cette marche fatale, en croyant préserver ses jours, il allait affaiblissant ses ressources en détachant de lui quiconque pouvait appréhender de lui porter un jour ombrage. Aussi en vint-il, plus promptement qu'on ne l'eût pensé d'abord, à tenter ce dont il avait fait un crime à Michel de Rojas, un accord privé avec les Espagnols, ne demandant plus une amnistie absolue, et se contentant de l'assurance formelle « que le pacificateur ferait, pour le préserver de tout mal, des efforts surhumains. » Bien d'autres chefs s'étaient rendus sur pareille espérance. Mais Mondéjar ne pouvait en promettre autant au chef suprême de la révolte; il n'était pas seul maître d'ailleurs, et, dès avant l'explosion, on lui avait adjoint, sous le titre de président de la chancellerie de Grenade, un surveillant plus qu'un collaborateur, mieux en cour que lui et plus pénétré des idées du royal bourreau son maître. En un sens cependant, on pouvait regarder, sinon la révolte comme terminée, du moins la province comme pacifiée. Aben-Houmeya ne dirigeait plus, soit lui-même, soit par les siens, d'attaque contre les chrétiens; et le marquis de Mondéjar tolérait, sans attaquer lui-même, un faible reste d'armée qui n'était qu'une transition inévitable de la lutte à la soumission complète. Mais ce point de vue si



judicieux, et si paternel en même temps, n'était que peu goûté. La soldatesque d'abord ne voulait que le pillage et se désolait que l'on reçût un rebelle à merci, à plus forte raison des villages, des tribus, des chefs qui jouaient le rôle et possédaient des richesses de seigneurs. Les zélés et les intolérants se scandalisaient. Puis les politiques, ou ceux qui croyaient l'être, affirmaient que la soumission des Mauresques n'était pas plus réelle que ne l'avait été leur conversion, et que la seule manière d'en finir avec leurs trames et avec les inquiétudes qu'ils donnaient au gouvernement, c'était ou leur déportation, ou leur expulsion en masse, ou leur complète destruction. C'était aussi l'opinion de Philippe II; et il en donna la preuve, d'abord en frappant de nullité les mesures de douceur grâce auxquelles Mondéjar ramenait tous les jours quelques-uns des rebelles et marchait par degrés, mais sûrement, au rétablissement de l'obéissance dans tout le pays. Un ordre vint de vendre comme esclaves tous les prisonniers de guerre au-dessus de onze ans. Le résultat de cette profonde politique du roi catholique fut une exaspération folle : le cri « aux armes ! » retentit de nouveau sur toute la ligne des Alpujarres; toutes les localités réconciliées par Mondéjar réarborèrent l'étendard de l'indépendance, sauf celles qu'occupait très en forces l'ennemi; beaucoup de celles qui ne s'étaient pas déclarées d'abord se joignirent à leurs coreligionnaires les insurgés de décembre, et Aben-Houméya se trouva soudain à la tête de volontaires et d'hommes déterminés plus nombreux. En même temps il lui venait des renforts d'Afrique. La petite guerre recommença

sur dix points à la fois avec ses horreurs, ses embuscades, ses surprises, ses pillages et ses égorgements précédés de tortures; et ce ne furent pas seulement des vieillards énervés par l'âge, des femmes, des enfants inoffensifs, ce furent aussi des détachements qui furent ainsi massacrés, victimes des folles mesures d'un prince aussi aveugle qu'eux. Mondéjar alors fut mis de côté comme incapable, en effet, de s'élever à la hauteur des circonstances; et don Juan d'Autriche vint le remplacer, flanqué de don Louis de Zuniga et Requesens, comme lieutenant ou plutôt comme directeur. On ne saurait dire ce que serait devenue cette guerre, si l'indigne Sélim II eût compris ce que lui commandait la politique, si l'Afrique eût pris part plus largement à la querelle, et surtout si, dans la péninsule même, les rebelles eussent maintenu la concorde entre eux. Heureusement pour Philippe II, il n'en fut rien. La puissance d'Aben-Houmeya vacillait. Nous avons vu poindre déjà les germes de zizanie. La mort inique de Michel de Rojas, les persécutions contre sa famille n'y pouvaient qu'ajouter beaucoup. Un de ses anciens officiers, Aben-Abo, qui, peut-être pour l'isoler, avait des premiers ouvert ses domaines et son district à Mondéjar, convoitait son titre. Un autre, Diégo Alguazil, auquel il avait enlevé une de ses cousines sa maîtresse, pour la mettre dans son harem, et qu'il refusait d'épouser, quoique riche et de naissance, lui avait voué une haine irréconciliable. Les Turcs et Berbères que ses émissaires avaient ramenés ou attirés des deux contrées musulmanes les plus intéressées à son triomphe, il ne les avait pas assez ménagés pour s'en faire des amis à toute épreuve;

et bientôt le soin qu'il mit à former un corps d'élite de 4,000 hommes, qui sans cesse se relayaient autour de lui et qu'il combla de privilèges, inspira aux auxiliaires une jalousie voisine de la haine : Aben-Abo et Diégo en profitèrent sans réserve. Rien de plus facile en temps de crise politique que de travestir les pensées et les actes. Les négociations du jeune prince avec le marquis, au temps où tout le monde négociait, y compris Aben-Abo, furent transformées en trahison, ou du moins en menées égoïstes, par suite desquelles tout son peuple aurait été sacrifié, livré, pourvu que, outre la vie et la liberté, il eût ses biens saufs et des récompenses. Son activité, sa tactique, sa bravoure n'avaient pas eu pour résultat ces succès éclatants, où presque toujours la fortune a bonne part : on voulut y voir l'inertie et l'incapacité, ou, crime irrémissible chez des fatalistes, le « guignon. » Sa maîtresse, la riche et noble cousine de l'Alguazil, le trahissait, et, sans cesse en correspondance avec son cousin, elle le tenait au courant des moindres pensées du jeune prince. Il en résulta qu'un jour, Aben-Abo flottant encore sur la décision à prendre, Diégo Alguazil, plus impatient, accourt à lui tenant en main un ordre d'Aben-Houmeya, ordre qu'il vient de faire falsifier par un ex-secrétaire du prince, et par lequel Aben-Abo est chargé d'aller à Motril, et d'y mettre à mort tous les Turcs et les Berbères, ainsi que le corps sous les ordres de Diégo. Tout à coup passent sous les fenêtres les deux commandants auxiliaires : on les hèle, on leur communique la dépêche, à laquelle ils se hâtent de croire, on discute tumultueusement, on résout précipitamment, on dé-

clare Aben-Houmeya déchu, et, sur le refus des deux chefs auxquels on offre en vain la couronne, on proclame Aben-Abo. La nuit venue, les quatre conjurés, avec un cinquième qu'ils s'adjoignent, se rendent à la tête de 450 hommes à la ville de Laujar, alors le séjour d'Aben-Houmeya, et, comme ils sont admis sans défiance, marchent vers la maison qui lui sert de palais. Des 180 soldats qui, chaque jour, à tour de rôle, formaient sa garde, aucun ne donne l'éveil, aucun ne résiste : Aben-Houmeya est surpris ; Diégo, l'Alguazil et Aben-Abo lui lient les mains ; on lui lit l'ordre falsifié, on lui signifie sa dégradation, sa mort prochaine. En vain il nie et cet ordre et le pacte de trahison qu'on lui reproche ; en vain il proclame que nul n'a le droit de le juger, de le déposer, encore moins de porter sur lui les mains. On l'emmena dans une maison voisine, sous prétexte de le mieux garder ; avant le jour il périssait étranglé. Les écrivains espagnols assurent qu'à l'instant de sa mort il se déclara chrétien de cœur et prétendit n'avoir souscrit à l'islamisme que pour porter la couronne. Nous n'oserions affirmer si c'est par égard pour la mémoire d'Aben-Houmeya, ou pour achever de l'avilir en le rendant odieux, qu'on a donné cours à ces bruits. Pour nous, ils nous semblent plus que douteux. La mort d'Aben-Houmeya ne mit pas fin à la guerre de l'indépendance mauresque ; l'élection d'Aben-Abo ne changea pas la fortune contraire à leurs efforts : quinze mois au plus se passèrent encore en ravages réciproques, en boucheries, en horreurs, jusqu'à ce qu'enfin la dépopulation d'une part, de l'autre la translation, l'internement de la plu-

part des Mauresques, mirent fin à cette lutte insensée, qu'on peut regarder comme un de ces suicides graduels, partiels, par lesquels l'Espagne sous la dynastie autrichienne semblait aspirer à se détruire comme nation.

VAL. P.

**VALORI.**—Illustre famille sénatoriale de Florence, qui, selon les historiens toscans les plus estimés, a possédé onze fois la souveraine dignité du gonfalonat, et dont deux branches, l'une établie en France (1) dès le **xiv<sup>e</sup>** siècle, et l'autre à Venise très-anciennement, y subsistent encore avec distinction. — **Barthélemi VALORI**, surnommé l'*Ancien*, personnage célèbre dans l'histoire, naquit l'an 1354. Doué d'un esprit supérieur, d'un grand caractère et d'une prudence profonde, il joignait à ces qualités une application infatigable aux affaires publiques et à l'étude des belles-lettres; il était même versé dans les sciences ecclésiastiques, et c'est à ce titre que le vénérable père Ambroise Traversari, l'un des restaurateurs des lettres en Italie, s'honorait d'être intimement lié avec lui. Il commença à signer les actes du gouvernement à l'âge de 16 ans. Nommé prieur pour la première fois en 1393, il fut encore revêtu de la même charge dans les années 1402 et 1408; enfin, l'an 1420, il fut élevé au rang suprême, et la manière dont il remplit sa dignité de gonfalonier lui attira l'approbation de tous ses concitoyens. En outre, il fut élu six fois membre du conseil *des Dix de justice et de guerre*,

et toujours pour terminer des affaires du plus haut intérêt pour la république. Ce fut également dans des temps difficiles, et pour conclure des traités importants, qu'il fut envoyé en ambassade vers différents souverains ou républiques d'Italie; à Milan, en 1403; auprès du roi Ladislas, en 1408; cet empereur avait demandé aux Florentins de le reconnaître pour possesseur légitime des Etats de l'Église, et à ce prix, dit M. Simonde-Sismondi (1), il leur offrait son alliance. Les Florentins n'y voulurent point consentir, et étaient déterminés à remettre le pape en possession. « Quelles troupes avez-vous donc que vous puissiez m'opposer ? » demanda Ladislas aux trois ambassadeurs. — « Les tiennes, » répondit fièrement Barthélemi Valori (Poggio-Braccolini, l. iv, p. 307). Il fut député à Pise en 1411; à Lucques, pour y conclure la paix avec les Génois, en 1413; auprès de Martin V, en 1418, et une seconde fois auprès du même pontife, en 1422; enfin, en 1423, auprès du duc de Milan. Ces faits sont consignés dans les *rapports des ambassadeurs* de sire Paolo Fortini, et dans le livre qui a pour titre : *Instructions pour les réformes*. L'Ammirato est d'accord avec les auteurs de ces deux ouvrages. Les étrangers ne l'honorèrent pas moins que ses compatriotes. La reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, lui accorda le droit de cité: le nom de Valori, dit un académicien della Crusca, n'était pas inconnu dans ses États, et il fut un des exécuteurs testamentaires de Balthazar Coscia, qui avait occupé le trône pontifical sous le

(1) Floria dimostrata della famiglia Valori et di tutte sue ramificazione, per Fr. Ildefonso di S. Luigi, Carmel-Sealzo, Firenze, 1783, in-8. — Ch. des ducs d'Anjou, rois de Naples. — Papon, hist. de Provence. — La Roque, in-folio, 1626, armes de la maison de Bourbon, p. 110 et s. — Goujet, trad. de la vie de L. de Médicis, par Nicolas Valori, 1761, in-8, p. 12. — Moreri, édit. de 1759, p. 450, t. 10.

(1) Dans son ouvrage des *Républiques italiennes*.

nom de Jean XXIII. Parvenu à un âge avancé, il se retira dans le couvent de Sainte-Croix, ne s'occupant plus des affaires publiques, et cessa de vivre le 11 septembre 1427. On peut consulter la *Vie de Barthélemi Valori*, écrite en latin par Luca della Robbia, et traduite en italien par le chanoine Pier della Stufa. Cette vie inédite se trouve dans toutes les bibliothèques de Florence; elle est remplie de détails intéressants. L'on peut consulter aussi l'apologie de Dante et des Florentins, par Landini; plusieurs lettres de Marsile Ficin adressées aux fils de Barthélemi; son éloge par Gaddi; en outre, Misi, le Pogge, le Volaterrano, Machiavel, Jacques del Borgo, Sant-Antonius, le catalogue du Poccianti, Negri, et autres historiens de cette époque.—*François VALORI*, plus célèbre encore que son aïeul, fut l'un des plus grands hommes de l'Italie, au jugement des premiers écrivains de cette nation (1). Une foule de belles actions recommandent son nom à la postérité. Il fut initié de bonne heure dans l'étude des belles-lettres, et s'adonna entièrement à la philosophie platonicienne, qui était alors en vogue. Doué d'un jugement profond, indépendant, et sévère dans ses mœurs comme Caton, auquel le compare l'abbé Razzi, l'amour de la patrie le conduisit rapidement aux charges les plus élevées de l'Etat. En 1473, il fut intendant de la Monnaie, ainsi qu'on le voit par les actes de cette administration publiés par Orsini. Après avoir été deux fois prieur du peuple, en 1471 et 1478, il fut nommé jusqu'à quatre fois à l'éminente dignité de *gonfalonier de justice*;

et ce fut dans les années 1484, 1488, 1493 et 1496, lorsque l'Etat se trouvait, soit au-dedans, soit au-dehors, dans la position la plus fâcheuse, qu'il fut élevé au rang suprême. Il s'y conduisit avec habileté, et parvint à rétablir les affaires. Il fut envoyé en ambassade avec le jeune Pierre de Médicis vers Alexandre VI, qui venait d'être élu souverain pontife. En 1495, il fut envoyé à Pise en qualité de commissaire général. A son retour, il fut nommé du conseil des Dix. La dernière fois qu'il exerça la suprême dignité, voulant assurer la levée des impôts extraordinaires que la guerre de Pise rendait nécessaires, il porta à 2,200 le nombre des membres du grand conseil; cette adjonction, qui fit entrer au conseil beaucoup de jeunes gens et d'hommes du peuple, divisa de nouveau la ville en factions; celle de Savonarola et de ses partisans fut cause de la fin déplorable de François. Dans la nuit de la fête de l'Assomption, le peuple, gagné par l'argent et les promesses, devait crier : « *Balles, balles; Pierre Médicis!* » et faire main basse sur tous ceux qui étaient contraires à son parti; ce qui fut exécuté. Le jour des Rameaux que Savonarola prêchait dans l'église de Saint-Marc, il prédit sa mort prochaine. Dans la même journée, tandis que le Père Martin Ugho prêchait dans la cathédrale, la jeunesse furieuse s'y précipita en invitant tout le monde à se porter à Saint-Marc pour arrêter Savonarola et les ennemis de la maison de Médicis. Le moine, en attendant François Valori, se sauva de cette multitude factieuse qui, le lendemain, alla faire le siège du palais de ce gonfalonier. Sa femme, Constance Carrigiani, fut tuée d'un coup d'arquebuse, lorsqu'elle parut

(1) Voyez le Recueil des hommes célèbres de la Toscane, 4 vol. grand in-fo, publié à Florence.

à sa fenêtre, pour donner le temps de mettre en lieu de sûreté sa fille aînée. Elle expira dans les bras de son mari, qui, étant sorti avec le sang-froid d'un Romain, suivi de ses deux massiers, fut frappé mortellement à la tête par eux, à l'instigation des factieux. Son palais, qui aujourd'hui porte le nom de palais *Altoviti*, fut pillé. Ainsi mourut François Valori, *le plus grand citoyen de Florence*, dit Machiavel. Les partisans de son ennemi, Lambert dell'Antella, firent courir le bruit qu'il aspirait à la souveraineté. Sa fin déplorable, dit un historien toscan, fait briller davantage ses belles actions et le souvenir des bonnes lois qu'il donna à la république; il était âgé de soixante ans. L'on peut consulter à son sujet Ammirato, les historiens de Florence, Marsile Ficin, etc. — **Nicolas VALORI**, neveu du précédent, grand littérateur et grand homme d'Etat, naquit le 20 janvier 1464. Disciple, comme son père, de Marsile Ficin, il fut chéri et honoré de son maître. On en voit la preuve dans plusieurs lettres que Marsile adresse à son élève ou à d'autres personnes, et surtout dans la dédicace des dixième et onzième livres de ces mêmes lettres. Marsile, en lui dédiant ces deux livres, l'assure de toute la reconnaissance qu'il lui doit, ainsi qu'à son frère Philippe, pour la part qu'ils voulurent bien prendre l'un et l'autre à la publication de ses ouvrages : « *Philippus optimus*, » etc. Dans une autre lettre qui lui est également adressée, il rend témoignage aux progrès rapides qu'il faisait dans la philosophie platonicienne, qu'il cultivait sous sa direction. Nicolas fut du parti opposé à celui de Barthélemi; il favorisa la faction de Pierre So-

derini, ce qui le fit exiler en 1512; mais il n'en fut pas moins cher à la maison de Médicis, à laquelle la famille de Valori était deux fois alliée. On voit, dans les actes publiés par Orsini, qu'il fut, en 1523, intendant de la Monnaie; élu trois fois prieur du peuple, dans les années 1502, 1506 et 1511; en 1505, membre du conseil des Dix de la guerre, appelés alors les Dix de la liberté et de la paix. En 1503, il avait déjà été nommé officier *dello studio*; en 1501, commissaire-général à Pistoie, avec deux mille fantassins et deux cents cavaliers, et commissaire-général en Romagne en 1507. La république de Florence, pour récompenser ses services, lui fit alors présent du vaste et fertile domaine de Monte-Vecchio, près Saint-Eljero. En 1504, il fut envoyé en ambassade en France; il plut tellement au roi que ce monarque le fit son chambellan et son conseiller, lui donna des armoiries et un collier de trois cents écus d'or. Envoyé à Rome en 1522, avec Thomas Tosinghi, pour remercier le cardinal de Médicis de quelques services qu'il avait rendus à des citoyens de Florence, il s'y trouvait encore en 1527, époque du sac de cette ville. Il y fut fait prisonnier, et il y mourut peu de temps après. On a de lui une *Vie de Laurent de Médicis*, dit le Magnifique, imprimée à Florence en 1568, et une pièce de vers en tercets, adressée au duc de Calabre, laquelle se trouve en manuscrit dans la bibliothèque Médico-Laurentienne. Il a dû composer quelques autres ouvrages de poésie, puisque Crescimbeni le met au rang des poètes italiens du xv<sup>e</sup> siècle. Le père Negri, Gaddi, Meliabechi parlent de ses rares qualités. Sa *Vie de Laurent de Médicis* est dédiée à Léon X, fils de son héros.

L. Mehus, de l'académie étrusque de Cortone, retrouva l'original qu'il fit paraître à Florence, pour la première fois, en 1749, in-8°. L'abbé Goujet en a publié une traduction française (in-8°, 1761), dédiée au marquis de Valori, ambassadeur en Prusse. Philippe Valori en avait donné une traduction italienne, que Baccio, son fils, offrit aux Giunti, et que ces célèbres imprimeurs mirent au jour en 1568, in-4°, avec deux épîtres dédicatoires, l'une à François de Médicis et l'autre à Cosme I<sup>er</sup>.

Z.

**VALORI** (BACCIO) naquit à Florence le 30 octobre 1535. Docteur en droit et savant jurisconsulte, il fut nommé successivement chevalier de Saint-Etienne de Hongrie, commissaire de Pistoie et de Pise, conseiller secret du grand-duc Ferdinand I<sup>er</sup>, et enfin sénateur, l'an 1580. Versé dans la philosophie, dans les lettres grecques et latines, qu'il avait apprises de Cherico Strozzi, en un mot littérateur consommé, il s'était attiré l'estime des savants les plus distingués de son temps. Pier Vettori, Pier Angelio da Barga, le chevalier Fra Paolo del Rosso, Benoît Varchi, François Vieri, dit le Verino-Secando, Alde Manuce le jeune, Pier Rucellai, Leonard Salviati, François Bocchi, Flaminio Rai, Antoine Benivienni, etc., et beaucoup d'autres littérateurs tant nationaux qu'étrangers s'honoraient d'être ses amis et de suivre sa correspondance; ils lui dédiaient leurs ouvrages ou les soumettaient à son jugement. Non-seulement Baccio Valori avait une grande perspicacité et une vaste littérature, mais il aimait et cultivait les savants en protecteur éclairé. Le grand-duc Ferdinand I<sup>er</sup>, qui appréciait son mérite, le nomma son lieutenant dans la célèbre aca-

démie de *Dessin*, et François I<sup>er</sup> le nomma, avec Jean Rondinelli, bibliothécaire de Saint-Laurent, le 4 juillet 1589. Il fut deux fois consul de l'académie Florentine, la première fois en 1564 et la seconde en 1587, et il ne cessa de donner des preuves de son zèle pour l'honneur et la prospérité de cette compagnie. Dans son premier consulat, il fit faire en marbre le buste de Dante, et le fit placer sur la porte extérieure de l'académie. Après avoir vécu moins pour lui-même que pour les autres, il mourut, regretté de tous les savants de l'Europe, dans la maison de plaisance d'Empolte-Vieux, le 4 avril 1606. Varchi a fait son éloge dans les vers suivants :

Bacci, delictum meum deusque,  
Vel tu ad me propera statim, vel ipse  
Statim ad te properabo; nam videre  
Te diù exerceo, loqui que tecum.

Borghini lui adressa un grand nombre de lettres intéressantes, où l'on lit ses opinions sur la littérature du temps. C'est dans la personne d'Alexandre, son petit-neveu, que finit en 1687 la branche aînée des Valori, dont le second rameau, dit un vieil historien toscan, suivait de si près le premier en fidélité, en savoir et en courage à la cour des rois de France.

Z.

**VALORI** (ANTOINE D'ESTILLY, marquis de), issu de la famille des précédents, se signala dans les armées de Henri IV. Il fut d'abord page de Marguerite de France; il reçut jeune encore commission du roi de lever une compagnie de cent arquebusiers à pied, à la tête desquels il alla combattre en Bretagne le duc de Merceur. A l'époque où Henri III fit sa jonction à Tours avec le roi de Navarre, qui faisait le plus grand cas de sa valeur et de sa prudence, il fut rappelé par la lettre

suyvante de ce prince : « Antoine de Valori, mon ami, j'ai occasion de vous faire connaître que le sieur de Cadenet ayant été tué, le roi est bien aise que vous fassiez votre service dans les Quarante-cinq. Je vous prie faire état de mon contentement de vous voir traiter selon vos mérites, et vous viendrez offrir votre bonne volonté en notre endroit. Bonjour, Antoine de Valori, mon ami. Écrit à Tours, le 15 avril 1589. *Henri.* » Antoine de Valori suivit partout Henri IV. Il se distingua au siège de Vendôme, et particulièrement à la bataille d'Ivry, sous les ordres du maréchal d'Aumont. A la tête des gendarmes du comte de Lude, il enleva la position du moulin de Saint-André, et culbuta les carabins du comte de Sagonne. En 1597, après le second siège d'Amiens, il reçut le collier de l'ordre du roi, et fut élevé à la charge de gentilhomme de la maison du roi. Il mourut étant de service au Louvre, âgé de 71 ans. Z.

**VALORI** (CHARLES, comte de), petit-neveu du précédent, fut un des plus célèbres ingénieurs du règne de Louis XIV. Il naquit à Paris, le 5 août 1658. On lit dans la *Gazette de France* qu'il fut successivement, en 1674 lieutenant au régiment de Champagne, en 1677 capitaine dans la Normandie; dès 1676, ingénieur à tous les sièges qui se firent en Flandre jusqu'à la paix de Nimègue. En 1700, il fut fait chevalier de Saint-Louis, et envoyé dans la Flandre espagnole et la Gueldre pour visiter les places et les mettre en état de défense. En 1708, il fut fait brigadier des armées du roi après la défense de Lille, dont il dirigeait les fortifications; maréchal de camp avant d'entrer dans la citadelle de la dite ville, d'où il sortit le 12 octobre

de la même année. Il eut la direction des places de Picardie, plus celles de Flandre partie du Hainaut. En 1709, après la bataille de Denain, il fit en chef les sièges de Marchiennes, de Douai; il fut alors nommé lieutenant-général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. « Rien ne contribua plus au succès de ces deux sièges, écrivait Villars au ministre, que la capacité, le sang-froid et l'intrépidité de M. de Valori. » A Douai, il saigna les eaux et arriva devant un front qui n'avait pas de flancs et dont l'escarpe découverte avait été minée par le canon. Circonspect devant l'artillerie du Quesnoy (que défendait le prince Eugène), il fut audacieux à Bouchain, ouvrit à 50 toises la première parallèle, et, pour éviter les mines, sauta l'épée à la main dans le chemin couvert. Le gouvernement du Quesnoy et la grand'croix de Saint-Louis furent le prix de ses services. Le comte de Valori servit à plus de trente-six sièges, et dirigea les attaques contre neuf places importantes. Son plus bel éloge se trouve dans ce passage de l'*Histoire du corps du génie*, par M. Allent, p. 607 et 608 : « Valori, dans cette campagne, se montra tel qu'il avait paru dans celles de Flandre, sage, habile, prudentsans timidité, avare du sang des soldats, et fidèle en un mot aux maximes de Vauban, son maître et son ami. » Le comte de Valori a laissé une relation de son siège de Douai. Ce mémoire est rare et curieux. Ce célèbre ingénieur mourut dans son gouvernement du Quesnoy, le 3 juillet 1734. Il balança le bâton de maréchal de France avec les lieutenants-généraux comtes Dupuy-Vauban et de Bidal d'Asfeld. On peut consulter à ce sujet les *Mémoires* de Villars et l'histoire



militaire de Louis XIV, par Quincy.  
Z.

**VALORI** (LOUIS-GUY-HENRI, marquis de), fils du précédent, lieutenant-général, grand-croix des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, gouverneur des citadelles de Lille et de Roe, grand-bailli d'épée de la ville d'Etampes, etc. naquit à Menin, paroisse de Saint-Waast, le 11 novembre 1692. Il se signala, jeune encore, aux sièges de Friburgh et de Landau, sous son père, général habile. Le maréchal de Villars (voyez ses mémoires), pour récompenser sa valeur (M. de Valori avait à peine 21 ans), le chargea de porter au roi (Louis XIV) soixante-treize drapeaux et étendards pris sur l'ennemi. Villars, dans sa lettre au ministre Lepelletier de Souzy, ajoute qu'il rend justice aux ingénieurs, et à ce jeune homme en particulier, qui est un *très-bon sujet*. Le marquis de Valori justifia pleinement l'opinion de Villars. En 1739, le cardinal de Fleury, qui appréciait son mérite et sa prudence, l'envoya, par l'ordre du roi, négocier les plus grands intérêts à la Cour de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>. M. de Valori s'acquitta si bien de cette première mission, et ramena avec tant d'art la concorde dans la famille de Prusse alors divisée, que l'héritier du trône de Prusse, Frédéric-le-Grand, qui avait pris ce ministre en aversion dès l'origine, le combla jusqu'à sa mort de témoignages éclatants que l'on pourrait appeler de l'amitié. Ce fut à l'heureux ascendant du marquis de Valori que le cabinet de Versailles dut ce *grand coup de partie* qui enleva le puissant concours de Frédéric à la ligue du Nord contre la France, depuis l'avènement de Charles VII. Son traité signé à

Breslau est un titre national pour ses descendants; car cette diversion affaiblit la force des confédérés, comme le prouva la célèbre victoire de Fontenoy. Valori, dont la politesse de cour a été si souvent et traditionnellement citée par le duc de Nivernais, était non-seulement un très-habile diplomate, mais encore un excellent militaire et un esprit éminemment cultivé : il protégeait les gens de lettres, les artistes et les savants. Son château d'Etampes était le rendez-vous favori des hommes célèbres de son temps. Voltaire, qui, pendant soixante ans, fut tendrement attaché à la famille de Valori, ne se trouvait, disait-il, heureux que dans le palais de l'enchanteur de Berlin. Jamais personne, mieux que Valori, ne soutint auprès du mordant Frédéric la dignité et l'indépendance du caractère français (1). Aussi ce grand monarque, qui l'estimait, s'exprima sur Valori, lors de sa mort arrivée en octobre 1774, en ces honorables termes : *Les hommes de cette trempe ont été rares dans ce siècle !...*

(1) Les Mémoires du marquis de Valori, recueil diplomatique très-curieux, ont été publiés en deux forts volumes in-8, avec portrait et fac-simile, par le comte de Valori, son petit-neveu. Paris, décembre 1820.

Voici quelques-unes des réparties de Valori au monarque prussien :

Un soir qu'il assistait au théâtre de Potsdam, assis près du roi, qui tout récemment avait vu ses troupes mises en fuite par les Saxons, le machiniste ayant mal ajusté une décoration qui représentait des soldats : « N'est-il pas vrai, marquis, lui dit Frédéric, que voilà des grenadiers français qui marchent sur la tête ? — Sire, répartit l'ambassadeur, je conçois que la tête est bonne à quelque chose, mais Votre Majesté avouera que les jambes sont quelquefois plus utiles. »

Un jour le marquis de Valori laissa tomber comme par mégarde, de sa veste, un billet sur lequel le roi mit le pied. Le lendemain, ce prince, recevant le corps diplomatique, lui dit en regardant avec malice l'ambassadeur français : « J'ai mis la main sur Glatz. — Sire, répartit Valori, je prie Votre Majesté de croire qu'on l'a mis à ses pieds. »

Voltaire lisait un soir sa tragédie de *Mahomet* devant le roi Frédéric et plusieurs beaux esprits de

Valori mourut âgé de 84 ans, et Louis XVI, de pieuse mémoire, ordonna de décorer son cercueil du bâton de maréchal. Z.

**VALTRIN** (1), ou plutôt **VAULTRIN** (JOACHIM), fut du petit nombre de ces hommes que rien n'arrête et ne décourage, mais qui vont bravement à leur but sans s'inquiéter des difficultés, et surmontent tous les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin. Né dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, au sein d'une pauvre famille du village de Parey-sous-Monfort (Vosges), il ne reçut probablement d'autre instruction que celle que pouvait donner le *magister*, si toutefois il y en avait un alors dans l'endroit. Suivant Dom Calmet, les guerres qui affligèrent la Lorraine, sous le règne orageux du duc Charles IV, déterminèrent Vaultrin à quitter le toit paternel et à s'en aller chercher fortune à la grâce de Dieu (*Notice de la Lorraine*, édit. in-fol., II, col. 185). Par quel motif se dirigea-t-il vers la capitale du monde chrétien ? C'est ce qu'on ignore totalement. Arrivé à Rome, il se trouva dénué de toute espèce de ressources ; mais il sut lutter contre la misère, et, après d'incroyables efforts, parvint à savoir parfaitement la langue latine. Il étudia ensuite la philosophie et la théologie avec un tel succès, que sa vénération s'éteadit jusqu'à la Cour pontificale, qui honora Vaultrin du sacerdoce, et l'appela successivement à de hauts emplois. Il devint

officier de la Daterie, préfet de la chancellerie romaine, et porte-croix du pape. Ces charges lui procurèrent de grands biens dont sûrement ses parents profitèrent. S'il ne revint jamais dans son lieu natal, il ne l'avait pas du moins oublié. Par son testament, daté du 26 avril 1662, il fonda à Parey-sous-Monfort un couvent de Prémontrés qui subsista jusqu'à la Révolution, sous le titre de prieuré dépendant de l'abbaye de Flabémont. « Les bâtiments de cette maison religieuse appartiennent aujourd'hui à plusieurs particuliers. L'église qui y attient est un beau morceau d'architecture. » (Voy. la *Statistique des Vosges*, par MM. H. Lepage et Charles Charton, 2<sup>e</sup> part., p. 371). Vaultrin mourut à Rome, en 1673, on ne sait à quel âge. Vainement nous avons cherché son nom dans une *Biographie des hommes marquants de la Lorraine* (Nancy, Hissette, 1829, in-12, où l'on a pourtant soigneusement enregistré ( nous ne disons pas que c'est à tort) les noms des moindres caporaux qui ont su se distinguer par quelques heureux coups de sabre. Ce qui est plus étonnant encore, il n'est fait aucune mention de Vaultrin, Vosgien d'élite, dans la *Biographie Vosgienne*, publiée par M. F. Vuillemin, membre de la société d'émulation des Vosges, Nancy, Mlle Gonet, 1848, in-8<sup>o</sup>). B-L-U.

**VALVERDI** (BARTHÉLEMY), né à Padoue, vers 1540, se livra particulièrement à l'étude de la théologie. On le croit auteur de plusieurs ouvrages, mais on ne cite que celui qu'il composa sur le Purgatoire, et qui fut imprimé sous ce titre : *Ignis purgatorius, post hanc vitam, ex-græcis et latinis Patribus assertus* ; Padoue, 1581, in-4<sup>o</sup>. Ce livre ayant

la cour de Postdam. Maupertuis interrompait sans cesse cette lecture par de minutieuses remarques. — Mais, Monsieur le géomètre, lui dit brusquement Voltaire, vous ne trouvez donc pas mon *Mahomet* assez grand ? — Au contraire, observa Valori, qui était présent, puisque voilà Maupertuis qui le toise. »

(1) En Italie, Vaultrin aura traduit son nom par le mot *Valtrino*; de là Valtrin.

eu peu de débit lorsqu'il parut, malgré le goût dominant de cette époque pour les productions de ce genre, l'éditeur imagina, pour lui donner cours, un moyen qui lui réussit : il réimprima le frontispice sous le nom de Valgrisi de Venise, en 1590, et l'édition presque entière se débita rapidement à la faveur de cette supercherie. Les exemplaires portant le frontispice primitif sont très-rare et très-recherchés de bibliomanes. L'auteur mourut en 1600.

M-G-R.

**VALYI (ANDRÉ)**, professeur de langue et de littérature hongroises à l'université d'Ofen, naquit à Miskolcz, en Hongrie, le 30 novembre 1764. Il se rendit célèbre par ses efforts pour régulariser l'idiome qu'il était chargé d'enseigner, et pour en introduire l'usage dans les actes publics, qui, jusqu'au siècle précédent, étaient, comme on sait, rédigés en latin. On lui doit une topographie de la Hongrie, sous ce titre : *Magyar Orszag-le-Irosa*; Ofen, 1796-1799, 3 vol. in-8°. Ce savant philologue mourut à Ofen, le 2 décembre 1801.

G-Y.

**VAN BRÉE (MATHIEU-IGNACE)**, peintre de l'école flamande, est né à Anvers le 22 février 1773. Après avoir fait ses premières études à l'académie de cette ville, il vint achever à Paris, sous la direction de Vincent, l'éducation de son pinceau. Il prit part au concours de 1797; mais, bien que son rival, Bouillon, ne fût pas très-redoutable, il n'obtint que le second prix. De retour dans sa patrie, Van Brée, accueilli comme l'un des représentants des méthodes nouvelles, fut chargé de travaux importants. Les événements auxquels il assista lui fournirent le sujet de ses premières compositions. Il a conservé,

en un grand tableau, le souvenir de *l'Entrée du premier Consul à Anvers* (1803). Pour donner plus d'intérêt à cette peinture, Van Brée revint à Paris et fit le portrait du futur empereur, de madame Bonaparte et des principaux personnages qui figurent dans son tableau. Ce fut pendant ce voyage qu'il présenta à madame Bonaparte une composition allégorique dont les journaux du temps ont donné la description, et qui, à en croire leur témoignage, devait être plus compliquée que pittoresque. Un si grand zèle méritait une récompense : Van Brée obtint le titre de peintre de l'Impératrice, et retourna dans son pays. Plus tard, lors de la nouvelle visite que l'Empereur fit à Anvers, en 1810, l'élève de Vincent fut une seconde fois l'historiographe des fêtes données à cette occasion. Il peignit *Napoléon et Marie-Louise visitant l'escadre mouillée dans l'Escaut*, et *le Friedland lancé dans le port d'Anvers*. Ces deux tableaux se trouvent au musée de Versailles, ainsi que *l'Entrée du premier Consul*. Van Brée consacra ensuite à l'enseignement de la peinture le meilleur de ses forces. D'abord associé à l'académie d'Anvers, il en devint directeur après la mort de Herreyns (1827), et se dévoua tout entier à sa mission nouvelle. « Il possédait, a dit un de ses compatriotes, cette souplesse d'intelligence qui sait se plier aux nécessités de l'enseignement, cette patience que rien ne rebute, cette vive conception qui, pour se communiquer et se traduire, trouve mille ressources inattendues; il avait, dans toute l'acception du mot, le génie du professorat. » Parmi les élèves qu'il a formés, on peut citer Wauters, Alexandre

Thomas, et le sculpteur Tuerlinckx. — Van Brée, successivement frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, mourut dans sa ville natale, le 15 décembre 1839. Sans vouloir dresser le catalogue de son œuvre, que les musées et les églises de Belgique possèdent d'ailleurs presque en entier, nous rappellerons qu'on voit de sa main, au musée d'Anvers, la *Mort de Rubens* (1827); à l'église Saint-Augustin de la même ville, le *Baptême* de ce saint; au musée de Bruxelles, le portrait en pied de Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas, et deux esquisses assez faibles, *Régulus retournant à Carthage*, et les *Athéniens tirant au sort les victimes destinées au Minotaure*. A le juger par ces diverses compositions, Van Brée a tous les défauts de l'école de son temps, et il n'en a pas les qualités. Son pinceau est froid, son dessin est raide, sa peinture est sans lumière et sans couleur. Nul, parmi les maîtres flamands, ne se montra plus oublieux de ses origines. Bien qu'il se soit complu souvent à peindre des scènes contemporaines et à revêtir ses héros de costumes modernes, Van Brée n'a jamais pu se soustraire à la banalité du type académique : on reconnaît toujours en lui un élève de Vincent. M-z.

**VAN DAEL** (JEAN-FRANÇOIS), célèbre peintre de fleurs, naquit à Anvers le 27 mai 1764. Ses parents, qui voulaient en faire un architecte, lui firent suivre, dès l'âge de douze ans, le cours de l'académie de cette ville, et, grâce à son habileté précoce, il remporta en 1784 et 1785 les deux premiers prix d'architecture. Toutefois, ce n'était pas vers cette branche de l'art que l'entraînait sa vocation. Venu à Paris à la fin du règne de Louis XVI, il tra-

vailla d'abord comme peintre décorateur; mais bientôt il abandonna ce genre secondaire pour se livrer tout entier à la peinture des fleurs et des fruits, spécialité charmante qui avait jadis été l'honneur des écoles flamande et hollandaise. Le succès traita Van Dael en enfant gâté. Dès 1793, il obtint un logement au Louvre, et plus tard Napoléon, Louis XVIII et Charles X lui commandèrent des tableaux qui presque toujours, lui furent payés un prix très-élevé. Van Dael, qui exposa plusieurs fois au Salon, reçut en l'an ix un prix de 4,000 fr. et en 1825 la décoration de la légion-d'honneur. L'exposition de 1833 montrait encore un tableau échappé à sa main laborieuse. Mais, à partir de cette époque, le silence se fit autour du nom de Van Dael, qui mourut à Paris le 20 mars 1840. Le musée du Louvre possède de lui des *Fleurs dans un vase d'agate* (1816); des *Fruits posés sur une table de marbre* (1819); des *Fleurs sur une console* (1825). La galerie de Saint-Cloud et le musée de Lyon montrent aussi de Van Dael des œuvres assez fines. Sa manière, sans être large et tout-à-fait vraie, se recommande par un soin extrême, par une rare conscience dans le rendu des détails. Mais Van Dael est plus élégant que fort : à son exécution patiente et propre, il manque cette qualité suprême qui a fait la gloire de Van Huysum, — l'esprit.

M-z.

**VANDAMME** (DOMINIQUE-JOSEPH), comte d'Unsbourg, général de division, grand-aigle de la légion-d'honneur, etc., était fils d'un chirurgien de Cassel, département du Nord, où il naquit le 5 novembre 1770. Il fut élevé à l'École-Militaire de Paris, aux frais du

maréchal de Biron, et entra au service le 8 juillet 1788, en qualité de soldat, dans le quatrième bataillon auxiliaire du régiment des colons. Il s'embarqua le 2 février suivant pour la Martinique, et fut immédiatement incorporé dans le régiment de cette colonie. A son retour en France, au bout de quinze mois environ, Vandamme passa au régiment de Brie, qui fut depuis le 2<sup>e</sup> d'infanterie, et reçut, au mois d'avril 1792, son congé définitif. Mais la révolution, qu'il avait embrassée avec ardeur, ne pouvait lui permettre un rôle inactif. Il forma dans son pays natal une compagnie franche qu'il conduisit à l'armée du Nord et qui fut réunie au bataillon des *chasseurs du Mont-Cassel*, dont il eut le commandement. Vandamme prit une part brillante à la bataille de Hondschoote, et fut promu quelques jours après (27 septembre 1793) au grade de général de brigade. Il concourut activement, en 1794, à la prise de Menin, à celle d'Ypres (17 juin), dont sa brigade compléta l'investissement en avant de Dikeybusch, et fut, à l'occasion de ce dernier fait d'armes, cité honorablement par le général Moreau. Il reçut, le 8 octobre, l'ordre de bloquer Venloo, dont le gouverneur capitula le 26, moins vaincu qu'intimidé par les bonnes dispositions des assiégeants. Vandamme contribua également à la prise de Furnes, et investit Nieuport; mais il fut contraint de se retirer devant des forces supérieures, et perdit une grande partie de son artillerie. Chargé par intérim de commander la division de Moreau, il emporta, le 6 novembre 1794, le fort de Schenek, et, le 19, il chassa l'ennemi de Budwich. La fortune militaire de Vandamme,

jusqu'à si brillante, éprouva à cette époque un échec grave et trop mérité: il fut signalé à l'indignation des honnêtes gens et à la sévérité du gouvernement lui-même comme terroriste; on l'accusa d'avoir fait exécuter avec une impitoyable barbarie le décret sanguinaire de la Convention qui prescrivait de ne point faire de prisonniers parmi les émigrés, en immolant, à la prise de Menin, plusieurs centaines de ces infortunés, parmi lesquels il eût pu reconnaître quelques-uns de ses parents; on lui reprocha d'avoir livré la ville de Furnes au pillage. Ces inculpations le firent porter sur le cadre de réforme lors de la réorganisation de l'état-major; mais le comité de salut public, par un arrêté du 7 vendémiaire an iv, le remit en activité de service. Il fut envoyé dans l'ouest, d'où il passa bientôt à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan. Il y signala plusieurs fois sa bravoure sur le Wahal, et fit partie, en 1795, de l'armée de Rhin-et-Moselle; il conduisait l'une des colonnes de la division Duhesme, qui enleva le poste retranché d'Alpersbach et traversa le Lech, le 24 août 1796, sous le feu le plus meurtrier. Lors de l'attaque des hauteurs de Friedberg, Vandamme s'élança sur les Autrichiens à la tête de trois régiments de cavalerie légère, leur prit seize canons, et les poursuivit jusque dans la vallée de la Saal. Il ne se distingua pas moins en 1797, au passage du Rhin, sous la conduite de Moreau. Chargée d'emporter le village de Diersheim, la colonne que commandait le général Duhesme, cédant devant des forces supérieures, était près de se débander, quand Vandamme accourut au pas de charge avec la 100<sup>e</sup> demi-

brigade, et rétablit le combat ; Diersheim fut repris aux Impériaux, et devint bientôt le théâtre d'un engagement très-vif, où Vandamme eut un cheval tué sous lui. Il contribua activement au succès de la journée (21 avril), et poursuivit l'ennemi au-delà d'Offenburg et de Gengenbach. Ces services valurent à Vandamme le grade de général de division (5 février 1799) et la direction de l'aile gauche de l'armée du Danube, sous le commandement en chef de Jourdan. A la première bataille de Stokach (25 mars), dont les lauriers devaient être sitôt flétris par le guet-apens de Rastadt, Vandamme commandait le corps des flanqueurs, et avait été placé au village de Friedlingen. Il se comporta vaillamment, culbuta les Autrichiens en débouchant à point de ce village, et alla se former devant Neuhausen, où la brigade Legrand ne tarda pas à le rallier. Lors de la déroute de Jourdan, Vandamme réussit à rejoindre le général Soult avec un détachement de 1,200 fantassins et de 600 chevaux (1) ; il protégea la retraite en liant le centre et la gauche de l'armée par les défilés de Schiltach, qu'il avait été chargé d'observer. A cette époque, de nouvelles inculpations déterminèrent le Directoire à mettre Vandamme en jugement ; mais, le 2 fructidor, un nouvel arrêté annula le premier : Vandamme fut dirigé sur les côtes du nord-ouest de la France, puis appelé à faire partie de l'armée de Hollande, sous les ordres du général Brune. A la bataille de Berghen (19 septembre 1799), il commandait la gauche de l'armée franco-batave contre les Rus-

ses et les Anglais combinés. Les Russes quittèrent leur position de Petten pour attaquer Vandamme : ils obtinrent d'abord quelques succès ; la division française, un moment compromise, ne put être dégagée qu'à l'aide de renforts ; mais elle reprit bientôt l'offensive. Vandamme ordonna à Gouvion de tourner Berghen par la droite, à Rostolan de s'embusquer dans un bois à gauche pour fondre sur l'ennemi quand le combat serait bien engagé ; il se réserva lui-même l'attaque du centre. Ces combinaisons réussirent au gré de ses espérances : Berghen retomba au pouvoir des Français, et, malgré quelques engagements plus heureux de la gauche de l'armée anglo-russe, le duc d'York fut obligé, après d'énormes pertes, d'abandonner toutes les positions qu'il occupait. Vandamme combattit avec la même intrépidité à Egmontop-Zée et à Kastricum, où il commandait les deux divisions Boudet et Gouvion, et prit une part glorieuse à tous les exploits qui amenèrent la capitulation et le rembarquement du duc d'York et la fin de la guerre de Hollande. La seconde bataille de Stokach, livrée le 3 mai 1800, procura aux armes françaises l'occasion d'une revanche éclatante sur les revers de l'année précédente. Vandamme avait passé le Rhin avec une grande partie du corps de Lecourbe, et, occupant rapidement les routes d'Engen et de Stokach, il s'était emparé de la petite ville de Stein et du fort réputé imprenable de Hohentwiel. Au combat d'Engen, il commandait la division de droite, distribuée entre Stokach et le lac de Constance. Cette division fut partagée en deux brigades, dont

(1) *France militaire*, t. 3, p. 7.

Pune, sous les ordres du général Leval, dut couper Stokach du lac de Constance ; l'autre, dirigée par Vandamme en personne, s'achemina sur les derrières de Stokach par un chemin de traverse, tandis que Nansouty et Montrichard y marchaient en ligne directe par la grande route de Schaffouse. Vandamme, ayant franchi la position de Wohlwys, déboucha sur les derrières de Neucingen ; à la faveur de ce mouvement, Lecourbe s'avança en masse sur Stokach, dont il s'empara. Une attaque vigoureuse de Molitor permit à Vandamme de déborder la position de l'ennemi, et de menacer sa ligne de retraite. Cette habile manœuvre précipita la défaite des Autrichiens, qui abandonnèrent huit pièces de canon, quatre mille prisonniers, cinq cents chevaux et beaucoup de munitions. Deux jours après, à cette bataille meurtrière de Mœskirch où la regrettable inaction de Gouvion Saint-Cyr sauva l'armée autrichienne d'une destruction presque totale, Vandamme avait été rejeté sur la droite à la tête d'une demi-division, avec mission de surveiller les mouvements du prince de Reuss vers le Vorarlberg : disposition généralement blâmée (1), mais qu'il sut corriger par son courage et son intelligence. Il déboucha à propos par Klosterwald sur Mœskirch, à la droite du corps principal, pendant le combat qui s'était engagé à gauche autour du village de Hendorf, et l'arrivée du général Richepanse décida la victoire. Contraint de repasser le Danube, Kray prit position à Memmingen, où Moreau le fit attaquer, le 10 mai, par Lecourbe, laissant à Vandamme le

soin d'observer Leutkirch et Ravensbourg ; mis en déroute avec une perte de 1,800 hommes, les Autrichiens se retirèrent à Heimerdingen. — Vandamme quitta bientôt après l'armée du Rhin, et se fit présenter au premier consul Bonaparte, qui l'accueillit bien et lui offrit une paire de pistolets magnifiques de la manufacture de Versailles. Cette faveur apparente n'empêcha point qu'il ne fût mis en traitement de réforme par un arrêté du 17 août 1800 ; mais il fut rappelé quelque temps après, et reçut un commandement dans l'armée de réserve, dite des *Grisons*, où il devait rencontrer des travaux et des périls d'une autre nature que ceux qu'il avait affrontés jusqu'alors. On sait quels furent le but et la destination de cette armée. Le premier consul n'ayant pas obtenu de l'Autriche la paix qu'il croyait avoir conquise à Marengo, comprit l'utilité qu'il y aurait à faire déboucher des troupes vers les sources de l'Adige, afin d'obliger l'ennemi à évacuer le Tyrol, et chargea Macdonald de cette importante diversion. Il fallut gravir, au mois de décembre, les sommets escarpés et neigeux du Splügen, hauts de 6,000 pieds. Quand cette rude ascension, qui ne dura pas moins de six heures, fut accomplie, les travailleurs déclarèrent que, par suite de l'épaisseur des neiges entre deux glaciers, le passage était impraticable ; la colonne que commandait Vandamme fut même au moment d'être enveloppée par les neiges amoncelées : mais il était également dangereux de rétrograder et d'avancer. Le général en chef, qu'accompagnait Vandamme, saisit une pelle et entreprit un travail de déblaiement dans lequel il fut secondé par l'armée entière. On passa,

(1) Thiers, *Hist. de la Révol.*, t. 8.



on arriva à l'hospice du Splügen par un temps affreux, à travers d'incalculables obstacles et des périls bien supérieurs à ceux qu'avait offerts, quelques mois avant, le fameux passage du Saint-Bernard; une demi-brigade fut tellement maltraitée, qu'elle ne put se rallier qu'au bout de quelques jours (1). Enfin, l'armée expéditionnaire fut réunie à Chiavenna, le 6 décembre, et Vandamme, qui commandait l'avant-garde, reçut ordre de faire attaquer le mont Tonal, situé à l'extrémité d'un passage entre deux des glaciers les plus élevés des Alpes. Mais ici la nature, unie à l'art, opposa à ses efforts une barrière insurmontable. Il fallait arriver à un double retranchement palissadé, en défilant, homme par homme, sur un immense glacier. La tête de la colonne parvint jusqu'aux palissades du second retranchement, qu'elle tenta vainement de détruire sous un feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie. On se vit obligé d'ordonner la retraite, et Vandamme dut se borner à contenir le général autrichien Wukassowich durant le reste de cette laborieuse campagne, que termina le traité de Lunéville. Vandamme reçut, le 9 juin 1804, le cordon de grand-officier de la légion-d'honneur, et fut attaché, l'année suivante, au 4<sup>e</sup> corps de la grande armée, sous les ordres du maréchal Soult. A sa division était réservé l'honneur d'ouvrir cette mé-

morale campagne de 1805, sur laquelle les noms d'Ulm et d'Austerlitz ont projeté un immortel éclat. Il attaqua, le 6 octobre, à Donawert, le régiment de Collorédo, qui défendait les approches du pont, le culbuta, lui tua 60 hommes, et lui fit 150 prisonniers. Cet important avantage permit au 4<sup>e</sup> corps d'armée de traverser le Danube parallèlement avec les corps de Davout, de Bernadotte et de Marmont. A la bataille d'Austerlitz, la division de Vandamme fut des premières engagée sur les hauteurs de Pratzen, dont elle s'empara après un combat court, mais acharné, qui coûta à l'ennemi la plus grande partie de son artillerie. Elle occupa bientôt après le village d'Aujez, défendu par une forte fusillade, emporta Telnitz, et contribua puissamment à la destruction des débris de la colonne russe Doctoroff. Ces brillants faits d'armes valurent à Vandamme la croix de grand-aigle de la légion-d'honneur (24 décembre 1805) et une dotation dans les polders de l'île de Cadsand, qu'accompagna plus tard le titre de comte d'Unsbourg. La campagne de Prusse, qui s'ouvrit l'année suivante, fournit à ce général l'occasion de déployer son aptitude dans une autre branche de l'art militaire. « On commençait à comprendre, dit M. Thiers, que les villes fortes restées à la gauche et à la droite de Napoléon, après la bataille d'Iéna, allaient acquérir une véritable importance, car elles étaient autant de points d'appui pour sa marche audacieuse et de résistance pour ses ennemis (1). » Il confia à son frère Jérôme la tâche de réduire ces places, et lui adjoignit Vandamme, dont la haute

(1) *Lettre sur la campagne de Macdonald, etc.*, par Phil. de Ségur; Paris, 1802. — *France militaire*, t. 3. Le passage suivant, d'une lettre que Vandamme écrivait à cette époque au général en chef, fera juger de l'état de dénûment de son corps d'armée : « Ma compagnie d'artillerie, à sa tête, n'a rien de son matériel. Il est dû treize mois de solde; toute la troupe manque de souliers; très-peu ont des capotes. Je n'ai que 2,500 hommes, dont le nombre diminue à chaque heure. Je leur promets un meilleur avenir, et je pense que je ne risque rien, car il est impossible d'être plus mal. »

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 14, p. 338.

direction ne laissa bientôt au jeune prince qu'une importance nominale. Vandamme n'avait avec lui que des Wurtembergeois et des Bavaois, un seul régiment français, le 13<sup>e</sup> de ligne, et quelques escadrons de cavalerie légère que commandait Montbrun. Avec des ressources aussi limitées, il comprit qu'il fallait imposer à l'ennemi par la vigueur de ses dispositions, et brusquer la reddition des places. Il investit Glo-gau, dont il poussa vivement le siège, et cette ville, défendue par 2,500 hommes, et bien approvisionnée, capitula le 2 décembre 1806. Vandamme reçut ordre de bloquer Breslaw, capitale de la Silésie, ville de 60,000 âmes et de 6,000 hommes de garnison. Il se porta, le 6 décembre, à Lissa, à la tête de son infanterie, reconnut le côté occidental de la place, fortement occupé, et le fit battre en brèche par deux batteries incendiaires. Il tenta aussi un assaut de l'enceinte, qui, garnie d'un simple talus gazonné, pouvait être escaladée par des soldats entreprenants. Un clair de lune indiscret trahit cette tentative, qui échoua. Vandamme fit construire des radeaux qui furent transportés, à la nuit tombante, au faubourg d'Ohlau, pour tenter le passage: un contre-temps fit également avorter ce projet. Ces obstacles redoublèrent l'aideur des assiégeants. Le prince fit venir de Kalish la division Deroy avec une brigade de cavalerie; Vandamme renforça son artillerie, et disposa en batterie 32 pièces de tout calibre sur les deux rives de l'Oder. Jérôme, interrompant le feu, fit sommer à deux reprises la place assiégée, mais sans succès. Soit qu'il s'impatientât de ces lenteurs, soit que Napoléon craignit de compromettre la renommée

militaire de son jeune frère, il prit le parti de le rappeler auprès de lui, et Vandamme resta seul chargé de la direction du siège. Averti que le major-général prince d'Anhalt-Pleiss cherchait à opérer une diversion, il fit marcher à sa rencontre les Bavaois et le 13<sup>e</sup> de ligne, sous la conduite du général Minucci, qui le repoussa et lui prit 800 hommes. Vandamme crut devoir informer de cet avantage le gouverneur de Breslaw, qui se montra d'abord disposé à capituler; mais il rompit brusquement l'armistice qu'il avait demandé, sous prétexte que les Français continuaient les travaux de tranchée. Les opérations du siège furent dès lors reprises avec vigueur, et, après une nouvelle tentative du prince d'Anhalt plus malheureuse encore que la première, cette place importante ouvrit ses portes le 5 janvier 1807. La petite ville de Brieg-sur-l'Oder et celle de Schweidnitz se rendirent également. Enfin, au bout de trois mois d'un siège régulier (16 juin), Vandamme fit capituler la forteresse de Neiss, dont la garnison, supérieure en nombre aux forces assiégeantes, qui s'élevaient à 5,000 hommes, resta prisonnière, après avoir défilé devant le prince Jérôme. Toutes ces places furent démantelées par ordre de Napoléon. — Vandamme fut nommé, le 11 septembre 1807, commandant de la 16<sup>e</sup> division militaire. Le 16 août de l'année suivante, il reçut le commandement du camp de Boulogne; mais il le quitta au mois d'avril 1809 pour prendre part aux campagnes de Bavière et d'Autriche; 10,000 Wurtembergeois, faisant partie du 8<sup>e</sup> corps de la grande armée, furent mis sous ses ordres. Vandamme seconda activement les dispositions prises par le maréchal Da-

vout à la bataille d'Eckmühl, et ce fut lui qui, à la tête de sa division étrangère, emporta à la baïonnette (22 avril) le village d'Eckmühl. Au combat d'Urfar, il mit trois divisions autrichiennes en déroute complète. Son retour au camp de Boulogne fut marqué par un incident qui, malheureusement, n'est point isolé dans cette vie aventureuse et accidentée. Il s'installa de vive force dans la maison du maire en faisant jeter ses meubles dehors (1). Ce magistrat porta plainte à l'Empereur, qui condamna Vandamme aux arrêts pour vingt-quatre heures; mais il lui pardonna bientôt et le nomma au commandement de la 14<sup>e</sup> division militaire, après lui avoir fait présider, le 1<sup>er</sup> janvier 1811, le collège électoral de Hazebrouck. — Le général Vandamme avait été désigné pour faire partie de l'expédition de Russie; mais, par suite d'un démêlé avec Jérôme, roi de Westphalie, démêlé dont les circonstances n'ont point été publiées (2), il quitta l'armée au mois d'août 1812, peu de temps après l'ouverture de la campagne, et se retira dans ses foyers. Le 18 mars 1813, Vandamme, rendu à la vie des camps après sept mois d'interruption, fut appelé à partager les opérations de cette armée réorganisée qui devait, on l'espérait du moins, rappeler la fortune sous nos drapeaux et rendre à nos armes leur prestige, si douloureusement évanoui sur les rives glacées de la Bérézina. L'empereur lui confia le commandement du 1<sup>er</sup> corps, de 20,000 hommes, tirés pour la plupart des cohortes des départements des Bouches-de-l'Elbe

et du Wésér. Vandamme débuta dans la campagne de 1813 par un coup de main habile et heureux. Les généraux russes Czernichef, Tettenborn et Dombry s'étaient avancés, remplis d'ardeur et de confiance, vers les plaines du Bas-Elbe. A leur approche, la ville de Hambourg s'émut, et Carra Saint-Cyr, qui y commandait une faible garnison, craignit une insurrection générale. Le 13 mars, il évacua cette ville à l'approche de quelques centaines de cavaliers prussiens déguisés en Cosaques, et rallia le général Morand, qui occupait Stralsund avec 5,000 soldats. Napoléon se montra fort irrité de cette retraite, qui, en favorisant les soulèvements populaires prêts à se déclarer, pouvait mettre en péril le trône de Westphalie. Il ordonna à Vandamme de se rendre immédiatement à Wésel, de prendre 30 bataillons qui s'y trouvaient, et de se porter à marches forcées sur le département des Bouches-du-Wésér, pour calmer ou châtier l'insurrection populaire. Vandamme exécuta ces deux ordres avec autant de rapidité que de précision. Il arriva le 31 mars à Bremen avec sa colonne, occupa successivement tous les points insurgés, et, par un mélange habile de modération et de fermeté, il réussit à comprimer, pour quelque temps au moins, l'explosion qu'on appréhendait (1). Le 27 avril, il s'empara de Harbourg, ville dont la citadelle commande le passage de l'Elbe, occupa l'île de Wilhemsbourg, et commença le bombardement de Hambourg, que l'ennemi se hâta d'évacuer. Mais, pour Vandamme comme pour la grande armée, le temps des triomphes durables sem-

(1) *Fastes de la Légion-d'Honneur*, art. VANDAMME.

(2) M. Thiers lui-même, qui dispose à cet égard d'une source d'informations si directe et si précieuse, garde le silence sur cet incident:

(1) *L'Allemagne après la guerre de Russie*, etc. par M. A. Lefebvre.

blait passé sans retour, et ces succès n'étaient que le prélude trompeur d'un désastre dont l'impression, longtemps irréfléchie, devait porter une atteinte fâcheuse à sa renommée. Quelques jours avant la bataille de Dresde, Vandamme, rappelé du Bas-Elbe, avait été envoyé en observation sur les frontières de la Bohême, pour y attendre les instructions ultérieures de Napoléon. Il reçut bientôt l'ordre d'occuper, par Kœnigstein, la forte position de Pyrna, afin de compléter, par une irruption soudaine, la déroute des alliés, qui battaient en retraite tant par la route directe de Peterswald que par les chemins latéraux de Sayda, d'Altemberg et de Liébenau : manœuvre habile, digne du génie de Napoléon, mais dont le succès dépendait d'une assistance que tout annonce avoir été formellement promise au général qu'il aventurerait ainsi en dehors du centre des opérations. En cas de réussite, le bâton de maréchal devait être la récompense de ses efforts. L'approche des troupes de Vandamme jeta la confusion dans Tépłitz, où se trouvaient le corps diplomatique, le dépôt du grand quartier-général allemand, et une foule de personnages de marque. Tout s'était enfui et dispersé. Le général Ostermann-Tolstoï, commandant les grenadiers de la garde russe, qui occupait les hauteurs de Peterswald, en avait été chassé le 28 août, avec une perte de 2,000 hommes. Vandamme se porta ensuite sur Kulm avec huit ou dix bataillons; Ostermann, qui avait réuni environ 12,000 hommes, essaya encore de lui barrer le passage; mais Vandamme, recruté de quelques renforts, le poussa jusqu'à Tépłitz, que le général russe parvint néan-

moins à couvrir par la réunion de divers débris des troupes coalisées. Trois divisions du corps d'armée de Barclay de Tolly se rallièrent à lui, et les Français, qui, selon toute apparence, eussent affronté impunément, malgré leur infériorité numérique, ce corps désordonné par la déroute de Dresde (1), jugèrent prudent à leur tour de se replier sur Karvitz et sur Kulm, où ils prirent, en avant de Geyersberg, une position isolée et défectueuse. De vives instances furent adressées à Vandamme par les généraux de son corps, pour qu'il rétrogradât jusque sur la hauteur de Nollendorf, afin d'y passer la nuit; il s'y refusa absolument, persuadé que l'Empereur et toute l'armée allaient déboucher à la suite de l'ennemi par le bois de Geyersberg; il montra même au général Haxo, qui commandait le corps du génie, un billet dans lequel le major-général lui annonçait l'arrivée imminente d'une colonne sous les ordres du maréchal Mortier (2). On coucha sur le champ de bataille, où les alliés réunirent, sous les ordres de Schwarzenberg, environ 70,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie. Le 30, à huit heures du matin, la gauche de Vandamme fut brusquement attaquée par la division austro-russe Collorédo, et le corps prussien du général Kleist occupa inopinément la colline et le bois au-dessous de Nollendorf. Ce corps, repoussé par Gouvion Saint-Cyr devant Glasshütte, s'était porté d'Ebersdorff à Nollendorf dans l'espoir d'échapper à Vandamme et de rejoindre le gros de son armée. Il déboucha de Schoenwald par Telnitz, au moment où la gauche de Van-

(1) *Mém.* du duc de Raguse, t. 5, p. 165.

(2) Note inédite du général Haxo. (Dépôt de la guerre.)

damme, ébranlée par une charge de cavalerie russe, réclamait les efforts du centre et de la droite pour rétablir le combat. Vandamme, qui prit d'abord le corps prussien pour le secours qu'il attendait, se vit bientôt obligé d'affaiblir son centre pour le contenir ; l'ennemi profita de cet incident, et la position des Français, enveloppés à la fois par les Autrichiens, les Prussiens et les Russes, devint de plus en plus critique. La cavalerie de Corbineau réussit assez facilement à trouver les landwerhs et les parcs que Kleist avait mis à la tête de sa colonne ; mais les troupes de queue prirent position et fermèrent le passage. Quelques détachements purent rejoindre le corps de Saint-Cyr, qui suivait Kleist à distance ; mais leur artillerie fut perdue dans le défilé de Tellnitz. Rejeté et enfermé dans Kulm, le gros du corps de Vandamme, accablé par un ennemi cinq fois supérieur en nombre, posa les armes après une lutte désespérée ; les généraux Vandamme, Haxo et Quoyot furent faits prisonniers avec sept mille hommes environ ; trois à quatre mille furent tués ou blessés, et l'ennemi s'empara de cinquante pièces de canon (1). La plupart des écrivains militaires ont absous Vandamme du désastre de Kulm, sur le double motif qu'en marchant sur Tépitz, rendez-vous de tous les corps ennemis qui battaient en retraite, il obéissait à un ordre formel de l'Empereur, et qu'il avait la certitude d'être appuyé dans ce mouve-

ment (1). Nous ne connaissons guère que le baron Fain qui, trop docile aux inspirations de son maître, ait, dans son *Manuscrit de 1813*, dénié la première de ces deux propositions (2). Quant à l'inaction de Napoléon, elle a été diversement expliquée. Suivant la version la plus accréditée jusqu'ici, l'Empereur, qui s'était rendu à Pyrna pour reconnaître cette position, aurait été rappelé à Dresde par une grave et subite indisposition, et cet incident ne lui eût pas laissé le loisir et la liberté d'esprit nécessaires pour contre-mander le mouvement qu'il avait ordonné. Mais ce fait a été récemment et formellement contredit par le maréchal Marmont, qui prétend que Napoléon ne quitta point Dresde un seul instant dans les journées des 28 et 29 août (3). Quoi qu'il en soit de ces affirmations contradictoires, la conduite militaire de Vandamme paraît exempte, en cette circonstance, de tout motif de blâme sérieux ; cependant on ne peut se dissimuler qu'il eût fort atténué la portée de ce grave échec en occupant, dans la nuit du 29 août, les hauteurs de Nollendorf, comme le lui conseillait son état-major. Napoléon en mesura d'un coup-d'œil toutes les conséquences : « Voilà la guerre, » dit-il au duc

(1) Voir notamment Jomini, *Vie politique et militaire de Napoléon*, t. 4, p. 399 et suiv. ; Roginat, *Réponse aux notes critiques*, etc.

(2) « A une armée qui fuit, » fait-il dire à ce propos à Napoléon, « il faut faire un pont d'or ou opposer une barrière d'acier ; or, Vandamme ne pouvait pas être cette barrière d'acier. »

(3) *Mémoires*, t. 5, p. 465 et suiv. Malgré la précision de ce démenti, que le duc de Raguse fortifie en déclarant que le général Vandamme ne lui a jamais inspiré aucun intérêt, nous hésitons à l'admettre. La conjecture la plus probable, selon nous, c'est que les échecs éprouvés par le maréchal MacDonald sur la Katzbach, la Bober et la Queiss (26-29 août), ne permirent pas à l'Empereur de disposer des renforts qu'il avait promis à Vandamme, et que, soit préoccupation, soit inadvertance, ou

(1) Ostermann-Tolstoï eut, dans cette action, un bras emporté. On raconte que, pendant l'amputation qui lui fut faite, il ordonna à ses tambours de battre aux champs et à sa musique de jouer ses airs les plus bruyants, pour que les cris que lui arrachait la douleur n'affaiblissent pas le courage de ses soldats. (*Notice sur le comte Ostermann-Tolstoï*, par G. Revilliod, Genève, 1857.)

de Bassano, qui se trouvait auprès de lui, « bien haut le matin, bien « bas le soir ! » Vandamme fut promené dans les rues de Prague comme un trophée vivant de la victoire de Kulm, puis conduit au quartier-général de l'empereur Alexandre. Ce prince, exalté par le succès, sortit de la modération habituelle de son caractère, jusqu'à flétrir des épithètes de *brigand* et de *pillard* un ennemi vaincu. — *Sire*, répondit Vandamme, *je suis un soldat, mais il est un crime dont jamais ma main ne s'est souillée...* Un geste d'Alexandre l'éloigna de sa présence; cependant il lui fit rendre son épée, dont un ordre du grand-duc Constantin l'avait privé (1). Vandamme fut dirigé sur Moscou, puis transféré dans le gouvernement de Viatka, province limitrophe de la Sibérie. Il y demeura jusqu'à la paix de 1814. — Le passé révolutionnaire de Vandamme, la turbulence de son caractère, la déplorable renommée que ses exactions lui avaient faite à l'étranger, tout l'éloignait du régime pacifique et régulier qui succédait à l'Empire. A son retour en France, il reçut l'invitation de se retirer à Cassel; mais la fatale irruption du 20 mars ne tarda pas à le rendre à la vie militaire. Napoléon lui confia le commandement de la 2<sup>e</sup> division militaire, l'éleva à la pairie (4 juin), et plaça sous ses ordres le 3<sup>e</sup> corps de l'armée destinée à entrer en Belgique. Le plan de campagne de l'Empereur consistait, comme on sait, à surprendre et à séparer les armées anglaise et prussienne, les seules

qui fussent encore en ligne, pour les battre en détail. Cette tactique, qu'il avait employée avec tant de succès dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, reçut un commencement d'exécution dès le 15 juin, jour du passage de la Sambre; les Prussiens, chassés dans la direction de Fleurus jusqu'au village de Gilly, s'y fortifièrent, et l'on attendit vainement pendant quatre heures le corps de Vandamme pour les en déboucher. Ce général, retardé par de faux mouvements, ne déboucha de Charleroi que vers une heure et demie de l'après-midi; l'empereur lui ordonna de traverser la ville sans s'y arrêter, et de rejeter les Prussiens au-delà de Fleurus. Ce nouvel ordre ne fut encore que très-imparfaitement exécuté. Le corps de Vandamme et la cavalerie de Grouchy gardèrent une longue immobilité en présence des Prussiens de Ziethen, qu'ils supposaient en forces, et qui furent culbutés dès le premier choc. Vandamme prit position sur les hauteurs en arrière de Fleurus, et résista à l'invitation que Grouchy lui fit d'en descendre, objectant « qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir d'un général de cavalerie. » Cet incident fut cause que les Prussiens, au lieu d'être rejetés sur Namur et coupés de l'armée anglaise, restèrent maîtres de Fleurus pendant toute la nuit du 15 au 16, et qu'on ne put occuper Sombref comme l'avait prescrit Napoléon (1). Il influa sans doute sur le remaniement que l'Empereur fit subir plus tard à l'organisation de son état-major, et par suite duquel le corps de Vandamme passa sous les ordres directs du maréchal Grouchy, qui fut

négligea de prévenir celui-ci de ce changement de dispositions. (Voir la *Vie polit. et milit. de Napoléon*, par Jomini, t. 4, p. 400.)

(1) *Fastes de la Légion-d'Honneur*, t. 4.

(1) Rapport du maréchal Grouchy à l'Empereur, 19 et 20 juin 1815. — *Les maréchaux Grouchy et Gérard*, par E. G., 1842.

appelé au commandement de l'aile droite de l'armée. Le 16 au matin, l'empereur était avec sa garde en pleine marche sur Bruxelles, lorsqu'il trouva sa route barrée entre Bry et Sombref par 95 mille Prussiens. Il résolut aussitôt de leur livrer bataille, fit arrêter les corps de Vandamme et de Gérard qui se dirigeaient sur Sombref, et, tandis qu'il prescrivait au maréchal Ney, qui commandait sa gauche, une diversion puissante, il faisait attaquer les trois corps de l'armée prussienne campés dans la plaine de Fleurus avec leurs ailes appuyées sur Ligny et Saint-Amand. Vandamme se porta sur ce dernier point, et, après une effroyable mêlée, parvint à culbuter les Prussiens et à occuper le village, mais sans pouvoir se rendre maître des hauteurs de Bry. Le général Gérard disputait à l'ennemi le village de Ligny avec une égale intrépidité. Cependant la diversion attendue ne s'opérait point; Napoléon, ne pouvant laisser ces deux corps aux prises avec un ennemi fort supérieur en nombre, commençait à ébranler sa garde, lorsqu'on lui signala, dans la direction de Fleurus, une colonne inconnue de 25 à 30,000 hommes. Vandamme se porta sur-le-champ à sa rencontre, et tels étaient les sentiments de défiance qui préoccupaient l'armée entière, que des bruits de trahison ou de défection circulèrent aussitôt sur le compte de ce général; la colonne disparut après un instant d'indécision, et la garde impériale reprit son mouvement si malencontreusement interrompu. Les troupes de Vandamme, conduites par le général Gérard, frayèrent par de nouveaux efforts un passage à la cavalerie, et les Prussiens furent mis en déroute complète. Le corps signalé appartenait

à l'aile gauche de l'armée, et son chef, le général Drouet d'Erlon, ne s'était abstenu d'attaquer les Prussiens que sur l'ordre le plus formel du maréchal Ney, ordre dont les motifs n'ont jamais été bien expliqués. Tout, au surplus, devait présenter un caractère de confusion et de singularité dans cette courte campagne, où Vandamme se montrait à la fois si mou (1) et si insubordonné. L'inexcusable défection du comte de Bourmont avait, sans aucun doute, semé l'inquiétude et la défiance dans tous les rangs; mais il convient aussi de tenir compte du trouble que la conscience de leurs torts envers le gouvernement des Bourbons entretenait dans un grand nombre d'esprits, et qu'accroissait certaine incertitude vague, mais générale, sur la solidité du pouvoir de Napoléon. — Cependant les événements qui devaient avoir Waterloo pour théâtre et pour dénouement, se pressaient avec rapidité. Et, bien que la figure de Vandamme n'occupe qu'un coin de la scène, les événements qui s'y déroulent offrent un intérêt si puissant, ils ont exercé une action si considérable sur les destinées de la France à cette époque, qu'il ne saurait nous paraître hors de propos d'en retracer ici un aperçu sommaire et impartial. L'Empereur, qui avait campé sur le champ de bataille, eut avec Grouchy, dans la matinée du 17, une longue conférence, dont les témoins ou les confidents se sont accordés à faire sortir les instructions suivantes: « Portez-vous sur Wavres et Namur, car, selon toutes les vraisemblances, c'est sur la Meuse que se retirent les Prussiens; et, dans aucun cas, ne les perdez de vue. » Pendant

(1) *Hist. des deux Restaur.*, par M. de Vaubellé, t. 2, p. 474.



que Napoléon dissipait ainsi en recommandations plus ou moins vagues un temps précieux (1), les trois corps prussiens, ralliés aux environs de Gembloux, dès la veille, au corps de Bulow, qui venait d'arriver à marches forcées, se préparaient à combattre, et le maréchal Blücher envoyait au duc de Wellington son major-général Gneisenau, pour se concerter sur les opérations du lendemain. Grouchy, retardé par le mauvais état des routes et par divers autres contretemps, s'arrêta à Gembloux après deux heures de marche, et fit connaître à l'Empereur l'incertitude où il était de la direction prise par l'ennemi. Par un rapport postérieur, il exprimait l'opinion qu'une partie des Prussiens allait rejoindre Wellington, et annonçait que ses efforts tendraient à empêcher cette jonction. Napoléon, de son côté, expédia à Wavres, où il le supposait arrivé, un officier chargé d'informer Grouchy qu'une grande bataille aurait vraisemblablement lieu le lendemain, en avant de la forêt de Soignes, et de lui mander de se mettre en communication avec le centre de l'armée par l'occupation du défilé de Saint-Lambert, en attendant les événements ultérieurs. Cet ordre lui fut réitéré par écrit le 18, une heure avant la bataille de Waterloo, et, trois heures plus tard, Napoléon pressa plus instamment encore le maréchal de manœuvrer sans délai dans la direction de sa droite, par Lasnes et Planche-noit. Cependant le corps de Bulow, mis en mouvement dès la pointe du jour, avait débouché vers quatre heures sur le champ de bataille, suivi, à la distance de quelques

heures, des corps de Pirch et de Ziethen, que conduisait Blücher en personne. On sait quels furent les résultats de cette formidable diversion, qui n'était pas celle que Napoléon avait attendue! Résumons en peu de mots ce qui s'était passé au quartier-général de Grouchy. Ce maréchal ne mit ses troupes en marche le 18 qu'entre huit et neuf heures du matin, dans la direction de Wavres. Arrivé à Sart-lez-Walhain, village peu distant de Gembloux, son attention et celle de son état-major furent frappées du bruit d'une forte canonnade qui partait du Mont-Saint-Jean, et qui ne pouvait laisser douter qu'une action sérieuse ne fût engagée de ce côté. Quel parti prendre? Le maréchal devait-il se porter au bruit du canon? Devait-il au contraire, fidèle à la lettre de ses instructions, persister à poursuivre les Prussiens, dont le principal corps avait si habilement trompé sa surveillance, et qui ne livrait à ses atteintes, sur la route de Wavres, que des détachements sans importance? Le cri universel fut qu'il fallait aller au feu; le seul général d'artillerie Baltus objecta des difficultés de transport que le général Gérard, résolu entre tous, se fit fort de surmonter. Quelques relations ont prétendu que Vandamme avait conseillé au maréchal de résister à cet entraînement unanime (1); cette supposition paraît dénuée de fondement. Le maréchal s'effraya de la responsabilité qu'on lui imposait; il considéra, suivant son expression, la canonnade de Mont-Saint-Jean comme un engagement

(1) *Campagnes de 1814 et de 1815*, par le général de Vaudoncourt. — *Hist. des deux Restaur.*, t. 2, p. 533. Vandamme ne s'est jamais expliqué sur ce point; mais le silence du maréchal, dans les nombreux écrits qu'il a publiés en 1819, en 1829 et en 1843, pour sa justification, est, à nos yeux, une

(1) Mauduit, *Les Derniers jours de la Grande-Armée*, t. 2, p. 110.

d'arrière-garde (1), et fit continuer la marche sur Wavres. Quel eût été le résultat de la manœuvre conseillée en cette circonstance au maréchal Grouchy? Peu de questions ont soulevé une controverse plus animée et plus approfondie. Le sentiment public, on doit le reconnaître, a été que cette puissante diversion aurait pu fixer la fortune sous nos drapeaux et changer le désastre de Waterloo en une victoire éclatante. Cependant, quelques écrivains sérieux et éclairés, à la tête desquels nous citerons les généraux Jomini et Rogniat, n'ont point admis une conclusion aussi absolue. Sans contester que le maréchal, par une heureuse inspiration, eût corrigé l'insuffisance des instructions qu'il avait reçues, sans absoudre ses inexplicables lenteurs et l'imperfection de sa surveillance, ils ont estimé que l'assistance de Grouchy, contrariée par le mauvais état des

preuve sans réplique que Vandamme s'est au moins abstenue. Si le maréchal Grouchy eût eu une telle autorité en faveur de son système d'inaction, il n'aurait certainement pas manqué de s'en prévaloir.

(1) Cette illusion, il faut bien le reconnaître, fut entretenue par un double incident que la grande majorité du public a sûrement ignoré ou oublié. Grouchy eut connaissance d'une lettre par laquelle Napoléon mandait à son frère Joseph que les Anglais étaient en pleine déroute sur Bruxelles. Cette version parut confirmée par une dépêche datée de Waterloo même, où le maréchal lut que la bataille était gagnée sur toute la ligne; c'était évidemment engagé qu'il fallait lire. La plupart des messages que nous avons mentionnés ne parvinrent point, ou ne parvinrent que tardivement au maréchal Grouchy, qui en a même contesté la réalité. Un fait également peu connu, c'est que les dragons du général Exelmans, détachés du corps de Grouchy, faillirent, dans la matinée du 18, se rencontrer sur le pont de Moustiers avec les hussards du colonel Marbot, envoyés en reconnaissance de l'aile droite par le général Domont, sur les ordres de l'Empereur. On comprend quelles eussent été les conséquences de cette jonction, contrariée seulement par quelques toises de terrain. Voyez, sur ce curieux incident et sur l'ensemble de cette trop fameuse journée, l'admirable récit de M. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaur.*, t. 2, p. 527.—Il est assez remarquable d'ailleurs que Napoléon n'attribua d'abord la perte de la bataille de Waterloo qu'aux fausses manœuvres du maréchal Ney : « Ney s'est conduit

routes et par les obstacles que les forces prussiennes étaient en mesure de lui opposer (1), eût été trop tardive et trop incomplète pour porter à Napoléon un secours décisif (2). Nous sommes sans compé- tence, à tous égards, pour prononcer entre ces opinions opposées. Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'intervention du maréchal Grouchy, même dans les circonstances désavantageuses où elle se fût produite, aurait diminué de beaucoup l'étendue de ce grand désastre, et surtout l'immense désorganisation dont il fut suivi. — Après avoir culbuté, au bois de Limelette, une arrière-garde ennemie, le corps de Vandamme arriva à quatre heures devant Wavres, petite ville partagée par la Dyle, et dont les hauteurs étaient couronnées par le corps prussien de Thielmann. Vandamme eut ordre de l'attaquer; mais il ne put emporter cette position de front; force lui fut de faire rétrograder sur Limale les divisions Teste et Vichery et la cavalerie de Pajol, qui assaillirent l'ennemi retranché dans le village et le moulin de Bielge, à droite de

comme un insensé, » dit-il au duc de Vicence, en descendant de voiture à l'Élysée dans la nuit du 20 au 21 juin, « il m'a fait massacrer toute ma cavalerie ! » (*Souven. contemp.* de M. Villemain, ch. 40. — *Les Cent-Jours*, par M. d'Apéfigue, ch. 8.) Le nom de Grouchy ne fut pas même prononcé dans ce premier épanchement d'irritation et de désespoir.

(1) Le maréchal Blücher disposait de 65,000 hommes; Grouchy n'en avait guère que 32,000, en y comprenant le corps engagé devant Wavres. — La distance de Sart-lez-Walhain à Frischermont, village touchant au champ de bataille, était, par les chemins existants en 1815, de 43,000 toises, qui, dans le mauvais état du sol, détremé par les pluies, ne pouvaient certainement être franchies en trois heures, comme le livre des *Victoires et Conquêtes*, etc., l'a mal à propos affirmé. Blücher, qui avait promis à Wellington de déboucher sur le champ de bataille vers une heure après-midi, n'y arriva qu'à huit heures et demie.

(2) *Précis politique et milit. de la campagne de 1815*, par Jomini. — *Réponse aux critiques de Napoléon*, etc., par le général Rogniat; 1822. Voir aussi l'*Histoire du duc de Wellington*, publiée récemment par A. Brialmont, capitaine d'état-major; Bruxelles, 1856; tome IV, p. 432 et 435.

Wavres. Cette attaque, où Gérard fut grièvement blessé, rendit les Français maîtres de quelques hauteurs; mais Vandamme compromit bientôt ce succès par une ardeur inconsiderée. Sans tenir compte des ordres de Grouchy, il descendit avec toutes ses troupes et une portion de son artillerie dans la partie de Wavres située sur la droite de la Dyle, dont il tenta le passage; mais il rencontra une vive résistance: les ponts étaient barricadés, les Prussiens ouvrirent un feu violent des hauteurs qu'ils avaient conservées, et ce feu devint tellement meurtrier, qu'aucun homme ne put mettre le pied dans ce défilé sans être exposé à une grêle de balles et de boulets (1). Ce sanglant épisode, s'il faut en croire le témoignage du maréchal, ne fut pas sans influence sur les derniers événements de la campagne. Informé, à sept heures enfin, de la position critique de Napoléon, Grouchy se mit en devoir de lui porter un tardif secours; mais ce fut vainement qu'il chercha à dégager le corps de Vandamme du Bas-Wavres où il s'était enfoncé; ce corps ne pouvait être retiré sans que l'ennemi traversât la Dyle à sa suite et ne ralentit son mouvement. Grouchy se borna donc à ordonner à son lieutenant d'entretenir le combat devant Wavres et de venir le trouver dans la nuit. Mais ce dernier ordre demeura sans exécution. Le 19 au matin, Vandamme renouvela l'attaque de Bielge et de Wavres, que les Prussiens évacuèrent après une assez faible résistance; puis il les poursuivit jusqu'à Rosierne, où la nouvelle du désastre de Waterloo vint enchaîner son essor. Vandamme alla coucher à Na-

mur, quoique le maréchal Grouchy lui eût prescrit de s'arrêter à une lieue en dehors de la ville. Mais, rappelé sur le terrain du combat par le canon des Prussiens, il reprit le commandement du 3<sup>e</sup> corps, et, par son intrépidité, il donna au 4<sup>e</sup> le temps de rentrer à Namur avec ses équipages (1). Vandamme acheva sa retraite en bon ordre, et réunit, sous les murs de Paris, son corps à peu près intact aux débris de l'armée de Napoléon. Vandamme fut un des signataires de l'adresse par laquelle les généraux réunis au camp de La Villette répudiaient comme anti-national le gouvernement des Bourbons. Cependant, quelques jours après ce manifeste, où s'étalait sans détour l'esprit de personnalité militaire qui avait enfanté le 20 mars et ses lamentables conséquences, il appuya fortement l'avis d'une prompte soumission à Louis XVIII, comme le meilleur moyen d'en obtenir des garanties profitables aux intérêts publics. Il refusa le commandement de l'armée campée sous Paris, que plusieurs généraux proposaient de lui déléguer. Ces revirements d'opinion ont été expliqués dans un sens peu honorable pour Vandamme. Nous tenons de source certaine qu'un banquier bien connu compta, à cette époque, au général, dans son cantonnement de Montrouge, une somme de *quarante mille francs*, au nom du duc d'Otrante, président du gouvernement provisoire, et que la même offre, faite à la même époque au général Exelmans, fut repoussée d'une manière absolue (2). La

(1) *Ibid.*

(2) « De deux choses l'une, objecta Exelmans : ou ces 40,000 francs appartiennent à l'Etat, ou ils proviennent de la bourse de M. le duc d'Otrante; dans le premier cas, il faut qu'ils rentrent dans les caisses du Gouvernement, et, dans le second cas, veuil-

(1) Rapport du maréchal Grouchy à l'Empereur, 19 et 20 juin 1815.

réputation d'intégrité de Vandamme n'est pas faite, il faut en convenir, pour résister aux conséquences qu'on peut extraire de ce rapprochement. — Après le licenciement de l'armée de la Loire, Vandamme se retira dans un château situé aux environs de Limoges; mais le préfet lui enjoignit de quitter son département dans un délai de vingt-quatre heures. Il fut compris dans la seconde catégorie de l'ordonnance du 24 juillet, et obligé de s'expatrier. N'ayant pu obtenir un asile en Belgique, il passa aux Etats-Unis, où il demeura jusqu'à l'ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1819, qui mit fin à son exil. Vandamme fut même rétabli sur les cadres de l'état-major général; mais la mesure qui, au mois de septembre 1824, réduisait à 150 le nombre des lieutenants-généraux, l'atteignit à Gand, où il s'était retiré dans une propriété qu'il avait acquise. Il ne crut pas devoir, à l'exemple du général Exelmans et de quelques autres, provoquer de la générosité du gouvernement la faveur d'une exception à cette mesure restrictive. Vandamme employa à des œuvres de bienfaisance les dernières ressources de sa fortune et les dernières années d'une vie mêlée à la plupart des grandes scènes militaires d'un quart de siècle. Il mourut à Cassel, lieu de sa naissance, le 15 juillet 1830. — En dépit d'une bravoure éclatante, d'un *heureux in-*

*stinct de la guerre* (1), d'une élocution facile et chaleureuse, le général Vandamme ne peut être compté parmi les grandes figures militaires de ce siècle. Il manquait de plusieurs des qualités qui constituent le véritable capitaine. Les exploits qui illustrèrent surtout les premières années de sa vie ne sauraient faire oublier les actes de brigandage et de cruauté par lesquels il en déshonora le cours, et qui, même à cette époque de licence et de dérèglement où l'éclat des services militaires faisait pardonner tant d'excès en tout genre, ont marqué son nom d'une singulière et déplorable célébrité (2). Ses concussions, érigées en système et devenues, pour ainsi dire, proverbiales dans les pays conquis, l'exposèrent plus d'une fois, comme on l'a vu, aux rigueurs de la justice martiale. Ces exactions collectives étaient encore aggravées par des vexations individuelles bien propres à combler l'exaspération des malheureux tributaires, et qui ne rappelaient que trop fidèlement l'origine et les antécédents révolutionnaires de leur farouche oppresseur. Dans l'ardeur de ses convulsions, Vandamme n'épargnait pas plus les demeures des rois que les propriétés des particuliers. On lit dans le *Recueil de pièces officielles* publiées par Schoell, qu'en 1806, lors de la campagne de Prusse, ce général voulut déménager à son profit les meubles qui garnissaient le palais de Postdam, et qu'il ne fallut rien moins que l'intervention de Clarke, depuis duc de

lez dire à celui qui vous envoie que je n'ai rien à accepter de personne; assurez-le bien, surtout, que je ne suis pas de ces hommes qui vendent leur pays. » (*Moniteur* du 31 juillet 1852). — Exelmans qualifiait mal l'acte auquel il faisait allusion. Capituler en présence de forces supérieures, lorsque l'armée, par l'abdication de Napoléon, se trouvait dépourvue du seul chef dont l'ascendant militaire pût imposer à l'ennemi et suspendre sa marche victorieuse sur Paris, n'était pas vendre son pays. Mais cette fausse appréciation du général n'affaiblit en aucune façon le mérite de son désintéressement.

(1) M. Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. 14.

(2) On attribuait communément à Napoléon ce propos caractéristique : *Si j'avais deux Vandammes dans mon armée, j'en ferais fusiller un.* Nous croyons pouvoir assurer que ce propos a été réellement tenu.

Feltre, gouverneur de Berlin, pour mettre obstacle à cette odieuse spoliation. Parmi les actes de barbarie qui lui ont été reprochés, nous nous bornerons à rapporter le suivant, soit à raison de son irrécusable authenticité, soit parce qu'il offre un trait caractéristique du mépris que ce militaire professait pour la vie humaine. Le 3 juillet 1815, Vandamme était cantonné avec son corps d'armée dans la plaine de Montrouge, lorsqu'il rencontra trois maraudeurs qu'une patrouille conduisait au quartier-général. Après quelques invectives grossières adressées à ces malheureux, Vandamme, perdant toute mesure, prononça que l'un d'eux subirait une mort immédiate, et que le sort déciderait du choix de la victime. Ayant ramassé trois tiges dans un champ de blé, il les leur présenta en déclarant que celui à qui écherrait la plus courte serait aussitôt passé par les armes. Les nombreux témoins de cette étrange scène ne pouvaient se persuader, pour la plupart, qu'elle fût autre chose qu'une triste plaisanterie. Toute incertitude disparut, lorsque on vit Vandamme ordonner d'une

voix menaçante les apprêts du supplice. Une première décharge mal assurée mutila le patient, qui, tombant au genoux du général, le conjura de lui laisser la vie; Vandamme l'écarta impitoyablement, consumma sa sauvage immolation, et, saisissant les deux survivants, les précipita, aux yeux des spectateurs consternés, sur le cadavre chaud et sanglant de leur camarade... Ce caprice sanguinaire fut immédiatement dénoncé au maréchal Davout, ministre de la guerre, par le témoin oculaire dont nous tenons ces détails; ce maréchal, qu'on n'accusait point lui-même d'un excès de sensibilité, en manifesta l'indignation la plus vive. — De tels actes ne s'excusent ni par les nécessités de la discipline, ni par ces habitudes dégradées et despotiques que comporte la vie militaire; et l'historien qui, par une lâche condescendance, consentirait à les vouer à l'oubli, déserterait son premier devoir, qui est de flétrir les mauvaises actions, partout et sous quelques formes qu'elles aspirent à surprendre l'indulgence ou la fascination publique.

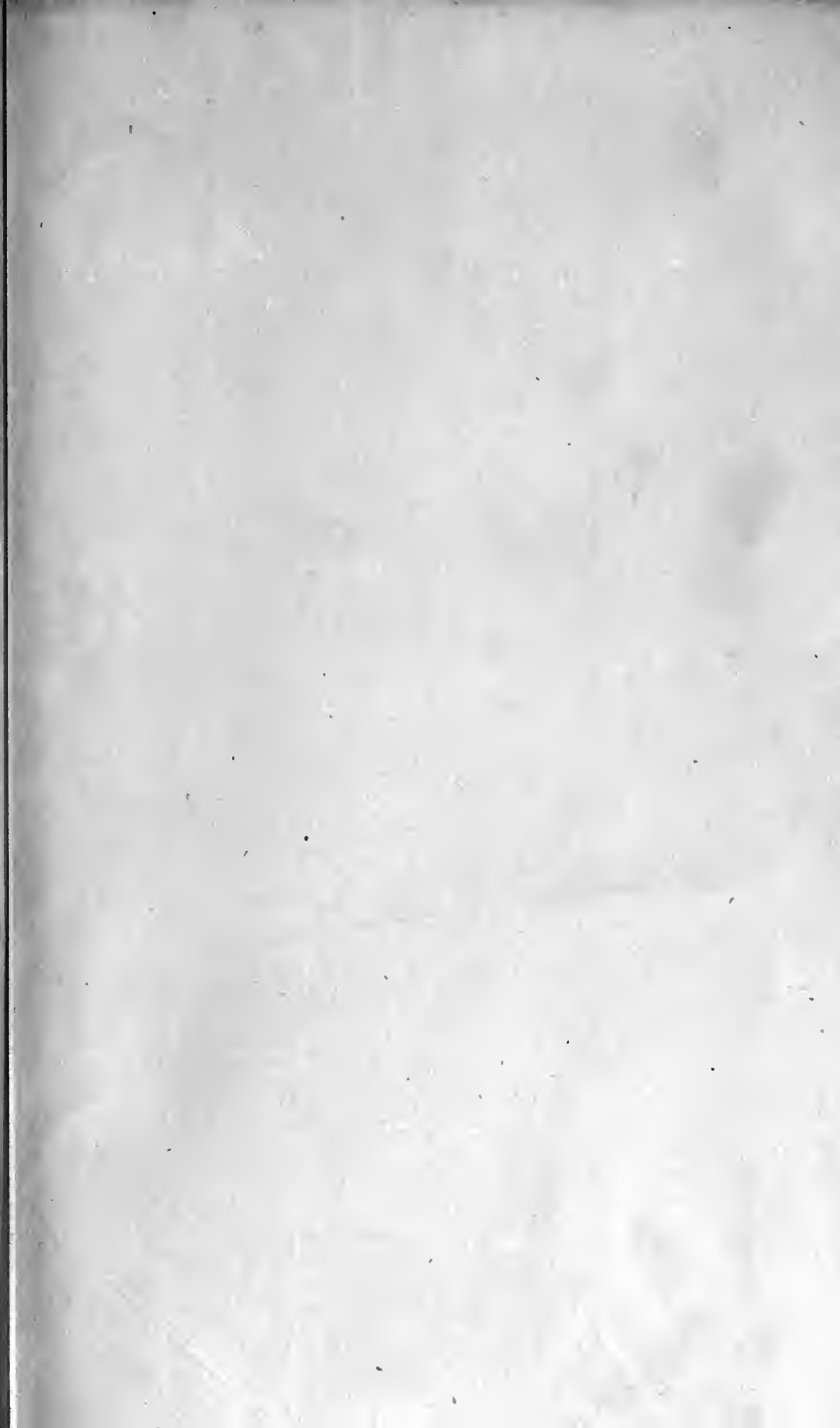
A. B—ÉE.

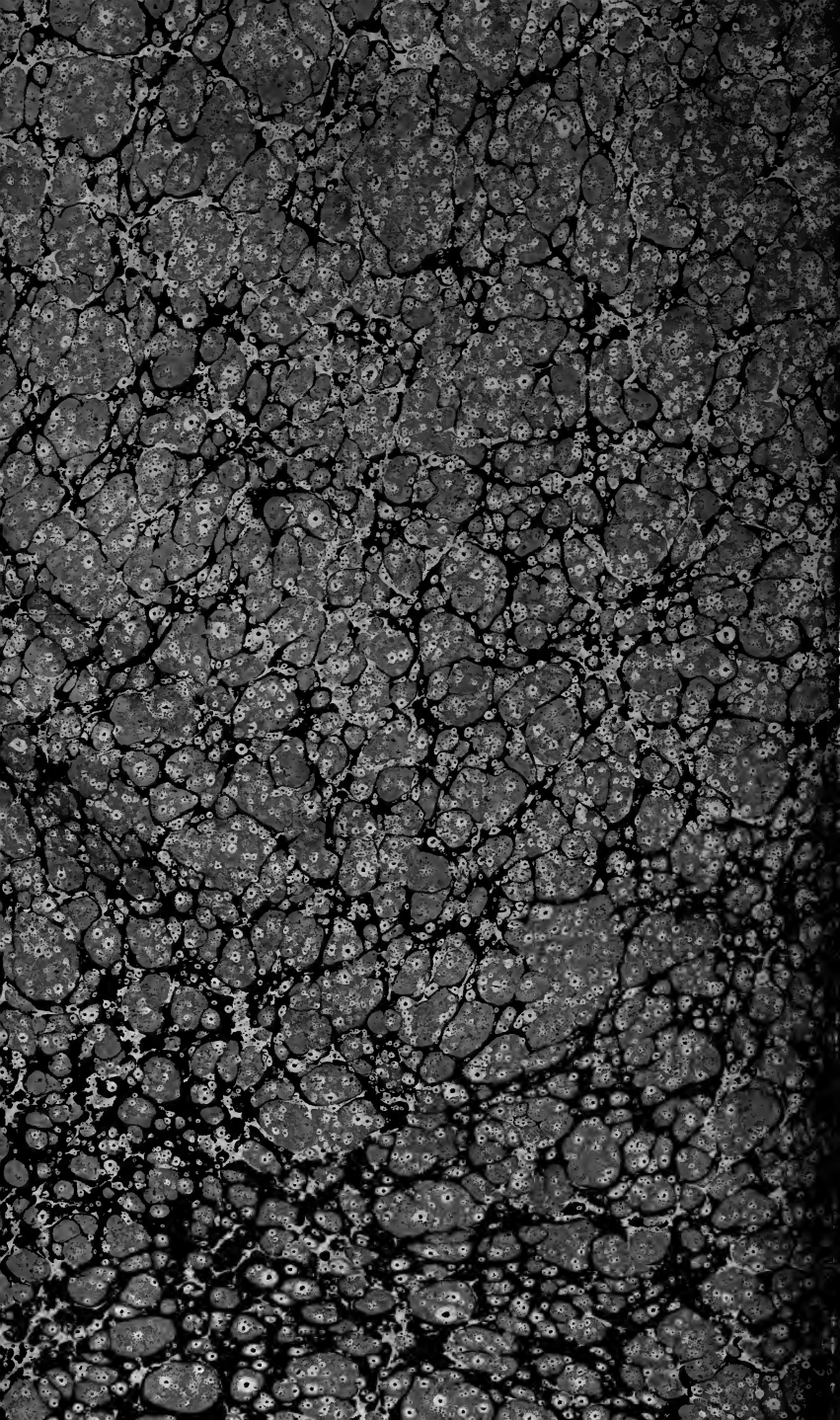












GT  
143  
M5  
1811  
t.84

Biographie universelle,  
ancienne et moderne

Canada  
National

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

